U d'/of OTTAWA
39003001013357

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE ROLLIN.

TOME DIX-HUITIÈME.

A PARIS,

CHEZ
FIRMIN DIDOT PÈRE ET FILS, Libraires, rue Jacob, n° 24;
LOUIS JANET, Libraire, rue St-Jacques, n° 59;
BOSSANGE PÈRE, Libraire, rue de Richelieu, n° 60;
VERDIÈRE, Libraire, quai des Augustins, n° 25.

AOUT 11 1972

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE ROLLIN.

NOUVELLE ÉDITION,

ACCOMPAGNÉE D'OBSERVATIONS ET D'ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES,

PAR M. LETRONNE,

MEMBRE DE L'INSTITUT

(ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES).

HISTOIRE ROMAINE.

TOME VI.

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAVIENSIS

H. 10 F. 18

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,

IMPRIMEUR DU ROI, ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 24.

M DCCC XXIII.

Universitas BIBLIOTHECA

D
57
.R6
1830
v.18

HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME

JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

Ce livre renferme environ l'espace de six ans, depuis 555 de Rome jusqu'à 561. Il contient principalement la guerre contre Nabis, tyran de Sparte, le soin que prend Quintius de régler les affaires de la Grèce, la guerre contre les Gaulois, les exploits guerriers de Caton en Espagne, la dispute excitée à Rome au sujet de la loi Oppia, les préparatifs et les commencements de la guerre contre Antiochus.

§ I. *Sur le rapport que les dix commissaires revenus de Grèce font dans le sénat au sujet de Nabis, on laisse Quintius maître de prendre tel parti qu'il jugera à propos. La guerre contre Nabis est résolue dans l'assemblée des alliés, convoquée à Corinthe par Quintius. Il s'approche de Sparte pour en former le siége. Prise de Gythium par le frère de Quintius. Entrevue de Nabis et de Quintius. Celui-ci amène les alliés à son avis, qui était d'accorder la paix à Nabis. Conditions proposées à ce tyran. L'entrevue n'ayant point eu d'effet,*

Quintius presse vivement le siége de Sparte. Nabis se soumet. La paix lui est accordée. Argos recouvre sa liberté. Quintius y préside aux jeux néméens. Mécontentement des alliés au sujet du traité conclu avec le tyran. Quintius, pendant l'hiver, règle les affaires de la Grèce. Beau discours de Quintius dans l'assemblée des alliés à Corinthe. Les esclaves romains répandus dans la Grèce sont rendus à Quintius. Il fait sortir les garnisons romaines de la citadelle de Corinthe, de Chalcis et de Démétriade. Il règle les affaires de Thessalie. Quintius retourne à Rome et y reçoit l'honneur du triomphe. Affaires de la Gaule. *Heureux succès des deux consuls. Le triomphe est accordé à l'un d'eux et refusé à l'autre. Nouvelles défaites des Gaulois. Nouvelle guerre contre ces peuples. Le consul Minucius, délivré d'un extrême danger par la courageuse hardiesse des Numides. Acharnement furieux des Liguriens. Victoire et triomphe du consul Nasica sur les Boïens.* Affaires d'Espagne. *Échec que reçoivent les Romains dans l'Espagne citérieure. Départ de Caton pour l'Espagne. Description d'Empories. Ruse de Caton. Il remporte une victoire sur les Espagnols. Il désarme tous les peuples en-deçà de l'Èbre, et fait abattre toutes les murailles des villes. Éloge de Caton. Il va dans la Turdétanie au secours du préteur. Triomphe de Caton.*

An. R. 557.
Av. J.C. 195.

L. VALÉRIUS FLACCUS.
M. PORCIUS CATO.

On peut regarder la guerre de Nabis comme une suite de celle contre Philippe qui venait d'être ter-

minée. Je la place ici pour achever tout de suite ce qui regarde Quintius.

Sur le rapport que les dix commissaires revenus de Grèce font dans le sénat au sujet de Nabis, on laisse Quintius maître de prendre tel parti qu'il jugera à propos. Liv. lib. 33, cap. 44, 45.

Les dix commissaires qui avaient été envoyés dans la Grèce, étant de retour à Rome, rendirent compte au sénat de ce qui concernait la paix conclue avec Philippe. Après quoi ils avertirent les sénateurs « qu'on était « à la veille d'avoir à soutenir une autre guerre non « moins importante contre Antiochus, roi de Syrie; et « que les Étoliens, nation inquiète et pleine de mau- « vaise volonté contre les Romains, étaient dans la « disposition de prendre les armes contre eux, et de « se joindre à Antiochus ». Je diffère à parler des mouvements qui amenèrent cette guerre, pour réunir ensemble tous les événements qui la regardent, et les montrer sous un même point de vue. Les commissaires ajoutèrent « que la Grèce nourrissait elle-même dans « son sein un dangereux ennemi dans la personne de « Nabis, actuellement tyran de Sparte, et qui le de- « viendrait bientôt de toute la Grèce, s'il le pouvait; « tyran infame par son avarice et par sa cruauté, qui « égalaient tout ce que l'antiquité avait vu de plus « affreux en ce genre ». Après que l'on eut long-temps discuté s'il y avait assez de fondement pour lui déclarer sur-le-champ la guerre, ou si l'on se contenterait de laisser à Quintius la liberté de faire sur cet article ce qu'il jugerait le plus convenable à la république, on s'en tint à ce dernier parti, et l'on abandonna le tout à sa prudence.

La guerre contre Nabis est résolue dans l'assemblée des alliés convoquée à

Tous les peuples de la Grèce goûtaient dans un tranquille repos les douceurs de la paix et de la liberté, et ils n'admiraient pas moins alors la tempérance, la justice et la modération du vainqueur romain, qu'ils avaient

Corinthe par Quintius. Liv. lib. 34, cap. 22-24.

admiré auparavant son courage et son intrépidité dans la guerre. Les choses étaient dans cette situation lorsque Quintius reçut de Rome le décret qui lui permettait de déclarer la guerre à Nabis. Sur cela, il convoque l'assemblée des alliés à Corinthe; et après leur avoir expliqué de quoi il s'agissait : *Vous voyez*, leur dit-il, *que le sujet de la présente délibération vous regarde uniquement. Il s'agit de décider si Argos, ville également ancienne et illustre, située au milieu de la Grèce, jouira de la liberté comme les autres villes, ou si nous la laisserons entre les mains du tyran de Sparte, qui s'en est emparé. Cette affaire n'intéresse en rien les Romains, si ce n'est que l'esclavage d'une seule ville ne leur laisserait pas la gloire pleine et entière d'avoir délivré toute la Grèce. Délibérez donc sur ce qu'il y a à faire : vos résolutions décideront de ma conduite.*

Les sentiments n'étaient pas douteux. Il n'y eut que les Étoliens qui ne purent s'empêcher de faire éclater leur mécontentement contre les Romains, et qui allèrent jusqu'à les accuser de mauvaise foi, parce qu'ils retenaient Chalcis et Démétriade dans le temps même qu'ils se vantaient d'avoir rendu la liberté à toute la Grèce. Ils ne s'emportèrent pas moins contre tous les autres alliés, surtout contre les Athéniens, à qui ils reprochaient d'être devenus, de zélés défenseurs de la liberté qu'ils avaient été autrefois, de lâches adulateurs de la puissance romaine. Les alliés, indignés d'entendre de tels discours, demandaient qu'on les délivrât aussi du brigandage des Étoliens, qui n'étaient Grecs que par le langage, mais qui, par les mœurs et par le caractère, étaient de vrais barbares. Comme la dispute s'échauf-

fait, Quintius les réduisit à ne parler que sur l'affaire proposée. Il fut résolu d'un consentement unanime qu'on déclarerait la guerre à Nabis, tyran de Sparte, s'il refusait de laisser Argos dans son ancienne liberté; et chacun proposa d'envoyer de prompts secours, ce qui s'exécuta fidèlement.

Aristène, général des Achéens, joignit Quintius près de Cléones [1] avec dix mille hommes de pied et mille chevaux. Philippe envoya de son côté quinze cents hommes, et les Thessaliens quatre cents chevaux. Le frère de Quintius arriva aussi avec une flotte de quarante galères, à laquelle les Rhodiens et le roi Eumène joignirent les leurs. Un grand nombre de Lacédémoniens exilés se rendirent au camp des Romains dans l'espérance de recouvrer leur patrie. Ils avaient à leur tête Agésipolis, à qui le royaume de Sparte appartenait de droit. Encore enfant, il en avait été chassé par le tyran Lycurgue après la mort de Cléomène.

Quintius s'approche de Sparte pour en former le siége. Liv. lib. 34, cap. 26-29.

On avait songé d'abord à commencer la campagne par le siége d'Argos; mais Quintius jugea plus à propos de marcher droit au tyran. Celui-ci avait eu soin de bien fortifier Sparte, entourant la ville d'un fossé, d'une palissade et d'un rempart, et il avait fait venir de Crète mille soldats d'élite qu'il joignit aux mille autres qui étaient déja dans ses troupes. Il avait encore à sa solde trois mille étrangers, et outre cela dix mille hommes du pays, sans compter les Ilotes.

Nabis prit en même temps des mesures pour se précautionner contre les mouvements intérieurs et domestiques. Ayant fait venir le peuple sans armes à l'assem-

[1] Ville de l'Argolide dans le Péloponnèse.

blée, et ayant posté à l'entour ses satellites armés, il déclara « que la conjoncture présente l'obligeant de « prendre des précautions extraordinaires pour sa pro- « pre sûreté, il allait faire arrêter et enfermer un cer- « tain nombre de citoyens : qu'il aimait mieux empê- « cher ceux qui lui étaient suspects de le trahir que de « punir leur trahison : que, dès qu'on aurait repoussé « les ennemis du dehors, de la part desquels il n'y avait « pas beaucoup à craindre si le dedans était tranquille, « il relâcherait ses prisonniers ». Il en nomma environ quatre-vingts, qui étaient les principaux de la jeunesse, les enferma en lieu sûr, et la nuit suivante les fit tous égorger. Il fit aussi mourir dans les villages plusieurs Ilotes soupçonnés d'avoir voulu passer chez les ennemis. Ayant ainsi jeté la terreur dans les esprits, il songeait à se défendre courageusement, bien résolu de ne point sortir de la ville dans le mouvement où elle était, et de ne point hasarder une bataille contre des troupes beaucoup supérieures en nombre.

Quintius s'étant avancé jusqu'à l'Eurotas, qui coule presque sous les murs de la ville, et travaillant à y établir son camp, Nabis détacha contre les ennemis ses troupes étrangères. Comme les Romains ne s'attendaient pas à cette sortie, parce que jusque-là personne ne les avait inquiétés dans leur marche, ils furent mis d'abord un peu en désordre : mais, soutenus par le secours qui survint dans le moment, ils se rétablirent bientôt et repoussèrent l'ennemi jusque dans la ville.

Le lendemain, Quintius ayant conduit ses troupes en ordre de bataille le long de la rivière et de la ville, quand l'arrière-garde fut passée Nabis la fit attaquer par ses étrangers. Alors les Romains, ayant fait volte-

face, le choc fut très-rude de part et d'autre : mais enfin les étrangers furent enfoncés et mis en fuite. Les Achéens, qui connaissaient le pays, les poursuivirent vivement dans la campagne, et en firent un grand carnage. Quintius se campa près d'Amycles, et, après avoir ravagé toutes les belles campagnes qui étaient aux environs de la ville, il retourna camper sur les bords de l'Eurotas, et de là fit le dégât dans les vallons situés au pied du mont Taygète et dans les terres voisines de la mer.

Prise de Gythium par le frère de Quintius. Liv. lib. 34, cap. 29.

Dans le même temps, le frère du proconsul, qui commandait la flotte romaine, forma le siége de Gythium [1], place alors très-forte et très-importante. Les flottes d'Eumène et des Rhodiens survinrent fort à propos, car les assiégés se défendaient avec un grand courage. Le proconsul amena aussi quatre mille hommes d'élite. Enfin, après une longue et vive résistance, la ville se rendit.

Entrevue de Nabis et de Quintius. Liv. lib. 34, cap. 30-32.

La prise de Gythium alarma le tyran. Il envoya un héraut à Quintius pour lui demander une entrevue, qui lui fut accordée. « Outre plusieurs autres raisons que « Nabis faisait valoir en sa faveur, il insista fortement « sur l'alliance presque encore toute récente que les « Romains, et Quintius lui-même, avaient faite avec « lui dans la guerre contre Philippe; alliance sur la- « quelle il devait d'autant plus compter, que les Romains « se faisaient passer pour de fidèles et religieux obser- « vateurs des traités, auxquels ils se vantaient de ne « donner jamais atteinte; que de sa part il n'y avait « rien de changé depuis le traité; qu'il était le même « qu'il avait toujours été auparavant, et qu'il n'avait

[1] Cette ville était le port des Lacédémoniens.

« donné aux Romains aucun sujet de plainte et de re-« proche. » Ce raisonnement était concluant; et, pour dire le vrai, Quintius n'avait rien de solide à y opposer. Aussi, en lui répondant, ne fit-il que se répandre en plaintes vagues, et que lui reprocher son avarice, sa cruauté, sa tyrannie. Mais lors du traité était-il moins avare, moins cruel, moins tyran? Il ne fut rien conclu dans cette première entrevue.

Le lendemain Nabis convint d'abandonner la ville d'Argos, puisque les Romains l'exigeaient; comme aussi de leur rendre les prisonniers et les transfuges. Il pria Quintius, s'il avait quelques autres demandes à lui faire, de les mettre par écrit, afin qu'il en pût délibérer avec ses amis. Quintius, en étant convenu, tint conseil avec les alliés. « La plupart étaient d'avis « de continuer la guerre contre Nabis, laquelle ne pou-« vait être glorieusement finie qu'en exterminant le « tyran, ou du moins la tyrannie : qu'autrement on ne « pouvait compter que la liberté eût été rendue à la « Grèce : que les Romains ne pouvaient point faire d'ac-« cord avec Nabis sans le reconnaître solennellement, « et sans autoriser son usurpation. » Quintius inclinait pour la paix. « Il craignait que le siége de Sparte ne « traînât en longueur; pendant ce temps-là la guerre « d'Antiochus pouvait éclater tout à coup : et n'aurait-« on pas alors besoin de toutes les forces et des Romains « et des alliés pour les opposer à un ennemi si puissant? » Telles étaient les raisons qu'il alléguait pour déterminer à un accommodement. Peut-être que des vues particulières se joignaient à celles du bien public. Il craignait qu'un nouveau consul n'eût pour département la Grèce, et ne vînt lui enlever la gloire de terminer, par une

Quintius amène les alliés à son avis, qui était d'accorder la paix à Nabis. Liv. lib. 34, cap. 33, 34.

victoire complète, une entreprise qu'il avait si fort avancée.

Voyant que ses raisons faisaient peu d'impression sur l'esprit des alliés, il feignit de se rendre à leur avis, et par ce détour il les amena tous dans le sien. « A la « bonne heure, dit-il, assiégeons Sparte, puisque vous « le jugez à propos, et n'épargnons rien pour faire « réussir notre entreprise. Comme vous savez que sou- « vent les siéges traînent plus en longueur qu'on ne « voudrait, arrangeons-nous pour prendre ici nos quar- « tiers d'hiver, s'il le faut; ce parti est digne de votre « courage. J'ai suffisamment de troupes pour venir à « bout du siége; mais plus le nombre en est grand, « plus nous avons besoin de vivres et de convois. L'hiver « qui approche ne nous offre qu'une terre toute nue, « et nous laisse sans fourrages. Vous voyez de quelle « étendue est la ville, et combien par conséquent il « nous faut de béliers, de catapultes, et d'autres ma- « chines de toutes sortes. Écrivez chacun à vos villes, « afin qu'elles nous fournissent abondamment et promp- « tement tout ce qui nous sera nécessaire. Il est de notre « honneur de pousser vigoureusement ce siége; et il « nous serait honteux, après l'avoir commencé, d'être « obligés de le quitter. » Chacun alors, faisant ses réflexions sur le parti que l'on proposait, aperçut bien des difficultés qu'il n'avait pas prévues, et sentit combien la proposition qu'ils allaient faire à leurs villes y serait mal reçue lorsque les particuliers se verraient obligés de contribuer du leur aux frais de la guerre. Ainsi, changeant tout d'un coup de sentiment, ils laissèrent au général romain la liberté de faire ce qu'il ju-

gerait le plus utile pour le bien de sa république et pour celui des alliés.

Conditions de paix proposées à Nabis. Liv. lib. 34, cap. 35.

Alors Quintius, ayant tenu un conseil auquel il n'appela que les premiers officiers de l'armée, convint avec eux des conditions de paix qu'on pouvait offrir au tyran. Les principales étaient « qu'avant dix jours Nabis évacuerait Argos, aussi-bien que les autres villes de l'Argolide où il avait des garnisons; qu'il restituerait aux « villes maritimes toutes les galères qu'il leur avait prises, « et ne conserverait pour lui que deux felouques à seize « rames; qu'il rendrait aux villes alliées du peuple romain tous leurs prisonniers, leurs transfuges et leurs « esclaves; qu'il rendrait aussi aux Lacédémoniens bannis leurs femmes et leurs enfants qui voudraient les « suivre, sans pourtant les y contraindre; qu'il donnerait cinq ôtages au gré du général romain, du nombre « desquels serait son fils; qu'il paierait actuellement « cent talents d'argent [1] (cent mille écus), et dans la « suite cinquante chaque année pendant le cours de « huit ans: on lui accordait une trève de six mois pour « envoyer de part et d'autre des ambassadeurs à Rome, « et y faire ratifier le traité ».

Aucun de ces articles ne plaisait au tyran; mais il fut surpris et se trouvait heureux qu'on n'eût point parlé de faire revenir les bannis. Ce traité, quand on en sut le détail dans la ville, excita un soulèvement général. Ceux qui avaient épousé les femmes des bannis, les esclaves mis en liberté par le tyran, les soldats même, s'en plaignaient tous hautement. Ainsi il ne fut plus mention de paix, et la guerre recommença tout de nouveau.

[1] 550,000 fr. — L.

Quintius alors songea à pousser vivement le siége, et commença par examiner la situation et l'état de la ville. Sparte avait été long-temps sans murailles, et n'avait point voulu avoir d'autre fortification que le courage de ses citoyens. Ce n'était que depuis que les tyrans y dominaient qu'on y avait bâti des murs [1], et cela seulement dans les endroits qui étaient ouverts et d'un facile accès; tout le reste n'était défendu que par sa situation naturelle, et par des corps de troupes qu'on y plaçait. Comme l'armée de Quintius était fort nombreuse (elle montait à plus de cinquante mille hommes, parce qu'il avait fait venir toutes les troupes de terre et de mer), il résolut de s'étendre tout autour de la ville, et de l'attaquer en même temps de tous côtés pour y jeter la terreur, et pour mettre les assiégés hors d'état de se reconnaître. En effet, tout étant attaqué dans le même moment, et le danger étant égal de toutes parts, le tyran ne savait quel parti prendre, ni quels ordres donner, ni où il fallait envoyer du secours; et il était tout hors de lui.

L'entrevue n'ayant pas eu d'effet, Quintius pousse vivement le siége de Sparte. Liv. lib. 34, cap. 36-39.

Les Lacédémoniens soutinrent quelque temps l'attaque des assiégeants qui étaient entrés dans la ville, tant que l'on combattit dans des défilés et dans des lieux étroits. Leurs traits cependant et leurs javelots avaient peu d'effet, parce qu'étant fort serrés ils n'avaient pas les bras libres pour les lancer fortement. Les Romains, gagnant toujours du terrain, se sentirent tout d'un coup accablés de pierres et de tuiles qu'on jetait sur

[1] Il y avait un peu plus de cent ans que Sparte avait commencé à se fortifier de murs, premièrement lorsque Cassandre, l'un des successeurs d'Alexandre, attaqua plusieurs villes dans la Grèce; ensuite lorsqu'elle fut attaquée par Démétrius, puis par Pyrrhus. Enfin Nabis y ajouta de nouvelles fortifications. (Justin. Pausan.)

eux du haut des toits. Mais, ayant mis leurs boucliers sur leurs têtes, ils s'avancèrent ainsi en tortue, sans que ni les traits, ni les tuiles, pussent leur nuire en aucune façon. Quand ils furent arrivés dans des rues plus larges, alors les Lacédémoniens, ne pouvant plus soutenir leur effort, ni tenir devant eux, prirent la fuite, et se retirèrent dans les lieux les plus élevés et les plus escarpés. Nabis, croyant la ville prise, cherchait avec grande inquiétude comment et de quel côté il pourrait s'échapper. Pythagore, son gendre et son beau-frère en même temps, sauva la ville. Il fit mettre le feu aux édifices qui étaient proche du mur. Les maisons furent bientôt enflammées; l'incendie gagna en peu de temps, et la fumée seule était capable d'arrêter les ennemis en les aveuglant et les mettant hors d'état d'agir. Les Romains étaient accablés non-seulement d'une grêle de tuiles et de pierres, mais encore de la chute des solives et des poutres brûlantes qui se détachaient de moment à autre. C'est pourquoi ceux qui étaient encore hors de la ville, et qui se préparaient à y entrer, s'éloignèrent promptement des murailles; et ceux qui y étaient entrés les premiers, craignant que les flammes qu'ils apercevaient derrière eux ne leur fermassent toute issue, en sortirent au plus vite. Quintius, dans ce désordre inopiné, fit sonner la retraite, et, après s'être vu presque maître de la place, il fut contraint de remener ses troupes dans le camp.

Les trois jours suivants il profita de la terreur qu'il avait jetée dans la ville, tantôt en entreprenant de nouvelles attaques, tantôt en faisant fermer différents endroits, pour ôter aux assiégés toute issue et toute espérance de se sauver. Nabis, se voyant sans ressource,

députa Pythagore vers Quintius pour ménager un accommodement. Le proconsul refusa d'abord de l'écouter, et lui ordonna de sortir du camp. Mais le suppliant, s'étant jeté à ses genoux, et remettant le sort de Nabis à la discrétion des Romains, obtint enfin pour son maître la trève aux mêmes conditions qui lui avaient auparavant été prescrites. L'argent fut compté sur-le-champ, et les ôtages remis entre les mains de Quintius.

Nabis se soumet. La paix lui est accordée. Liv. lib. 34, cap. 40.

Pendant tous ces mouvements, les Argiens, qui, sur les nouvelles qu'ils recevaient l'une sur l'autre, comptaient déja Lacédémone prise, se rétablirent eux-mêmes en liberté et chassèrent leur garnison. Quintius, après avoir accordé la paix à Nabis, et pris congé d'Eumène, des Rhodiens, et de son frère, qui retournèrent à leurs flottes, se rendit à Argos, qu'il trouva dans des transports de joie incroyables. La célébration des jeux néméens, qui n'avait pu se faire au temps marqué à cause du trouble des guerres, avait été différée jusqu'à l'arrivée du général romain et de son armée. Ce fut lui, comme nous l'avons déja rapporté, qui en fit les honneurs, et qui y distribua les prix; ou plutôt ce fut lui qui fut le spectacle. Les Argiens surtout ne pouvaient lever les yeux de dessus celui qui avait entrepris cette guerre exprès pour eux, qui les avait délivrés d'une dure et honteuse servitude, et qui venait de les faire rentrer dans leur ancienne liberté, dont ils goûtaient toute la douceur avec un sentiment d'autant plus vif qu'ils en avaient été long-temps privés.

Argos recouvre sa liberté. Quintius y préside aux jeux néméens. Liv. ibid.

Les Achéens voyaient avec un sensible plaisir la ville d'Argos réunie à leur ligue et rétablie dans tous ses priviléges. Mais un tyran maintenu au milieu de la

Mécontentement des alliés au sujet du traité conclu

avec Nabis. Liv. lib. 34, cap. 40.

Grèce, et la servitude qui s'était comme retranchée dans Lacédémone, d'où elle était toujours en état de se faire craindre, laissaient dans les esprits une inquiétude qui troublait la joie commune.

Pour les Étoliens, on peut dire que la paix accordée à Nabis était leur triomphe. Depuis ce honteux et indigne traité, car ils l'appelaient ainsi, ils décriaient partout les Romains. Ils faisaient remarquer que dans la guerre contre Philippe on n'avait mis bas les armes et cessé de poursuivre à toute outrance ce prince qu'après l'avoir obligé de sortir de toutes les villes de la Grèce : qu'ici l'usurpateur était conservé dans la possession tranquille de Sparte, pendant que le roi légitime (ils entendaient Agésipolis), qui avait servi sous le proconsul, et tant d'illustres citoyens de Sparte, étaient condamnés à passer le reste de leur vie dans un triste exil : en un mot, que le peuple romain s'était rendu le protecteur et le satellite du tyran.

Les Étoliens, dans ces plaintes, qui n'étaient point sans fondement, bornaient leurs vues aux seuls avantages de la liberté : mais dans les grandes affaires il faut tout envisager, et se contenter de ce que l'on peut exécuter avec succès, sans vouloir tout embrasser à la fois. C'était la disposition de Quintius, comme lui-même le fera observer dans la suite.

Quintius pendant l'hiver règle les affaires de la Grèce. Liv. lib. 34, cap. 48. Plut. in Quint. pag. 375.

Quintius retourna d'Argos à Élatée, d'où il était parti pour cette guerre contre Sparte. Nous avons raconté d'avance, dans le livre précédent, qu'il employa tout l'hiver à rendre la justice aux peuples, à réconcilier entre elles les villes, à apaiser les inimitiés entre les premiers citoyens, et à rétablir partout le bon ordre ; ce qui était le véritable fruit de la paix, la plus glo-

rieuse occupation du vainqueur, et une preuve certaine que la guerre n'avait été entreprise que par des motifs justes et raisonnables.

Beau discours de Quintius dans l'assemblée des alliés à Corinthe. Liv. lib. 34, cap. 48-50.

Au commencement du printemps, Quintius se rendit à Corinthe, où il avait convoqué une assemblée générale des députés de toutes les villes. Là il leur représenta comment Rome s'était prêtée avec joie et empressement aux prières de la Grèce qui avait imploré son secours, et avait fait avec elle une alliance dont il espérait que l'on n'aurait pas lieu de se repentir. Il parcourut en peu de mots les actions et les entreprises des généraux romains qui l'avaient précédé, et rapporta les siennes avec une modestie qui en relevait le mérite. Il fut écouté avec un applaudissement général, excepté lorsqu'il vint à parler de Nabis, où l'assemblée, par un murmure modeste, fit sentir sa surprise et sa douleur de ce que le libérateur de la Grèce avait laissé dans le sein d'une ville aussi illustre que Sparte un tyran non-seulement insupportable à sa patrie, mais redoutable à toutes les autres villes.

Quintius, qui n'ignorait pas la disposition des esprits à son égard sur ce sujet, crut devoir rendre compte de sa conduite en peu de mots. Il avoua « qu'il n'au-« rait point fallu entendre à aucune condition de paix « avec le tyran, si cela avait pu se faire sans risquer la « perte entière de Sparte : mais il observa que, comme « il était à craindre que la ruine de Nabis n'entraînât « celle d'une ville si considérable, il avait paru plus « sage de laisser le tyran affaibli et hors d'état de nuire, « que de hasarder de voir peut-être la ville périr par des « remèdes trop violents, et par les efforts mêmes que « l'on ferait pour la sauver ».

Il ajouta à ce qu'il avait dit du passé « qu'il se pré-
« parait à partir pour l'Italie et à y faire retourner
« toute l'armée : qu'avant dix jours ils entendraient dire
« qu'on aurait retiré les garnisons de Démétriade et
« de Chalcis; et qu'il allait, à leurs yeux, rendre aux
« Achéens la citadelle de Corinthe : qu'on verrait par
« là lesquels étaient plus dignes de foi des Romains
« ou des Étoliens; et si ces derniers avaient eu rai-
« son de répandre partout que l'on ne pouvait plus
« mal faire que de confier sa liberté au peuple ro-
« main, et que l'on n'avait fait que changer de joug
« en recevant les Romains pour maîtres au lieu des
« Macédoniens; mais que l'on savait que les Étoliens
« ne se piquaient pas de discrétion et de sagesse, ni
« dans leurs discours, ni dans leurs actions : que,
« pour ce qui regardait les autres peuples, il leur
« recommandait de juger de leurs amis par les ac-
« tions, et non par les paroles; et de bien discerner à
« qui ils devaient se fier, et contre qui ils devaient se
« tenir en garde. Il les exhorta à user modérément de la
« liberté, en leur représentant que, retenue dans de
« justes bornes, elle était salutaire aux particuliers aussi-
« bien qu'aux villes; que, sans ce tempérament, elle
« devenait à charge aux autres, et pernicieuse à ceux
« qui en abusaient : que les principaux des villes, que
« les différents ordres qui les composent, que les villes
« elles-mêmes, en général, s'appliquassent avec soin à
« garder mutuellement une parfaite union ; que, tant
« qu'elles demeureraient unies, ni roi, ni tyran, ne
« pourraient rien contre elles : que la discorde et la sé-
« dition ouvraient la porte à tous les dangers et à tous
« les maux, parce que le parti qui se sent le plus faible

« au-dedans cherche de l'appui au-dehors, et aime « mieux appeler l'étranger à son secours que de céder « à ses concitoyens ».

Il termina son discours en les conjurant avec bonté et tendresse « d'entretenir et de conserver par leur sage « conduite la liberté dont ils étaient redevables à des « armes étrangères, et de faire connaître au peuple ro- « main qu'en les rendant libres il n'avait pas mal placé « sa protection et ses bienfaits ».

Ces avis furent reçus comme les avis d'un père. Tous, en l'entendant parler ainsi, pleuraient de joie, et Quintius lui-même ne put retenir ses larmes. Un doux murmure marquait les sentiments de toute l'assemblée. Ils se regardaient les uns les autres attendris et pleins de reconnaissance, et ils s'exhortaient à graver profondément dans leur mémoire et dans leur cœur des conseils qu'ils devaient respecter comme des oracles.

Les esclaves romains répandus dans la Grèce sont rendus à Quintius. Liv. lib. 34, cap. 48-50.

Ensuite Quintius, ayant fait faire silence, les pria de s'informer exactement de ce qui pouvait rester dans la Grèce de citoyens romains esclaves, et de les lui envoyer en Thessalie dans l'espace de deux mois. Il leur représenta qu'il ne serait pas honnête pour eux-mêmes de laisser en esclavage ceux à qui ils devaient leur liberté. Tous se récrièrent avec applaudissement, et regardèrent comme un nouveau bienfait de Quintius l'attention qu'il avait eue de les avertir d'un devoir si juste et si indispensable. Le nombre de ces esclaves était fort grand. Ils avaient été pris par Annibal dans la guerre punique; et, comme les Romains n'avaient pas voulu les racheter, il les avait vendus. Il en coûta à l'Achaïe seule cent talents, c'est-à-dire cent mille écus, pour rembourser aux maîtres le prix des esclaves,

pour chacun desquels on payait cinq cents deniers, c'est-à-dire deux cent cinquante livres. Le nombre, par conséquent, montait ici à douze cents. Qu'on juge par proportion de tout le reste.

Quintius fait sortir les garnisons romaines de la citadelle de Corinthe, de Chalcis, et de Démétriade. Liv. lib. 34, cap. 48-50.

L'assemblée n'était pas encore finie qu'on vit la garnison descendre de la citadelle, puis sortir de la ville. Quintius la suivit de près, et se retira au milieu des acclamations des peuples, qui l'appelaient leur sauveur et leur libérateur, et faisaient mille vœux au ciel pour lui.

Il tira pareillement les garnisons de Chalcis et de Démétriade, et y fut reçu avec les mêmes applaudissements. De là il passa en Thessalie, dans le dessein non-seulement de rendre la liberté aux villes de cette contrée, mais d'y rétablir une forme de gouvernement supportable, après la confusion et le désordre qui y avaient régné jusque-là : car ce n'étaient pas seulement les malheurs des temps, ou la tyrannie des rois, qui avaient causé parmi eux ces troubles, mais encore leur caractère naturellement inquiet et remuant, n'y ayant jamais eu parmi eux, depuis leur origine jusqu'au temps dont nous parlons, et même jusqu'à celui où écrivait Tite-Live, ni assemblée particulière dans chaque ville, ni états-généraux de toute la nation, qui n'eussent été troublés par le tumulte des partis et des séditions. Il se régla principalement sur le revenu des citoyens pour choisir des juges et pour former un sénat, persuadé qu'un des moyens les plus efficaces pour rétablir le bon ordre parmi ce peuple était de mettre le crédit et la puissance entre les mains de ceux qui, par la situation de leur fortune, avaient le plus d'intérêt à maintenir la paix et la tranquillité dans la nation.

Il règle les affaires de Thessalie. Liv. ibid.

Quintius, ayant réglé les affaires de la Thessalie, passa par l'Épire, vint à Orique, s'embarqua pour l'Italie, et arriva à Rome, où toutes ses troupes se rendirent aussi. Le sénat lui donna audience hors de la ville, comme c'était la coutume; et après qu'il eut rendu un compte exact de tout ce qu'il avait fait, les sénateurs lui décernèrent d'un consentement unanime l'honneur du triomphe, qu'il avait si bien mérité. La cérémonie dura trois jours, pendant lesquels il fit passer en revue devant le peuple les précieuses dépouilles qu'il avait amassées dans la guerre contre le roi de Macédoine. Démétrius, fils de Philippe, et Armène, fils de Nabis, étaient parmi les ôtages, et ornaient le triomphe du vainqueur : mais ce qui en faisait le plus bel ornement, étaient les citoyens romains délivrés d'esclavage, qui suivaient le char la tête rase en signe de la liberté qui venait de leur être rendue. Il fit distribuer à chacun de ses soldats vingt-cinq deniers [1] (douze livres dix sous), le double aux centurions, le triple aux cavaliers.

Quintius retourne à Rome, et y reçoit l'honneur du triomphe. Liv. lib. 34, cap. 52.

J'ai déja averti que je me donnais la liberté de différer ou d'anticiper certains faits sans m'astreindre à raconter année par année ce qui s'est passé, pour ne point trop couper la suite d'une même histoire, et pour en exposer les divers événements sous un même point de vue. Les dates, qui sont à la marge pour chaque consulat, facilitent le moyen de rapprocher les uns des autres, quand on le voudra, les faits qui ont concouru pour le temps. Je reviens donc sur mes pas.

[1] 20 fr. 45 cent. — L.

An. R. 555.
Av. J.C. 197.

C. CORNÉLIUS CÉTHÉGUS.
Q. MINUCIUS RUFUS.

Heureux succès des deux consuls dans la Gaule. Liv. lib. 32, cap. 29-31.

Ces deux consuls avaient eu pour département la Gaule. Après avoir rempli les devoirs ordinaires de religion, ils partirent tous deux pour leur province. Cornélius marcha par le plus droit chemin contre les Insubriens, qui étaient actuellement sous les armes avec les Cénomans leurs alliés. Bresse (*Brixia*) était la capitale de ceux-ci, et Milan des Insubriens. Q. Minucius, prenant sur la gauche, tourna vers la mer, et, s'avançant du côté de Gênes, attaqua d'abord les Liguriens. Tout lui réussit parfaitement. Déja il avait réduit sous la puissance romaine toutes les nations qui sont en-deçà du Pô, excepté les Boïens et les Ilvates, dont les premiers étaient Gaulois, et les autres Liguriens. On faisait monter à quinze le nombre des bourgades qui s'étaient rendues, et à vingt mille celui de leurs habitants. De là le consul mena ses légions sur les terres des Boïens [1].

Peu avant son arrivée, les Boïens avaient passé le Pô avec leur armée, et s'étaient joints aux Cénomans et aux Insubriens pour opposer toutes leurs forces réunies aux ennemis, qu'ils croyaient aussi devoir se joindre pour les attaquer. Mais, quand ils apprirent que l'un des deux consuls ravageait leurs terres, ils y retournèrent pour les défendre. Cependant les Insubriens et les Cénomans se campèrent sur les rives du fleuve Mincio, et le consul Cornélius environ à cinq mille pas au-dessous d'eux. Celui-ci, ayant gagné les Cénomans, les engagea à demeurer dans l'inaction

[1] Leur capitale était *Bononia* (Bologne).

pendant que l'on en serait aux mains. Le combat se donna. Les Insubriens furent pleinement défaits. On prétend qu'ils laissèrent sur la place trente-cinq mille hommes; et qu'il y en eut près de six mille de pris, avec cent trente drapeaux et plus de deux cents chariots. Les villes des Cénomans qui s'étaient engagées dans la révolte des Insubriens se soumirent aux vainqueurs.

Les Boïens, qui étaient retournés chez eux, ayant appris la pleine défaite des Insubriens, n'osèrent point hasarder un combat contre Minucius, et se répandirent dans les places de leur pays. Sur ces nouvelles, les Ilvates, peuple de Ligurie, se rendirent sans tenter une inutile résistance. Les consuls informèrent le sénat de ces heureux succès. On ordonna que les temples seraient ouverts pendant quatre jours, et que, pendant ce temps-là, on rendrait aux dieux des actions de graces pour tous ces avantages, qu'ils regardaient comme un effet sensible de leur protection.

Le triomphe est accordé à l'un des consuls, et refusé à l'autre. Liv. lib. 33, cap. 22, 23.

Quand les deux consuls furent de retour à Rome, le sénat leur donna audience dans le temple de Bellone. Ils demandèrent tous deux ensemble que le senat leur accordât le triomphe pour les avantages qu'ils avaient remportés sur les ennemis de la république. Pour-lors deux tribuns du peuple déclarèrent qu'ils ne permettraient pas qu'ils fissent leur demande en commun, n'étant pas raisonnable que la même récompense fût accordée à des services qui ne la méritaient pas également. Quelque bon témoignage que Cornélius rendît à Minucius, ne craignant point de diminuer sa gloire en la partageant avec son collègue, il fallut, après de longues contestations, faire la demande séparément. Le triomphe fut accordé à Cornélius pour avoir vaincu les

Insubriens et les Cénomans. Quant à Minucius, il ne put obtenir du sénat le même honneur. Mais il s'en dédommagea en triomphant de son autorité privée sur le mont Albain, à l'exemple de quelques autres généraux qui s'étaient trouvés dans le même cas que lui.

An. R. 556.
Av. J. C. 196.

L. FURIUS PURPUREO.
M. CLAUDIUS MARCELLUS.

Nouvelles défaites des Gaulois.
Liv. lib. 33, cap. 36, 37.

Il s'en fallait bien que les Gaulois, si l'on en excepte les Cénomans, fussent pleinement soumis, et se regardassent comme entièrement vaincus. Ils donnèrent encore de l'exercice aux nouveaux consuls. Dans un premier combat, Marcellus, attaqué par les Boïens, perdit trois mille hommes. Il répara bientôt cette perte. Ayant passé le Pô, il mena ses troupes dans le territoire de ceux de Come, qui, soulevés par les Insubriens, s'étaient joints à eux avec toutes leurs forces. Il se donna un combat dans lequel, si l'on en croit un historien (Valérius Antias), Marcellus tua aux ennemis plus de quarante mille hommes, leur prit cinq cents drapeaux, quatre cent trente-deux chariots, et un grand nombre de colliers d'or, dont il en offrit un d'une pesanteur extraordinaire à Jupiter Capitolin. Ce jour même, le camp des vaincus fut forcé et pillé. Quelques jours après, la ville de Come fut prise, et vingt-huit châteaux se rendirent tout de suite.

Les deux consuls, ayant réuni leurs troupes, passèrent dans le pays des Liguriens, où les Boïens les suivirent. Il s'y livra un second combat, où il parut bien, dit Tite-Live, que la colère peut beaucoup pour animer la valeur; car les Romains, indignés que les Gaulois ne cessassent point de les fatiguer par leurs

révoltes, et songeant beaucoup moins à vaincre qu'à se venger, s'abandonnèrent de telle sorte à leur ressentiment, qu'à peine laissèrent-ils échapper un seul des ennemis qui pût annoncer la défaite de ses compagnons.

Quand on eut reçu à Rome les lettres des consuls, qui contenaient la nouvelle de ces heureux succès, le sénat ordonna que pendant trois jours on rendît aux dieux des actions de graces dans tous les temples. Peu de jours après, Marcellus revint à Rome, où le triomphe lui fut décerné sur les Insubriens et sur les habitants de Come. Il laissa à son collègue l'espérance de triompher des Boïens.

L'année suivante, le consul Valérius Flaccus remporta aussi une victoire sur les Boïens. Liv. lib. 34, cap. 46, 47.

Scipion l'Africain fut consul pour la seconde fois en l'année 558. Il semble avoir dédaigné de se mesurer avec des ennemis peu dignes de lui. Il laissa à son collègue Ti. Sempronius la gloire trop aisée de vaincre les Insubriens et les Boïens : elle lui coûta pourtant fort cher. Attaqué d'abord très-vivement dans son camp, il perdit beaucoup de monde pour les repousser : mais enfin il les mit en fuite, et les força de regagner leur camp en désordre. Il demeura sur le champ de bataille onze mille Gaulois, et cinq mille Romains.

Nouvelle guerre contre les Gaulois. Liv. lib. 34, cap. 56.

La guerre des Gaulois et des Liguriens était devenue, par rapport aux Romains, comme une guerre anniversaire : mais elle éclata avec plus de violence, et causa plus de terreur dans l'année où nous entrons, qui est la 559e de Rome, qu'elle n'avait fait auparavant. Sur la nouvelle que l'on reçut que quinze mille Liguriens étaient entrés sur les terres de Plaisance et avaient mis tout le pays à feu et à sang, s'étant avancés jusqu'aux

murailles mêmes de la colonie et aux rives du Pô, et qu'à leur exemple les Boïens étaient sur le point de se soulever, le sénat déclara *qu'il y avait* TUMULTE. C'était une formule qui marquait l'importance de la guerre, et qui avait lieu particulièrement dans celle contre les Gaulois, comme je l'ai déja observé ailleurs. Alors toute exemption cessait, et l'on avait droit de faire prendre les armes aux citoyens même qui avaient un privilége pour en être exempts dans les guerres ordinaires.

Liv. lib. 35, cap. 3-5.

L'espérance du butin attirait tous les jours de nouvelles troupes aux Gaulois, et déja il s'était assemblé autour de Pise plus de quarante mille hommes. L'arrivée du consul Minucius avec son armée sauva la ville. Les ennemis aussitôt allèrent camper au-delà du fleuve Arno. Le consul les y suivit dès le lendemain, et campa à mille pas d'eux. De son poste il défendait les terres des alliés, en tombant sur les troupes que les ennemis envoyaient pour les ravager : mais il évitait de leur donner bataille comme ils le souhaitaient, ne comptant pas assez sur ses troupes, qui étaient levées nouvellement, et ramassées de différents endroits.

L'autre consul, L. Cornélius Mérula, en passant sur les confins de la Ligurie, avait conduit son armée dans le pays des Boïens, où il faisait la guerre contre ces peuples tout autrement que son collègue ne la faisait contre les Liguriens. C'était lui qui présentait la bataille aux Boïens; et ceux-ci n'osaient l'accepter, aimant mieux voir leurs terres ravagées que de s'exposer aux risques d'une action générale. Le consul, ayant désolé tout le pays par le fer et par le feu, en sortit et marcha vers Modène. Les Boïens le suivirent sans bruit; et, pendant la nuit, s'étant avancés au-delà du camp du

consul, ils s'emparèrent d'un défilé par où il lui fallait nécessairement passer, et où ils comptaient le surprendre. Mais le consul, ayant découvert leur dessein, et évité les embûches qu'on lui préparait, marcha contre eux, et les obligea d'en venir à un combat. Il fut long et sanglant. Enfin les Boïens furent mis en déroute et taillés en pièces : quatorze mille demeurèrent sur la place ; près d'onze cents furent faits prisonniers ; on prit deux cent douze drapeaux et soixante-trois chariots. Les Romains achetèrent assez cher cette victoire. Ils perdirent cinq mille hommes, tant de leurs citoyens que des alliés, parmi lesquels se trouvèrent plusieurs officiers de marque.

Le consul Minucius délivré d'un extrême danger par la courageuse hardiesse des Numides. Liv. lib. 35, cap. 11.

Sur la fin de l'année, les troupes de la république se virent deux fois exposées à un grand danger dans la Ligurie. Premièrement, les ennemis attaquèrent le camp des Romains, et furent sur le point de s'en rendre maîtres. Peu de jours après, le consul s'étant engagé dans un défilé, les Liguriens s'emparèrent de l'issue par où il lui fallait sortir. Minucius, voyant le chemin fermé par devant, se mit en devoir de retourner sur ses pas : mais une partie de leurs troupes avait aussi bouché la gorge par où il était entré ; ce qui rappela dans l'esprit des troupes le souvenir des embûches de Caudium, et en retraça à leurs yeux l'image. Le consul avait parmi les troupes auxiliaires de son armée environ huit cents Numides. Celui qui les commandait vint le trouver, et offrit de s'ouvrir un passage à travers les ennemis et de délivrer l'armée, ajoutant qu'il en avait un moyen sûr. Minucius le combla de louanges, et lui promit de bien récompenser un service si important. Aussitôt les Numides montent à cheval, et se mettent

à caracoler jusqu'aux corps de garde des Liguriens, sans cependant faire aucune attaque. Au simple coup-d'œil rien n'était plus méprisable que cette cavalerie. Tant hommes que chevaux, ils étaient petits et maigres: les cavaliers étaient sans ceintures, et n'avaient pour armes que de simples javelots. Les chevaux sans mors couraient d'une façon difforme, ayant l'encolure roide, la tête basse et allongée. Pour augmenter ce mépris, ils se laissaient tomber à dessein de dessus leurs chevaux, se donnant en spectacle, et s'exposant à la risée de l'ennemi. Les Liguriens, qui d'abord se tenaient sur leurs gardes dans leurs postes, prêts à se défendre si on les eût attaqués, se déchargèrent la plupart de leurs armes, et se mirent à regarder, les bras croisés, un spectacle qui les faisait rire. Cependant les Numides caracolaient de côté et d'autre, puis s'enfuyaient et revenaient sur leurs pas, s'avançant toujours peu à peu vers la sortie du défilé, comme s'ils étaient emportés malgré eux, et qu'ils n'eussent pu retenir leurs chevaux. Enfin, piquant des deux, ils forcèrent les Liguriens de s'ouvrir et de les laisser passer. D'abord ils mirent le feu aux premières maisons qu'ils rencontrèrent, et ensuite au premier bourg qui se trouva sur leur route, et à plusieurs autres de même, tuant tous ceux qui leur tombaient sous la main. Les Liguriens, du lieu où ils étaient campés, aperçurent premièrement la fumée de ces incendies; un moment après ils entendirent les cris des malheureux qu'on brûlait et qu'on massacrait dans les bourgs et dans les villages; et enfin les vieillards et les enfants qui avaient pu échapper à la fureur des Numides vinrent jeter l'alarme et l'épouvante dans tout le camp. Alors la plupart des Liguriens, sans prendre conseil ni

attendre l'ordre de personne, courent chacun de leur côté pour défendre leurs proches et leurs biens. En peu d'heures le camp se trouva abandonné; et le consul, délivré du péril, continua son chemin, et arriva où il avait dessein de se rendre.

L'année suivante (560) le même Minucius remporta une victoire assez importante sur les Liguriens; et leurs terres furent bientôt après ravagées par le consul Quintius, pendant que d'un autre côté Domitius, son collègue, soumit une partie des Boïens.

Liv. lib. 35, cap. 21.

Id. ibid. cap. 40.

L'acharnement des peuples de Ligurie contre les Romains tenait quelque chose de la fureur. Ils avaient mis sur pied (an 561) une armée, en faisant usage de ce qu'ils appelaient *la loi sacrée*, par laquelle les soldats s'engageaient avec les plus terribles serments à ne sortir du combat que vainqueurs. Ils vinrent tout d'un coup, pendant la nuit, fondre sur le camp du proconsul Minucius. Ce général tint ses soldats sous les armes jusqu'au jour, fort attentif à empêcher que l'ennemi ne forçât par quelque endroit ses retranchements, où il se tint renfermé. Dès que le jour parut, il sortit sur eux par deux portes en même temps; mais il ne repoussa pas les Liguriens par ce premier effort, comme il l'avait espéré. Ils disputèrent la victoire pendant plus de deux heures. Enfin, épuisés des fatigues du combat et d'une longue veille, ils ne purent résister plus longtemps à des troupes toutes fraîches, qui se succédaient continuellement les unes aux autres; et la crainte étouffant en eux le souvenir de leurs serments, ils tournèrent enfin le dos. Il y eut de leur part quatre mille hommes de tués, et les Romains n'en perdirent pas trois cents.

Acharnement furieux des Liguriens. Liv. lib. 36, cap. 38.

Environ deux mois après, le consul P. Cornélius Sci-

Victoire et triomphe du consul Nasica sur les Boïens.

pion, surnommé Nasica, gagna une grande bataille contre l'armée des Boïens, et demeura maître de leur camp. Ils se soumirent sur-le-champ. Le consul les obligea de lui donner des ôtages, et leur ôta la moitié de leurs terres, afin que le peuple romain y envoyât des colonies, s'il le jugeait à propos. Il partit aussitôt pour Rome, après avoir congédié son armée et lui avoir marqué un jour pour se rendre auprès de la ville, et triompher ensuite avec lui : car il ne doutait point qu'on ne lui accordât le triomphe ; ce qui souffrit pourtant plus de difficulté qu'il ne pensait. Le lendemain donc de son arrivée, il convoqua le sénat dans le temple de Bellone ; et, après avoir fait le récit de la victoire qu'il avait remportée, il demanda qu'on lui permît d'entrer triomphant dans la ville. P. Sempronius Blésus, tribun du peuple, « reconnaissant qu'il était fort digne « de cet honneur, dit qu'il n'était pas d'avis qu'on le « lui accordât sur-le-champ : qu'il s'était un peu trop « hâté de congédier son armée et de revenir lui-même « à Rome ; qu'ils auraient pu rendre de grands services « à la république en passant dans la Ligurie, et qu'il « serait fort à propos d'y renvoyer le consul et ses lé- « gions, afin qu'ils achevassent de dompter les Ligu- « riens ; que ce serait le temps alors de lui accorder le « triomphe ».

Le consul répondit « que le sort ne lui avait pas « donné la Ligurie pour province, mais le pays des « Boïens ; qu'il avait vaincu ces peuples en bataille ran- « gée, avait pris leur camp, et forcé, deux jours après, « toute la nation à se rendre ; que c'était d'eux qu'il de- « mandait à triompher, et non des Liguriens ; qu'au « reste on ne devait pas s'étonner que l'armée victo-

« rieuse, ne trouvant plus d'ennemis dans la province, « fût revenue à Rome pour y honorer le triomphe de « son général ; que de la renvoyer, comme le tribun le « proposait, ce serait pour elle une honte et une flétris- « sure qu'elle n'avait point certainement méritée, non « plus que lui : que, pour ce qui le regardait person- « nellement, il se trouvait trop honoré pour toute sa « vie du glorieux témoignage que le sénat lui avait rendu « en le choisissant comme le plus homme de bien de la « république pour recevoir la mère des dieux ; que ce « seul titre, quand on n'y ajouterait pas celui de consul « et de triomphateur, suffirait pour rendre son nom « célèbre dans tous les siècles ». Des remontrances si raisonnables non-seulement mirent tous les sénateurs dans ses intérêts, mais engagèrent même le tribun à se désister de son opposition. Ainsi il triompha des Boïens d'une manière plus honorable encore pour lui que s'il n'y avait trouvé aucune difficulté.

Affaires d'Espagne.

Après avoir parcouru les affaires de la Gaule et de la Ligurie, je passe maintenant à celles de l'Espagne. On ne peut pas dire qu'elle ait été absolument sans guerre pendant les quatre années que Philippe occupa principalement les armes romaines, puisque Cn. Cornélius, qui y avait été envoyé en 552, remporta dans l'année 556, dont nous allons parler, le petit triomphe pour les heureux succès qu'il avait eus en Espagne. Mais ces guerres avaient été peu considérables, comme on le peut conjecturer par le silence de Tite-Live.

Liv. lib. 31, cap. 50; et l. 33, c. 27.

Échec reçu dans l'Espagne citérieure. Liv. lib. 33, cap. 25.

Peu de temps après que le traité de paix avec Philippe avait été conclu, la joie que causait cet heureux événement fut un peu troublée par les tristes nouvelles que l'on reçut d'Espagne. Elle formait deux provinces :

l'Espagne citérieure, qui était en deçà de l'Èbre; et l'Espagne ultérieure, qui était au-delà. On apprit « que « le préteur C. Sempronius Tuditanus avait été défait « dans la province citérieure; que son armée avait été « battue et mise en fuite, et que dans cette action il « avait été tué plusieurs personnes de marque; que Tu- « ditanus lui-même, ayant été enlevé de dessus le champ « de bataille dangereusement blessé, était mort peu de « jours après ».

An. R. 557.
Av. J.C. 195.

L. VALÉRIUS FLACCUS.
M. PORCIUS CATO.

Caton eut pour département l'Espagne citérieure. Avant qu'il partît pour s'y rendre, il s'éleva à Rome une célèbre contestation au sujet de la loi Oppia, à laquelle il eut grande part. J'en parlerai dans la suite, après que j'aurai rapporté ses expéditions guerrières.

Départ de Caton pour l'Espagne. Liv. lib. 34, cap. 18.

Après que cette dispute eut été terminée, Caton partit avec vingt-cinq galères, dont les alliés en avaient fourni cinq, et vint au port de la Lune [1], où il avait ordonné à son armée de se rendre. Ayant fait ramasser le long de la côte tous les bâtiments qui s'y trouvèrent de quelque espèce qu'ils fussent, il y embarqua ses soldats et leur commanda de le suivre au port de Pyrénée [2], d'où son dessein était d'aller aux ennemis avec toute sa flotte. Il arriva à Empories [3], où il mit tous ses soldats à terre, excepté ceux qui devaient servir sur mer.

Il y avait à Empories deux villes séparées par un

[1] Au golfe de Spezzia sur la côte de Gènes. = *Luna ;* il en reste quelques vestiges au lieu nommé *Lunigone.* — L.

[2] Ce port paraît être le *Port-Vendres* dans le Roussillon.

[3] Ampurias, ville d'Espagne en Catalogne.

mur, dont l'une était occupée par des Grecs originaires de Phocée, comme les Marseillais, et l'autre était habitée par des Espagnols. Il est étonnant que des étrangers, exposés d'un côté aux incursions maritimes, et de l'autre aux attaques des Espagnols, nation féroce et belliqueuse, aient pu se maintenir si long-temps le long de cette côte, et conserver leur liberté. On ne peut attribuer cet effet merveilleux qu'à la vigilance et à la discipline, que rien n'entretient davantage parmi les faibles que la crainte qu'ils ont d'être surpris par des voisins plus puissants qu'eux. La partie du mur qui donnait sur la campagne était très-bien fortifiée, n'ayant qu'une seule porte, dont la garde était confiée à quelqu'un des magistrats qui ne l'abandonnait jamais. Pendant la nuit, il y avait toujours un tiers des citoyens postés sur les murailles pour les garder, et ils s'acquittaient de ce devoir, dans lequel ils se succédaient les uns aux autres, non par forme et pour obéir à la loi, mais avec autant de soin, de vigilance et d'exactitude que si les ennemis eussent été à leurs portes. Ils ne recevaient aucun Espagnol dans leur ville, et ne s'en éloignaient eux-mêmes que rarement et avec précaution; mais ils avaient pleine liberté de sortir du côté de la mer. A l'égard de la porte qui donnait sur la ville des Espagnols, ils ne sortaient jamais par là qu'en grand nombre, et c'était ordinairement ce tiers des habitants qui avaient gardé les murs pendant la nuit. Voici les raisons qui les engageaient à sortir. Les Espagnols, peu faits à la navigation, étaient ravis de commercer avec cette nation en achetant d'elle les marchandises étrangères qu'elle apportait dans ses vaisseaux, et en lui vendant à son tour ce que les récoltes leur four-

Description d'Empories. Liv. lib. 34, cap. 18.

nissaient au-delà de leur nécessaire. Ce besoin mutuel qu'ils avaient les uns des autres ouvrait aux Grecs l'entrée de la ville espagnole. Ce qui contribuait encore à leur sûreté, c'était la protection des Romains, dont ils cultivaient l'amitié avec autant de zèle et de fidélité que les Marseillais, ne différant d'eux que pour la puissance. Aussi reçurent-ils le consul et son armée avec beaucoup d'empressement et de joie.

Liv. lib. 34, cap. 10.

M. Helvius, qui avait défait les Celtibériens dans l'Espagne ultérieure, et pris la ville d'Illiturgis [1], étant retourné à Rome, reçut l'honneur du petit triomphe; et Q. Minucius, qui avait commandé dans l'Espagne citérieure, fut honoré du grand triomphe.

Ruse de Caton. Liv. lib. 34, cap. 11-13. Frontin. l. 4, cap. 7.

Pendant que le consul était campé assez près d'Empories, des ambassadeurs du prince des Illergètes vinrent le trouver, accompagnés de son fils, « pour lui demander « du secours contre les rebelles, sans quoi ils n'étaient « pas en état de leur résister. Ils lui représentèrent que « cinq mille hommes suffiraient pour défendre le pays, « et que l'ennemi ne les verrait pas plus tôt paraître « qu'il se retirerait. Caton répondit qu'il était touché « du péril et des inquiétudes de ce prince; mais qu'ayant « dans son voisinage un si grand nombre d'ennemis avec « lesquels il était tous les jours à la veille d'en venir « aux mains, il ne pouvait, sans s'exposer à un danger « manifeste, affaiblir son armée en la partageant ». Les députés, ayant entendu ce discours, se prosternèrent aux pieds du consul, « le conjurant de ne pas aban- « donner leur pays dans le triste état où il se trouvait

[1] On distingue deux villes de ce nom, l'une dans la Tarragonaise, l'autre dans la Bétique. = Cette dernière était située sur le *Bétis*, près de la ville actuelle d'Andujar. — L.

« réduit : car que deviendraient-ils, s'ils étaient rejetés « par les Romains? qu'ils n'avaient point d'autres al- « liés qu'eux, point d'autre ressource dans tout l'univers : « qu'ils auraient pu se mettre à couvert du malheur qui « allait les accabler, s'ils avaient voulu manquer de fidé- « lité et se soulever avec les autres; mais qu'ils avaient « méprisé toutes les menaces de leurs voisins, dans « l'espérance que les Romains seraient assez puissants « pour les défendre; que si, contre leur attente, ils se « voyaient abandonnés, et que le consul fût inexorable « à leurs prières, ils prenaient les dieux et les hommes « à témoin que c'était malgré eux qu'ils entreraient dans « la révolte des autres peuples d'Espagne, et que, si « c'était une nécessité pour eux de périr, du moins ils « ne périraient pas seuls ».

Caton les renvoya ce jour-là sans aucune réponse. Il se trouva agité toute la nuit de deux pensées également inquiétantes. Il aurait bien voulu ne pas abandonner ses alliés, et en même temps il aurait souhaité ne point partager ses troupes. Il voyait de part et d'autre de grands inconvénients. Enfin il prit un parti peu conforme à la sincérité, mais utile pour ses vues. Il répondit le lendemain aux députés que, quoiqu'il craignît de s'affaiblir en prêtant aux autres une partie de ses troupes, cependant il avait plus d'égard au péril qui les menaçait qu'à la situation où il se trouvait lui-même. Il fait avertir le tiers des soldats de chaque cohorte de faire cuire des vivres et de les porter dans les vaisseaux, et les capitaines des vaisseaux de se tenir prêts à partir trois jours après. Ayant donné ces ordres, il renvoya deux des ambassadeurs pour en avertir le roi des Illergètes, et retint auprès de lui le fils de ce

prince, en le comblant d'amitié et de présents. Il ne laissa point partir les ambassadeurs qu'ils n'eussent vu les soldats embarqués.

Tout cela n'était qu'une feinte et une ruse. Caton, ne pouvant fournir actuellement aux alliés le renfort de troupes qu'ils demandaient, avait imaginé ce moyen de leur en donner au moins l'espérance. Il savait que souvent [1], surtout dans la guerre, l'apparence produit le même effet que la réalité même; et que la seule idée d'un secours que l'on n'a point encore, mais sur lequel on croit devoir compter sûrement, suffit pour inspirer des sentiments de confiance et de hardiesse. En effet, cette nouvelle, annoncée dans le pays comme indubitable, persuada non-seulement aux Illergètes, mais encore aux ennemis, que le secours des Romains était près d'arriver, et les rebelles se retirèrent sur-le-champ.

Victoire remportée par Caton sur les Espagnols près de la ville d'Empories. Liv. lib 34, cap. 13-16.

Comme la saison permettait de se mettre en campagne et d'agir, Caton alla camper à mille pas d'Empories; et de là, en laissant toujours une partie de ses soldats dans son camp pour le garder, il envoyait le reste piller les terres des ennemis, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Ils firent si bonne guerre, que les Espagnols n'osaient plus sortir de leurs forteresses. Quand il se fut suffisamment assuré de la disposition de ses soldats et de celle des ennemis, il assembla ses troupes, et leur dit « que jusque-là elles s'étaient con-« tentées de piller les ennemis, qu'il s'agissait mainte-« nant de les combattre, et de s'enrichir, non plus des

[1] « Sociis spem pro re ostentandam censet. Sæpè vana pro veris, maximè in bello, valuisse; et credentem se aliquid auxilii habere, perindè atque haberet, ipsâ fiduciâ, et sperando atque audendo servatum. » (Liv.)

« fruits de leurs campagnes, mais des dépouilles de « leurs villes : qu'il était honteux aux Romains qu'on « leur disputât la possession d'un pays dont ils s'étaient « vus tout récemment les maîtres ; qu'il fallait le recou- « vrer les armes à la main, et forcer ces peuples, qui « savaient mieux se soulever avec témérité que soutenir « la guerre avec constance, à reprendre le joug qu'ils « avaient secoué ». Les voyant tous pleins d'ardeur, il leur déclara que, dès la nuit suivante, il les conduirait au camp des ennemis. En attendant, il leur ordonna de prendre de la nourriture et du repos.

Après avoir consulté les auspices, il partit au milieu de la nuit pour s'emparer du poste qu'il avait en vue avant que les ennemis s'en aperçussent, et fit passer ses troupes au-delà et derrière le camp des ennemis. Son dessein était, comme il le déclara à ses soldats, de les mettre dans la nécessité de vaincre, ne leur laissant d'autre ressource que le courage. Quand le jour parut, après avoir mis ses troupes en bataille, il envoya trois cohortes jusqu'au pied des retranchements de l'ennemi. Ces barbares, étonnés de voir l'armée romaine à leur dos, courent aux armes. Les trois cohortes se retirèrent promptement comme elles en avaient reçu l'ordre, pour engager les Espagnols, par cette fuite simulée, à sortir de leurs retranchements, et cela arriva en effet. Pendant qu'ils s'agitent et se donnent beaucoup de mouvement pour se mettre en bataille, Caton, qui avait eu le temps de ranger les siens dans le meilleur ordre, fond sur eux avant qu'ils aient pu prendre leurs postes. Il fit d'abord avancer contre eux la cavalerie des deux ailes; mais celle de la droite ayant été sur-le-champ repoussée, et s'enfuyant, commençait à

jeter le désordre dans l'infanterie même. Alors le consul ordonna à deux cohortes choisies de passer derrière l'aile droite des ennemis, et de se montrer à leur dos avant que l'infanterie en vînt aux mains de part et d'autre. Ce mouvement jeta d'abord la terreur parmi les Espagnols, qui se voyaient en même temps attaqués de front et par-derrière; mais néanmoins ils firent une vigoureuse résistance. Après avoir épuisé leurs traits et leurs javelots, ils en vinrent aux mains, et le combat recommença avec une nouvelle ardeur. Caton, s'apercevant que les siens commençaient à se lasser, fit avancer quelques cohortes de réserve pour les soutenir et les ranimer. Comme c'étaient des soldats encore tout frais, et qui attendaient le signal avec impatience, ils avaient un grand avantage sur des troupes épuisées de fatigue par un combat qui avait déja duré long-temps. Ainsi rangés en pointe, ils enfoncent les Espagnols, les font plier, et enfin les mettent entièrement en déroute; en sorte que, s'étant dispersés dans la campagne, ils tâchaient de regagner leur camp.

Caton, les voyant dans un tel désordre, donne ordre à la seconde légion, qu'il avait laissée au corps de réserve, de marcher de pied ferme au camp des ennemis pour y donner l'assaut. Les vainqueurs en avaient déja commencé l'attaque. Le consul, qui était attentif à tout, voyant moins d'ennemis à la porte qui était à sa gauche, y court à la tête des princes et des hastaires de la seconde légion. Ceux qui défendaient cette porte ne purent résister à la vigueur avec laquelle elle fut attaquée; et les autres, voyant que les Romains étaient entrés dans leurs lignes, et qu'ils allaient être maîtres de leur camp, commencèrent à jeter par terre leurs

drapeaux et leurs armes, et coururent aux portes opposées pour se sauver. Mais, comme elles étaient trop étroites pour recevoir la foule de ceux qui s'y jetaient, les soldats de la seconde légion tombent sur eux et en font un grand carnage, tandis que les autres pillent le camp. Tite-Live dit qu'un historien (c'est Valérius Antias) assurait qu'il était resté ce jour-là quarante mille Espagnols sur la place; mais le même Tite-Live, en plus d'un endroit, accuse cet écrivain d'être sujet à exagérer, et même à mentir : et Caton[1], qui certainement n'était pas soupçonné d'affaiblir ses avantages, s'était contenté de dire qu'il y avait eu beaucoup d'ennemis de tués, sans en marquer le nombre.

Les peuples, après cette victoire, vinrent de plusieurs côtés reconnaître la puissance des Romains; et lorsque Caton arriva à Tarragone, toute la partie de l'Espagne située en-deçà de l'Èbre, et appelée pour cette raison *citérieure*, paraissait entièrement domptée.

Catou désarme tous les peuples en deçà de l'Ebre, et fait abattre toutes les murailles des villes. Liv. lib. 34, cap. 17, 18. Appian. de Bell. hisp. pag. 277.

Les corps l'étaient, mais non les cœurs; ce qui parut par les révoltes réitérées de certains peuples, lesquels, après s'être soumis, reprenaient les armes dès que le consul était éloigné. Caton, craignant que les autres n'en fissent autant, prit le parti de désarmer tous les Espagnols qui habitaient en deçà de l'Èbre. Ces nations féroces, pour qui ce n'était pas vivre que de vivre sans manier les armes, furent si sensibles à cet affront, que plusieurs se donnèrent volontairement la mort. Le consul, averti de cette résolution désespérée, fit appeler les sénateurs de toutes les villes, et, les ayant assemblés : « Il est plus de votre intérêt que du nôtre,

[1] « Cato ipse, haud sanè detrectator laudum suarum, » etc.

« leur dit-il, que vous demeuriez paisibles et soumis, « puisque toutes vos révoltes ont toujours causé plus de « malheurs à vos peuples que de peine à nos armées. « Le seul moyen que je trouve d'arrêter vos soulève- « ments, c'est de vous mettre dans l'impossibilité de « vous soulever. Mon dessein est d'employer la voie la « plus douce pour vous réduire à cette heureuse néces- « sité. C'est à vous de m'aider en cela de vos conseils. « Je suis disposé à suivre celui que vous me donnerez, « préférablement à tout autre. » Voyant qu'ils demeuraient dans le silence : « Je vous donne, dit-il, quelques « jours pour faire là-dessus vos réflexions. » Comme à une seconde assemblée ils ne lui donnaient pas plus de réponse, il prit son parti par lui-même; et, les retenant, selon toute apparence auprès de lui, il envoya dans toutes les villes du pays des courriers qui devaient, dans un même jour et à une même heure, remettre entre les mains des anciens des lettres de la part du consul. Elles portaient ordre de détruire dans le jour même toutes leurs fortifications, avec menaces de réduire en captivité ceux qui n'obéiraient pas sur-le-champ. Dans l'incertitude où chaque ville était si de pareils ordres avaient été signifiés aux autres, ou s'ils n'étaient que pour elle seule, et dans l'impossibilité où elles se trouvaient toutes de prendre conseil et de concerter ensemble, elles se déterminèrent à obéir; et l'ordre fut exécuté en un même jour par la plupart des peuples. Dès que Caton en eut été informé, il partit pour soumettre ce qui restait de rebelles, et en vint facilement à bout.

Dans la disposition à la révolte où étaient presque tous les peuples, parce qu'après avoir goûté la douceur

de la liberté, tout joug leur était devenu insupportable, Caton se crut obligé, pour le bien même de la province, de leur ôter toute ressource et tout moyen de résistance. On reconnut en effet que, pour peu que l'on eût tardé, le soulèvement serait devenu général; et l'on vit dans cette occasion de quel prix est l'habileté d'un général. Le consul [1], en qui les lumières de l'esprit égalaient la fermeté du courage, voyait et examinait tout par ses yeux, et donnait une attention entière aux entreprises importantes, sans négliger les moindres affaires. Il ne se contentait pas de prévoir ce qu'il convenait de faire, et de donner ensuite ses ordres aux officiers subalternes, il exécutait la plus grande partie de ses projets par lui-même. Il n'y avait personne, dans toute l'armée, de qui il exigeât plus de peine et de fatigue qu'il ne s'en imposait à lui-même, prenant toujours pour son partage ce qu'il y avait de plus pénible. Il se piquait de ne le point céder au moindre des soldats, pour la frugalité, le travail, les veilles. Enfin il n'avait rien dans l'armée qui lui fût particulier et le distinguât des autres, que l'honneur du commandement.

Éloge de Caton.

Le préteur P. Manlius, qui avait été donné à Caton pour second et pour aide, faisait la guerre contre les Turdétans, qui, soutenus de dix mille Celtibériens, lui donnaient bien des affaires. Il en écrivit au consul, et lui demanda du secours. Caton y marcha aussitôt. Ne

Caton va dans la Turdétanie au secours du préteur. Liv. lib. 34, cap. 19, 20.

[1] « In consule ea vis animi atque ingenii fuit, ut omnia maxima minimaque per se adiret atque ageret: nec cogitaret modò imperaretque quæ in rem essent, sed pleraque ipse per se transigeret; nec in quemquam omnium gravius severiusque, quàm in semetipsum, imperium exerceret; parcimoniâ, et vigiliis, et labore, cum ultimis militum certaret; nec quidquam in exercitu suo præcipui, præter honorem atque imperium haberet. »

pouvant attirer les ennemis au combat, il s'avança dans un pays qui n'avait point encore ressenti les malheurs de la guerre, et il y mit tout à feu et à sang. Après quelques autres expéditions, ayant laissé au préteur la plus grande partie de son armée, il ne retint avec lui que sept cohortes, avec lesquelles il retourna du côté de l'Ebre, où il soumit de nouveau quelques peuples qui s'étaient soulevés en son absence.

Triomphe de Caton. Liv. lib. 34, cap. 46.

Caton, étant retourné à Rome, y reçut l'honneur du triomphe. C'était l'année de Rome 558.

Il y eut encore, les années suivantes, quelques mouvements dans l'Espagne, mais il ne s'y passa rien de considérable.

§ II. *Contestations dans Rome au sujet de la loi Oppia. Discours du consul Caton en faveur de cette loi. Discours du tribun Valère contre la loi. Elle est abrogée. Printemps sacré. Places distinguées pour les sénateurs dans les jeux. Rumeur qu'excite la distinction des places accordées aux sénateurs dans les spectacles. Règlement contre l'usure. Ambassade des Rhodiens vers Antiochus, roi de Syrie. Réponse des commissaires de Rome aux ambassadeurs d'Antiochus. Ambassade des Romains vers ce prince. Retour des dix commissaires à Rome. Ils marquent qu'il faut se préparer à la guerre contre Antiochus. Annibal devient suspect aux Romains. Ambassadeurs envoyés de Rome à Carthage. Annibal sort de Carthage et se sauve. Il va trouver Antiochus à Éphèse. Discours d'un philosophe en présence d'Annibal. Conférence entre Quintius et les ambassadeurs*

d'Antiochus sans effet. Antiochus prend des mesures avec Annibal pour faire utilement la guerre aux Romains. Contestation entre Masinissa et les Carthaginois laissée indécise par les députés de Rome. Clôture du lustre. Forte brigue pour le consulat. Le crédit de Quintius l'emporte sur celui de Scipion l'Africain.

L. VALÉRIUS FLACCUS.
M. PORCIUS CATO.

An. R. 557.
Av. J.C. 195.

J'ai différé jusqu'ici à parler de la célèbre contestation qui s'éleva, sous le consulat de Caton, au sujet des bijoux et de la parure des dames romaines, à laquelle ce consul eut une grande part.

Contestation à Rome au sujet de la loi Oppia. Liv. lib. 34, cap. 1.

Dans l'intervalle entre deux guerres importantes, dont l'une (contre Philippe) était à peine terminée, et l'autre (contre Antiochus) était sur le point d'éclater, survint à Rome une querelle sur un objet peu considérable en soi, mais qui ne laissa pas d'échauffer beaucoup les esprits. M. Fundanius et L. Valérius, tribuns du peuple, proposèrent la cassation de la loi Oppia. Elle avait été établie sous le consulat de Q. Fabius et de Ti. Sempronius, dans le plus grand feu de la guerre d'Annibal, et peu après la bataille de Cannes, si funeste à la république. Cette loi défendait aux dames romaines « d'employer plus d'une demi-once d'or à leur usage, « de porter des habits de diverses couleurs, et de se « faire voiturer à Rome, ou à mille pas à la ronde, « dans un char attelé de chevaux, si ce n'était à l'oc- « casion des sacrifices publics. » Deux autres tribuns du peuple, de la famille des Junius Brutus, prenaient

la défense de la loi, et déclaraient qu'ils ne souffriraient pas qu'elle fût abrogée.

Il est bon, pour l'honneur des dames, par rapport à la question dont il s'agit ici, de se souvenir que dès les premiers temps elles avaient un grand zèle pour le bien public et peu d'attachement à leurs bijoux, puisqu'elles portèrent tout leur or et tous leurs ornements au trésor pour servir à l'accomplissement d'un vœu fait par Camille à l'occasion de la prise de Véies. Le sénat ne laissa point une si pieuse et si généreuse libéralité sans récompense, et accorda aux dames de se faire conduire aux sacrifices dans un char distingué et plus honorable, *pilento;* et en toute occasion, jour de fête ou non fête, dans un char plus commun, *carpento.* Il est étonnant que dans les discours qui vont suivre on n'ait point rappelé le souvenir de ce fait, qui y a tant de rapport.

Liv. lib. 5, cap. 25.

Il y a beaucoup d'apparence que la loi Oppia, dont Tite-Live n'a point rapporté l'établissement dans son lieu, était demeurée sans exécution quant au premier article qui regarde l'or, puisque, quelques années après la bataille de Cannes, dans un temps où la république, manquant absolument de fonds, fit porter au trésor public tout l'or et l'argent des citoyens, on laissa aux dames une once d'or pour employer à leur parure. Elles n'étaient donc pas alors réduites à l'unique demi-once que la loi Oppia leur permettait. Après ces observations, je reviens au récit du fait.

Liv. lib. 26, cap. 36.

Plusieurs des principaux de la ville se joignirent aux tribuns dans cette dispute, les uns en faveur de la loi, les autres contre. Le Capitole était rempli d'une foule de gens du peuple, partagés de sentiments aussi-bien

que les riches. Les dames, persuadées qu'elles ne devaient point s'astreindre aux règles ordinaires de la bienséance dans une affaire où elles étaient personnellement et si vivement intéressées, se répandaient dans les rues, et assiégeaient tous les passages qui conduisaient à la place publique, priant tous ceux qui descendaient pour s'y rendre, de vouloir bien, dans un temps où la république rentrait dans son premier état de prospérité, et où la fortune des particuliers augmentait de jour en jour, permettre aux dames de reprendre aussi leurs anciens ornements. Elles allèrent jusqu'à s'adresser aux consuls, aux préteurs et aux autres magistrats, pour les conjurer de leur être favorables.

Discours du consul Caton en faveur de la loi Oppia. Liv. lib. 34, cap. 2-4.

M. Porcius Caton, l'un des consuls, inexorable et sourd à toutes leurs prières, parla ainsi en faveur de la loi dont on proposait la cassation. « Si chacun « de nous, messieurs, avait su conserver son autorité « dans sa maison et se faire rendre par sa femme l'o- « béissance qui lui est due, nous serions moins em- « barrassés aujourd'hui à les contenir toutes dans le « devoir. Mais, parce que nous nous sommes laissé « donner la loi chez nous, ce sexe impérieux veut nous « l'imposer jusque dans la place publique; et, après « nous avoir vaincus chacun en particulier, elles espè- « rent nous dompter tous ensemble et de compagnie. « Ignorons-nous qu'il n'y a rien de plus dangereux que « de permettre aux dames de tenir des assemblées par- « ticulières et de former entre elles des brigues et des « cabales? Qu'est donc devenue cette ancienne modestie « et retenue qui régnait parmi le sexe? Pour moi, je « vous avoue que ce n'a pas été sans rougir que j'ai « passé à travers cette foule de femmes pour arriver

« dans la place publique. Si je n'avais pas été arrêté « par le respect que j'ai pour chacune en particulier « plus que pour toutes en général, et que je n'eusse « pas voulu leur épargner la honte de se voir apo- « strophées par un consul, je leur aurais assurément « adressé la parole : N'avez-vous point de honte, mes- « dames, leur aurais-je dit, de courir ainsi de rue en « rue, d'assiéger les chemins et les passages, d'adresser « vos prières et de faire la cour à des hommes qui ne « sont point vos maris? Cette grace même dont il s'agit, « ne pouviez-vous pas la demander à vos maris dans le « secret de vos maisons? Êtes-vous donc plus libérales « de caresses en public qu'en particulier, et envers des « étrangers qu'à l'égard de ceux à qui seuls vous devez « et votre amour et les marques qui le témoignent? « Mais, pour mieux dire, vous seriez-vous seulement « informées chez vous de ce qui se passe ici, et quelles « sont les lois que l'on casse ou que l'on établit, si vous « vous étiez renfermées dans les bornes que la pudeur « prescrit à votre sexe? Nos ancêtres n'ont pas permis « aux femmes de traiter aucune affaire, même particu- « lière, sans être autorisées, et les ont toujours tenues « sous le pouvoir de leurs pères, de leurs frères, ou « de leurs maris. Et bientôt, si les dieux n'y mettent « ordre, nous les verrons prendre part au gouverne- « ment de l'état.

« Ne croyez pas, messieurs, que leur unique but « soit de recouvrer les avantages que la loi Oppia leur « a retranchés. Elles aspirent à une liberté, ou, pour « parler plus juste, à une licence sans bornes. Vous sa- « vez par combien de lois, comme par autant de freins, « nos ancêtres les ont soumises à leurs maris, et com-

« bien nous avons de peine encore, malgré tous ces « liens, à les retenir dans le devoir et dans l'obéissance. « Si elles viennent à bout de rompre ces liens les uns « après les autres, il ne vous sera plus possible de les « supporter. Dès qu'elles vous seront devenues égales, « elles se croiront en droit de vous dominer.

« Mais, dira-t-on, tout ce qu'elles demandent, c'est « que l'on ne leur impose point une nouvelle servitude; « ce n'est point à la justice qu'elles prétendent se sous- « traire, mais à un esclavage qu'on leur impose injus- « tement. Non, messieurs, elles ne bornent point là « leurs prétentions : en vous forçant d'abroger une loi « dont vous avez reconnu l'utilité par l'expérience de « tant d'années, elles veulent donner atteinte à toutes « les autres. Il n'en est point qui soit également com- « mode pour tous [1]; et tout ce que l'on se propose quand « on en établit quelqu'une, c'est qu'elle soit utile au « plus grand nombre des citoyens et à la république en « général. Si ceux à qui une loi déplaira ont la liberté « de la faire abolir, à quoi servira que le peuple fasse « des règlements pour être cassés par ceux contre qui « ils auront été faits?

« Mais, après tout, quel est donc l'important objet « qui alarme si fort aujourd'hui les dames, et qui les « fait courir dans les places tout éperdues, et se mêler « presque dans les assemblées du peuple romain? Vien- « nent-elles demander qu'on rachète leurs pères, leurs « maris, leurs enfants ou leurs frères, devenus prison- « niers d'Annibal? Graces aux dieux, la république est « à couvert de ces calamités, et nous espérons qu'elle

[1] « Nulla lex satis commoda omnibus est : id modò quæritur, si majori parti, et in summam prodest. »

« le sera toujours. Mais cependant, quand le cas est « arrivé, vous avez été sourds à de pareilles prières, « quelque légitimes qu'elles fussent. Si ce n'est pas la « tendresse pour leurs proches, c'est peut-être un motif « de religion qui les assemble, pour aller recevoir la « mère des dieux tout fraîchement arrivée de Pessinonte « en Phrygie ? Car enfin je souhaiterais qu'elles pussent « donner quelque raison spécieuse de leur soulèvement. « Écoutons-les parler elles-mêmes, messieurs. Nous « demandons, disent-elles, qu'il nous soit libre de pa- « raître à vos yeux tout éclatantes d'or et de pourpre; « de passer par la ville, jours de fête et autres, portées « sur nos chars, comme triomphantes, et foulant aux « pieds la loi qui gênait notre orgueil; enfin qu'on ne « mette plus de bornes à nos dépenses ni à notre luxe. « Voilà, à proprement parler, à quoi tendent leurs « requêtes.

« Je me suis souvent plaint devant vous [1], messieurs, « du luxe des femmes et de celui des hommes, autant « des magistrats que des particuliers. Vous m'avez sou- « vent entendu dire que la république était attaquée de « deux maladies contraires, l'avarice et le luxe, deux « fléaux qui ont renversé les plus grands empires. L'état « devient plus florissant de jour en jour; il fait conti- « nuellement de nouveaux progrès; il a déja étendu sa

[1] « Sæpè me querentem de feminarum, sæpè de virorum, nec de privatorum modò, sed etiam magistratuum sumptibus audìstis; diversisque duobus vitiis, avaritiâ et luxuriâ, civitatem laborare : quæ pestes omnia magna imperia everterunt. Hæc ego, quò melior lætiorque in dies fortuna reipublicæ est, imperiumque crescit, et jam in Græciam Asiamque transcendimus, omnibus libìdinum illecebris repletas, et regias etiam attrectamus gazas; eò plus horreo, ne illæ magis res nos ceperint, quàm nos illas. »

« domination dans la Grèce et dans l'Asie, contrées « opulentes et remplies de tous les attraits qui peuvent « réveiller les passions; nous avons déja porté nos « mains jusque sur les trésors des rois : mais c'est pré- « cisément cette opulence qui m'alarme et me fait trem- « bler pour la république. Je crains que les dépouilles « des vaincus ne nous soient funestes, et que, de ravis- « seurs de tant de richesses, nous n'en devenions les « esclaves. Croyez-moi, messieurs, Marcellus, en ap- « portant dans cette ville les précieuses statues de Syra- « cuse, y a introduit de dangereux ennemis. Je n'en- « tends plus que gens qui admirent les ornements de « Corinthe et d'Athènes, et qui se moquent des statues « de terre de nos dieux, placées sur le frontispice des « temples de Rome. Pour moi, je préfère ces dieux tels « qu'ils sont à ceux des nations étrangères; car ils nous « ont été jusqu'ici favorables, et j'espère qu'ils le seront « toujours tant que nous les laisserons dans leurs pla- « ces, et que nous ne penserons point à leur en sub- « stituer d'autres.

« Du temps de nos pères, le roi Pyrrhus chargea « Cinéas, son ambassadeur à Rome, d'offrir des présents « non-seulement aux hommes, mais aux dames aussi, « pour les engager dans ses intérêts. La loi Oppia « n'était point encore établie contre le luxe et la cupi- « dité des femmes; cependant aucune d'elles n'accepta « les dons qu'on leur présentait. Quelle raison peut-on « apporter d'un si généreux refus? La même qu'avaient « eue nos ancêtres de ne point faire de loi sur cette « matière, c'est qu'il n'y avait point de luxe que l'on « fût obligé de réprimer. Comme les maladies doivent « être connues avant qu'on cherche les remèdes qui y

« conviennent, de même les passions naissent avant les « lois qui sont faites pour les dompter. Dans un temps « où les dames rejetaient la pourpre et l'or qu'on leur « offrait, il n'était pas besoin de lois pour en arrêter « l'abus. Les choses sont bien changées. Si aujourd'hui « Cinéas revenait avec ses présents, il trouverait les « femmes dans la place toutes prêtes à les recevoir.

« Pour moi, il y a des passions dont je ne comprends « pas bien quelle peut être la cause; car, comme je ne « trouverais pas étrange qu'une dame se fît une espèce « de honte et ressentît quelque indignation si elle voyait « qu'on lui défendît ce que l'on permettrait aux autres, « aussi je ne vois pas ce qui peut faire de la peine à « aucune en particulier dans une loi qui ne met nulle « différence entre elles à l'égard de la parure et de « l'ajustement. C'est une honte vicieuse et blâmable « que de rougir d'une sage économie, ou même de la « pauvreté. Mais la loi vous met à couvert de cette « honte, en prenant sur elle, par l'égalité qu'elle met « entre les riches et les pauvres, la privation des or- « nements et du faste qui vous manquent à toutes in- « distinctement.

« C'est précisément cette égalité que je ne puis souf- « frir, dit une dame riche. Pourquoi ne suis-je pas « distinguée des autres par l'or et la pourpre que je suis « en état de faire briller dans mon habillement? Pour- « quoi la pauvreté des autres est-elle cachée à l'ombre « de cette loi, en sorte que l'on peut attribuer à sa dé- « fense et non au défaut de moyens la simplicité dans « laquelle elles paraissent? Voulez-vous, messieurs, « exciter entre vos femmes une émulation de luxe qui « porte les riches à se donner des joyaux et des orne-

« ments où les autres ne puissent atteindre, et les « pauvres à faire des efforts au-dessus de leur fortune « pour éviter le mépris que leur attirerait une différence « si marquée? certes, dès qu'une fois elles auront com- « mencé à regarder comme honteux ce qui ne l'est pas, « le vice, qui seul doit les faire rougir, cessera de leur « donner de la confusion. Celle qui aura assez d'argent « par elle-même se parera à ses dépens; celle qui n'en « aura pas, en demandera à son mari. Malheureux ce « mari, soit qu'il accorde à sa femme ce qu'elle lui « demandera, soit qu'il le lui refuse, lorsqu'il la verra « recevoir d'un autre ce qu'il n'aura pas voulu lui « donner lui-même! Ne les voit-on pas déja adresser « publiquement et sans scrupule leurs prières à des « hommes qui ne sont point leurs époux, et solliciter « vivement des suffrages favorables, qu'elles obtiennent « même de quelques-uns, pendant qu'elles-mêmes sont « inexorables sur ce qui regarde leurs maris, leurs en- « fants et la fortune de leur famille? Faites-y bien ré- « flexion; sitôt que la loi ne mettra plus de bornes aux « dépenses de vos femmes, il ne vous sera pas possible « d'y en mettre jamais vous-mêmes. Et ne vous ima- « ginez pas, Romains, que les choses demeureront sur « le même pied où elles étaient avant l'établissement « de la loi. Qu'un criminel ne soit point accusé [1], ou « qu'il soit renvoyé absous, la différence est grande, « et le mal est bien plus considérable dans le second « cas. On peut dire aussi que le luxe, si on ne lui avait « livré aucune attaque, serait bien plus tolérable et

[1] « Et hominem improbum non accusari tutius est, quàm absolvi: et luxuria non mota tolerabilior esset, quàm erit nunc, ipsis vinculis, sicut fera bestia, irritata, deinde emissa. »

« moins violent qu'il ne le sera désormais, semblable « en quelque sorte à une bête féroce que les chaînes « n'ont fait qu'irriter, et qui, étant lâchée, n'en devient « que plus furieuse. Mon sentiment est, messieurs, que « vous laissiez subsister la loi Oppia sans lui donner « aucune atteinte. Quelque parti que vous preniez, je « souhaite que les dieux le fassent tourner au bien et à « la gloire de la république. »

Discours du tribun Valérius contre la loi Oppia. Liv. lib. 34, cap. 5-7.

Alors les tribuns qui avaient déclaré qu'ils s'opposeraient à l'entreprise de leurs collègues, ayant appuyé le discours de Caton de quelques raisons à peu près semblables, L. Valérius répondit à leurs objections par ce discours : « S'il ne s'était présenté que des particuliers, « soit pour attaquer, soit pour défendre la proposition « que nous faisons au peuple, j'aurais gardé le silence, « et, lorsque la matière m'aurait paru suffisamment « éclaircie par les discours de part et d'autre, je me « serais cru obligé d'attendre tranquillement vos suf- « frages ; mais, nous voyant attaqués par un consul, « homme d'ailleurs infiniment respectable par lui- « même, et qui, pour nous combattre, a non-seule- « ment employé son autorité, qui seule aurait été déja « d'un assez grand poids, mais encore un discours « travaillé et assez long, je me trouve obligé de lui « répondre.

« Après tout, sa véhémence s'est exercée beaucoup « plus à censurer la conduite des dames qu'à réfuter « notre proposition. Il s'est servi des termes odieux d'in- « trigue, de cabale, de soulèvement, en parlant de la « sollicitation et des prières que les dames emploient « pour vous engager à abolir, aujourd'hui que nous « sommes en pleine paix, et que la république est heu-

« reuse et florissante, une loi qu'on a établie contre « elles dans les conjonctures les plus tristes d'une guerre « dangereuse et sanglante. L'exagération est forte et « outrée; mais nous connaissons tous Caton pour un « orateur non-seulement plein de force [1], mais quelque- « fois même dur et outré dans ses expressions, quoique « dans le fond il ait l'esprit et le cœur doux et humain. « Car enfin qu'est-ce que les dames ont fait d'étonnant « et d'extraordinaire lorsque, dans une cause qui les « regarde, elles ont paru en public pour solliciter leurs « juges? Est-ce donc aujourd'hui pour la première fois « qu'on les y a vues paraître en grand nombre? Vos « livres des *Origines* [2] nous fournissent la preuve du « contraire. Vous nous y apprenez vous-même qu'elles « l'ont fait plusieurs fois, et toujours pour le bien de la « république. Vous me direz qu'aujourd'hui leurs motifs « sont différents. Je le sais : mais il me suffit de montrer « que la démarche dont on leur fait un crime n'est point « une chose nouvelle. Et qu'ont-elles fait, après tout? Il « faut certainement que nous soyons bien délicats et « bien dédaigneux [3], si nous nous trouvons offensés des « prières des dames les plus distinguées de la ville, pen- « dant que les maîtres écoutent patiemment celles de « leurs esclaves.

« Je viens maintenant au point précis de la question, « sur quoi le consul a prétendu, premièrement qu'on « ne devait abolir aucune loi; et, en second lieu, que

[1] « Et M. Catonem oratorem non solùm gravem, sed interdùm etiam trucem esse scimus omnes, quum ingenio sit mitis. »

[2] C'est une histoire composée par Caton, dont les premiers livres traitaient de l'origine et de la fondation de chaque ville d'Italie.

[3] « Superbas, medius fidius, aures habemus, si, quum domini servorum non fastidiant preces, nos rogari ab honestis feminis indignamur. »

« la loi Oppia, établie contre le luxe des femmes, était « celle de toutes à laquelle on devait le moins donner « d'atteinte.

« Pour raisonner juste ici, il faut distinguer deux « sortes de lois. Il y en a qui ont été établies, non pour « un temps, mais pour toujours, et pour une utilité « perpétuelle et générale. Celles-là ne doivent jamais « être abrogées à moins que l'expérience n'ait fait con- « naître qu'elles étaient défectueuses, ou que quelque « changement arrivé dans l'état ne les ait rendues in- « utiles. Il y en a d'autres auxquelles on n'a eu recours « que dans de certaines conjonctures et dans des besoins « particuliers : ces dernières sont, pour ainsi dire, mor- « telles et passagères, et doivent cesser dès que les rai- « sons qui les ont exigées ne subsistent plus. Souvent la « guerre abolit les lois qui avaient été faites pendant « la paix, et la paix annule celles à qui la guerre avait « donné naissance, comme on gouverne différemment « un vaisseau dans le calme et dans la tempête.

« La date de la loi Oppia est trop récente pour n'être « pas connue de tout le monde, et l'on sait qu'elle n'a « que vingt ans d'antiquité. Si, avant cette loi, les « dames ont vécu un si grand nombre d'années sans « s'être attiré aucun reproche, doit-on appréhender « qu'après qu'elle sera abrogée, elles ne se jettent dans « la licence et le dérèglement? Je conviens que, si cette « loi avait été instituée pour réprimer le luxe des dames, « on pourrait craindre qu'après qu'elle sera cassée, elles « ne s'y livrassent avec moins de retenue encore qu'au- « paravant. Mais les circonstances mêmes dans lesquelles « on la porta font connaître évidemment ce qui y donna « lieu. Annibal était dans le cœur de l'Italie : vainqueur

« à Cannes, il avait déja réduit sous sa puissance Ta-
« rente, Arpi et Capoue; il menaçait Rome de l'assiéger
« avec son armée victorieuse. Nos alliés nous avaient
« abandonnés; nous n'avions ni soldats pour recruter
« nos armées, ni matelots pour équiper notre flotte, ni
« argent pour payer la solde à nos troupes; en un mot,
« tout nous manquait. Tous les citoyens portaient dans
« le trésor public leur or et leur argent : celui des
« veuves et des pupilles était de même employé aux
« nécessités de l'état. Peut-on s'imaginer que dans des
« conjonctures si tristes les dames se plongeassent dans
« un luxe qu'on fût obligé de réformer par une loi? Qui
« ne voit pas que ce fut la disette et la misère publique
« qui, obligeant tous les particuliers à consacrer leurs
« biens aux besoins pressants de l'état, établit cette loi
« pour n'être observée qu'autant de temps que le de-
« manderaient les raisons qui l'avaient fait établir? »

« Quoi! toutes les compagnies, tous les ordres, tous
« les particuliers même, se ressentiront des prospérités
« de l'empire, et nos femmes seront les seules qui ne
« goûteront point le fruit de la paix et de la tranquillité
« publique! Nous porterons la pourpre dans les magis-
« tratures et dans les sacerdoces, nos enfants en feront
« leur ornement, nous en permettrons l'usage aux ma-
« gistrats des colonies et des villes municipales, et à
« beaucoup d'autres officiers d'un rang encore plus bas;
« les dames romaines seront les seules à qui la pourpre
« sera interdite! Nous pourrons nous en faire des ameu-
« blements, et nos femmes ne pourront pas en avoir un
« mantelet!

« Encore, par rapport à la pourpre, qui s'altère et
« se consume par l'usage, je conçois un prétexte, in-

« juste sans doute, mais néanmoins coloré de quelque « apparence, dont vous pouvez couvrir la dureté de « votre refus. Mais ce prétexte même vous manque à « l'égard de l'or, sur lequel, à la façon près, il n'y a « rien à perdre. Bien loin que l'usage de ce précieux « métal permis aux dames soit ruineux, c'est une res- « source pour les besoins des familles et même de l'état, « comme vous l'avez déja éprouvé en un grand nombre « d'occasions.

« Caton disait qu'aucune dame en particulier n'avait « lieu d'être jalouse tant que les autres n'étaient pas « vêtues plus superbement qu'elle. J'en conviens; mais « toutes ensemble sont pénétrées d'indignation et cou- « vertes de honte quand elles voient les femmes des « Latins parées de ces ornements qu'on leur refuse; « quand elles les voient toutes brillantes de pourpre et « d'or, portées pompeusement par la ville sur leurs « chars, tandis qu'elles les suivent à pied, comme si « c'était dans les villes du Latium et non pas à Rome « que résidât la supériorité de la puissance et de l'em- « pire! Si une distinction si humiliante est capable de « mortifier les hommes, quelle impression croyez-vous « qu'elle doive faire sur des femmes, qui ont moins de « force d'esprit, et qui sont extrêmement sensibles aux « plus légers sujets de chagrin!

« Elles ne peuvent exercer les magistratures ni les « sacerdoces; l'avantage de vaincre, de triompher, et « d'étaler aux yeux des citoyens les dépouilles des en- « nemis n'est point pour leur sexe. La propreté, la « parure, les ajustements sont leur partage: voilà ce qui « fait leur joie et leur gloire; ce sont là leurs richesses « et leur trésor, et, si j'ose le dire, leur petit règne

« domestique. Pourquoi leur envier cette faible satis-
« faction ?

« Mais, après tout, que craignez-vous de leur part ?
« Quand la loi Oppia sera abolie, ne serez-vous pas
« toujours les maîtres de leur retrancher ce que vous
« jugerez à propos ? Dépendront-elles moins de vous en
« qualité de femmes, de filles et de sœurs ? Tant que
« leurs proches vivent, elles sont toujours dans la sujé-
« tion, et elles détestent elles-mêmes la liberté que leur
« procure la mort de leurs maris et de leurs pères. Elles
« aiment beaucoup mieux que leurs ornements dé-
« pendent de vous que de la loi ; et, de votre côté,
« vous devez les traiter comme des compagnes, et non
« comme des esclaves, et souhaiter qu'elles vous re-
« gardent comme des pères ou des époux affectionnés
« plutôt que comme des maîtres impérieux.

« Je n'ai point oublié les noms odieux de sédition et
« de révolte dont a usé le consul en parlant du concours
« des dames dans la ville. Ne voudrait-il point nous
« faire craindre que, comme fit autrefois le peuple
« irrité, elles n'aillent aujourd'hui se saisir du mont
« Sacré ou du mont Aventin ? Les femmes sont nées
« pour la soumission, et elles ne cherchent point à
« secouer le joug. C'est pour vous une raison de tra-
« vailler à l'adoucir et de les traiter avec d'autant plus
« de modération, qu'elles sont moins en état de résister
« à votre puissance. »

Après que l'on eut ainsi parlé ce jour-là pour et contre la loi, on vit le lendemain une foule de dames encore plus grande se répandre dans le public. Toutes ensemble elles allèrent assiéger les maisons des tribuns qui s'opposaient au changement qu'elles souhaitaient si

La loi Oppia est abrogée.

fort, et ne leur donnèrent point de repos qu'ils n'eussent promis de se désister : et en conséquence la loi Oppia fut abrogée sans aucune difficulté, par le suffrage de tous les tribuns ; ce qui arriva, comme nous l'avons déja dit, vingt ans après qu'elle eut été établie.

Caton, dès que cette affaire fut conclue, partit pour l'Espagne, et y fit la guerre avec les succès que nous avons rapportés ci-devant.

Je devrais passer maintenant à la guerre des Romains contre Antiochus, laquelle fera désormais notre grand objet, et qui mérite certainement toute notre attention. Mais auparavant je rapporterai quelques faits détachés du reste de l'histoire, et que j'ai réservés jusqu'ici pour ne point interrompre le fil de la narration.

An. R. 558. Av. J.C. 194.

P. CORNÉLIUS SCIPIO AFRICANUS. II.
TI. SEMPRONIUS LONGUS.

Printemps sacré. Liv. lib. 34, cap. 44.

On avait acquitté, sous les consuls M. Porcius et L. Valérius, l'an de Rome 557, le vœu du printemps sacré fait vingt-deux ans auparavant, après la bataille de Trasimène. Il se trouva quelque défaut dans la manière dont les choses s'étaient passées : on le recommença l'année suivante, 558. On déclara que le vœu du printemps sacré comprenait tous les bestiaux nés cette année pendant les deux mois de mars et d'avril.

Places distinguées pour les sénateurs dans les jeux. Liv. lib. 34, cap. 54.

Les censeurs Sex. Ælius Pætus et C. Cornélius Céthégus nomment pour prince du sénat le consul P. Scipion, qui avait déja obtenu cet honneur sous les censeurs précédents. Ces censeurs se firent aussi un grand mérite auprès du sénat par l'ordre qu'ils donnèrent aux édiles curules d'assigner aux sénateurs des places distin-

guées dans les spectacles, auxquels ils avaient assisté jusque-là confondus avec le peuple.

Discours auxquels donne lieu la distinction des places accordées aux sénateurs dans les spectacles. Liv. lib. 34, cap. 54.

Ce fut dans les jeux Romains célébrés l'an de Rome 558 que le sénat assista pour la première fois à ces spectacles, séparé d'avec le peuple. Cette nouveauté donna lieu, comme il arrive d'ordinaire, à bien des discours, et fut approuvée ou blâmée à Rome, selon les différents intérêts que chacun y prenait. Les uns disaient « qu'enfin « l'on avait accordé à l'ordre de la république le plus « auguste une distinction qui lui était due depuis long- « temps. Les autres, au contraire, publiaient que l'on « faisait honneur au sénat aux dépens du peuple; que « toutes ces différences que l'on mettait entre les ordres « de la république étaient autant d'atteintes que l'on « donnait à l'union et à la liberté : que pendant cinq « cent cinquante-huit ans tous les citoyens avaient assisté « aux spectacles, confondus les uns avec les autres; quelle « nouvelle raison pouvaient avoir, ou les sénateurs « d'éviter la compagnie des simples citoyens, ou les « riches de ne vouloir plus s'asseoir à côté des pauvres? « que c'était un nouveau genre de fierté et d'orgueil « dont on ne trouvait point d'exemple dans aucune « autre république ». Enfin l'on ajoute que Scipion l'Africain lui-même se repentit d'avoir appuyé ce changement de l'autorité du consulat : tant il est vrai que dans un état tous les changements sont odieux [1], et que l'on aime mieux s'en tenir aux anciens usages, à moins que l'on n'en ait évidemment reconnu l'abus! Cicéron remarque aussi que non-seulement les citoyens de Rome les plus sages et les mieux intentionnés désapprouvèrent

[1] « Adeò nihil motum ex antiquo probabile est : veteribus, nisi quæ usus evidenter arguit, stari malunt. » (Liv.)

cette démarche de Scipion, mais que lui-même se la reprocha souvent [1]; et il y a grande apparence qu'elle contribua beaucoup à aliéner de lui les esprits, et à changer en une espèce d'aversion et de haine cette faveur du peuple qui jusque-là s'était déclarée à son égard d'une manière si flatteuse et si brillante.

Règlement contre l'usure. Liv. lib. 34, cap. 7.

Un désordre devenu fort criant attira dans le même temps l'attention du public. L'usure avait multiplié à l'infini les dettes des citoyens. On avait fait des lois en différents temps pour en arrêter l'excès [2]; mais l'avarice avait trouvé le secret de les éluder en forçant ceux qui avaient besoin d'argent de passer les obligations des sommes qu'on leur prêtait, sous le nom de quelqu'un des alliés du nom latin, qui n'étaient pas soumis aux lois de Rome. L'usure, devenue libre par cette fraude, accablait impunément les débiteurs. Après qu'on eut examiné quels remèdes on pouvait apporter à ce mal, enfin l'on crut qu'il fallait ordonner aux alliés de venir déclarer les sommes qu'ils auraient prêtées depuis un certain jour, qui fut fixé, avec permission aux débiteurs de faire juger selon le droit romain ou selon le droit latin, à leur choix, les contestations qu'ils auraient avec leurs créanciers. Les lois romaines étaient plus rigoureuses que celles des Latins, contre l'usure. Mais ces déclarations ayant fait connaître à quel excès la fraude avait porté les dettes des citoyens, M. Sempronius, l'un des tribuns du peuple, proposa et fit recevoir une loi qui ordonnait aux alliés de se conformer,

[1] « Ille, ut dicitur, non solùm a sapientissimis hominibus qui tùm erant, verùm etiam à se ipso accusatus est quòd, quum consul esset cum Ti. Longo, passus esset tùm primùm a populari consessu senatoria subsellia separari. *Fragm. orat. pro C. Cornel.* »

[2] Ces lois sont rapportées ailleurs.

en matière de prêts faits à des Romains, à la jurisprudence qui se pratiquait à Rome.

Tacite a eu raison de dire que, malgré les sévères règlements [1] que l'on opposait de temps en temps à l'usure, l'avarice, merveilleusement féconde en ressources, trouvait toujours de nouveaux moyens de se soustraire à la rigueur des lois. En effet, l'année qui suivit le règlement dont nous venons de parler, il y eut plusieurs usuriers condamnés à de très-grosses amendes. Liv. lib. 35, cap. 11.

Nous avons remarqué, sous le consulat de C. Marcius et de Cn. Manlius II, l'an de Rome 398, que l'intérêt de l'argent prêté fut fixé à un pour cent par an, *unciarium fœnus :* dix ans après, à la moitié, *semunciarium fœnus.* Cela paraît difficile à croire : cependant tel est le sens de ces expressions latines, selon les plus habiles interprètes.

Je viens maintenant au grand objet qui va nous occuper pendant long-temps, je veux dire la guerre contre Antiochus. Celle de Macédoine avait fini fort à propos pour les Romains, qui, sans cela, auraient eu sur les bras en même temps deux puissants ennemis, Philippe et Antiochus : car il était évident que bientôt Rome serait obligée d'entrer en guerre avec le roi de Syrie, qui avançait tous les jours ses conquêtes de plus en plus dans l'Asie, et se préparait à passer en Europe, résolu de secourir Philippe qui se défendait encore, et de l'empêcher d'être écrasé par les Romains.

[1] « Multis plebiscitis obviàm itum fraudibus : quæ totiens repressæ, miras per artes rursùm oriebantur. » (Tacit. Annal. lib. 6, cap. 16.)

An. R. 555.
Av. J.C. 197.

C. CORNÉLIUS.
Q. MINUCIUS.

Ambassade des Rhodiens vers Antiochus, roi de Syrie. Liv. lib. 33, cap. 20.

Les Rhodiens, dans cette occasion, donnèrent une preuve éclatante de leur fidélité au peuple romain et de leur zèle pour le bien général de la Grèce : car, sans être effrayés de la guerre formidable qu'une démarche si hardie pouvait leur attirer, ils envoyèrent des ambassadeurs à Antiochus jusqu'à Néphélidé, promontoire de la Cilicie, pour lui déclarer que, s'il passait plus avant, ils marcheraient à sa rencontre avec leur flotte ; non qu'ils eussent aucun sujet de haine contre lui, mais pour empêcher qu'il ne se joignît à Philippe, et qu'il ne troublât les Romains dans le dessein qu'ils avaient de mettre la Grèce en liberté. Quoique la commission dont étaient chargés ces ambassadeurs fût de nature à fort irriter un monarque aussi puissant qu'était Antiochus, il retint cependant les mouvements de sa colère, et leur répondit « qu'il enverrait ses ambassa-« deurs à Rhodes avec ordre de renouveler les alliances « que lui et ses ancêtres avaient faites avec cette répu-« blique, et de l'assurer que ni elle ni ses alliés n'avaient « rien à appréhender d'un prince qui n'avait aucun des-« sein de leur nuire ; et qu'à l'égard des Romains, ce « qui prouvait qu'il n'avait point envie de rompre avec « eux, c'était l'ambassade qu'il leur avait envoyée tout « récemment, et les réponses gracieuses et honorables « que le sénat lui avait faites ». Car en effet les ambassadeurs dont il parlait étaient depuis peu arrivés de Rome où ils avaient reçu l'accueil le plus favorable, et avaient été comblés, à leur départ, de toutes les marques possibles d'amitié et de bienveillance. En quoi les

Romains, selon les règles ordinaires de la politique, s'étaient accommodés à l'état présent de leurs affaires; car ils étaient encore incertains du succès qu'aurait la guerre de Macédoine.

L. FURIUS PURPUREO. An. R. 556.
M. CLAUDIUS MARCELLUS. Av. J. C. 196.

Réponse des commissaires de Rome aux ambassadeurs d'Antiochus. Liv. lib. 33, cap. 34, 35.

Quand cette guerre fut terminée, les Romains prirent un autre ton. Dans l'audience que Quintius et les dix commissaires du sénat donnèrent en Grèce aux divers ambassadeurs des rois et des républiques, ceux du roi Antiochus furent introduits les premiers. Et sur ce qu'ils ne donnèrent, comme ils avaient fait à Rome, que des paroles en l'air sans aucune réalité, on leur déclara, non plus en termes ambigus comme auparavant, lorsque Philippe était encore à craindre, mais de la manière la plus claire et la plus positive, « qu'il eût « à abandonner la possession des villes de Grèce et « d'Asie qui avaient été soumises à Philippe ou à Pto- « lémée, et qu'il laissât en repos toutes celles qui étaient « libres : que surtout il ne passât point en Europe, ni « lui ni ses armées ». L'assemblée ayant été congédiée, trois de ces commissaires partirent pour se rendre auprès d'Antiochus.

Ambassade des Romains vers Antiochus. Liv. lib. 33, cap. 39, 40. Polyb. l. 17, p. 769, 770. Appian. de Bell. Syr. pag. 86-89.

Ce prince avait toujours continué ses projets. Les trois commissaires et un député envoyés de Rome le trouvèrent à Lysimachie, ville de la Chersonèse de Thrace [1], occupé à la rebâtir.

Ils étaient accompagnés de quelques députés des villes grecques d'Asie. Dans les premiers entretiens qu'eut le

[1] Presqu'île de la Romanie dans la Turquie d'Europe.

roi avec les Romains, tout se passa en civilités et en témoignages d'amitié réciproque; mais, quand on commença à traiter d'affaires, les choses changèrent bien de face. L. Cornélius, qui portait la parole, demanda « qu'Antiochus rendît à Ptolémée toutes les villes de « l'Asie qu'il avait usurpées sur lui; qu'il évacuât toutes « celles qui avaient appartenu à Philippe, et dont il « s'était saisi par surprise pendant que le roi de Macé- « doine était occupé contre les Romains, n'étant pas « juste qu'il recueillît les fruits d'une guerre qui avait « coûté à ceux-ci tant de peines et de dangers; qu'il « laissât en paix les villes grecques de l'Asie qui jouis- « saient de leur liberté. Il ajouta que les Romains étaient « fort surpris qu'Antiochus eût passé en Europe avec « deux armées nombreuses de terre et de mer, et qu'il « rétablît la ville de Lysimachie, entreprise qui ne pou- « vait avoir d'autre but que de les attaquer ».

Antiochus répondit à tout cela article par article, « premièrement, que Ptolémée allait devenir son gen- « dre, et qu'il aurait satisfaction quand le mariage qui « était déja arrêté s'accomplirait; que, pour les villes « grecques qui demandaient à conserver leur liberté, « c'était de lui qu'elles devaient la tenir, et non des Ro- « mains. A l'égard de Lysimachie, il dit qu'il la rebâ- « tissait pour servir de résidence à son fils Séleucus; « que la Thrace, et la Chersonèse qui en faisait partie, « étaient à lui; qu'elles avaient été conquises sur Lysi- « maque par Séleucus Nicator, un de ses ancêtres, et « qu'il y venait comme dans son héritage. Pour l'Asie « et les villes qu'il avait prises sur Philippe, qu'il ne « savait pas sur quel titre les Romains prétendaient lui « en disputer la possession; qu'il les priait de ne pas

« plus se mêler des affaires de l'Asie que lui ne se mê-
« lait de celles de l'Italie ».

Les Romains, ayant demandé qu'on fît entrer les députés de Smyrne et de Lampsaque, on le leur permit. Ils tinrent des discours dont la liberté échauffa tellement Antiochus, qu'il s'emporta violemment, et s'écria qu'il ne s'en rapportait point sur ces affaires à l'arbitrage des Romains, mais qu'il acceptait les Rhodiens pour juges. L'assemblée se sépara en désordre : aucun des partis n'eut satisfaction, et tout prit le train d'une rupture ouverte.

L. VALÉRIUS FLACCUS. An. R. 557.
M. PORCIUS. Av. J.C. 195.

Retour des dix commissaires à Rome. Ils marquent qu'il faut se préparer à la guerre contre Antiochus. Liv. lib. 33, cap. 44.

Quand les dix commissaires envoyés pour régler les affaires de Philippe et de la Grèce furent de retour à Rome, et qu'ils eurent rendu compte de leur commission, ils avertirent le sénat « qu'il fallait s'attendre et se « préparer à une nouvelle guerre plus dangereuse en-« core que celle qui venait d'être terminée; qu'Antio-« chus était entré en Europe avec une forte armée de « terre et de mer; que, sur un faux bruit de la mort de « Ptolémée, il s'était mis en chemin pour aller s'em-« parer de l'Égypte, sans quoi la Grèce serait déja le « théâtre de la guerre : que les Étoliens, peuple natu-« rellement inquiet et remuant, et malintentionné contre « Rome, ne demeureraient pas long-temps en repos ».

Annibal devient suspect aux Romains. Liv. lib. 33, cap. 45.

Une autre affaire non moins sérieuse occupa les Romains et leur donna de justes craintes : elle regardait Annibal. Il avait été tranquille six ans à Carthage depuis la paix conclue avec les Romains, et il y avait rempli les premières places. Pendant ce temps il avait

entrepris et était venu à bout de réformer la justice et les finances. La paix et les affaires civiles étaient devenues pour lui un nouveau théâtre où il avait fait paraître d'aussi grandes qualités que celles qui nous l'ont fait admirer jusqu'ici dans la guerre, se montrant ainsi un de ces génies supérieurs nés pour exceller en tout. On peut voir le détail de ces faits dans le premier tome de l'Histoire Ancienne.

La double réforme introduite dans le gouvernement fit beaucoup crier contre Annibal. Ses ennemis ne cessaient d'écrire à Rome aux premiers de la ville et à leurs amis « qu'il avait de secrètes intelligences avec Antio-« chus, roi de Syrie; qu'il en recevait souvent des cour-« riers, et que ce prince lui avait envoyé sous main des « personnes affidées pour prendre avec lui de justes me-« sures sur la guerre qu'il méditait : que c'était un ca-« ractère féroce et indomptable [1], comme ces animaux « qu'il n'est pas possible d'apprivoiser; qu'il se plaignait « que Carthage s'amollissait dans l'oisiveté et s'endor-« mait pour ainsi dire dans l'inaction, et qu'il prétendait « que le seul bruit des armes pouvait la réveiller de son « assoupissement et lui rendre son ancienne vigueur ». Ces discours étaient écoutés à Rome; et ce qui s'était passé dans la guerre précédente, dont il avait été presque seul l'auteur et le promoteur, y donnait une grande vraisemblance.

Deputés envoyés à Carthage

Scipion s'opposa toujours fortement aux violentes résolutions que l'on voulait prendre sur ce sujet, en

[1] « Ut feras quasdam nunquam mitescere, sic immitem, implacabilem ejus viri animum esse. Marcescere otio situque civitatem, queri eum, et inertiâ sopiri (*ce mot a été substitué à* operis, *qui ne faisait aucun sens*), nec sine armorum sonitu excitari posse. » (Liv.)

représentant qu'il n'était point de la dignité du peuple romain de prêter son nom à la haine et aux accusations des ennemis d'Annibal, d'appuyer de son autorité leurs injustes passions, et de s'acharner à le poursuivre jusque dans le sein de sa patrie, comme si c'eût été trop peu pour les Romains de l'avoir vaincu dans la guerre les armes à la main. Malgré des remontrances si sages et si pleines d'humanité, le sénat nomma trois députés, et il les chargea de porter leurs plaintes à Carthage, et de demander qu'on leur livrât Annibal. Quand ils y furent arrivés, quoiqu'ils couvrissent leur voyage d'un autre prétexte, Annibal sentit bien que c'était à lui seul que l'on en voulait. Il avait coutume de dire que les Romains avaient donné la paix aux Carthaginois pour lui faire à lui seul une guerre qui ne finirait qu'avec sa vie. Il se résolut donc de céder au temps; et, après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour sa retraite, il parut une grande partie du jour dans la place publique, pour ne donner aucun soupçon. Sur le soir il sortit de la ville avec deux domestiques qui ne savaient rien de son dessein, arriva sur les bords de la mer, et se sauva dans un vaisseau qu'il avait fait préparer secrètement, déplorant le sort de sa patrie encore plus que le sien [1].

pour demander qu'on leur livre Annibal. Liv. lib. 33, cap. 47.

Annibal sort de Carthage et se sauve.

Les ambassadeurs romains, étant introduits dans le sénat de Carthage, représentèrent « qu'on était bien « informé à Rome que c'était surtout à la sollicitation « d'Annibal que Philippe avait fait la guerre au peuple « romain : qu'actuellement le même Annibal ne cessait « d'envoyer à Antiochus tantôt des lettres et tantôt des

[1] « Sæpiùs patriæ, quàm suos eventus miseratus. » (Liv.) *Gronove a substitué* suos *à* suorum.

« courriers dans la même vue, et qu'il ne se tiendrait « jamais en repos qu'il n'eût allumé le feu de la guerre « dans tout l'univers. Ils ajoutèrent que, si les Cartha- « ginois voulaient persuader au peuple romain que le « conseil public n'avait aucune part à toutes ces intri- « gues, ils ne devaient pas les laisser impunies ». Les Carthaginois répondirent, sans balancer, qu'ils étaient disposés à faire tout ce que les Romains trouveraient juste et raisonnable.

Annibal va trouver Antiochus à Éphèse. Liv. lib. 33, cap. 48.

Mais Annibal n'était plus en leur pouvoir. Il aborda à Tyr, métropole et fondatrice de Carthage, où il fut reçu comme dans une autre patrie. Après s'y être arrêté quelques jours, il partit pour Antioche, d'où le roi venait de sortir : il alla le trouver à Éphèse. L'arrivée d'un capitaine de ce mérite et de cette réputation lui fit grand plaisir, et ne contribua pas peu à le déterminer à la guerre contre les Romains ; car jusque-là il avait toujours paru incertain et flottant sur le parti qu'il devait prendre.

Discours d'un philosophe en présence d'Annibal. Cic. de Orat. n. 75.

C'est dans cette ville qu'un philosophe, qui passait pour le plus beau parleur de l'Asie (il s'appelait Phormion), eut l'imprudence de faire un long discours, en présence d'Annibal, sur les devoirs d'un général d'armée et sur les règles de l'art militaire. Tout l'auditoire fut charmé de son éloquence. Comme on pressa le Carthaginois de dire ce qu'il en pensait, choqué de la présomption d'un philosophe qui avait prétendu donner des leçons sur la guerre, à Annibal : *J'ai bien vu*[1], dit-il, *des radoteurs en ma vie, mais je n'en ai jamais vu qui égalât ce fade et importun babillard.*

[1] « Respondisse fertur, multos se deliros senes sæpè vidisse ; sed qui magis quàm Phormio deliraret, vidisse neminem. »

L. CORNÉLIUS.
Q. MINUCIUS.

An. R. 559.
Av. J.C. 193.

Du côté d'Antiochus et des Romains tout se préparait à une guerre prochaine. Il était venu à Rome des ambassadeurs de tous les peuples de la Grèce, d'une grande partie de l'Asie-Mineure et de plusieurs rois. Ils eurent une prompte et favorable audience du sénat : mais, comme l'affaire d'Antiochus était d'une longue discussion, elle fut renvoyée à Quintius et aux dix commissaires, dont quelques-uns avaient déja conféré avec le roi dans l'Asie, ou dans la ville de Lysimachie.

Conférence entre Quintius et les ambassadeurs d'Antiochus sans effet. Liv. lib. 34, cap. 57.

La dispute fut vive de part et d'autre. Les ambassadeurs du roi, sur les propositions que leur fit Quintius, marquèrent « qu'ils étaient étrangement surpris « que, leur maître les ayant envoyés simplement pour « faire alliance et amitié avec les Romains, ceux-ci « s'ingérassent de lui donner la loi, et de lui prescrire « quelles villes il pouvait garder, et quelles villes il « devait abandonner : qu'ils pouvaient en user ainsi avec « Philippe, à qui ils accordaient la paix après l'avoir « vaincu ; et non avec Antiochus, qui n'avait jamais « été en guerre avec eux ».

Quintius, loin de rien rabattre de ses premières propositions, s'expliqua encore plus précisément, et dit « qu'il avait deux partis à leur proposer, sans l'un des- « quels ils pouvaient déclarer au roi qu'il ne devait « point compter sur l'amitié des Romains. Le premier, « dit-il, c'est que, s'il ne veut pas que nous nous mêlions « de ce qui regarde l'Asie, il faut que de son côté il « renonce absolument à l'Europe. Le second, que s'il « refuse de se renfermer dans les bornes de l'Asie, et

« qu'il veuille étendre sa domination jusque dans l'Eu-
« rope, il ne doit pas trouver étrange que les Romains
« se croient aussi en droit de conserver les amis qu'ils
« avaient déja dans l'Asie, et même de s'y en faire de
« nouveaux ».

Hégésianax, qui portait la parole pour le roi, répondit « qu'il y avait une énorme différence entre ôter « à Antiochus les villes de Thrace et de Chersonèse, que « ses ancêtres avaient possédées à titre de conquête, et « fermer aux Romains l'entrée de l'Asie, où ils n'avaient « jamais possédé un pouce de terre : que le roi leur « maître voulait faire avec les Romains une amitié qui « lui fît honneur, et non un traité qui le couvrît de « confusion ».

Quintius, de concert avec ses collègues, après beaucoup de discours et de répliques, donna sa dernière réponse, en déclarant aux ambassadeurs du roi « que « les Romains persistaient dans la résolution qu'ils « avaient prise de mettre en liberté les villes grecques « de l'Asie, comme ils avaient fait celles de l'Europe : « qu'ils vissent si cette condition convenait à Antio- « chus ». Ils répondirent « qu'ils n'avaient ni la volonté, « ni le pouvoir d'accepter aucune condition qui tendît « à priver Antiochus d'une partie de ses états ». La conférence finit sans que l'on y eût rien conclu.

Dès le lendemain Quintius introduisit dans le sénat tous les ambassadeurs de la Grèce et de l'Asie, et, après leur avoir exposé ce qui avait été dit et agité de part et d'autre dans la conférence, il les chargea de faire savoir, chacun à ceux qui les avaient envoyés, « que le peuple romain était déterminé à défendre leur « liberté contre Antiochus avec le même zèle et le

« même courage qu'il avait témoigné contre Philippe, « et qu'il espérait le faire avec le même succès ». Les ambassadeurs d'Antiochus conjurèrent le sénat « de ne « rien précipiter dans une affaire de cette importance; « de laisser au roi le temps de faire ses réflexions, et « d'en faire eux-mêmes de leur côté avant que de « prendre une résolution qui allait troubler le repos de « l'univers ». Il ne fut encore rien décidé : et l'on députa vers le roi les mêmes ambassadeurs qui avaient déja conféré avec lui à Lysimachie, savoir, Sulpicius, Villius, Ælius.

Antiochus prend des mesures avec Annibal pour faire utilement la guerre aux Romains. Liv. lib. 34, cap. 60.

A peine furent-ils partis que des ambassadeurs carthaginois arrivèrent à Rome, et donnèrent avis au sénat qu'Antiochus, excité par Annibal, se préparait certainement à faire la guerre. Cette nouvelle donna de l'inquiétude aux Romains, et leur fit craindre que les Carthaginois aussi, entraînés par l'exemple de leur premier citoyen, ne reprissent les armes. Annibal, comme on l'a déja dit, s'était retiré auprès d'Antiochus. Ce prince le reçut avec beaucoup de bienveillance et de distinction, lui témoigna toute l'estime et lui fit tous les honneurs possibles, comme à un capitaine d'un rare mérite, qui pouvait, par ses conseils et par la réputation seule de son nom, lui être d'un grand secours dans le dessein qu'il projetait. L'avis d'Annibal dès-lors, et il persista toujours dans le même sentiment, fut « qu'il fallait porter la guerre dans l'Italie : que par « ce moyen le pays ennemi leur fournirait des troupes « et des vivres : que si ce pays demeurait tranquille, « et qu'on laissât aux Romains la liberté de faire la « guerre au-dehors, il n'y avait point de peuple, ni de « roi, qui fût capable de leur résister; en un mot, que

« Rome ne pouvait être vaincue que dans Rome même ». Il ne demandait que cent galères, dix mille hommes de pied et mille chevaux. Il assurait « qu'avec cette flotte « il irait d'abord en Afrique, où il espérait engager les « Carthaginois à se joindre à lui; et que, s'il n'y réussis- « sait pas, il irait droit en Italie, où il trouverait le « moyen de susciter bien des affaires aux Romains : « qu'il fallait que le roi passât en Europe avec le reste « de ses troupes, et qu'il s'arrêtât dans quelque endroit « de la Grèce sans se transporter encore dans l'Italie, « mais se tenant toujours prêt à y passer, et donnant « ainsi aux Romains des alarmes continuelles ». Le roi d'abord goûta extrêmement ce projet; et c'était, sans contestation, le meilleur parti que l'on pût prendre.

Annibal tâche inutilement de soulever ses compatriotes contres les Romains. Liv. lib. 34, cap. 61.

Annibal crut devoir prévenir et préparer les amis qu'il avait à Carthage pour les mieux faire entrer dans ses desseins. Outre que des lettres sont peu sûres, elles ne peuvent s'expliquer suffisamment, ni entrer dans un assez grand détail. Il envoie donc un homme de confiance, et lui donne ses instructions. Il s'appelait Ariston, et était de Tyr. A peine est-il arrivé à Carthage qu'on se doute du sujet qui l'y amène. On l'épie, on le fait suivre, enfin l'on prend des mesures pour l'arrêter. Mais il les prévient, et se sauve de nuit, après avoir fait afficher, au-dessus du tribunal même sur lequel le magistrat venait tous les jours s'asseoir, un placard où étaient écrites en gros caractères ces paroles : *Les ordres dont on a chargé Ariston ne s'adressent à aucun citoyen en particulier, mais à tous les sénateurs en général.* Le sénat jugea à propos d'envoyer des ambassadeurs à Rome pour informer les consuls et le sénat de ce qui s'était passé à cette occa-

sion, et en même temps pour se plaindre des injures que la république de Carthage recevait de Masinissa.

Ce prince avait aussi envoyé ses ambassadeurs à Rome. Ainsi le sénat, après avoir entendu les raisons des parties, nomma des députés, à la tête desquels était Scipion l'Africain, pour aller terminer l'affaire sur les lieux. Il s'agissait d'un pays nommé Empories, qui est situé autour de la petite Syrte. Cette contrée était extrêmement fertile : la seule ville de Leptis payait aux Carthaginois un talent de tribut par jour (mille écus). Les députés revinrent sans avoir rien prononcé, regardant sans doute cette indécision comme plus convenable à la situation présente des affaires, qu'un jugement qui n'aurait pas manqué de mécontenter les uns ou les autres. Pourquoi donc le sénat s'était-il rendu arbitre du différend, et pourquoi avait-il pris la qualité de juge? Une telle politique ne lui fait pas d'honneur. Cette respectable compagnie commençait à tenir peu sincèrement aux règles d'une exacte justice quand l'intérêt de l'état s'y opposait; et elle s'accoutumait à n'être plus aussi scrupuleuse sur ce point qu'elle avait été dans les commencements.

Contestation entre Masinissa et les Carthaginois laissée indécise. Liv. lib. 34, cap. 62.

C. Cornélius Céthégus, l'un des deux censeurs, ferma le lustre. Le nombre des citoyens se trouva monter à deux cent[1] quarante-trois mille sept cent quatre.

Clôture du lustre. Liv. lib. 35, cap. 9.

Cette même année les mouvements entre les candidats pour parvenir au consulat furent plus vifs et plus animés que jamais : les personnages les plus distingués et les plus puissants dans les deux ordres se mirent sur les rangs. Mais ceux qui attiraient le plus les yeux

Forte brigue pour le consulat. Le crédit de Quintius l'emporte sur celui de Scipion l'Africain.

[1] Le texte de Tite-Live porte *cent;* mais il est visible par les lustres précédent et suivant, que c'est une faute.

Liv. lib. 35, cap. 10.

et l'attention des citoyens, étaient L. Quintius Flaminius, qui avait commandé la flotte dans la Grèce, et P. Cornélius Scipion Nasica, fils de ce Cnéus qui avait fait de si grandes actions en Espagne. Ils étaient tous deux de race patricienne. Ce qui partageait le plus entre eux les suffrages, c'était le crédit et la faveur de leurs frères (*fratres* [1]), les deux plus grands généraux de leur temps. Scipion l'Africain avait acquis une gloire plus brillante, mais par cette raison même il était plus exposé à l'envie : la réputation de Quintius était plus récente, il avait triomphé cette même année. A quoi l'on peut ajouter que le premier avait toujours été sous les yeux des citoyens depuis dix ans, assiduité qui affaiblit ordinairement la considération que l'on a pour les grands hommes, comme Cicéron [2] le fait remarquer en plaidant pour Muréna. D'ailleurs, depuis qu'il avait vaincu Annibal, le peuple lui avait déféré un second consulat et la censure. Une dernière raison, que Tite-Live ne touche pas néanmoins, pouvait avoir beaucoup aliéné de lui les plébéiens; c'était le nouvel usage introduit sous son second consulat, et autorisé par lui, de donner aux sénateurs des places distinguées dans les spectacles. La faveur, le crédit de Quintius, avait encore toute la force de la nouveauté; le temps n'en avait point flétri, pour ainsi dire, la fleur et l'éclat. Depuis son triomphe il n'avait rien demandé, ni reçu aucune récompense. Il faisait remarquer au peuple, qu'il sollicitait, non pour un cousin, mais pour un frère, qui

[1] Scipion n'était que cousin-germain du candidat de ce nom. Les cousins-germains étaient appelés en latin *fratres patrueles*, et les frères propres *fratres germani*.

[2] « Ista nostra assiduitas, Servi, nescis quantùm interdùm afferat hominibus fastidii, quantùm satietatis... Utrique nostrùm desiderium nihil obfuisset. » (Pro. Mur. cap. 21.)

avait été son lieutenant et son second dans la guerre qu'il avait si glorieusement terminée, et qui avait agi contre les ennemis de la république par mer, pendant que lui-même les pressait de son côté par terre. Voilà les raisons qui donnèrent à un indigne sujet, comme il paraîtra par la suite, la préférence sur un compétiteur qui était présenté par Scipion l'Africain, son cousin-germain, par toute la famille des Scipions, dans une assemblée tenue par un consul de la maison Cornélia, dont la famille des Scipions était une branche, qui d'ailleurs avait pour lui le préjugé glorieux de tout le sénat, qui, en le chargeant de recevoir la mère des dieux dans la ville, l'avait déclaré le plus homme de bien qu'il y eût dans la république. Scipion l'Africain ne put pas même obtenir la place de consul plébéien pour C. Lélius, qu'il appuyait aussi de sa recommandation. On donna à Quintius pour collègue Cn. Domitius Ahénobarbus.

§ III. *Les Étoliens envoient des ambassadeurs à Nabis, à Philippe et à Antiochus, pour les engager à prendre les armes contre les Romains. Nabis commence la guerre. Ambassadeurs romains vers Antiochus. Conversation entre Scipion et Annibal. Entrevue de Villius avec le roi, puis avec son ministre. Antiochus tient un grand conseil sur la guerre des Romains. Annibal entre en éclaircissement avec Antiochus, et en est favorablement écouté. Retour des ambassadeurs à Rome. Députés envoyés dans la Grèce. Expédition de Philopémen contre Nabis. Thoas, député par les Étoliens vers Antiochus, le presse de passer dans*

la Grèce. Quintius détrompe les Magnètes; ils demeurent attachés plus que jamais aux Romains. Assemblée générale des Étoliens, où, malgré les remontrances de Quintius, on appelle Antiochus pour venir délivrer la Grèce. Entreprise perfide des Étoliens contre trois villes. Meurtre du tyran Nabis. Antiochus songe à passer dans la Grèce. Thoas lui inspire de la jalousie contre Annibal. Antiochus passe en Europe. Discours du prince dans l'assemblée des Étoliens. Il est déclaré généralissime. Il fait une tentative inutile sur Chalcis. Assemblée des Achéens. Discours de l'ambassadeur d'Antiochus. Discours de l'ambassadeur des Étoliens. Réponse de Quintius. Les Achéens se déclarent contre Antiochus. Ce prince se rend maître de Chalcis et de toute l'Eubée.

Les Étoliens envoient des ambassadeurs à Nabis, à Philippe et à Antiochus, pour les engager à prendre les armes contre les Romains. Liv. lib. 35, cap. 12.

Rome n'avait point alors de plus grands ennemis que les Étoliens. Thoas, actuellement leur souverain magistrat, ne cessait de les animer en leur représentant avec chaleur et emportement le mépris où ils étaient chez les Romains depuis la victoire remportée sur Philippe, à laquelle pourtant les Étoliens avaient eu la plus grande part. Ses remontrances eurent l'effet qu'il en avait espéré. Dans une assemblée générale qui se tint à Naupacte, on députa Damocrite vers Nabis, Nicandre à Philippe, et Dicéarque, frère de Thoas, à Antiochus, avec des instructions particulières pour chacun de ces princes, mais tendant toutes à un même but, c'est-à-dire à les engager également, quoique par différents motifs, à se déclarer contre les Romains.

Le premier représenta au tyran de Sparte « que les « Romains avaient entièrement énervé sa puissance en « lui ôtant les villes maritimes, puisque c'était de là « qu'il tirait ses galères, ses troupes, ses matelots « qu'enfermé presque dans ses murs il avait la douleur « de voir les Achéens dominer dans le Péloponnèse : « qu'il n'aurait jamais une occasion pareille à celle qui « se présentait actuellement de recouvrer son ancien « pouvoir : que les Romains n'avaient point d'armée « dans la Grèce : qu'il pouvait s'emparer facilement de « Gythium, qui était fort à sa bienséance ; et que la « prise d'une ville comme celle-là ne paraîtrait pas aux « Romains un sujet qui méritât de faire passer de nou- « veau leurs légions dans la Grèce ».

Nicandre avait des motifs encore plus forts pour animer Philippe, qui avait été dégradé d'un rang beaucoup plus élevé, et à qui l'on avait ôté beaucoup plus de choses qu'au tyran. « Il faisait valoir, outre cela, « l'ancienne réputation des rois de Macédoine, et l'uni- « vers conquis par leurs armes. Il ajoutait que le parti « qu'il lui proposait n'avait aucun risque pour lui ; qu'il « ne lui demandait point de se déclarer avant qu'An- « tiochus fût passé en Grèce avec son armée. Et si vous « seul, ajoutait-il, sans être secouru par Antiochus, « avez soutenu si long-temps avec vos seules forces la « guerre contre les Romains et les Étoliens unis ensem- « ble, comment les Romains vous résisteraient-ils main- « tenant que vous aurez pour alliés Antiochus et les « Étoliens ? Il n'oubliait pas la circonstance d'Annibal, « ennemi né des Romains, et qui leur avait tué plus « de généraux et de soldats qu'il ne leur en restait. »

Dicéarque prit Antiochus par d'autres endroits.

« Avant tout il lui fit sentir que, dans la guerre contre « Philippe, les Romains avaient profité de la défaite de « ce prince, mais que l'honneur de la victoire apparte- « nait tout entier aux Étoliens; qu'eux seuls leur avaient « ouvert l'entrée dans la Grèce, et qu'ils les avaient mis « en état de vaincre l'ennemi en leur prêtant leurs forces. « Il faisait un long dénombrement des troupes d'infan- « terie et de cavalerie qu'ils fourniraient au roi, aussi- « bien que des places fortes et des ports de mer dont ils « étaient maîtres. A l'égard de Philippe et de Nabis, « qui n'étaient pas là pour le démentir, il avançait, « aussi hardiment que s'il en eût été chargé de leur part, « qu'ils étaient résolus de se joindre à lui, et de saisir « la première occasion qui se présenterait de recouvrer « ce qu'ils avaient perdu dans la guerre précédente. »

Voilà quels mouvements se donnaient les Étoliens pour susciter à Rome des ennemis de tous côtés. Les deux rois néanmoins ne s'ébranlèrent point alors; et celui même qui prit dans la suite le parti qu'ils souhaitaient ne s'y déterminait que lentement.

Nabis commence la guerre. Liv. lib. 35, cap. 13.

Nabis se hâta davantage, et il envoya sur-le-champ dans toutes les places maritimes pour les porter à la révolte. Il gagna par présents plusieurs des principaux, et il se défit sous main de ceux qu'il trouvait attachés opiniâtrément au parti des Romains. Quintius, en partant de Grèce, avait chargé les Achéens de veiller à la défense des villes maritimes. Ils députèrent aussitôt au tyran pour le faire souvenir du traité qu'il avait fait avec les Romains, et pour l'exhorter à ne pas rompre une paix qu'il avait désirée et demandée avec tant d'ardeur. Ils envoyèrent en même temps du secours à Gythium que le tyran avait déja assiégé, et des am-

bassadeurs à Rome pour y donner avis de tout ce qui se passait.

Ambassadeurs romains vers Antiochus. Liv. lib. 35, cap. 13.

Antiochus ne se déclarait pas encore, mais il prenait des mesures secrètes pour le grand dessein qu'il roulait dans son esprit. J'ai dit auparavant que les Romains avaient envoyé Sulpicius, Ælius et Villius en qualité d'ambassadeurs vers ce prince. Ils avaient eu ordre de passer d'abord chez Eumène. Ils se rendirent donc à Pergame, la capitale de son royaume. Ils le trouvèrent dans un grand désir que l'on déclarât la guerre à Antiochus, parce que, comptant sa défaite assurée, il espérait en tirer de grands avantages.

Sulpicius étant demeuré malade à Pergame, Villius, qui avait appris qu'Antiochus était occupé à la guerre de Pisidie, se rendit à Éphèse, où il trouva Annibal. Il eut plusieurs entretiens avec lui, dans lesquels il tâcha, mais inutilement, de lui persuader qu'il n'avait rien à craindre de la part des Romains. Mais il réussit mieux, supposé qu'il en ait eu le dessein, à le rendre suspect au roi. En faisant au Carthaginois de fréquentes visites, en lui témoignant beaucoup d'amitié, il fit naître dans l'esprit d'Antiochus de la défiance contre lui, comme nous aurons bientôt occasion de le voir.

Conversation entre Scipion et Annibal. Liv. lib. 35, cap. 14.

Tite-Live cite des historiens qui avaient écrit que Scipion l'Africain était de cette ambassade, et que ce fut lui qui eut avec Annibal les conversations dont je viens de parler. Il en rapporte même une, d'après eux, avec un assez grand détail, et marque que, *Scipion ayant demandé à Annibal qui il jugeait qu'on dût regarder comme le plus grand des généraux*, le Carthaginois lui répondit, *que c'était Alexandre-le-Grand; parce qu'avec un petit nombre de Macédoniens il avait*

défait des armées innombrables, et avait conduit ses troupes victorieuses jusqu'au bout de l'univers avec plus de facilité que s'il n'avait voyagé simplement que pour son plaisir. Qui mettez-vous après Alexandre? continua Scipion. *Pyrrhus*, dit Annibal. *C'est lui qui le premier a enseigné l'art de bien camper, de bien prendre ses postes, de placer ses corps de troupes à portée de se soutenir mutuellement. D'ailleurs jamais homme n'eut tant de dextérité que ce prince pour se concilier les esprits; et il posséda ce talent dans un degré si parfait, que, tout étranger qu'il était, les nations d'Italie préférèrent son empire à celui des Romains, qui depuis si long-temps tenaient le premier rang dans le pays. Enfin*, reprit Scipion, *je voudrais savoir à qui vous donnez la troisième place. Je la prends pour moi-même sans balancer*, reprit Annibal. *Vous!* répliqua Scipion en souriant; *et que diriez-vous donc si vous m'aviez vaincu? En ce cas*, reprit Annibal, *je me mettrais hardiment au-dessus d'Alexandre et de Pyrrhus, et de tout ce que nous connaissons de grands capitaines.* Scipion fut frappé de cette réponse adroite[1], assaisonnée d'une louange fine à laquelle il ne s'attendait pas; car il semblait qu'Annibal le préférait à tous les autres en le mettant à part comme un général avec qui nul autre ne devait entrer en comparaison. Tite-Live ne donne pas cette conversation pour certaine; et il y a des raisons de la suspecter.

Villius s'étant avancé d'Éphèse à Apamée, Antiochus

[1] « Et perplexum punico astu responsum, et improvisum assentationis genus Scipionem movisse, quòd e grege se imperatorum velut inæstimabilem secrevisset. »

s'y rendit après avoir terminé la guerre contre les Pisidiens. Leur entrevue se passa en contestations à peu près semblables à celle qu'avaient eue à Rome les ambassadeurs du roi avec Quintius. Elle fut troublée par la nouvelle que reçut alors ce prince de la mort de son fils aîné, qui fut regretté généralement. Villius, pour ne point se rendre importun dans un temps de deuil et de tristesse, était retourné à Pergame, où il trouva Sulpicius parfaitement rétabli. Le roi les demanda peu après. Ils eurent un entretien avec son ministre, qui se termina à des plaintes réciproques de part et d'autre; après quoi ils retournèrent à Rome sans avoir rien conclu.

Entrevue de Villius avec le roi, puis avec son ministre. Liv. lib. 35, cap. 15-17.

Dès qu'ils furent partis, Antiochus tint un grand conseil sur les affaires présentes, où chacun à l'envi s'emporta contre les Romains, sachant que c'était un moyen sûr de faire sa cour au prince. « Les uns rele-« vaient la fierté de leurs demandes, et trouvaient « étrange qu'ils entreprissent d'imposer des lois au plus « grand roi de l'Asie, comme s'ils avaient affaire à un « Nabis vaincu : encore avaient-ils traité celui-ci avec « plus de ménagement, l'ayant laissé maître et souve-« rain dans Lacédémone sa patrie, pendant qu'il leur « paraissait indigne que Smyrne et Lampsaque obéissent « à Antiochus. D'autres avouaient que ces villes étaient « pour un si grand monarque un objet peu important, « et méritaient à peine qu'il prît les armes pour les con-« server : mais que l'injustice couvrait toujours dans les « commencements ses prétentions ambitieuses sous des « demandes simples et modestes qu'elle portait bientôt « aux plus criants excès. » Alexandre d'Acarnanie, à qui l'espérance d'une meilleure fortune avait fait quitter la

Antiochus tient un grand conseil sur la guerre des Romains. Liv. lib. 35, cap. 17, 18.

cour de Philippe depuis les disgraces de ce prince, pour passer dans celle d'Antiochus, sur l'esprit duquel il avait pris un entier ascendant, était de ce conseil. Comme s'il s'y était agi de délibérer, non pas s'il fallait faire la guerre ou non, mais où et comment il la fallait faire, « il montrait au roi une victoire assurée, s'il « passait en Europe, et s'il allait s'établir dans quelque « partie de la Grèce. Il disait d'un ton affirmatif que les « Étoliens, qui en occupaient le centre, se déclareraient « les premiers contre les Romains : qu'aux deux extré- « mités, Nabis d'un côté, pour recouvrer ce qu'il avait « perdu, soulèverait contre eux tout le Péloponnèse ; « et que de l'autre, Philippe, encore plus mécontent, et « semblable à ces animaux que les chaînes dont on les « tient liés rendent plus furieux, ne manquerait pas, « au premier signal de guerre, de prendre aussi les « armes : qu'il n'y avait point de temps à perdre, et « que le point décisif était de s'emparer des postes « favorables, et de s'assurer des alliés. Il ajoutait qu'il « fallait envoyer sans délai Annibal à Carthage pour « donner de l'inquiétude et de l'occupation aux Ro- « mains ».

Annibal entre en éclaircissement avec Antiochus, et en est favorablement écouté. Liv. lib. 35, cap. 19.

Annibal, que ses entretiens avec Villius avaient rendu suspect au roi, ne fut point appelé à ce conseil. Il s'était déja aperçu en plusieurs autres occasions que le roi était refroidi à son égard et ne lui marquait plus la même confiance. Il eut une explication avec lui, dans laquelle il lui ouvrit son cœur. Rappelant les premières années de son enfance où il avait juré sur les autels d'être l'ennemi éternel des Romains, « C'est ce serment, « dit-il, c'est cette haine qui m'a mis les armes à la « main pendant trente-six ans, qui m'a fait chasser de

« ma patrie pendant la paix, et qui m'a obligé de venir « chercher un asyle dans vos états. Si vous frustrez mes « espérances, guidé par cette même haine qui ne mourra « qu'avec moi, j'irai partout où je saurai qu'il y a des « forces et des armes susciter des ennemis aux Romains. « C'est pourquoi je conseille à ceux de vos amis qui « vous font la cour à mes dépens de chercher quelque « autre matière à leurs calomnies. Je hais les Romains, « et suis haï d'eux. J'en prends à témoin les mânes de « mon père Amilcar et les dieux; tant que vous son- « gerez à leur faire la guerre, vous pouvez mettre An- « nibal au nombre et à la tête de vos amis. Si quelque « raison vous fait pencher vers la paix, prenez d'autres « conseils que les miens ». Antiochus, touché de ce discours, parut rendre à Annibal toute son amitié et toute sa confiance.

L. QUINTIUS. — An. R. 560. Av. J.C. 192.
CN. DOMITIUS.

Retour des ambassadeurs à Rome. Liv. lib. 35, cap. 21.

Les ambassadeurs qu'on avait envoyés vers les rois étant de retour à Rome, on comprit bien par le rapport qu'ils firent de leur commission qu'il fallait s'attendre à la guerre contre Antiochus : mais on ne jugea pas qu'il y eût encore assez de sujet d'armer contre lui. Il n'en fut pas ainsi de Nabis, tyran de Sparte, qui avait rompu ouvertement le traité, et qui attaquait actuellement toutes les villes maritimes de la Laconie. On envoya en Grèce le préteur Atilius avec une flotte pour prendre la défense des alliés.

Id. ibid.

Comme Antiochus ne s'était point encore déclaré, les deux consuls eurent ordre de partir pour leur province, et se rendirent dans le pays des Boïens, qu'ils

ravagèrent chacun de leur côté. Les préteurs eurent aussi d'heureux succès dans l'Espagne.

Députés envoyés dans la Grèce. Liv. lib. 35, cap. 23.

Les guerres qui occupaient alors les armes de la république donnaient moins d'inquiétude aux sénateurs que celle qu'on voyait se préparer de la part d'Antiochus. Sur les divers bruits qui couraient de ses desseins, ils prirent différentes précautions pour mettre la république en sûreté dans tous les endroits par où il pourrait l'attaquer. Ils jugèrent aussi à propos d'envoyer en Grèce quatre députés pour observer sur les lieux mêmes l'état des choses, veiller à l'intérêt des alliés, et les conserver toujours dans l'amitié et l'attachement pour les Romains. T. Quintius était à la tête de cette députation.

Expédition de Philopémen contre Nabis. Liv. lib. 35, cap. 25-30. Plut. in Philop. p. 363, 364. Tome VIII.

Nabis cependant attaquait Gythium avec toutes ses forces, et, irrité contre les Achéens de ce qu'ils avaient envoyé du secours aux assiégés, il ravageait leurs campagnes pour s'en venger. Ils avaient alors pour général le célèbre Philopémen, dont il est parlé avec plus d'étendue dans l'Histoire Ancienne. Ils l'envoyèrent contre Nabis, qu'il attaqua d'abord avec sa flotte : mais comme il n'avait point d'expérience dans la marine, il fut vaincu. Il eut bientôt sa revanche sur terre, et remporta une victoire sur Nabis, qui ne l'empêcha pas néanmoins de se rendre maître de Gythium. Philopémen, dans la vue de forcer Nabis à quitter son entreprise sur Gythium, qu'il ne savait pas que le tyran avait déja prise, s'approcha de Sparte même, comme pour en former le siége. Nabis accourut sur-le-champ au secours de sa patrie. Il se donna un second combat bien plus sanglant que le premier. Il y eut un si grand nombre de Lacédémoniens ou tués, ou faits prisonniers,

qu'à peine resta-t-il au tyran la quatrième partie de son armée. Il s'était retiré, pendant le combat, dans la ville. Philopémen, voyant qu'il s'y tenait renfermé, et ne se croyant pas en état de l'assiéger dans les formes, passa les trente jours suivants à ravager les campagnes de la Laconie. L'ayant ainsi réduit à la dernière extrémité, il se retira comblé de gloire et comme en triomphe.

Thoas, député par les Étoliens vers Antiochus, le presse de passer dans la Grèce.

Pendant cette expédition des Achéens contre Nabis, les Étoliens avaient envoyé une ambassade à Antiochus pour l'exhorter à passer en Grèce. Thoas, le chef de cette ambassade, lui représenta « que les Romains, « ayant retiré leurs légions de Grèce, l'avaient laissée « sans défense : que l'occasion ne pouvait être plus fa- « vorable pour s'en saisir : qu'il trouverait tout disposé « à le recevoir, et qu'il n'aurait qu'à se montrer pour « se rendre le maître du pays ». Ce portrait flatté qu'on lui fit de l'état des affaires de la Grèce le frappa extrêmement, et ne lui laissa presque plus aucun doute sur le parti qu'il avait à prendre.

Quintius détrompe les Magnètes : ils demeurent attachés plus que jamais aux Romains. Liv. lib. 35, cap. 31, 32.

Quintius, en parcourant la Grèce avec les autres députés, avait trouvé tous les peuples fort bien disposés, excepté les Magnètes, que l'on avait aliénés des Romains en répandant le bruit qu'ils étaient déterminés à livrer à Philippe la ville de Démétriade, qui appartenait aux Magnètes. Quintius eut besoin de toute son éloquence et de toute son adresse pour les détromper des fausses préventions qu'on leur avait données; et il en vint heureusement à bout. Euryloque, auteur de tous ces bruits séditieux, ne se croyant plus en sûreté dans le pays, se réfugia chez les Étoliens.

Assemblée générale des Étoliens, où,

Thoas, qui tenait le premier rang dans l'Étolie, et qui avait été envoyé vers Antiochus, était revenu, et

malgré les remontrances de Quintius, on appelle Antiochus pour venir délivrer la Grèce. Liv. lib. 35, cap. 33.

en avait amené avec lui Ménippe, que le roi envoyait aux Étoliens en qualité d'ambassadeur. Avant que l'assemblée générale fût convoquée, ces deux hommes avaient travaillé de concert à préparer et à prévenir les esprits en exagérant avec emphase les armées de terre et de mer qu'avait le roi, ses nombreuses troupes d'infanterie et de cavalerie, les éléphants qu'il avait fait venir des Indes, surtout (motif puissant pour la multitude) l'or immense que le roi apporterait, suffisant pour acheter les Romains mêmes.

Quintius était informé régulièrement de tout ce qui se disait et se passait en Étolie. Quoique tout lui parût désespéré de ce côté-là, cependant, voulant n'avoir rien à se reprocher, et mettre encore plus les Étoliens dans leur tort, il jugea à propos d'envoyer dans l'assemblée quelques députés des alliés pour faire ressouvenir les Étoliens de leur alliance avec les Romains, et pour être en état de répondre librement à ce que pourrait avancer l'ambassadeur d'Antiochus. Il chargea de cette commission les Athéniens, que la dignité de leur ville et leur ancienne liaison avec les Étoliens y rendaient plus propres que tous les autres.

Thoas ouvrit l'assemblée en annonçant qu'il était venu un ambassadeur de la part du roi Antiochus. On le fit entrer. Il commença par dire « qu'il aurait été à « souhaiter pour les peuples de la Grèce et de l'Asie « qu'Antiochus fût intervenu plus tôt dans leurs affaires, « et pendant que celles de Philippe se soutenaient en- « core : que par ce moyen chacun aurait conservé ses « droits, et que tout ne serait pas tombé sous le pou- « voir des Romains. Mais à présent encore, dit-il, si « vous mettez à exécution les desseins que vous avez

« formés, Antiochus pourra, avec l'aide des dieux et « votre secours, rétablir dans leur ancienne splendeur « les affaires de la Grèce, en quelque mauvais état « qu'elles soient ».

Les Athéniens, à qui l'on donna ensuite audience, sans dire un mot du roi, se contentèrent « de rappeler « aux Étoliens le souvenir de leur alliance avec les Ro- « mains, et des services que Quintius avait rendus à « toute la Grèce, les conjurant de ne rien précipiter « dans une affaire aussi importante que celle dont il « s'agissait actuellement [1] : que les résolutions hardies « prises avec chaleur et vivacité pouvaient avoir d'abord « un premier coup-d'œil flatteur; qu'on en sentait en- « suite les difficultés dans l'exécution, et que rarement « elles avaient un heureux succès : que les ambassa- « deurs romains, et parmi eux Quintius, n'étaient pas « éloignés : que, pendant que tout était encore indécis, « il paraîtrait plus sage de prendre la voie d'une con- « férence paisible avec d'anciens alliés, pour se faire « rendre ce qu'ils croyaient leur être dû, que d'enga- « ger précipitamment l'Europe et l'Asie dans une guerre « dont les suites ne pourraient être que funestes ».

La multitude, toujours avide de nouveauté, était entièrement pour Antiochus, et ne voulait pas même qu'on admît les Romains dans l'assemblée. Les anciens et les plus sages eurent besoin de tout leur crédit pour obtenir qu'on les y invitât. Quintius s'y rendit, moins dans l'espérance de faire aucune impression sur des esprits si fort prévenus, que pour convaincre tous les

[1] « Ne temerè eam (Græciam) celeritate nimiâ consiliorum everterent. Consilia calida et audacia primâ specie læta, tractatu dura, eventu tristia esse. »

peuples que les Étoliens seuls étaient les auteurs de la guerre qui allait s'allumer, et que les Romains ne s'y engageaient que malgré eux, et forcés par la nécessité. « Il commença par rappeler le souvenir des temps où « les Étoliens étaient entrés en alliance avec les Ro- « mains, parcourut légèrement les différentes occasions « où ils avaient manqué à leurs engagements; et, après « avoir dit peu de choses sur ce qui faisait actuelle- « ment l'objet ou le prétexte des contestations, il se « réduisit à marquer que, s'ils croyaient avoir quelque « juste sujet de plaintes, il paraissait bien plus raison- « nable pour eux de faire leurs remontrances au sénat, « qui serait toujours prêt à les écouter, que de susciter « de gaîté de cœur entre les Romains et Antiochus une « guerre qui allait troubler l'univers, et qui causerait « infailliblement la ruine de ceux qui en auraient été « les promoteurs. »

L'événement justifia ses représentations : mais elles furent vaines alors. Thoas et ceux de sa faction furent écoutés favorablement, et obtinrent que sans délai, et en présence même des Romains, on ferait un décret par lequel on appellerait Antiochus pour venir délivrer la Grèce, et pour se rendre l'arbitre des différends entre les Étoliens et les Romains. Quintius ayant demandé qu'on lui donnât copie de ce décret, Damocrite, qui était alors en charge, s'oublia jusqu'au point de répondre insolemment à un homme d'un caractère si respectable « qu'il avait bien d'autres affaires pour le « présent, et que dans peu il irait lui-même en personne « lui porter ce décret en Italie en campant sur les bords « du Tibre ». Tant un esprit de vertige et d'emportement avait alors saisi toute la nation, et même les pre-

miers magistrats des Étoliens! Quintius et les autres ambassadeurs retournèrent à Corinthe.

Entreprise perfide des Étoliens contre trois villes. Liv. lib. 35, c. 34 et 37.

Les Étoliens, en attendant qu'Antiochus arrivât, et aussi pour ne pas paraître compter uniquement sur son secours, prenaient de leur côté toutes les mesures possibles pour changer la situation présente de la Grèce. Tout le monde convenait que dans chaque république les principaux, et ceux d'entre eux surtout qui étaient les plus gens de bien, étaient attachés aux Romains, et se tenaient heureux de leur être alliés; mais que la multitude et ceux qui n'étaient pas contents de leur fortune soupiraient après le changement. Les Étoliens donc, ne comptant point réussir par la voie de persuasion, résolurent de recourir à la ruse et à la surprise; et ils furent assez hardis pour former en un même jour trois entreprises étonnantes : c'était de s'emparer en même temps de Démétriade, de Chalcis et de Lacédémone. Trois des principaux citoyens furent chargés chacun de l'une de ces trois expéditions.

Dioclès partit pour Démétriade; et par le secours de la faction d'Euryloque, qui était actuellement en exil, et qui parut alors à la tête des troupes que Dioclès avait amenées, il se rendit maître de la ville.

Thoas n'eut pas le même succès à Chalcis. Ceux qui étaient à la tête de la faction romaine et de la ville en même temps, ayant pressenti le dessein des Étoliens, se tinrent si bien sur leurs gardes, qu'il fut impossible de les surprendre.

Meurtre du tyran Nabis. Liv. lib. 35, cap. 35.

L'entreprise contre Sparte était bien plus délicate. Il s'agissait de surprendre le plus défiant de tous les hommes. Nabis depuis long-temps sollicitait le secours des Étoliens. Alexamène fut chargé d'y conduire mille

hommes de pied. On y joignit trente cavaliers, qui étaient l'élite de la jeunesse, auxquels les magistrats commandèrent d'exécuter ponctuellement les ordres de leur commandant, quels qu'ils fussent. Alexamène fut reçu par le tyran avec grande joie. Quelques jours après, étant sortis tous deux en pleine campagne, les cavaliers, en conséquence de l'ordre qu'ils avaient reçu, se jettent sur Nabis, et le massacrent. Ainsi périt Nabis par la main d'un traître. La Providence emploie souvent un scélérat pour en punir un autre. Le crime d'Alexamène ne demeura pas long-temps impuni. Sa première attention fut de regagner promptement la ville pour s'emparer du palais et des richesses du tyran. Pendant qu'il s'occupe uniquement de ce soin, aussi-bien que ses troupes, il est tué lui-même par les bourgeois, qui, dans ce tumulte, avaient pris les armes pour se défendre.

Antiochus songe à passer dans la Grèce. Thoas lui inspire de la jalousie contre Annibal. Liv. lib. 35, c. 42 et 43.

Pendant que les Étoliens se donnaient tous ces mouvements, Antiochus se préparait à passer dans la Grèce. Il était embarrassé à prendre son parti par rapport à Annibal. Après l'éclaircissement dont nous avons parlé, qui avait, ce semble, dissipé tous ses soupçons, il avait paru déterminé à lui donner le commandement d'une partie de sa flotte pour passer en Afrique, et y ramasser des troupes. Mais quels ravages ne fait point la flatterie dans la cour et dans l'esprit des princes! L'Étolien Thoas employa ce moyen pour écarter Annibal, dont le crédit auprès du roi lui faisait ombrage. Premièrement il fit beaucoup valoir la puissance des Étoliens, qui s'étaient rendus maîtres de Démétriade; et, après avoir ébloui et trompé un nombre de Grecs par les hyperboles outrées dont il avait usé en parlant

des forces d'Antiochus, il employa les mêmes artifices et les mêmes mensonges pour enfler les espérances et le courage du roi. Il lui faisait entendre qu'il était appelé dans la Grèce par les vœux de tous les peuples, et que, dès qu'ils apercevraient sa flotte en mer, ils courraient tous avec empressement pour le recevoir.

Ensuite il entreprit de détourner ce prince du dessein qu'il avait d'envoyer Annibal en Afrique en lui représentant « qu'il n'était pas de sa prudence de divi-« ser sa flotte, et encore moins d'en donner le com-« mandement à Annibal : que c'était un exilé et un « Carthaginois à qui sa fortune ou son génie pouvaient « suggérer dans un même jour mille projets différents : « que d'ailleurs cette réputation même qu'il avait ac-« quise dans la guerre, et qui faisait comme son apa-« nage, était trop éclatante pour un simple lieutenant : « que le roi devait paraître seul chef, seul général, et « attirer seul les yeux et l'attention de l'armée ; au lieu « que, si Annibal était employé, cet étranger seul aurait « la gloire de tous les heureux succès ». Il n'y a point[1], dit Tite-Live, d'esprits plus susceptibles de jalousie que ceux qui n'ont point une grandeur d'ame égale à leur naissance et à leur rang, parce qu'alors tout mérite leur devient odieux, comme un bien étranger auquel ils n'ont point de part. C'est ce qui parut bien clairement dans l'occasion présente. On avait su prendre ce prince par son faible. Un sentiment de jalousie, qui est la marque et le défaut des petits esprits, étouffa en lui toute autre pensée et toute autre réflexion. Il ne fit

[1] « Nulla ingenia tam prona ad invidiam sunt, quàm eorum qui genus ac fortunam suam animis non æquant : quia virtutem et (*ou plutôt* ut) bonum alienum oderunt. »

plus aucun cas ni aucun usage d'Annibal. Le succès vengea bien celui-ci, et montra quel malheur c'est pour un prince d'ouvrir son cœur aux basses suggestions de l'envie, et ses oreilles aux discours empoisonnés des flatteurs.

Antiochus passe en Europe. Liv. lib. 35, cap. 43.

Antiochus enfin s'embarqua avec quarante vaisseaux pontés, soixante qui ne l'étaient pas, et deux cents barques chargées de toutes sortes de provisions et de machines de guerre. Il arriva d'abord à Démétriade, où il débarqua dix mille hommes de pied, cinq cents chevaux, et six éléphants. Ces forces auraient à peine suffi quand il ne se serait agi que de s'emparer d'un pays sans défense, loin qu'elles pussent soutenir le choc de la puissance romaine. Dès que les Étoliens eurent appris l'arrivée d'Antiochus, ils assemblèrent la nation, et firent un décret par lequel ils l'invitaient à se rendre à leur assemblée. Le roi, l'ayant reçu, vint à Lamia, où elle se tenait. Il y fut reçu par une multitude infinie de peuple qui remplissait l'air de cris, battait des mains, et se livrait à tous les transports par lesquels on a coutume de témoigner une joie extraordinaire.

Discours de ce prince dans l'assemblée des Étoliens. Liv. lib. 35, cap. 44.

Introduit dans l'assemblée avec assez de peine, tant la foule était grande, « il commença par s'excuser de ce « qu'il venait avec beaucoup moins de troupes qu'on ne « l'avait espéré, faisant entendre que cet empressement « était une preuve de son zèle pour leurs intérêts, puis- « qu'au premier signal qu'ils lui en avaient donné, il « était parti malgré la mauvaise saison, et sans atten- « dre que tout fût prêt : mais que bientôt leur attente « serait remplie ; que, dès que le temps serait propre à « la navigation, ils verraient toute la Grèce couverte « d'armes, d'hommes, de chevaux, et toutes les côtes

« de la mer bordées de galères : qu'il n'épargnerait ni « dépense, ni peine, ni danger pour délivrer réelle- « ment la Grèce, et pour y procurer le premier rang « aux Étoliens : qu'avec ses nombreuses armées il arri- « verait aussi d'Asie des convois de toutes sortes : qu'ils « eussent soin seulement de fournir pour le présent à « son armée tout ce qui lui serait nécessaire ». Ce discours était plus propre à éblouir par une grandeur fastueuse qu'à persuader par un air de vérité [1]. Après avoir ainsi parlé, le roi se retira.

Il y est déclaré généralissime. Liv. lib. 35, cap. 45.

Un tel début ne dut pas plaire beaucoup ; et en effet les plus sensés virent bien qu'Antiochus, au lieu d'un secours effectif et présent comme il l'avait promis, ne leur donnait presque que des paroles fort incertaines et des espérances éloignées, et encore plus douteuses. Il y eut donc partage de sentiments. Phénéas, actuellement préteur, voulait qu'on prît seulement Antiochus pour médiateur et pour arbitre entre eux et les Romains, et non pour chef de la guerre : mais Thoas emporta les suffrages, et le fit nommer généralissime. On lui donna un conseil composé de trente des principaux de la nation, afin qu'il délibérât avec eux quand il jugerait à propos.

Il fait une tentative inutile sur Chalcis. Liv. lib. 35, cap. 46, 47.

Le premier sujet de délibération entre le roi et les Étoliens fut de savoir par quelle expédition il fallait commencer. On jugea à propos de faire une nouvelle tentative sur Chalcis ; et l'on comptait que, pour réduire cette place, il n'était pas besoin de faire de grands préparatifs et de grands efforts, et qu'il suffisait de se hâter. On se mit donc en mouvement sans perdre de

[1] « Plus in oratione dignitatis quàm fidei erat. » (Tacit. *Annal.* lib. 1, cap. 11.

temps, mais sans beaucoup de troupes. Le roi ignorait-il que dans la guerre les premiers succès décident de la réputation pour la suite[1]? Quand on fut près de la ville, il laissa les principaux des Étoliens s'aboucher avec les magistrats de Chalcis, qui en étaient sortis à leur arrivée.

« Les Étoliens les exhortèrent vivement à faire al-
« liance et amitié avec Antiochus, mais sans renoncer
« à celle des Romains. Ils dirent que ce prince était
« passé dans la Grèce, non pour y porter la guerre
« mais pour la délivrer réellement et de fait, et non en
« simples paroles comme avaient fait les Romains : qu'il
« ne pouvait y avoir rien de plus utile pour les peuples
« de la Grèce que d'être amis en même temps des deux
« puissances, parce que l'une les défendrait toujours
« contre l'autre, et que par là elles se tiendraient mu-
« tuellement en respect : qu'ils vissent, s'ils ne prenaient
« pas ce parti, à quoi ils s'exposaient, le secours des
« Romains étant éloigné, et le roi présent et à leurs
« portes.

Miction, l'un des principaux de Chalcis, répondit
« qu'il ne pouvait deviner pour la délivrance de qui
« Antiochus avait quitté son royaume, et était passé
« en Grèce : qu'il n'y savait aucune ville qui eût reçu
« garnison romaine, ou qui payât quelque tribut à
« Rome, ou qui se plaignît d'être opprimée : que, pour
« les Chalcidiens, ils n'avaient besoin ni de libérateur,
« puisqu'ils étaient libres, ni de défenseur, puisqu'ils
« vivaient en paix sous la protection des Romains : qu'ils
« ne rejetaient pas l'amitié du roi ni des Étoliens, mais

[1] « Ut initia belli provenissent, famam in cætera fore. » (Tacit. *Hist.* lib. 2, cap. 20.)

« que ce prince et eux ne pouvaient leur donner un « témoignage plus certain de leur amitié que de sortir « de leur île et de se retirer : qu'ils étaient bien déter- « minés, non-seulement à ne les pas recevoir dans leur « ville, mais à ne faire avec eux aucune alliance que de « concert avec les Romains ».

Quand on eut rapporté cette réponse au roi, qui était resté sur le rivage près de ses vaisseaux, il prit le parti de s'en retourner pour le présent à Démétriade, n'ayant pas amené avec lui des troupes assez considérables pour attaquer la ville par la force. Une première démarche si peu sage et si mal concertée ne lui fit pas d'honneur, et ne fut pas d'un bon augure pour l'avenir.

Assemblée des Achéens. Liv. lib. 35, cap. 48.

On se tourna d'un autre côté, et l'on essaya de gagner quelques peuples de la Grèce, et surtout les Achéens. Ceux-ci donnèrent audience aux ambassadeurs d'Antiochus et des Étoliens, à Ége, où se tenait leur assemblée, en présence de Quintius, ambassadeur des Romains.

Discours de l'ambassadeur d'Antiochus. Liv. ibid.

L'ambassadeur d'Antiochus parla le premier. C'était un homme vain [1], comme le sont d'ordinaire ceux qui vivent à la cour des princes, et qui subsistent par leurs bienfaits. Prenant donc un ton emphatique et imposant, il dit « qu'une cavalerie innombrable passait l'Helles- « pont pour venir en Europe, composée partie de cui- « rassiers, partie d'archers qui de dessus leurs chevaux, « dans la fuite même, lançaient à coup sûr leurs flèches « en se retournant. A cette cavalerie, capable d'écraser « seule toutes les forces de l'Europe réunies ensemble, « il ajoutait une infanterie encore plus nombreuse et

[1] « Is, ut plerique quos opes regiæ alunt, vaniloquus, maria terrasque inani sonitu verborum compleverat. » (Liv.)

« plus formidable : les Dahes, les Mèdes, les Élyméens, « les Cadusiens, noms inconnus et effrayants. Il sou- « tenait qu'il n'y avait point de ports dans la Grèce qui « pussent contenir sa flotte, dont la droite était com- « posée des Tyriens et des Sidoniens, la gauche des « Aradiens et des Sidètes de Pamphylie, nations les « plus habiles incontestablement et les plus expéri- « mentées dans la marine : qu'il était inutile de faire « un dénombrement des sommes immenses que le roi « était en état de fournir pour cette guerre, tout le « monde sachant que les royaumes d'Asie avaient tou- « jours abondé en or : qu'il fallait juger de la même « sorte des autres préparatifs de guerre : qu'ainsi les « Romains n'auraient point ici affaire à un Philippe, « ou à un Annibal, celui-ci simple citoyen de Car- « thage, l'autre renfermé dans les bornes étroites de son « royaume de Macédoine, mais au puissant monarque « de toute l'Asie et d'une partie de l'Europe : que ce- « pendant, quoiqu'il vînt des extrémités de l'Orient « pour délivrer la Grèce, il n'exigeait rien des Achéens « qui fût contraire à la fidélité qu'il croyaient devoir « aux Romains, leurs premiers amis et alliés : qu'il ne « demandait point qu'ils joignissent leurs armes aux « siennes contre eux, mais seulement qu'ils demeuras- « sent neutres, sans se déclarer ni pour les uns ni pour « les autres ».

Discours de l'ambassadeur des Étoliens. Liv. lib. 35, cap. 48.

Archidamus, ambassadeur des Étoliens, parla en conformité, ajoutant « que le parti le plus sûr et le « plus sage pour les Achéens était de demeurer simples « spectateurs de la guerre, et d'en attendre en paix « l'événement, sans y prendre part et sans courir aucun « risque ». Puis s'échauffant peu à peu, il se répandit en

reproches et en injures contre les Romains en général, et personnellement contre Quintius. « Il les traitait d'in-« grats, qui avaient oublié qu'ils devaient au courage « des Étoliens non-seulement la victoire remportée sur « Philippe, mais encore le salut de leur armée et de « leur général : car enfin quelle fonction de capitaine « Quintius avait-il faite dans la bataille? qu'il ne l'avait « vu occupé dans cette action qu'à consulter les aus-« pices, qu'à immoler des victimes, qu'à faire des vœux, « comme s'il eût été là en qualité d'augure et de prêtre, « pendant que lui il exposait sa personne et sa vie aux « traits des ennemis pour le défendre et le conserver. »

A cela Quintius répondit « qu'on voyait bien à qui « Archidamus avait cherché à plaire par son discours : « que, convaincu de la parfaite connaissance qu'avaient « les Achéens du caractère des peuples d'Étolie, qui fai-« saient consister toute leur bravoure en paroles et non « en actions, il s'était peu mis en peine de ménager « leur estime, mais n'avait songé qu'à se faire valoir « auprès des ambassadeurs du roi, et, par leur moyen, « auprès du roi même : que, si l'on avait pu ignorer « jusqu'ici ce qui avait formé l'alliance d'Antiochus et « des Étoliens, le discours de leurs ambassadeurs le fai-« sait connaître sensiblement : que de part et d'autre « ce n'avaient été que mensonges et vanteries : que, « faisant montre et parade de forces qu'ils n'avaient « point, ils se séduisaient et s'enflaient mutuellement « par de fausses promesses et de vaines espérances : les « Étoliens, d'un côté, avançant hardiment, comme on « venait de l'entendre, que ce sont eux qui seuls ont « vaincu Philippe et ont sauvé les Romains, et qu'ils « attireraient à leur parti toutes les villes de la Grèce;

Réponse de Quintius. Liv. lib. 35, cap. 48.

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS
BIBLIOTHECA

« et le roi, d'un autre côté, assurant qu'il allait mettre « en marche des troupes innombrables d'infanterie et de « cavalerie, et couvrir la mer de ses flottes. Ceci, dit « Quintius, me rappelle un repas que m'a donné à « Chalcis un ami fort honnête homme et fort entendu « à traiter ses hôtes. Surpris de la quantité et de la « variété des mets qui nous furent servis, nous lui de- « mandâmes comment, au mois de juin, il avait pu « amasser tant de gibier. Cet homme, qui n'était pas « glorieux et vain comme ces gens-ci, se mettant à rire, « nous avoua de bonne foi que tout ce gibier prétendu « n'était que du porc assaisonné diversement, et mis à « différentes sauces. Il en est de même des troupes du « roi, qu'on nous a tant fait valoir, et dont on a cherché « à enfler le nombre par de grands noms : Dahes, « Mèdes, Cadusiens, Élyméens, tout cela n'est qu'un « même peuple, c'est-à-dire des Syriens; peuple d'es- « claves plutôt que de soldats, tant ils ont l'ame basse « et servile. Que ne puis-je, Achéens, vous représenter « tous les mouvements et toutes les courses de ce grand « roi, qui tantôt se rend à l'assemblée des Étoliens pour « y mendier un secours de vivres et d'argent; et tantôt « se présente en vain aux portes de Chalcis, d'où il est « obligé de se retirer honteusement, après avoir con- « sidéré le port d'Aulide et l'Euripe pour tout fruit de « cette rare expédition! Antiochus a compté mal à pro- « pos sur les vaines promesses des Étoliens; et ceux-ci « à leur tour se sont laissé éblouir par les forfanteries « d'Antiochus et de ses ministres. C'est ce qui doit vous « apprendre, Achéens, à ne vous laisser pas surprendre « à leurs artifices, et à vous fier pleinement à la bonne « foi des Romains, dont vous avez fait épreuve tant de

« fois. Je m'étonne qu'on ose vous dire que le parti le « plus sûr pour vous est de vous conserver neutres. Ce « moyen est sûr, mais pour devenir la proie du vain- « queur. »

La délibération de l'assemblée des Achéens ne fut ni longue ni douteuse. Le résultat fut qu'on déclarerait la guerre à Antiochus et aux Étoliens. Ils firent partir sur-le-champ, suivant le conseil de Quintius, cinq cents hommes de troupes auxiliaires pour Chalcis, et autant pour le Pirée.

Les Achéens se déclarent contre Antiochus. Liv. lib. 35, cap. 50.

Antiochus apprit par son ambassadeur le mauvais succès qu'il avait eu dans l'assemblée des Achéens. Pour s'en dédommager, il fit un nouvel effort contre Chalcis, et s'en approcha avec un bien plus grand nombre de troupes que la première fois. La faction contraire aux Romains l'emporta, et la ville lui ouvrit ses portes. Les autres villes de l'île en firent bientôt autant, et il se rendit maître de toute l'Eubée (île de *Négrepont*). Il compta pour beaucoup d'avoir commencé la première campagne par la conquête et la réduction d'une île si considérable. Mais qu'est-ce qu'une conquête où l'on ne rencontre point d'ennemis à combattre?

Antiochus se rend maître de Chalcis, et de toute l'Eubée. Liv. lib. 35, cap. 51.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

Ce livre renferme l'espace de trois années, 561, 562, 563. Il contient la guerre des Romains contre Antiochus, terminée par la conquête de l'Asie-Mineure, qui mérita à L. Scipion le surnom d'*Asiatique*.

§ I. *Préparatifs pour la guerre contre Antiochus, du côté de la religion. Préparatifs, du côté des soins humains. Départ du consul Acilius pour la Grèce. Réponse du sénat aux ambassadeurs de Philippe, de Ptolémée, de Masinissa et des Carthaginois, qui venaient offrir des secours aux Romains. Antiochus tient un conseil de guerre à Démétriade. Beau discours d'Annibal, dont les conseils ne sont suivis en rien. Antiochus prend quelques villes de Thessalie. Il épouse une jeune fille de Chalcis et passe tout l'hiver en festins. Le consul Acilius arrive dans la Grèce. Beaucoup de villes se rendent à lui. Antiochus, destitué de tout secours, se retire dans le défilé des Thermopyles. Victoire considérable remportée par le consul Acilius sur le roi Antiochus au pas des Thermopyles. Caton eut grande part à cette victoire. Antiochus se retire à Chalcis, et de là à Éphèse. Caton porte à Rome la nouvelle de la victoire.*

Acilius tâche en vain de gagner par la douceur les Étoliens. Il assiége Héraclée, et la force après plus d'un mois de résistance. Philippe assiége la ville de Lamia : le consul lui ordonne d'en lever le siége. Les Étoliens pressent Antiochus de continuer la guerre. La prise d'Héraclée détermine les Étoliens à demander la paix. Les dures conditions que leur impose le consul les rebutent. Acilius forme le siége de Naupacte. Quintius sauve cette ville, qui était sur le point d'être forcée. Ambassadeurs de Philippe à Rome. Annibal tire Antiochus de la sécurité où il était à Éphèse. Victoire navale remportée par Livius, amiral de la flotte romaine, sur celle d'Antiochus. L. Cornélius Scipion et C. Lélius sont nommés consuls.

P. CORNÉLIUS SCIPIO NASICA. — AN. R. 561. AV. J.C. 191.
MANIUS ACILIUS GLABRIO.

Préparatifs pour la guerre contre Antiochus, du côté de la religion. Liv. lib. 36, cap. 1.

Dès que les consuls eurent pris possession de leur charge, le sénat leur ordonna d'immoler des victimes de la grande espèce dans les principaux temples, et de prier les dieux d'accorder au sénat et au peuple romain leur protection dans la nouvelle guerre qu'ils étaient sur le point d'entreprendre. Les aruspices assurèrent que les entrailles de ces victimes n'annonçaient que d'heureux présages; que cette guerre se terminerait par la victoire, et étendrait les bornes de l'empire plus loin qu'elles n'avaient encore été portées. En conséquence la guerre fut ordonnée contre Antiochus par le sénat et par le peuple. Les consuls ayant tiré au sort

leurs départements, la Grèce échut à Acilius, l'Italie à Cornélius; et, parmi les préteurs, l'Espagne ultérieure échut à L. Æmilius Paulus, dont nous parlerons dans la suite avec plus d'étendue. Il y commanda en qualité de proconsul; c'est pourquoi Plutarque observe qu'il avait douze licteurs. On ordonna des prières publiques pendant deux jours. On s'engagea, par des vœux solennels, de célébrer les grands jeux en l'honneur de Jupiter pendant dix jours, si le succès de la guerre était favorable, et d'offrir des présents dans tous les temples des dieux. Quelle honte un paganisme si religieux, quoique aveugle, ne ferait-il point à des généraux chrétiens, s'ils rougissaient de la piété et de la religion!

Plut. in AEmil. Paul.

Liv. lib. 36, cap. 1.

Préparatifs, du côté des soins humains.

Liv. lib. 36, cap. 2.

On n'omit rien non plus du côté des soins humains. Le préteur C. Livius, à qui le commandement de la flotte était échu, eut ordre de passer au plus tôt dans la Grèce avec trente vaisseaux, et d'y joindre ceux qu'il recevrait d'Atilius. On envoya six députés en Afrique, trois à Carthage, et trois dans la Numidie, pour y amasser des blés qui seraient portés en Grèce, et dont le peuple romain devait payer le prix. On avait pris les mêmes précautions dans la Sicile et dans la Sardaigne. On était tellement occupé des soins et des préparatifs de cette guerre, que le consul P. Cornélius défendit, par un décret, à tous les sénateurs et aux magistrats du second ordre [1] de s'éloigner de Rome de plus d'une journée. Il défendit aussi qu'il se trouvât en même temps plus de quatre sénateurs absents de la ville. Le consul Acilius, pour ne manquer en rien aux

[1] Les magistrats du premier ordre étaient les censeurs, les consuls, les préteurs: ceux du second, les édiles, les questeurs, les tribuns.

cérémonies prescrites, s'adressa aux féciaux, par ordre du sénat, pour savoir s'il fallait déclarer la guerre en parlant à Antiochus en personne, ou s'il suffisait de s'adresser à quelqu'une de ses places; et s'il la fallait déclarer séparément aux Étoliens. La réponse fut, sur le premier point, que la chose était indifférente; sur le second, que les Étoliens avaient eux-mêmes fait la déclaration de la guerre par les actes d'hostilité qu'ils avaient exercés.

Départ du consul Acilius.

Le consul Acilius, après avoir ainsi pourvu à tout, et avoir marqué le rendez-vous de ses troupes à Brunduse pour le quinze de mai, partit lui-même de Rome quelques jours auparavant.

Réponses du sénat aux ambassadeurs de Philippe, de Ptolémée, de Masinissa, et des Carthaginois, qui venaient offrir des secours aux Romains. Liv. lib. 36, cap. 4

Dans le même temps, les ambassadeurs de Philippe, roi de Macédoine, et ceux de Ptolémée, roi d'Égypte, arrivèrent à Rome, où ils venaient offrir aux Romains des troupes, de l'argent et des vivres pour la guerre qu'ils allaient commencer. Ceux de Ptolémée apportaient d'avance mille livres pesant d'or, qui équivalent à quinze cent soixante-deux marcs quatre onces de notre poids, et vingt mille livres pesant d'argent, c'est-à-dire trente et un mille deux cent cinquante marcs. On remercia ces deux princes de leur générosité et de leur attention, mais on n'accepta point leurs présents. Et sur ce qu'ils offraient l'un et l'autre de venir dans l'Étolie avec toutes leurs forces, et d'y faire la guerre pour la république, le sénat en marqua à Ptolémée sa reconnaissance, mais le dispensa de ce soin. Pour Philippe, on répondit à ses ambassadeurs que le sénat et le peuple romain lui seraient obligés s'il voulait bien seconder le consul Acilius.

Il vint aussi des ambassadeurs des Carthaginois et

du roi Masinissa. Les premiers promirent que leur république ferait porter à l'armée du consul cinq cent mille boisseaux d'orge, et un nombre de boisseaux de blé encore plus grand vraisemblablement, mais qui manque dans le texte de Tite-Live. Ils offraient aussi d'envoyer à Rome un nombre de boisseaux de ces deux espèces de grains, qui égalerait la moitié de ce qu'ils destinaient pour l'armée. Ils priaient le sénat de vouloir bien accepter ces provisions à titre de présents. Ils ajoutaient que Carthage équiperait une flotte et la garnirait de troupes soudoyées à ses dépens, et paierait comptant au peuple romain toutes les sommes qu'elle devait acquitter en différents termes et pendant plusieurs années. Les ambassadeurs de Masinissa déclaraient que leur maître ferait voiturer dans l'armée de Grèce cinq cent mille boisseaux de froment et trois cent mille d'orge, et à Rome trois cent mille boisseaux de froment et deux cent cinquante mille d'orge, et qu'il enverrait au consul Acilius cinq cents cavaliers et vingt éléphants. A l'égard des grains, on répondit aux uns et aux autres que les Romains ne les accepteraient qu'à condition d'en payer le prix. On remercia les Carthaginois de leur flotte, sans rien accepter que les vaisseaux qu'ils pouvaient devoir en vertu du traité, et on leur déclara qu'on ne recevrait les sommes dont ils étaient redevables qu'à l'échéance de chaque paiement.

Antiochus tient un conseil de guerre à Démétriade. Liv. lib. 36, cap. 6.

Antiochus cependant, après avoir sollicité plusieurs villes ou par ses envoyés, ou par lui-même, à entrer dans son alliance, se rendit à Démétriade, où il voulait tenir un grand conseil pour y délibérer sur les opérations de la campagne que l'on était près de commencer. Annibal, qui depuis long-temps n'avait point été admis

au conseil, fut appelé à celui-ci. Le premier point que l'on mit en délibération regardait les Thessaliens. Il s'agissait de savoir quelle voie l'on devait prendre pour les soumettre, la douceur ou la force. Comme les sentiments étaient fort partagés, Annibal, que l'on pria de dire son avis, fit un discours par lequel il ramena le roi et tous ceux qui assistaient à ce conseil, de cet article particulier, qui seul les occupait, au plan général de la guerre.

Beau discours d'Annibal dont les conseils ne sont suivis en rien. Liv. lib. 36, cap. 7.

« Si, depuis que nous sommes passés dans la Grèce, « dit-il, on m'avait consulté quand il a été question de « l'Eubée, des Achéens et de la Béotie, je vous aurais « donné le même conseil à l'égard de ces peuples, que je « vous donne aujourd'hui à l'égard des Thessaliens. Ce « conseil est que, préalablement à tout, il faut travailler « à attirer dans notre parti Philippe et les Macédoniens, « de quelque manière que ce soit : car, pour ce qui « regarde ces autres peuples, faibles comme ils sont « par eux-mêmes, qui doute, quand ils se seraient donnés « à nous, qu'ils ne se rejoignent aux Romains dès qu'ils « verront leur armée dans la Grèce? Combien donc « est-il plus avantageux pour nous d'engager dans notre « alliance Philippe, qui, s'étant une fois déclaré, ne « pourra plus reculer?

« D'ailleurs, si Philippe se joint à nous, les Romains « seront-ils en état de nous résister, tandis que nous « leur opposerons les mêmes forces qui leur ont donné « la victoire sur ce prince, j'entends les Étoliens et les « Athamanes, au courage desquels tout le monde sait « qu'ils ont été redevables de tous leurs heureux succès « contre Philippe? Ce prince soutenait alors seul tout « le poids de la guerre; au lieu qu'aujourd'hui les deux

« plus grands rois de l'univers, avec toutes les forces de « l'Asie et de l'Europe, combattront contre un seul « peuple, qui, du temps de nos pères, était à peine en « état de tenir tête au seul roi d'Épire; et vous savez « ce que c'était que la puissance de Pyrrhus comparée « à la vôtre! car je ne parle point des divers succès de « la guerre que je leur ai faite; ils ne vous sont pas « inconnus.

« Mais, me dira-t-on, y a-t-il quelque apparence que « Philippe veuille entrer dans notre ligue? Deux choses « me le font espérer : premièrement l'union de nos in- « térêts, qui sont les mêmes de part et d'autre, et réelle- « ment inséparables; ce qui est le plus ferme lien des « traités et des alliances : en second lieu, vos discours, « messieurs les Étoliens; car vous n'ignorez pas que « Thoas, votre ambassadeur, qui est ici présent, a tou- « jours avancé comme un fait certain, à quiconque a « voulu l'entendre, que Philippe frémissait de courroux « de ce que les Romains, sous l'apparence d'une fausse « paix, lui avaient imposé le joug d'une véritable ser- « vitude.

« Que si, pour des raisons qui nous sont inconnues, « ses dispositions sont changées, et que nous ne puis- « sions pas lui persuader de se joindre à nous, prenons « au moins des précautions pour l'empêcher de s'unir « avec nos ennemis. Votre fils Séleucus, dit Annibal en « s'adressant au roi, est à Lysimachie[1] : ordonnez-lui « de traverser la Thrace, et d'aller, avec les troupes « qu'il a, ravager les confins de la Macédoine. La né- « cessité de défendre son pays ne permettra pas à Phi- « lippe de marcher au secours des Romains.

[1] Ville de la Chersonèse de Thrace.

« Voilà, grand roi, ce que je pense à l'égard de Phi-
« lippe. Pour ce qui concerne le plan général de la
« guerre, vous savez quels ont toujours été mes senti-
« ments. Si j'avais été cru d'abord, les Romains n'ap-
« prendraient pas aujourd'hui, de loin, la prise de
« Chalcis et du fort de l'Euripe, mais ils verraient la
« Toscane et la Ligurie en feu, et, ce qui est plus ter-
« rible pour eux que toute autre chose, ils verraient
« Annibal dans le cœur de l'Italie. Je suis donc encore
« d'avis que vous fassiez venir toutes vos troupes, tant
« de terre que de mer, et que votre flotte soit suivie
« d'un grand nombre de barques chargées de vivres :
« car, quoique nous soyons ici en petit nombre par rap-
« port à la guerre que nous entreprenons, nous sommes
« encore trop pour le peu de provisions que le pays peut
« fournir. Quand vous aurez réuni toutes vos forces,
« vous enverrez une partie de votre flotte à Corcyre
« (*Corfou*), afin que de là elle empêche les Romains de
« passer librement la mer. Vous en ferez passer une
« autre sur les côtes de l'Italie qui regardent la Sar-
« daigne et l'Afrique. Vous vous avancerez vous-même
« jusque sur la côte maritime d'Illyrie près de l'Épire,
« d'où vous serez à portée, soit de défendre la Grèce,
« soit même de passer en Italie, si le besoin de vos
« affaires le demande. Voilà ce que je pense. Je puis
« n'être pas fort habile pour toute autre guerre : mais
« j'ai dû certainement apprendre, par mes bons et mau-
« vais succès, comment il faut la faire aux Romains.
« Je ne puis que vous donner mes conseils, et vous
« offrir mes services. Qu'il plaise aux dieux de faire
« réussir le parti que vous prendrez, quel qu'il soit. »

On ne put pas s'empêcher, dans le moment, d'ap-

prouver l'avis d'Annibal; et c'était en effet l'unique qu'on pût donner à Antiochus dans l'état où étaient les choses. Il ne le suivit pourtant en rien, si ce n'est qu'il fit partir Polyxénidas pour aller en Asie, et en amener sa flotte et ses troupes. Quant à tout le reste du plan d'Annibal, les courtisans et les flatteurs du roi l'en détournèrent encore, comme ils l'avaient déja fait auparavant, en lui représentant « que la victoire ne pou-« vait lui manquer : que, s'il suivait le plan d'Annibal, « ce capitaine en aurait tout l'honneur, parce que c'était « lui qui l'avait formé : qu'il fallait que le roi eût toute « la gloire des succès, et pour cela qu'il se fît lui-même « un autre plan, sans s'arrêter à celui du Carthaginois ». Quel avis, de rejeter un bon plan parce qu'il vient d'un autre! C'est le travers d'esprit que Tacite reproche à un lieutenant de Néron, qui, pour ne paraître point avoir besoin de conseil [1], suivait toujours le parti contraire à celui qu'on proposait, au risque de prendre le pire. Voilà comment deviennent inutiles les meilleurs avis, et comment aussi se détruisent les plus puissants empires. Dieu n'a besoin pour cela que de laisser dominer un méchant conseil dans les délibérations des princes.

Antiochus prend quelques villes de Thessalie. Liv. lib. 36, cap. 8-10.

Le roi, ayant joint les troupes des alliés aux siennes, se rendit maître de Phères et de quelques autres villes de Thessalie. Il fut obligé de lever le siége de devant Larisse, Bébius, préteur des Romains, y ayant envoyé promptement du secours. Antiochus se retira à Démétriade.

De là il passa à Chalcis, où il devint éperdument

[1] « Ne alienæ sententiæ indigens videretur, in diversa ac deteriora transibat. » (Tacit. *Annal.* lib. 15, cap. 10.)

amoureux de la fille de son hôte. Quoique ce prince eût près de cinquante ans, la passion qu'il eut pour cette jeune fille, qui n'en avait pas vingt, fut si forte, qu'il résolut de l'épouser. D'abord il fit parler, puis parla lui-même au père, du dessein qu'il avait de devenir son gendre. Ce particulier avait de la peine à contracter une alliance qui était si fort au-dessus de sa condition; mais il se rendit enfin aux instances réitérées de ce prince. Alors Antiochus fit la cérémonie de ses noces avec le même appareil et la même profusion que s'il eût été en pleine paix. Oubliant les deux grandes entreprises qu'il avait formées, la guerre contre les Romains, et la délivrance de la Grèce, il employa tout le reste de l'hiver en divertissements et en fêtes à l'occasion de ses noces. Ce goût pour les plaisirs passa aisément du roi à tous les officiers et à toute l'armée, et fit partout négliger la discipline militaire. Il ne revint de l'assoupissement où cette mollesse l'avait jeté que quand il apprit que le consul Acilius marchait à grandes journées contre lui dans la Thessalie.

Antiochus épouse une jeune fille de Chalcis, et passe tout l'hiver en festins. Liv. lib. 36, cap. 11.

Le consul avait passé la mer avec vingt mille hommes de pied, deux mille chevaux et quinze éléphants. Il chargea des tribuns légionaires dont il connaissait la capacité, de conduire l'infanterie à Larisse, pendant que lui-même il alla avec sa cavalerie joindre Philippe, qui était déja en action, et, après avoir forcé divers postes de Thessalie de concert avec le préteur romain Bébius, assiégeait actuellement Limnée. A son arrivée la ville se rendit. Le consul alla ensuite à Larisse, pour y délibérer sur les opérations de la campagne. Pendant le séjour qu'il y fit, Philippe soumit toute l'Athamanie.

Le consul Acilius arrive dans la Grèce. Liv. lib. 36, cap. 14.

Acilius resta pendant quelques jours à Larisse, prin-

Beaucoup de villes se rendent à lui. Liv. lib. 36, cap. 14.

cipalement pour remettre sa cavalerie des fatigues de la navigation, et de la longue marche qu'elle avait faite en sortant des vaisseaux. Quand il vit que ce peu de repos avait rendu à son armée toute sa vigueur et tout son courage, il se mit en marche. A mesure qu'il avança, Pharsale, Scotusse, Phères, et plusieurs autres villes de Thessalie, se rendirent à lui avec les garnisons qu'Antiochus y avait laissées.

Antiochus, destitué de tout secours, se retire dans le défilé des Thermopyles. Liv. lib. 36, cap. 15.

Pendant ces expéditions, Antiochus était à Chalcis. Là, s'apercevant que de tous les avantages qu'il avait espéré tirer des Grecs il ne lui restait que le souvenir d'un quartier d'hiver passé agréablement, et les noces qu'il y avait contractées avec si peu de décence, il commença à se plaindre, d'un côté, des vaines promesses des Étoliens et de l'impudente mauvaise foi de Thoas; et de l'autre à admirer Annibal, non-seulement comme un grand général, mais comme un homme d'une prudence consommée, et qui prévoyait sûrement tout ce qui devait arriver. En effet, il voyait clairement de ses yeux l'accomplissement de tout ce qu'Annibal lui avait prédit en l'avertissant qu'il ne devait compter ni sur les promesses des Étoliens, ni sur la fidélité des peuples qui, en l'absence des Romains, se rendraient à lui. Cependant, pour ne pas ruiner entièrement par une indolence volontaire un projet où il s'était engagé témérairement, il envoya avertir les Étoliens ses alliés de faire prendre les armes à toute la jeunesse de leur pays. Il conduisit au rendez-vous dix mille hommes de pied et cinq cents chevaux. Il y trouva les Étoliens en moindre nombre que jamais. Quand il s'en plaignit aux principaux du pays, qui n'étaient venus qu'avec une poignée de leurs clients, ils répondirent qu'ils avaient

fait tous leurs efforts pour amener avec eux le plus de monde qu'ils pourraient; mais qu'ils n'avaient rien gagné ni par leur autorité, ni par leurs promesses, sur l'esprit d'une jeunesse qui avait opiniâtrément refusé de s'enrôler.

Alors, destitué et du secours de ses sujets, qui ne se hâtaient point de sortir de l'Asie, et de celui qu'il avait cru trouver en Grèce sur la parole de ses alliés, il se retira dans le défilé des Thermopyles. C'est une chaîne de montagnes qui partage la Grèce par le milieu, comme l'Apennin partage l'Italie d'occident en orient. A l'extrémité de ces montagnes, vers l'orient, est le mont Œta, dont le sommet le plus élevé était appelé *Callidrome*, au bas duquel, dans la vallée qui aboutit au golfe Maliaque [1], est un chemin qui n'a pas plus de soixante pas de large. C'est la seule route par où une armée puisse passer, supposé qu'elle ne trouve aucun obstacle. C'est la raison pour laquelle ces défilés sont appelés *Pyles*, c'est-à-dire portes; et par d'autres *Thermopyles*, à cause des bains chauds qui s'y trouvent. Ce lieu est célèbre par le courage avec lequel les Lacédémoniens le défendirent ou plutôt s'y firent tuer en combattant généreusement contre les Perses.

Victoire considérable remportée par le consul Acilius sur le roi Antiochus près du pas des Thermopyles. Liv. lib. 36, cap. 16-21. Plut. in Cat. p. 343, 344.

Antiochus se campa au même lieu, mais non pas avec la même intrépidité et la même résolution. Il fortifia encore le défilé par divers ouvrages, et en ferma l'entrée d'un double fossé, d'une double palissade, et même, en quelques endroits, d'un mur, que la quantité de pierres qu'il trouvait sous sa main lui donna la facilité d'élever. Antiochus croyait d'abord s'être bien mis

[1] Aujourd'hui golfe de *Zeitoun*.

Appian. in Syr. pag. 96-98.

en sûreté en se saisissant du pas des Thermopyles, et l'ayant fortifié comme il avait fait. Comptant donc que les Romains ne pourraient jamais l'y forcer, il envoya quatre mille Étoliens (c'était tout ce que l'Étolie lui avait fourni de troupes), moitié pour garder Héraclée, située tout près de l'entrée du défilé, moitié à Hypate, qui n'en était pas fort éloignée. Ces quatre mille hommes, peu après, s'étant réunis tous ensemble, s'enfermèrent dans Héraclée. Mais le roi ne vit pas plus tôt les Romains s'approcher, que la frayeur le saisit. Il savait que les Perses avaient trouvé dans ces montagnes mêmes des sentiers qui les avaient conduits au-dessus des têtes des Lacédémoniens, et que tout récemment Philippe avait aussi été enveloppé par les Romains dans de semblables défilés auprès du fleuve Aoüs. Il envoya donc un courrier aux quatre mille Étoliens leur donner ordre de s'emparer des sommets des montagnes pour empêcher les Romains d'y trouver aucun passage. Deux mille seulement obéirent et s'emparèrent des hauteurs, se partageant en trois corps. Le consul, avant le combat, crut devoir exhorter ses troupes. Les officiers et les soldats de son armée étaient presque les mêmes qui avaient combattu contre Philippe. Il les anima en peu de mots par le souvenir de la célèbre victoire qu'ils avaient remportée sur ce roi, tout autrement guerrier et exercé dans les combats qu'Antiochus, qui, nouvel époux amolli par les délices et par les festins, s'imaginait que l'on faisait la guerre comme on célèbre des nôces. Il leur ordonna ensuite de prendre de la nourriture et du repos.

Caton eut grande part à cette victoire.

Acilius avait pris une précaution qui fut la principale cause de sa victoire. Sachant que les Étoliens avaient

gagné le haut des montagnes, il détacha M. Porcius Caton et L. Valérius Flaccus, lieutenants consulaires [1], chacun avec deux mille hommes d'élite, pour aller attaquer les Étoliens et les chasser de leur poste. Le lendemain, dès que le jour parut, il donna le signal et rangea ses troupes en bataille, donnant fort peu de front à son avant-garde, selon la nature du lieu. Antiochus en fit autant dès qu'il vit paraître les enseignes des Romains. D'abord ses soldats, placés devant et autour des ouvrages, soutenaient facilement l'ennemi, qui faisait toutes sortes d'efforts pour les enfoncer de quelque côté, d'autant plus qu'ils étaient secondés fort à propos par ceux qui d'en haut faisaient pleuvoir sur les Romains avec leurs frondes une grêle de pierres et de balles de plomb, et lançaient sur eux en même temps des flèches et des javelots. Mais ensuite, se voyant pressés d'un grand nombre de Romains, qui s'avançaient toujours, et auxquels ils ne pouvaient plus résister, ils rentrèrent en dedans de leurs retranchements; et, soutenus de leur rempart qu'ils avaient alors devant eux, ils en formaient un second avec leurs lances qu'ils présentaient à l'ennemi. Plusieurs Romains, pour s'être avancés avec trop de témérité, furent percés et demeurèrent sur la place. Le consul, ou se serait vu obligé d'abandonner l'entreprise, ou aurait perdu beaucoup de monde, si Caton, après avoir chassé les Étoliens de la cime appelée *Callidrome*, et en avoir tué la plus grande partie qu'il avait trouvés endormis, ne se fût montré avec sa troupe sur la partie de la colline qui commandait le camp des ennemis. Il

[1] Plutarque, Appien et Cicéron disent que Caton servait alors comme simple tribun légionaire.

avait essuyé des peines et des dangers inexprimables pour arriver au sommet de cette montagne, passant au travers de rochers impraticables, et dans des routes bordées d'affreux précipices. Flaccus n'eut pas le même succès; et quelques efforts qu'il eût faits, il ne put jamais arriver au poste auquel il tendait, et qui était gardé par un autre corps d'Étoliens.

Les soldats d'Antiochus, n'apercevant encore que de loin les gens que Caton amenait avec lui, s'imaginèrent que c'étaient les Étoliens qui, ayant vu les deux partis aux mains, venaient au secours de leurs alliés. Mais quand ils reconnurent de près les drapeaux et les armes des Romains, ils furent tous saisis de frayeur, et la plupart jetèrent leurs armes et s'enfuirent. Antiochus, blessé à la bouche d'un coup de pierre qui lui fracassa les dents, fut obligé par la douleur à tourner bride. Après sa retraite, aucune partie de son armée n'osa attendre les Romains. Ce ne fut plus qu'une déroute; mais la fuite devenait extrêmement difficile aux vaincus, parce que d'un côté ce n'étaient que marais profonds, et de l'autre que roches escarpées, qui empêchaient qu'on ne pût s'écarter presque ni à droite ni à gauche. Les Romains, qui s'étaient mis en devoir de les poursuivre, se trouvèrent aussi fort embarrassés, d'abord par les fossés et les palissades, puis par la difficulté du vallon étroit qu'il leur fallait traverser, mais surtout par les éléphants qu'Antiochus avait placés à son arrière-garde, et qui arrêtaient tout court les gens de pied, et encore davantage les chevaux, plus effrayés à la vue de ces masses énormes que par tout le fracas de la bataille même. Ils perdirent aussi du temps à piller le camp des vaincus. Cependant ils poussèrent ce jour-là jusqu'à

Scarphie[1], et, ayant tué ou pris un grand nombre non-seulement d'hommes et de chevaux, mais même d'éléphants, ils revinrent dans leur camp.

Au sortir de cette action, le consul tint long-temps embrassé Caton encore tout échauffé et hors d'haleine, et, en présence de l'armée, il s'écria, dans les transports de sa joie, que ni lui ni le peuple romain ne pourraient jamais récompenser dignement ses services. Caton, qui combattait ici comme lieutenant, ou, plus vraisemblablement, comme simple tribun légionaire, avait été consul et à la tête des armées en Espagne, où il s'était fort distingué, comme nous l'avons raconté ci-devant; mais il ne croyait pas se dégrader en acceptant un emploi subalterne pour le service de l'état, et cela était ordinaire chez les Romains.

Antiochus se retire à Chalcis, et de là à Éphèse.

Le consul avait fait partir vers la fin de la nuit sa cavalerie pour aller après l'ennemi. Il se mit lui-même en marche avec les légions dès que le jour parut. Antiochus, qui avait beaucoup d'avance sur lui, n'ayant point cessé de fuir avec précipitation qu'il ne fût arrivé à Élatée[2], ramassa dans cette ville les débris de la bataille et de la fuite, d'où il se retira à Chalcis, ne ramenant avec lui de toute son armée que cinq cents hommes tout au plus. Il n'y attendit pas le consul; mais, en étant parti promptement, il mouilla l'ancre au port de Tène[3], et passa à Éphèse. Dès qu'Acilius parut devant Chalcis, les portes lui en furent ouvertes.

L'Eubée se rend au vainqueur.

Toutes les autres villes de l'Eubée se rendirent sans attendre qu'on les sommât; et le consul, ayant en très-peu de jours reconquis toute l'île sans user de violence

[1] Ville de Locride dans le voisinage des Thermopyles.

[2] Ville considérable de la Phocide.

[3] Petite île parmi les Cyclades.

à l'égard de qui que ce fût, ramena son armée aux Thermopyles; beaucoup plus estimable par la modération qu'il fit paraître après la victoire que par la victoire même [1].

Caton porte à Rome la nouvelle de la victoire.

De là il envoya Caton porter lui-même à Rome la nouvelle de cette victoire, marquant dans ses dépêches, en termes énergiques, la part considérable qu'il y avait eue. Il est beau pour un général de rendre ainsi justice au mérite d'autrui, et de ne point donner d'accès dans son cœur à la jalousie. L'arrivée de Caton à Rome remplit la ville d'une joie d'autant plus vive, que l'on avait plus appréhendé les suites d'une guerre contre un roi si puissant et d'une si grande réputation. On ordonna des prières publiques et des sacrifices en actions de graces pendant trois jours.

Dans le temps même que se donnait la bataille, dix galères d'un côté et trois d'un autre, qui venaient au secours du roi, et étaient arrivées en Grèce, ayant appris sa défaite, s'en retournèrent à Éphèse. D'autres vaisseaux chargés de convois considérables pour Antiochus avaient déja passé le détroit qui est près de l'île d'Andros. Atilius, qui commandait la flotte romaine, les ayant attaqués, en coula une partie à fond, et prit tout le reste, à l'exception de ceux qui étaient à l'arrière-garde, qui rebroussèrent chemin et s'en retournèrent en Asie.

Acilius tâche en vain par douceur de gagner les Étoliens. Liv. lib. 36, cap. 22.

Quoique les Étoliens, par leurs procédés violents et pleins d'insolence, se fussent rendus indignes de tout ménagement, Acilius tâcha néanmoins de les rappeler à leur devoir par la douceur. Avant que de former le

[1] « Multò modestiâ post victoriam quàm ipsâ victoriâ laudabilior. » (Liv.)

siége d'Héraclée, il fit représenter à ceux qui s'y étaient renfermés « que l'expérience au moins devait leur ap-« prendre le peu de fond qu'ils pouvaient faire sur An-« tiochus : qu'il était encore temps d'avoir recours à la « clémence du peuple romain : qu'ils n'étaient pas les « seuls peuples de la Grèce qui eussent manqué de « fidélité à des alliés dont ils avaient reçu tant de bien-« faits ; mais qu'au moins les autres avaient condamné « leur aveuglement et leur ingratitude aussitôt après la « défaite et la fuite du roi, dont les sollicitations et les « promesses les avaient séduits : qu'encore que les Éto-« liens fussent les plus coupables, puisqu'ils n'avaient « pas suivi ce prince, mais l'avaient attiré dans la « Grèce, qu'ils n'avaient pas seulement pris part à la « guerre comme alliés d'Antiochus, mais en devaient « être regardés comme les chefs et les auteurs, cepen-« dant, s'ils pouvaient se résoudre à se repentir en « livrant aux Romains Héraclée, ils ne devaient pas « désespérer de leur grace et de leur salut ».

Ces remontrances furent inutiles ; et le consul, voyant qu'il en fallait venir à la force, forma le siége de cette ville avec toutes ses troupes. Héraclée était une place très-forte, d'une grande étendue, et en état de faire une longue et vigoureuse défense. Le consul, ayant mis en usage les balistes, les catapultes et toutes les autres machines de guerre dont il avait amassé un grand nombre, fit attaquer la ville en même temps par quatre endroits. Les assiégés se défendaient avec un courage, ou, pour mieux dire, avec une fureur qui ne se peut exprimer. Ils rétablissaient sur-le-champ les pans de murs qui avaient été abattus ; ils faisaient de fréquentes sorties avec une violence qu'il était difficile de

Il assiége Héraclée, et la force après plus d'un mois de résistance. Liv. lib. 36, cap. 21-24.

soutenir, parce qu'ils se battaient en désespérés. Ils brûlaient en un moment la plus grande partie des machines que l'on employait contre eux. L'attaque fut continuée ainsi pendant vingt-quatre jours de suite, sans interruption ni jour ni nuit.

Il est aisé de juger que les forces de la garnison, qui n'était pas fort nombreuse en comparaison des Romains, devaient être épuisées par un travail si violent et si continu. Le consul forma un nouveau plan. Il faisait cesser l'attaque sur le minuit, et ne la faisait recommencer que le lendemain matin vers les neuf heures. Les Étoliens, ne doutant point que cela ne vînt de lassitude, et que les assiégeants ne fussent autant accablés de fatigue qu'eux-mêmes, profitaient du repos qu'on leur laissait et se retiraient en même temps que les Romains. Cette pratique dura quelque temps; mais le consul, ayant fait retirer ses troupes à l'ordinaire sur le minuit, trois heures après fit attaquer la ville par trois endroits seulement, plaçant à un quatrième côté un corps de troupes qui avait ordre de demeurer tranquille jusqu'au moment où on leur donnerait le signal pour agir. A cette attaque, ceux des Étoliens qui dormaient eurent bien de la peine à se réveiller, et ceux qui veillaient coururent de tous côtés où le bruit les appelait. Au point du jour, sur le signal du consul, on donna l'assaut à l'endroit de la ville qui jusqu'alors n'avait point été attaqué, et que les assiégés, par cette raison, avaient dégarni. La place fut emportée dans le moment, et les Étoliens se réfugièrent précipitamment dans la citadelle. La ville fut livrée au pillage, moins par esprit de haine et de vengeance que pour dédommager le soldat, à qui jusque-là on n'avait point per-

mis de piller aucune des villes que l'on avait prises. La citadelle, qui manquait de vivres, ne put pas tenir long-temps, et, à la première attaque, la garnison se rendit. Entre les prisonniers était Damocrite, l'un des principaux de la nation, qui, au commencement de la guerre, avait répondu à Quintius *qu'il lui porterait en personne dans l'Italie le décret par lequel les Étoliens venaient d'appeler Antiochus.* Les Romains, qui se souvenaient de cette réponse insolente, en ressentirent davantage la joie de leur victoire.

Philippe assiége la ville de Lamia. Le consul lui ordonne d'en lever le siége. Liv. lib. 36, cap. 25.

Dans le même temps que le consul avait commencé le siége d'Héraclée, le roi Philippe, de concert avec lui, avait entrepris celui de Lamia, qui n'était éloignée d'Héraclée que de sept milles, c'est-à-dire un peu plus de deux lieues. Ce voisinage de deux villes assiégées, l'une par les Romains, l'autre par les Macédoniens, forma une vive émulation entre les deux peuples, chacun s'efforçant de soutenir l'honneur de sa nation. Philippe trouva beaucoup plus de difficultés devant Lamia qu'il ne s'y était attendu. Les Macédoniens poussaient une mine avec des peines infinies dans un terrain rude et pierreux, où ils rencontraient des roches si dures, que leurs outils s'émoussaient sans les pouvoir entamer. Le roi, voyant que cet ouvrage avançait si peu, tâcha d'engager les habitants, par les conférences qu'il eut avec les principaux, à lui remettre la ville entre les mains. Il était persuadé que, si Héraclée était prise la première, ils aimeraient mieux se rendre aux Romains qu'à lui, et que le consul voudrait se faire honneur de la conquête de cette place, et un mérite auprès des habitants d'en avoir fait lever le siége aux Macédoniens. Il avait raisonné juste; car, aussitôt que

le consul fut maître d'Héraclée, il envoya dire à Philippe de lever le siége, prétendant « qu'il était juste que « les Romains, qui avaient la peine de combattre con- « tre les Étoliens, recueillissent les fruits de la victoire ». Il fallut obéir. Un prince peut-il n'être pas infiniment sensible à un tel affront? La ville se rendit quelque temps après aux Romains.

Les Étoliens pressent Antiochus de continuer la guerre. Liv. lib. 36, cap. 26.

Quelque jours avant la prise d'Héraclée, les Étoliens, assemblés à Hypate, envoyèrent à Antiochus des ambassadeurs, du nombre desquels étaient Nicandre et Thoas. Ils avaient ordre de prier ce prince, premièrement de revenir lui-même en Grèce avec une nouvelle flotte et une nouvelle armée : secondement, si quelque raison l'en empêchait, de leur envoyer des tronpes et de l'argent. Ils lui représentèrent « qu'il était de son « honneur et de sa bonne foi de ne point abandonner « ses alliés dans leur besoin; que d'ailleurs sa sûreté et « celle de ses états demandait qu'il occupât les Romains « dans la Grèce de telle façon qu'ils n'eussent ni le « temps ni la liberté de détruire entièrement les Éto- « liens, pour passer ensuite dans l'Asie avec toutes leurs « forces ». Ces raisons, qui étaient sans réplique, firent impression sur l'esprit du roi. Ainsi il donna sur-le-champ aux ambassadeurs l'argent dont ils avaient besoin pour soutenir la guerre, et leur promit de leur envoyer incessamment les troupes de terre et de mer qu'ils demandaient. Il retint auprès de lui Thoas, qui y resta volontiers pour solliciter en personne les secours que le roi faisait espérer.

La prise d'Héraclée détermine les Etoliens à demander

Mais la perte d'Héraclée acheva d'abattre le courage et de ruiner les espérances des Étoliens; et, peu de jours après le départ des ambassadeurs dont nous ve-

nous de parler, renonçant absolument à la guerre, ils en envoyèrent d'autres au consul pour lui demander la paix. Ils commençaient à le haranguer, lorsque ce général les arrêta tout court, leur dit qu'il avait autre chose à faire que de les entendre; et, leur accordant une trève de dix jours, il les renvoya à Hypate avec L. Valérius Flaccus, à qui il leur ordonna d'exposer leurs raisons comme ils auraient fait à lui-même. Lorsqu'ils y furent arrivés, les principaux de la nation tinrent conseil chez Flaccus pour examiner avec lui de quelle manière ils devaient traiter avec le consul. Ils paraissaient disposés à lui rappeler dans la mémoire les alliances qu'ils avaient contractées avec le peuple romain, et les services qu'ils avaient rendus à la république. « Flaccus leur conseilla de ne point faire mention de « traités qu'eux-mêmes avaient rompus. Il ajouta que « leur salut dépendant, non de la bonté de leur cause, « mais de la clémence du peuple romain, le meilleur « parti qu'ils eussent à prendre, c'était d'avouer leur « faute et d'en demander pardon : que, s'ils agissaient « en suppliants, il leur servirait de médiateur auprès « du consul et dans le sénat à Rome, où il serait néces- « saire qu'ils envoyassent aussi des ambassadeurs. Sui- « vant l'avis de Flaccus, ils conclurent tous que l'unique « moyen de se sauver était de s'abandonner à la bonne « foi des Romains; ils se flattaient que cette confiance « les piquerait d'honneur et leur ôterait la volonté de « maltraiter des suppliants, et ils se réservaient au « fond du cœur le dessein et l'espérance de profiter des « occasions favorables que la fortune pourrait leur pré- « senter. »

la paix. Mais les dures conditions que leur impose le consul les rebutent. Liv. lib. 36, cap. 27-29.

Quand ils furent devant le consul, Phénéas, chef de

l'ambassade, fit une harangue longue et pathétique, dans l'espérance d'adoucir la colère du vainqueur, et finit en disant « que les Étoliens *abandonnaient leurs personnes et tout ce qui leur appartenait à la bonne foi des Romains* ». Les Étoliens ne comprenaient pas toute la force que les Romains attribuaient à cette expression, *s'abandonner à la bonne foi de quelqu'un.* Ils répétaient vraisemblablement ce que Valérius leur avait dicté : en quoi il y aurait de la part de celui-ci une fraude tout-à-fait condamnable. Cette expression signifiait, dans le sens des Romains, s'abandonner à la bonne foi de celui à qui l'on parle, sans réserve, sans exception, et si absolument, qu'il peut après cela, sans aucune autre formalité, disposer des biens, de la personne et de la vie même de ceux qui se sont ainsi soumis. En un mot, c'était se rendre à discrétion. Quand Phénéas eut prononcé ces paroles : *Pensez-y mûrement*, dit le consul aux Étoliens, *et voyez si votre résolution est bien prise de vous soumettre en cette façon.* Phénéas lui montra le décret où ces termes étaient écrits mot pour mot, tels qu'il les avait prononcés.

Puisque cela est ainsi, reprit le consul, *je vous somme de me livrer sans délai votre citoyen Dicéarque et Ménétas d'Épire* (cet homme étant entré dans Naupacte avec des troupes, en avait soulevé les habitants), *et Amynandre avec les principaux des Athamanes, par le conseil desquels vous vous êtes révoltés contre nous.* Phénéas attendit à peine que le consul eût achevé de parler. Alors prenant la parole avec vivacité : *Nous nous sommes livrés à vous*, dit-il, *comme amis, non comme esclaves ; et je suis persuadé que c'est faute de faire réflexion aux usages des Grecs, que vous exigez*

de nous des choses qui y sont absolument contraires. Je me mets peu en peine, répliqua le consul, *qu'il semble aux Étoliens que j'agisse contre les usages des Grecs; il me suffit que, conformément aux usages des Romains, j'use de mon autorité sur des peuples qui viennent de s'y soumettre par leur propre décret, et que j'avais déja soumis par les armes. C'est pourquoi, si vous n'obéissez dans le moment, je vais vous faire mettre en prison.* Et sur-le-champ il fit apporter des chaînes, et les fit entourer de ses licteurs.

A ces menaces, toute la fierté de Phénéas et des autres Étoliens tomba; ils commencèrent à sentir leur état. Phénéas dit *que lui et les autres Étoliens voyaient bien qu'il fallait obéir aux ordres du consul: mais qu'il était nécessaire d'assembler la nation pour en faire un décret; qu'il demandait pour cet effet une trève de dix jours.* Le consul la leur accorda, à la prière de Flaccus; et les députés retournèrent à Hypate. Là, Phénéas ayant exposé à ceux qui formaient le conseil les demandes du consul, et le péril auquel lui et ses collègues s'étaient vus exposés, ces conseillers ne purent s'empêcher de gémir sur la triste situation des Étoliens; mais ils n'en conclurent pas moins pour l'obéissance, et sur-le-champ ils firent convoquer toute la nation.

Quand tout le peuple assemblé sut de quoi il s'agissait, il fut tellement aigri de la hauteur et de la dureté du consul, que, s'ils eussent été en paix, la colère qui les transportait eût été capable de leur faire prendre les armes. A l'indignation que causait la rigueur de ces ordres se joignait la difficulté de les exécuter. Comment pouvaient-ils livrer aux Romains, surtout la per-

sonne du roi Amynandre? Les esprits étaient dans cette disposition, lorsque Nicandre, revenu de son ambassade de Syrie, flatta la multitude d'une vaine espérance, en lui faisant entendre qu'Antiochus se préparait à continuer la guerre, tant par mer que par terre, avec plus de vivacité que jamais; et les sommes dont ce prince l'avait chargé semblaient en être de bons garants. Ainsi la négociation commencée avec les Romains n'eut point de suite.

On ne peut nier que l'insolence et la perfidie des Étoliens, et leur haine acharnée contre Rome, ne méritassent les plus durs traitements; mais la conduite du consul, pleine d'une fierté insultante, et fondée sur un prétendu consentement et sur des paroles dont les Étoliens n'entendaient point la force, est bien étrange, et paraît extrêmement éloignée du caractère romain.

Acilius forme le siége de Naupacte. Liv. lib. 36, cap. 30.

Acilius, apprenant que l'assemblée d'Hypate refusait la paix, et que les Étoliens s'étaient réunis à Naupacte pour soutenir dans cette place tout l'effort de la guerre, se détermina à les y suivre. Après avoir essuyé des fatigues incroyables dans les défilés des montagnes qu'il lui fallut traverser, où un petit nombre de troupes aurait pu l'arrêter tout court, il arriva enfin devant la ville, et en forma le siége, qui ne coûta pas moins de peine, de travaux et d'ouvrages que celui d'Héraclée.

Id. ibid. cap. 32, 33.

Dans le même temps, Philippe, par la permission du consul, faisait la guerre de son côté, et la faisait avec avantage. Il se rendit maître de Démétriade, de la Dolopie, de l'Apérantie, et de quelques villes de la Perrhébie.

Quintius va à Naupacte qui était sur

Quintius, qui s'était trouvé à l'assemblée des Achéens, et les avait engagés à rendre aux Romains Zacynthe,

passa ensuite à Naupacte, qui se trouvait réduite à la dernière extrémité. Il y avait deux mois que les Romains la battaient avec beaucoup de vigueur; et, s'ils l'eussent prise de force, sa ruine aurait infailliblement entraîné celle de l'Étolie entière. Quintius avait toutes sortes de raisons d'être mécontent des Étoliens, qui seuls avaient voulu lui ôter le titre glorieux de libérateur de la Grèce, et qui avaient méprisé ses conseils, lorsque, prévoyant tout ce qui venait de leur arriver, il avait tâché de les détourner d'une entreprise si insensée. Cependant, persuadé qu'il était de son honneur de ne laisser périr aucune des nations d'un pays qu'il avait remis en liberté, il commença à se promener autour des murailles pour se faire remarquer aux Étoliens. Le bruit se répandit aussitôt dans la ville que Quintius paraissait. Dans le moment même on accourut de toutes parts sur les murs. Ces infortunés citoyens, tendant les mains vers Quintius et l'appelant par son nom, se mirent tous à pleurer et à implorer son secours avec de grands cris. Quintius, touché de leur état jusqu'à verser des larmes, leur fit signe de la main qu'il n'était pas en son pouvoir de les tirer du péril qui les menaçait.

le point d'être forcée, et sauve la ville. Liv. lib. 36, cap. 34, 35.

Il alla ensuite trouver le consul, et entra en conversation avec lui. *Manius*, lui dit-il, *est-ce que vous ne voyez pas les suites de tout ceci? ou, les prévoyant, croyez-vous qu'elles soient indifférentes pour le bien de la république?* Le consul, surpris de cette question dont il ne comprenait pas le sens, le pria de s'expliquer plus clairement. *Quoi!* reprit Quintius, *vous ne vous apercevez pas qu'après avoir vaincu Antiochus, vous perdez le temps à assiéger deux villes, sur le point de voir expirer celui de votre consulat; au lieu que Phi-*

lippe, qui ne s'est point trouvé à la bataille, a déja conquis non-seulement des villes, mais encore des provinces, telles que sont l'Athamanie, la Perrhébie, l'Apérantie et la Dolopie. Et cependant il nous importe bien moins d'affaiblir les Étoliens que d'empêcher les accroissements extraordinaires de Philippe.

Le consul convenait de la solidité de ces réflexions, mais il avait honte de lever le siége d'une ville qu'il battait depuis deux mois. Il laissa Quintius maître de faire tout ce qu'il voudrait. Celui-ci s'étant approché des murs une seconde fois, les cris recommencèrent, et on le supplia de nouveau avec instance d'avoir pitié de la nation. Il demanda qu'on lui envoyât quelques députés. Phénéas et les principaux sortirent, et vinrent se jeter à ses pieds. Les voyant en cet état : *Votre malheur*, leur dit-il, *étouffe en moi tout sentiment de colère et de vengeance. Vous voyez l'accomplissement de tout ce que je vous avais prédit; et vous n'avez pas la consolation de pouvoir dire que vous ne méritez pas ce que vous souffrez. Mais, destiné comme je le suis à défendre et à conserver la Grèce, l'ingratitude n'arrêtera point mon inclination à faire du bien. Députez au consul pour obtenir de lui une trève qui vous donne le temps d'envoyer des ambassadeurs à Rome, pour faire vos soumissions au sénat. Je vous servirai d'intercesseur et d'avocat auprès du consul.* Ils suivirent en tout le conseil de Quintius. Le consul leur accorda une trève, leva le siége, et fit passer son armée dans la Phocide.

Quelle différence entre la conduite d'Acilius et celle de Quintius! Ce contraste frappant entre deux généraux par rapport au même peuple fait sentir combien

la bonté, la douceur, la clémence, à l'égard même de ceux qui s'en sont rendus le plus indignes, sont utiles dans la conduite des grandes affaires.

Ambassadeurs de Philippe à Rome. Liv. lib. 36, cap. 35.

Le roi Philippe envoya des ambassadeurs à Rome pour féliciter les Romains sur l'heureux succès de cette campagne, et pour offrir des présents et des sacrifices aux dieux dans le Capitole. Ils y furent reçus avec de grandes marques de considération, et l'on remit entre leurs mains Démétrius, fils de Philippe, qui était retenu à Rome en qualité d'ôtage. Ainsi finit en Grèce la guerre qu'y fit contre le roi de Syrie le consul Manius Acilius.

Id. ibid. cap. 38-40.

Nous avons parlé ailleurs de la victoire de Scipion Nasica, collègue d'Acilius, remportée sur les Boïens, et du triomphe de ce consul.

Annibal tire Antiochus de la sécurité où il était à Ephèse. Id. ibid. cap. 41.

Antiochus, depuis sa défaite, demeurait tranquille à Éphèse, s'assurant, sur la parole de ses courtisans et de ses flatteurs, qu'il n'avait rien à craindre de la part des Romains, et qu'ils ne songeaient point du tout à passer en Asie. C'est ainsi que la providence divine abandonne à leur propre indolence les princes qu'elle a résolu d'humilier et d'abattre. Annibal, qui pour-lors avait assez de crédit auprès de lui, fut seul capable de le tirer de cet assoupissement léthargique. Il lui déclara nettement « qu'il avait grand tort de se flatter de vaines « espérances comme il faisait, et de se laisser endormir « par des discours destitués de toute raison et de toute « vraisemblance : qu'il savait, par des voies sûres, que « Rome avait fait partir, depuis peu, de ses ports une « nouvelle flotte et un nouveau général ; qu'il leur en « coûterait moins pour passer de Grèce en Asie que « d'Italie en Grèce : qu'il devait s'attendre qu'au premier

« jour il aurait à combattre par terre et par mer contre « les Romains dans l'Asie, et pour l'Asie, et qu'il fallait « se résoudre ou à renoncer à l'empire, ou à le défendre « les armes à la main contre des ennemis qui n'aspi- « raient à rien moins qu'à se rendre maîtres de l'uni- « vers ». Le roi comprit alors tout le danger où il était. Il envoya des ordres pour faire hâter la marche des troupes d'Orient qui n'étaient pas encore arrivées. Il fit équiper sa flotte, s'y embarqua, et alla dans la Chersonèse. Il fortifia Lysimachie, Seste, Abyde, et les autres places des environs, pour empêcher les Romains de passer en Asie par l'Hellespont.

Victoire navale remportée par Livius, amiral de la flotte romaine, sur celle d'Antiochus. Liv. lib. 36, cap. 42-45.

C. Livius, commandant de la flotte romaine, était parti de Rome avec cinquante gros vaisseaux. Quand il fut arrivé à Corfou, il apprit que le consul et Antiochus étaient campés autour des Thermopyles (car la bataille alors n'était pas encore donnée). Il se hâta donc de venir au Pirée, où était la flotte romaine commandée par Atilius. Elle consistait en vingt-cinq gros bâtiments, auxquels ajoutant les six que les Carthaginois avaient fournis aux Romains, la flotte de Livius se trouva composée de quatre-vingt-un gros vaisseaux de guerre, sans compter un très-grand nombre de moindres bâtiments. Il partit sans perdre de temps, et arriva à Délos, où les vents contraires le retinrent quelques jours.

Pendant cet intervalle, Antiochus avait été chassé de la Grèce par le consul, et il était actuellement dans l'Hellespont, lorsque la flotte romaine était à la rade de Délos. Polyxénidas, amiral de la flotte de ce prince, lui en ayant donné avis, aussitôt Antiochus revint à Éphèse, et, sans différer, tint conseil pour délibérer s'il était à propos de tenter la fortune d'un combat

naval. Polyxénidas opina « qu'il fallait attaquer les en-
« nemis avant que la flotte d'Eumène et les galères des
« Rhodiens les eussent joints : que par ce moyen ils se-
« raient à peu près égaux aux Romains par le nombre,
« mais beaucoup supérieurs par la vitesse des vaisseaux
« et la variété des secours : que les bâtiments des Ro-
« mains, par la façon grossière dont ils étaient construits,
« avaient peine à se remuer, outre que, venant de si
« loin dans un pays ennemi, ils étaient chargés de pro-
« visions; au lieu que ceux du roi ne portaient que des
« soldats et des armes : que d'ailleurs ils tireraient un
« grand avantage de la connaissance des mers, des terres
« et des vents, dont l'ignorance seule était capable de
« jeter beaucoup de désordre parmi les ennemis ». Polyxénidas, en donnant ce conseil, fit d'autant plus d'impression sur les esprits, que c'était à lui à l'exécuter.

Ils employèrent deux jours en préparatifs; et dès le troisième Polyxénidas partit avec cent vaisseaux, dont il y en avait soixante et dix de couverts, le reste sans ponts, et vint à Phocée [1]. Comme le roi ne devait pas se trouver à cette action, quand il eut appris que la flotte ennemie approchait il se retira à Magnésie, près du mont Sipyle, pour mettre ses troupes de terre en état d'agir. La flotte s'avança jusqu'à Cyssonte, qui est un port des Érythréens, comme dans un poste où elle attendrait l'ennemi avec plus d'avantage.

Quand les vents du nord, qui avaient retenu les Romains à Délos pendant plusieurs jours, furent tombés, ils continuèrent leur route, et arrivèrent devant Phocée, qui se soumit sur-le-champ. Eumène, avec vingt-quatre

[1] Ville de l'Asie-Mineure (*Natolie*).

vaisseaux pontés et un peu plus de bâtiments découverts, vint y joindre la flotte des Romains, qui se préparait à donner combat aux ennemis. De là étant partis avec cent cinq navires couverts, et environ cinquante sans ponts, ils furent d'abord repoussés du côté de la terre par les aquilons qui leur donnaient en flanc; de sorte que, pour éviter de s'y aller briser, ils furent obligés de se mettre à la queue les uns des autres, et de se ranger sur une longue file. Quand la violence de ces vents se fut un peu apaisée, ils firent effort pour gagner le port de Coryce, au-dessus de Cyssonte.

Polyxénidas, qui ne cherchait que l'occasion de combattre, apprit avec joie que les Romains venaient au-devant de lui. Ainsi il mit sa flotte en bataille, étendit l'aile gauche vers la pleine mer, ordonna à ses lieutenants de ranger la droite vers la terre; et en cet état il s'avançait de front contre les ennemis. Le Romain, s'étant aperçu de sa manœuvre, fit plier les voiles, abaisser les mâts; et en même temps qu'il mettait ses vaisseaux en état de combattre, il attendait ceux qui venaient après lui. Il en avait déja rangé environ trente de front, dont il composa son aile droite; et pour donner moyen à la gauche de se former, haussant les petites voiles, il s'avança dans la pleine mer, ordonnant à ceux qui le suivaient de tourner leurs proues contre l'aile droite des ennemis rangée le long du rivage. Eumène était à l'arrière-garde. Mais dès qu'il jugea par le bruit qu'il entendait, que les deux flottes étaient près de se heurter, il poussa ses vaisseaux avec le plus de vitesse qu'il put.

Lorsqu'ils furent tous à portée de se voir, trois vaisseaux se détachèrent de la flotte du roi, et vinrent à la

rencontre de deux bâtiments carthaginois qui précédaient celle des Romains. Comme la partie n'était pas égale, deux des bâtiments d'Antiochus entourèrent un des deux carthaginois; et d'abord ils lui brisèrent toutes ses rames, puis sautèrent dedans l'épée à la main, et s'en rendirent maîtres après avoir renversé ou tué ceux qui le défendaient. Le vaisseau qui restait seul, voyant l'autre pris par les ennemis, alla se rejoindre au reste de la flotte avant que les trois Syriens vinssent l'envelopper.

Livius, outré de colère à cette vue, s'avance contre les ennemis avec la galère amirale qu'il montait. En même temps, les deux qui avaient pris le vaisseau carthaginois viennent à sa rencontre dans l'espérance de remporter sur lui le même avantage. Livius, pour rendre sa galère plus stable, ordonne aux matelots d'abaisser les rames des deux côtés dans la mer, d'accrocher avec leurs corbeaux les galères ennemies qui approchaient, et de se jetter sur leur bord pour combattre de près et main à main. Il les exhorte à se souvenir qu'ils sont Romains, et à ne pas regarder comme des hommes ces vils esclaves des rois orientaux. Alors on vit un seul bâtiment en attaquer et en prendre deux avec plus de facilité que deux n'en avaient pris un quelques moments auparavant.

Déja les deux flottes se choquaient de toutes parts, et tous les vaisseaux, s'étant mêlés, avaient rendu le combat général. Eumène, qui était arrivé le dernier et après le commencement de l'action, ayant remarqué le désordre que Livius avait mis à l'aile gauche des ennemis, alla fondre sur leur aile droite, qui se défendait encore avec un avantage égal.

La défaite des Syriens commença par l'aile gauche.

Quand Polyxénidas vit la supériorité qu'avaient les soldats romains sur les siens par la valeur, il fit lever ses petites voiles et s'enfuit avec précipitation. L'aile droite, après avoir soutenu quelque temps l'effort d'Eumène, ne tarda pas à suivre l'amiral. Les Romains, secondés d'Eumène, les poursuivirent vivement à force de rames, dans l'espérance d'atteindre leur arrière-garde. Mais à la fin, voyant que les vaisseaux des vaincus, beaucoup plus légers, avaient trop d'avantage sur les leurs chargés de provisions et de machines, ils s'arrêtèrent ayant pris treize galères avec les soldats et les matelots, et en ayant coulé dix à fond. Les Romains ne perdirent que celle qui avait été prise au commencement du combat par les deux qui l'avaient investie. Polyxénidas ne discontinua de fuir que quand il se vit dans le port d'Éphèse. Les Romains restèrent ce jour-là à Cyssonte, d'où la flotte d'Antiochus était sortie pour aller à leur rencontre; et dès le lendemain ils se remirent en mer pour aller chercher les ennemis. Au milieu de leur course ils rencontrèrent vingt-cinq galères des Rhodiens commandées par Pausistrate.

Avec ce renfort, ils poussèrent jusqu'à Éphèse, et se rangèrent en bataille à l'embouchure même du port. Mais, comme l'ennemi ne faisait aucun mouvement, contents de l'aveu qu'il faisait de sa faiblesse ils se retirèrent. Eumène et les Rhodiens retournèrent chez eux. Pour ce qui est de Livius, il prit la route de Chios, où il débarqua le lendemain. Il y resta quelques jours pour laisser reposer sa chiourme, puis se rendit à Phocée. Y ayant laissé quatre galères à cinq rangs de rames pour la garde de la ville, il mena la flotte à Canes.

Là, comme l'hyver était proche, il mit ses vaisseaux à sec, et les entoura d'un fossé et d'une palissade.

Sur la fin de l'année on tint à Rome l'assemblée, dans laquelle furent créés consuls L. Cornélius Scipion et C. Lélius, dans l'espérance qu'ils termineraient la guerre de Syrie, qui était alors le grand objet de l'attention des Romains.

L. Corn. Scipion et C. Lélius sont nommés consuls. Liv. lib. 36, cap. 45.

§ II. *Les ambassadeurs étoliens sont renvoyés sans avoir obtenu la paix. Scipion l'Africain fait donner à son frère la Grèce pour département. Le sénat laisse au consul la liberté de passer en Asie, s'il le juge à propos. Cornélius part de Rome. Le sénat fait construire une nouvelle flotte. Inquiétude des Étoliens. Retour de leurs ambassadeurs. Le nouveau consul arrive en Grèce. Après bien des refus, enfin il accorde aux Étoliens une trève de six mois pour envoyer des ambassadeurs à Rome. Le consul prend le chemin de l'Asie, après avoir pressenti les dispositions de Philippe. Ce prince le reçoit, lui et son armée, avec une magnificence royale. Grands préparatifs d'Antiochus, surtout pour équiper une nouvelle flotte. Livius se met en mer, passe dans l'Hellespont et se rend maître de Seste. Polyxénidas, ayant trompé Pausistrate, défait entièrement la flotte rhodienne. Livius abandonne le siége d'Abyde. Les Rhodiens équipent une nouvelle flotte. Les deux flottes unies s'approchent d'Éphèse, et ne peuvent attirer les ennemis au combat. Æmilius Régillus prend le commandement de la flotte à la place de Livius. Séleucus assiége Pergame. Eu-*

mène, et, bientôt après lui, les Romains et les Rhodiens, viennent au secours de cette ville. Antiochus envoie proposer la paix au préteur Æmilius, mais inutilement. Les Achéens, commandés par Diophane, font lever le siége de Pergame. La flotte d'Antiochus, commandée en partie par Annibal, est défaite par les Rhodiens. Antiochus tâche d'engager Prusias dans son parti. Les lettres des Scipions le déterminent à se tourner du côté des Romains. Combat naval entre le préteur Æmilius et Polyxénidas, près de Myonnèse, où les Syriens sont vaincus.

An. R. 562.
Av. J.C. 190.

L. CORNELIUS SCIPIO.
C. LÆLIUS.

Les ambassadeurs étoliens sont renvoyés sans avoir obtenu la paix.
Liv. lib. 37, cap. 1.

Les nouveaux consuls étant entrés en charge, le premier soin du sénat, après avoir satisfait aux devoirs de la religion, fut d'examiner l'affaire des Étoliens. Leurs ambassadeurs demandaient avec instance qu'on la terminât avant que le temps de la trève qu'on leur avait accordée fût expiré : en quoi ils étaient appuyés du crédit de Quintius, qui était alors revenu de la Grèce à Rome. Comme ils comptaient beaucoup plus sur la clémence du sénat que sur la bonté de leur cause, ils prirent le parti de demander grace pour leurs fautes récentes en considération de leurs services passés. Au reste, tant qu'ils restèrent dans la salle où le sénat était assemblé, ils eurent beauconp à souffrir des questions pressantes que leur faisaient les sénateurs, à l'envi les uns des autres, pour leur arracher l'aveu de leur inconstance et de leur infidélité, plutôt que pour entendre

leurs excuses et leurs apologies. Quand ils en furent sortis, les sentiments se trouvèrent fort partagés sur la manière dont on devait les traiter. Le souvenir de leur conduite injurieuse et violente avait presque éteint dans les cœurs tout sentiment de compassion. On les regardait, non comme des ennemis ordinaires, mais comme des animaux féroces et intraitables. Enfin, après que l'affaire eut été débattue pendant plusieurs jours avec beaucoup de chaleur, le résultat de la délibération fut que, sans leur accorder la paix ni la leur refuser, on leur donnait l'option, ou de s'abandonner à la discrétion du sénat, ou de payer au peuple romain mille talents [1], et de s'engager à n'avoir point d'autres amis, ni d'autres ennemis que les siens. Ils firent de grandes instances pour apprendre sur quels articles le sénat souhaitait qu'ils s'en rapportassent à sa discrétion. On ne leur donna point de réponse positive. Ainsi ils furent congédiés sans avoir obtenu la paix qu'ils étaient venus demander; et ils eurent ordre de sortir dès ce jour-là de la ville, et, dans l'espace de quinze jours, de l'Italie.

Scipion l'Africain fait donner à son frère la Grèce pour département. Liv. liv. 37, cap. 1.

Alors on commença à délibérer sur les provinces qui devaient être assignées aux consuls. Tous deux désiraient la Grèce; et, le sénat leur ayant ordonné de tirer au sort, ou de convenir entre eux, Lélius, qui avait un grand crédit dans cette compagnie, dit qu'il était plus honnête de laisser ce choix à la prudence des sénateurs, que d'en remettre la décision au caprice du sort. L. Scipion répondit qu'il ferait là-dessus ses réflexions; et, ayant conféré avec son frère, qui lui dit qu'il pouvait s'en rapporter hardiment au sénat, il dé-

[1] Trois millions. = 5,500,000 fr. — L.

clara qu'il acceptait le parti proposé par Lélius. Le cas était nouveau, ou du moins le temps en avait fait entièrement oublier les exemples; et les sénateurs s'attendaient à une longue contestation, lorsque Scipion l'Africain, se levant, dit « que, s'ils accordaient le dé« partement de la Grèce à son frère, il irait servir sous « lui en qualité de lieutenant ». Cette déclaration fut reçue avec l'applaudissement de toute l'assemblée, et termina dans le moment la dispute. La Grèce fut décernée à Scipion, et l'Italie à Lélius, d'un consentement presque général. On était ravi d'éprouver si les conseils d'Annibal vaincu seraient plus salutaires à Antiochus que ceux de Scipion son vainqueur au consul et à ses légions. Les préteurs ensuite tirèrent au sort leurs départements, et le commandement de la flotte échut à L. Æmilius Régillus.

Le sénat laisse au consul la liberté de passer en Afrique s'il le juge à propos. Liv. lib. 37, cap. 2.

On laissa à Cornélius, qui devait commander en Grèce, la liberté de passer de là dans l'Asie, s'il jugeait que le bien de la république le demandât. On donna au préteur Régillus vingt vaisseaux de guerre avec tout leur équipage, auxquels il eut ordre de joindre mille matelots et deux mille hommes de pied qu'il lèverait lui-même, et avec ces forces de passer en Asie, où C. Livius lui remettrait le commandement de la flotte.

Cornélius part de Rome. Liv. lib. 37, cap. 4.

Le consul Cornélius, après avoir terminé les affaires qui le retenaient à Rome, et avoir fait tous les préparatifs nécessaires, sortit de la ville en habit de guerre, selon l'usage, emmenant avec lui, outre huit mille hommes qu'il avait levés par ordre du sénat, environ cinq mille volontaires, qui, ayant fini leur temps de service sous Scipion l'Africain, prirent alors avec joie un nouvel engagement sous les enseignes de son frère.

Le sénat donna à L. Aurunculéius la commission de faire construire trente galères à cinq rangs, et vingt à trois, parce que le bruit s'était répandu qu'Antiochus, après la bataille navale qu'il avait perdue, équipait une flotte beaucoup plus considérable que la première.

Le sénat fait construire une nouvelle flotte.

Au commencement de cette année arrivèrent à Rome quarante-trois prisonniers de guerre étoliens des principaux de la nation, du nombre desquels étaient Damocrite et son frère, conduits par deux cohortes, que Manius Acilius avait détachées exprès; et, en arrivant, ils furent jetés en prison.

Cependant les Étoliens attendaient avec grande inquiétude le retour de leurs ambassadeurs. La réponse qu'ils rapportèrent, et qui ôtait toute espérance de paix, jeta la nation étolienne dans la dernière consternation. Justement effrayés du péril qui les menaçait de la part des Romains, ils s'emparèrent du mont Corax pour fermer le passage à leur armée; car ils ne doutaient point que, dès le commencement du printemps, Acilius ne vînt tout de nouveau assiéger Naupacte. Mais il les surprit par un projet auquel ils ne s'attendaient point, et alla attaquer Lamia [1], qui apparemment s'était révoltée. Elle fit d'abord une défense fort vigoureuse, mais enfin elle fut obligée de se rendre. De là il alla attaquer Amphisse [2], dont les habitants montrèrent beaucoup de courage.

Inquiétude des Étoliens. Retour de leurs ambassadeurs. Liv. lib. 37, cap. 3, 4.

On avait déja fait brèche en plusieurs endroits, quand Acilius apprit que son successeur avait débarqué à Apollonie [3], et qu'il traversait l'Épire et la Thessalie pour le venir joindre. Il amenait avec lui treize mille

Le nouveau consul arrive en Grèce. Après bien des refus, enfin il ac-

[1] Ville de Thessalie dans la Phthiotide.

[2] Ville de la Locride.

[3] Ville maritime de Macédoine.

corde aux Étoliens une trève de six mois pour envoyer des ambassadeurs à Rome. Liv. lib. 37, cap. 6, 7.

hommes de pied et cinq cents chevaux. Quand le consul fut au golfe Maliaque[1], il envoya sommer ceux d'Hypate de lui livrer leur ville. Ils répondirent qu'ils ne pouvaient rien faire que par un décret de l'assemblée générale des Étoliens. Alors, pour ne pas s'arrêter au siége d'Hypate avant qu'Amphisse fût rendue, il tourna du côté de cette dernière ville, ayant fait partir devant lui Scipion l'Africain, son frère. A leur approche, les habitants s'étaient retirés dans la citadelle, qui passait pour imprenable.

Le consul s'était campé à six milles de là, lorsque les ambassadeurs des Athéniens, après s'être adressés à son frère, le vinrent trouver pour implorer sa clémence en faveur des Étoliens. L'Africain leur avait fait une réponse assez favorable. Cet homme d'un génie supérieur, qui toujours visait au grand, ne cherchant qu'un prétexte honnête d'abandonner la guerre d'Étolie afin de tourner toutes les forces de la république contre Antiochus et l'Asie, avait ordonné aux Athéniens non-seulement de tâcher de fléchir les Romains, mais d'amener les Étoliens eux-mêmes à préférer la paix à la guerre. Et sur-le-champ les Étoliens avaient envoyé d'Hypate une ambassade nombreuse pour demander la paix. L'Africain, par son discours, augmenta l'espérance qu'ils avaient de l'obtenir. Il leur dit « que lorsqu'il avait « commandé, premièrement en Espagne, et ensuite en « Afrique, de plusieurs nations qu'il avait soumises au « peuple romain il n'y en avait aucune à qui il n'eût « donné des preuves de clémence et de bonté, plus « encore que de bravoure et d'habileté dans le métier

[1] *Malia*, qui donne le nom au golfe Maliaque, était dans la Phthiotide, qui fait partie de la Thessalie.

« des armes ». L'affaire paraissait en bon train; mais les ambassadeurs des Étoliens s'étant présentés au consul, il leur fit, sans doute conformément à ses ordres, cette même réponse que le sénat leur avait faite à Rome, et qui les avait mis en fuite. Les Étoliens, frappés d'une rigueur à laquelle l'intercession des Athéniens et l'accueil favorable de l'Africain, ne les avaient point préparés, répondirent qu'ils allaient rendre compte de leur commission à ceux qui les avaient envoyés.

Quand ils furent de retour à Hypate, les chefs de la nation se trouvèrent fort embarrassés; car ils n'étaient pas en état de fournir les mille talents qu'on exigeait; et ils craignaient, s'ils se rendaient à discrétion, que les Romains ne se crussent en droit de les maltraiter dans leurs personnes. Ils renvoyèrent donc les mêmes ambassadeurs au consul et à son frère l'Africain, pour les prier, s'ils avaient sincèrement dessein de leur donner la paix et non de les tromper par de vaines espérances, ou de leur remettre une partie de la somme qu'ils demandaient, ou de souffrir qu'en se rendant ils ajoutassent une exception qui mît leurs personnes à couvert. Le consul fut inexorable. Ils étaient réduits au désespoir. Échédème, le plus considérable des ambassadeurs athéniens, ne perdit pas toute espérance comme eux. Il leur conseilla de demander une trève de six mois pour envoyer de nouveaux ambassadeurs à Rome, en leur faisant entendre que le bénéfice du temps pouvait apporter de grands changements dans les affaires. La trève leur fut accordée. Peut-être qu'Échédème leur avait donné ce conseil de concert avec le consul et son frère l'Africain, à qui il importait infiniment de n'être point retenus en Grèce par la guerre d'Étolie. Aussitôt

le siége d'Amphisse fut levé; et Acilius, ayant remis son armée au consul, reprit le chemin de Rome.

Le consul prend le chemin de l'Asie, après avoir pressenti les dispositions de Philippe. Liv. lib. 37, cap. 7.

Il ne restait plus d'obstacle aux desseins et aux désirs du consul. Il songea aussitôt à se rendre en Thessalie pour traverser ensuite la Macédoine et la Thrace, et passer de là en Asie. Mais son frère lui fit faire une réflexion : « J'approuve fort, lui dit-il, la route que vous « voulez prendre : mais toute votre sûreté dépend des « dispositions du roi Philippe; car, s'il nous demeure « fidèle, il nous ouvrira lui-même les chemins, et four- « nira à notre armée les vivres et toutes les provisions « dont elle a besoin pour une si longue marche; mais, « s'il venait à nous abandonner, vous seriez exposé à « de grands dangers en passant par la Thrace. C'est « pourquoi je vous conseille, avant que de vous en- « gager, de sonder l'esprit de ce prince. Le moyen le « plus sûr de s'assurer de ses véritables sentiments, c'est « de lui envoyer un courrier qui le surprenne sans qu'il « s'y attende. »

On chargea de cette commission Ti. Sempronius Gracchus, jeune Romain plein d'ardeur et de vivacité. Il partit d'Amphisse; et avec les chevaux qu'il trouva disposés sur sa route, il fit une si prodigieuse diligence, qu'il arriva à Pella le troisième jour. Le roi était à table, et même en pointe de vin, quand Gracchus lui fut présenté. Ce fut déja pour le courrier une marque qu'il n'avait point en tête de desseins qui dussent donner de l'inquiétude aux Romains. Ce prince le reçut fort gracieusement; et, dès le lendemain, il lui montra les convois qu'il tenait tout prêts pour l'armée romaine, et lui donna toutes les assurances possibles que les ponts étaient dressés sur les rivières et les chemins

rendus faciles et praticables. Le courrier s'en retourna, avec la même diligence qu'il était venu, porter cette heureuse nouvelle au consul, qu'il rencontra à Thaumaces [1].

Philippe le reçoit, lui et son armée, avec une magnificence royale. Liv. lib. 37, cap. 7.

Aussitôt l'armée, remplie de confiance et de joie, entra dans la Macédoine, où elle trouva tout à souhait. Philippe reçut les Romains avec toutes les marques de bonne volonté que l'on pouvait attendre de l'allié le plus fidèle et le plus zélé. Il leur fournit avec une générosité véritablement royale tous les rafraîchissements et les secours nécessaires. Dans les repas qu'il donna au consul, à son frère, et aux principaux officiers de l'armée, il montra un air aisé et gracieux [2], et une politesse qui n'étaient pas sans mérite auprès de Scipion l'Africain : car ce grand homme, qui excellait en tout, n'était point ennemi d'une certaine élégance de mœurs, ni même de la magnificence, pourvu qu'elle ne dégénérât point en luxe [2].

L'éloge que donne ici Tite-Live à Scipion l'Africain en est un grand aussi pour Philippe. Ce prince recevait chez lui ce qu'il y avait pour-lors de plus illustre dans le monde : un consul du peuple romain, général en même temps de ses armées, et, ce qui était encore plus grand, Scipion l'Africain, frère du consul. La profusion est ordinaire, et paraît pardonnable, dans ces occasions. Il n'y en eut point dans la réception que Philippe fit à ses hôtes. Il les traita en grand roi, et avec une magnificence qui convenait à leur dignité et

[1] Ville de Thessalie.

[2] « Multa in eo et dexteritas, et humanitas visa, quæ commendabilia apud Africanum erant, virum, sicut ad cætera egregium, ita a comitate, quæ sine luxuria esset, non alienum. » (Liv.)

à la sienne, mais qui n'avait rien d'excessif ni d'outré, ni qui ressentît le faste et l'ostentation; et qui était infiniment relevée par des manières prévenantes, et par une attention à placer avec goût et à propos tout ce qui pouvait faire plaisir à ses hôtes. *Multa in eo et dexteritas et humanitas visa.* Ces qualités personnelles lui firent plus d'honneur dans l'esprit de Scipion, et le lui rendirent plus estimable, que n'auraient pu faire les profusions les plus somptueuses. Ce bon goût de part et d'autre, rare dans les princes et dans les grands seigneurs, est pour eux un beau modèle. Mais il faut avoir bien du courage et de la force d'esprit, un sentiment de la vraie grandeur bien épuré, et un mérite bien supérieur en tout, pour ne se point laisser entraîner par le torrent de l'exemple, et pour se mettre au-dessus d'une mode devenue universelle. Un roi pourtant devrait sentir que c'est à lui à donner la loi, et non à la recevoir; et Pline a raison de dire que la conduite des princes devient infailliblement la règle des sujets [1], qui, pour faire le bien, n'ont pas besoin d'édits et de réglements, mais de bons exemples.

Le consul et son frère, en reconnaissance de la manière noble et généreuse dont Philippe avait reçu l'armée, lui remirent au nom du peuple romain, selon le pouvoir qu'ils en avaient reçu, le reste de la somme qu'il devait payer en vertu du traité.

Philippe parut se faire un devoir et un plaisir d'accompagner l'armée romaine, et de lui fournir tout ce qui lui était nécessaire, non-seulement dans la Macé-

[1] « Vita principis censura est, eaque perpetua. Ad hanc dirigimur, ad hanc convertimur: nec tam imperio nobis opus est, quàm exemplo.» (Plin. in *Panegyr. Traj.*)

doine, mais jusque dans la Thrace. L'expérience qu'il avait faite de la supériorité des forces de Rome aux siennes, et l'impuissance où il se voyait de secouer le joug de l'obéissance et de la soumission, toujours dur à un roi, l'obligeaient de ménager un peuple de qui désormais son sort dépendait; et il y avait de la sagesse à lui de faire de bonne grace ce qui était devenu pour lui d'une nécessité indispensable : car, pour le fond, il était difficile qu'il ne conservât pas contre les Romains un vif ressentiment de l'état où ils l'avaient réduit. Les rois ne s'accoutument point à dépendre des autres et à leur être soumis.

Grands préparatifs d'Antiochus, surtout pour équiper une nombreuse flotte. Liv. lib. 37, cap. 8.

Antiochus, depuis la bataille navale qu'il avait perdue près de Coryce, ayant eu tout l'hiver pour se préparer à soutenir l'effort des Romains tant sur terre que sur mer, s'était surtout appliqué à équiper une nouvelle flotte, de peur de perdre entièrement la possession de la mer. Il avait besoin d'un nombre extraordinaire de vaisseaux pour être en état de tenir tête aux ennemis. C'est pourquoi il avait envoyé Annibal en Syrie pour en faire venir les vaisseaux des Phéniciens; et il avait ordonné à Polyxénidas de radouber les anciens qu'il avait déja, et d'en faire construire de nouveaux, persuadé que le souvenir de sa défaite le rendrait plus soigneux et plus attentif à bien s'acquitter de cette commission. Pour lui, il passa l'hiver dans la Phrygie, envoyant ses ordres de toutes parts pour rassembler toutes ses forces. Il avait laissé son fils Séleucus dans l'Éolide, avec une armée pour contenir les villes maritimes dans le devoir : car elles étaient sollicitées, et par Eumène, qui régnait à Pergame, et par les Romains, qui tenaient Phocée et Érythrée.

Livius se met en mer, passe dans l'Hellespont, et se rend maître de Seste. Liv. lib. 37, cap 9.

Les Rhodiens, pour réparer la faute qu'ils avaient faite la campagne précédente en arrivant trop tard, envoyèrent, dès l'équinoxe du printemps, le même Pausistrate au secours des Romains, à la tête d'une flotte composée de trente-six bâtiments. Déja Livius, qui avait hiverné à Canes, comme nous l'avons dit, en était parti avec trente vaisseaux et les sept galères à quatre rangs qu'Eumène lui avait amenées, et il s'avançait vers l'Hellespont pour favoriser le passage des troupes du consul en Asie. Ayant laissé devant Abyde dix vaisseaux, il alla avec le reste de la flotte assiéger Seste, qui est vis-à-vis dans l'Europe. Les soldats, les armes à la main, attaquaient déja les murailles, lorsque les prêtres de Cybèle, la mère des dieux, revêtus de leurs habits sacerdotaux, s'agitant comme des furieux selon leur coutume, se présentèrent aux portes, criant qu'ils étaient les ministres de Cybèle, et qu'ils venaient, par ordre de cette déesse, prier les Romains d'épargner une ville qui était sous sa protection. On suspendit l'attaque; et, un moment après, le sénat, à la tête de tous les magistrats, vint rendre la ville à Livius. La flotte passa de là à Abyde. Livius d'abord fit sonder l'esprit des habitants, tâchant de les engager à se rendre de bonne grace; mais, les voyant déterminés à se défendre, il résolut d'employer la force.

Polyxénidas, ayant trompé Pausistrate, défait entièrement la flotte rhodienne. Liv. lib. 37, cap. 10, 11.

Pendant que ces choses se passaient dans l'Hellespont, Polyxénidas, amiral de la flotte royale, qui était un exilé de Rhodes, apprit que celle de ses compatriotes était partie de l'île, et que Pausistrate, qui la commandait, en haranguant le peuple, avait parlé de lui avec beaucoup de hauteur et de mépris. Piqué de cette injure, et animé du désir de la vengeance, il résolut

de faire repentir Pausistrate de ses bravades. Il lui envoya un homme qu'il savait être connu de cet amiral, avec ordre de lui dire que Polyxénidas était en état de lui rendre, s'il y consentait, un grand service à lui et aux Rhodiens, et que Pausistrate, à son tour, pourrait rétablir Polyxénidas dans sa patrie. Il promettait de ne faire aucun des préparatifs nécessaires, et de livrer à Pausistrate la flotte du roi tout entière, au moins la plus grande partie; et pour un service si important il ne demandait d'autre récompense que la permission de revenir à Rhodes. Pausistrate jugea l'affaire trop importante pour la rejeter avec mépris ou la croire avec légèreté. Les courriers allaient et venaient de l'un à l'autre sans que Pausistrate se laissât persuader, jusqu'à ce que Polyxénidas, en présence du messager de l'amiral rhodien, eut écrit, signé et cacheté de son sceau une lettre qu'il lui confia, par laquelle il assurait Pausistrate qu'il exécuterait ce qu'il avait promis. Un engagement si formel dissipa tous les doutes. La négligence simulée que fit paraître Polyxénidas dans les préparatifs de sa flotte acheva de convaincre Pausistrate, et le fit tomber lui-même dans une négligence réelle. Polyxénidas sut bien en profiter. Pour dérober sa marche aux ennemis, il mit à la voile après le coucher du soleil avec soixante et dix gros bâtiments, et, secondé d'un vent favorable, arriva au port de Pygèle vers la fin de la nuit. Il s'y tint en repos tout le jour pour la même raison, et il s'approcha pendant la nuit des côtes de Panorme. La flotte rhodienne était dans le port de cette ville. Il y entra avec le jour, et l'attaqua dans un temps ou Pausistrate ne s'attendait à rien moins. Celui-ci, qui était un vieux guerrier fort expérimenté,

ne prit point l'alarme, rangea ses vaisseaux en ordre de bataille le mieux qu'il put dans un trouble si subit, combattit avec un courage extraordinaire, et fut tué dans l'action. Sa flotte fut entièrement défaite. Il y eut vingt-neuf vaisseaux coulés à fond ou brûlés; il ne s'en sauva que sept, qui s'ouvrirent courageusement un chemin à travers les ennemis, et allèrent joindre la flotte romaine dans l'Hellespont.

Dans le temps même Séleucus reprit Phocée par la trahison de ceux qui étaient chargés de garder les portes, et qui les lui ouvrirent.

Livius abandonne le siége d'Abyde. Liv. lib. 37, cap. 12.

Les habitants d'Abyde, après avoir soutenu le siége pendant plusieurs jours, traitèrent avec les Romains de la reddition de la place. Le seul article qui les arrêta regardait les soldats de la garnison, que Livius voulait bien laisser sortir, mais sans leurs armes, au lieu qu'ils prétendaient les conserver. L'affaire allait être terminée, lorsque la nouvelle de la défaite des Rhodiens arracha à Livius la victoire d'entre les mains. Ce général, craignant que Polyxénidas, enflé de ce succès, n'allât surprendre et attaquer la flotte qu'il avait laissée à Canes, et qui y était à sec, abandonna le siége pour aller la joindre et la mettre en mer.

Les Rhodiens équipent une nouvelle flotte. Id. ibid.

La défaite de la flotte des Rhodiens leur causa une grande douleur et les jeta dans une grande alarme: car, outre leurs vaisseaux et leurs soldats, ils avaient perdu l'élite et la fleur de la jeunesse rhodienne, la plupart des nobles ayant suivi Pausistrate, qui était fort aimé et considéré des siens à cause de son rare mérite. Mais bientôt, faisant réflexion qu'ils avaient été vaincus par la fraude et non par la valeur des ennemis, ils revinrent de leur abattement. L'indignation et le désir de se

venger d'un compatriote qui les avait attirés dans ce piége se joignant à l'espérance qui renaissait dans leur cœur, ils équipèrent sur-le-champ dix galères, et, quelques jours après, dix autres. Ils en donnèrent le commandement à Eudamus, persuadés que, s'il n'avait pas les autres qualités d'un général au même degré que Pausistrate, au moins serait-il plus circonspect, précisément par la raison qu'il avait moins de feu et moins de brillant.

Les deux flottes s'approchent d'Éphèse, et ne peuvent attirer les ennemis au combat. Liv. lib. 37, cap. 13.

Quand il eut joint sa flotte à celle de Livius, ils allèrent de concert à Éphèse pour donner bataille aux ennemis, ou pour leur arracher l'aveu de leur lâcheté, s'ils refusaient de combattre; ce qui ferait un bon effet sur l'esprit des alliés. Livius, amiral de la flotte, rangea ses vaisseaux de front vis-à-vis l'embouchure du port; mais, voyant que personne ne se présentait ni n'acceptait le défi, il laissa une partie de sa flotte à l'ancre près de l'entrée du port, pendant que l'autre débarqua les soldats pour aller piller les campagnes voisines de la côte. Ils emmenaient déja un grand butin, et s'approchaient des murailles de la ville, lorsque Andronic, qui était en garnison à Éphèse, fit une sortie sur eux, et, après leur avoir enlevé la plus grande partie de leur butin, les força de rentrer dans leurs vaisseaux et de regagner la mer. Les deux flottes s'en retournèrent à Samos [1], d'où elles étaient venues.

Æmilius Régillus prend le commandement de la flotte à la place de Livius.

L. Æmilius Régillus, étant arrivé à Samos, prit le commandement de la flotte des mains de Livius. Celui-ci, quelque temps après, se rendit en Grèce pour conférer avec les Scipions, qui étaient alors aux environs de la Thessalie, et de là repasser en Italie.

[1] Ile de l'Archipel.

Séleucus assiége Pergame. Liv. lib. 37, cap. 18.

Séleucus, fils d'Antiochus, pour profiter de l'absence d'Eumène, roi de Pergame, qui avait quitté ses états, et avait joint ses troupes à celles des Romains, forma le dessein d'aller attaquer Pergame, la capitale de tout le royaume. Attale, frère du roi, se posta d'abord devant les murailles avec un corps de cavalerie et de soldats armés à la légère, et par de fréquentes escarmouches il harcelait les ennemis plutôt qu'il ne les combattait. Mais l'expérience de quelques jours lui ayant fait connaître qu'il n'était en aucune façon capable de leur tenir tête, il se renferma dans la ville, et aussitôt Séleucus en forma le siége. A peu près dans le même temps, Antiochus, étant parti d'Apamée, campa premièrement à Sardes, puis assez près du camp de Séleucus, à la source du fleuve Caïcus, avec une grande armée, composée d'un amas de plusieurs nations.

Eumène, et bientôt après les Romains et les Rhodiens, viennent à son secours.

Quand la nouvelle du siége de Pergame eut été portée à Samos, Eumène partit sur-le-champ pour aller défendre son pays, et vint avec sa flotte à Élée. Y ayant trouvé des troupes de cavalerie et d'infanterie prêtes à le suivre, il s'avança avec cette escorte au secours de Pergame, et il y arriva avant que les ennemis se fussent aperçus de sa marche, et qu'ils eussent fait aucun mouvement pour l'arrêter. Aussitôt les escarmouches recommencèrent, sans qu'Eumène osât hasarder un combat général; mais, peu de jours après, la flotte romaine et celle des Rhodiens vinrent de Samos à Élée [1] pour tirer ce prince de danger.

Antiochus envoie proposer la paix

En effet, dès qu'Antiochus sut qu'ils avaient débarqué leurs troupes à Élée, et qu'un si grand nombre de

[1] Élée était l'arsenal de marine des rois de Pergame, à cinq lieues de cette ville.

vaisseaux s'étaient rassemblés dans ce seul port, apprenant d'ailleurs que le consul était déja arrivé dans la Macédoine, et qu'il se disposait à passer l'Hellespont, il crut ne devoir pas attendre à demander la paix qu'il se vît pressé par terre et par mer. Il alla donc se camper sur une éminence vis-à-vis d'Élée. Il y laissa toute son infanterie; et étant descendu avec sa cavalerie, qui se montait à six mille hommes, dans une plaine située au-dessous des murailles mêmes d'Élée, il envoya un trompette à Æmilius avec ordre de lui dire que le roi était venu pour lui faire des propositions de paix.

au préteur AEmilius, mais inutilement. Liv. lib. 37, cap. 19.

Æmilius, avant que de lui répondre, fit venir Eumène de Pergame, et tint avec lui un conseil où il admit aussi les Rhodiens. Ceux-ci n'étaient pas opposés à la paix; mais Eumène soutint que dans les conjonctures présentes ils ne traiteraient ni avec honneur ni avec autorité. *Pouvons-nous honnêtement*, dit-il, *enfermés comme nous sommes dans une ville où l'on nous tient assiégés, recevoir les conditions qui nous seront proposées? D'ailleurs, quelle force aura un traité que nous aurons négocié en l'absence du consul, et sans l'autorité du sénat et du peuple romain?* Il ajouta plusieurs autres raisons, et conclut à ne point entrer en conférence au sujet de la paix. On s'en tint au sentiment d'Eumène, et l'on répondit à Antiochus qu'avant l'arrivée du consul on ne pouvait écouter aucune proposition.

Ce prince, voyant qu'il n'y avait point de paix à espérer, ravagea tout le pays autour d'Élée et de Pergame; puis, y laissant son fils Séleucus, il exerça les mêmes hostilités, en chemin faisant, sur les terres

d'Adramytte [1], et passa ensuite dans les plaines de Thèbes, cette ville dont Homère a rendu le nom célèbre par la mention qu'il en a faite dans son Iliade. Comme ces plaines étaient très-fertiles et très-riches, les soldats d'Antiochus y firent un plus grand butin qu'en aucun autre canton. Æmilius et Eumène, ayant fait le tour de la côte avec leurs vaisseaux, vinrent au secours de la ville d'Adramytte.

Les Achéens, commandés par Diophane, font lever le siége de Pergame. Liv. lib. 37, cap. 20, 21.

En ce même temps, mille hommes de pied et cent cavaliers, partis de l'Achaïe sous la conduite de Diophane, vinrent aborder à Élée, où ils furent reçus, au sortir de leurs vaisseaux, par des officiers que leur envoya Attale, qui les introduisirent dans Pergame pendant la nuit. C'étaient tous soldats vétérans et accoutumés à faire la guerre; celui qui les commandait avait appris son métier en servant Philippe sous Philopémen, le plus grand capitaine qu'il y eût alors dans la Grèce. Cet officier ne demanda que deux jours, tant pour faire reposer ses hommes et ses chevaux que pour examiner les troupes des ennemis et étudier toutes leurs démarches.

Depuis que la crainte avait obligé Attale et les siens de se renfermer dans leur ville, le mépris que les Syriens conçurent pour les assiégés les jeta dans la sécurité et la négligence. La plupart ne se mettaient pas en peine de tenir leurs chevaux sellés et bridés. Il n'en restait qu'un petit nombre sous les armes : tout le reste était dispersé dans la campagne, où les uns passaient le temps à se divertir pendant que les autres cherchaient le frais et l'ombre pour boire et manger, ou pour dormir plus à leur aise. Diophane, ayant observé du haut

[1] Ville de Mysie.

des murailles l'état où étaient les ennemis, fit armer ses gens, et leur commanda de se tenir, à la porte de la ville, prêts à exécuter les ordres qu'il leur donnerait. Pendant ce temps il alla trouver Attale, et lui dit qu'il avait dessein de faire une sortie sur les ennemis. Attale eut assez de peine à y consentir, voyant qu'il allait se hasarder avec mille hommes de pied contre quatre mille, et avec cent chevaux contre trois cents. Diophane sortit et se posta assez près de ces assiégeants, en attendant l'occasion de fondre sur eux avec avantage. Ceux qui étaient dans la ville regardaient l'entreprise de Diophane comme une folie, et non comme un effet de courage et de hardiesse; et les ennemis eux-mêmes, ayant jeté les yeux sur sa troupe avec assez d'indifférence, et voyant qu'elle ne se donnait aucun mouvement, ne rabattirent rien de leur indolence accoutumée, se moquant même de cette poignée d'hommes qu'ils voyaient paraître. Diophane tint les siens tranquilles pendant quelque temps, comme s'ils n'étaient sortis de la ville que par curiosité et pour examiner ce qui se passait hors des murailles. Mais quand il s'aperçut que les ennemis ne gardaient point leurs rangs, il partit comme un éclair à la tête de sa cavalerie, après avoir ordonné aux gens de pied de le suivre promptement en jetant tous ensemble de grands cris; et il alla fondre avec une impétuosité extraordinaire sur le corps-de-garde des ennemis, qui ne s'attendaient à rien moins. Une attaque si brusque, accompagnée de tant de cris menaçants, effraya non-seulement les hommes, mais encore les chevaux, qui, rompant leurs licous, augmentèrent encore par leur fuite le désordre et la confusion des assiégeants. Il ne leur était pas même aisé de seller, de brider et de

monter ceux que la peur n'avait pas emportés, les cavaliers achéens causant parmi eux un tumulte qu'on n'eût jamais attendu d'un si petit nombre. L'infanterie s'étant jetée à son tour sur les ennemis, épars de côté et d'autre et à moitié endormis, en fit un grand carnage, et mit en déroute ceux qui purent échapper à leurs coups. Diophane, les ayant poursuivis tant qu'il le put sans s'exposer, rentra triomphant dans la ville, après avoir signalé la valeur de la nation achéenne et mérité l'estime de tous les habitants de Pergame, qui, tant hommes que femmes, avaient vu son action de leurs murailles.

Cet événement fait bien sentir et toucher au doigt la différence qu'il y a entre des officiers braves, expérimentés, vigilants, occupés de leur devoir, tels qu'était Diophane, digne élève de Philopémen, et des guerriers qui n'en ont que le nom, amollis par les délices, ne songeant qu'à faire bonne chère et à se divertir, incapables de soutenir les moindres fatigues, peu touchés des sentiments d'honneur, et encore moins du bien du service.

Le lendemain de cette première sortie, après que les deux partis furent demeurés en présence presque tout le jour sans agir, les Syriens s'étant retirés un peu avant le coucher du soleil, Diophane tomba encore brusquement sur eux comme il avait fait la veille, les mit tous en fuite, et maltraita fort l'arrière-garde, sans qu'aucun se retournât pour faire tête aux ennemis. Cette audace des Achéens força enfin Séleucus de renoncer au siége de Pergame et d'abandonner le pays.

Antiochus, ayant appris que les Romains étaient arrivés avec Eumène pour secourir Adramytte, s'éloi-

gna de cette ville, mais ravagea tout le pays d'alentour. Après avoir pris quelques places peu importantes, il se retira à Sardes.

La flotte d'Antiochus, commandée en partie par Annibal, est défaite par les Rhodiens. Liv. lib. 37, cap. 22-24. Appian. in Bell. Syr. pag. 104.

La flotte romaine retourna à Élée, d'où elle était partie. Alors Eumène fut renvoyé chez lui, et chargé de préparer tous les secours et toutes les commodités nécessaires pour traverser l'Hellespont. Les Rhodiens allèrent se mettre à la rade, auprès de Rhodes, pour empêcher le passage de la flotte ennemie, qu'on disait être partie de Syrie. Une seconde escadre, envoyée de Rhodes contre la même flotte, et commandée par Pamphilidas, se joignit à la première, qui avait pour amiral Eudamus. Ces deux escadres, jointes ensemble, formaient une flotte de trente-six galères, trente-deux à quatre rangs, et quatre à trois. Dans celle d'Antiochus il y avait trente-sept gros bâtiments, dont trois étaient à sept rangs, quatre à six, et, de plus, dix trirèmes ou vaisseaux à trois rangs. Les deux flottes se rencontrèrent vers les côtes de Pamphylie. Dès que les Rhodiens eurent doublé le promontoire qui s'avance de Sida dans la mer, ils aperçurent les ennemis, et furent aperçus d'eux. Annibal commandait l'aile gauche de la flotte royale, du côté de la haute mer : Apollonius, l'un des principaux officiers d'Antiochus, commandait la droite. Le combat se donna. Les Rhodiens, qui étaient seuls dans cette action, en eurent tout l'honneur. Par la bonté de leurs galères et l'adresse de leurs matelots, ils battirent les ennemis. Ils vinrent même à bout de pousser Annibal dans le port de Mégiste, voisin de la ville de Patare, et ils l'y bloquèrent si bien, qu'il lui fut impossible d'agir et de rendre aucun service au roi.

Antiochus reçut la nouvelle de cette défaite à peu

près en même temps qu'il eut avis que le consul romain s'avançait à grandes journées dans la Macédoine, et qu'il se préparait à passer en Asie par l'Hellespont. Il vit bien alors que le danger était sérieux, et il se hâta de prendre toutes les mesures possibles pour le prévenir.

Antiochus tâche d'engager Prusias dans son parti. Liv. lib. 37, cap. 25.

Il envoya des ambassadeurs à Prusias, roi de Bithynie, pour lui apprendre que les Romains se disposaient à entrer en Asie. Ils étaient chargés de lui faire sentir les suites de cette entreprise, et de lui représenter vivement « que les Romains n'avaient point d'autre dessein « que d'abolir partout la royauté pour dominer seuls « dans l'univers : qu'après avoir vaincu et subjugué « Nabis et Philippe, c'était maintenant à lui (Antiochus) « qu'ils en voulaient : que, s'il avait le malheur de suc- « comber, l'incendie, gagnant de proche en proche, « passerait bientôt en Bithynie : que, pour Eumène, « il n'en était pas question, puisqu'il s'était jeté lui- « même dans les fers et soumis volontairement à la « servitude ».

Les lettres de Scipion le déterminent à se tourner du côté des Romains.

Ces motifs avaient fait impression sur l'esprit de Prusias : mais les lettres qu'il reçut en même temps du consul Scipion et de son frère dissipèrent tous ses soupçons et toutes ses craintes. « Ce dernier lui représentait « la coutume perpétuelle du peuple romain, de com- « bler d'honneurs et de bienfaits les rois qui recher- « chaient son alliance, et il en citait des exemples, aux- « quels lui-même il avait eu grande part. Il marquait « qu'en Espagne plusieurs, de petits princes qu'ils « étaient auparavant, étaient devenus de grands rois « depuis qu'ils s'étaient mis sous la protection des Ro- « mains : qu'il ne s'était pas contenté de rendre à Masi- « nissa le royaume de ses pères, mais qu'il y avait encore

« ajouté les états de Syphax, par qui ce prince avait « été dépouillé des siens; en sorte qu'il était non-seu- « lement le plus riche et le plus puissant des rois de « l'Afrique, mais qu'il n'y en avait point dans le reste « de l'univers à qui on ne pût le comparer, pour la « grandeur, les forces et la majesté : que Philippe et « Nabis, après avoir été vaincus dans la guerre par « Quintius, avaient été laissés sur le trône : que l'année « précédente on avait remis à Philippe le tribut qu'il « s'était engagé de payer, et qu'on lui avait renvoyé « son fils, qui était retenu à Rome en ôtage; et que ce « prince lui-même avait conquis plusieurs villes hors de « la Macédoine sans que les généraux romains s'y fus- « sent opposés : que Nabis serait encore sur le trône, « si sa propre fureur et la perfidie des Étoliens ne le « lui avaient fait perdre avec la vie. »

L'arrivée de Livius, qui avait auparavant commandé la flotte, et que le peuple romain avait envoyé vers Prusias en qualité d'ambassadeur, acheva de fixer son esprit. Il lui fit sentir de quel côté on devait raisonnablement présumer que tournerait la victoire, et combien il était plus sûr pour lui de se fier à l'amitié des Romains qu'à celle d'Antiochus.

Combat naval entre le préteur AEmilius et Polyxénidas près de Myonnèse, où les Syriens sont battus. Liv. lib. 37, cap. 29, 30.

Antiochus, frustré de l'espérance qu'il avait eue d'attirer Prusias dans son parti, ne songea plus qu'à s'opposer au passage des Romains dans l'Asie, pour empêcher qu'elle ne devînt le théâtre de la guerre. Il crut que le meilleur moyen d'y réussir était de recouvrer l'empire de la mer, qu'il avait presque perdu par la perte des deux batailles dont j'ai parlé : qu'alors il serait en état d'employer ses flottes où il lui plairait, et qu'il serait impossible aux ennemis de traverser le dé-

troit de l'Hellespont, et de transporter leur armée en Asie, quand ses flottes n'auraient autre chose à faire qu'à l'empêcher. Il résolut donc de hasarder encore une bataille; et pour cela il se rendit de Sardes à Éphèse, où était la flotte. Il en fit la revue, la mit dans le meilleur état qu'il fut possible, l'équipa abondamment de tout ce qui était nécessaire pour une nouvelle action, et l'envoya encore une fois, sous le commandement de Polyxénidas, chercher les ennemis et les combattre. Ce qui le détermina principalement à ce parti, c'est qu'il avait appris qu'une grande partie de la flotte des Rhodiens était demeurée près de Patare pour l'assiéger, et que le roi Eumène était allé au-devant du consul dans l'Hellespont avec tous ses vaisseaux.

Polyxénidas trouva Æmilius et la flotte romaine près de Myonnèse, ville maritime d'Ionie. Les Romains avaient quatre-vingts galères, en comptant les vingt-deux des Rhodiens. La flotte d'Antiochus était composée de quatre-vingt-neuf bâtiments, dont il y en avait trois à six rangs et deux à sept. Les Romains l'emportaient sur les Syriens par la force de leurs vaisseaux et par la valeur de leurs soldats; les Rhodiens, par la vitesse de leurs galères, l'expérience de leurs pilotes et la dextérité de leurs rameurs. Mais ce qui causa le plus de frayeur aux ennemis, ce furent les feux que leur présentaient les vaisseaux des Rhodiens : invention dès auparavant pratiquée avec succès par ceux-ci, et qui leur procura encore en cette occasion la victoire; car les galères du roi n'osant présenter leurs proues à celles des ennemis, qui étaient armées de feux, se détournaient pour les éviter, et par là recevaient dans le flanc les coups d'éperon qu'elles n'étaient pas en état de

rendre; et, si quelqu'une s'offrait par le côté de la proue, elle était remplie de ces flammes, qu'elle redoutait beaucoup plus que les armes des ennemis. Mais la valeur des soldats contribua plus que tout le reste à la victoire des Romains; car le préteur, ayant enfoncé le corps de bataille des Syriens, alla fondre par-derrière, en faisant un circuit, sur ceux qui étaient attachés aux Rhodiens; et en un moment les galères d'Antiochus, investies au centre et à l'aile gauche, furent prises ou coulées à fond. Ceux qui étaient à l'aile droite se soutenaient encore, plus effrayés du malheur de leurs compagnons que d'aucune perte qu'ils eussent faite eux-mêmes. Mais quand ils virent que la plus grande partie de la flotte était enveloppée, et que la galère amirale de Polyxénidas prenait le large en laissant les autres dans le péril, ils levèrent aussitôt leurs petites voiles et s'enfuirent à Éphèse, où le vent les portait. Polyxénidas perdit dans cette journée quarante-deux bâtiments, dont les Romains en prirent treize, et brûlèrent ou submergèrent les autres. Du côté des Romains il y en eut deux de brisés, et quelques autres un peu maltraités. Une seule galère rhodienne fut prise. Telle fut l'issue du combat qui se donna à Myonnèse.

§ III. *Antiochus, troublé par la perte du combat naval, abandonne aux Romains le passage de l'Hellespont. Réflexion sur l'imprudence et l'aveuglement d'Antiochus. Il ramasse le plus de troupes qu'il peut. Æmilius envoie des galères pour le passage du consul. Il assiége Phocée, qui se rend. Le consul passe l'Hellespont et entre en Asie. Antiochus envoie proposer la paix aux*

*Romains. L'ambassadeur d'Antiochus tâche de gagner Scipion l'Africain par des offres considérables. Belle réponse de Scipion. Antiochus se prépare à la guerre. Il renvoie à Scipion son fils. Le consul va chercher le roi pour le combattre. Les armées se rangent en bataille de part et d'autre. Chariots armés de faux. Le combat se donne près de Magnésie. L'armée du roi est vaincue et taillée en pièces. Les villes de l'Asie-Mineure se rendent aux Romains. Antiochus demande la paix. Discours de ses ambassadeurs. Réponse de Scipion l'Africain. Conditions de paix imposées au roi. Eumène part pour Rome avec les ambassadeurs. Cotta rend compte au sénat et au peuple romain de la victoire remportée sur Antiochus. Audience donnée à Eumène, puis aux Rhodiens. Audience donnée aux ambassadeurs d'Antiochus. Le traité de paix est ratifié. Dix commissaires nommés pour régler les affaires d'Asie. Conditions principales du traité. Triomphe naval de Régillus. L. Scipion, de retour à Rome, prend le surnom d'*Asiatique, *et reçoit l'honneur du triomphe. La conquête d'Asie introduit le luxe dans Rome. Réflexions sur la conduite des Romains à l'égard des républiques grecques et des rois tant de l'Europe que de l'Asie, et en même temps sur les rapports que tous ces événements ont à l'établissement de l'Église chrétienne.*

Antiochus, troublé par la perte du

La perte du combat naval près de Myonnèse frappa tellement Antiochus, qu'il en parut totalement décon-

certé. Comme si le bon sens l'eût abandonné tout à coup, il fit sur-le-champ des démarches visiblement contraires à ses intérêts. Dans la consternation où il était, il envoya des ordres pour faire retirer ses troupes de Lysimachie et des autres villes de la Chersonèse, de peur qu'elles ne tombassent entre les mains des ennemis, qui marchaient de ce côté-là pour passer en Asie: au lieu qu'il aurait fallu envoyer en ces lieux des forces, s'il n'y en eût point eu auparavant, parce que c'était le seul moyen d'empêcher ce passage, ou du moins de le retarder; car Lysimachie, qui était une place très-bien fortifiée, aurait pu soutenir un long siége et le faire durer peut-être jusque bien avant dans l'hiver, ce qui aurait extrêmement incommodé les ennemis par la disette de vivres et de fourrages; et cependant il aurait pu songer à s'accommoder avec les Romains, sans parler de tous les avantages imprévus que le bénéfice du temps peut procurer.

combat naval, abandonne aux Romains le passage de l'Hellespont. Liv. lib. 37, cap. 31. Appian. in Bello Syr. pag. 104.

Non-seulement il commit une grande faute en retirant de là ses troupes dans le temps qu'elles y étaient le plus nécessaires, mais il le fit avec tant de précipitation, qu'on y laissa toutes les munitions de guerre et de bouche, dont il avait fait des magasins considérables. Aussi, quand les Romains s'en rendirent maîtres, ils y trouvèrent les provisions dont ils avaient besoin pour leur armée avec autant d'abondance que si elles eussent été préparées exprès pour eux; et le passage de l'Hellespont fut si libre et si facile, qu'ils transportèrent leur armée sans la moindre opposition.

On voit ici sensiblement ce qui est marqué si souvent dans les Écritures, que, quand Dieu veut perdre et punir un royaume, il ôte au roi, ou aux commandants,

Réflexion sur l'imprudence et l'aveuglement

d'Antiochus. Isaï. cap. 3. v. 1-3.

ou aux ministres, le conseil, la prudence, le courage. C'est la menace qu'il fait à son peuple par Isaïe. *Le Dominateur, le Seigneur des armées va ôter de Jérusalem et de Juda le courage et la vigueur... tous les gens de cœur et tous les hommes de guerre, tous les juges et les vieillards... les hommes d'autorité, et ceux qui peuvent donner conseil.* Mais ce qui est bien remarquable, c'est que l'historien païen dit ici en termes formels, et le répète deux fois, *que Dieu ôta l'esprit au roi et lui renversa le raisonnement*[1]; *punition*, dit-il, *qui arrive toujours quand les hommes sont près de tomber dans quelque grand malheur. Il lui ôta*, c'est-à-dire qu'il lui refusa le bon sens, la prudence, le jugement; il écarta de son esprit toute pensée salutaire, il le rendit distrait, et même opposé à tous les bons conseils qu'on pouvait lui donner.

Appian. in Bello Syr. pag. 104.

C'est ce que David demandait à Dieu à l'égard d'Achitophel, ministre d'Absalom : *Seigneur*[2], *renversez, je vous prie, les conseils d'Achitophel.* Le terme original est bien plus énergique, *infatua :* quelque sages que soient ses avis, faites-les paraître fous et insensés à Absalom. Et c'est ce qui arriva. *Ce fut par l'ordre du Seigneur que le conseil d'Achitophel, qui était le plus utile, fut ainsi détruit;* AFIN QUE LE SEIGNEUR FIT TOMBER ABSALOM DANS LE MALHEUR dont il était digne.

Il n'est point de siècle où il n'arrive de pareils événements, marqués si visiblement au doigt de Dieu, que

[1] Θεοῦ βλάπτοντος ἤδη τοὺς λογισμοὺς, ὅπερ ἅπασι, προσιόντων ἀτυχημάτων, ἐπιγίγνεται.... οὐ μὴν οὔτε τὸν διάπλουν ἐφύλαξεν ὑπὸ θεοβλαβείας. (App.)

[2] « Infatua, quæso, Domine, consilium Achitophel.... Domini autem nutu dissipatum est consilium Achitophel utile, *ut induceret Dominus super Absalom malum.* » (2 *Reg.* cap. 15, v. 31; et cap. 17, v. 14.

les hommes les plus grossiers et les moins religieux ne peuvent s'empêcher d'y reconnaître la Providence.

Après le combat naval, Antiochus se retira à Sardes, d'où il envoya des ambassadeurs en Cappadoce au roi Ariarathe pour lui demander du secours, et dans tous les autres endroits d'où il espéra en pouvoir tirer, n'étant plus occupé que du dessein de combattre les Romains par terre.

Antiochus ramasse le plus de troupes qu'il peut. Liv. lib. 37, cap. 31.

Le préteur Æmilius fit voile vers Chios (ou *Scio*); et après avoir radoubé ceux de ses navires qui avaient été maltraités, il envoya L. Æmilius Scaurus dans l'Hellespont avec trente galères, pour passer l'armée du consul en Asie. Il laissa aux Rhodiens la liberté de s'en retourner dans leur île, après avoir partagé avec eux le butin qu'on avait fait sur les ennemis par mer et par terre. Mais, avant que d'user du congé que leur donnait le préteur, ils voulurent encore rendre service aux Romains en aidant au consul à passer ses troupes en Asie; et ce ne fut qu'après ce nouveau témoignage de leur zèle qu'ils s'en retournèrent enfin à Rhodes.

Æmilius envoie des galères pour le passage du consul.

Cependant Æmilius avait formé le siége de Phocée. La ville, après s'être long-temps défendue, ouvrit enfin ses portes aux Romains, à condition qu'on ne traiterait point les habitants comme ennemis. Mais la colère et l'avarice des soldats l'emportèrent sur l'autorité du préteur, et malgré sa défense la ville fut pillée.

Il assiége Phocée, qui se rend. Liv. lib. 37, cap. 31, 32.

Enfin le consul arriva à Lysimachie, qu'il trouva abandonnée par les ennemis, et remplie de toutes sortes de provisions. Il y séjourna pendant quelques jours, pour attendre l'arrivée des bagages et des malades qu'il avait été obligé de laisser en divers châteaux de la Thrace. Lorsque tout fut rassemblé,

Le consul passe l'Hellespont et entre en Asie. Liv. lib. 37, cap. 33.

ils se remirent en chemin, et arrivèrent aux bords de l'Hellespont; et aidés d'Eumène, qui avait fait les préparatifs nécessaires, ils passèrent de l'autre côté sans tumulte et sans confusion, comme s'il se fût agi d'entrer dans un pays ami, et sans trouver aucune résistance. Ce fut un grand sujet de joie et de confiance pour les Romains, de trouver ainsi libre le passage de l'Asie, où ils s'étaient attendus qu'ils auraient beaucoup plus de difficultés et de périls à essuyer.

Ils restèrent pendant quelque temps sur les bords de l'Hellespont, parce que c'étaient les jours où les saliens promenaient dans Rome les boucliers sacrés, jours où il n'était pas permis de se mettre en chemin. Cette raison, qui regardait encore Scipion l'Africain d'une manière plus particulière, parce que lui-même était du nombre des saliens, l'avait empêché de suivre l'armée, et l'on ne voulait pas partir qu'il n'eût rejoint.

Antiochus envoie proposer la paix aux Romains. Liv. lib. 37, cap. 34, 35. Polyb. in Excerpt. leg. cap. 23. Appian. in B. Syr. pag. 105-110.

Quand Antiochus sut que les Romains étaient passés, il commença à se croire perdu. Il souhaitait alors de se délivrer d'une guerre où il s'était engagé mal à propos, et sans en avoir examiné mûrement toutes les suites. Il songea donc à envoyer une ambassade aux Romains pour leur proposer des conditions de paix. Tout ce que ce prince avait entendu dire du caractère de Scipion l'Africain, de sa grandeur d'ame, de sa générosité, de sa clémence à l'égard des vaincus tant en Espagne qu'en Afrique, lui faisait espérer que ce grand homme, rassasié de gloire, ne se montrerait pas difficile pour un accommodement, d'autant plus qu'il avait un présent à lui faire, auquel un père ne pouvait point n'être pas infiniment sensible. Antiochus avait entre ses mains le fils de Scipion, encore tout jeune, qui avait été pris au

commencement de la guerre, et il était dans la disposition de le lui renvoyer. On ne sait point précisément ni le temps ni l'occasion où le jeune Scipion avait été fait prisonnier. Ce qui est certain, c'est que, si le roi de Syrie avait été en paix avec le peuple romain, et que les Scipions eussent été unis avec lui par les liens particuliers de l'amitié et de l'hospitalité, le fils de Scipion n'aurait pu être traité à sa cour avec plus de politesse, de bienveillance et de distinction.

Discours de l'ambassadeur. Il n'obtient rien.

Ce fut pendant ce séjour des troupes qu'Héraclide de Byzance, ambassadeur d'Antiochus, arriva dans le camp des Romains. Ayant appris que Scipion l'Africain était absent, il ne voulut point se présenter au consul. Dès que celui qu'il attendait fut arrivé, il demanda audience, qui lui fut accordée sur-le-champ. Il commença par dire « que ce qui avait rendu inutiles les autres « négociations de paix entre son maître et les Romains « était ce qui lui faisait espérer un heureux succès de « celle-ci ; parce que toutes les difficultés qui les avaient « pour-lors arrêtés étaient maintenant levées : que le « roi, pour ne point laisser lieu de se plaindre qu'il « voulût retenir quelque chose en Europe, avait aban- « donné Lysimachie ; qu'en Asie même il était prêt à « renoncer à toutes ses prétentions sur Smyrne, Lamp- « saque, Alexandrie de Troade, et sur toute autre ville « que les Romains revendiqueraient comme alliée avec « leur république : qu'il consentait de payer au peuple « romain la moitié des frais de la guerre. Il finit en les « exhortant à se souvenir de l'inconstance des choses « humaines, et à ne pas trop compter sur leur pro- « spérité présente : qu'il devait bien leur suffire de « donner pour bornes à leur empire l'Europe, qui était

« d'une étendue immense; que, s'il voulaient absolu-
« ment y ajouter encore quelque partie de l'Asie, le roi
« aurait assez de modération pour y consentir, pourvu
« que les limites en fussent marquées et fixées bien
« clairement ».

L'ambassadeur s'imaginait que des propositions selon lui si avantageuses ne pourraient être refusées; mais les Romains n'en jugeaient pas ainsi. « Au regard des frais « de la guerre, comme c'était le roi qui l'avait suscitée « mal à propos, ils trouvaient qu'il était juste de les lui « faire payer en entier. Ils ne se contentaient pas non « plus qu'il fît sortir ses garnisons de l'Ionie et de « l'Éolide : ils prétendaient rendre la liberté à toute « l'Asie, comme ils l'avaient rendue à toute la Grèce; « ce qui ne pouvait se faire, si le roi n'abandonnait « toute l'Asie en-deçà du mont Taurus. »

L'ambassadeur d'Antiochus tâche de gagner Scipion l'Africain par des offres considérables. Liv. lib. 37, cap. 36.

Héraclide, fort mécontent de cette audience publique et ne pouvant consentir à des conditions qui passaient de beaucoup ses pouvoirs, essaya, selon les ordres qu'il en avait reçus, de gagner en particulier Scipion l'Africain. Il lui déclara avant tout que le roi lui rendrait son fils sans rançon. Puis, connaissant peu la grandeur d'ame de Scipion et le caractère des Romains, il l'assura que, s'il pouvait faire obtenir la paix à Antiochus, ce prince lui donnerait telle somme qu'il voudrait, et partagerait avec lui l'autorité dans le gouvernement de ses états, ne se réservant que le nom de roi; ou, si nous nous en tenons à Polybe, qui s'exprime plus modestement, qu'il partagerait avec lui toutes les richesses de son royaume.

Belle réponse de Scipion.

Scipion répondit en ces termes : « Je ne m'étonne « pas que vous connaissiez peu Scipion et les Romains

« en général, puisque vous ne connaissez pas même « l'état où se trouve le prince qui vous a envoyé vers « nous. Si vous prétendiez que l'incertitude du succès « nous portât à vous accorder plus facilement la paix, « il fallait que votre maître se maintînt dans la posses- « sion de Lysimachie pour nous empêcher de passer « dans la Chersonèse, où qu'il vînt à notre rencontre « dans l'Hellespont pour nous disputer le passage en « Asie : mais, dès qu'il nous l'a abandonnée, c'est « avoir reçu le frein et le joug. Entre les offres qu'il « me fait [1], celle de me rendre mon fils me touche sen- « siblement : à l'égard des autres, je prie les dieux que « l'état de ma fortune puisse s'en passer; au moins mon « cœur ne les regardera-t-il jamais comme nécessaires, « et j'espère qu'elles ne seront point capables de me « tenter. Si Antiochus, pour une grace particulière, « n'exige de moi qu'une reconnaissance de particulier, « je lui ferai connaître que je ne suis point ingrat : « mais, comme homme public, qu'il n'attende rien de « moi, comme je ne dois rien recevoir de lui. Tout ce « que je puis faire maintenant, c'est de lui donner, en « bon et fidèle ami, un conseil salutaire : allez donc « lui dire de ma part, que, s'il m'en croit, il mettra « bas les armes, et ne refusera aucune des conditions « de paix qu'on lui propose. »

Antiochus se prépare à la guerre.

Antiochus ne put goûter de telles propositions, et il crut ne courir aucun risque en hasardant une bataille, puisqu'il ne serait pas possible, après qu'il l'aurait perdue, qu'on lui imposât des conditions plus dures.

[1] « Ego ex munificentiâ regiâ maximum donum filium habebo : aliis deos precor ne unquam fortuna egeat mea, animus certè non egebit. » (Liv.)

Ainsi, renonçant à l'idée d'un accommodement, il ne songea plus qu'à se préparer à la guerre.

Les Romains s'arrêtent à Ilion, et y offrent des sacrifices. Justin. l. 31. cap. 8. Liv. lib. 37, cap. 37.

Le consul, ne voyant plus rien qui dût l'arrêter, se mit en marche, et arriva à Ilion. Les Romains regardaient cette ville comme le berceau de leur origine, et comme leur patrie primitive, d'où Énée était parti pour aller s'établir en Italie. Le consul offrit des sacrifices à Minerve, qui présidait à la citadelle. La joie fut égale de part et d'autre, presque comme entre des pères et des enfants qui se revoient après une longue séparation. Les habitants de cette ville, voyant leurs petits-fils, vainqueurs de l'Occident et de l'Afrique, revendiquer l'Asie comme un royaume qui avait appartenu à leurs aïeux, s'imaginaient voir Ilion sortir de ses cendres, et renaître plus illustre que jamais. Les Romains de leur côté sentaient une joie infinie de se voir dans la demeure ancienne de leurs pères, qui avait donné la naissance à Rome, et d'y contempler les temples et les statues des divinités qui leur étaient communes avec cette ville.

Antiochus renvoie à Scipion son fils. Liv. ibid.

Étant partis de là, ils arrivèrent en six jours de marche à la source du fleuve Caïcus. Le roi était campé dans le voisinage de Thyatires; il y apprit que P. Scipion s'était fait porter malade à Élée; il lui renvoya son fils. La vue d'un objet si cher fit impression sur le corps aussi-bien que sur l'esprit, en rendant à ce père affligé et malade la joie et la santé. Après avoir tenu long-temps son fils embrassé, et satisfait aux premiers transports de la tendresse paternelle : *Allez*, dit-il aux ambassadeurs, *allez assurer le roi que je suis extrêmement sensible à sa généreuse attention; et dites-lui que je ne puis, pour le présent, lui donner*

d'autre marque de ma reconnaissance qu'en lui conseillant de ne point songer à combattre avant qu'il mé sache arrivé au camp. Peut-être Scipion espérait-il qu'un délai de quelques jours donnerait lieu au roi de faire de plus sérieuses réflexions qu'il n'avait fait jusque-là, et de songer à conclure une solide paix : car de quel secours sa présence pouvait-elle être au roi dans un combat?

Quoique la supériorité des troupes d'Antiochus, beaucoup plus nombreuses que celles des Romains, fût pour lui un motif puissant de hasarder sans délai la bataille, cependant l'autorité d'un homme comme Scipion, sur qui il avait toujours compté en cas de quelque fâcheux accident, l'emporta dans son esprit. Il passa la rivière de Phrygie (l'Hyllus, selon Strabon), alla se poster près de Magnésie au pied du mont Sipyle, et y fortifia son camp de manière qu'il le mit hors d'insulte.

Le consul va chercher Antiochus pour le combattre. Liv. lib. 37, cap. 38.

Le consul l'y suivit de près. Les armées furent plusieurs jours en présence sans qu'Antiochus fît sortir la sienne du camp. Il avait soixante-dix mille hommes de pied, douze mille chevaux, et cinquante-quatre éléphants. Les Romains n'avaient en tout que trente mille hommes et seize éléphants. Le consul, voyant que le roi ne faisait point de mouvement, assembla son conseil pour délibérer sur le parti qu'il fallait prendre, en cas qu'il refusât toujours d'en venir aux mains. Il représenta « que, l'hiver étant proche, il faudrait, « malgré la rigueur de la saison, tenir les soldats sous « des tentes; ou, si l'on prenait des quartiers d'hiver, « différer à l'année suivante la décision de la guerre ». Jamais les Romains ne marquèrent de mépris pour un ennemi comme dans cette occasion. Tous s'écrièrent

qu'il fallait sur-le-champ marcher contre Antiochus, et profiter de l'ardeur des soldats, qui étaient tout prêts à forcer les palissades et à franchir les fossés pour aller l'attaquer jusque dans son camp, s'il n'en sortait point. Peut-être que le consul souhaitait prévenir l'arrivée de son frère, dont la présence aurait beaucoup diminué de sa gloire.

Les armées se rangent en bataille de part et d'autre. Liv. lib. 37, cap. 39, 40.

Le lendemain, après que l'on eut reconnu la situation du camp, le consul en fit approcher son armée rangée en bataille. Le roi, craignant qu'un plus long délai n'abattît le courage des siens, et n'augmentât la confiance des ennemis, fit enfin sortir ses troupes. Ainsi, de part et d'autre, tout se prépara à une action qui devait être décisive.

Dans l'armée du consul tout était assez uniforme et pour les hommes et pour les armes. Il y avait deux légions romaines, composées chacune de cinq mille quatre cents hommes, et deux corps pareils de troupes latines. Les Romains occupaient le centre; les Latins étaient aux deux ailes, dont la gauche était appuyée au fleuve. La première ligne du centre était composée des hastaires[1], *hastati;* la seconde, des princes, *principes;* la troisième, des triaires, *triarii.* Voilà ce qui formait, à proprement parler, le corps de bataille. A côté de l'aile droite, pour la couvrir et la soutenir, le consul avait placé sur une même ligne à peu près trois mille hommes d'infanterie, soit Achéens, soit troupes auxiliaires d'Eumène, et, tout de suite, un peu moins de trois mille chevaux, dont huit cents étaient des troupes d'Eumène, et le reste Romains ou Latins.

[1] Ce sont les noms des trois corps qui formaient l'infanterie des légions romaines.

Il mit à l'extrémité de cette aile cinq cents armés à la légère, Tralliens ou Crétois. L'aile gauche ne parut pas avoir besoin d'un pareil renfort, parce qu'on jugeait que le fleuve, et les bords qui étaient fort escarpés, la défendaient suffisamment. Il y plaça cependant quatre compagnies de cavalerie. On laissa pour la garde du camp deux mille soldats, tant Macédoniens que Thraces, qui avaient suivi volontairement l'armée. Les seize éléphants furent laissés derrière les triaires, pour servir comme de corps de réserve et d'arrière-garde. On ne songea point à les opposer à ceux des ennemis, non-seulement parce que ceux-ci étaient en bien plus grand nombre (cinquante-quatre contre seize), mais encore parce que les éléphants d'Afrique, les seuls qu'eussent les Romains, étaient beaucoup inférieurs, et pour la grandeur et pour la force, à ceux des Indes, et ne pouvaient soutenir leur choc.

L'armée du roi était plus variée par la diversité des nations et par la différence des armes. Seize mille hommes de pied, armés à la macédonienne, faisaient le corps de bataille. Cette phalange était divisée en dix petits corps, dont chacun présentait un front de cinquante hommes sur trente-deux de profondeur; et, dans chacun des intervalles qui les séparaient, on avait placé deux éléphants. Elle faisait la principale force de l'armée. La vue seule des éléphants inspirait de la terreur. Ils étaient fort grands, et, de plus, rehaussés encore par leurs ornements de tête et leurs aigrettes, où brillaient l'or, l'argent, la pourpre, l'ivoire; vaines parures qui invitent l'ennemi par l'espérance du butin, et ne défendent point une armée. Ces éléphants portaient sur leurs dos des tours montées par quatre hommes qui

combattaient, sans compter le conducteur. Au côté droit de cette phalange était rangée de suite et sur une même ligne une partie de la cavalerie : savoir, quinze cents Gaulois d'Asie (appelés *Gallo-Græci* par les Romains, et *Galates* par les Grecs); trois mille cuirassiers armés de toutes pièces (*cataphracti*); mille autres cavaliers, qui étaient l'élite des Mèdes et des autres peuples voisins. On plaça de suite, à quelque distance d'eux, une troupe de seize éléphants pour les soutenir. Du même côté, en prolongeant toujours la même aile, était placé le régiment du roi, composé des argyraspides, ainsi appelés parce qu'ils avaient des boucliers d'argent. Après eux, douze cents archers à cheval des Dahes, auxquels on en avait joint deux mille cinq cents autres des Mysiens; puis trois mille armés à la légère, partie Crétois, partie Tralliens. Toute cette aile était fermée par quatre mille, tant frondeurs qu'archers, moitié Cyrtéens, et moitié Élyméens. L'aile gauche était disposée et garnie à peu près comme la droite, si ce n'est que devant une partie de la cavalerie on avait placé les chariots armés de faux, et les chameaux appelés *dromadaires*, montés par des archers arabes qui avaient des épées minces et longues de six pieds, pour pouvoir atteindre l'ennemi du haut de ces animaux. Le roi commandait la droite; Séleucus, son fils, et Antipater, son neveu, la gauche; et trois lieutenants-généraux, le corps de bataille.

Un brouillard qui s'était élevé le matin couvrit les deux armées d'épaisses ténèbres; puis un vent du midi amena une humidité qui se répandit sur toute la plaine. Ces deux inconvénients ne nuisirent pas beaucoup aux Romains, mais furent très-incommodes et très-con-

traires aux troupes du roi; car les premiers, n'occupant qu'une médiocre étendue de pays, ne laissaient pas de se voir les uns les autres; et leurs armes, la plupart solides et pesantes, ne furent nullement endommagées par l'humidité. Mais les différentes parties de l'armée d'Antiochus étaient si éloignées les unes des autres, que, bien loin que les deux extrémités se pussent entrevoir, ceux du centre ne pouvaient pas même distinguer ce qui se passait aux deux ailes; et l'humidité amollit tellement les cordes de leurs arcs et de leurs frondes, et les courroies de leurs javelots, qu'il ne leur fut pas possible d'en faire usage.

Chariots armés de faux. Liv. lib. 37, cap. 41.

D'ailleurs les chars armés de faux, par le moyen desquels Antiochus avait espéré de jeter la terreur et le désordre parmi les troupes ennemies, commencèrent la déroute des siennes. Voici quelle était la forme de ces chars : du milieu du timon sortaient dix pointes de fer longues d'une coudée (d'un pied et demi), destinées à enfoncer tout ce qui se présenterait de front. A chaque côté du joug, ou du siége, il y avait deux faux, l'une de niveau avec le joug même, et l'autre tournée vers la terre; la première pour trancher obliquement, l'autre pour couper de haut en bas ceux qui seraient tombés ou qui voudraient se glisser par-dessous. Enfin, à chaque roue, deux autres faux étaient attachées à l'essieu, dans la même situation et pour le même effet. Antiochus, concevant que, s'il plaçait ces chars à l'arrière-garde ou au centre, ceux qui devaient les conduire seraient obligés de les faire passer à travers ses troupes, les avait mis au premier rang, comme on l'a déja dit.

Eumène, qui connaissait ce genre de combat, et qui

savait combien ce secours était équivoque, si l'on prenait soin d'effrayer les chevaux qui conduisaient les chars, plutôt que de les attaquer de près, ordonna aux archers de Crète, aux frondeurs, et à ceux des cavaliers qui étaient armés de javelots, de ne pas aller contre ces chars tous ensemble, mais partagés par petits pelotons, et de les accabler de tous côtés d'une grêle de traits, en jetant tous en même temps de grands cris.

Le combat se donne. L'armée du roi est vaincue, et taillée en pièces. Liv. lib. 37, cap. 41-44.

Ses ordres furent exécutés, et eurent tout le succès qu'il en attendait. Dès qu'on eut lâché ces chars, et ce fut là comme le prélude du combat, les chevaux qui les traînaient, effrayés des cris horribles qu'on jetait de toutes parts, et accablés de pierres, de traits, de javelots, prennent le mors aux dents, ne gardent plus d'ordre, sont emportés de côté et d'autre dans l'espace qui était vide entre les deux armées, sans que le frein puisse les arrêter, et se tournent contre leurs propres troupes, aussi-bien que les chameaux. Ce vain épouvantail ainsi dissipé, on en vint aux mains.

Mais cette première terreur causa bientôt la perte de toute l'armée du roi; car les troupes qui étaient près de ces chariots, effrayées du désordre et de la consternation des chevaux, prirent elles-mêmes la fuite, et laissèrent tout à découvert et sans défense, jusqu'aux cuirassiers. Ceux-ci, attaqués par la cavalerie romaine, n'en purent soutenir le choc, et se débandèrent dans le moment, plusieurs demeurant sur la place parce que la pesanteur de leurs armes ne leur permit pas de se sauver par la fuite. Toute l'aile gauche fut mise en déroute, et porta le désordre et l'alarme jusque dans le corps de bataille formé par la phalange.

Alors les légions romaines l'attaquèrent avec avantage, les phalangites ne pouvant faire usage de leurs longues piques parce que les fuyards se repliaient sur eux et les empêchaient d'agir, pendant que les Romains lançaient de tous côtés contre eux leurs javelines. Les éléphants, rangés dans les intervalles de la phalange, ne lui furent d'aucun secours. Les soldats romains, accoutumés dans les guerres d'Afrique à combattre contre ces bêtes, avaient appris comment il en fallait éviter l'impétuosité, ou en les perçant de leurs javelines par les flancs, ou, s'ils en pouvaient approcher, en leur coupant les jarrets avec leurs épées. Les premiers rangs de la phalange furent donc mis en désordre; et déja l'on commençait à mettre en pièces l'arrière-garde que l'on avait enveloppée, lorsque l'on apprit que l'aile gauche des Romains était en grand danger.

Le consul, persuadé que sa gauche serait assez défendue par les bords escarpés du fleuve, ne l'avait appuyée d'aucun secours, sinon de quatre compagnies de cavalerie, qui même s'étaient éloignées du fleuve pour se joindre au reste de l'armée. Antiochus, de la droite où il commandait, aperçut ce vide, et vint attaquer par là les ennemis avec ses troupes auxiliaires et sa cavalerie pesamment armée; et non-seulement il pressait les Romains de front, mais, passant à côté de la rivière, il commençait à les battre en flanc. La cavalerie romaine, ayant été mise en désordre et pris la fuite, l'infanterie la suivit bientôt, et elles ne s'arrêtèrent point qu'elles ne fussent arrivées à la vue de leur camp.

M. Æmilius, tribun des soldats, était demeuré pour

la garde du camp. Lorsqu'il vit les Romains y venir en fuyant, il sortit avec toutes ses troupes au-devant d'eux, leur reprochant leur lâcheté et leur fuite honteuse. Il fit plus, il ordonna aux siens de tuer impitoyablement les premiers des fuyards qu'ils rencontreraient et qui refuseraient de tourner visage. Cet ordre, donné à propos et exécuté ponctuellement, eut tout son effet. Une plus grande crainte en surmonta une moindre. Les fuyards s'arrêtèrent d'abord, puis ils retournèrent au combat. Æmilius, avec son corps de troupes, qui était de deux mille hommes, tous braves et aguerris, s'oppose au roi qui poursuivait vivement les fuyards. Attale, frère d'Eumène, sur l'avis qu'il reçut de la déroute de l'aile gauche, ayant quitté la droite, y accourut, et y arriva à propos avec deux cents chevaux. Antiochus, voyant que ceux qu'il poursuivait auparavant revenaient à la charge, et que les troupes qui arrivaient, les unes du camp, et les autres de la bataille, allaient le presser de tous côtés, tourna le dos à son tour, et se retira avec précipitation.

Ainsi les Romains, vainqueurs à l'aile droite et à la gauche, passant sur les corps morts qu'ils avaient accumulés, surtout au centre, où ils avaient trouvé plus de résistance à cause de la bravoure des troupes, et où la fuite avait été plus embarrassée à cause de la pesanteur des armes, coururent vers le camp des vaincus pour le piller. Les cavaliers d'Eumène les premiers, et ensuite tous ceux du consul, se mirent à poursuivre les ennemis dans la plaine, tuant tous ceux qui tombaient sous leurs mains. Mais ce qu'il y eut de plus pernicieux pour les fuyards, ce fut la rencontre des chariots, des éléphants et des chameaux; car étant épars de tous

côtés, et se renversant les uns sur les autres par l'empressement qu'ils avaient d'échapper au vainqueur, ils étaient écrasés sous les roues des chars et sous les pieds des animaux. Il en fut tué dans le camp encore plus que dans la bataille. Ce fut là que la fuite emporta le plus grand nombre des vaincus, et qu'ils combattirent avec le plus d'opiniâtreté devant le retranchement, dans l'espérance d'être soutenus de ceux qu'on avait laissés dans le camp pour le garder. Aussi les Romains, qui s'étaient attendus à l'emporter du premier assaut, irrités d'avoir été arrêtés si long-temps aux portes, répandirent le sang à flots, quand une fois ils y furent entrés.

Antiochus perdit dans cette journée cinquante mille hommes de pied et quatre mille chevaux. Le nombre des prisonniers ne monta qu'à quatorze cents hommes. On prit aussi quinze éléphants avec leurs conducteurs. Il y eut plusieurs blessés du côté des Romains; mais ils ne laissèrent sur la place que trois cents hommes de pied et vingt-quatre cavaliers. Eumène ne perdit pas plus de vingt-cinq des siens. Le lendemain ils dépouillèrent les morts et rassemblèrent leurs prisonniers.

On remarqua qu'une des causes de la perte de cette bataille fut la manière dont le roi avait rangé sa phalange. Elle faisait la principale force de son armée, et jusque-là elle avait passé pour invincible. C'étaient tous vieux soldats, aguerris, robustes, pleins de vigueur et de courage. Il fallait donc, pour les mettre en état de lui rendre plus de service, leur donner moins de profondeur et plus de front : au lieu que, les ayant rangés sur trente-deux de profondeur, il en rendait la moitié inutile, et plaçait sur le reste du front des troupes de

nouvelle levée, sans courage et sans expérience, sur lesquelles il ne devait point compter. Antiochus, en cela, n'avait pourtant fait que suivre la méthode observée par Philippe et par Alexandre, qui rangeaient ainsi la phalange. Mais dans la suite les habiles généraux la réduisirent à seize, et même jusqu'à huit de profondeur, selon l'exigence des différents cas et des différents besoins.

Les villes de l'Asie-Mineure se rendent aux Romains. Liv. lib. 37, cap. 45.

Le fruit de la victoire remportée à Magnésie, près de Sipyle, fut la reddition de toutes les villes de l'Asie-Mineure, qui vinrent ou sur-le-champ, ou peu après, se soumettre aux Romains. Annibal et Scipion ne se trouvèrent ni l'un ni l'autre à cette bataille. Le premier était bloqué par les Rhodiens dans la Pamphylie, et l'autre était resté malade à Élée.

Antiochus, ayant pris la fuite avec quelques-uns des siens, arriva vers minuit à Sardes avec un petit nombre de troupes qu'il avait ramassées en chemin. Là, apprenant que son fils Séleucus et quelques-uns des grands de sa cour s'étaient retirés à Apamée, il partit vers la fin de la nuit pour s'y rendre avec sa femme et sa fille. Bientôt après, ils passèrent en diligence le mont Taurus pour gagner la Syrie.

Antiochus demande la paix par ses ambassadeurs. Liv. ibid

Le consul était déja à Sardes, où P. Scipion, son frère, vint le trouver, s'étant mis en chemin dès que sa santé le lui avait permis. Ce fut là qu'un trompette d'Antiochus vint prier Scipion l'Africain d'obtenir du consul son frère que ce prince pût lui envoyer des ambassadeurs; ce qui lui fut accordé. Quelques jours après, le roi envoya Zeuxis, qui avait été gouverneur de Lydie, et Antipater, son neveu. Ils s'adressèrent d'abord à Eumène, qu'ils croyaient le plus opposé de

tous à la paix à cause des anciens démêlés qu'il avait eus avec Antiochus. Mais, l'ayant trouvé plus traitable que ni eux ni le roi ne l'avaient espéré, ils allèrent trouver P. Scipion, qui les présenta au consul. Ce général assembla tout son conseil pour leur donner audience; et lorsqu'on les y eut introduits, « Romains, « dit Zeuxis, sans chercher à nous excuser, nous vous « demandons simplement ce que nous devons faire pour « expier l'imprudence où est tombé Antiochus, et pour « vous engager à l'oublier et à lui donner la paix. Vous « avez toujours pardonné avec générosité et grandeur « d'ame aux rois et aux peuples que vous avez vaincus. « Combien devez-vous être maintenant plus portés à « le faire après une victoire qui vous rend les maîtres « de l'univers! Mettant bas toute animosité contre les « mortels [1], vous ne devez plus songer désormais, à « l'exemple des dieux, qu'à pardonner et à faire du « bien au genre humain ».

Discours des ambassadeurs.

Avant que les ambassadeurs arrivassent, la réponse des Romains était toute prête. P. Scipion, qui fut chargé de la faire, leur parla en cette sorte : « De « toutes les choses qui sont de nature à être soumises au « pouvoir des dieux [2], nous n'en possédons que ce qu'il « leur a plu de nous donner. A l'égard de notre cou- « rage, qui ne dépend que de nous, il a toujours été le « même, en quelque situation que nous nous soyons « trouvés : comme la mauvaise fortune n'a jamais pu

Réponse de P. Scipion. Conditions de paix imposées au roi. Liv. lib. 37, cap. 45.

[1] « Positis jam adversùs omnes mortales certaminibus, haud secùs quàm deos, consulere et parcere vos generi humano oportet. » (Liv.)

[2] « Romani, ex iis quæ in deûm immortalium potestate erant, ea habemus, quæ dii dederunt. Animos, qui nostræ mentis sunt, eosdem in omni fortunâ gessimus, gerim usque: neque eos secundæ res extulerunt, nec adversæ minuerunt. » (Liv.)

« l'abattre, la prospérité n'est pas capable de l'enfler. « Pour prouver ce que je dis, sans parler de tant d'au- « tres peuples ou rois, je vous apporterais l'exemple « de votre Annibal, si je n'avais le vôtre même à vous « proposer. Quand nous eûmes passé l'Hellespont, avant « que d'avoir vu votre camp et votre armée, lorsque « l'événement de la guerre était encore incertain, vous « vîntes pour traiter avec nous de paix. Or les mêmes « conditions que nous vous proposâmes alors que les « choses étaient égales de part et d'autre, nous vous les « proposons encore aujourd'hui que vous êtes vaincus « et nous vainqueurs. Vous abandonnerez tout ce que « vous avez en Europe et tout ce que vous possédez « dans l'Asie en-deçà du mont Taurus. Vous nous don- « nerez pour les frais de la guerre quinze mille talents « euboïques [1] : cinq cents comptant, et deux mille cinq « cents quand le sénat et le peuple romain auront « ratifié la paix; vous paierez les douze mille autres, « en douze paiements égaux d'année en année. Il est « juste que vous rendiez aussi à Eumène quatre cents « talents [2], et le reste du blé qui était dû à son père. « Quand ces conditions auront été acceptées de votre « part, afin que nous puissions compter sur leur exé- « cution, vous nous donnerez vingt ôtages à notre « choix. Mais le peuple romain ne sera jamais assuré « d'être en paix avec un prince qui garderait Annibal « à sa cour. Avant tout, nous demandons que vous « nous le livriez, aussi-bien que Thoas l'Étolien, qui a « le plus contribué à allumer cette guerre. Le roi, pour

[1] Les quinze mille talents attiques feraient quarante-cinq millions: ceux d'Eubée valaient un peu moins. = *Voyez* la note, p. 253 du t. 1 de l'*Histoire Ancienne*. — L.

[2] Quatre cent mille écus.

« avoir trop attendu, fera la paix dans un temps où sa « fortune est devenue plus chancelante. S'il diffère en- « core, qu'il sache qu'il est plus difficile de faire des- « cendre la majesté des rois du faîte au milieu que de « la précipiter du milieu jusqu'en bas [1]. »

Le discours de Scipion commence par une maxime grande en apparence, mais qui ne l'est réellement que par l'orgueil. Cette distinction entre les biens extérieurs, soumis à la providence divine, et les biens de l'ame, dépendants uniquement de la volonté humaine, est l'opinion constante et presque universelle du paganisme. Cicéron s'en explique bien plus fortement encore par la bouche de Cotta, qui était comme lui de la secte des académiciens. « Tous les hommes [2], dit-il, sont per- « suadés qu'ils tiennent des dieux tous les biens fortuits « et extérieurs, et toutes les commodités de la vie, mais « non pas la vertu. Y a-t-il jamais eu quelqu'un qui ait « remercié les dieux de ce qu'il était homme de bien? « Non, certes : mais bien de ce qu'il avait des richesses « et des honneurs, et de ce qu'il jouissait d'une bonne « santé. On appelle Jupiter *très-bon et très-puissant*, « non parce qu'il nous rend justes, sages, tempérants, « mais parce qu'il nous procure les biens, l'opulence, « la santé. » C'est ce que pensait Horace aussi, et ce qu'il exprime en peu de mots par ces deux vers :

De Nat. deor. lib. 2, n. 86, 87

Lib. 1, epist. 18. [v. 111.]

[1] « Sciat regum majestatem difficilius a summo a fastigio ad medium detrahi, quàm mediis ad ima præcipitari. » (Liv.)

[2] « Hoc quidem omnes mortales sic habent, externas commoditates... à diis se habere: virtutem autem nemo unquam acceptam Deo retulit.... Num quis quòd bonus vir esset, gratias diis egit unquam? at, quòd dives, quòd honoratus, quòd incolumis. Jovemque *optimum*, *maximum*, ob eas res appellant, non quòd nos justos, temperantes, sapientes efficiat, sed quòd salvos, incolumes, opulentos, copiosos.

Sed satis est orare Jovem, quæ donat et aufert.
Det vitam, det opes : æquum mî animum ipse parabo.

Voilà les sentiments que tirent les hommes du fond de leur nature corrompue, qui ne peut souffrir la juste dépendance où est la créature à l'égard de Dieu, en tout généralement et sans exception.

Eumène part pour Rome avec les ambassadeurs d'Antiochus. Liv. lib. 37, cap. 45.

Les ambassadeurs d'Antiochus avaient ordre d'accepter toutes les conditions qu'il plairait aux Romains de leur prescrire. Ainsi il ne fut plus question pour le roi que d'envoyer des ambassadeurs à Rome. Le consul distribua ses troupes dans les villes de Magnésie sur le Méandre, de Tralles, et d'Éphèse, pour y passer l'hiver. Quelques jours après on lui amena dans cette dernière les ôtages qu'il avait demandés au roi. Eumène partit pour Rome en même temps que les ambassadeurs de ce prince, et ils y furent suivis par tous ceux des différents peuples de l'Asie.

Dès qu'Annibal et Thoas eurent appris qu'on négociait un traité, jugeant bien qu'ils seraient sacrifiés, ils pourvurent l'un et l'autre à leur sûreté avant qu'il fût conclu.

An. R. 563. Av. J. C. 189.

M. FULVIUS NOBLIOR.
CN. MANLIUS VULSO.

Je passe quelques faits de l'année précédente, auxquels je reviendrai.

Sous ces nouveaux consuls arrivèrent à Rome M. Aurélius Cotta, lieutenant de L. Scipion, avec les ambassadeurs d'Antiochus, le roi Eumène, et les ambassadeurs des Romains.

Cotta rend compte au

Cotta exposa, premièrement dans le sénat, puis dans

l'assemblée du peuple, tout ce qui s'était passé en Asie. On ordonna trois jours de processions et d'actions de graces publiques pour de si heureux succès, et l'on immola quarante grandes victimes.

sénat et au peuple de la victoire remportée sur Antiochus. Liv. lib. 37, cap. 52.

Alors on donna audience à Eumène avant tous les autres. « Il commença par remercier en peu de mots le « sénat de la protection éclatante qu'il lui avait ac- « cordée en le délivrant lui et son frère du siége mis « devant Pergame, la capitale de ses états, et en met- « tant son royaume en sûreté contre les entreprises « injustes d'Antiochus. Puis il félicita les Romains sur « l'heureux succès de leurs armes par terre et par mer, « et sur la glorieuse victoire qu'ils venaient de rem- « porter, par laquelle ils avaient chassé Antiochus de « l'Europe et de toute la partie de l'Asie située en-deçà « du mont Taurus. Il ajouta que, pour ce qui regardait « sa personne et les services qu'il avait tâché de rendre « à la république, il aimait mieux que le sénat en fût « informé par le rapport des généraux romains que par « sa propre bouche. »

Audience donnée à Eumène, puis aux Rhodiens. Liv. lib. 37, cap. 52, 53. Polyb.

Une retenue si modeste fut généralement approuvée; mais on le pria de vouloir bien marquer expressément en quoi le sénat et le peuple romain pouvaient lui faire plaisir, et ce qu'il attendait d'eux, l'assurant qu'il pouvait compter sur leur bonne volonté. Il répondit « que, « si le choix d'une récompense lui était proposé par « d'autres, et qu'on lui permît de consulter le sénat, « il prendrait la liberté de demander conseil à une com- « pagnie si respectable sur la réponse qu'il devrait ren- « dre, pour ne point s'exposer à faire des demandes « peu modestes et peu mesurées; mais que, comme « c'était du sénat même qu'il attendait tout ce qu'il

« pouvait espérer, il croyait devoir s'en rapporter « uniquement à sa générosité ». On le pressa de nouveau de vouloir bien s'expliquer clairement et sans ambiguité. Dans ce combat mutuel d'honnêtetés et de déférences, Eumène, ne pouvant gagner sur lui de céder, sortit de l'assemblée. Le sénat persista toujours dans son sentiment; et sa raison était que le roi seul connaissait ce qui pouvait lui convenir, et ce qui était à sa bienséance. On le fit donc rentrer, et on l'obligea de s'expliquer.

Eumène fit alors un très-beau discours, dont le but était de demander au peuple romain, pour récompense de ses services, une grande partie de l'Asie-Mineure, qui avait été enlevée à Antiochus; mais, comme il savait que les Rhodiens devaient s'opposer à sa demande sous des prétextes fort spécieux, il réfuta par avance tout ce qu'ils devaient dire de contraire à ses intérêts. En effet les Rhodiens, ayant été admis à l'audience, après avoir parlé modestement de leurs services, représentèrent vivement qu'il était de l'honneur du peuple romain de rendre la liberté à toutes les villes de l'Asie, comme il l'avait rendue à celles de la Grèce.

Ces deux discours, dont Tite-Live a pris le fond et un grand nombre de traits dans Polybe, sont fort éloquents; mais comme ils regardent plus les intérêts des peuples de l'Asie que ceux des Romains, et que je les ai rapportés assez au long dans l'Histoire Ancienne, j'ai cru devoir les omettre ici.

Tome VII.

Audience donnée aux ambassadeurs d'Antiochus. Le traité de paix est ratifié.

On fit entrer les ambassadeurs d'Antiochus après ceux des Rhodiens. Ils se bornèrent à demander qu'il plût au sénat de ratifier la paix que L. Scipion leur avait accordée. Il le fit, et, quelques jours après, elle

fut aussi ratifiée dans l'assemblée du peuple. Le traité de paix fut conclu solennellement dans le Capitole, entre le sénat et le peuple romain d'une part, et Antipater, chef de l'ambassade et neveu d'Antiochus, de l'autre. Liv. lib. 37, cap. 55.

On donna ensuite audience aux autres députés de l'Asie, auxquels on répondit en général que les sénateurs, selon l'usage ancien, enverraient dix commissaires en Asie pour y faire les règlements qui conviendraient, dont telle serait à peu près la substance : qu'Eumène serait mis en possession de tous les pays qui avaient été soumis à Antiochus en-deçà du mont Taurus, excepté la Lycie et la Carie; ces pays renfermaient la Lycaonie entière, les deux Phrygies, la Mysie, les villes de la Lydie et de l'Ionie, excepté celles qui étaient libres le jour qu'on avait combattu contre Antiochus : que toutes les villes de l'Asie qui avaient payé tribut à Attale, roi de Pergame, le paieraient aussi à Eumène son fils; que celles qui avaient été tributaires d'Antiochus seraient libres et exemptes de toute imposition : que, pour ce qui regardait les Rhodiens, on leur accordait la Lycie et cette partie de la Carie qui est dans le voisinage de leur île, au-delà du Méandre, avec les villes, les bourgs, les châteaux et les terres qui s'étendent vers la Pisidie, à l'exception des places qui avaient été libres la veille de la bataille que l'on avait gagnée sur Antiochus. Eumène et les Rhodiens parurent tout-à-fait contents de ce règlement, qui leur était effectivement très-avantageux.

Dix commissaires nommés pour régler les affaires d'Asie.

Articles principaux du réglement. Liv. lib. 37, cap. 56.

La guerre contre Antiochus donna lieu à trois triomphes dans Rome : le premier fut celui de Man. Acilius, qui triompha d'Antiochus et des Étoliens; le second

Triomphes de M. Acilius et de L. AEmilius Regillus.

Liv. lib. 37. cap. 46 et 59.

fut accordé à L. Æmilius Regillus, qui avait battu sur mer Polyxénidas, amiral de la flotte d'Antiochus; le troisième est celui de Scipion, qui, pour s'égaler à son frère par un surnom glorieux, se fit appeler l'*Asiatique*.

L. Scipion, de retour à Rome, prend le surnom d'*Asiatique*, et triomphe. Liv. lib. 37, cap. 59.

En arrivant à Rome, il exposa au sénat les avantages qu'il avait remportés en Asie. Les Romains rendirent aux dieux des actions de graces solennelles pour une victoire si considérable, et accordèrent à leur général l'honneur du triomphe, qu'il avait si justement mérité. Ce triomphe, par le spectacle extérieur, surpassa celui de Scipion l'Africain; mais, du côté du péril et de la difficulté de la guerre et de l'importance des actions, il lui était autant inférieur que L. Scipion l'était à son frère, ou Antiochus à Annibal. Il fit passer sous les yeux du peuple deux cent-trente-quatre drapeaux, les images de cent-trente-quatre villes, douze cent vingt dents d'éléphant, deux cent vingt-quatre couronnes d'or, une quantité considérable d'or et d'argent, ou en lingots, ou monnayés, ou travaillés en vases de toute espèce. De plus, il fit conduire devant son char trente-deux, soit généraux d'armée ou gouverneurs de provinces, ou seigneurs de la cour d'Antiochus. Il fit distribuer à chaque soldat vingt-cinq deniers [1] (douze livres dix sous), le double aux centurions, le triple aux cavaliers. Après son triomphe, il fit donner aux troupes le double de la paie et de la ration de blé ordinaires, comme il avait déja fait en Asie aussitôt après la défaite d'Antiochus. Il y avait près d'un an qu'il était sorti du consulat lorsqu'il remporta le triomphe.

Ainsi fut terminée la guerre contre Antiochus, qui

[1] 20 fr. 45 c. — L.

ne fut pas de longue durée, coûta peu de sang aux Romains, et contribua pourtant beaucoup à l'agrandissement de leur empire. Mais en même temps cette victoire contribua aussi d'une autre manière au dépérissement et à la ruine de ce même empire en introduisant à Rome, par les richesses qu'elle y fit entrer, le goût du luxe, de la mollesse et des délices; car c'est à cette victoire remportée sur Antiochus, et à cette conquête de l'Asie, que Pline attache l'époque de la corruption des mœurs dans la république romaine, et du funeste changement qui y arriva. L'Asie [1], vaincue par les armes de Rome, vainquit Rome à son tour par ses vices. Les richesses étrangères y étouffèrent l'amour de la pauvreté et la simplicité ancienne, qui en avait fait l'honneur et la force. Le luxe [2], qui entra comme en triomphe à Rome avec les superbes dépouilles de l'Asie, traînant à sa suite tous les désordres et tous les crimes, y fit plus de ravage que n'auraient pu faire les armées les plus nombreuses, et vengea ainsi l'univers vaincu.

La conquête d'Asie introduit le luxe dans Rome.

Plin. 13, 3.

[1] Armis vicit, vitiis victus est.
SENEC. *de Alexandro*

[2] Prima peregrinos obscœna pecunia mores
Intulit, et turpi fregerunt secula luxu
Divitiæ molles....
Nullum crimen abest facinusque libidinis, ex quo
Paupertas romana perit....
Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.
JUVENAL. *Satir.* 6.

Réflexions sur la conduite des Romains à l'égard des républiques grecques, et des rois, tant de l'Europe que de l'Asie, et en même temps sur les rapports que tous ces événements ont à l'établissement de l'Église chrétienne.

On commence à démêler dans les faits que j'ai rapportés jusqu'ici un des principaux caractères des Romains, qui décidera bientôt du sort de tous les états de la Grèce, et qui causera dans l'univers un changement presque général : je veux dire l'esprit de domination. Ce caractère ne se montre pas d'abord en entier et dans toute son étendue : il ne se développe que peu à peu et comme par degrés ; et ce n'est que par des accroissements insensibles, mais cependant assez rapides, qu'il est enfin porté à son comble.

Il faut l'avouer, ce peuple, dans de certaines occasions, fait paraître une modération et un désintéressement qui, à n'en considérer que les dehors, sont au-dessus de tout ce qu'on lit dans les autres histoires, et qui semblent mériter toute notre admiration. Fut-il jamais une journée plus belle et plus glorieuse que celle où le peuple romain, après avoir essuyé une longue et périlleuse guerre, avoir passé les mers et s'être consumé en frais, fait déclarer, par la voix d'un héraut, dans une assemblée générale, qu'il rend la liberté à toutes les républiques et à toutes les villes de la Grèce, et ne veut d'autre fruit de sa victoire que le doux plaisir de faire du bien à des peuples que le seul souvenir de leur ancienne réputation pouvait lui rendre chers? On ne peut lire le récit de ce qui se passa dans cette célèbre

journée sans en être attendri presque jusqu'aux larmes, et sans entrer dans une espèce d'enthousiasme d'estime et d'admiration pour un peuple si généreux.

Si cette délivrance des villes grecques avait été pleinement gratuite, qu'elle n'eût eu d'autre principe qu'une inclination bienfaisante, et que la conduite des Romains n'eût jamais démenti des sentiments si louables, rien certainement ne serait plus grand ni plus glorieux. Mais, pour peu qu'on perce ces dehors éclatants, on entrevoit aisément que cette prétendue modération des Romains avait ses racines dans une profonde politique, sage à la vérité, et prudente selon les maximes des ambitieux, mais bien éloignée de ce noble désintéressement que les historiens ont fait tant valoir dans l'occasion dont il s'agit. On peut dire que les Grecs alors se livrèrent à une joie bien peu fondée, croyant être libres en effet, parce que les Romains les déclaraient tels.

Deux puissances, dans le temps dont nous parlons, partageaient la Grèce : les républiques grecques, et la Macédoine ; et elles étaient toujours en guerre, les unes pour conserver les débris de leur ancienne liberté, l'autre pour achever de les soumettre et de se les asservir. Les Romains, parfaitement instruits de cette situation de la Grèce, sentaient bien qu'ils n'avaient rien à craindre de ces petites républiques, affaiblies par le temps, par leurs divisions intestines, par des jalousies réciproques, et par les guerres qu'elles avaient eues à soutenir au-dehors. Mais la Macédoine, qui avait des troupes aguerries, qui ne perdait point de vue la gloire de ses anciens rois, qui avait porté autrefois ses conquêtes jusqu'au bout du monde, qui conservait tou-

jours un vif désir, quoique chimérique, de la monarchie universelle, et qui avait une alliance comme naturelle avec les rois d'Égypte et de Syrie, sortis de la même origine, et réunis par les intérêts communs de la royauté; la Macédoine, dis-je, donnait de justes alarmes à Rome, qui, depuis la défaite de Carthage, ne pouvait plus trouver d'obstacles à ses desseins ambitieux que dans ces puissants royaumes qui partageaient entre eux le reste de l'univers, et en particulier dans celui de Macédoine, plus voisin de l'Italie que tous les autres.

Rome songea donc à mettre un contre-poids à la puissance macédonienne, et à enlever à Philippe le secours qu'il se flattait de tirer de la Grèce. Ce secours aurait peut-être été capable en effet de le rendre invincible aux Romains, si toute la Grèce s'était réunie avec la Macédoine contre l'ennemi commun. Pour empêcher ce concert funeste à leurs vues, les Romains se déclarent hautement pour ces républiques, font gloire de les prendre sous leur protection, sans autre dessein, ce semble, que de les défendre contre leurs oppresseurs. Et afin de se les attacher par un lien plus ferme, ils affectent de leur montrer pour récompense de la fidélité qu'elles leur garderont, la liberté, dont toutes ces républiques étaient jalouses au-delà de tout ce que l'on peut dire, et que les rois de Macédoine leur avaient toujours disputée.

L'appât était habilement préparé, et il fut avidement saisi par les Grecs, dont le plus grand nombre ne portait pas ses vues plus loin. Mais les plus sensés et les plus clairvoyants découvrirent le péril caché sous cette amorce, et ils avertirent de temps en temps les peuples,

dans les assemblées publiques, de se défier de ce nuage qui se formait en Occident, et qui bientôt, changé en un terrible orage, les submergerait tous.

Rien ne fut plus doux ni plus équitable d'abord que la conduite des Romains. Ils traitaient avec bonté les villes et les peuples qui s'étaient mis sous leur protection; ils leur donnaient du secours contre leurs ennemis; ils s'appliquaient à pacifier leurs différends, et à faire cesser les troubles qui s'excitaient entre eux, et n'exigeaient rien de leurs alliés pour tous ces services. Par là leur autorité s'établissait de jour en jour, et préparait les peuples à une entière soumission.

En effet, sous prétexte de leur offrir leurs bons offices, d'entrer dans leurs intérêts, de les réconcilier ensemble, ils se rendirent les arbitres souverains de ceux à qui ils avaient rendu la liberté, et qu'ils regardaient en quelque sorte comme leurs affranchis. Ils envoyaient chez eux des commissaires pour entendre leurs plaintes, pour examiner les raisons de part et d'autre, et pour terminer leurs querelles. Par rapport aux articles où ils ne pouvaient pas les accorder sur le lieu, ils les invitaient à envoyer à Rome leurs députés. Ensuite ils y citèrent, de plein droit, ceux qui refusaient de s'accommoder, les obligeaient d'y plaider leurs causes devant le sénat, et même d'y comparaître en personne. D'arbitres et de médiateurs devenus juges, ils prirent bientôt le ton de maîtres, regardèrent leurs arrêts comme des décisions irrévocables, trouvèrent fort mauvais que l'on ne s'y soumît pas d'avance, et traitèrent de rébellion une seconde résistance.

Ainsi le sénat de Rome s'érigea en tribunal suprême de l'univers, jugeant en dernier ressort tous les peuples

et tous les rois. A la fin de chaque guerre il décidait des peines et des récompenses que chacun avait méritées. Il ôtait au peuple vaincu une partie de ses terres pour en gratifier les alliés de la république; en quoi il trouvait un double avantage: il attachait à Rome des rois dont elle avait peu à craindre et beaucoup à espérer, et en affaiblissait d'autres dont Rome n'avait rien à espérer et tout à craindre.

Nous verrons un des premiers magistrats de la république des Achéens « se plaindre fortement, dans une « assemblée publique, de cette injuste usurpation d'une « autorité souveraine : demander de quel droit les Ro- « mains prenaient un si fier ascendant sur eux; si leur « république n'était pas aussi libre et aussi indépen- « dante que celle de Rome; sur quel titre celle-ci pré- « tendait assujettir les Achéens à lui rendre compte de « leur conduite; si elle trouverait bon que les Achéens, « à leur tour, s'ingérassent d'entrer dans l'examen de « ses affaires; et si, de part et d'autre, les choses ne « devaient pas être égales ». Toutes ces réflexions étaient de bon sens, fondées en raison, sans réplique; et les Romains n'avaient rien à y opposer que la loi du plus fort.

Rome en usa de même et garda la même politique à l'égard des rois. Elle s'attacha d'abord ceux qui étaient les plus faibles et qui pouvaient moins lui résister. Elle leur donna le titre d'alliés, qui les rendait en quelque sorte sacrés et inviolables, et qui était à leur égard comme une sauvegarde contre d'autres rois plus puissants. Elle s'appliqua à augmenter leurs revenus, et à étendre leur domaine, pour faire voir ce que l'on pouvait attendre de sa protection. C'est ce qui porta le royaume dePergame à un si haut point de grandeur.

Dans la suite les Romains, sous divers prétextes, attaquèrent ces grands potentats, qui étaient les maîtres de l'Europe et de l'Asie. Et avec quelle hauteur ne les traitèrent-ils pas, même avant la victoire! Un puissant roi enfermé dans un cercle étroit par un simple particulier de Rome, et obligé de donner sa réponse avant que d'en sortir, quelle fierté! Mais, après les avoir vaincus, comment en usent-ils à leur égard? Ils les contraignent de leur donner leurs enfants et les héritiers de leur couronne pour ôtages et pour garants de leur bonne conduite, leur font mettre bas les armes, leur défendent de faire ni guerre, ni alliance, que sous leur bon plaisir; les relèguent au-delà des monts, et ne leur laissent, à proprement parler, qu'un vain titre et un fantôme de royauté dépouillée de ses droits et de ses avantages.

On ne peut pas douter que la Providence n'eût destiné les Romains à devenir les maîtres du monde, puisque leur future grandeur avait été prédite dans les Écritures. Mais ces divins oracles leur étaient inconnus; et d'ailleurs la prédiction de leurs conquêtes ne justifiait point leur ambition, dont Dieu se servait pour l'exécution des desseins qu'il avait formés de toute éternité. Quoiqu'il soit difficile d'assurer, et encore plus de prouver, qu'ils aient formé d'abord le plan de tout soumettre, on ne peut cependant disconvenir, en examinant avec attention toutes leurs démarches, qu'ils agissaient comme s'ils eussent eu ce pressentiment, et qu'une espèce d'instinct les eût portés à s'y conformer en tout.

Quoi qu'il en soit, nous voyons, par l'événement, où s'est terminée cette rare modération des Romains que leurs panégyristes ont si fort vantée! Ennemis de la

liberté de tous les peuples, pleins de mépris pour les rois et pour la royauté, regardant tout l'univers comme leur proie, ils ont embrassé par une ambition insatiable la conquête du monde entier : ils ont enlevé sans distinction toutes les provinces et tous les royaumes, et ont renfermé sous leur domination tous les peuples; en un mot, ils n'ont mis de bornes à leurs vastes projets que celles que les déserts et les mers les ont forcés d'y mettre. C'est ce que la suite nous fera connaître clairement.

Jusqu'ici nous avons vu les beaux siècles de la république. L'ambition, qui a toujours été l'ame de toutes les entreprises des Romains, a été accompagnée de tant de belles actions, de rares qualités, d'éclatantes vertus, qu'elle a pu, relevée surtout par tant d'heureux succès, ne paraître pas fort choquante, et même être regardée comme la marque de grands et nobles sentiments qui s'élèvent au-dessus des ames vulgaires, et qui seuls peuvent contribuer à la gloire et à l'accroissement d'un état : du moins c'est l'idée qu'en avaient les païens. Cette ambition ne sera pas toujours si modeste et si retenue. Elle se produira bientôt sans voile et sans déguisement; et, dans les derniers temps de la république, elle se portera à des excès qui en causeront la ruine et changeront la forme du gouvernement.

J'ai dit que la Providence destinait les Romains à devenir les maîtres de l'univers. Cette vérité, qui est fondée sur la révélation, et par conséquent incontestable, devient de plus en plus sensible; et, pour peu que l'on soit attentif à la suite et à l'ordre des événements que l'histoire nous présente, on reconnaît que tout se rapporte et se dispose au grand et éternel des-

sein de Dieu sur l'établissement de son Église. A mesure que les temps de l'incarnation approchent, les conquêtes des Romains deviennent plus rapides et tiennent plus visiblement du prodige. Ils se hâtent de préparer l'empire où le règne divin du Fils de Dieu devait s'établir. Ils rendent la prédication de l'Évangile plus facile et plus prompte en réunissant toutes les nations, si différentes de mœurs, de coutumes, de langue, d'intérêts, sous un même gouvernement, qui aura mêmes lois, même commerce, même morale, et où régnera la jurisprudence la plus raisonnable que l'on ait encore vue dans le paganisme, ennemie de la polygamie, des mariages incestueux, des divorces arbitraires et licencieux, tous désordres si communs et si autorisés en Syrie, en Égypte, en Orient. Il semble que le troisième empire, formé par Alexandre, et divisé en quatre principales monarchies, sent que la fin de sa durée est proche, et se presse de céder la place au quatrième empire, prédit par le prophète Daniel, et qui doit engloutir tous les autres empires et états de l'univers pour se les incorporer, et pour les soumettre ensuite à Jésus-Christ, le roi des rois et le roi de tous les siècles.

PETIT TRAITÉ SUR LES TRIOMPHES.

Comme il est parlé très-souvent de triomphe dans l'histoire romaine, j'ai cru qu'il était à propos de ramasser dans un même endroit ce qu'il y a de plus essentiel à savoir sur cette matière, et de plus propre à en donner aux lecteurs une juste et suffisante idée.

L'honneur du triomphe était chez les Romains la récompense du mérite guerrier la plus éclatante et la

plus glorieuse, comme la description de ce qui s'y passait le fera bientôt connaître. Aussi était-ce là l'objet le plus vif de l'ambition des généraux, et en même temps un motif puissant de se signaler dans le commandement des armées par des actions de valeur et de prudence, et de remporter sur les ennemis des victoires qui pussent les rendre dignes de cet honneur.

Romulus, fondateur de Rome, prince né pour les grandes actions[1], et qui avait le talent de les faire valoir, fut le premier qui, après avoir vaincu quelques peuples voisins, rentra dans la ville en triomphe avec son armée victorieuse, au milieu des cris de joie et des applaudissements de tout le peuple.

Il y avait différentes sortes de triomphe : le grand, appelé proprement *triumphus;* le petit, nommé *ovatio.* On croit que ce dernier était ainsi appelé parce qu'on y immolait une brebis, au lieu que, dans le grand triomphe, la victime était un taureau. L'ovation s'accordait ou quand la victoire n'était pas fort considérable, ou quand elle avait été remportée dans un département étranger, ou par un général qui avait commandé sans être revêtu des charges de préteur ou de consul, ou enfin quand les ennemis étaient d'une condition méprisable, tels que les esclaves révoltés.

La différence qu'il y avait entre le grand triomphe et le petit, c'est que, dans celui-ci, le triomphateur n'était point monté sur un char, mais entrait dans la ville, à pied[2], sans être revêtu de l'habit triomphal, ayant une couronne, non de laurier, mais de myrte;

[1] « Ipse quum factis vir magnificus, tùm factorum ostentator haud minor. » (Liv. 1, cap. 10.)

[2] Ou bien à cheval. (Dio Cass. lib. 4, cap. 8). — L.

non au son des trompettes, mais seulement des flûtes. En un mot, ce triomphe était beaucoup moins solennel que le grand. Le consul Postumius Tubertus[1] fut le premier qui remporta cette sorte de triomphe, l'an de Rome 251.

Le grand triomphe n'était accordé que pour des victoires considérables; et il fallait, selon une loi rapportée par Valère-Maxime, qu'il y eût au moins cinq [Lib. 2, c. 8.] mille hommes des ennemis tués dans un même combat, et un nombre beaucoup moindre de citoyens. Ce qui avait donné lieu à cette loi était l'ambition outrée de quelques généraux, lesquels, pour des expéditions et pour des combats de peu d'importance, demandaient qu'il leur fût permis d'entrer en triomphe dans Rome. Et afin que cette loi ne fût point rendue inutile par la fraude et le mensonge, on en porta une seconde qui obligeait les généraux de jurer, entre les mains du questeur de la ville, que le nombre des ennemis et des citoyens tués dans le combat, qu'ils avaient indiqué dans les lettres écrites au sénat, était conforme à la vérité, et qu'ils n'avaient ni augmenté l'un, ni diminué l'autre.

On n'accordait l'honneur du triomphe que pour avoir étendu et augmenté les limites de l'état, et non pour avoir simplement recouvré, par la force des armes, ce qui lui appartenait auparavant. C'est pour cette raison qu'on refusa le triomphe à Q. Fulvius, qui avait repris

[1] «Triumphans de Sabinis Postumius Tubertus, qui, primus omnium ovans, ingressus Urbem est, quoniam rem leviter sine cruore gesserat, myrto Veneris Victricis coronatus incessit... Hæc postea ovantium fuit corona.» (Plin. lib. 15, cap. 29.)

Capoue, et à L. Opimius, qui avait obligé les Frégellans de rentrer sous l'obéissance du peuple romain.

Quelque heureux succès qui eût suivi les entreprises d'un général dans une guerre civile, le sénat n'ordonnait point des actions de graces aux dieux, comme c'était la coutume dans les autres guerres, et n'accordait point le triomphe pour une victoire qui pouvait être utile à la république, mais qui était toujours regardée comme lugubre et funeste, ayant été remportée sur des citoyens, et méritant plutôt des larmes et des gémissements que des marques de joie.

Le triomphe, dans la rigueur, ne devait être accordé qu'à celui qui avait commandé en chef, *cum imperio*, et sous les auspices duquel se faisait la guerre. Ainsi le préteur ne pouvait aspirer à cet avantage quand le consul, à qui il était subordonné, et qui avait seul la plénitude de pouvoir, s'était trouvé présent à l'action. C'est sur ce principe que, dans la dispute[1] qui s'éleva entre le consul Lutatius et Valerius Falto, préteur, Atilius Calatinus, qui avait été nommé pour arbitre, donna gain de cause à Lutatius. Cependant, comme la maladie avait empêché le consul d'agir, et que l'honneur de la victoire appartenait tout entier au préteur, on crut devoir le récompenser par le triomphe.

Val. Max. lib. 2. cap. 2.

D'abord c'était le sénat seul qui accordait le triomphe. Denys d'Halicarnasse marque que P. Servilius Priscus fut le premier qui triompha par l'autorité du peuple et malgré le sénat. Il était consul l'an de Rome 259. Tite-Live, qui ne parle point de ce triomphe, recule de plus de quarante-cinq ans l'époque de cette nou-

Dionys. Halic. lib. 6.

[1] Ce fait est rapporté dans le tome III.

veauté. Ce fut, selon lui, l'an 306 de Rome que les consuls L. Valérius et M. Horatius, ayant vaincu les Volsques et les Sabins, et ne pouvant engager le sénat, à qui ils étaient odieux, à leur rendre justice, introduisirent l'exemple de recourir au peuple en pareille matière, et triomphèrent en vertu d'un ordre du peuple. Le sénateur C. Claudius, dans le discours qu'il fit pour s'opposer à cette innovation, dit, en termes exprès, que jamais, jusque-là, on ne s'était adressé au peuple pour obtenir le triomphe[1], et qu'on avait toujours laissé au sénat le pouvoir d'accorder cet honneur à ceux qu'il en jugeait dignes.

Liv. lib. 3, cap. 63.

Lorsque les généraux ne pouvaient obtenir le triomphe ni du sénat ni du peuple, et qu'ils croyaient néanmoins l'avoir mérité, ils se dédommageaient en triomphant, de leur autorité privée, sur le mont Albain, éloigné de Rome de douze milles, c'est-à-dire d'environ quatre lieues. Papirius Naso, l'an de Rome 521, fut le premier qui introduisit cet usage. Marcellus, après la prise de Syracuse, n'ayant pu obtenir du sénat que l'ovation, fit la cérémonie du grand triomphe sur le mont Albain.

L'un et l'autre triomphe s'accordait pour les victoires navales, aussi-bien que pour celles remportées sur terre. Le consul Duilius fut le premier qui remporta le triomphe naval.

Le général qui aspirait au triomphe devait, pour l'obtenir, rendre compte auparavant au sénat de ses exploits et de la victoire qu'il avait remportée. Le sénat, pour cet

[1] « Nunquam antè de triumpho per populum actum. Semper æstimationem arbitriumque ejus honoris penes senatum fuisse.... Tum primùm, sine auctoritate senatûs, populi jussu triumphatum est. » (Liv.)

effet, s'assemblait dans le temple de Bellone, hors de la ville. Si l'année de son consulat, ou de sa préture, était expirée, et qu'il n'eût par conséquent que la qualité de proconsul ou de propréteur, comme ces titres s'anéantissaient par l'entrée dans la ville, et que cependant le triomphateur devait être revêtu du droit de commandement, *esse cum imperio*, il fallait qu'un tribun proposât au peuple de dispenser le général de la loi commune, et de lui accorder le pouvoir du commandement pour le jour où il devait entrer en triomphe dans la ville.

Quand tous les préparatifs du triomphe étaient achevés, et que le jour pris était venu, on partait du Champ-de-Mars, et l'on se mettait en marche. On entrait ordinairement dans la ville par la porte Capène. Cette pompe était magnifique; j'en donnerai bientôt une description étendue et détaillée : ici je ne songe qu'à en tracer une légère image. La pompe commençait par un grand nombre de chariots chargés de différentes dépouilles et de toutes les richesses conquises sur l'ennemi. Le triomphateur était monté sur un char attelé de quatre chevaux. Immédiatement avant lui marchaient à pied les officiers, les généraux, souvent même des princes et des rois qu'on avait faits prisonniers. Les enfants du vainqueur, s'il en avait, partageaient avec lui l'honneur du triomphe, ou assis à ses côtés, ou montés à cheval, et le suivant de près avec les principaux officiers de l'armée et toutes les troupes victorieuses, qui étaient en possession de chanter des chansons, tantôt à la louange de leur général, et tantôt même contre lui. Le concours du peuple était infini. La pompe traversait la place publique et les plus grandes

rues de Rome. Quand elle approchait du Capitole [1], on conduisait les prisonniers dans la prison, où souvent, le jour même, on ôtait la vie aux chefs des ennemis. Après que le triomphateur avait satisfait aux devoirs de la religion dans le Capitole, il donnait différentes marques d'honneur à ceux qui s'étaient distingués par leur courage dans le combat, et faisait distribuer certaines sommes d'argent à tous les soldats de l'armée. La cérémonie finissait par un repas qu'il donnait aux principaux des sénateurs et aux premiers officiers de l'armée : après quoi il était reconduit en grand cortége dans son logis, au bruit des clairons, des trompettes et de toutes sortes d'instruments.

Plutarque, dans la vie de Paul Émile, a décrit fort au long, et d'un style également vif et éclatant, la marche et l'ordonnance du triomphe que ce général obtint après avoir vaincu et pris Persée, dernier roi de Macédoine. Ce triomphe est l'un des plus magnifiques que l'on ait vus à Rome. J'en copierai ici la description presque entière ; elle donnera une juste idée de cette glorieuse cérémonie.

Description du triomphe de Paul Émile; tirée de Plutarque.

Voici quelle fut l'ordonnance de ce triomphe. Dans tous les cirques, dans toutes les places et dans toutes les rues par où devait passer la pompe, on dressa des échafauds. Tous les citoyens, vêtus de robes blanches,

[1] « Quum de foro in Capitolium currum flectere incipiunt, illos (duces hostium) duci in carcerem jubent ; idemque dies et victoribus imperii, et victis vitæ finem facit. » (Cic. *Verr.* ult. n. 77.)

s'empressèrent pour y prendre place. Tous les temples furent ouverts, on orna les statues des dieux de couronnes et de guirlandes, et l'encens fumait sur leurs autels. Quantité de licteurs et d'autres officiers publics marchaient de côté et d'autre, une verge à la main, pour écarter la foule et tenir les rues libres.

La marche fut partagée de manière qu'elle dura trois jours entiers. Le premier jour suffit à peine à faire passer en revue, sous les yeux du peuple, les statues et les tableaux que l'on avait chargés sur deux cent cinquante chariots : spectacle si plein de charmes, que les yeux ne pouvaient s'en rassasier.

Le second jour on vit passer les plus magnifiques et les plus belles armes des Macédoniens, dont l'airain et l'acier, nouvellement fourbis, jetaient un éclat qui éblouissait la vue. Elles étaient portées sur un nombre infini de chariots, et on les avait disposées avec un tel soin, qu'étant arrangées avec beaucoup d'ordre et de symétrie, il semblait pourtant qu'on les avait jetées là au hasard; et cette confusion apparente, mais étudiée et pleine d'art, faisait une illusion agréable aux sens, et causait un sensible plaisir. On voyait des casques avec des boucliers, des cuirasses avec des bottines, des pavois de Crète avec ceux de Thrace, des carquois pêle-mêle avec des mors et des brides : d'un côté, des épées nues, et, de l'autre, les longues sarisses, débordant à droite et à gauche, présentaient leurs pointes aiguës et menaçantes. Tous ces divers monceaux étaient liés, sans être ni trop serrés ni trop lâches, de manière que, le mouvement du chariot faisant heurter et froisser ensemble, dans le transport, tant de différentes pièces, elles rendaient un son guerrier et terrible; et ces armes,

quoique vaincues et captives, inspiraient, même aux vainqueurs, une sorte d'horreur et de saisissement.

Après tous ces chariots pleins d'armes marchaient trois mille hommes portant l'argent monnayé dans sept cent cinquante vases, contenant chacun le poids de trois talents [1] et soutenus par quatre hommes. Ces trois mille hommes étaient suivis d'un grand nombre d'autres, qui portaient les urnes et les cuvettes d'argent, les gobelets faits en guise de cornes, les coupes et les flacons; le tout artistement arrangé, et chaque pièce remarquable en soi par la grandeur, par le poids, et par les ornements en relief dont elle était chargée.

Le troisième jour les trompettes commencèrent dès le matin à marcher à la tête de tout le cortége, jouant non les airs ordinaires aux jours de fêtes solennelles, mais ceux dont on se sert pour animer le courage des soldats lorsqu'on les mène au combat. Ils étaient suivis de six-vingts taureaux gras, dont les cornes étaient dorées et ornées de bandelettes et de guirlandes, conduits par des jeunes gens ceints de tabliers bordés de pourpre, qui devaient les immoler. Des enfants marchaient après eux, portant les vases d'or et d'argent nécessaires pour le sacrifice.

[1] M. Dacier évalue ainsi, dans sa traduction des Vies de Plutarque, les sommes soit d'argent soit d'or ici mentionnées.

Dans chaque vase il y avait trois talents d'argent, qui valaient dix-huit mille drachmes, c'est-à-dire neuf mille livres de notre monnaie. Dans ces 750 vases il y avait donc six millions sept cent cinquante mille livres. = Les trois talents pesaient cent soixante livres $\frac{1}{20}$; les 750 vases pesaient donc cent vingt mille trente-sept livres, dont la valeur était de treize millions neuf cent soixante-quatre mille fr. Les 77 vases qui contenaient chacun trois talents d'or pesaient douze mille trois cent vingt-trois livres environ, dont la valeur actuelle, en comptant le marc à huit cent quarante francs, devait être de vingt millions sept cent quatre mille francs. En tout, trente quatre millions six cent soixante-huit mille francs. -L.

On voyait ensuite passer la monnaie d'or [1], portée dans soixante et dix-sept vases, dont chacun contenait trois talents, et était soutenu par quatre hommes.

Ces vases étaient suivis de ceux qui portaient la coupe sacrée d'or massif, que Paul Émile avait fait faire du poids de dix talents [2], et qu'il enrichit de pierres précieuses. Après cette coupe marchaient ceux qui portaient les coupes appelées *les antigonides*, *les séleucides* (du nom d'Antigonus et de Séleucus, anciens rois macédoniens qui s'en étaient servis), et *les thériclées* (du nom de Thériclès, excellent ouvrier qui en avait imaginé et mis à la mode le dessin); et ceux qui portaient la vaisselle d'or du buffet de Persée.

Immédiatement après l'on voyait le char de ce prince avec ses armes, et sur ses armes son bandeau royal. A quelque petite distance suivaient ses enfants avec leurs

[1] Les 77 vases contenaient chacun trois talents d'or : et comme dans ces temps l'or était estimé seulement dix fois plus que l'argent, les trois talents d'or en valaient trente d'argent. Ainsi, dans chaque vase il y avait quatre-vingt-dix mille livres, et par conséquent dans les 77 il y avait en tout six millions neuf cent trente mille livres. A ce compte, tout l'or et l'argent monnayé montait à treize millions six cent quatre-vingt mille livres. Valerius Antias, cité par Tite-Live, lib. 45, cap. 40, fait monter cette somme à quinze millions [vingt-quatre millions cinq cent quarante-neuf mille francs]; Velleius Paterculus, lib. 1, cap. 9, à vingt-six millions deux cent cinquante mille livres [quarante-deux millions neuf cent soixante mille francs]; Pline, lib. 33, cap. 3, à vingt-six millions sept cent cinquante mille livres [quarante-trois millions sept cent soixante-trois mille francs]. Il fallait que les sommes apportées de Macédoine par Paul Émile fussent bien considérables, puisque, selon Cicéron, *Offic.* lib. 2, cap. 76, elles suffirent pour abolir les tributs que payait le peuple romain.

[2] C'est-à-dire du poids de six cents livres; car le talent pesait soixante livres. Ainsi à cette coupe il y avait de l'or pour cent mille écus. Voilà une coupe bien magnifique : mais que n'y ajoutaient point encore les pierres précieuses dont elle était enrichie! = Les dix talents pesaient cinq cent trente-trois livres, dont la valeur intrinsèque était de huit cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent quarante francs. — L.

gouverneurs, leurs précepteurs, et tous les officiers de leur maison, qui, fondant tous en larmes, tendaient leurs mains au peuple, et enseignaient à leurs illustres mais infortunés élèves à implorer humblement la miséricorde des vainqueurs. Ces enfants étaient au nombre de trois, deux princes et une princesse, dont la condition semblait d'autant plus digne de pitié, qu'ils sentaient moins, dans le bas âge où ils étaient, tout le poids de leur misère. Un spectacle si triste, et capable d'attendrir les cœurs les plus durs, tira des larmes des yeux de presque tous les assistants, et leur fit oublier pour un moment la joie de la victoire.

Le roi marchait après ses enfants et toute leur suite, enveloppé d'un manteau noir, tout troublé et interdit, comme un homme à qui la grandeur de ses maux a ôté tout sentiment et aliéné l'esprit. La reine sa femme l'accompagnait, selon Zonare. Il était suivi d'une troupe de ses amis et de ses courtisans, qui, marchant la tête baissée, et les regards toujours attachés sur lui, faisaient assez connaître aux spectateurs que, peu touchés de leur propre infortune, ils ne sentaient que les malheurs de leur roi.

Après cette foule d'officiers et de domestiques de Persée, on voyait passer quatre cents couronnes d'or, que les villes avaient envoyées à Paul Émile par des ambassadeurs, comme le prix de sa victoire.

Enfin Paul Émile paraissait, monté sur un char superbe et magnifiquement orné. Quand il n'y aurait eu que sa personne, il aurait été très-digne d'attirer tous les regards sans toute cette majesté et cette pompe qui l'environnaient. Mais sa bonne mine était encore rehaussée par la robe de pourpre brochée d'or; et il

portait à la main droite une branche de laurier. Entre les autres personnes illustres qui étaient à sa suite on remarquait ses deux fils Q. Maximus et P. Scipion. Toute son armée suivait son char par compagnies rangées en bon ordre, portant aussi des branches de laurier, chantant tantôt des chansons pleines de brocards contre leur général, licence usitée et permise dans cette occasion, et tantôt des chants de triomphe remplis de louanges sur ses grands et glorieux exploits.

Il faut avouer qu'il n'y avait rien de plus flatteur pour des commandants qui avaient remporté d'illustres victoires sur les ennemis de l'état que de rentrer dans Rome avec un si majestueux appareil, au milieu des acclamations et des applaudissements d'un peuple innombrable, et suivis de toutes leurs troupes victorieuses. Aussi cette pompe parut-elle aux empereurs trop brillante pour des particuliers. Agrippa, sans doute de concert avec Auguste, donna l'exemple de refuser le triomphe qui lui avait été décerné. Cet exemple devint une loi; et, depuis ce temps, les empereurs se réservèrent à eux seuls la gloire du triomphe, se contentant de donner aux particuliers les ornements de triomphateurs.

Mais si, par la pompe du triomphe, le mérite guerrier était dignement et glorieusement récompensé, combien croit-on qu'un tel spectacle inspirait d'orgueil et de fierté aux citoyens romains, lesquels, accoutumés dès leur enfance à voir traîner ignominieusement, devant le char d'un vainqueur superbe, des généraux d'armées, des princes, des rois, se regardaient comme les maîtres et les arbitres souverains du sort de ce qu'il y a de plus grand et de plus respecté parmi les hommes!

Paraissait-il quelque trace d'humanité dans une cérémonie où des rois et des reines, chargés de chaînes comme des criminels, étaient donnés en spectacle au public? N'était-ce pas marquer avec affectation un mépris injurieux pour la majesté du trône, et faire insulte à tous les rois de la terre, que d'humilier de la sorte des princes dont tout le crime souvent était d'avoir été vaincus? Le malheur des rois [1] n'a-t-il pas coutume, au contraire, d'exciter la compassion? et leur nom, toujours respectable et sacré, ne devait-il pas les mettre à l'abri d'un traitement si indigne? Je ne sais pas comment Rome pouvait justifier un acte d'inhumanité si contraire à tous les sentiments de bonté et de clémence qu'elle se piquait de montrer en toute autre occasion.

[1] « Hoc jam ferè sic fieri solere accipimus, ut regum afflictæ fortunæ multorum opes alliciant ad misericordiam..... quòd regale iis nomen magnum et sanctum esse videatur. » (Cic. *pro leg. Man.* 24.)

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

Ce livre renferme l'espace de onze ans, 563—573. Il contient principalement la fin de la guerre des Étoliens, les victoires de Manlius sur les Gaulois d'Asie, l'accusation de Scipion l'Africain et sa retraite à Literne, le fanatisme des Bacchanales découvert et puni, les mécontentements de Philippe, roi de Macédoine, contre les Romains, la censure de Caton, et la mort funeste de Démétrius, fils de Philippe.

§ I. *Manius Acilius triomphe des Étoliens. Défaite des Romains en Espagne sous Paul Émile. Jeunesse de Paul Émile. Famille du même général. Les ambassadeurs étoliens sont chassés de Rome et de l'Italie sans avoir obtenu la paix. Mort du préteur Bébius. Paul Émile gagne une grande bataille sur les Lusitaniens en Espagne. Vive dispute au sujet de la censure. Amynandre est rétabli dans son royaume par les Étoliens. La nouvelle de l'arrivée prochaine du consul jette les Étoliens dans un grand trouble. Le consul Fulvius arrive dans la Grèce. Il forme le siége d'Ambracie, qui se défend vigoureusement. Les Étoliens demandent et obtiennent enfin la paix.*

Ambracie se rend. Les ambassadeurs des Étoliens partent pour Rome. Le traité de paix y est enfin ratifié. Le consul Manlius entreprend la guerre contre les Gallo-Grecs. Origine de ce peuple. Manlius marche contre les Gallo-Grecs. Il arrive sur leurs terres, et exhorte ses soldats à bien faire leur devoir. Deux des trois corps des Gaulois se retirent sur le mont Olympe. Ils y sont attaqués par les Romains, et vaincus. Le consul s'approche d'Ancyre pour attaquer le troisième corps des Gaulois. Action extraordinaire d'une prisonnière gauloise. Seconde victoire remportée sur les Gaulois. Manlius retourne à Éphèse. Censure exercée avec beaucoup de douceur. Le consul Fulvius prend d'assaut Samé, et réduit toute l'île de Céphallénie. Nouveaux consuls. Éclipse de soleil. Ambassade des peuples de l'Asie vers Manlius. Autres ambassades d'Antiochus, des Gaulois et d'Ariarathe. Conditions du traité conclu entre le peuple romain et Antiochus. Réflexions sur Antiochus. Mort funeste de ce prince. Décrets et ordonnances au sujet des rois et des villes de l'Asie. Manlius repasse en Europe, et conduit son armée dans la Grèce.

L. CORNELIUS SCIPIO. — An. R. 562.
C. LÆLIUS. — Av. J.C. 190.

Pour ne point interrompre la suite de ce qui regarde la guerre contre Antiochus, j'ai omis quelques faits, auxquels je reviens maintenant.

Pendant que les choses dont j'ai parlé dans le livre

Manius Acilius triomphe des Étoliens. Liv. lib. 37, cap. 46.

précédent se passaient en Asie, les deux proconsuls, Q. Minucius et Manius Acilius, revinrent à Rome à peu près dans le même temps; tous deux dans l'espérance de triompher, le premier des Liguriens, et l'autre des Étoliens, qu'ils avaient vaincus. Minucius fut refusé. Acilius, comme je l'ai déja rapporté, triompha d'Antiochus et des Étoliens avec beaucoup de pompe et de magnificence.

Défaite des Romains en Espagne sous Paul Émile. Liv. ibid.

La joie que causa ce spectacle fut bientôt troublée par la fâcheuse nouvelle que l'on reçut d'Espagne. Le proconsul L. Æmilius, ayant été défait par les Lusitaniens, avait laissé six mille hommes sur la place, et ramené les autres tout tremblants dans leur camp, qu'ils avaient eu beaucoup de peine à défendre, et où même ils n'osèrent rester, mais se retirèrent, marchant à grandes journées, en pays ami. C'est ce même Paul Émile qui se rendit depuis très-célèbre, et qui vainquit Persée, roi de Macédoine. Une défaite ne doit pas décrier un capitaine, à qui elle peut devenir fort utile, en l'engageant à faire de généreux efforts pour la réparer; et c'est en effet ce que fit Paul Émile l'année suivante. Comme il jouera un grand rôle dans la république, j'insérerai ici quelques traits de sa vie, que Plutarque nous a conservés.

Jeunesse de Paul Émile. Plut. in Æm. Paulo.

L. Æmilius Paulus, son père, qui commandait et fut tué à la bataille de Cannes, eut une fille nommée Émilie, qui fut mariée au grand Scipion, et un fils appelé comme lui Paul Émile, c'est celui dont il s'agit ici. Il commença à entrer dans le monde dans un temps où florissaient un très-grand nombre de personnages illustres par leurs vertus et par leurs exploits; et il s'y distingua d'une manière particulière, quoique par une

voie différente de celle que prenaient alors les jeunes gens pour s'illustrer. Il ne s'exerça point à l'éloquence du barreau; et il renonça aussi aux brigues, aux sollicitations, aux caresses, et à d'autres pareilles voies dont la plupart se servaient pour gagner la faveur du peuple, en s'insinuant dans ses bonnes graces par un empressement marqué à lui plaire. Il ne songea à s'en faire connaître et estimer que par la valeur, par la justice, et par un ferme attachement à ses devoirs; en quoi il surpassa tous les jeunes gens de son âge.

La première charge considérable qu'il demanda fut l'édilité; et il fut préféré à douze concurrents, tous d'une si grande naissance et d'un si grand mérite, qu'il n'y en eut pas un qui, dans la suite, ne parvînt au consulat.

Ayant été associé au collége des augures, qui étaient un certain nombre de prêtres auxquels les Romains commettaient le soin et l'intendance des divinations qui se tiraient des oiseaux et de tous les signes et prodiges célestes, il donna une application extraordinaire à l'étude des rits anciens et des cérémonies de la religion. Comme il avait grand soin de n'y rien innover, il était aussi très-attentif à en faire garder exactement les plus légères observances, persuadé que, dans le gouvernement des affaires publiques, dont le ministère des augures faisait une partie considérable, quand on se relâche sur les petites choses, cette négligence entraîne peu à peu le violement des règles les plus importantes, et ouvre la porte à une pernicieuse licence.

Il ne fut ni moins exact, ni moins sévère, à rétablir et à faire observer tous les anciens réglements de la discipline militaire. Jamais, pendant qu'il commanda

les armées, on ne le vit ni flatter ni caresser ses soldats, pour gagner leur amitié par de faibles et lâches complaisances, comme faisaient plusieurs généraux. Il expliquait à ses troupes jusqu'aux moindres devoirs de leur profession, se montrant terrible et inexorable à ceux qui désobéissaient, et tenant pour maxime que vaincre ses ennemis n'est presque que la suite et l'accessoire du soin que l'on a pris de bien dresser et discipliner ses citoyens.

Famille du même général. Plut. in AEm. Paulo.

Il avait épousé, en premières noces, Papiria, fille de Papirius Naso, qui avait été consul. Après avoir vécu long-temps avec elle, et en avoir eu deux fils, il la répudia, sans que l'on puisse assigner, au juste, le motif qui le détermina à ce divorce. Mais, ajoute ici Plutarque, en fait de séparation de mariage, il me semble qu'il n'y a rien de plus vrai que ce qu'un Romain qui venait de répudier sa femme dit à ses amis qui lui en faisaient des reproches et qui lui demandaient : *Votre femme n'est-elle pas sage? N'est-elle pas belle? Ne vous a-t-elle pas donné de beaux enfants?* Pour toute réponse à ces questions il leur montra son soulier, et, les questionnant à son tour, *Ce soulier,* leur dit-il, *n'est-il pas beau? n'est-il pas bien fait? Mais aucun de vous ne sait où il me blesse.*

Le divorce était permis à Rome par la loi des Douze-Tables : cependant on n'y en avait point vu d'exemple avant l'an 520. Jésus-Christ, en condamnant absolument le divorce, a rappelé le mariage à son institution primitive, et l'a rétabli dans sa première pureté.

A la place de Papiria, Paul Émile épousa une autre femme dont le nom ne nous est pas connu. Il en eut deux enfants mâles qu'il garda dans sa maison; et les

deux autres, qu'il avait de sa première femme, il les fit passer, par adoption, dans les premières et les plus illustres maisons de Rome. Son aîné fut adopté par le fils de Fabius Maximus, cinq fois consul et dictateur; et le second, par le fils de Scipion l'Africain, qui se trouva ainsi son père adoptif et son cousin en même temps. C'est ce second fils de Paul Émile qui est si connu dans l'histoire sous le nom de *second Africain.* Des deux filles de Paul Émile, l'une fut mariée au fils de Caton le censeur, et l'autre à Tubéron, personnage très-vénérable par sa vertu, et celui de tous les Romains qui se maintint dans sa pauvreté avec le plus de magnanimité et de constance, comme nous le verrons dans la suite.

Cette distinction des enfants de Paul Émile sera nécessaire pour l'intelligence de plusieurs faits que nous rapporterons dans leur temps.

Tite-Live, après avoir marqué, en peu de mots, la défaite de ce général, dit que l'on repeupla les colonies de Plaisance et de Crémone en y envoyant six mille hommes, et que l'on en établit deux nouvelles dans le pays qui avait été conquis sur les Boïens. Liv. lib. 37, cap. 46.

Dans l'assemblée qui se tint pour créer des consuls, M. Fulvius Nobilior fut nommé seul, parce qu'aucun des autres candidats n'avait le nombre compétent de suffrages, c'est-à-dire plus de la moitié des centuries. Le lendemain Fulvius se donna pour collègue Cn. Manlius Vulso.

An. R. 563.
Av. J.C. 189.

M. FULVIUS NOBILIOR.
CN. MANLIUS VULSO.

Les ambassadeurs étoliens sont chassés de Rome et de l'Italie sans avoir obtenu la paix. Liv. lib. 37, cap. 49.

Les ambassadeurs des Étoliens, ayant été introduits dans le sénat, auraient dû être engagés, par le souvenir de leur conduite passée et par l'état malheureux où ils se trouvaient actuellement, à avouer leur faute ou leur imprudence et à en demander humblement le pardon. Mais, suivant leur caractère arrogant et intraitable, ils se mirent à vanter les services qu'ils prétendaient avoir rendus au peuple romain, et, lui reprochant presque que c'était à leur valeur qu'il était redevable de la victoire qu'il avait remportée sur Philippe, ils choquèrent les oreilles de tous leurs auditeurs par un discours si insolent; et, en rappelant des faits anciens et oubliés, ils firent si bien, qu'ils réveillèrent dans l'esprit des sénateurs la mémoire d'un plus grand nombre de traits désavantageux à leur nation qu'ils ne pouvaient en citer de favorables. Ainsi, au lieu d'exciter les sentiments de compassion qui pouvaient les sauver, ils ne firent qu'allumer le courroux et la haine qui causèrent leur perte. Un sénateur leur ayant demandé s'ils s'abandonnaient absolument à la bonne foi du peuple romain, et un autre, s'ils étaient résolus à n'avoir plus d'autres alliés et d'autres ennemis que ceux de Rome, ils ne répondirent rien de satisfaisant à ces questions, ce qui fit qu'on leur ordonna de sortir de la salle. Alors tous les sénateurs s'écrièrent, d'une commune voix, « que les Étoliens étaient encore attachés à Antiochus « plus que jamais (le roi Antiochus n'avait pas encore « été vaincu par Scipion), et que c'était là ce qui en- « tretenait en eux l'esprit de révolte : qu'ainsi il fallait

« leur faire la guerre à toute outrance, jusqu'à ce qu'on « fût venu à bout de dompter leur fierté et leur arro- « gance ». Ce qui mit le comble à l'indignation des Romains, c'est qu'on sut que, dans le temps qu'ils demandaient la paix au sénat, ils faisaient eux-mêmes la guerre aux Dolopes et aux Athamanes, peuples voisins de l'Épire, et attaquaient par conséquent Philippe, alors ami de Rome. Le sénat rendit donc un décret qui leur ordonnait de sortir ce jour-là de la ville, et, dans l'espace de quinze jours, de toute l'Italie. A. Térentius Varron eut ordre de les accompagner jusqu'à la mer; et on leur déclara, avant qu'ils partissent, qu'on traiterait dans la suite comme ennemis tous les ambassadeurs qui viendraient de leur part, à moins qu'ils n'en eussent obtenu la permission du général romain qui commanderait dans la Grèce, et qu'ils ne fussent accompagnés d'un officier romain. C'est ainsi qu'ils furent congédiés.

Alors on traita dans le sénat des départements des généraux. L'Étolie échut par le sort à M. Fulvius, et l'Asie à Cn. Manlius. Liv. lib. 37, cap. 50.

C'est pour-lors que Cotta apporta à Rome la nouvelle de la victoire remportée sur Antiochus, et que l'on y donna audience aux ambassadeurs d'Eumène, des Rhodiens et d'Antiochus. Liv. lib. 37, cap. 52-55.

Peu de temps après il y vint des ambassadeurs de la part des Marseillais, qui apprirent au sénat que L. Bébius, en partant pour aller en son département d'Espagne, avait été investi par les Liguriens, qui avaient tué la plus grande partie de ceux qui l'accompagnaient, et l'avaient blessé lui-même : que ce général, s'étant fait porter à Marseille sans licteurs, avec un petit nom- Mort du préteur Bébius. Liv. lib. 37, cap. 57.

bre de personnes, y était mort au bout de trois jours. P. Junius Brutus, qui commandait en Toscane, fut envoyé en sa place et chargé du commandement dans l'Espagne ultérieure.

Paul Émile gagne une grande bataille sur les Lusitaniens en Espagne. Liv. lib. 37, cap. 57.

On apprit en même temps que L. Æmilius Paulus, qui, l'année précédente, avait été battu dans cette province, ayant ramassé une armée, à la hâte, long-temps avant que son successeur vînt le relever, avait donné bataille aux Lusitaniens, leur avait tué dix-huit mille hommes, fait treize cents prisonniers, et s'était emparé de leur camp.

Vive dispute au sujet de la censure. Liv. lib. 37, cap. 58.

La nomination des censeurs excita dans Rome une dispute bien vive, parce que plusieurs des plus illustres citoyens demandaient cette charge avec beaucoup de chaleur. M. Porcius Caton était de ce nombre. Elle fut donnée à T. Quintius Flamininus et à M. Claudius Marcellus.

Amynandre est rétabli dans son royaume par les Étoliens. Liv. lib. 38, cap. 1.

Pendant qu'on avait fait la guerre en Asie, l'Étolie n'était pas demeurée tranquille. L'Athamanie avait occasioné de nouveaux troubles. Depuis qu'Amynandre avait été chassé de ses états, ils avaient été gouvernés par les lieutenants de Philippe, qui, par leur avarice, leur orgueil, leur cruauté, irritèrent si fort les peuples, qu'ils résolurent de rappeler leur ancien maître, dont ils regrettaient la douceur et la modération. Amynandre, soutenu par les Étoliens, rentra dans la possession de son royaume. Philippe n'eut pas plus tôt appris la révolte des Athamanes, qu'il partit avec six mille hommes et entra dans l'Athamanie. Mais ayant fait de vains efforts pour réduire les peuples, il fut obligé de retourner en Macédoine. Amynandre envoya des ambassadeurs à Rome au sénat, et, dans l'Asie, aux deux

Scipions, qui s'étaient arrêtés à Éphèse pour s'y reposer après la défaite d'Antiochus. Il demandait la paix, et s'excusait d'avoir employé les armes des Étoliens pour rentrer en possession de ses états. Il se plaignait surtout des injustices de Philippe.

La nouvelle de l'arrivée prochaine du consul jette les Étoliens dans un grand trouble. Liv. lib. 38, cap. 3.

Les Étoliens, ayant soumis les Dolopes et les Amphilochiens, et ayant rétabli Amynandre dans l'Athamanie, commençaient à triompher de joie pour ces heureux succès, lorsqu'ils apprirent que les Romains avaient vaincu Antiochus dans l'Asie. Quelques jours après, les ambassadeurs qu'ils avaient envoyés à Rome revinrent sans rapporter la paix qu'ils étaient allés demander, et leur apprirent que le consul Fulvius avait déja passé la mer avec son armée. Effrayés de ces nouvelles, ils résolurent d'envoyer à Rome de nouveaux ambassadeurs qu'ils choisirent parmi les premiers de leur nation, après avoir engagé les Rhodiens et les Athéniens à y joindre les leurs. Ils espéraient que l'autorité de ces deux républiques ferait agréer au sénat les prières qu'il avait d'abord rejetées.

Le consul Fulvius arrive dans la Grèce. Il forme le siége d'Ambracie, qui se défend vigoureusement. Liv. lib. 37, cap. 4, 7.

Fulvius cependant aborda à Apollonie. La première chose qu'il fit fut de délibérer avec les principaux des Épirotes par quel côté il entamerait la guerre contre les Étoliens. Ils lui conseillèrent de commencer par le siége d'Ambracie, qui pour-lors s'était donnée aux Étoliens. Cette ville, outre qu'elle était défendue, d'un côté par la rivière Aréthon, et de l'autre par une montagne fort escarpée, était entourée d'un mur très-solide qui avait trois milles de circuit, c'est-à-dire près d'une lieue. Le consul employa tous les moyens que l'art de la guerre fournissait alors pour les siéges. Il lui importait extrêmement, pour sa propre réputation et pour le succès

de toute la campagne, de réussir dans sa première entreprise. L'attaque fut des plus vives, et la défense ne le fut pas moins. Un renfort de cinq cents hommes d'élite, que les Étoliens trouvèrent moyen de faire entrer dans la place malgré la vigilance des Romains, augmenta beaucoup le courage et la confiance des assiégés. Ils employaient tous les jours de nouvelles inventions pour brûler les machines des ennemis. Ils faisaient de fréquentes sorties, où ils avaient presque toujours l'avantage. Leur résistance fut si vigoureuse et si opiniâtre, que le consul se repentait presque de s'être engagé dans ce siége, dont le succès commençait à lui paraître douteux.

Les Étoliens demandent et obtiennent enfin la paix. Ambracie se rend. Liv. lib. 38, cap. 8, 9.

Les Étoliens, de leur côté, étaient dans des inquiétudes encore plus grandes. D'une part, Ambracie était vivement pressée; de l'autre, leurs côtes maritimes étaient ravagées par la flotte romaine : enfin l'Amphilochie et la Dolopie étaient en proie aux Macédoniens. Il leur était absolument impossible de soutenir la guerre en même temps dans trois endroits différents. Les choses étant en cet état, le préteur assembla les principaux de la nation pour savoir ce qu'ils lui conseillaient de faire. Tous furent d'avis « qu'il fallait demander la paix, « et la conclure à des conditions avantageuses, s'il était « possible, ou du moins tolérables, si l'on ne pouvait « faire autrement : qu'ils avaient entrepris la guerre « dans l'espérance d'être appuyés des forces d'Antio- « chus; mais comment la pourraient-ils continuer après « que ce prince avait été vaincu par mer et par terre, « et chassé presque hors des bornes de l'univers au-delà « des sommets du mont Taurus? Que Phénéas et Damo- « tèle, revêtus de pleins pouvoirs, fissent, suivant leurs

« lumières et leur zèle, tout ce que, dans les conjonc-
« tures présentes, ils jugeraient le plus convenable à la
« patrie, puisque la fortune avait réduit les Étoliens à
« la nécessité de recevoir la loi d'autrui. »

Les ambassadeurs, étant arrivés avec ces pouvoirs, prièrent le consul « d'épargner Ambracie et d'avoir « pitié d'une nation autrefois alliée, et qui depuis avait « été portée à de folles entreprises, sinon par les in- « justices qu'on lui avait faites, au moins par les cala- « mités auxquelles on l'avait réduite : que les Romains « n'avaient pas plus à se plaindre des injures qu'ils avaient « reçues des Étoliens dans la guerre d'Antiochus, qu'à « se louer des services qu'ils en avaient tirés dans celle « de Philippe; et que, comme, dans celle-ci, la récom- « pense de la part des Romains avait été médiocre, dans « l'autre ils ne devaient pas pousser la punition à la der- « nière rigueur ».

Le consul leur répliqua « que les Étoliens avaient « souvent recours aux prières pour obtenir la fin de la « guerre, mais toujours avec peu de bonne foi et de « sincérité : qu'en demandant la paix ils imitassent An- « tiochus, qu'ils avaient entraîné dans la guerre ; que « ce prince n'avait pas seulement renoncé à un petit « nombre de villes que l'on voulait remettre en liberté, « mais à toute la partie de l'Asie située en-deçà du mont « Taurus, c'est-à-dire à une étendue de pays qui pou- « vait former un royaume opulent et considérable : que, « pour lui, il n'écouterait point les Étoliens qu'ils n'eus- « sent mis bas les armes; qu'il fallait commencer par « les livrer aux Romains avec tous leurs chevaux : que, « de plus, ils paieraient aux Romains mille talents (trois « millions), moitié comptant, et s'engageraient, par le

« traité, à n'avoir point d'autres amis ni d'autres enne-
« mis que ceux de Rome ».

Les ambassadeurs, trouvant ces conditions extrêmement dures, et se défiant du caractère inconstant et indomptable de ceux qui les avaient envoyés, s'en retournèrent sans faire aucune réponse au consul, pour consulter de nouveau le préteur et les chefs de la nation. Ils furent fort mal reçus. On leur reprocha qu'ayant eu ordre de rapporter la paix, à quelque condition que ce fût, ils exposaient l'Étolie à un traitement plus dur par leur lenteur et leur retardement. Ils se remirent donc en chemin pour retourner à Ambracie; mais ils tombèrent dans une embuscade que leur avaient dressée sur la route les Acarnaniens, avec qui les Étoliens étaient en guerre, et furent conduits à Thyrium, où on les retint prisonniers. Voilà ce qui éloigna la conclusion de la paix.

Les ambassadeurs des Rhodiens et des Athéniens étaient déja dans le camp du consul, à qui ils étaient venus demander grace pour les Étoliens, quand Amynandre, roi des Athamanes, après s'être muni d'un sauf-conduit, s'y rendit aussi, afin d'intercéder, moins pour les Étoliens en général, qu'en particulier pour la ville d'Ambracie, où il avait passé la plus grande partie de son exil. Le consul, ayant appris d'eux l'accident des ambassadeurs, ordonna qu'on les lui amenât de Thyrium; et quand ils furent arrivés on recommença à parler de paix. Amynandre sollicitait vivement les Ambraciens à se rendre, car c'était ce qu'il avait le plus à cœur; et, comme il avait peine à persuader leurs magistrats dans les conférences qu'il avait avec eux au pied des murailles, il entra dans la ville par la permission

du consul; et, ajoutant les prières aux conseils, il les engagea enfin à ouvrir leurs portes aux Romains, après avoir tiré parole du consul, que la garnison étolienne pourrait sortir et se retirer en liberté.

La reddition d'Ambracie fut un grand acheminement à la paix. C. Valérius, fils de Lévinus, qui le premier des Romains avait fait amitié avec la nation étolienne, et frère utérin du consul, leur fut d'un grand secours en cette occasion pour leur faire obtenir des conditions plus supportables. « Fulvius n'exigea d'eux que cinq « cents talents euboïques (un peu moins d'un million « et demi [1]), dont ils en paieraient deux cents comptant, « et le reste en six paiements égaux de six mois en six « mois : qu'ils rendraient aux Romains leurs prisonniers « et leurs transfuges : qu'ils ne retiendraient dans leur « dépendance aucune des villes qui, depuis l'arrivée de « T. Quintius dans la Grèce, eût été prise de force par « les Romains, ou qui se serait rendue volontairement « à eux : que l'île de Céphallénie ne serait point com- « prise dans le traité. » Quoique les ambassadeurs n'eussent pas lieu de s'attendre à un traitement si doux, ils demandèrent cependant et obtinrent la permission d'aller encore consulter la nation. Les conditions de paix furent acceptées d'un consentement général.

Les Ambraciens firent présent au consul d'une couronne d'or pesant cent cinquante livres (un peu plus de deux cent trente-quatre de nos marcs [2]); et ce général fit enlever toutes les statues de marbre et d'airain et tous les tableaux, qui se trouvaient à Ambracie en plus grand nombre et d'un plus grand prix qu'en

[1] 2,750,000 fr. — L.

[2] Environ 200 marcs. — L.

aucune ville du pays, parce que Pyrrhus y avait eu autrefois son palais; mais c'est à quoi il borna tout le butin qu'il fit en cette ville. Il aurait mieux fait encore de ne point transporter ces statues et ces tableaux à Rome, où ce goût, dont les suites furent si pernicieuses, commençait à s'établir; et l'on sait quel ravage il y fit.

Les ambassadeurs des Étoliens partent pour Rome. Le traité de paix y est enfin ratifié. Liv. lib. 38, cap. 10, 11.

Le consul, étant parti d'Ambracie, entra dans le cœur de l'Étolie. Les ambassadeurs des Étoliens vinrent l'y trouver. Ayant appris d'eux que les conditions de paix avaient été acceptées dans une assemblée générale, il leur ordonna d'aller à Rome, leur permit d'emmener avec eux les députés de Rhodes et d'Athènes, pour être leurs intercesseurs auprès du sénat; et, ayant aussi consenti que son frère C. Valérius les accompagnât, il passa dans la Céphallénie.

Les Étoliens, étant arrivés à Rome, y trouvèrent les esprits fort prévenus contre eux, par les lettres et les ambassadeurs que Philippe avait eu soin d'y envoyer. Les plaintes réitérées de ce prince avaient fermé les oreilles des sénateurs aux prières des Étoliens. Cependant le sénat écouta avec beaucoup d'attention les ambassadeurs de Rhodes et d'Athènes. Léon, qui parlait au nom des Athéniens, usa d'une similitude qui les frappa, quoique assez commune. « Après avoir com-« paré l'Étolie à une mer tranquille quand les vents ne « l'agitent point[1], il ajouta que, lorsque ces peuples

[1] « Vulgatâ similitudine, mari tranquillo, quod ventis concitaretur, æquiparando multitudinem Ætolorum, usus, quum in fide romanæ societatis mansissent, insitâ gentis tranquillitate quiesse eos aiebat: posteaquam flare ab Asia Thoas et Dicæarchus, ab Europa Menetas et Damocritus cœpissent, tum illam tempestatem coortam, quæ ad Antiochum eos, sicut ad scopulum, intulisset. » (Liv.)

« étaient restés dans l'alliance et l'amitié des Romains, « ç'avait été par une suite de la tranquillité qui faisait « leur situation naturelle ; mais que, Thoas et Dicéar- « que, Ménétas et Damocrite, en soufflant, comme des « vents impétueux, les deux premiers du côté de l'Asie, « et les deux autres du côté de l'Europe, avaient excité « cette tempête, qui les avait poussés vers Antiochus « comme contre un écueil où ils s'étaient brisés. » Après bien des difficultés et des traverses, les Étoliens obtinrent enfin que le traité de paix serait ratifié, tel, à peu de chose près, qu'il avait été dicté par Fulvius. On leur laissa la liberté de donner de l'or au lieu d'argent, s'ils l'aimaient mieux, pourvu que la différence d'une espèce à l'autre ne fût que de dix à un [1].

Pendant que le consul Fulvius faisait ainsi la guerre et ensuite la paix avec les Étoliens, Manlius, son collègue, entreprit aussi de son côté une guerre dans une région de l'Asie assez éloignée, contre les Gaulois établis dans ces contrées, et appelés par les Romains *Gallo-Grecs*. J'expliquerai bientôt pourquoi on les nommait ainsi, et où ils étaient situés.

Le consul Manlius entreprend la guerre contre les Gallo-Grecs. Liv. lib. 38, cap. 12.

Le consul était venu à Éphèse dès le commencement du printemps, et avait pris le commandement des troupes, que lui remit L. Scipion. Après en avoir fait la revue, il assembla les soldats : « et ayant loué la « valeur avec laquelle ils avaient dompté Antiochus « dans un seul combat, il les exhorta à l'employer en- « core contre les Gaulois, qui avaient donné du secours « à ce prince, et dont le caractère était si féroce et si « indomptable, que c'était en vain qu'ils avaient re-

[1] La différence de l'or à l'argent était auparavant de quinze à un. L'or, en se multipliant, avait perdu le tiers de sa valeur.

« poussé Antiochus au-delà du mont Taurus, s'ils lais-
« saient en-deçà une nation si fière et si puissante. Il
« parla de lui-même en peu de mots et avec modestie,
« sans rien dire dont tout le monde ne reconnût la
« vérité. » Aussi son discours fut généralement applaudi. Les soldats n'appréhendaient pas beaucoup les Gaulois, qui, ayant été vaincus lorsqu'ils étaient joints à la nombreuse armée d'Antiochus, seraient encore moins en état de résister seuls aux Romains.

Origine de ce peuple. Liv. lib. 38, cap. 16.

Ce peuple, environ quatre-vingt-dix ans avant le temps où nous sommes, sortant en foule de la Gaule sa patrie, ou parce qu'il s'y trouvait trop serré, ou attiré par l'espérance du butin, persuadé d'ailleurs qu'il ne trouverait sur sa route aucune nation qui lui fût égale en valeur, arriva, sous la conduite de Brennus, jusque dans le pays des Dardaniens. Alors il s'éleva une sédition qui partagea la nation en deux corps. Les uns restèrent avec Brennus, leur premier chef; ce sont ceux dont le désastre devant Delphes est si célèbre dans l'histoire : les autres, au nombre de vingt mille, ayant choisi Léonorius et Lutarius pour les commander, passèrent avec eux dans la Thrace. Là, en combattant avec bravoure ceux qui voulaient les arrêter, et mettant à contribution ceux qui leur demandaient la paix, ils poussèrent jusqu'à Byzance, et, pendant un long temps, firent payer tribut à toute la côte de la Propontide, dont ils s'étaient rendus maîtres. Dans la suite, apprenant de près combien les terres de l'Asie étaient fertiles, il leur prit envie d'aller s'y établir. S'étant donc emparés par fraude de Lysimachie, et ayant soumis toute la Chersonèse par la force des armes, ils descendirent jusqu'aux bords de l'Hellespont. Aperce-

vant de là ce riche pays, qui n'était séparé d'eux que par un bras de mer fort étroit, ils conçurent un désir encore plus violent d'y passer. Ils envoyèrent donc des ambassadeurs à Antipater, gouverneur de cette côte, pour lui en demander la liberté. Mais comme il les amusait de promesses sans rien terminer, Lutarius passa le détroit, et entra en Asie, où Léonorius le suivit de près. Réunis ensemble, ils donnèrent du secours à Nicomède, roi de Bithynie, qui, par leur moyen, devint maître de tout le pays qui porte ce nom, dont Zybète occupait une partie. De Bithynie ils s'avancèrent dans l'Asie. De vingt mille hommes qu'ils étaient d'abord, il n'en restait pas plus de dix mille. Cependant ils imprimèrent tant de terreur à tous les peuples qui habitaient en-deçà du mont Taurus, qu'il n'y en eut aucun qui ne se soumît à leur payer tribut, les plus éloignés comme les plus voisins, ceux qui n'avaient point encore éprouvé leur valeur comme ceux qu'ils avaient vaincus. Enfin, comme la troupe qui restait était composée originairement de trois peuples joints en un, les Tolistoboïens, les Trocmes et les Tectosages, ils divisèrent aussi l'Asie-Mineure en trois parties, dont chacune paierait tribut à l'une des trois nations. Les Trocmes eurent pour leur part la côte de l'Hellespont; l'Éolide et l'Ionie échurent aux Tolistoboïens, et le milieu du pays aux Tectosages : en sorte qu'ils avaient rendu tributaire toute cette portion de l'Asie qui est en-deçà du mont Taurus. Pour eux, ils établirent leur demeure aux environs du fleuve Halys, et c'est là proprement le pays qui s'appelait *Gallo-Grèce*. Comme la plupart des anciens habitants étaient des colonies venues de Grèce, ces Gaulois, mêlés avec eux, furent appelés

par cette raison *Gallo-Grecs*. Par succession de temps ils se multiplièrent si fort et se rendirent si redoutables, qu'à la fin les rois mêmes de Syrie ne refusèrent pas de leur payer tribut. Attale, père d'Eumène, fut le premier de ceux qui habitaient alors dans l'Asie, qui osa le leur refuser; et, leur ayant livré bataille, il remporta sur eux, contre l'attente de tout le monde, une victoire considérable; mais elle n'abattit pas tellement leur courage, qu'ils renonçassent à l'empire du pays. Ils conservèrent leur domination jusqu'au temps de la guerre d'Antiochus et des Romains. Après même que ce prince eut été défait et chassé, ils comptaient bien qu'étant aussi éloignés de la mer qu'ils l'étaient, l'armée romaine n'entreprendrait pas de venir jusqu'à eux.

Manlius marche contre les Gallo-Grecs. Liv. lib. 38, cap. 12-15.

Ils se trompaient. Le consul forma le dessein de les aller attaquer. Il était fâché de l'absence d'Eumène, qui était encore à Rome, parce que ce prince connaissait parfaitement le pays et l'ennemi, et qu'il était de son intérêt qu'on le délivrât de voisins aussi incommodes pour lui que les Gaulois. A son défaut, il fit venir son frère Attale de Pergame, et, l'ayant exhorté à se joindre à lui contre des ennemis communs, il le renvoya préparer les secours qu'il était en état de fournir.

Quelques jours après, étant allé d'Éphèse à Magnésie, il y rencontra Attale qui venait au-devant de lui avec mille hommes de pied et deux cents chevaux, et qui avait ordonné à son frère Athénée de le suivre avec le reste des troupes, se reposant de la garde de Pergame sur des ministres dont il connaissait le zèle et la fidélité. Manlius donna à ce jeune prince les louanges que méritait son attachement aux intérêts du peuple romain, et alla camper avec lui sur les bords du Méandre

en attendant qu'on eût ramassé les barques dont il avait besoin pour transporter ses troupes à l'autre côté de ce fleuve, qu'elles ne pouvaient passer à gué à cause de sa profondeur. Athénée vint le trouver peu de temps après, lui amenant mille hommes de pied de différentes nations et trois cents chevaux. Quand le consul fut arrivé à Antioche, située sur le Méandre, Séleucus, fils d'Antiochus, vint le trouver dans son camp, faisant apporter le blé que son père, par le traité conclu avec Scipion, s'était obligé de fournir à l'armée romaine.

De là Manlius, marchant en avant, soumit de gré ou de force tout ce qu'il rencontra sur sa route. Il trouva en certains endroits quelque résistance; mais, étant infiniment supérieur par le nombre et le courage de ses troupes, il n'eut pas de peine à réduire les opiniâtres, et il mit tout le pays à contribution. Les sommes qu'il en tira, sans compter le blé qu'il se faisait fournir, montèrent à deux cent vingt-cinq talents d'argent, c'est-à-dire à deux cent vingt-cinq mille écus.

Il arrive sur leurs terres et exhorte ses soldats à bien faire leur devoir. Liv. lib. 38, cap. 17, 18.

Après une marche fort longue, il arriva enfin sur les terres des Tolistoboïens. La réputation des Gaulois était grande dans toute cette contrée, qu'ils avaient subjuguée par les armes, et où tout avait été obligé de plier sous leurs efforts. Il crut devoir prévenir ses troupes et détruire ce préjugé avant que de les mettre en action : « Je ne m'étonne pas, leur dit-il, que les « Gaulois aient répandu la terreur de leur nom parmi « des peuples aussi mous et aussi efféminés que le sont « ceux de l'Asie. Leur haute taille, leur chevelure blonde « et qui descend jusqu'aux reins, leurs boucliers d'une « énorme grandeur, leurs longues épées; outre cela les « chants, les cris et les hurlements qu'ils poussent en

« commençant le combat, le bruit épouvantable qu'ils « font avec leurs armes et leurs boucliers, tout cela « peut être un épouvantail pour des hommes qui n'y « sont point accoutumés, non pour vous, Romains, « qui avez tant de fois triomphé de cette nation. D'ail- « leurs, vous savez par votre expérience qu'après que « les Gaulois ont jeté leur premier feu, une résistance « persévérante de la part des ennemis émousse la pointe « de leur courage, aussi-bien que la force de leurs « corps, et qu'incapables de soutenir les ardeurs du « soleil, les fatigues, la poussière, la soif, ils laissent « tomber leurs armes de leurs mains, et cèdent par « lassitude et par épuisement. Ne vous imaginez point « que ce soient ces anciens Gaulois endurcis à la fatigue « et aux dangers, et à qui une certaine férocité natu- « relle tenait lieu de courage : l'abondance du pays « qu'ils ont envahi, la douce température de l'air qu'ils « y respirent, la mollesse et les délices des peuples avec « qui ils habitent, les ont entièrement énervés; car il « en est des hommes comme des plantes [1] : celles qui « croissent dans leur sol natal conservent toute leur « vigueur et toute leur vertu; au lieu que celles que « l'on transplante dans un terroir étranger ne sont pas « long-temps sans dégénérer. C'est avec justice qu'on « appelle ces peuples *Gallo-Grecs*. Ce ne sont plus que « des Phrygiens couverts d'armes gauloises; et tout ce « que je crains, c'est que la défaite d'ennemis si peu « dignes de vous ne vous fasse pas beaucoup d'honneur. »

Après le discours de Manlius, l'armée témoigna par

[1] « Hi jam degeneres sunt; misti, et Gallogræci verè quòd appellantur; sicut in frugibus, non tantùm semina ad servandam indolem valent, quantùm terræ proprietas cœlique, sub quo aluntur, mutat. » (Liv.)

ses cris l'impatience où elle était qu'on la menât contre l'ennemi. Lorsqu'ils eurent passé le fleuve Sangarius, les prêtres gaulois de Cybèle vinrent de Pessinonte au-devant du consul, revêtus de leurs habits sacerdotaux, et prononçant avec enthousiasme des vers prophétiques, dont le sens était que la déesse accordait aux Romains une route sûre et aisée, la victoire sur leurs ennemis, et l'empire de toute cette région. Le consul répondit qu'il acceptait l'augure, et poursuivit son chemin.

Deux des trois corps des Gaulois se retirent sur le mont Olympe. Ils y sont attaqués par les Romains et vaincus. Liv. lib. 38, cap. 19-23.

Enfin, étant arrivé sur les terres des ennemis, il apprit que les Tolistoboïens s'étaient réfugiés sur le mont Olympe, les Tectosages, à quelque distance de là, sur une autre montagne; et que les Trocmes, ayant mis leurs femmes et leurs enfants en dépôt dans le camp des derniers, avaient résolu d'aller secourir les Tolistoboïens. Ce qui les avait déterminés à prendre ce parti, c'est l'espérance où ils étaient que les Romains n'iraient pas les chercher sur des sommets inaccessibles, et que, s'ils étaient assez téméraires pour l'entreprendre, il ne fallait qu'une poignée de monde pour les renverser et les défaire, et qu'enfin ils ne s'exposeraient pas à mourir de froid et de misère au pied de ces montagnes en s'obstinant à y rester. Quoiqu'ils se crussent déja assez défendus par la hauteur des rochers et des montagnes, pour plus de sûreté ils tirèrent encore, autour des sommets où ils s'étaient retranchés, un fossé qu'ils fortifièrent d'une bonne palissade.

Le consul, qui s'était bien attendu qu'il lui faudrait combattre de loin, et bien plus contre la difficulté des lieux que contre les armes des ennemis, avait fait une ample provision de javelots, de flèches, de balles de

plomb, et de pierres d'une grosseur à pouvoir être lancées avec la fronde; et, en cet état, il alla camper à cinq milles (une lieue et demie) du mont Olympe. Il arriva bientôt aux ennemis, non sans avoir essuyé beaucoup de dangers et de fatigues. Les deux partis engagèrent d'abord l'action de loin, les Gaulois ayant l'avantage du lieu, mais les Romains leur étant supérieurs par l'abondance et la variété des traits. On ne se battit pas long-temps avec égalité; car les boucliers des Gaulois, qui étaient longs sans beaucoup de largeur, ne couvraient qu'une partie de leurs vastes corps, et ils n'avaient point d'autres armes que leurs épées, dont ils ne pouvaient faire usage tant qu'on se battait de loin. Ils n'avaient pas eu soin de faire amas de pierres, qui seules les pouvaient aider dans cette sorte d'attaque, et elles leur manquèrent bientôt. Les Romains, au contraire, les blessaient de toutes parts à coups de flèches, de javelots et de balles de plomb, sans qu'ils pussent les éviter. Lorsque les Gaulois se sentaient blessés, tâchant d'arracher le trait de leur corps, sans en pouvoir venir à bout, ils ne faisaient qu'augmenter la douleur dont ils étaient déchirés, et se roulaient par terre comme des furieux et des désespérés. Ceux qui prenaient le parti de fondre sur les ennemis n'en étaient que plus tôt et plus dangereusement percés, et, dès qu'ils étaient à portée, les vélites, c'est-à-dire les armés à la légère, les tuaient à coups d'épée. Ces sortes de soldats portaient des boucliers de trois pieds dans leur main gauche, et dans la droite une demi-pique (*hasta*) dont ils se servaient de loin; et, s'il fallait combattre de pied ferme et main à main, ils passaient leur pique dans la gauche, et prenaient de la droite l'épée espa-

gnole qui pendait à leur ceinture. Le peu qui restait de Gaulois, voyant qu'ils ne pouvaient résister aux soldats armés à la légère, et qu'ils allaient avoir les légions sur les bras, s'enfuirent en désordre dans leur camp.

La tête des légions étant arrivée sur les hauteurs, le consul ordonna aux soldats de faire halte pour reprendre haleine; et, leur montrant la colline jonchée des cadavres des Gaulois, « Si des gens armés de flèches « et de frondes, leur dit-il, ont fait un tel carnage, que « ne doit-on pas attendre de légions armées de toutes « pièces? Les armés à la légère ont repoussé les Gau- « lois jusque dans leur camp; c'est à vous de les y forcer « et d'achever leur défaite ». Les Gaulois ne soutinrent pas long-temps le choc d'une infanterie si terrible. Voyant que ceux qui gardaient les portes de leur camp avaient tous été taillés en pièces, ils n'attendent pas que les vainqueurs y entrent, mais s'enfuient de toutes parts. Ils se précipitent en aveugles à travers les rochers les plus escarpés. Ils tombent la plupart dans des abîmes et y perdent la vie dans le moment ou y demeurent estropiés. Rien ne les arrête, l'ennemi est l'unique objet de la frayeur qui les emporte. Le consul poursuivit les fuyards dans tous les endroits qui étaient praticables, et en fit un grand carnage. On ne sut pas précisément le nombre de ceux qui furent tués: celui des prisonniers allait à quarante mille personnes, en comptant les femmes, les enfants, et autre troupe faible et inutile que les Gaulois avaient entraînée avec eux.

Le consul, à son retour, fit mettre en un tas et brûler les armes des Gaulois; et, ayant ordonné à ceux qui

s'étaient emparés du butin, malgré sa défense, de le rapporter, il en vendit une partie au profit du trésor public, et partagea le reste entre les soldats, veillant avec grand soin à faire observer l'égalité. Alors, ayant assemblé l'armée, il donna publiquement à chacun les éloges et les récompenses convenables. Il loua surtout Attale; en quoi il fut généralement applaudi des officiers et des soldats, témoins et juges sincères du mérite des généraux. En effet, ce jeune prince ayant fait paraître dans les travaux et dans les périls une activité et une valeur extraordinaires, avait témoigné, après la victoire, une retenue et une modestie encore plus estimables.

Le consul s'approche d'Ancyre pour attaquer le troisième corps des Gaulois. Liv. lib. 38, cap. 24.

Restait une seconde guerre contre les Tectosages, qui n'avaient point eu de part à la défaite de leurs compatriotes. Le consul, après avoir laissé prendre quelque repos à ses troupes, partit pour les aller chercher, et, le troisième jour, arriva à Ancyre, ville célèbre du pays, dont les ennemis n'étaient éloignés que de dix milles (environ trois lieues).

Action extraordinaire d'une prisonnière gauloise. Liv. ibid.

Pendant le séjour qu'il y fit, une de ses prisonnières fit une action bien mémorable. C'était une femme d'un haut rang, d'une rare beauté, et plus recommandable encore par sa vertu. Elle s'appelait *Chiomare*, et était épouse d'Ortiagon, l'un des chefs ou princes gaulois. Ayant été prise, avec plusieurs autres, à la déroute du mont Olympe, elle était gardée par un centurion, aussi passionné pour l'argent que pour les femmes. D'abord il tâcha de l'engager à consentir à ses infames désirs; mais, ne pouvant vaincre sa résistance et sa fermeté, il crut pouvoir employer la violence sur une femme que son malheur avait réduite à l'esclavage. Ensuite,

pour lui faire oublier cet outrage, il lui offrit de la renvoyer en liberté, non cependant sans rançon. Il convint avec elle d'une certaine somme; et pour cacher ce complot aux autres Romains, il lui permit d'envoyer à ses parents tel des prisonniers qu'elle voudrait choisir, et marqua près du fleuve le lieu où se ferait l'échange de la dame et de l'or. Par hasard elle avait un de ses esclaves parmi les prisonniers. Ce fut lui sur qui elle jeta les yeux; et aussitôt le centurion le conduisit hors des corps de garde à la faveur des ténèbres. Dès la nuit suivante, des parents ou amis de la princesse se trouvèrent au rendez-vous, où le centurion amena aussi sa prisonnière. Quand ils lui eurent présenté le talent attique qu'ils avaient apporté, c'était la somme dont on était convenu, la dame dit en sa langue à ceux qui étaient venus pour la recevoir de tirer leurs épées et de tuer le centurion, qui s'amusait à peser cet or. Alors cette femme, charmée d'avoir lavé par son courage l'injure faite à sa chasteté, prit la tête de cet officier qu'elle-même avait coupée, et, la cachant sous sa robe, elle alla retrouver son mari Ortiagon, qui s'en était retourné chez lui après la défaite des siens au mont Olympe. Avant que de l'embrasser, elle jeta à ses pieds la tête du centurion. Étrangement surpris d'un tel spectacle, il lui demanda de qui était cette tête, et ce qui l'avait portée à faire une action si peu ordinaire à son sexe. Le visage couvert d'une subite rougeur, et enflammé en même temps d'une fière indignation, elle avoua l'outrage qu'elle avait reçu, et la vengeance qu'elle en avait tirée. Pendant tout le reste de sa vie, elle conserva toujours le même attachement pour la pureté de vie et de mœurs, qui fait la principale gloire du sexe,

et soutint merveilleusement l'honneur d'une action si mâle et si généreuse. Plutarque raconte le même fait dans le Traité des vertus et des belles actions des dames; et c'est lui qui nous a appris le nom de celle-ci, bien digne d'être transmis à la postérité.

Seconde victoire remportée sur les Gaulois. Liv. lib. 38, cap. 25-27.

Les Tectosages, ayant appris l'arrivée du consul, lui envoyèrent des députés pour lui demander une entrevue et pour traiter de paix; mais leur véritable dessein était de le surprendre dans des embûches qu'ils lui avaient préparées, et où réellement il courut un grand risque. L'armée des Gaulois était composée de soixante-quatorze mille hommes. Celle des Romains, beaucoup inférieure pour le nombre, l'emportait infiniment pour le courage, auquel la perfidie des ennemis avait ajouté une nouvelle pointe et une nouvelle force. Aussi, déja vaincus et abattus par la défaite de leurs compatriotes, ils ne soutinrent pas le premier choc des Romains, et prirent la fuite. Les vainqueurs les poursuivirent vivement sans avoir pu cependant en tuer plus de huit mille, tous les autres ayant passé le fleuve Halys avant qu'on pût les joindre. La plupart des vainqueurs passèrent cette nuit-là dans le camp des Gaulois. Le consul ramena les autres dans le sien. Le lendemain il fit la revue des prisonniers et du butin, qui se trouva immense, comme ayant été accumulé par la plus avide de toutes les nations, qui depuis un grand nombre d'années avait soumis par les armes et pillé ces riches contrées qui sont en-deçà du mont Taurus.

Les Gaulois, s'étant rassemblés de tous les lieux où la fuite les avait dispersés, la plupart blessés, sans armes et sans équipages, envoyèrent des ambassadeurs au consul pour lui demander la paix. Manlius leur or-

donna de le venir trouver à Éphèse; car, comme on était au milieu de l'automne, il s'éloigna le plus promptement qu'il put de ces cantons, où la proximité du mont Taurus commençait à faire sentir la rigueur du froid; et il ramena son armée hiverner le long des côtes maritimes.

Manlius retourne à Éphèse. Liv. lib. 38, cap. 27.

Pendant que ces choses se passaient dans l'Asie, tout était tranquille dans les autres provinces. A Rome les censeurs T. Quintius Flamininus et M. Claudius Marcellus firent la revue des sénateurs, et remplirent les places qui vaquaient. Ils donnèrent pour la troisième fois à P. Scipion l'Africain le nom et la qualité de *prince du sénat*. Ils n'en exclurent que quatre, dont aucun n'avait exercé de charge curule. Ils usèrent de la même indulgence dans la revue des chevaliers. Par le dénombrement qu'ils firent, le nombre des citoyens montait à deux cent cinquante-huit mille trois cents.

Censure exercée avec beaucoup de douceur. Liv. lib. 38, cap. 28.

Toutes les villes de l'île de Céphallénie s'étaient remises au pouvoir du consul Fulvius. Une seule refusa de se soumettre : c'était Samé. Il fut obligé d'en former le siége. Les habitants se défendirent avec beaucoup de vigueur, faisant de fréquentes sorties sur les assiégeants, où ils avaient presque toujours l'avantage, leur tuaient beaucoup de monde, et mettaient le feu à tous leurs ouvrages. Le consul ne put venir à bout de réprimer leur audace que par le secours d'une centaine de frondeurs qu'il fit venir de quelques villes des Achéens. On les appliquait dès l'enfance à cet exercice, en les accoutumant à tirer de loin dans un rond de médiocre grandeur. Ils s'y rendaient si habiles, qu'ils étaient sûrs de frapper les ennemis non-seulement à la tête, mais à telle partie du visage qu'il leur plaisait. Ils se

Le consul Fulvius prend d'assaut Samé, et réduit toute l'île de Céphallénie. Liv. lib. 38, cap. 28, 29.

Achéens habiles frondeurs.

servaient de frondes différentes de celles des Baléares, et les surpassaient beaucoup en adresse. Ils firent beaucoup souffrir les Saméens. Ceux-ci soutinrent le siége pendant quatre mois entiers. Enfin ils furent obligés de se rendre à discrétion. La ville fut livrée au pillage, et les habitants vendus comme esclaves.

Il s'éleva en ce même temps une violente querelle entre les Achéens et les Lacédémoniens, et qui eut de tristes suites pour ceux-ci. Les deux partis envoyèrent leurs députés à Rome. Cette affaire, qui regarde proprement les Grecs, est traitée au long dans l'Histoire Ancienne.

An. R. 564. Av. J.C. 188.

M. VALÉRIUS MESSALA.
C. LIVIUS SALINATOR.

Nouveaux consuls. Liv. lib. 38, cap. 35, 36.

Les nouveaux consuls ayant tiré au sort les provinces, la Ligurie échut à Messala, et la Gaule à Salinator. On continua aux deux consuls de l'année précédente le commandement dans l'Étolie et l'Asie, sous la qualité de proconsuls.

Éclipse de soleil.

On ordonna des prières publiques pendant trois jours, pour une éclipse de soleil qui fut prise pour un prodige, tant l'astronomie était alors peu connue des Romains.

Ambassades des peuples de l'Asie vers Manlius. Liv. lib. 38, cap. 37.

Pendant l'hiver où ces choses se passèrent à Rome, les ambassadeurs de tous les peuples qui habitent en-deçà du mont Taurus se rendaient auprès de Manlius pour le féliciter, et se féliciter eux-mêmes, de la victoire qu'il venait de remporter. En effet, si la défaite d'Antiochus avait plus d'éclat et était plus glorieuse pour les Romains que celle des Gaulois, d'un autre côté la dernière avait causé plus de joie à leurs alliés que la

première : car la servitude sous les rois de Syrie leur paraissait plus supportable que la férocité de ces barbares, qui, toujours prêts à fondre comme un orage impétueux tantôt sur une contrée, tantôt sur une autre, les tenaient dans des inquiétudes et des alarmes perpétuelles. Ainsi, comme la défaite d'Antiochus leur avait procuré la liberté, celle des Gaulois leur avait rendu la paix. Ces peuples ne venaient donc pas simplement par devoir féliciter les Romains de ces glorieux avantages, mais ils leur apportaient par reconnaissance des couronnes d'or, chacun suivant leur pouvoir.

Autres ambassades d'Antiochus, des Gaulois et d'Ariarathe.

Manlius reçut encore des ambassadeurs de la part d'Antiochus et de celle des Gaulois même, qui lui envoyaient demander les conditions auxquelles le peuple romain voulait leur donner la paix. Ariarathe, roi de Cappadoce, lui envoya aussi les siens pour lui faire des excuses et lui offrir de satisfaire en argent pour la faute qu'il avait commise contre les Romains en donnant du secours à Antiochus contre eux. Ce prince fut taxé à deux cents talents d'argent [1] (deux cent mille écus). Pour les Gaulois, Manlius leur répondit qu'ils seraient instruits de leur sort quand le roi Eumène serait de retour en Asie. Il fit aux ambassadeurs des peuples alliés des réponses très-obligeantes, et les renvoya beaucoup plus joyeux encore qu'ils n'étaient venus. Il ordonna à ceux d'Antiochus de faire porter dans la Pamphylie, où il devait se rendre avec son armée, de l'argent et du blé, conformément au traité fait entre L. Scipion et leur maître. Et en effet, au commencement du printemps, ayant fait la revue de ses troupes,

[1] 1,100,000 fr. — L.

il vint en huit jours à Apamée, où il séjourna trois jours ; puis, en trois autres jours de marche, il arriva dans la Pamphylie. Là, il distribua à son armée le blé qu'il avait ordonné qu'on y voiturât, et fit porter à Apamée les deux mille cinq cents talents [1] qu'il avait reçus (sept millions cinq cent mille livres).

Manlius met la dernière main au traité avec Antiochus. Liv. lib. 38, cap. 38. Polyb. Excerpt. legat. lib. 35. [xxii, 26, ed. Schweigh.]

Quand Manlius eut appris qu'Eumène et les dix commissaires étaient arrivés de Rome à Éphèse, il remena son armée à Apamée, où il ordonna aux ambassadeurs d'Antiochus de le venir joindre. Ce fut là que, de l'avis des dix commissaires du sénat, il mit la dernière main au traité commencé avec Antiochus, et le conclut aux conditions suivantes. « Le roi ne donnera passage sur « ses terres, ni sur celles de ses vassaux, à aucune na- « tion qui soit en guerre avec le peuple romain, ou « avec les alliés des Romains; et il ne donnera à leurs « ennemis aucun secours de vivres ou d'argent, ni au- « cun autre support, de quelque façon que ce soit. Les « Romains et leurs alliés en useront de même à l'égard « d'Antiochus. Le roi ne fera point la guerre aux habi- « tants des îles, et ne passera point en Europe. Il aban- « donnera toutes les villes, les campagnes, les bourgs « et les châteaux qui sont en-deçà du mont Taurus jus- « qu'à la rivière d'Halys [2], et depuis la vallée du Taurus « jusqu'aux sommets qui regardent la Lycaonie. Rien « ne sera emporté des villes, bourgs, campagnes cédées « aux Romains, sinon les armes que les soldats portent « avec eux; et, si l'on a enlevé quelque autre chose, il « faudra remettre le tout en état. Le roi ne recevra dans

[1] 13,750,000 fr. L.

[2] Polybe et Tite-Live mettent le *Tanaïs* au lieu de l'*Halys*. C'est visiblement une faute de copiste. Le Tanaïs est bien éloigné du pays dont il s'agit ici.

« les pays de son obéissance ni les soldats ni les autres « sujets du roi Eumène. Si quelques citoyens des villes « et pays qu'il abandonne sont ou à sa cour, ou dans « quelque autre partie de son royaume, ils auront soin « de revenir à Apamée avant un certain jour qui sera « fixé. Ceux des sujets d'Antiochus qui se trouvent « parmi les Romains ou leurs alliés auront la liberté « d'y rester ou de retourner dans leur patrie, à leur « choix. Le roi rendra aux Romains et à leurs alliés les « esclaves, les prisonniers et les transfuges qu'il aura « à eux. Il livrera Annibal, fils d'Amilcar, Mnasiloque « d'Acarnanie, Thoas d'Étolie, Eubulidas et Philon de « Chalcis, et tous ceux qui ont exercé des charges en « Étolie, s'ils sont dans ses états et en son pouvoir. Il « livrera tous les éléphants qu'il a, et ne leur en substi- « tuera point d'autre. Il livrera tous ses vaisseaux de « guerre avec tous leurs agrès, et ne conservera que « dix petits bâtiments sans pont, dont aucun n'aura « plus de trente rames. Le roi ne naviguera point au- « delà des promontoires de Calycadne ou de Sarpédon, « si ce n'est pour transporter plus loin l'argent, le tri- « but, ou les ôtages qu'il devra fournir, ou les ambas- « sadeurs qu'il aura envoyés. Il ne lèvera point de sol- « dats parmi les nations qui seront soumises au peuple « romain, et ne recevra point ceux qui se présenteront « volontairement pour servir dans ses armées. Les Rho- « diens et leurs alliés conserveront les maisons et autres « édifices qu'ils ont dans les états d'Antiochus, sur le « même pied qu'ils les possédaient avant la guerre. Ils « auront la liberté de poursuivre le paiement des som- « mes qui se trouveront leur être dues, comme de re- « chercher et de reconnaître les effets dont ils auront

« été dépouillés, et d'en demander la restitution. Si « quelqu'une des villes qu'Antiochus doit rendre se « trouve entre les mains de gens à qui il les ait données, « il aura soin d'en faire sortir les garnisons et de remet- « tre ces places à ceux à qui elles doivent appartenir. Il « paiera au peuple romain, en douze ans et en douze « paiements égaux, douze mille talents attiques [1] d'ar- « gent de bon aloi [2] (trente-six millions), dont chacun « pesera quatre-vingts livres [3] au poids des Romains, « et cinq cent quarante mille boisseaux de froment; et « au roi Eumène, dans l'espace de cinq ans, trois cent « cinquante talents [4] (un million cinquante mille livres), « et cent vingt-sept autres [5] (trois cent quatre-vingt-un « mille livres) pour le blé qu'il lui doit, suivant l'esti- « mation que le roi Antiochus lui-même en a faite. Il « donnera aux Romains vingt ôtages, qu'il changera « tous les trois ans, et qui ne pourront être au-dessous « de dix-huit ans, ni au-dessus de quarante-cinq. Si « quelques alliés du peuple romain déclarent les pre- « miers la guerre à Antiochus, il aura la liberté de se « défendre et de repousser la force par la force, à con- « dition cependant de n'augmenter ses états d'aucune « ville, ni par droit de conquête, ni par alliance. S'il « naît des démêlés entre les alliés des Romains et An- « tiochus, ils les termineront à l'amiable, ou, s'ils l'ai- « ment mieux, par la voie des armes. Si l'on trouve à « propos de retrancher ou d'ajouter quelque chose aux

[1] Dans le traité de L. Scipion, c'étaient des talents euboïques, dont la valeur était un peu moindre. = On a lieu de croire que le talent attique est le même que l'euboïque. — L.

[2] 66 millions de fr. — L.

[3] 53 livres 7 onces, ou 26 kilog. 173 grammes. — L.

[4] 1,925,000 fr. — L.

[5] 698,500 fr. Polybe dit 359 talents, qui font 748,000 fr. — L.

« conditions de ce traité, il sera libre de le faire, pourvu « que ce soit du consentement des deux parties. »

Le consul ratifia ce traité par serment au nom des Romains, et il envoya Q. Minucius Thermus et L. Manlius à Antiochus, pour recevoir pareillement son serment. En même temps Fabius, commandant de la flotte, partit par ordre du proconsul, et, étant entré dans le port de Patares, il y mit en pièces où brûla cinquante vaisseaux de guerre qui appartenaient au roi.

Réflexion sur Antiochus.

Un prince aussi orgueilleux qu'Antiochus, qui avait vu jusque-là toutes ses entreprises suivies d'un succès éclatant, et à qui ses conquêtes avaient fait prendre le surnom fastueux de *Grand*, dut être bien mortifié quand il vit sa prétendue grandeur humiliée, anéantie, et couverte d'opprobre par un traité tel que celui dont nous venons de rapporter les conditions. Peut-on croire qu'un tel événement ait été l'effet du hasard? Quinze ou vingt ans auparavant, ce prince, après la mort de Ptolémée Philopator, son allié et son ami, avait fait une ligue avec Philippe, roi de Macédoine, pour dépouiller de tous ses états le fils du roi d'Égypte, encore enfant, et âgé à peine de cinq ans. On serait tenté, dit Polybe, en voyant un violement si ouvert des lois de la société les plus sacrées, suivi, du moins pour ce qui regarde Antiochus, d'une longue et brillante prospérité, d'accuser la Providence comme indifférente et insensible aux crimes les plus criants et les plus horribles. Mais elle se justifia pleinement en punissant ces deux rois comme ils le méritaient, et elle en fit un exemple qui devait servir, dans les siècles suivants, à contenir dans le devoir ceux qui voudraient les imiter: car, pendant qu'ils ne songeaient qu'à déchirer par

Polyb. l. 15.

morceaux le royaume d'un enfant faible et abandonné, elle suscita contre eux les Romains, qui renversèrent de fond en comble les royaumes de Philippe et d'Antiochus, et qui firent sentir à leurs enfants et à leurs successeurs des maux aussi grands que ceux dont ces deux princes avaient voulu accabler le jeune pupille.

Mort funeste d'Antiochus. Diod. in Excerpt. pag. 298. Justin. l. 32, cap. 2. Hieron. in Dan. cap. 9.

Voilà ce qu'un païen nous fait remarquer. Mais la Providence ne se contenta pas, à l'égard d'Antiochus, des châtiments marqués par Polybe dans l'endroit que je viens de citer : elle voulut le punir dans sa personne. Ce prince, après sa défaite, était retourné à Antioche, la capitale et la forteresse de son royaume. Bientôt après, fort embarrassé de trouver l'argent qu'il fallait payer aux Romains, il alla en Orient, dans la province d'Élymaïde, entra de nuit dans le temple de Jupiter Bélus, et en enleva toutes les richesses qui y étaient gardées religieusement depuis un fort long temps. Le peuple, irrité de ce sacrilége, se souleva contre lui, et l'assomma avec toute sa suite. Le prophète Daniel, qui a prédit dans un détail étonnant toutes les entreprises d'Antiochus, comme on le peut voir dans le tome VII de l'Histoire Ancienne, marque ainsi sa mort : *Il reviendra dans les fortifications*, ou *dans les terres de son empire. Il y trouvera un piége, il tombera enfin, et il disparaîtra pour jamais.* Cela arriva l'année même que son traité avec les Romains fut entièrement conclu.

Dan. ch. 9, v. 19.

Décrets et ordonnances au sujet des rois et des villes de l'Asie. Liv. lib. 38, cap. 39.

Le proconsul Manlius, ayant reçu les éléphants qu'Antiochus lui devait remettre, et en ayant fait présent à Eumène, s'appliqua à connaître l'état des villes dans lesquelles les derniers troubles avaient apporté beaucoup de changement. Le roi Ariarathe fut déchargé d'une partie de la somme à laquelle il avait

été taxé, et reçu dans l'amitié du peuple romain, en faveur du mariage qu'Eumène venait de contracter avec sa fille. A l'égard des villes, lorsque chacun eut exposé ses raisons, les dix commissaires de Rome les traitèrent différemment. Celles qui avaient payé tribut à Antiochus et qui s'étaient déclarées pour les Romains furent mises en liberté et exemptées de toute imposition. Celles qui avaient suivi le parti d'Antiochus ou payé tribut au roi Attale furent toutes soumises à la domination d'Eumène. Ils gratifièrent plusieurs villes en particulier. Ils confirmèrent aux Rhodiens la donation qui leur avait été faite, par le premier décret, de la Lycie et de la Carie jusqu'au fleuve Méandre. Ils ajoutèrent au royaume d'Eumène la Chersonèse en Europe, et Lysimachie avec toutes ses dépendances, telles que les avait possédées Antiochus; et en Asie, les deux Phrygies, l'une près de l'Hellespont, et l'autre qu'on appelait *la grande Phrygie*. Ils lui restituèrent la Mysie, que le roi Prusias lui avait enlevée. Enfin ils lui firent encore présent de la Lycaonie, de la Myliade et de la Lydie; et nommément des villes de Tralles, d'Éphèse et de Telmisse. La Pamphylie, dont une partie était en-deçà et l'autre au-delà du mont Taurus, avait occasioné entre Eumène et les ambassadeurs d'Antiochus une dispute dont la décision fut entièrement renvoyée au sénat.

Manlius, après avoir conclu les traités et fait les ordonnances dont nous venons de parler, partit avec toute son armée pour se rendre dans le voisinage de l'Hellespont; et ayant appelé les princes gallo-grecs, il leur marqua les conditions suivant lesquelles il leur ordonnait de garder la paix avec Eumène, et leur dé-

Manlius repasse en Europe, et conduit son armée dans la Grèce. Liv. lib. 38, cap. 40, 41.

clara expressément qu'ils eussent à se tenir renfermés dans leur pays, sans plus courir en armes sur les terres de leurs voisins. Ensuite, ayant ramassé tous les vaisseaux de la côte, il y joignit la flotte qu'Athénée, frère d'Eumène, lui avait amenée d'Élée, et repassa en Europe avec toutes ses troupes. Puis, conduisant à petites journées par la Chersonèse son armée chargée d'un butin immense de toute espèce, il séjourna quelque temps à Lysimachie, pour y faire reposer ses bêtes de charge, et entrer ensuite dans la Thrace, dont le chemin était extrêmement difficile et fort redouté des soldats. Ce n'était point sans raison. Pendant toute cette marche, qui fut fort longue, ils eurent beaucoup à souffrir de la part des Thraces, qui ne cessèrent de les attaquer dans des défilés et dans des passages dangereux, et leur enlevèrent même une partie de leur butin. Il y eut particulièrement deux combats dont le succès fut désavantageux aux Romains, et dans l'un desquels fut tué Q. Minucius Thermus, personnage consulaire, et l'un des dix commissaires envoyés en Asie par le sénat. On soupçonna le roi Philippe d'avoir ameuté sourdement les Thraces pour attaquer les Romains. Enfin le proconsul, après avoir surmonté une infinité d'obstacles, sortit de la Thrace, et mena son armée par la Macédoine dans la Thessalie. De là, étant venu par l'Épire à Apollonie, il y passa l'hiver, la mer ne lui paraissant pas assez sûre pour s'embarquer.

§ II. *Deux Romains livrés aux Carthaginois. La Ligurie donnée pour département aux deux consuls. Fulvius accusé par les Ambraciens, à la sollicitation du consul Æmilius. Arrêt du sénat en faveur des Ambraciens. Départ des consuls. Manlius demande le triomphe, qui lui est contesté par les commissaires du sénat. Discours des commissaires contre Manlius. Réponse de Manlius. Le triomphe est décerné à Manlius. Scipion l'Africain est appelé en jugement. Griefs des tribuns contre Scipion l'Africain. Scipion, au lieu de leur répondre, entraîne avec lui au Capitole toute l'assemblée pour remercier les dieux de ses victoires. Il se retire à Literne. Ti. Sempronius Gracchus, ennemi de Scipion, se déclare pour lui contre ses collègues. Réflexions de Tite-Live sur P. Scipion. Variations des historiens sur ce qui regarde Scipion. Fille de Scipion mariée à Gracchus. Loi proposée sur les sommes d'argent reçues d'Antiochus. L. Scipion condamné comme coupable de péculat. On veut le mener en prison. Discours de Scipion Nasica en sa faveur. Gracchus empêche que L. Scipion ne soit mené en prison. La vente et la modicité des biens de L. Scipion le justifient.*

M. ÆMILIUS LÉPIDUS. — An. R. 565. Av. J.C. 187.
C. FLAMINIUS.

Deux Romains livrés aux Carthaginois.

Sur la fin de l'année précédente, L. Minucius Myrtilus et L. Manlius, accusés d'avoir porté la main sur des ambassadeurs carthaginois, leur furent livrés par

Liv. lib. 38, cap. 42.

ordre de M. Claudius, préteur de la ville, et conduits à Carthage.

La Ligurie donnée pour département aux deux consuls.

Sur le bruit qui se répandit qu'il se faisait de grands préparatifs de guerre dans la Ligurie, le sénat la destina pour département aux deux consuls. Lépidus, mécontent de cette destination, se plaignit amèrement « de ce « qu'on renfermait les deux consuls dans les vallées de « la Ligurie, pendant que depuis deux ans M. Fulvius « et Cn. Manlius régnaient, l'un dans l'Europe et « l'autre dans l'Asie, en la place de Philippe et d'An- « tiochus, portant partout la terreur des armes ro- « maines, et vendant au poids de l'or la paix à des « peuples à qui l'on n'avait point déclaré la guerre ». Le sénat ne changea rien dans son décret : il ordonna seulement que Manlius et Fulvius quitteraient leurs provinces et ramèneraient leurs légions à Rome.

Fulvius accusé par les Ambraciens à la sollicitation du consul Æmilius. Liv. lib. 38, cap. 43.

M. Fulvius et M. Æmilius étaient ennemis depuis long-temps. Le consul suscita à Fulvius pour accusateurs les députés d'Ambracie, et, après leur avoir fait leur leçon, il les introduisit dans le sénat. Ils accusèrent Fulvius « de leur avoir déclaré la guerre dans le temps « qu'ils étaient en paix, quoiqu'ils eussent exécuté « ponctuellement tout ce que les consuls précédents « leur avaient ordonné, et qu'ils lui offrissent à lui- « même une soumission et une obéissance égales : qu'il « les avait assiégés, et qu'après que la ville s'était ren- « due, il leur avait fait souffrir tous les outrages et tous « les maux les plus cruels qu'il est possible d'imaginer « dans la guerre : que, non content d'avoir saccagé, « brûlé et abattu les maisons, confisqué les biens des « citoyens, et inondé les villes de leur sang, il avait « réduit les femmes et les enfants en servitude ; et, ce

« qui leur était encore plus sensible que tout le reste, « enlevé tous les ornements de leurs temples, n'épar- « gnant ni les statues des dieux, ni les dieux eux- « mêmes : en sorte que les malheureux Ambraciens ne « savaient plus à qui adresser leurs prières et rendre « leurs hommages, si ce n'était aux murailles, qu'il « avait laissées nues et défigurées ». Le consul, après avoir entendu ces invectives, fit aux députés plusieurs questions dont il avait concerté les réponses avec eux, et par là il leur donna lieu d'en dire beaucoup davantage, comme si c'eût été sans dessein formé de leur part.

Les sénateurs paraissant touchés de ces plaintes, le consul C. Flaminius se crut obligé de prendre la défense de Fulvius en son absence. « Il fit des reproches « au sénat de ce qu'il souffrait qu'on exposât encore « comme autrefois les généraux romains à des accusa- « tions frivoles et sans fondement. Il dit qu'il était fort « étonné qu'on fît un crime à Fulvius d'actions qui « devaient lui procurer l'honneur du triomphe : qu'Am- « bracie avait éprouvé les malheurs ordinaires aux villes « prises de force : que les Ambraciens affectaient en vain « de séparer leur cause d'avec celle des Étoliens; qu'il « n'y avait aucune différence entre l'une et l'autre. « Après plusieurs autres raisons qu'il fit valoir, il dé- « clara qu'il ne souffrirait pas que l'on décidât rien sur « l'affaire des Ambraciens ou des autres Étoliens en « l'absence de Fulvius. »

Arrêt du sénat en faveur des Ambraciens Liv. lib. 38 cap. 44.

L'opposition de Flaminius suspendait tout; mais, malheureusement pour la cause de Fulvius, il tomba malade. Æmilius profita de cet accident, et remit l'affaire sur le tapis. « Le sénat donna un arrêt qui restituait « aux Ambraciens les biens qu'ils se plaignaient qu'on

« leur avait ôtés, leur rendait leur liberté et leurs lois, « et leur permettait d'établir des entrées et des péages « partout où ils voudraient, tant par mer que par terre, « à condition cependant que les Romains et leurs alliés « du nom latin en seraient exempts. A l'égard des « statues de leurs dieux, et des autres ornements qu'ils « se plaignaient qu'on avait enlevés de leurs temples, « ils voulurent qu'on attendît le retour de Fulvius pour « traiter de cette affaire, et ils en laissèrent la décision « au collége des pontifes. » Æmilius ne se contenta pas d'un jugement si défavorable à son ennemi; mais un jour qu'il se trouva peu de sénateurs à l'assemblée, il fit ajouter dans l'arrêt *qu'Ambracie n'avait point été prise par la force des armes.* De telles surprises, qu'on appelle ordinairement des coups fourrés, marquent-elles beaucoup de bonne foi? et sont-elles bien dignes de la gravité d'un consul romain?

Départ des consuls.

On célébra alors les féries latines; et les consuls, s'étant acquittés de tous les devoirs de la religion, partirent pour leurs départements.

Manlius demande le triomphe, qui lui est contesté par les commissaires du sénat. Liv. lib. 38, cap. 45.

Immédiatement après, le proconsul Cn. Manlius arriva à Rome, et le préteur Ser. Sulpicius assembla le sénat dans le temple de Bellone pour lui donner audience. Là, après avoir raconté tout ce qu'il avait fait en Asie pour l'avantage et la gloire du peuple romain, il demanda, premièrement que l'on rendît aux dieux immortels les actions de graces qui leur étaient dues, et secondement qu'on lui accordât à lui-même l'honneur du triomphe. Mais la plupart des dix commissaires du sénat qui s'étaient trouvés avec lui dans ces provinces

éloignées s'y opposèrent, et, plus que tous les autres, L. Furius Purpureo, et L. Æmilius Paulus [1].

Ils disaient « qu'on les avait envoyés en Asie pour « y conclure et terminer de concert avec Manlius le « traité de paix que L. Scipion avait commencé entre le « peuple romain et Antiochus : mais que Manlius avait « fait tous ses efforts pour empêcher la conclusion de la « paix, jusqu'à vouloir porter ses armes au-delà du « mont Taurus ; dessein dont les dix commissaires « avaient eu bien de la peine à le détourner en lui re- « présentant les malheurs dont la sibylle menaçait les « Romains, s'ils osaient jamais passer ces bornes fatales.

Discours des commissaires contre Manlius. Liv. lib. 38, cap. 45, 46.

« Que, trouvant des obstacles insurmontables à cette « entreprise, il avait tourné ses vues et ses pas d'un « autre côté, et avait déclaré la guerre aux Gallo-Grecs, « sans être autorisé par le sénat ni par le peuple, et « sans pouvoir citer l'exemple d'un seul général qui eût « eu l'audace de former de pareils projets de son chef : « que la coutume du peuple romain, avant que de com- « mencer les premières hostilités, était d'envoyer des « ambassadeurs pour demander réparation à ceux de « qui on avait lieu de se plaindre : qu'il n'avait observé « aucune des formalités ordinaires qui pût le mettre en « droit de dire qu'il avait fait la guerre au nom du « peuple romain, et non pas exercé un brigandage « particulier.

« Mais, puisqu'il était déterminé à cette entreprise, « pourquoi ne pas marcher directement contre ces pré- « tendus ennemis ? pourquoi se détourner à droite et à « gauche, et fureter tous les coins et recoins de la Pi-

[1] Ce Paulus-ci n'est pas le célèbre Paul Émile, vainqueur de Persée.

« sidie, de la Lycaonie, de la Phrygie, pour rançonner « avidement tous les seigneurs ou tyrans des châteaux « situés dans ces contrées? Qu'avait-il à démêler avec « ces peuples, qui ne nous avaient jamais fait aucun « mal, et dont nous n'avions aucun sujet de nous « plaindre?

« Ils ajoutaient qu'à l'égard des ennemis dont Man- « lius prétendait que la défaite méritait le triomphe, « les avantages qu'il avait remportés sur eux ne de- « vaient pas assurément lui faire beaucoup d'honneur : « qu'outre que ces Gaulois, amollis par les délices de « l'Asie, n'étaient plus les mêmes pour le courage que « ceux contre qui les Romains avaient combattu tant « de fois dans l'Italie, la chute récente d'Annibal, de « Philippe et d'Antiochus, les avait rendus tellement « interdits, que les Romains n'avaient eu besoin que « des flèches et des frondes de leurs troupes légères « pour abattre ces masses énormes, et que dans toute « cette guerre ils n'avaient point rougi leurs épées du « sang des Gaulois.

« Qu'au reste Manlius avait grande raison de de- « mander que l'on rendît des actions de graces publiques « aux dieux immortels : qu'en effet, sans une protection « particulière des dieux, l'armée romaine, étant campée « dans une vallée profonde et ayant les ennemis au- « dessus de sa tête, les Gaulois, sans se servir de leurs « armes, pouvaient l'accabler et la défaire entièrement, « en roulant sur elle les grosses pierres que la mon- « tagne leur fournissait en abondance : que dans la « suite, comme si les dieux avaient voulu faire sentir « aux Romains ce qui leur serait arrivé dans la Gallo- « Grèce, s'ils avaient eu affaire à des ennemis qui mé-

« ritassent ce nom, leurs troupes avaient été défaites, « mises en fuite, et dépouillées de leurs bagages par « quelques brigands de Thrace qui les attendaient au « passage : que c'étaient là les exploits pour lesquels « Manlius demandait le triomphe.

« Les commissaires finirent par où ils avaient com- « mencé, en insistant fortement sur les précautions « prises de tout temps pour déclarer la guerre, et de- « mandant aux sénateurs s'ils voulaient violer des règles « si sages, abolir des formalités qui appartenaient à la « religion, ôter au sénat et au peuple le privilége dont « ces deux ordres avaient toujours joui, d'ordonner de « la guerre ou de la paix, et abandonner au caprice et « à l'ambition des généraux le pouvoir d'attaquer les « peuples qu'il leur plairait. »

Réponse de Manlius. Liv. lib. 38, cap. 47 - 49.

Quand ils eurent cessé de parler, Manlius leur répondit de la sorte : « Jusqu'ici, messieurs, on a quelque- « fois vu les tribuns du peuple s'opposer aux triomphes « qui vous ont été demandés par vos généraux. C'est ce « qui m'oblige à rendre graces à ceux d'aujourd'hui « de ce que, par considération ou pour ma personne, « ou pour mes actions, non-seulement ils ont consenti « tacitement à mon triomphe, mais encore ont paru « dans la disposition de le proposer eux-mêmes, s'il en « était besoin. J'ai la douleur de trouver mes adversaires « parmi ces commissaires que nos ancêtres donnaient « à leurs généraux pour honorer leur victoire, et en « régler les dépendances avec prudence et avec justice.

« Leur accusation a deux chefs, messieurs, comme « vous avez pu le remarquer. Ils prétendent que je n'ai « point eu droit de faire la guerre aux Gaulois, et que « je l'ai faite avec témérité et imprudence.

« Les Gaulois, disent-ils, n'exerçaient contre nous « aucun acte d'hostilité; vous les avez trouvés paisibles « et tranquilles, et n'avez pas laissé de les attaquer. « Plût aux dieux que le roi Eumène fût ici présent « avec les magistrats de toutes les villes de l'Asie! « Vous entendriez leurs plaintes, et je serais dispensé « d'accuser les Gallo-Grecs. Envoyez des ambassadeurs « dans toutes les parties de l'Asie pour examiner la « vérité sur les lieux, et vous apprendrez d'eux que « la servitude dont vous avez délivré cette contrée en « obligeant Antiochus de se retirer au-delà du mont « Taurus n'était pas plus dure que celle dont elle a été « tirée par la réduction des Gaulois. Tous ces peuples « vous feront connaître combien de fois cette nation « féroce a ravagé leurs campagnes, combien de fois « elle leur a enlevé tout ce qu'ils avaient de plus pré- « cieux et de plus nécessaire, combien elle a fait sur « eux de prisonniers, sans leur laisser la liberté de les « racheter, enfin combien de fois elle a immolé leurs « enfants à ses dieux aussi barbares qu'elle. Quoi! si « Antiochus n'avait pas retiré ses garnisons des cita- « delles où elles demeuraient fort tranquilles, vous ne « croiriez pas avoir rendu la liberté à l'Asie; et vous « vous imaginez qu'Eumène jouirait paisiblement des « dons que vous lui avez faits, et les autres villes de la « liberté qu'elles ont reçue de vous, pendant que les « Gaulois auraient une pleine licence de porter partout « où ils voudraient la terreur et la désolation?

« Mais pourquoi raisonner plus long-temps sur une « fausse supposition, comme si je n'avais pas trouvé les « Gaulois actuellement en guerre avec nous, et que je « les eusse forcés de nous la faire? Je vous prends à

« témoin, L. Scipion, vous à qui j'ai succédé dans le « commandement des troupes; et vous, P. Scipion, qui, « avec la simple qualité de lieutenant, étiez respecté « par l'armée et par votre frère comme son collègue, « dites-nous si vous ne savez pas que les légions des « Gaulois ont servi dans l'armée d'Antiochus, et si vous « ne les avez pas vus combattre aux deux ailes, où ils « faisaient toute la force de son armée? Les Romains « vous avaient chargé de faire la guerre non-seulement « à Antiochus, mais à tous ceux qui se seraient joints à « lui contre nous. Les Gaulois étaient incontestable- « ment de ce nombre, aussi-bien que quelques petits « rois et tyrans du pays. J'ai donc eu droit de les traiter « en ennemis. Cependant j'ai usé à leur égard de toute « la modération possible : j'ai donné la paix à ces der- « niers en les forçant de faire une satisfaction con- « venable à la dignité de votre empire qu'ils avaient « blessée. D'un autre côté, j'ai fait tous mes efforts « pour amener les Gaulois à la raison, si leur férocité « naturelle avait pu s'adoucir; et ce n'a été qu'après « plusieurs tentatives que, les trouvant toujours intrai- « tables, j'ai cru qu'il était de notre honneur d'em- « ployer la force pour les réduire.

« Après avoir justifié les motifs qui m'ont déterminé « à entreprendre la guerre, il faut maintenant parler « de la manière dont je l'ai faite; et dans cette seconde « partie, je serais bien assuré de gagner ma cause, « quand même je la plaiderais devant le sénat de Car- « thage, lequel, si ce que l'on dit est vrai, punit du « dernier supplice ses généraux quand ils ont formé des « entreprises téméraires, quelque heureux qu'en ait été « l'événement. Mais quelle confiance ne dois-je point

« concevoir, ayant affaire à une république qui n'a « jamais fait un crime aux commandants des entre- « prises auxquelles les dieux ont donné une heureuse « issue, parce qu'elle la regarde comme l'effet des « prières et des vœux qui ont précédé ces entreprises; « et qui, en décernant ou des actions de graces aux « dieux, ou des triomphes aux généraux, emploie tou- « jours ces termes remarquables, *pour avoir bien et « heureusement servi la république*[1] ! Quand donc, de « peur de provoquer l'envie, je m'abstiendrais d'attri- « buer à mon courage et à ma bonne conduite les succès « que j'ai eus, si je me contentais de demander qu'après « que j'ai vaincu une si puissante nation sans avoir fait « aucune perte, on rendît aux dieux immortels, pour « le bonheur dont ils ont voulu que fussent accom- « pagnées vos armes sous mon commandement, les « actions de graces qui leur sont dues, et qu'on m'ac- « cordât à moi-même la permission de rentrer triom- « phant dans le Capitole, d'où je suis parti après avoir « fait les vœux accoutumés pour la prospérité de la « république, refuseriez-vous cet honneur aux dieux « aussi-bien qu'à moi?

« On m'objecte que je n'ai pas choisi un lieu favo- « rable pour donner bataille. Cela dépendait-il de moi? « Les ennemis étant les maîtres de la montagne, et ne « voulant pas en descendre, il fallait bien que j'allasse « les y attaquer, si je voulais vaincre. On pourrait « faire le même reproche à nos meilleurs généraux, « qui, surtout dans les dernières guerres, n'ont pas « toujours choisi un poste favorable pour attaquer l'en-

[1] « Quòd benè ac feliciter rempublicam administravit. »

« nemi, parce que la chose n'était point en leur pouvoir.
« Je ne comprends pas encore quelle est l'idée qu'ils
« veulent vous donner et qu'ils se forgent à eux-mêmes
« de l'ennemi. S'il a si fort dégénéré qu'ils le disent,
« et s'il est amolli par les délices de l'Asie, quel danger
« y avait-il de l'aller chercher sur la montagne? et
« s'il a conservé le courage et la force de ses ancêtres,
« pourquoi refusent-ils le triomphe à ceux qui ont vaincu
« un ennemi si redoutable? L'envie est aveugle [1], mes-
« sieurs; elle ne s'attache qu'à décrier la vertu pour lui
« faire perdre les honneurs et les récompenses qu'elle
« mérite.

« Le même esprit d'envie et de jalousie paraît encore
« dans ce qu'ils m'objectent touchant la Thrace. Ils
« insistent beaucoup sur l'enlèvement d'une partie de
« nos bagages par ces brigands, et sur la perte de quel-
« ques soldats; et ils se donnent bien de garde d'ajouter
« que le jour même que cet inconvénient arriva, nos
« troupes défirent un grand nombre de ces voleurs, et
« que les jours suivants elles en tuèrent ou en prirent
« encore davantage. Mais que gagnent-ils par ce silence
« affecté? Toute l'armée est prête à rendre témoignage
« de ces deux combats, qui seuls pourraient mériter
« l'honneur du triomphe.

« Je vous prie de me pardonner, messieurs, si la
« nécessité d'une juste défense, et non le désir de me
« faire valoir, m'a engagé dans un si long discours. »

Le triomphe est décerné à Manlius.

L'accusation l'aurait emporté ce jour-là sur l'apologie, si la dispute n'avait consumé le jour entier sans

[1] « Cæca invidia est, patres conscripti, nec quidquam aliud scit, quàm detrectare virtutes, corrumpere honores ac præmia earum. » (Liv.)

Liv. lib. 38, cap. 50.

être décidée; car les sénateurs se retirèrent dans le sentiment de refuser le triomphe à Manlius. Mais le lendemain les parents et les amis de ce général firent tant, qu'ils engagèrent dans leurs intérêts les plus anciens de l'ordre, dont l'autorité fit pencher la balance en faveur de Manlius. Ils représentèrent qu'il n'y avait point d'exemple qu'un général, après avoir vaincu les ennemis, laissé sa province en paix, et ramené ses troupes victorieuses à Rome, eût été privé de l'honneur du triomphe, et fût rentré dans la ville comme un simple particulier, sans aucune distinction. Enfin la maligne jalousie de ses ennemis céda à des remontrances si sages; ils eurent honte de faire un affront si injurieux à un homme de mérite, et tous les sénateurs lui décernèrent le triomphe d'un consentement presque unanime. Il y avait pourtant quelque chose à dire sur la conduite de ce général, lequel, comme nous le verrons plus bas, avait laissé affaiblir la discipline et corrompre les mœurs de ses troupes; et il est étonnant que ses ennemis n'aient point employé contre lui ce moyen.

Scipion l'Africain est appelé en jugement. Liv. ibid.

Une accusation beaucoup plus intéressante, et qui attaquait un personnage bien plus illustre et plus considérable, fit oublier le démêlé dont on vient de parler. Deux tribuns du peuple, nommés l'un et l'autre Q. Pétilius, appelèrent en jugement P. Scipion l'Africain.

On doit trouver cet événement bien étrange en le comparant avec les sentiments de reconnaissance, de respect, d'admiration, dont tous les Romains avaient été autrefois prévenus avec tant de justice et d'unanimité en faveur de Scipion. Ils avaient voulu lui ériger des statues dans la place publique, dans la tribune aux harangues, dans le sénat, dans le temple même et dans

Liv. lib. 38, cap. 56. Val. Max. lib. 4, c. 1.

la chapelle du grand Jupiter; et leur zèle pour sa gloire avait été si loin, qu'ils l'avaient égalé en quelque sorte aux dieux en ordonnant que sa statue, revêtue des ornements du triomphe, serait placée sur des coussins comme celles des dieux dans la cérémonie appelée *lectisternium*. Ils avaient même songé à le créer consul et dictateur perpétuel. Mais Scipion [1], moins empressé à recevoir des honneurs qu'à les mériter, ne souffrit point qu'on lui en décernât qui fussent au-dessus de la condition d'un citoyen; et par cette modération, qui l'empêcha de se livrer à des transports si excessifs, il montra autant de sagesse que de grandeur d'ame.

En effet, ce premier feu s'étant amorti insensiblement, comme c'est l'ordinaire, quelques années après, le crédit de Scipion commença à déchoir. Le peuple, le voyant toujours sous ses yeux, diminua peu à peu de son admiration. Le consentement et l'approbation qu'il avait donnés pendant son consulat à la nouveauté introduite pour les places des sénateurs dans les jeux lui nuisirent auprès du peuple; et il fit une épreuve de ce déchet de son autorité lorsqu'il échoua vis-à-vis de Quintius par rapport au consulat qu'il demandait pour Nasica son cousin.

C'est ainsi que s'était préparé peu à peu l'événement dont nous allons rendre compte. Ses envieux, voyant son crédit affaibli, crurent pouvoir l'attaquer. Leur accusation roulait sur un crime prétendu de péculat

[1] « Quorum sibi nullum neque plebiscito dari, neque senatus consulto decerni patiendo, penè tantum in recusandis honoribus se gessit, quantum gesserat in emerendis. » (Val. Max.)

« Hæc... ingentem magnitudinem animi moderandis ad civilem habitum honoribus (significabant). » (Liv.)

dans la guerre d'Antiochus ; ils soutenaient qu'il avait reçu de ce prince de grandes sommes d'argent pour lui accorder la paix.

Chacun jugea de cette démarche suivant son caractère ou son inclination. Les uns s'élevaient non-seulement contre l'audace des accusateurs, mais encore contre la lâcheté des Romains en général, qui ne s'opposaient pas à une entreprise si indigne. « Les deux plus grandes « villes de l'univers, disaient-ils, ont témoigné dans le « même temps une ingratitude extrême à l'égard de « leurs premiers citoyens, mais Rome d'une manière « plus criante et moins excusable : car enfin Carthage « vaincue a exilé Annibal vaincu et l'auteur de tous ses « maux ; mais Rome victorieuse maltraite Scipion à qui « elle est redevable de sa victoire. Quelques-uns, au « contraire, soutenaient qu'aucun citoyen ne devait « être tellement élevé au-dessus des autres, qu'il ne fût « point permis de lui demander raison de sa conduite : « que le moyen de conserver la liberté dans une répu- « blique, c'était de réduire les plus puissants à la né- « cessité de paraître en jugement, et de se défendre « quand on le jugerait à propos. Quelle sûreté y au- « rait-il à confier à qui que ce puisse être les plus petits « intérêts, et à plus forte raison ceux de toute la répu- « blique, si l'administrateur n'était pas tenu de rendre « compte de sa gestion ? qu'il n'était point injuste d'em- « ployer la force contre quiconque ne pouvait souffrir « l'égalité. » Tels furent les entretiens du peuple en attendant le jour de la citation.

Jamais aucun citoyen, sans excepter Scipion lui-même pendant qu'il était consul ou censeur, ne vint dans la place publique escorté d'une plus grande mul-

titude de citoyens de tous les ordres, qu'il y parut ce jour-là comme accusé.

Griefs des tribuns contre P. Scipion. Liv. lib. 38, cap. 51.

Les tribuns du peuple, pour préparer les esprits à l'accusation présente, firent revivre les vieilles calomnies que l'on avait débitées contre lui à l'occasion du luxe et de la mollesse prétendue de son séjour à Syracuse, et des mouvements excités à Locres par rapport à Pléminius. Mais quand ils vinrent au crime de péculat, dont ils le chargeaient alors, ils ne purent l'appuyer que sur des soupçons et des conjectures, sans produire aucune preuve solide. « Ils disaient qu'Antiochus lui « avait renvoyé son fils sans rançon, et qu'il avait eu « pour lui les mêmes déférences que s'il eût été le seul « arbitre dans Rome de la guerre et de la paix : que « dans la province il avait agi avec le consul en dicta- « teur, et non en simple lieutenant : qu'il ne l'y avait « accompagné que pour apprendre à la Grèce, à l'Asie, « et à tous les rois et tous les peuples de l'Orient, ce « qu'il avait persuadé depuis long-temps à l'Espagne, « à la Gaule, à la Sicile et à l'Afrique, qu'un seul homme « était l'appui et la colonne de l'empire romain : que « Rome, cette maîtresse de l'univers, ne subsistait qu'à « l'ombre du nom de Scipion; que le moindre signe de « sa volonté avait toute l'autorité des arrêts du sénat « et des ordonnances du peuple. » Enfin, ne pouvant venir à bout de le faire paraître criminel, ils tâchaient de le rendre odieux.

Quand on eut ordonné à Scipion de répondre [1], sans

[1] « Jussus dicere causam, sine ulla criminum mentione, orationem adeò magnificam de rebus ab se gestis exorsus est, ut satis constaret neminem unquam neque meliùs, neque veriùs laudatum esse. Dicebantur enim ab eodem animo ingenioque, a quo gesta erant; et aurium fastidium aberat, quia pro periculo, non in gloriam, referebantur. » (Liv.)

Scipion, au lieu de leur repondre, entraîne avec lui au Capitole toute l'assemblée pour remercier les dieux de ses victoires. Liv. lib. 38, cap. 51.

dire un seul mot des crimes qu'on lui objectait, il parla de ses exploits avec tant d'élévation et de noblesse, que tous ses auditeurs avouèrent que personne n'avait jamais été loué ni avec plus de magnificence, ni avec plus de vérité : car il régnait dans son discours ce même esprit et ce même courage qui avait animé toutes ses actions; et les oreilles les plus délicates ne pouvaient être choquées d'une liberté dont il n'usait que pour se défendre, et non pour se glorifier. Les discours ayant duré jusqu'à la nuit, on remit l'affaire à un autre jour.

Quand il fut arrivé, les tribuns du peuple montèrent dès le matin dans la tribune aux harangues. L'accusé, étant appelé, perça la foule, et se présenta accompagné d'une grande multitude de clients et d'amis; et, dès qu'on eut fait silence pour l'entendre : « Tribuns du « peuple, dit-il, et vous, citoyens, c'est à pareil jour « qu'aujourd'hui que j'ai vaincu Annibal et les Cartha- « ginois en Afrique. Un si heureux jour ne doit point se « passer en disputes, en discussions et en procès. Ainsi, « je m'en vais de ce pas au Capitole rendre mes hom- « mages au grand Jupiter, à Junon, à Minerve, et à « tous les autres dieux qui président dans ce temple et « dans cette citadelle; et les remercier [1] de ce qu'ils m'ont « donné en ce jour-ci même, et en plusieurs autres, le « désir et la faculté de servir utilement et glorieusement « la république. Suivez-moi, Romains, tous tant que « vous êtes qui en avez le temps, et qui aimez la patrie,

[1] « Hisque gratias agam, quòd mihi, et hoc ipso die et sæpè aliàs, egregiè reipublicæ gerendæ mentem facultatemque dederunt. Vestrùm quoque quibus commodum est, ite mecum, Quirites; et orate deos ut mei principes similes habeatis: ita si ab annis septemdecim ad senectutem semper vos ætatem meam vestris honoribus anteistis, ego vestros honores rebus gerendis præcessi. » (Liv.)

« et priez ces dieux de vous donner toujours des géné-
« raux et des magistrats qui me ressemblent. Je puis
« parler avec cette confiance, s'il est vrai que, depuis
« l'âge de dix-sept ans jusqu'à la vieillesse où je suis
« parvenu, vous avez toujours prévenu mon âge par
« vos honneurs, et moi vos honneurs par mes services. »

Après avoir tenu ce discours, il sortit de la place et marcha au Capitole. Dans le moment toute l'assemblée l'y suivit, jusqu'aux greffiers et aux huissiers des tribuns, qui restèrent seuls avec leurs esclaves et le crieur qu'ils avaient amené pour citer l'accusé devant eux. Scipion alla du Capitole dans tous les temples de la ville, toujours accompagné du peuple romain. A juger sainement de la véritable grandeur[1], ce jour fit plus d'honneur à Scipion, par l'estime et la vénération du public, que celui où il rentra triomphant dans la ville après avoir défait Syphax et les Carthaginois.

P. Scipion se retire à Literne. Liv. lib. 38, cap. 52.

Ce fut là le dernier de ses beaux jours : car, prévoyant les démêlés qu'il lui faudrait avoir avec les tribuns du peuple, il profita du délai du jugement pour se retirer à Literne, bien résolu de ne plus comparaître pour se défendre. Il avait l'ame trop fière et de trop hauts sentiments[2], et d'ailleurs il avait passé sa vie dans une trop grande élévation pour s'abaisser à la qualité de suppliant, et apprendre à faire l'humble personnage d'accusé.

Quand le jour où devait se continuer l'affaire fut

[1] « Celebratior is propè dies favore hominum, et æstimatione veræ magnitudinis ejus fuit, quàm quo triumphans de Syphace rege et Carthaginiensibus Urbem est invectus. » (Liv.)

[2] « Major animus et naturâ erat, ac majori fortunæ assuetus, quàm ut reus esse sciret, et summittere se in humilitatem causam dicentium. » (Liv.)

venu, et qu'on eut cité l'accusé, L. Scipion, son frère, dit que la maladie l'avait empêché de comparaître. Mais les tribuns ne reçurent pas cette excuse. Ils prétendaient qu'il s'était absenté pour ne pas répondre, par un effet du même orgueil qui l'avait porté à quitter le jugement, les tribuns et l'assemblée, pour entraîner avec lui comme en triomphe dans le Capitole ses juges mêmes, et pour leur ôter le droit et la liberté de porter leurs suffrages. Puis, s'adressant à la multitude : « Vous « recevez, continuaient-ils, la juste récompense de votre « facilité à souffrir une entreprise si téméraire. Vous « nous avez abandonnés pour le suivre; et voilà qu'il « vous abandonne aujourd'hui vous-mêmes. Nous nous « laissons tellement affaiblir tous les jours, que celui « vers qui, il y a dix-sept ans, vous envoyâtes en Sicile « des tribuns du peuple accompagnés d'un édile pour « le saisir au corps et le ramener à Rome, quoiqu'il fût « actuellement à la tête de l'armée et de la flotte, au- « jourd'hui qu'il n'est qu'un simple particulier, nous « n'osons l'envoyer prendre à sa maison de campagne « pour l'obliger à subir le jugement qu'on doit rendre « ici contre lui. » L. Scipion ayant imploré le secours des autres tribuns, ils rendirent un décret par lequel, acceptant l'excuse de maladie qu'on alléguait, ils déclaraient que leur intention était que l'on donnât du temps à l'accusé, et que le jugement fût différé.

Ti. Sempronius Gracchus, ennemi de Scipion, se déclare pour lui contre ses collègues. Liv. lib. 38, cap. 53.

Tibérius Sempronius Gracchus, ennemi particulier de Scipion, était du nombre des tribuns du peuple. Ce magistrat, ayant défendu que l'on mît son nom au décret de ses collègues, on s'attendait qu'il allait se déclarer contre Scipion de la manière la plus dure. Voici comme il parla : « Puisque L. Scipion apporte la maladie de son

« frère pour excuse de son absence, cela doit nous suffire. « Je ne souffrirai pas que l'on procède contre lui avant son « retour ; et alors même, s'il a recours à moi, je le sou- « tiendrai de mon autorité pour le dispenser de répon- « dre. Scipion, par la grandeur de ses exploits, et par « les honneurs où vous l'avez tant de fois élevé, est par- « venu, de l'aveu des hommes et des dieux, à un si « haut degré de gloire, qu'il est plus honteux pour le « peuple romain que pour lui qu'on le voie au bas de la « tribune aux harangues en butte aux accusations et « aux invectives d'une jeunesse indiscrète. Quoi! con- « tinua-t-il en s'adressant aux tribuns avec un ton et « un air d'indignation, quoi! vous verrez sous vos pieds « ce Scipion vainqueur de l'Afrique? N'a-t-il donc défait « et mis en fuite, en Espagne, quatre des plus célèbres « généraux carthaginois et leurs quatre armées; n'a-t-il « fait Syphax prisonnier, n'a-t-il vaincu Annibal, n'a-t-il « rendu Carthage tributaire de Rome; n'a-t-il enfin forcé « Antiochus, par une victoire dont L. Scipion son frère « consent de partager la gloire avec lui, à se retirer « au-delà du mont Taurus, que pour succomber à l'ani- « mosité des Pétilius et les voir triompher de lui? Quoi! « jamais la vertu des grands hommes ne trouvera-t-elle [1], « ni dans son propre mérite, ni dans les honneurs où « vous l'élevez, un asyle et comme un sanctuaire où leur « vieillesse, si elle ne reçoit pas les respects et les hom- « mages qui lui sont dus, soit du moins à couvert de « l'outrage et de l'injustice! »

Le décret de Gracchus et le discours qu'il y ajouta

[1] « Nullisne meritis suis, nullis vestris honoribus unquam in arcem tutam, et velut sanctam, clari viri pervenient, ubi, si non venerabilis, inviolata saltem senectus eorum considat? » (Liv.)

firent impression sur toute l'assemblée et sur les accusateurs mêmes. Ils dirent qu'ils feraient leurs réflexions sur cette affaire, et verraient ce qui conviendrait à leur devoir et à leur autorité. Dès que le peuple se fut retiré, les sénateurs s'assemblèrent; et toute la compagnie, surtout les anciens et les consulaires, rendirent à Gracchus de vives actions de graces de ce qu'il avait fait céder ses ressentiments particuliers à l'honneur de la république. Les Pétilius, au contraire, furent accablés de reproches : on ne pouvait leur pardonner d'avoir voulu écraser la vertu pour rendre leur nom célèbre [1], et d'avoir cherché, en triomphant de Scipion l'Africain, à se décorer de ses dépouilles. Cette affaire fut assoupie, et l'on n'en parla plus.

Réflexion de Tite-Live sur P. Scipion. Liv. lib. 38, cap. 53.

Quoique ce grand homme se soit rendu recommandable dans toutes les parties qui font les héros, cependant il excella dans la guerre plus que dans la paix. La première partie de sa vie fut plus mémorable que la dernière, parce qu'il passa tout le temps de sa jeunesse dans les camps et dans les armées; au lieu que pendant le reste de sa vie il eut peu d'occasions de mettre en œuvre les rares talents qu'il avait reçus de la nature. Qu'est-ce que son second consulat, en y joignant même sa censure, ajouta à la gloire qu'il avait acquise dans le premier? Qu'ajouta à l'éclat de ses premiers exploits sa lieutenance d'Asie, rendue inutile par sa maladie, triste à son égard par la prise de son fils, et par la nécessité où il se trouva à son retour, ou de subir un jugement injuste, ou de l'éviter en abandonnant pour jamais des citoyens ingrats? Le point de vue de sa

[1] « Quòd splendere alienâ invidiâ voluissent, et spolia ex Africani triumpho peterent. » (Liv.)

grandeur et de sa gloire, c'est la seconde guerre punique heureusement terminée; guerre la plus grande et la plus dangereuse que les Romains aient eue sur les bras.

Scipion passa le peu de temps qu'il vécut encore dans une retraite obscure, si on la compare à l'éclat de ses exploits guerriers; mais non moins estimable ni moins glorieuse pour lui, si l'on considère la constance et l'égalité d'ame avec laquelle il soutint cette disgrace. Souvent de pareils renversements de fortune deviennent, même pour les plus grands hommes, une occasion de tristesse, d'abattement, d'ennui. Le tumulte et l'agitation où ils ont toujours vécu leur rend le repos et la solitude insupportables. Scipion soutint la sienne avec le même courage qui l'avait rendu invincible aux fatigues et aux dangers. Il se réduisit à la vie des anciens Romains, c'est-à-dire à une vie simple et laborieuse, se faisant, à leur exemple, un honneur et un plaisir de cultiver la terre de ses mains victorieuses. Sénèque, dans une lettre qu'il date du lieu même où Scipion s'était retiré, s'écrie, à la vue du tombeau qui renfermait ses cendres, qu'il ne doute point que l'ame de ce grand homme ne soit retournée au ciel, sa véritable patrie, non parce qu'il a commandé de grandes armées, car on en peut dire autant de Cambyse, ce roi insensé et furieux, mais à cause de la modération et de la patience qu'il témoigna en quittant Rome. « J'ai un grand « plaisir [1], dit-il, lorsque je compare les mœurs de

[1] « Magna me voluptas subit contemplantem mores Scipionis ac nostros. In hoc angulo ille Carthaginis horror, cui Roma debet quòd tantùm semel capta est, abluebat corpus laboribus rusticis fessum : exercebat enim opere se, terramque (ut mos fuit priscis) ipse subigebat. Sub hoc

« Scipion avec les nôtres. Ce grand homme, la terreur « de Carthage et l'appui de Rome, après avoir cultivé « son champ de ses propres mains, venait prendre le « bain dans cet obscur réduit (*balneolum angustum*, « *tenebricosum ex consuetudine antiquâ*), habitait sous « ce petit toit, se contentait d'une salle pavée si gros- « sièrement! A qui maintenant une telle médiocrité « suffirait-elle? »

Je ne doute point qu'un petit nombre de bons amis ne le visitassent dans sa retraite, et ne lui tinssent lieu de Rome entière. Mais l'histoire n'en fait point mention; et il ne faut pas lui appliquer ce qui est dit de l'intime liaison du second Scipion l'Africain avec Lélius, et des divertissements qu'ils prenaient ensemble. Il est aisé, si l'on n'y fait une attention particulière, de confondre les deux Scipions et les deux Lélius, à cause de l'extrême ressemblance qui se trouve entre eux en plusieurs choses. Je suis bien persuadé que le célèbre poète Ennius, pour qui notre Scipion[1], dont il avait célébré les victoires, avait une amitié particulière, n'aura pas manqué de rendre à cet illustre exilé pendant sa retraite tous les devoirs d'un bon ami. Il n'est pas étonnant que Scipion ait donné à ce poète de grandes marques d'estime et de considération. Il était bien persuadé que, tant que Rome subsisterait et que l'Afrique serait soumise à l'Italie, la mémoire de ses grandes actions ne pourrait être abolie; mais il crut aussi que les écrits

ille tecto tam sordido stetit; hoc illum tam vile pavimentum sustinuit! At nunc quis est qui sic lavari sustineat? » (Sen. *Epist.*)

[1] « Carus fuit Africano superiori noster Ennius. Itaque etiam in sepulcro Scipionum putatur is esse constitutus. » (Cic. *pro Arch.* n. 22.)

d'Ennius étaient fort capables d'en illustrer l'éclat et d'en perpétuer le souvenir [1].

Variation des historiens sur ce qui regarde P. Scipion. Liv. liv. 38, cap. 56.

Tite-Live dit que les historiens variaient beaucoup sur plusieurs circonstances du jugement et de la mort de Scipion l'Africain. Je rapporterai seulement deux exemples de ces variations.

Les uns disent que ce fut à Rome, d'autres à Literne, qu'il finit ses jours et qu'il fut enterré. On montrait dans l'un et l'autre lieu et son tombeau et sa statue. Tite-Live atteste qu'il avait vu à Literne son tombeau et sa statue qui avait été posée dessus, mais qu'une tempête avait renversée. Nous venons de voir que Sénèque croyait aussi que le tombeau de Scipion était à Literne. D'un autre côté il y avait encore à Rome, du temps de Tite-Live, hors de la porte Capène, à l'endroit où était la sépulture des Scipions, trois statues, dont on disait que l'une était de P. Scipion, l'autre de L. Scipion, et la troisième du poète Ennius. Il paraît assez vraisemblable que le second Scipion l'Africain avait fait ériger ces statues.

Fille de P. Scipion mariée à Gracchus.

Scipion avait deux filles. Il maria lui-même l'aînée à P. Cornélius Nasica. On convient que la plus jeune fut mariée à Ti. Sempronius Gracchus; mais on n'est pas assuré si ce ne fut qu'après la mort de Scipion l'Africain que Gracchus la fiança et l'épousa, ou si cette alliance fut contractée entre les deux familles de la manière qui suit, et qui semble supposer que P. Scipion n'avait point été appelé en justice. On racontait que,

[1] Non incendia Carthaginis impiæ,
Ejus, qui domitâ nomen ab Africâ
Lucratus rediit, clariùs indicant
Laudes, quàm Calabræ Pierides.
(Horat. *Od.* 8, lib. 4.)

comme on conduisait L. Scipion en prison, Gracchus jura qu'il était encore ennemi des Scipions, et qu'il n'avait nulle envie de regagner leurs bonnes graces; mais qu'il ne souffrirait pas qu'on jetât L. Scipion dans la même prison où Publius, son frère, avait fait enfermer les rois et les généraux des ennemis. On ajoutait que les sénateurs, soupant par hasard ce jour-là dans le Capitole, se levèrent tous de concert, et demandèrent à Scipion l'Africain sa fille en mariage pour Ti. Gracchus, et le pressèrent de la lui promettre au milieu de ce festin solennel; que Scipion, s'étant rendu à leurs instances, dit à Émilie, sa femme, quand il fut de retour dans sa maison, qu'il avait promis en mariage leur cadette; que cette dame, fâchée qu'il ne lui en eût pas demandé son avis, ajouta que, quand ce serait Tibérius Gracchus qu'il aurait choisi pour gendre, il n'aurait pas dû en faire un secret à une mère; qu'alors Scipion, voyant que sa femme pensait comme lui de Gracchus, et charmé de trouver en elle un tel rapport de sentiments avec ce qu'il venait de faire, lui répondit que c'était à Gracchus lui-même qu'il l'avait accordée. C'était la célèbre Cornélie, mère des Gracques, dont il sera beaucoup parlé dans la suite.

Au reste, je crois que, par rapport à l'accusation de P. Scipion, on doit s'en tenir à ce qui a été dit auparavant, et qui est tiré mot à mot de Tite-Live.

Loi proposée pour informer sur les sommes d'argent reçues d'Antiochus.

L'exil volontaire, ou, comme le dit Tite-Live, la mort de Scipion l'Africain releva le courage de ses ennemis, dont le plus considérable fut M. Porcius Caton, qui, du vivant même de ce grand homme[1], par

[1] « Qui vivo quoque eo allatrare ejus magnitudinem solitus erat. » (Liv.) Comment rendre en notre langue la force de ce mot, *allatrare?*

un acharnement qui ne lui fait pas d'honneur, n'avait point cessé de le harceler, et de tâcher de rendre odieuses une puissance et une gloire si justement méritées. L'inimitié de Caton, fondée sur une différence de caractère assez marquée, avait éclaté dès le temps qu'il fut questeur sous Scipion à la guerre d'Afrique. C'était chez les Romains une coutume, et en quelque façon une loi[1], que le questeur respectât le commandant sous qui il servait comme son propre père. Caton n'en usa pas de la sorte. Choqué de la manière noble et grande dont vivait ce général, il le quitta dès la Sicile, si nous en croyons Plutarque[2], retourna à Rome, et cria sans cesse dans le sénat, avec Fabius, que Scipion faisait des dépenses immenses et inutiles. Cette inimitié fut portée aux derniers excès dans le temps dont nous parlons. On croit que ce fut à la sollicitation de Caton que les Pétilius entreprirent de l'accuser pendant sa vie, et qu'ils renouvelèrent l'affaire après sa mort, en proposant au peuple d'ordonner par une loi que l'on fît les informations nécessaires pour savoir ce qu'était devenu l'argent qui avait été tiré d'Antiochus et de ses sujets, et qui n'avait point été porté dans le trésor public. L. Furius Purpureo, homme consulaire, l'un des dix commissaires que l'on avait envoyés en Asie, voulait que l'on comprît dans cette information les autres rois et peuples de ces contrées, afin d'avoir lieu de mettre en cause Cn. Manlius, son ennemi. L. Scipion, qui était intéressé plus que tout autre dans

Liv. lib. 38, cap. 54.

[1] « Sic a majoribus nostris accepimus, prætorem quæstori suo parentis loco esse oportere. » (Divin *in Verr.* n° 61.)

[2] Selon Tite-Live, l. 29, c. 25, Caton accompagna Scipion en Afrique. Mais le fait de la mésintelligence entre eux ne perd rien pour cela de sa vraisemblance.

l'information que l'on demandait avec autant de chaleur, ne paraissant sensible qu'à l'honneur de son frère, se plaignit « qu'on eût proposé cette loi précisément « après la mort de ce grand homme; qu'on ne s'était « pas contenté de le priver de l'oraison funèbre dont sa « mort aurait dû être honorée, qu'on attaquait encore « sa vie par des accusations calomnieuses; que les Car- « thaginois, satisfaits par l'exil d'Annibal, ne pous- « saient pas plus loin leur ressentiment; mais que le « peuple romain portait sa haine contre Scipion jusqu'à « déchirer sa réputation après sa mort, et à vouloir « immoler son frère à l'envie de ses ennemis ». Caton parla pour appuyer la loi proposée par les tribuns. Le discours qu'il prononça sur ce sujet subsistait encore du temps de Tite-Live. L'autorité d'un homme si accrédité obligea les Mummius, tribuns du peuple, à se désister de l'opposition qu'ils avaient formée : après quoi toutes les tribus donnèrent leurs suffrages conformément à l'intention des Pétilius, et la loi passa.

L. Scipion condamné comme coupable de péculat.

Le sénat nomma Q. Térentius Culléon, alors préteur, pour connaître de cette affaire, ordonner les informations, et juger en conséquence. Aussitôt L. Scipion fut accusé devant lui avec ses deux lieutenants Aulus et Lucius Hostilius, portant le surnom de *Caton*, et son questeur C. Furius Aculéon; et, pour insinuer que tous ceux qui l'approchaient avaient part au péculat, on impliqua dans l'accusation deux greffiers et un huissier qui avaient exercé leur office sous ses ordres. Mais Lucius Hostilius et les bas-officiers furent renvoyés absous avant que Scipion fût jugé. L. Scipion, son lieutenant A. Hostilius, et son questeur C. Furius, furent condamnés, sous prétexte qu'Antiochus, pour obtenir

des conditions de paix plus favorables, avait donné à L. Scipion quatre cent quatre-vingts livres pesant d'or[1] et six mille livres pesant d'argent, de plus que le général romain n'en avait remis dans le trésor; et à A. Hostilius quatre-vingts livres d'or[2] et quatre cent trois d'argent; enfin, au questeur Furius, cent[3] trente livres d'or[3] et deux cents d'argent.

On veut le mener en prison. Discours de Scipion Nasica en sa faveur. Liv. lib. 38, cap. 58, 59.

Le préteur Q. Térentius ayant terminé ce fameux procès; Hostilius et Furius fournirent des cautions pour les sommes auxquelles ils avaient été condamnés. Pour L. Scipion, comme il protestait qu'il avait fait porter dans le trésor public tout l'or et l'argent qu'il avait reçu sans en rien retenir pour lui, on se mit en devoir de le conduire en prison. Alors P. Scipion Nasica implora le secours des tribuns contre cette violence, et prononça un discours dans lequel il fit un éloge vrai en même temps et magnifique, non-seulement de la maison Cornélia en général, mais en particulier de la branche dont il sortait.

Il dit « que les deux Scipions, savoir Publius et Lu-
« cius son frère, qui était menacé de la prison, et lui,
« qui parlait actuellement, avaient eu pour pères Cnéus
« et Publius, ces deux illustres généraux qui avaient
« fait la guerre pendant tant d'années en Espagne contre
« les généraux et les armées des Carthaginois et des Es-
« pagnols, et qui, après avoir augmenté la réputation

[1] L'or forme la somme de deux cent quarante mille livres tournois. = 663 marcs, qui vaudraient à présent 557,000 fr. Les 6000 livres répondent à 8020 marcs et à 433,000 f. — L.

L'argent, trois cent mille livres.

[2] L'or, quarante mille livr. = 106 marcs ou 89,000 fr.; les autres sommes en proportion. — L.

L'argent, vingt mille cent cinquante livres.

[3] L'or, soixante et dix mille livres. L'argent, dix mille livres.

« du nom romain, non-seulement par leurs vertus guer-
« rières, mais encore par les exemples de tempérance,
« de justice et de bonne foi qu'ils avaient donnés à ces
« peuples, avaient enfin été tués l'un et l'autre en com-
« battant pour la gloire de la nation : que ç'aurait été
« beaucoup pour leurs enfants de soutenir la réputation
« de leurs pères ; mais que Scipion l'Africain avait telle-
« ment surpassé la gloire du sien, et s'était si fort élevé
« au-dessus de la condition des autres mortels, que les
« Romains s'étaient persuadé qu'il était issu du sang
« des dieux : qu'à l'égard de L. Scipion, dont il s'agissait
« alors, quand on voudrait oublier tout ce qu'il avait
« fait en Espagne et en Afrique comme lieutenant de
« son frère, le sénat, après qu'il eut été nommé consul,
« avait conçu une si haute idée de sa capacité, qu'il lui
« avait accordé extraordinairement la province d'Asie,
« et l'avait chargé de faire la guerre contre Antiochus ;
« et que son frère l'avait assez estimé pour aller y servir
« sous lui en qualité de lieutenant, lui qui avait été
« deux fois consul et censeur, et qui avait triomphé
« d'Annibal et des Carthaginois : que dans cette guerre,
« comme si la fortune eût voulu empêcher que la gloire
« du lieutenant n'effaçât celle du consul, P. Scipion
« était resté malade à Élée le jour que son frère avait
« combattu et défait Antiochus auprès de Magnésie :
« que, pour trouver dans la paix un sujet d'accuser le
« vainqueur, on supposait qu'il l'avait vendue ; qu'on
« ne voyait pas que le même reproche tombait sur les
« dix commissaires, de l'avis desquels Scipion l'avait
« conclue ; que même parmi ces dix commissaires il
« s'en était trouvé qui avaient accusé Cn. Manlius,
« non-seulement sans obtenir une pleine créance, mais

« sans pouvoir apporter le moindre retardement à son « triomphe.

« Mais on prétend que les conditions de paix que « Scipion a accordées à Antiochus rendent ce général « suspect d'avoir favorisé un prince ennemi aux dépens « de la république. On ose avancer que son royaume « lui a été laissé en entier, sans qu'il ait rien perdu « de ce qu'il avait avant sa défaite. Enfin on ne craint « point de dire que de tout l'or et l'argent qui a été tiré « de ce prince il n'en est rien entré dans le trésor, et « que tout a tourné au profit des particuliers. Quelle « calomnie! N'avait-on pas exposé aux yeux de tous les « citoyens, le jour du triomphe de Scipion, une si « grande quantité d'or et d'argent, que toutes les dé- « pouilles de dix autres triomphes, tels qu'on voudrait « les choisir, jointes ensemble, ne pourraient l'égaler? « Qu'était-il besoin de parler des bornes que l'on avait « mises aux états du vaincu, devant tout un peuple qui « savait qu'avant la bataille Antiochus était maître de « toute l'Asie et des contrées de l'Europe qui en sont « voisines? que personne n'ignorait que cet espace qui « s'étend depuis le mont Taurus jusqu'à la mer Égée « composait une grande portion de l'univers et con- « tenait un grand nombre non-seulement de villes, mais « de provinces et de nations; que toute cette région, « qui avait plus de trente journées de chemin dans sa « longueur, et plus de dix dans sa largeur entre les « deux mers, avait été ôtée à Antiochus, et qu'on l'avait « relégué à l'extrémité du monde; et dans la supposition « que la paix, comme il est vrai, ne lui ait point été « vendue, pouvait-on lui retrancher une plus grande « partie de ses états? qu'après avoir vaincu Philippe

« et Nabis, on avait laissé au premier la Macédoine, « et à l'autre Lacédémone; et qu'on n'en avait point « fait un crime à Quintius, sans doute parce qu'il « n'avait pas eu un frère comme Scipion l'Africain, « dont la gloire lui attirât l'envie au lieu de le mettre « à l'abri de la calomnie : que, quand on vendrait tous « les biens de L. Scipion, en y comprenant un grand « nombre de successions qui lui étaient échues, à peine « en retirerait-on la somme qu'il était déclaré con- « vaincu d'avoir diverti à son profit. Comment pou- « vait-on donc se persuader qu'il eût reçu tant d'or « d'Antiochus? que dans une telle maison, que le luxe « n'avait point épuisée, on devrait trouver une aug- « mentation considérable de richesses, si l'accusation « formée contre Scipion avait quelque fondement : que « les ennemis de ce général, ne pouvant pas trouver la « somme à laquelle ils l'avaient fait condamner, par la « vente de ses biens, allaient assouvir leur envie et leur « haine sur sa personne, en chargeant de chaînes un « homme si illustre, en le jetant dans un cachot où il « serait confondu avec les voleurs de nuit et les as- « sassins, et où il expirerait misérablement, pour être « ensuite jeté hors des portes de la prison : qu'un traite- « ment si indigne couvrirait la ville de Rome de honte « encore plus que la maison Cornélia. »

Ti. Gracchus empêche que L. Scipion ne soit mené en prison. Liv. lib. 38, cap. 60.

Le préteur Térentius se contenta d'opposer à Nasica la loi Pétilia, l'arrêt du sénat, et le jugement rendu contre Scipion, dont il fit la lecture; ajoutant que, s'il ne faisait porter au trésor la somme à laquelle il avait été condamné, il ne pouvait se dispenser de le faire mettre en prison. Les tribuns du peuple s'étant retirés pour délibérer, un moment après, Fannius revint et

déclara, pour lui et pour ses collègues, excepté Gracchus, que les tribuns ne s'opposaient point à l'exécution du jugement.

Alors Ti. Gracchus dit « qu'il n'empêchait pas que « l'on ne prît sur les biens de Scipion les sommes qu'il « était condamné de remettre dans le trésor; mais qu'il « ne souffrirait jamais qu'on mît en prison avec les en- « nemis du peuple romain un général qui avait vaincu « le roi le plus opulent de la terre; qui avait reculé les « bornes de l'empire jusqu'aux extrémités de l'univers; « qui avait attaché aux intérêts de la république Eu- « mène, les Rhodiens, et tant d'autres villes et états « de l'Asie, par des bienfaits dont il les avait comblés « au nom du peuple romain; enfin, qu'il avait fait en- « fermer dans les prisons plusieurs généraux des en- « nemis, et qu'il ordonnait qu'on le laissât aller en « liberté ». Le décret de Gracchus fut reçu avec tant d'applaudissements, et la liberté de Scipion causa tant de joie à tout le peuple, qu'on eût dit que c'était ailleurs qu'à Rome qu'il avait été condamné.

La vente et la modicité des biens de L. Scipion le justifient. Liv. lib. 38, cap. 60.

Le préteur ordonna ensuite aux questeurs de confisquer et de faire vendre les biens de L. Scipion. Non-seulement on n'y trouva aucun indice qui fît juger qu'il avait reçu de l'argent d'Antiochus, mais la vente ne produisit pas même les cinq cent quarante mille livres qu'on lui demandait. Ses parents, ses amis, ses clients, se cotisèrent, et lui offrirent une somme si considérable, que, s'il l'eût acceptée, il eût été beaucoup plus riche qu'il ne l'était avant sa condamnation. Il les remercia tous de leur générosité, et ne voulut rien recevoir : il souffrit seulement que ses proches parents lui rachetassent ses meubles les plus nécessaires pour vivre

avec décence ; et la haine publique dont les Scipions avaient été les victimes retomba tout entière sur le préteur, sur les juges et sur les accusateurs.

En considérant les accusations formées contre ces deux grands hommes, on peut bien s'écrier avec Cicéron : « O que les citoyens les plus zélés pour l'honneur de la république [1], et qui lui ont rendu les services les plus importants, sont souvent à plaindre, « puisque non-seulement on oublie leurs plus belles « actions, mais qu'on va jusqu'à leur imputer les plus « grands crimes ! »

[1] « Miseros interdùm cives optimè de republica meritos ! in quibus homines non modò res præclarissimas obliviscuntur, sed etiam nefarias suspicantur. » (*Pro Mil.* 63.

§ III. *Description du pays des Liguriens, ennemis perpétuels des Romains. Les Liguriens domptés par les deux consuls. Justice rendue aux Gaulois Cénomans. Règlement par rapport aux alliés latins. M. Fulvius demande le triomphe, et l'obtient malgré les difficultés que lui suscite le consul Æmilius. Triomphe de Cn. Manlius. Étrange et abominable fanatisme des Bacchanales découvert à Rome, et puni. Q. Marcius est surpris, battu, et mis en fuite par les Liguriens. Succès plus heureux en Espagne. Combat d'athlètes. Origine de la guerre contre Persée. Griefs de Philippe contre les Romains. Il se met en état de recommencer la guerre. Sur les plaintes de divers peuples contre Philippe, Rome envoie trois commissaires sur les lieux, qui, après avoir écouté les parties, prononcent. Heureux succès en Espagne et en Ligurie. Retour des commissaires de Grèce à Rome. Le sénat y envoie une nouvelle commission. Philippe fait égorger les premiers de Maronée. Il envoie Démétrius, son jeune fils, à Rome.*

Description du pays des Liguriens, ennemis perpétuels des Romains. Liv. lib. 39, cap. 1.

Pendant que se passait une partie des choses dont on vient de parler, les deux consuls faisaient la guerre dans la Ligurie. Cette nation semblait être destinée à exercer les armes des Romains et à entretenir la discipline militaire dans leurs armées pendant les intervalles où ils n'avaient point de guerres importantes à soutenir. Il n'y avait point de province qui fût plus propre à tenir les soldats en haleine; car l'Asie, par la

beauté et les charmes de ses villes, par l'affluence de toutes les délices que lui fournissaient à l'envi la terre et la mer, par la mollesse des ennemis qu'elle leur opposait, et par l'opulence de ses rois, renvoyait les armées romaines plus riches, mais ne les rendait pas plus belliqueuses. C'est ce que l'on éprouva surtout sous le commandement de Cn. Manlius, qui, pour avoir abandonné dans ce pays-là ses troupes à une trop grande licence, reçut une perte très-considérable dans la Thrace, où il trouva des chemins plus difficiles et des ennemis plus aguerris. Dans la Ligurie, au contraire, tout contribuait à tenir les soldats alertes et attentifs à leur devoir; un pays rude et plein de montagnes, des routes escarpées, étroites, toujours remplies d'embuscades; des ennemis agiles et prompts, qui leur tombaient sur les bras quand ils s'y attendaient le moins; des châteaux fortifiés par la nature et par l'art, qu'ils étaient obligés d'attaquer en s'exposant à des travaux et à des dangers continuels; enfin un pays pauvre et stérile, où il fallait de toute nécessité vivre sobrement, sans espoir d'un riche butin.

Les Liguriens domptés par les deux consuls. Liv. lib. 39, cap. 6.

Le consul C. Flaminius battit plusieurs fois sur leurs terres les Liguriens Friniates, les força de se soumettre à la puissance des Romains, et leur ôta leurs armes. Mais, comme ils en avaient caché la meilleure partie, ils les reprirent bientôt, abandonnèrent leurs bourgs, se dispersèrent dans des routes inaccessibles et sur des rochers escarpés; et, ne s'y croyant pas encore assez en sûreté, ils passèrent au-delà du mont Apennin. Le général les y poursuivit, et, après qu'ils se furent défendus quelque temps sur les hauteurs où ils s'étaient retirés, il les força à se rendre. Pour-lors il fit une

recherche plus exacte de leurs armes, et les leur ôta toutes. Ensuite il porta les siennes contre les Liguriens Apuans, qui avaient fait si souvent des courses sur les territoires de Pise et de Bologne, qu'il n'avait pas été possible aux habitants de les ensemencer. Ayant dompté aussi ce peuple, il assura la paix et la tranquillité de tous ceux du voisinage, qui le comblèrent de louanges et d'actions de graces. Ces sortes d'expéditions, très-pénibles et dégoûtantes par elles-mêmes, mais en même temps très-utiles, rendent un général qui y donne tous ses soins, sans se laisser rebuter, d'autant plus estimable, qu'elles n'ont rien d'éclatant au-dehors et qui flatte l'ambition. Il se croit dignement récompensé par le plaisir de faire du bien aux hommes et de leur procurer du repos. Nous voyons de notre temps quelque chose de pareil.

Flaminius, ne pouvant plus exercer les soldats à la guerre dans un pays où il n'avait point laissé d'ennemis, les occupa à conduire un chemin [1] depuis Bologne jusqu'à Arrezzo; coutume admirable des Romains, qui, regardant l'oisiveté et l'inaction comme une source funeste de mollesse, de relâchement, de désordre, tenaient leurs soldats toujours en action, toujours occupés ou aux travaux de la guerre, ou à des ouvrages publics! C'est ce qui conservait dans leurs troupes une discipline si exacte et si sévère, et qui les rendait en même temps infatigables et invincibles.

Le consul M. Æmilius attaqua d'autres Liguriens

[1] Il ne faut pas confondre le grand chemin dont il est question ici avec celui qui porte le nom de *voie Flaminia*, et qui fut fait sous l'autorité du père de ce consul dont nous parlons maintenant, c'est-à-dire de Flaminius tué à la bataille de Trasimène.

avec la même vivacité et le même succès. Il leur ôta à tous leurs armes, et les fit descendre des montagnes dans les plaines. Ayant pacifié la Ligurie, il mena ses troupes sur les terres des Gaulois, conduisit un grand chemin depuis Plaisance jusqu'à Rimini, et le joignit à la voie Flaminienne.

Justice rendue aux Gaulois Cénomans. Liv. lib. 39, cap. 3.

Furius, préteur de la Gaule, cherchant dans la paix un prétexte de faire la guerre aux Cénomans, qui étaient parfaitement tranquilles, les avait attaqués et leur avait ôté leurs armes. Ces peuples, étant venus à Rome se plaindre de cette injustice, furent renvoyés par-devant le consul Æmilius; et, ayant plaidé leur cause devant ce général, que le sénat en avait rendu l'arbitre, ils furent déclarés innocents, et Furius eut ordre de sortir de la province.

Règlement par rapport aux alliés latins.

Le sénat donna ensuite audience aux députés des alliés, qui, de toutes les parties du Latium, étaient venus faire leurs représentations sur ce qu'une grande partie de leurs citoyens s'établissaient à Rome, et se faisaient comprendre dans le dénombrement avec ceux de la ville. Le préteur Q. Térentius Culléon fut chargé d'en faire la recherche, et de renvoyer dans leur pays tous ceux que les députés prouveraient y avoir été enregistrés, eux ou leurs pères, pendant la censure de C. Claudius et de M. Livius, ou celle de leurs successeurs. Cette perquisition renvoya dans le Latium douze mille Latins, et déchargea Rome de la multitude d'étrangers qui commençait à lui être à charge.

M. Fulvius demande le triomphe, et l'obtient malgré les difficultés que lui sus-

Avant que les consuls revinssent à Rome, le proconsul M. Fulvius y arriva de l'Étolie. Après qu'il eut exposé au sénat, dans le temple d'Apollon, ce qu'il avait fait dans l'Étolie et la Céphallénie, il pria les sénateurs,

selon la formule accoutumée, d'ordonner que, pour les heureux succès de ses armes, on rendît aux dieux les actions de graces convenables, et qu'on lui permît à lui-même d'entrer en triomphe dans la ville. Le tribun du peuple M. Aburius déclara qu'il s'opposait à tout ce qui pourrait être décidé là-dessus avant l'arrivée du consul Æmilius. Il ajouta « que ce magistrat avait des « raisons à alléguer contre la demande de Fulvius, et « qu'en partant pour sa province il l'avait chargé d'em- « pêcher qu'on ne prît aucun parti sur cette affaire « jusqu'à son retour : que ce délai ne portait aucun « préjudice à Fulvius, et que le sénat serait toujours « le maître, en présence même du consul, d'ordonner « ce qu'il jugerait à propos ».

cite le consul Æmilius. Liv. lib. 39, cap. 4.

M. Fulvius répliqua « que, quand le public ne serait « pas informé de l'inimitié que lui portait Æmilius, de « l'animosité et de la hauteur presque tyrannique avec « laquelle ce consul poussait les mauvais procédés contre « lui jusqu'à l'excès, il serait indigne que son absence « fît différer les hommages que l'on devait aux dieux « et la récompense qu'il avait lui-même méritée; et que « l'on arrêtât aux portes de Rome un général qui avait « avantageusement combattu pour la gloire de la répu- « blique, l'armée victorieuse, les prisonniers qu'elle « amenait avec elle, et les dépouilles dont elle était « chargée, jusqu'à ce qu'il plût au consul, qui s'arrê- « tait exprès en chemin, de revenir dans la ville. Mais « quelle justice pouvait-il attendre d'un magistrat qui « s'était laissé dominer par la passion et par la haine « jusqu'au point de faire rendre furtivement par un « petit nombre de sénateurs un arrêt qui déclarait « qu'Ambracie n'avait point été prise de force, pen-

« dant qu'il était constant qu'il avait fallu employer les « mantelets, les tours et les béliers pour en abattre les « murailles; qu'on avait été obligé de faire de nouvelles « batteries en la place de celles que les assiégés avaient « brûlées et détruites ; qu'on avait combattu pendant « quinze jours autour des murs sur terre et sous terre; « que les soldats, déja maîtres des murailles, avaient eu « encore à combattre depuis le matin jusqu'à la nuit; « enfin, que dans le siége il avait péri plus de trois mille « des ennemis : qu'il avait porté l'aigreur jusqu'à l'ac- « cuser devant les pontifes d'avoir pillé les ornements « des temples dans une ville prise de force, comme s'il « avait été permis d'enlever les dépouilles de Syracuse « et des autres villes pour en orner celle de Rome, et « qu'Ambracie fût une ville privilégiée et la seule dont « on ne pût rien emporter sans commettre un sacrilége! « qu'il suppliait les sénateurs et le tribun lui-même de « ne le pas exposer aux outrages que lui préparait un « ennemi plein de hauteur et d'orgueil ».

Aussitôt les sénateurs commencèrent, les uns à prier le tribun de se désister de son opposition, les autres à lui en faire des reproches. Mais ce qui servit le plus à Fulvius, ce fut le discours de Ti. Gracchus, l'un des collègues d'Aburius. Il dit « qu'il était odieux d'user « du pouvoir de sa charge pour nuire à ses propres « ennemis, mais que rien n'était plus honteux ni plus « indigne d'un tribun du peuple que d'employer l'au- « torité que lui donnaient les lois sacrées, pour servir « la passion d'autrui : que c'était [1] par les sentiments

[1] « Suo quemque judicio et homines odisse aut diligere, et res probare aut improbare debere, non pendere ex alterius vultu ac nutu, nec alieni momentis animi circumagi. » (Liv.)

« de son cœur qu'on devait aimer ou haïr, et par « les lumières de son esprit qu'il fallait approuver ou « blâmer, et non sur le caprice des autres, en le suivant « comme sa règle, et s'y livrant aveuglément sans faire « usage de sa raison : que le tribun avait tort d'appuyer « la haine injuste du consul, de se souvenir des ordres « particuliers qu'il lui avait donnés, et d'oublier que le « peuple romain lui avait confié la puissance tribuni- « tienne pour secourir les citoyens dans le besoin, et « les maintenir dans la possession de leur liberté, et « non pour favoriser la tyrannie des consuls : qu'il ne « faisait pas même réflexion que la postérité appren- « drait, à sa confusion, que, de deux tribuns du peuple « de la même année, l'un avait sacrifié ses inimitiés « particulières au bien général de la république, et « que l'autre avait vengé celle d'autrui sans autre « motif que d'obéir bassement à celui qui le lui avait « commandé ».

Le tribun se rendit à ces remontrances; et lorsqu'il fut sorti de l'assemblée, on décerna le triomphe à M. Fulvius. Celui-ci, ayant appris qu'Æmilius, à qui le tribun avait mandé qu'il s'était désisté, après être parti pour venir en personne s'opposer à cette cérémonie, était resté malade en chemin, avança le jour de son triomphe pour prévenir le retour du consul et les nouvelles contestations qu'il aurait eues à essuyer de la part d'un ennemi si acharné contre lui. Outre les sommes fort considérables en or et en argent; outre les armes, les machines de guerre, et autres dépouilles des ennemis; outre vingt-sept officiers considérables faits prisonniers de guerre, qui décoraient la pompe de ce triomphe, on y fit porter deux cent quatre-

vingt-cinq statues de bronze, et deux cent trente de marbre, funeste aliment du goût pour ces ouvrages de l'art, qui commençait à prévaloir dans Rome, et qui y fit bientôt après de si grands ravages. Le triomphateur fit distribuer à chacun des soldats vingt-cinq deniers (douze livres dix sous), le double aux centurions, le triple aux cavaliers.

Son amour pour la poésie.

La mémoire de ce général doit être chère aux gens de lettres. Dans un siècle qui ne faisait que sortir de la barbarie, il aima la poésie et les poètes, et il mena dans son expédition contre les Étoliens le célèbre Ennius, qui, avec plus de verve et de génie que de goût, commençait alors à dégrossir les muses latines. Ennius s'acquitta envers lui en chantant sa victoire.

Cic. pro Archia, n. 27.

Auct. de Vir. illust.

Ce même Fulvius, à l'imitation de ce qu'il avait vu pratiquer en Grèce, consacra dans Rome un temple à Hercule, chef et protecteur des muses, et il y plaça les statues des neuf muses qu'il avait enlevées d'Ambracie. Il savait qu'un lien commun unit ensemble les guerriers et les gens de lettres [1]; et que, si la tranquillité des muses a besoin de la protection d'Hercule, les travaux d'Hercule demandent à être célébrés par les chants des muses.

Triomphe de Cn. Manlius.

Sur la fin de l'année Cn. Manlius Vulso triompha des Gaulois qui habitaient l'Asie. Ce qui lui avait fait différer son triomphe, c'était la crainte qu'il avait eue d'être appelé en jugement en vertu de la loi Pétilia pendant la préture de Q. Térentius Culléon, et d'être la victime de l'envie sous laquelle L. Scipion avait

[1] « Quia mutuis operis et præmiis juvari ornarique deberent, musarum quies defensione Herculis, virtus Herculis voce musarum. » (Eumen. de *Schol. instit.*)

succombé. Il savait que les juges seraient encore plus inexorables à son égard qu'ils ne l'avaient été dans l'affaire de son prédécesseur, parce qu'il avait laissé vivre les soldats dans une licence générale, qui avait absolument ruiné la discipline militaire, que Scipion leur avait fait observer avec beaucoup de sévérité. Et ce n'était pas seulement le récit des excès auxquels ils s'étaient portés dans la province, et loin des yeux des citoyens, qui les rendait odieux, mais encore plus ceux auxquels ils s'abandonnaient tous les jours à la vue du peuple romain : car ce fut Manlius et ceux qui avaient servi sous lui qui introduisirent à Rome le luxe et les délices de l'Asie [1]. Ce furent eux qui y apportèrent des lits garnis d'airain, des tapis précieux, des rideaux de lit et de litière, et d'autres ouvrages travaillés avec art; et, ce qui était regardé alors comme un grand luxe, des tables soutenues sur un seul pied et des buffets. Ce furent eux qui ajoutèrent au plaisir de la bonne chère celui de la musique, ayant à leurs gages des joueuses de harpe et d'autres instruments, des farceurs, des comédiens, et pareilles gens dont le métier est de divertir les convives pendant qu'ils sont à table. On commença aussi dans ce temps-là à préparer les mets avec plus de soin et de délicatesse. Et en conséquence, un cuisinier, qui anciennement était le plus vil de tous les esclaves, fut regardé comme l'officier

[1] « Luxuriæ peregrinæ origo ab exercitu asiatico invecta in Urbem est.... Tum psaltriæ sambucistriæque, et convivalia ludionum oblectamenta addita epulis. Epulæ quoque ipsæ et curâ et sumptu majore apparari cœptæ. Tum coquus, vilissimum antiquis mancipium, et æstimatione et usu in pretio esse, et quod ministerium fuerat, ars haberi cœpta. Vix tamen illa, quæ tum conspiciebantur, semina erant futuræ luxuriæ. » (Liv.)

de la maison le plus nécessaire et le plus estimé; et ce qui n'était d'abord qu'un ministère bas et méprisable devint un emploi considérable et important. Mais ces excès, qui étonnaient alors par leur nouveauté, n'étaient qu'une légère ébauche du luxe effroyable dans lequel les Romains se sont plongés depuis.

Le triomphe de Manlius fut très-riche et très-magnifique. Toute l'armée en général, dans les chansons militaires qui accompagnaient ordinairement cette pompe, lui donnait des éloges qu'on jugeait aisément qu'il s'était attirés par sa facilité et son indulgence; ce qui fit que son triomphe fut plus applaudi des soldats que du peuple.

Av. J.C. 566.
An. R. 186.

SP. POSTUMIUS ALBINUS.
Q. MARCIUS PHILIPPUS.

Etrange et abominable fanatisme des Bacchanales découvert à Rome, et puni. Liv. lib. 39, cap. 8-19.

Une espèce de conjuration intestine, couverte du prétexte de la religion, retint cette année les deux consuls à Rome, et ne leur permit pas de s'occuper des soins de la guerre. Un certain Grec sans naissance et sans nom vint d'abord en Toscane, et y apporta de nouveaux sacrifices, ou, pour mieux dire, de folles et criminelles superstitions. Il n'était pas de ceux qui, pour subsister, font profession publique de quelque culte religieux, et enseignent ouvertement au peuple des rits et des cérémonies qui n'ont rien de contraire aux intérêts et aux lois de la société. Ses mystères, qu'il appelait *bacchanales*, étaient inconnus et se célébraient dans le secret. Il n'y initia d'abord qu'un petit nombre de personnes, mais bientôt il y admit indifféremment tous ceux qui se présentèrent de l'un et de l'autre sexe; et pour y attirer un plus grand monde, il les assai-

sonna des plaisirs du vin et de la bonne chère. Les ténèbres de la nuit donnant lieu à une licence effrénée, il s'y commettait toutes sortes de crimes et d'abominations. Un libertinage si affreux n'était pas le seul vice de ces assemblées nocturnes. Il sortait de la même source une foule d'autres crimes, tels que sont les faux témoignages, les suppositions de testaments et autres actes pareils, les accusations inventées contre des innocents, les empoisonnements, et enfin les meurtres, exécutés si secrètement, que l'on ne trouvait pas même les corps des malheureux pour leur donner la sépulture.

Ces abominations passèrent de la Toscane à Rome, comme une maladie qui se communique de proche en proche. La grandeur de la ville les tint quelque temps cachées, comme il arrive d'ordinaire. Mais enfin le consul Postumius en eut connaissance de la manière qui suit. P. Ébutius, fils d'un chevalier romain, ayant perdu son père, et sa mère (elle se nommait Duronia) s'étant remariée, était tombé entre les mains et sous la tutelle de Sempronius, son beau-père. Celui-ci, qui avait administré les biens de son pupille de façon à n'en pouvoir rendre compte, songea à se défaire de ce jeune homme. Le moyen qui lui parut le plus propre pour arriver à son but, fut de faire initier Ébutius dans cette secte de bacchanales. Sa femme, à qui il avait fait part de son dessein, le proposa au jeune homme, et lui dit que, pendant qu'il avait été malade, elle avait promis aux dieux qu'elle l'initierait parmi les bacchanales aussitôt qu'il aurait recouvré sa santé. Il consentit volontiers à accomplir un vœu auquel il se croyait redevable de la vie, et il s'y disposa par certains préparatifs prescrits, dont un des principaux consistait à s'abs-

tenir des femmes pendant dix jours. Ce jeune homme avait lié commerce avec une courtisane qui demeurait dans son voisinage, nommée Hispala Fécénia. Elle était née avec des sentiments peu ordinaires aux personnes de sa profession, et s'était attachée au jeune Ébutius par estime et par affection, et point du tout par intérêt. C'était elle qui, par sa libéralité, le mettait en état de faire une dépense honnête que lui refusait l'avarice de son beau-père, et de sa mère même, qui était devenue à son égard une véritable marâtre.

Comme le jeune homme n'avait rien de caché pour elle, il lui déclara qu'il songeait à se faire initier aux mystères du dieu Bacchus, et lui en expliqua la raison. *Que les dieux vous en préservent!* s'écria Hispala, effrayée de ce discours, *et qu'ils nous envoient plutôt la mort à vous et à moi que de permettre que vous exécutiez un dessein si funeste!* Ébutius, surpris du discours, et encore plus du trouble d'Hispala, la pria de s'expliquer. Elle lui avoua qu'étant esclave, elle avait accompagné sa maîtresse à ces mystères, où elle ne s'était jamais trouvée depuis qu'elle était libre; mais qu'elle en avait assez vu pour assurer qu'il n'y avait sorte d'infamies à laquelle on ne se livrât dans ces assemblées nocturnes. Elle ne le quitta point qu'il ne lui eût juré qu'il renonçait absolument à des mystères si détestables.

Après cet entretien, il vint chez sa mère; et comme elle prétendit lui expliquer ce qu'il devait faire ce jour-là et les suivants pour se préparer à la cérémonie dont elle lui avait parlé, il lui déclara en présence de son beau-père qu'il ne voulait point se faire initier. Aussitôt Duronia, indignée, s'écria que c'étaient là les

conseils que lui donnait Hispala : qu'enchanté par les attraits empoisonnés de cette Circé, il ne respectait ni son beau-père, ni sa mère, ni les dieux. La dispute s'étant échauffée peu à peu, Sempronius et Duronia le mirent hors de la maison. Le jeune homme se retira du même pas chez Ébutia, sa tante paternelle, et lui dit la raison qu'avait eue sa mère de le chasser de chez elle. Dès le lendemain, par le conseil de cette dame, il alla trouver le consul Postumius, à qui il exposa en secret tout ce qu'il savait de ces mystères nocturnes. Ce magistrat, après l'avoir entendu, le congédia, avec ordre de revenir trois jours après. Il employa ce temps à faire les informations nécessaires. Il commença par Ébutia, tante du jeune homme, qu'il fit prier de vouloir bien se rendre chez Sulpicia, sa belle-mère, dame d'une grande considération. Aux premières questions qu'il lui fit, elle se mit à pleurer, plaignant le malheur de son neveu, qui, dépouillé de son bien par ceux-là mêmes qui auraient dû le protéger, était alors dans sa maison, ayant été chassé de celle de sa mère, par la seule raison qu'il avait trop de pudeur et de modestie pour vouloir participer à des mystères qu'on disait être remplis d'horreurs et d'obscénités.

Enfin il fit venir Hispala, laquelle pouvait mieux que tout autre le mettre au fait de toutes ces noires intrigues. Dès qu'elle aperçut le consul, elle tomba en faiblesse, et eut de la peine à revenir de sa frayeur. Postumius l'ayant rassurée, la conduisit dans l'endroit le plus secret de la maison, et là, en présence de Sulpicia, il lui dit « qu'elle n'avait rien à craindre, si elle « pouvait se résoudre à dire la vérité ; que lui-même, « ou Sulpicia, si elle l'aimait mieux, lui en donnerait

« parole et entière assurance : qu'elle lui apprît donc « sans aucun déguisement ce qui avait coutume de se « passer aux sacrifices nocturnes que faisaient les bac- « chantes dans le bocage de *Stimula* ». (C'était le nom apparemment d'une déesse qu'on invoquait dans ces cérémonies.) A ces mots, l'affranchie fut agitée d'une si grande frayeur et d'un tel tremblement dans tout son corps, qu'elle demeura long-temps sans pouvoir ouvrir la bouche. Lorsqu'elle eut repris ses esprits, elle avoua qu'étant encore esclave et fort jeune elle avait accompagné sa maîtresse à ces sacrifices; mais que, depuis plusieurs années qu'on l'avait mise en liberté, elle n'avait rien appris de ce qui s'y passait. Comme elle persistait à nier qu'elle en sût davantage, le consul, prenant le ton de souverain magistrat, lui déclara « que, parfaitement instruit de tout, il n'avait « pas besoin de son témoignage, mais qu'il saurait bien « punir son silence criminel et ses mensonges effrontés « comme ils le méritaient ». Effrayée de ces menaces, et en même temps un peu rassurée par les discours pleins de bonté de Sulpicia, elle commença par déclarer qu'elle craignait beaucoup les dieux dont elle allait révéler les mystères cachés, et encore plus les hommes, qui, instruits de ce qu'elle aurait dit contre eux, la déchireraient et la mettraient en pièces. Le consul lui ayant promis toute sa protection, elle lui découvrit tout, en reprenant les choses dès la première origine. Elle dit « que d'abord ces mystères avaient « été célébrés par des femmes, sans qu'on y admît au- « cun homme : qu'il y avait eu trois jours dans l'année « destinés à l'initiation de celles qui se présentaient « pour être admises dans l'association : que les dames

« parvenaient à la prêtrise chacune à leur tour : mais « que Paculla Minia de Capoue ayant été élevée à cette « dignité, avait introduit dans ces cérémonies des chan- « gements et des nouveautés qu'elle prétendait lui avoir « été inspirés par les dieux : que c'était elle qui y avait « admis les premiers hommes, savoir ses deux fils « Minius et Hérennius : qu'elle avait voulu que ces « sacrifices se célébrassent la nuit, et non le jour; et « qu'au lieu des trois jours consacrés chaque année aux « initiations, elle en avait établi cinq par mois : que « depuis que les hommes y avaient été admis, et que « les ténèbres de la nuit avaient permis une licence que « la lumière du jour en avait bannie auparavant, il n'y « avait sortes de crimes, d'infamies, d'abominations, « auxquels on ne se fût abandonné sans scrupule : que « ceux qui refusaient d'y prendre part étaient égorgés « inhumainement comme des victimes pour apaiser la « colère des dieux ». Après avoir rapporté d'autres cérémonies moins criminelles, elle ajouta « que la troupe « des initiés était déja si nombreuse, qu'elle composait « à Rome un second peuple, dont plusieurs personnes « illustres de l'un et de l'autre sexe faisaient partie ».

Elle finit en se prosternant aux pieds du consul et le conjurant de vouloir par pitié la faire transporter loin de l'Italie, dans quelque lieu où elle fût en sûreté contre la vengeance de ceux dont elle venait de lui découvrir les forfaits. Postumius l'assura qu'elle n'avait rien à craindre, et qu'il pourvoirait à sa sûreté sans la faire sortir de Rome. En attendant, Sulpicia la logea tout au haut de sa maison, dans un appartement séparé. Pour Ébutius, il eut ordre d'aller loger chez un des clients du consul. Postumius, s'étant ainsi assuré des

deux dénonciateurs, informa le sénat de tout ce qu'il avait appris.

Quand il eut fait son rapport, les sénateurs furent frappés d'une double crainte. Ils appréhendèrent pour la république les suites d'un si pernicieux complot, et chacun en particulier craignit que quelqu'un qui lui appartînt ne s'y trouvât engagé. Il fut ordonné que le consul serait remercié des soins qu'il avait pris de découvrir le tout sans tumulte et sans bruit. Par le même décret, les sénateurs le chargèrent lui et son collègue d'informer extraordinairement contre les ministres de ces cérémonies nocturnes, et contre leurs complices et adhérents, prenant grand soin de mettre à couvert de leur cruauté Ébutius et Hispala, et promettant des récompenses à quiconque se joindrait à eux pour les aider à approfondir ce mystère d'iniquité. Ils ordonnèrent qu'on arrêtât, non-seulement à Rome, mais encore dans tous les bourgs et dans toutes les autres villes circonvoisines, les prêtres ou prêtresses qui présidaient à ces sacrifices, et qu'on les mît au pouvoir des consuls : qu'on défendît à Rome par un édit, qui serait aussi envoyé dans toute l'Italie, à tous ceux ou celles qui s'étaient fait initier parmi les bacchantes, de s'assembler pour raison de ces sortes de sacrifices, ou pour autre cérémonie qui y eût rapport. Surtout l'arrêt portait qu'on décrétât tous ceux qui auraient conspiré contre l'honneur ou contre la vie de quelque personne que ce pût être.

Les consuls commandèrent aux édiles curules de rechercher tous les prêtres de ces sacrifices, de les faire arrêter, et de les tenir renfermés, afin qu'on pût les interroger en temps et lieu; et aux édiles du peuple

de veiller à ce qu'il ne se fît aucun sacrifice secret. On chargea les *triumvirs capitaux* (officiers de justice employés dans les affaires criminelles) de disposer des sentinelles dans les différents quartiers de la ville, et d'empêcher les assemblées nocturnes : et afin de prévenir les incendies, on donna la commission à un double collége de cinq officiers de police, les uns en-deçà, les autres au-delà du Tibre, de veiller, de concert avec les triumvirs et sous leurs ordres, à la conservation des édifices, chacun dans leur quartier.

Dès que ces arrangements eurent été pris, les consuls convoquèrent l'assemblée du peuple. Postumius porta la parole, et commença par la prière solennelle que les magistrats prononçaient avant que de haranguer la multitude. Cette coutume est remarquable, et montre que les Romains imploraient le secours de la Divinité dans toutes les occasions importantes. Le consul ajouta « que jamais cette prière n'avait été plus nécessaire « que dans l'affaire dont il avait à leur parler, laquelle « concernait également et le culte des dieux, et le salut « de la république : qu'il s'était établi depuis quelques « années non-seulement dans les provinces, mais dans « Rome même, une nouvelle religion sous le nom de « *bacchanales*, et qu'il s'y tenait des assemblées noc- « turnes où les hommes se trouvaient pêle-mêle avec les « femmes, et où il se commettait toutes sortes de crimes « et d'infamies : que tout ce qu'il y avait eu depuis « quelques années de libertinage, de fraudes, de vio- « lences, d'impiétés, était sorti de cette infame société : « que le nombre des initiés dans ce culte impie croissait « de jour en jour, et pouvait devenir formidable à l'état « même, si l'on n'en arrêtait le progrès : que plusieurs

« s'étaient laissé surprendre à l'erreur par faiblesse et « par ignorance, parce que rien n'est plus capable de « séduire qu'une superstition criminelle qui se couvre « du manteau respectable de la religion : qu'il se pouvait « faire que quelques-uns de leurs proches ou de leurs « amis se fussent engagés par libertinage dans cette « infame société ; mais qu'en ce cas ils ne devaient « plus les reconnaître pour parents ni pour amis : que « le scrupule ne devait point ici les alarmer, ni leur « faire craindre de blesser la religion en approuvant « et secondant la sévérité du sénat et des consuls contre « des infamies dont on tâchait de cacher l'horreur sous « le voile de la piété envers les dieux : que les dieux « eux-mêmes, ne pouvant souffrir que l'on commît sous « leur nom tant de crimes et de sacriléges, avaient tiré « ces attentats du milieu des ténèbres pour les exposer « au grand jour, non dans le dessein qu'ils demeurassent « impunis, mais afin qu'on vengeât, par la punition « exemplaire des coupables, leur majesté offensée : que « pendant que les magistrats s'occuperaient à arrêter « ce mal par leurs soins et leur vigilance, eux, de « leur côté, s'acquittassent exactement des ordres dont « chacun en particulier pourrait être chargé par rap- « port à la même fin ».

Ensuite les consuls firent faire lecture de l'arrêt du sénat, et proposèrent une récompense à quiconque amènerait devant eux ou leur dénoncerait quelqu'un des complices. « Ils déclarèrent en même temps que, « si quelqu'un de ceux qui auraient été dénoncés pre- « nait la fuite, ils lui marqueraient pour se représenter « un certain temps, passé lequel il serait condamné par « contumace : que, si on leur nommait quelqu'un qui

« fût actuellement hors de l'Italie, ils lui accorderaient « un plus long terme pour venir comparoir et se dé- « fendre. Ils défendirent de plus, par un édit, à toute « personne, de quelque condition qu'elle fût, de rien « vendre ou acheter dans le dessein de favoriser la fuite « des accusés, ou de les retirer dans sa maison, de les « y tenir cachés, ou de leur donner support en quelque « manière que ce pût être. »

Aussitôt que l'assemblée du peuple eut été congédiée, la terreur se répandit par toute la ville, et passa bientôt dans le territoire de Rome, et de là dans toute l'Italie, à mesure que les citoyens écrivaient à leurs hôtes et à leurs amis pour leur apprendre l'arrêt du sénat, le discours des consuls au peuple, et l'édit qu'ils avaient fait publier. La nuit qui suivit immédiatement l'assemblée du peuple, quelques-uns des complices s'étant présentés aux portes de la ville pour se sauver, furent arrêtés par ceux à qui l'on en avait confié la garde et livrés aux triumvirs. On en ramena un grand nombre qui étaient déja sortis. On en dénonça plusieurs tant hommes que femmes, parmi lesquels il y en eut qui prévinrent le supplice par une mort volontaire. On faisait monter à plus de sept mille le nombre des initiés de l'un et de l'autre sexe. Quatre surtout, dont deux étaient de la populace de Rome, et les deux autres de deux villes voisines, étaient regardés comme les chefs de cette cabale impie, les souverains pontifes et les fondateurs de ces sacrifices, enfin les auteurs de tous les crimes et de tous les désordres qui s'y commettaient. On prit des mesures si justes qu'ils furent bientôt arrêtés. Dès qu'ils parurent devant les consuls, ils

avouèrent leur crime, et n'apportèrent aucun délai au jugement.

Comme plusieurs de ceux qui avaient été dénoncés ne se trouvaient pas à Rome pour comparaître devant les consuls et se défendre, ces magistrats, dans la vue de terminer cette affaire le plus promptement qu'il serait possible, se transportèrent dans les villes voisines pour y continuer les informations, et ils y prononcèrent leurs jugements. Ceux qui ne furent convaincus que de s'être fait initier et d'avoir prononcé la formule de serment que le prêtre leur avait dictée, mais qui n'avaient commis aucun des excès auxquels ils s'étaient obligés par leur serment, restaient prisonniers. Mais on punissait de mort les corrupteurs, les meurtriers, les faux témoins, les faussaires, ceux qui avaient contrefait des testaments ou présenté en justice d'autres actes faux et supposés. Le plus grand nombre fut de ceux qui se trouvèrent mériter la mort. Les femmes que les consuls avaient condamnées étaient remises entre les mains de leurs parents ou de leurs tuteurs afin qu'ils les fissent exécuter. S'il ne se trouvait personne à qui ils pussent s'en rapporter de leur supplice, ils les faisaient mourir publiquement.

Le sénat rendit ensuite un arrêt [1] qui ordonnait de détruire et d'abolir, premièrement à Rome, puis dans tout le reste de l'Italie, ces lieux abominables où se célébraient les bacchanales : que si quelqu'un se croyait obligé en conscience de faire quelque acte pareil de religion, et ne pouvait s'en dispenser sans crime, il en

[1] Cet arrêt s'est conservé, et des savants l'ont donné et commenté tel qu'il a été trouvé sur une planche de cuivre qui a survécu à tant de siècles.

donnât sa déclaration au préteur de la ville, qui en ferait son rapport au sénat : que si l'assemblée, composée au moins de cent sénateurs, le lui permettait, il pourrait offrir son sacrifice, à condition néanmoins qu'il n'y appellerait que cinq personnes au plus, qu'il n'y aurait point de bourse commune, et qu'aucun n'y prendrait la qualité de prêtre ou de maître des sacrifices.

On jugea à propos d'envoyer Minius Cerrinius, Campanien, l'un des quatre principaux chefs de l'association, dans les prisons d'Ardée, avec ordre aux magistrats de cette ville de le faire soigneusement garder, pour lui ôter tous les moyens non-seulement de s'enfuir, mais encore de se donner la mort.

Postumius, étant retourné à Rome après avoir achevé ses informations, et ayant proposé au sénat de pourvoir à la récompense de P. Ébutius et d'Hispala, il fut ordonné, par un arrêt, aux questeurs de la ville, de leur compter à chacun cent mille as, c'est-à-dire cinq mille livres. On leur accordait à l'un et à l'autre des priviléges singuliers. Entre autres choses, on permettait à Hispala, qui était une affranchie, comme nous l'avons dit, d'épouser un mari de condition libre, sans que celui qui l'aurait épousée fût censé s'être mésallié. On chargeait les consuls et les préteurs, présents et à venir, de la protéger et de la mettre à l'abri de toute insulte. Toutes ces dispositions, et autres, de l'arrêt du sénat, furent confirmées par une ordonnance du peuple. Les consuls eurent ordre aussi de récompenser les autres dénonciateurs comme ils le jugeraient à propos.

L'événement que nous venons de rapporter marque de quels excès l'homme est capable quand il est abandonné à lui-même et à sa propre corruption. S'engager

par serment, c'est-à-dire par ce que la religion a de plus sacré, à commettre les crimes les plus abominables, quel aveuglement! quelle horreur!

Q. Marcius est surpris, battu et mis en fuite par les Liguriens. Liv. lib. 39 cap. 20.

Les deux consuls eurent pour département la même province; savoir, la Ligurie. L'affaire des bacchanales étant terminée, ils songèrent à s'y rendre. Marcius partit le premier, et arriva chez les Liguriens Apuans. Là, pendant qu'il les poursuivait jusque dans le fond de leurs forêts, asyle ordinaire de ces peuples contre les armées romaines, il tomba dans des embûches qu'on lui avait préparées, où il perdit quatre mille hommes, plusieurs drapeaux et grand nombre d'armes.

Succès plus heureux en Espagne. Liv. lib. 39, cap. 21.

On apprit à Rome, presque en même temps, que C. Atinius, qui, deux ans auparavant, était allé en Espagne en qualité de préteur, y avait remporté un avantage assez considérable. Ayant donné un combat contre les Lusitaniens, dans le territoire d'Asta, il leur tua six mille hommes, mit tout le reste en déroute, et s'empara de leur camp. Il alla aussitôt assiéger la ville d'Asta avec les légions victorieuses, et il s'en rendit maître aussi facilement qu'il avait pris le camp des vaincus. Mais, s'étant approché des murailles avec un peu trop d'imprudence (faute considérable dans un général), il avait reçu une blessure dont il mourut peu de jours après.

Dans l'Espagne en-deçà de l'Èbre, les Celtibériens livrèrent un combat à Manlius Acidinus auprès de Calagurris. Les Romains leur tuèrent douze mille hommes sur la place, firent plus de deux mille prisonniers, et forcèrent leur camp. Si l'ardeur du vainqueur n'avait été arrêtée par l'arrivée de son successeur, les Celtibériens auraient été entièrement domptés. Cette muta-

tion des généraux était un inconvénient considérable attaché à la forme du gouvernement des Romains, mais compensé d'ailleurs par de grands avantages.

M. Fulvius, pour accomplir un vœu qu'il avait fait dans la guerre d'Étolie, donna des jeux à Rome où l'on vit, pour la première fois, des combats d'athlètes et des chasses de lions et de panthères.

Combats d'athlètes. Liv. lib. 39, cap. 22.

AP. CLAUDIUS PULCHER.
M. SEMPRONIUS TUDITANUS.

An. R. 567. Av. J.C. 185.

La guerre que les Romains soutinrent quelque temps après, contre Persée et les Macédoniens, eut, selon Tite-Live, une autre origine que celle que lui donnaient communément les historiens romains avant lui. Et ce ne fut pas Persée qui en conçut le dessein, mais son père Philippe, qui l'aurait commencée lui-même, si la mort ne l'eût prévenu.

Origine de la guerre contre Persée. Liv. lib. 39, cap. 23.

De toutes les lois que ce prince avait été obligé de recevoir comme vaincu, celle qui lui faisait le plus de peine, c'est que le sénat lui avait ôté le droit de punir ceux des Macédoniens qui avaient quitté son parti pendant la guerre, quoique Quintius, en remettant à un autre temps la décision de cet article, lui eût fait espérer qu'il aurait là-dessus satisfaction. Il avait encore d'autres sujets de plaintes, tels que celui-ci. Après la défaite d'Antiochus aux Thermopyles, le consul Acilius et Philippe s'étaient séparés pour aller en même temps assiéger, l'un Héraclée, et l'autre Lamie. Or Acilius, après avoir réduit Héraclée, avait défendu à Philippe de continuer le siége de Lamie, qui se rendit ensuite aux Romains. Il est vrai que le consul, pour le consoler et l'adoucir, le laissa profiter de l'occasion de

Griefs de Philippe contre les Romains.

remporter quelques avantages, et même d'augmenter un peu ses domaines. Mais un roi ne digère et n'oublie pas facilement des manières si hautes et si dures, qui semblaient le réduire à une sorte d'esclavage.

Philippe se met en état de recommencer la guerre. Liv. lib. 39, cap. 24.

Ainsi, quoique ces ménagements du consul semblassent avoir un peu calmé l'indignation que Philippe avait conçue contre la hauteur des Romains, ce prince ne cessa point de travailler pendant la paix à mettre sur pied de nouvelles forces pour être en état de faire la guerre dès qu'il s'en présenterait une occasion favorable. Non-seulement il augmenta les impôts qui étaient déja établis sur les biens de la campagne et sur les marchandises qui entraient dans les ports de ses villes maritimes, mais encore il remit en valeur les anciennes mines qui avaient été abandonnées, et fit travailler à d'autres mines nouvellement découvertes. Et pour repeupler ses états, dont les malheurs de la guerre avaient emporté la plus grande partie des habitants, il ne s'en tint pas aux mesures qu'il avait déja prises, en obligeant ses sujets à se marier et à élever des enfants; il transporta, de plus, dans la Macédoine, une grande multitude de Thraces, et, pendant tout le temps qu'il n'eut point d'ennemis sur les bras, il mit tous ses soins à augmenter les richesses et les forces de son royaume.

Sur les plaintes de divers peuples contre Philippe, Rome envoie trois commissaires sur les lieux, qui, après avoir écouté les parties, prononcent. Liv. lib. 39, cap. 24-28.

Les Romains lui fournirent bientôt de nouveaux sujets de mécontentement : car les Thessaliens, les Perrhèbes, et le roi Eumène, ayant porté contre lui des plaintes à Rome par leurs ambassadeurs, le sénat écouta les uns et les autres de façon à faire juger qu'il était disposé à prendre le parti des complaignants. D'autres peuples étaient encore venus à la charge. Philippe ne manqua pas d'envoyer de son côté des ambassadeurs à

Rome pour se justifier, soutenant qu'il n'avait rien fait que de concert avec les généraux de la république et avec leur permission. Le sénat, ne croyant pas devoir rien décider en l'absence du roi, envoya trois commissaires pour terminer ces contestations sur les lieux.

Quand ils furent arrivés à Tempé de Thessalie, on y convoqua une assemblée, où comparurent, d'un côté, les ambassadeurs des Thessaliens, des Perrhèbes, des Athamanes, et, de l'autre, le roi Philippe en personne; démarche fort mortifiante déja en soi-même pour un prince aussi puissant que lui. Les ambassadeurs exposèrent les divers sujets de plaintes qu'ils avaient contre Philippe, plus ou moins fortement, chacun selon son caractère et son génie. «Les uns [1], conjurant le roi de « Macédoine de ne point s'offenser de plaintes qui ne par- « taient que de l'amour que les hommes ont naturelle- « ment pour la liberté, le suppliaient de vouloir bien « quitter la rigueur insupportable de maître pour pren- « dre à leur égard la bienveillance d'ami et d'allié; et « d'imiter la conduite du peuple romain, qui aimait « mieux s'attacher les peuples par l'amitié que par la « crainte. Les autres, et surtout les Thessaliens, moins « retenus et moins mesurés, lui reprochaient en face « ses injustices, ses violences, ses usurpations : que « par là il avait jeté une si grande terreur dans l'esprit « de tous les Thessaliens, qu'il n'y en avait aucun qui « osât ouvrir la bouche ni dans sa ville, ni dans l'as- « semblée générale de la nation, les Romains, qui pou-

[1] « Petentes ut ignosceret pro libertate loquentibus; et ut, depositâ domini acerbitate, assuesceret socium atque amicum sese præstare; et imitaretur populum romanum, qui caritate, quàm metu, adjungere sibi socios mallet. » (Liv.)

« vaient les maintenir en liberté, étant éloignés; au lieu « qu'ils avaient à leurs côtés un maître impérieux, qui « ne leur permettait pas de jouir des bienfaits du peu- « ple romain. Or, qu'y avait-il dans les hommes de libre, « si la voix ne l'était point? qu'actuellement, s'ils osaient « gémir plutôt que de parler, c'était à la présence et à « la protection des commissaires de Rome qu'ils en étaient « redevables : que, si les Romains ne trouvaient pas « quelque moyen de faire cesser l'asservissement des na- « tions voisines de la Macédoine, et de réprimer l'au- « dace de Philippe, c'était bien en vain qu'ils auraient « vaincu Philippe et rendu la liberté aux Grecs : que « ce prince, comme un cheval fougueux[1], ne pouvait « être retenu que par un mors dur et serré. » Philippe, afin de paraître accusateur plutôt qu'accusé, fit de son côté quelques plaintes sur des places qu'il prétendait qu'on avait usurpées sur lui. Puis, après avoir répondu, à sa façon, aux reproches et aux demandes de ces différents peuples, il ajouta « que les Thessaliens[2], se livrant « avec avidité à la douceur d'une liberté entière et sans « bornes, dont ils avaient souffert impatiemment la soif « pendant un fort long temps, abusaient insolemment, « et sans garder aucune mesure, de la bonté et de l'in- « dulgence du peuple romain : qu'en cela ils ressem- « blaient à des esclaves qui, dans les premiers moments « d'une liberté obtenue contre leur espérance, commen- « ceraient à en faire usage par une licence effrénée, et

[1] « Ut equum sternacem, frenis asperioribus castigandum esse. »

[2] « Insolenter et immodicè abuti Thessalos indulgentiâ populi romani, velut ex diuturnâ siti nimis avidè meram haurientes libertatem. Ita, servorum modo, præter spem repentè manumissorum, licentiam vocis et linguæ experiri, et jactare sese insectatione et conviciis dominorum. » (Liv.)

« tiendraient à gloire de se répandre contre leurs maî-
« tres en reproches et en injures ».

Les commissaires, après avoir entendu les accusations et les réponses, dont j'ai cru devoir supprimer le détail, peu intéressant pour nous, firent quelques réglements particuliers au désavantage de Philippe, et différèrent à prononcer sur le surplus des demandes respectives de part et d'autre.

Ils passèrent de là à Thessalonique pour examiner ce qui regardait les villes de Thrace; et le roi, fort mécontent, les y suivit. Les ambassadeurs d'Eumène représentèrent aux commissaires « que, si Rome avait « résolu de rendre la liberté aux villes d'Ène et de Ma- « ronée, le roi leur maître était bien éloigné de s'y « opposer; mais que si elle ne s'intéressait point à l'état « de ces villes conquises sur Antiochus, les services « d'Eumène et ceux d'Attale, son père, semblaient de- « mander qu'on les abandonnât plutôt à leur maître « qu'à Philippe, qui n'y avait aucun droit par lui-même, « et qui les avait usurpées par une violence ouverte : « que d'ailleurs Eumène avait pour lui le jugement des « dix commissaires, qui, en lui accordant la Cherso- « nèse et la ville de Lysimachie, lui avaient sans doute « accordé Ène et Maronée, que leur situation devait « faire regarder comme l'accessoire d'un don plus con- « sidérable ». Les Maronites, qu'on entendit après, se plaignirent amèrement des injustices et des violences que la garnison de Philippe exerçait dans leur ville.

Ici Philippe ne parla plus comme il avait fait auparavant; mais, adressant son discours personnellement aux Romains, « il déclara que depuis long-temps il s'aper- « cevait qu'ils étaient déterminés à ne lui rendre jus-

« tice en rien. Il fit un long dénombrement et des torts « considérables qu'il prétendait avoir reçus, et des ser- « vices qu'il avait rendus aux Romains en différentes « occasions, faisant beaucoup valoir l'attachement in- « violable qu'il avait témoigné pour eux, jusqu'à refuser « trois mille talents (neuf millions), cinquante vais- « seaux armés en guerre, et un grand nombre de villes « qu'Antiochus lui avait offertes pour entrer en alliance « avec lui : que cependant il avait la douleur de voir « qu'on lui préférait en tout Eumène, avec qui il ne dai- « gnait pas même se comparer; et que les Romains, loin « d'ajouter quelque chose à son domaine, comme il « croyait l'avoir bien mérité, lui enlevaient des villes « qui lui appartenaient de droit, ou dont eux-mêmes « l'avaient gratifié». *C'est à vous, Romains*, leur dit-il en finissant, *à voir sur quel pied vous voulez que je sois avec vous. Si vous avez résolu de me traiter en ennemi et de me pousser à bout, vous n'avez qu'à continuer comme vous avez commencé. Mais, si vous respectez encore en moi la qualité d'un roi ami et allié, épargnez-moi, je vous prie, la honte d'un traitement si indigne, que je ne mérite certainement point.*

Ce discours du roi fit quelque impression sur les commissaires. Ils ne voulurent donc pas le condamner absolument, mais firent une réponse qui pouvait lui laisser quelque espérance. Ils déclarèrent « que, si les « villes en question avaient été adjugées à Eumène par « les dix commissaires, comme il le prétendait, ils ne « pouvaient rien changer à ce décret; que, si Philippe « les avait acquises par droit de conquête, il était juste « qu'elles lui demeurassent; que, si ni l'un ni l'autre « n'était prouvé, il fallait réserver au sénat la connais-

« sance de cette affaire, et cependant retirer les garni-
« sons des villes, le droit des parties demeurant en son
« entier de côté et d'autre ».

Ce réglement, qui, par provision, ordonnait à Philippe de retirer des villes les garnisons qu'il y avait, loin de satisfaire ce prince, laissa dans le fond de son cœur un mécontentement et une aigreur qui aurait infailliblement éclaté par une guerre ouverte, si une plus longue vie lui en eût laissé le temps.

Heureux succès en Espagne. Liv. lib. 39, cap. 30, 31.

Les deux préteurs d'Espagne, qui avaient joint ensemble leurs troupes, reçurent d'abord un léger échec, mais bientôt après ils remportèrent une victoire considérable près du Tage. Les ennemis y perdirent plus de trente mille hommes. On leur prit plus de cent trente drapeaux. La perte des Romains fut très-médiocre.

Et en Ligurie. Ibid. c. 32.

Les deux consuls eurent aussi d'heureux succès en Ligurie.

Il y eut une dispute bien vive au sujet du consulat pour l'année suivante, surtout entre les patriciens, qui sollicitaient, au nombre de quatre, l'unique place qu'ils pussent avoir; car il y en avait une réservée aux plébéiens. De ces quatre, trois avaient déja demandé cette charge inutilement: P. Claudius était seul nouveau candidat. Le consul Appius Claudius, son frère, oubliant sa dignité en cette occasion, parcourut avec lui la place publique sans se faire suivre de ses licteurs, et comme un simple particulier. Les compétiteurs de P. Claudius, et la plus grande partie des sénateurs, lui représentèrent qu'il devait avoir plus d'égard à la qualité de consul du peuple romain qu'à celle de frère de l'un des candidats, et demeurer sur son tribunal pour être ou l'arbitre ou le spectateur tranquille de la nomination

des consuls. Il n'en continua pas sa sollicitation avec moins de vivacité, et enfin il vint à bout de faire nommer son frère consul. On lui donna pour collègue L. Porcius Licinus, de l'ordre des plébéiens.

An. R. 568.
Av. J.C. 184.

P. CLAUDIUS PULCHER.
L. PORCIUS LICINUS.

Retour des commissaires de Grèce à Rome. Le sénat y envoie une nouvelle commission. Liv. lib. 39, cap. 33.

Les commissaires, au sortir de Macédoine, s'étaient rendus en Achaïe, d'où ils sortirent fort mécontents des Achéens, qui avaient refusé de convoquer une assemblée générale pour leur donner audience. A leur retour à Rome, ils rendirent compte au sénat de leur commission, et en même temps ils y introduisirent les ambassadeurs de Philippe et d'Eumène, et ceux des autres peuples. On ne fit qu'y répéter, de part et d'autre, les mêmes plaintes et les mêmes réponses qu'on avait déja faites dans la Grèce. Les sénateurs ordonnèrent une nouvelle commission, dont Appius Claudius fut le chef, pour aller dans la Macédoine et dans la Grèce examiner si l'on avait remis les Thessaliens et les Perrhèbes en possession des villes dont Philippe avait promis de se retirer, et pour lui ordonner d'évacuer Ène et Maronée, et, en un mot, de sortir de tous les châteaux, terres et villes qu'il occupait sur la côte maritime de la Thrace.

Philippe fait égorger les premiers de Maronée. Liv. lib. 39, cap. 34.

Quand Philippe eut appris de ses ambassadeurs, qui étaient revenus de Rome, qu'il fallait absolument qu'il évacuât les villes de la Thrace, irrité, jusqu'à la fureur, de voir sa domination resserrée de tous les côtés, il déchargea sa colère sur les habitants de Maronée. Il ordonna à Onomaste, qui commandait le long de la côte maritime, de faire tuer les chefs de la faction qui

lui était opposée. Cet officier se servit du ministère d'un certain Cassandre, l'un des partisans du roi, établi depuis long-temps à Maronée, pour exécuter la barbare ordonnance du prince. Il y fit entrer de nuit un corps de Thraces, qui égorgèrent ceux dont on demandait la mort, avec la même inhumanité que si c'eût été dans une ville prise d'assaut. Philippe, ainsi vengé de ceux qui n'étaient pas de sa faction, attendait tranquillement l'arrivée des commissaires, persuadé que personne n'aurait la hardiesse de se déclarer son accusateur.

Les commissaires arrivèrent bientôt après, et, informés de ce qui s'était passé à Maronée, reprochèrent vivement à Philippe cette exécution sanglante, aussi injuste à l'égard des Maronites innocents qu'insultante pour le peuple romain, dont la protection avait attiré une mort si cruelle à ceux à qui le sénat avait voulu procurer la liberté. Ce prince soutint que ni lui, ni ses officiers, n'avaient eu aucune part à ce massacre; qu'il était la suite d'une émeute qui s'était excitée entre les partisans d'Eumène et les siens. Il porta la confiance jusqu'à proposer aux commissaires d'interroger les Maronites. Mais qui aurait osé accuser ce prince, après le terrible exemple de vengeance que le roi venait de donner? *Il est inutile*, lui dit Appius, le chef de la commission, *que vous vous excusiez; je sais ce qui s'est passé, et qui en est l'auteur.* Ce mot jeta Philippe dans de grandes inquiétudes. On ne poussa pas cependant la chose plus loin dans cette première entrevue.

Mais le lendemain Appius lui commanda d'envoyer sans délai Onomaste et Cassandre à Rome, pour être interrogés par le sénat sur le fait en question, ajoutant que c'était pour lui l'unique moyen de s'en justifier.

A cet ordre, Philippe changea de couleur, chancela, hésita long-temps à répondre; enfin, il dit qu'il enverrait Cassandre, qui s'était trouvé à Maronée dans le temps de l'action; mais il s'obstina à retenir auprès de soi Onomaste, contre lequel, disait-il, on ne pouvait former aucun soupçon, puisque, dans le temps de ce meurtre, il était fort éloigné du pays. Sa véritable raison, c'est qu'il craignait qu'un homme qui avait sa confiance, et qu'il avait souvent employé à des commissions très-délicates, ne révélât au sénat bien des secrets, outre ce qui regardait les Maronites. Pour Cassandre, dès que les commissaires furent sortis de la Macédoine, il le fit embarquer; mais il envoya des gens à sa suite qui l'empoisonnèrent en Épire. Et voilà souvent la récompense de ceux qui se prêtent aux volontés injustes et tyranniques des mauvais princes.

Philippe envoie son jeune fils Démétrius à Rome. Liv. lib. 39, cap. 34.

Après le départ des commissaires, qui s'en allèrent bien convaincus que Philippe avait ordonné le massacre de Maronée, et qu'il était près de rompre avec les Romains, le roi de Macédoine vit bien tout ce qu'il avait à craindre. Faisant réflexion, seul et avec ses amis, que sa haine contre les Romains et le désir de s'en venger commençaient à éclater, il aurait bien voulu prendre incessamment les armes et leur faire ouvertement la guerre; mais comme ses préparatifs n'étaient pas encore achevés, il imagina un expédient pour gagner du temps. Il prit le dessein d'envoyer son jeune fils Démétrius à Rome, qui, ayant été long-temps en ôtage dans cette ville, et s'y étant acquis de l'estime, lui parut plus propre que personne, soit à faire recevoir ses justifications, soit même à lui obtenir grace pour ce qu'il ne serait pas aisé d'excuser. Il disposa donc tout

ce qui était nécessaire pour cette ambassade, et choisit des personnes de confiance entre les premiers de sa cour, dont il voulut que son fils fût accompagné.

Il promit en même temps aux Byzantins de les secourir contre les Thraces qui les inquiétaient, non qu'il prît beaucoup d'intérêt à leur défense, mais parce qu'allant à leur secours, il jetterait la terreur parmi les petits souverains de Thrace voisins de la Propontide, et les empêcherait de mettre obstacle au dessein qu'il avait de faire la guerre aux Romains. En effet, ayant vaincu ces petits rois dans un combat et pris leur chef, il les mit hors d'état de lui nuire, et retourna en Macédoine.

J'omets la dispute qui s'éleva entre les Achéens et les Lacédémoniens, de laquelle prirent connaissance les mêmes commissaires qui avaient été envoyés par les Romains vers Philippe, parce que cette affaire a plus de rapport à l'histoire des Grecs qu'à celle des Romains. Elle est traitée assez au long dans le tome v de l'Histoire Ancienne.

§ IV. *Dispute fort vive au sujet de la censure. Caton est élu censeur malgré la violente brigue des nobles : il a pour collègue L. Valérius. Caton nomme prince du sénat son collègue. Il dégrade L. Quintius Flamininus. Efforts de Caton contre le luxe. Gaulois qui viennent s'établir en Italie. Ils entreprennent de bâtir une place. Plaintes contre Philippe portées à Rome. Démétrius, son fils, qui y était, est renvoyé en Macédoine avec des ambassadeurs. Mort de trois illustres capitaines. Gaulois chassés d'Italie, où ils voulaient*

s'établir. Nouvelles colonies. Divers bruits sur le retour de Démétrius en Macédoine. Il cause beaucoup d'inquiétude à son frère et de jalousie à son père. Démarches violentes et cruelles de Philippe par rapport à ses peuples. Philippe, sur la délation de faux témoins subornés par Persée, fait mourir Démétrius. Il meurt lui-même de chagrin. Persée lui succède. Dispute entre les Carthaginois et Masinissa. Heureuse expédition contre les Liguriens. Défaite considérable des Celtibériens. Le tombeau de Numa trouvé dans la terre. Première statue dorée à Rome. Les Liguriens demandent la paix. Otages rendus aux Carthaginois. Les Liguriens Apuans sont transportés dans le Samnium. Les Celtibériens sont défaits par Fulvius dans les embûches mêmes qu'ils lui avaient dressées. Fulvius, comblé de gloire, retourne à Rome. Expédition des consuls dans la Ligurie. Plaintes contre Gentius, roi d'Illyrie. Grand nombre d'empoisonneurs condamnés. Fulvius triomphe des Celtibériens et est nommé consul. Première loi annale. Jeux célébrés par le consul Fulvius. Réconciliation des deux censeurs, qui depuis long-temps étaient ennemis déclarés.

An. R. 568.
Av. J.C. 184.

P. CLAUDIUS PULCHER.
L. PORCIUS LICINUS.

Dispute fort vive au sujet de la censure. Caton est élu cen-

Cette année l'élection des censeurs donna lieu à des mouvements bien vifs et bien animés. La censure était le comble des honneurs, et, pour ainsi dire, le cou-

ronnement de toutes les dignités où pouvait aspirer l'ambition d'un citoyen romain. Outre les grands pouvoirs qu'elle donnait par rapport à différentes sortes d'affaires publiques, elle mettait en droit ceux qui en étaient revêtus de s'enquérir des vies et mœurs des particuliers; car les Romains estimaient que l'on ne devait pas laisser à chacun la liberté de se conduire à sa fantaisie et de vivre au gré de ses passions et de ses désirs, et qu'il ne suffisait pas que les crimes qui attaquent directement la société fussent punis par les lois, si les vices et les traits de mauvaise conduite qui blessent la probité et l'honneur n'étaient soumis à l'animadversion publique de magistrats libres et affranchis des formalités ordinaires de la justice. Cette autorité presque sans bornes tenait en respect, non-seulement les gens du peuple, mais les premiers de l'état, qui pouvaient, après les actions les plus éclatantes, être flétris par le censeur d'une note infamante, s'ils avaient manqué contre la probité et contre les bonnes mœurs. C'était dans cette vue que les Romains avaient établi les censeurs, pour être comme gardiens, inspecteurs et réformateurs des mœurs, pour empêcher que l'on ne quittât le chemin de la vertu, et qu'on ne se jetât dans celui de la volupté et du vice. Nous avons expliqué ailleurs quelles étaient les différentes fonctions des censeurs.

seur malgré la violente brigue des nobles. Il a pour collègue L. Valérius. Liv. lib. 39, cap. 40.

Un grand nombre de compétiteurs des premières familles de Rome, cinq patriciens, quatre plébéiens, prétendaient à la censure. Mais, quelque illustre que fût la naissance des uns et des autres, il n'y en avait aucun que n'effaçât M. Porcius Caton. Il avait une telle grandeur d'ame et de génie, qu'en quelque rang que

la fortune l'eût fait naître, dit Tite-Live, il se serait infailliblement élevé par son propre mérite. Il ne lui manquait aucun des talents qui sont nécessaires pour réussir dans les affaires, soit publiques ou particulières. Il était également au fait de ce qui appartient à la ville et de ce qui regarde la campagne. On a vu des citoyens parvenir aux plus grandes charges, les uns par l'éloquence, les autres par la science du droit, d'autres enfin par celle de l'art militaire. Pour lui [1], il avait un naturel si heureux et tellement propre à tout, un génie si universel, qu'à quelque objet qu'il s'occupât, on eût dit que c'était le seul pour lequel il fût né. Il était brave de sa personne, et il y avait peu d'officiers qui se fussent plus signalés que lui par des actions de valeur personnelle; et depuis qu'il fut parvenu aux grandes charges, il fut regardé comme un des plus grands et des plus habiles généraux. Pendant la paix, si on le consultait sur les matières de droit, on trouvait en lui un très-savant jurisconsulte; s'il s'agissait de plaider une cause, un orateur très-éloquent. Et il n'est pas du nombre de ceux qui se sont fait estimer pendant leur vie par le talent de la parole, mais qui n'ont laissé après eux aucun monument de leur éloquence. La sienne, après avoir brillé de son vivant par sa voix, a été après sa mort comme consignée à la postérité par des écrits de tout genre qui l'ont fait admirer. Il a laissé plusieurs discours composés ou pour lui-même, ou pour ses amis, ou contre ses adversaires; car il eut toujours les armes à la main, soit pour attaquer, soit pour se défendre. Ses ennemis, qui étaient en grand

[1] « Huic versatile ingenium sic pariter ad omnia fuit, ut natum ad id unum diceres, quodcumque ageret. »

nombre [1], lui donnèrent bien de l'exercice, et de son côté il ne leur en donna pas moins. Dans la guerre qui fut continuelle entre la noblesse et lui, l'on ne peut pas dire si elle le fatigua plus qu'il ne la fit souffrir. Il faut avouer qu'il était d'un caractère austère, et même dur, et qu'il porta la liberté dans ses invectives jusqu'à une aigreur outrée. Mais en récompense il était supérieur à toutes les passions qui dominent les hommes : d'une innocence de mœurs rigide et inaltérable ; méprisant également et la faveur, et les richesses ; ennemi de toute dépense superflue ; si intrépide dans les périls, et si infatigable dans les travaux, qu'on pourrait presque dire qu'il avait un courage et un corps de fer, dont le temps, qui affaiblit tout, ne fut pas capable d'abattre ni d'altérer la vigueur ; car à quatre-vingt-six ans, ayant été appelé en jugement, il plaida lui-même sa cause, et donna ensuite son plaidoyer par écrit ; et à l'âge de quatre-vingt-dix ans, il accusa Servius Galba devant le peuple.

Lorsque Caton se présenta pour demander la censure, les nobles, qui s'étaient déclarés contre lui dans toutes les occasions de sa vie, ne manquèrent pas alors de se réunir pour l'en écarter. Ils regardaient comme une flétrissure pour la noblesse de souffrir que des gens d'une naissance médiocre, et, comme ils les appelaient, *des hommes nouveaux*, fussent élevés au plus haut

[1] « Simultates nimiò plures et exercuerunt eum, et ipse exercuit eas. Nec facilè dixeris utrùm magis presserit eum nobilitas, an ille agitaverit nobilitatem. Asperi procul dubio animi, et linguæ acerbæ et immodicè liberæ fuit : sed invicti a cupiditatibus animi, et rigidæ innocentiæ ; contemptor gratiæ, divitiarum ; in parcimonia, in patientia laboris periculique, ferrei propè corporis animique : quem ne senectus quidem, quæ solvit omnia, fregerit. » (Liv.)

degré d'honneur et au comble des dignités. Indépendamment de cette jalousie qui leur était devenue comme naturelle, tous les compétiteurs de Caton qui demandaient cette charge conjointement avec lui faisaient les derniers efforts pour l'en exclure, afin de l'obtenir pour eux-mêmes. Il faut pourtant excepter de ce nombre L. Flaccus, qui avait été consul avec lui, et qui n'avait garde de lui être contraire, puisque c'était lui, comme nous l'avons marqué ailleurs, qui avait fait connaître Caton au peuple, et qui lui avait ouvert l'entrée aux honneurs. Enfin, et ceux-ci n'étaient pas le moins à craindre, plusieurs qui avaient pris à tâche d'offenser Caton en toute rencontre, et qui ne le croyaient pas homme à oublier les offenses; d'autres qui vivaient dans l'éclat et la magnificence, et dont plusieurs avaient à se reprocher une vie déréglée et des mœurs corrompues; tous les vicieux, en un mot, redoutaient l'austérité d'un censeur déclaré de tout temps contre tout faste et tout luxe, ennemi irréconciliable des méchants, et inflexible dans tout ce qui était du devoir de sa charge.

Au milieu d'intrigues si violentes, Caton, loin de recourir à la flatterie ou aux bassesses, comme c'était assez la coutume des candidats, paraissait dans la place publique d'un air presque menaçant, et reprochait à ses ennemis « qu'ils ne s'opposaient à lui que parce « qu'ils appréhendaient un censeur libre, ferme et cou- « rageux. Il représentait en même temps aux citoyens « que, les désordres allant toujours en croissant, et « menaçant la république d'une ruine prochaine, il ne « fallait pas se flatter de les pouvoir guérir par des « remèdes anodins, et qu'il était de leur sagesse de « choisir pour une opération si importante, non les

« plus doux et les plus gracieux des médecins, mais « les plus fermes et les plus vigoureux. Et il ne feignait « pas de dire que ces médecins intrépides, qui leur « étaient nécessaires, n'étaient autres que lui-même, « et, parmi les patriciens, le seul Valérius Flaccus : « que ce n'était qu'avec un tel collègue qu'il pouvait « espérer de réformer les nouveaux abus, de couper « jusqu'à la racine le luxe et la mollesse qui avaient « déja gagné toutes les parties de l'état, et de rappeler « l'austérité de l'ancienne discipline ».

Il fallait qu'on eût à Rome une grande idée du mérite de Caton, qu'il eût un crédit extraordinaire sur tous les esprits, et que le peuple romain eût lui-même un grand fonds de sagesse et une grande élévation de sentiments, pour prendre le parti qu'il prit. Malgré la cabale, non-seulement il élut tout d'une voix Caton pour censeur, mais il lui donna pour collègue L. Valérius qu'il avait demandé, et presque exigé. La vertu, assez souvent méprisée, s'ouvre quelquefois un chemin à travers les plus grands obstacles.

Caton nomme prince du sénat son collègue. Liv. lib. 39, cap. 42.

L'ouverture de l'exercice de la censure excita une grande attente, mêlée de crainte pour plusieurs. La première chose que fit Caton, ce fut de nommer prince du sénat son collègue et son ami, L. Valérius Flaccus. Ils privèrent de leur dignité sept des sénateurs, dont il y en avait un non moins illustre par sa naissance que par les charges honorables qu'il avait exercées : c'était L. Quintius Flamininus, homme consulaire, et frère de celui qui avait vaincu Philippe. Sur la requête de ce dernier, Caton exposa la raison qu'il avait eue d'user d'une telle sévérité. Cette raison était fort grave. L. Quintius, pendant qu'il commandait dans la Gaule

Il dégrade L. Quintius Flamininus.

avec l'autorité de consul, pour faire plaisir à une courtisane qui avait témoigné une grande envie de voir mettre à mort un homme, fit amener de la prison un criminel, et lui fit trancher la tête en présence de cette courtisane pendant qu'ils étaient à table. Les circonstances de cette action sont racontées diversement, mais le fond est le même. Le coupable nia le fait. Caton lui déféra le serment. Il n'osa passer outre; tant la religion du serment était respectée chez les anciens !

Sa conduite à l'égard de Scipion l'Asiatique est désapprouvée. Liv. lib. 39, cap. 44.

Sa conduite à l'égard de Scipion l'Asiatique ne lui fit pas tant d'honneur. En faisant la revue des chevaliers romains, il lui ôta le cheval que lui entretenait la république, c'est-à-dire qu'il le dégrada du rang de chevalier. Cette rigueur ne fut pas approuvée, et parut être une suite de sa jalousie et de sa mauvaise volonté à l'égard de Scipion l'Africain.

Efforts de Caton contre le luxe.

Le grand dessein de Caton, et il était bien digne de lui, s'il avait pu y réussir, c'était d'extirper entièrement le luxe, qu'il regardait comme devant un jour causer la ruine de la république. Il ne pouvait pas l'attaquer de front et de vive force; le mal commençait à devenir général, et avait déja gagné presque tous les ordres de l'état. Sa ressource unique était de lui porter des coups indirects, et d'essayer de le faire tomber en le minant peu à peu. Une des principales fonctions des censeurs était d'exiger de tous les citoyens un état de leurs biens, pour être à portée d'y proportionner la taxe qu'on devait leur imposer. Ils avaient le droit de fixer l'estimation du bien des particuliers au prix qu'il leur plaisait. On faisait prêter serment aux citoyens avant qu'ils donnassent leur déclaration, et l'on a

observé que jamais aucun n'avait énoncé faux : fidélité bien admirable, surtout dans la matière dont il s'agit, où l'on croit pour l'ordinaire que l'on peut tromper innocemment, pourvu qu'on le fasse impunément.

Avant Caton, les meubles, les équipages, les habits, la toilette des femmes, n'entraient point dans l'estimation des biens que les citoyens étaient obligés de fournir aux censeurs. Cependant c'est en quoi le luxe a grande occasion de se déployer. Caton les y comprit de la manière qui va être expliquée. Si les effets qui viennent d'être énoncés coûtaient d'achat plus de quinze mille as, ou, comme Plutarque l'exprime, plus de quinze cents dragmes, c'est-à-dire plus de sept cent cinquante de nos livres, alors ces effets entraient dans l'estimation. Après cela on les faisait estimer dix fois autant qu'ils avaient coûté d'argent, et l'on imposait trois as de taxe pour chaque mille de l'estimation : de sorte qu'une chose qui était, par exemple, du prix de seize mille as, ou de huit cents livres, il la faisait estimer cent soixante mille as, ou huit mille livres, et imposait vingt-quatre livres pour la taille. Ainsi l'on payait de taxe vingt-quatre livres pour un effet qui n'avait coûté et ne valait réellement que huit cents livres.

Les esclaves, avant Caton, étaient compris dans l'estimation des biens; et en effet ils en faisaient quelquefois une grande partie. Mais Caton ordonna que ceux qui, étant au-dessous de l'âge de vingt ans, auraient été achetés, depuis le dernier cens, dix mille as ou plus, seraient estimés dix fois autant qu'ils avaient coûté, et par conséquent cent mille as pour dix mille; et il imposa, comme sur les effets dont on a parlé auparavant, trois pour mille.

Je ne sais pas si ces nouvelles impositions étaient un remède bien efficace contre le luxe, parce qu'il faudrait pour cela connaître jusqu'où allaient ces dépenses; et elles pouvaient aller fort loin. Mais il me paraît que le principe de Caton était excellent en lui-même, et que, si l'on pouvait charger de grosses taxes tout ce qui fait la matière du luxe, ce serait peut-être un moyen, sinon de le détruire, du moins de l'affaiblir et de le diminuer considérablement. Ne serait-ce pas rendre un grand service à la nation entière, et surtout à notre noblesse, si digne d'estime et de considération par son courage, encore plus par son zèle et son dévouement pour le prince, que d'abolir dans les armées ces dépenses folles et insensées dont personne n'ignore les inconvénients et les suites funestes?

Ces réformes qu'introduisit Caton, et quelques autres encore que j'omets, firent beaucoup crier contre lui. Mais comme c'était la vue seule du bien public qui le faisait agir, il ne fut point sensible à toutes ces clameurs, et demeura toujours ferme et inébranlable dans le parti qu'il avait pris. Il paraît que le peuple, malgré toutes les contradictions des grands et des riches, applaudit généralement à la manière dont Caton s'acquitta de sa censure; car il lui érigea une statue dans le temple de la Santé, et mit au bas, pour inscription, non ses combats ni ses victoires, ni son triomphe, mais ce qui suit : *A l'honneur de Caton, parce que, ayant trouvé la republique romaine dans un état de décadence pour les mœurs, il l'a rétablie et redressée pendant sa censure par de saintes ordonnances, par de sages établissements, et par de salutaires instructions.*

Plutarch. Cat. maj.

Le peuple, jusque-là, ne lui avait point encore fait un pareil honneur. Et comme plusieurs lui témoignaient leur étonnement de ce que beaucoup de gens sans mérite et sans nom avaient des statues, et que lui n'en avait point : *J'aime beaucoup mieux*, leur disait-il, *que l'on demande pourquoi l'on n'a point érigé de statue à Caton, que pourquoi on lui en a érigé.*

Les deux censeurs s'appliquèrent aussi à différents ouvrages pour la commodité du public. Ils firent paver de pierres plusieurs abreuvoirs, nettoyer les égouts dans les endroits qui avaient besoin de cette réparation, et ils ordonnèrent qu'on en fît de nouveaux dans le mont Aventin, et dans d'autres endroits de la ville où il n'y en avait point encore. Caton, en particulier, entreprit d'élever une basilique ou palais aux dépens du public, dans la place, au-dessous du lieu où se tenait le sénat. La noblesse le traversa beaucoup dans cette entreprise. L'édifice fut pourtant achevé, et appelé de son nom *la basilique Porcienne :* preuve que Caton, selon le grand principe du peuple romain, aimait autant la magnificence publique qu'il était ennemi du faste des particuliers. *Odit populus romanus privatam luxuriam, publicam magnificentiam diligit.* Cic. pro Mur. l. 76.

Les consuls de cette année ne firent rien de remarquable.

M. CLAUDIUS MARCELLUS. An. R. 569.
Q. FABIUS LABÉO. Av. J. C. 183.

Les deux nouveaux consuls eurent pour département la Ligurie.

Gaulois qui viennent s'établir en Italie. Liv. lib. 39, cap. 22.

Quelques troupes de Gaulois ayant passé les Alpes, et étant entrés en Italie vers la fin de l'année 566 par

des défilés inconnus jusqu'alors, s'étaient avancés dans le pays des Vénètes, et, sans y faire aucun ravage ni aucune hostilité, ils avaient choisi, assez près du lieu où fut bâtie, peu de temps après, Aquilée, une place propre pour s'y établir. Les Romains avaient envoyé sur-le-champ des ambassadeurs au-delà des Alpes pour demander raison de cette démarche. Il leur fut répondu que cette entreprise n'avait point été faite de l'autorité ni du consentement de la nation, et qu'on ne savait pas ce qu'étaient allés faire en Italie ceux dont Rome se plaignait. Ils étaient actuellement occupés à la construction de leur place. Le préteur eut ordre d'empêcher cette entreprise, sans employer la force des armes autant qu'il le pourrait : que, s'il était contraint de leur déclarer la guerre, il devait en avertir les consuls, l'intention du sénat étant que l'un des deux menât ses légions contre ces barbares.

Ils entreprennent de bâtir une place. Liv. lib. 39, cap. 45.

Plaintes contre Philippe portées à Rome. Démétrius, son fils, qui y était, est renvoyé en Macédoine avec des ambassadeurs. Liv. lib. 39, cap. 46, 47.

Depuis que le bruit s'était répandu chez les peuples voisins de la Macédoine que ceux qui allaient à Rome porter des plaintes contre Philippe y étaient écoutés, et que plusieurs s'étaient bien trouvés de l'avoir fait, grand nombre de villes, et même de particuliers, y vinrent proposer leurs griefs contre un prince dont le voisinage leur était fort à charge à tous, dans l'espérance ou d'être effectivement soulagés des torts qu'ils prétendaient avoir reçus, ou du moins de s'en consoler en quelque sorte par la liberté qu'ils auraient de les pouvoir déplorer. Le roi Eumène entre autres, à qui, par l'ordre des commissaires romains et du sénat, les places de Thrace devaient être remises, envoya des ambassadeurs, à la tête desquels était son frère Athénée, pour donner avis au sénat que Philippe ne retirait

point ses garnisons de la Thrace, comme il avait promis de le faire, et pour se plaindre de ce qu'il avait envoyé du secours en Bithynie à Prusias, qui faisait la guerre à Eumène.

Démétrius, fils de Philippe, était actuellement à Rome, où nous avons vu que son père l'avait envoyé pour veiller à ses intérêts. Il avait à répondre à un grand nombre de chefs d'accusation formés contre son père, dont le détail devenait fatigant et la discussion immense. Le sénat, voyant donc que ce jeune prince, peu accoutumé à parler en public, s'embarrassait et se déconcertait, lui fit demander, pour le tirer de cette peine, si le roi son père ne lui avait point donné quelques mémoires, et se contenta de lui en entendre faire la lecture. Philippe s'y justifiait le mieux qu'il lui était possible sur la plupart des faits qu'on lui objectait : mais il faisait sentir surtout combien il était mécontent des décrets portés à son sujet par les commissaires que Rome avait nommés, et de la manière dont il avait été traité. Le sénat comprit aisément où tout cela tendait : et, comme le jeune prince tâchait d'excuser certaines choses, et, par rapport à d'autres, assurait que tout se ferait selon le bon plaisir de Rome, le sénat lui répondit « que Philippe n'avait pu rien faire de plus sage « et qui fût plus agréable au sénat que d'envoyer Démé- « trius son fils à Rome pour apaiser les plaintes qui « s'étaient élevées contre lui : qu'à l'égard du passé, le « sénat pouvait dissimuler, oublier, souffrir beaucoup « de choses ; que pour l'avenir il se fiait aux paroles « que donnait Démétrius : que, quoiqu'il fût près de « quitter Rome pour retourner en Macédoine, il y « laissait pour ôtage de ses dispositions son bon cœur

« et son attachement pour Rome, qu'il saurait con-
« server inviolablement sans donner jamais atteinte au
« respect qu'il devait à son père : que, par considéra-
« tion pour lui, on enverrait des ambassadeurs en
« Macédoine, pour rectifier sans bruit et sans éclat ce
« qui jusque-là aurait pu être fait contre les règles :
« qu'au reste, le sénat était bien aise que Philippe sentît
« qu'il était redevable à son fils Démétrius de la manière
« dont le peuple romain agissait à son égard ». Après cette audience, le jeune prince partit pour la Macédoine. Ces marques de considération que lui donnait le sénat pour relever son crédit auprès de son père ne servirent qu'à exciter l'envie contre lui, et causèrent dans la suite sa perte.

Mort de trois illustres capitaines. Liv. lib. 39, cap. 50. Hist. Anc. tome 7.

Tite-Live, en rapportant la triste fin de l'illustre Philopémen, que l'on trouvera décrite dans l'Histoire Ancienne, fait observer que plusieurs auteurs grecs et latins ont cru devoir avertir la postérité que cette année avait été célèbre par la mort des trois plus grands capitaines de leur temps, Philopémen, Annibal et P. Scipion; observation qui fait grand honneur au général d'une petite république, mis de niveau avec les généraux des deux plus puissantes villes du monde.

Mort d'Annibal. Liv. lib. 39, cap. 51. Corn. Nep. in Annib. cap. 9-11. Justin. l. 33, cap. 4.

Nous avons perdu de vue Annibal depuis la paix honteuse qu'Antiochus conclut avec les Romains, dont une des conditions était qu'il leur livrerait ce grand homme. Annibal ne lui en laissa pas le temps, et se retira d'abord dans l'île de Crète, puis chez Prusias, roi de Bithynie, à qui il rendit de bons services dans la guerre que ce prince entreprit bientôt après contre Eumène, roi de Pergame, ami et allié des Romains. Ceux-ci ne l'y laissèrent pas long-temps en repos, et firent por-

ter des plaintes à Prusias de ce qu'il donnait chez lui un asyle à l'ennemi déclaré des Romains. Prusias, pour leur faire sa cour, ne craignit point de trahir son hôte. Annibal, ayant trouvé fermées toutes les issues par lesquelles il essaya de se sauver, se fit apporter le poison qu'il gardait depuis long-temps pour s'en servir dans l'occasion, et, le tenant entre ses mains : *Délivrons*, dit-il, *le peuple romain d'une inquiétude qui le tourmente depuis long-temps, puisqu'il n'a pas la patience d'attendre la mort d'un vieillard. La victoire qu'il remporte aujourd'hui contre un homme désarmé et trahi ne lui fera pas beaucoup d'honneur dans la postérité.* Après avoir fait des imprécations contre Prusias, et invoqué contre lui les dieux protecteurs et vengeurs des droits sacrés de l'hospitalité, il avala le poison, et mourut âgé de soixante-cinq ans.

Pour ne point interrompre la suite de l'histoire, je remets à un autre temps les réflexions sur le caractère d'Annibal et sur celui de Scipion, dont ce serait ici la place naturelle.

Gaulois chassés d'Italie où ils voulaient s'établir. Liv. lib. 39, cap. 53-55.

Il a été rapporté ci-dessus que les Gaulois avaient passé les Alpes pour s'établir en Italie, et qu'actuellement ils étaient occupés à y bâtir une ville dans le pays des Vénètes. Dès que le consul Marcellus parut, ces barbares se rendirent à lui. Ils étaient au nombre de douze mille, n'ayant la plupart d'autres armes que celles qu'ils avaient enlevées dans les campagnes. Ils eurent beaucoup de peine à se résoudre de les lui livrer, aussi-bien que les autres effets qu'ils avaient pillés dans le pays, ou qu'ils avaient apportés avec eux. Aussi envoyèrent-ils des ambassadeurs à Rome pour se plaindre. Quand ils eurent été introduits dans le sénat par le

préteur C. Valérius, ils représentèrent « qu'ayant été « obligés d'abandonner la Gaule, leur patrie, incapable « de nourrir la multitude d'habitants dont elle était sur- « chargée, ils avaient passé les Alpes pour chercher « ailleurs quelque établissement : qu'ils s'étaient arrêtés « dans le premier lieu qu'ils avaient trouvé inculte et « inhabité, où ils avaient commencé à se bâtir des mai- « sons, ce qui marquait clairement qu'ils n'étaient pas « venus dans le dessein de nuire à personne, ni d'usur- « per les villes ou les campagnes des autres peuples : « qu'ils étaient dans cette situation lorsque Marcellus « les avait envoyé sommer de se rendre, ou de se pré- « parer à la guerre : que, pour eux, préférant une paix « certaine, quoique peu honorable, à la guerre dont on « les menaçait, ils s'étaient d'abord confiés à la bonne « foi du peuple romain plus véritablement encore qu'ils « ne s'étaient soumis à sa puissance; que peu de « jours après on leur avait ordonné d'abandonner leur « ville et leurs terres, et que, dans le temps qu'ils son- « geaient à se retirer sans faire bruit, et à aller cher- « cher une demeure dans quelque autre contrée où l'on « voudrait bien les souffrir, on leur avait ôté leurs armes « et tous les autres effets qu'ils pouvaient emporter ou « faire marcher devant eux : qu'ils priaient le sénat et « le peuple romain de ne les pas traiter, eux qui s'étaient « rendus sans avoir commis aucune hostilité, plus dure- « ment que des ennemis qu'ils auraient vaincus par la « force des armes ».

Le sénat leur fit répondre « que, quoiqu'ils eussent « eu tort de passer en Italie, et de bâtir une ville dans « un pays qui ne leur appartenait point, sans la per- « mission des magistrats romains qui commandaient

« dans la province, cependant il n'approuvait pas la « rigueur dont on avait usé à l'égard d'un peuple qui « s'était soumis : qu'ainsi il enverrait avec eux des am- « bassadeurs au consul pour lui ordonner de leur resti- « tuer tout ce qu'on leur avait pris, à condition qu'ils « s'en retourneraient dans leur pays : que les mêmes « ambassadeurs passeraient les Alpes, pour déclarer aux « chefs des peuples qui habitent au-delà qu'ils eussent « à contenir leurs sujets dans le pays : que les monta- « gnes qui les séparaient étaient des bornes que la na- « ture elle-même semblait avoir placées à dessein et « rendues presque impraticables pour séparer les deux « régions, et que ceux qui entreprendraient de les fran- « chir dans la suite s'en trouveraient mal ».

Les peuples qui habitaient au-delà des Alpes firent aux ambassadeurs une réponse pleine d'honnêtetés et de raison. « Leurs anciens se plaignirent même de la « trop grande douceur dont le peuple romain avait usé « avec une troupe de gens qui, étant sortis de leur pa- « trie sans l'ordre de la nation, avaient entrepris de « bâtir une ville dans un pays étranger sans la permis- « sion des maîtres du pays : que leur témérité méritait « d'être punie sévèrement, pour ôter à d'autres l'envie « d'en faire autant. » Après ce discours, ils firent des présents aux Romains, et les accompagnèrent par honneur jusqu'aux confins de leur pays.

Nouvelles colonies.

Marcellus, ayant ainsi chassé les étrangers de sa province, passa, avec la permission du sénat, en Istrie. Son unique exploit fut d'y fonder, à Aquilée, une colonie de Latins. On en établit aussi deux de Romains, l'une à Modène (*Mutine*), et l'autre à Parme; enfin

une dernière de Romains aussi, à Saturnia, dans le territoire appelé *Caletran*, en Étrurie.

An. R. 570.
Av. J.C. 182.

CN. BÉBIUS TAMPHILUS.
L. ÆMILIUS PAULUS.

Paul Émile ne parvint au consulat qu'après avoir essuyé plusieurs refus, ce qui arrivait assez souvent aux plus gens de bien, et à ceux qui avaient le plus de mérite. Ces refus étaient apparemment une suite de son caractère froid, grave, sérieux, et ne sachant pas se plier ni prendre des manières insinuantes pour caresser et flatter le peuple.

Divers bruits sur le retour de Démétrius en Macédoine. Liv. lib. 39, cap. 53.

Nous avons marqué auparavant que Démétrius, fils de Philippe, était retourné de Rome en Macédoine. Le retour de ce prince y produisit différents effets, selon la différente disposition des esprits. Le peuple, qui craignait extrêmement les suites de la rupture avec les Romains et de la guerre qui se préparait, voyait d'un bon œil Démétrius, dans l'espérance qu'il serait le conciliateur et l'auteur de la paix. D'ailleurs, il le regardait comme celui qui devait monter sur le trône après la mort de son père; car, quoique pour l'âge il fût le cadet, il avait sur son frère l'avantage d'être incontestablement légitime; au lieu que Persée, reconnu pour tel par Philippe, passait, ou pour être né d'une concubine, ou même pour avoir été supposé. On ne doutait point non plus que les Romains ne dussent placer Démétrius sur le trône de son père, Persée n'ayant aucun crédit auprès d'eux. C'étaient là les bruits communs.

Il cause beaucoup d'inquiétude

Aussi, d'un côté, Persée avait beaucoup d'inquiétude, craignant que l'avantage de l'âge ne fût pour lui un

faible titre, son frère lui étant supérieur dans tout le reste; et de l'autre, Philippe, jugeant bien qu'il ne serait pas maître de disposer du trône à son gré, regardait d'un œil jaloux et redoutait le trop grand crédit de son jeune fils. Il voyait aussi avec peine se former de son vivant même et sous ses yeux comme une seconde cour, par l'affluence et le concours des Macédoniens chez Démétrius. Il faut avouer que le jeune prince lui-même n'était pas assez attentif à prévenir ou à guérir l'indisposition des esprits. Au lieu de tâcher d'amortir l'envie par des manières douces, modestes, complaisantes, il ne faisait que l'aigrir et l'irriter par un certain air de fierté qu'il avait rapporté de Rome, faisant valoir les marques de distinction qu'il y avait reçues, et ne dissimulant point que le sénat lui avait accordé plusieurs choses qu'il avait auparavant refusées à son père. Voilà ce que produisent la vanité et l'aveugle complaisance en son propre mérite, vrai ou supposé : défaut assez ordinaire aux jeunes princes et aux jeunes seigneurs, et qui leur rend inutiles et souvent même pernicieuses leurs meilleures qualités!

à son frère, et de jalousie à son père même.

Le mécontentement de Philippe augmenta encore beaucoup à l'arrivée des nouveaux ambassadeurs, auxquels Démétrius faisait presque plus régulièrement sa cour qu'à son père même; surtout lorsqu'il se vit obligé d'abandonner la Thrace, d'en tirer ses garnisons, et de subir d'autres désagréments conformément aux décrets des premiers commissaires, ou sur les nouveaux ordres qui lui étaient venus de Rome. Il n'obéissait qu'avec répugnance et frémissant en lui-même de colère; mais il obéissait néanmoins, pour ne pas s'attirer sur les bras une guerre à laquelle il ne s'était pas encore

assez préparé. Pour ôter même tout soupçon qu'il y songeât, il porta ses armes jusque dans le milieu de la Thrace, contre des peuples pour lesquels les Romains ne s'intéressaient en aucune sorte.

Démarches violentes et cruelles de Philippe par rapport à ses peuples. Liv. lib. 40, cap. 3, 4.

Mais ses dispositions n'étaient pas inconnues à Rome. Marcius, l'un des commissaires qui avaient signifié à Philippe les ordres du sénat, rapportait que tous les discours et toutes les démarches du roi annonçaient une guerre prochaine. Pour s'assurer davantage des villes maritimes, ce prince en fit sortir tous les habitants avec leurs familles, les transporta dans la partie de la Macédoine la plus septentrionale, et mit à leur place des Thraces et d'autres peuples barbares, sur lesquels il croyait pouvoir compter davantage. Tout le pays retentissait de plaintes, de gémissements, d'exécrations contre Philippe. Il n'en devint que plus furieux, et exerça des cruautés inouies contre ses peuples. On en peut voir la description dans l'Histoire Ancienne, et surtout la déplorable aventure de toute une illustre famille réduite au désespoir.

L'horreur de ce tragique événement alluma encore de nouveau la haine contre Philippe. On le détestait publiquement comme un tyran cruel; et l'on faisait partout, contre lui et contre ses enfants, des imprécations horribles, qui eurent bientôt leur effet[1], dit Tite-Live, les dieux l'ayant livré à une fureur aveugle qui le porta à sévir contre son propre sang.

Philippe, sur la délation de faux témoins subornés

Persée voyait avec une peine et une douleur infinie que la considération de son frère Démétrius dans la Macédoine et son crédit chez les Romains augmen-

[1] « Quæ diræ brevi ab omnibus diis exanditæ, ut sæviret ipse in suum sanguinem, effecerunt. » (Liv.)

taient de jour en jour. Nous avons rapporté fort au long dans l'Histoire Ancienne le complot secret de ce prince scélérat contre Démétrius pour s'assurer le trône à son préjudice; le procès qu'il lui intenta devant Philippe; les plaidoyers de l'un et de l'autre; l'arrêt de mort que prononça le roi contre Démétrius sur la déposition de témoins subornés par Persée, et l'exécution cruelle de cet arrêt par la voie du poison.

par Persée, fait mourir Démétrius. Liv. lib. 40, cap. 5-15.

Tom. 7.

Il se passa près de deux ans sans qu'on découvrît rien du complot formé par Persée contre son frère. Cependant Philippe, dévoré de chagrin et de remords, pleurait sans cesse la mort de son fils, et se reprochait à lui-même sa cruauté. Le fils qui lui restait, qui se comptait déja pour roi, et à qui les courtisans commençaient à s'attacher, le regardant comme devant être bientôt leur maître, ne lui causait pas moins d'amertume. Il était outré de voir sa vieillesse méprisée, les uns attendant sa mort avec impatience, et les autres même ne l'attendant pas. La découverte entière du complot formé contre son fils Démétrius mit le comble à sa douleur. Tourmenté d'insomnies continuelles, il s'imaginait voir presque toutes les nuits l'ombre de ce fils innocent qui lui reprochait sa mort et le chargeait de malédictions. Il prenait des mesures pour empêcher que Persée, outre l'impunité, ne pût encore jouir du fruit de son crime; mais le temps lui manqua. Il rendit l'ame en pleurant l'un de ses fils, et prononçant des exécrations contre l'autre. Il avait régné quarante-deux ans. Persée monta sur le trône.

Il meurt lui-même de chagrin. Persée lui succède. Liv. lib. 40, cap. 54-56.

Je reprends le fil de l'histoire, que j'ai interrompu pour mettre tout de suite ce que j'avais à dire sur Philippe.

Il ne se passa rien de considérable pendant l'année de Rome 570, ni dans la Ligurie, qui était le département des deux consuls, ni dans les deux Espagnes.

Dispute entre les Carthaginois et Masinissa. Liv. lib. 40, cap. 17.

L'événement le plus remarquable de cette année fut un jugement rendu par les commissaires romains entre le peuple carthaginois et le roi Masinissa. Il s'agissait de la possession d'un territoire que Gala, père de Masinissa, avait conquis sur les Carthaginois. Syphax en avait depuis chassé Gala, et dans la suite l'avait rendu aux Carthaginois, en considération d'Asdrubal, son beau-père. Enfin, cette année même, Masinissa venait de s'en emparer de nouveau. L'affaire fut débattue par les parties devant les commissaires de Rome envoyés sur les lieux, avec la même chaleur qu'elle avait été auparavant disputée les armes à la main. « Les Carthaginois se croyaient bien fondés à revendiquer un bien « qui avait d'abord appartenu à leurs ancêtres, et que « Syphax leur avait restitué. C'était pour eux un double « titre qu'ils faisaient fort valoir. Masinissa, de son côté, « disait qu'il avait repris un canton qui avait fait partie « du royaume de son père, et qui lui appartenait par « droit de succession, et même par droit de conquête : « qu'outre la bonté de sa cause, il avait pour lui la « possession. » Les députés la lui laissèrent sans prononcer sur le fond, dont ils renvoyèrent la connaissance au sénat.

An. R. 571. Av. J.C. 181.

P. CORNÉLIUS CÉTHÉGUS.

M. BÉBIUS TAMPHILUS.

Heureuse expédition contre les Liguriens. Liv. lib. 40, cap. 25-28.

Dès que L. Æmilius Paulus, auquel, après son consulat, on avait continué le commandement dans la Ligurie, vit le retour du printemps, il fit passer son armée

dans le pays des Liguriens Ingaunes. Les ennemis, le voyant campé sur leurs terres, lui envoyèrent des ambassadeurs, en apparence pour lui demander la paix, mais en effet pour reconnaître ses forces et la situation de son camp. Æmilius, ayant refusé d'entendre à aucun accommodement que premièrement ils ne se fussent rendus, ils parurent disposés à se soumettre, mais demandèrent du temps pour faire entrer dans les mêmes dispositions une nation, disaient-ils, indocile et barbare. Le consul leur donna une trève de dix jours, à laquelle ils le prièrent d'ajouter une autre grace, c'était qu'il n'envoyât point ses soldats chercher du bois et des fourrages au-delà des montagnes voisines, parce que c'était le seul endroit de leur contrée qui fût cultivé. Dès qu'ils eurent obtenu ce point, ils rassemblèrent toutes leurs troupes au-delà de ces mêmes montagnes dont ils avaient eu l'adresse d'écarter l'ennemi. Quand elles furent en état d'agir, ils vinrent avec une multitude infinie de soldats fondre sur le camp du proconsul, qui ne s'attendait à rien moins, et l'attaquèrent en même temps par toutes les portes. Ils continuèrent cet assaut pendant tout le jour avec tant de vigueur, qu'ils ne laissèrent aux Romains ni le moyen de faire sortir leurs troupes, ni l'espace nécessaire pour les étendre. Tout ce que pouvaient faire les Romains, c'était de s'amasser autour des portes, où ils arrêtaient l'ennemi, moins en combattant qu'en les lui fermant avec leurs corps.

Après le coucher du soleil, lorsque les ennemis se furent retirés, Æmilius envoya deux cavaliers à Pise avec des lettres adressées au proconsul Cn. Bébius, par lesquelles il le priait de venir le tirer d'un danger où l'avait jeté l'ennemi par une surprise frauduleuse à

l'occasion d'une trève. Malheureusement Bébius avait envoyé ailleurs ses troupes. Tout ce qu'il put faire fut d'écrire au sénat, pour lui apprendre le péril d'Æmilius. Les Liguriens revinrent à la charge dès le lendemain. Le proconsul aurait bien pu prévenir leur retour et sortir hors de ses lignes; mais il crut qu'il valait mieux tenir les soldats renfermés dans les retranchements, et traîner les choses en longueur, jusqu'à ce qu'il lui pût arriver des troupes de Pise.

Les lettres de Bébius causèrent une grande consternation dans la ville, d'autant plus qu'il ne paraissait pas qu'aucun secours pût arriver à temps. On fit néanmoins partir les consuls. Æmilius, n'apprenant aucune nouvelle de Bébius, crut que ses cavaliers avaient été arrêtés, et prit le parti de ne compter que sur lui-même. Les assauts des ennemis étaient beaucoup moins vifs que dans les premiers jours. Ils ne prenaient plus leurs armes qu'après s'être remplis de vin et de viandes. Au sortir de leurs retranchements, ils se dispersaient et ne gardaient aucun rang, se tenant assurés que les Romains n'oseraient s'avancer hors de leur camp pour les recevoir. Ils venaient en cet état, lorsque les Romains, qu'Æmilius avait rangés en bataille, et qu'il avait vivement exhortés à bien faire leur devoir, secondés des cris de tous ceux qui restaient dans le camp, soldats, valets, vivandiers, sortirent par toutes les portes, et se jetèrent sur les Liguriens. Ceux-ci, autant effrayés à cette attaque imprévue que s'ils étaient tombés dans quelque embuscade, demeurèrent d'abord tout interdits; puis, ayant soutenu à peine pendant quelques moments le combat, ils s'enfuirent avec précipitation. Æmilius ordonna à ses cavaliers de les pour-

suivre, et de ne faire aucun quartier à ceux qui leur tomberaient sous la main. Le carnage fut horrible. Les Liguriens, s'étant réfugiés en désordre dans leur camp, ne purent le défendre contre les vainqueurs. Il en fut tué ce jour-là plus de quinze mille, et il y en eut de pris environ deux mille cinq cents. Trois jours après, toute la nation des Liguriens Ingaunes se rendit au proconsul, et lui donna des ôtages. Les Liguriens exerçaient aussi la piraterie. C. Matiénus prit sur eux dans ce même temps trente-deux bâtiments.

Æmilius envoya ces nouvelles à Rome, et fit demander qu'il lui fût permis de sortir d'une province où il ne lui restait plus rien à faire, d'en ramener ses troupes avec lui, et de les congédier. Il obtint tout ce qu'il demandait du sénat, qui, de plus, à sa considération, ordonna trois jours de fêtes et d'actions de graces dans tous les temples.

Défaite considérable des Celtibériens. Liv. lib. 40, cap. 31-33.

Les Romains remportèrent aussi un très-grand avantage dans l'Espagne citérieure. Q. Fulvius, qui y commandait en qualité de préteur, donna bataille aux Celtibériens, près de la ville d'Ébora[1]. Il s'y conduisit avec autant de courage que de prudence. Les ennemis laissèrent sur la place vingt-trois mille hommes : on en fit quatre mille huit cents prisonniers. On leur prit plus de cinq cents chevaux et quatre-vingt-dix-huit drapeaux. Cette victoire fut suivie de la prise de Contrébie, et d'une nouvelle défaite des ennemis, qui y perdirent encore douze mille hommes, quatre cents chevaux, avec soixante et deux drapeaux. Le nombre des prisonniers monta à plus de cinq mille.

[1] Selon quelques-uns, *Talavera*, sur le bord septentrional du Tage, dans la Nouvelle-Castille.

Le tombeau de Numa trouvé dans la terre. Liv. lib. 40, cap. 29.

C'est dans la présente année qu'en fouillant dans la terre on y trouva le tombeau du roi Numa Pompilius avec ses livres. Il en a été parlé ailleurs.

Première statue dorée à Rome.

Manius Acilius Glabrion, en dédiant le temple de la Piété, fit élever, à l'honneur de son père Glabrion, la première statue dorée qu'on eût vue en Italie.

Les Liguriens demandent la paix. Liv. lib. 40, cap. 34.

Le proconsul L. Æmilius Paulus triompha des Liguriens Ingaunes. Ce qui contribua à rendre ce triomphe plus célèbre, car on n'y porta ni or ni argent, ce fut une ambassade que les Liguriens avaient envoyée à Rome demander la paix pour toujours, et assurer le sénat que les Liguriens avaient bien résolu de ne prendre jamais les armes, si ce n'était par l'ordre et pour le service des Romains. Le préteur Q. Fabius leur répondit de la part du sénat « que ce langage des Ligu-« riens n'était pas nouveau, mais qu'il leur importait « plus qu'à personne qu'ils prissent une façon de penser « et d'agir nouvelle et conforme à leurs paroles : qu'ils « allassent trouver les consuls, et qu'ils exécutassent « ponctuellement ce qui leur serait ordonné ; que ces « magistrats étaient les seuls à qui le sénat voulût s'en « rapporter de la sincérité des intentions des Liguriens ».

Otages rendus aux Carthaginois.

Le peuple romain rendit cette année aux Carthaginois cent de leurs ôtages ; et de plus il leur procura la paix avec Masinissa, en empêchant qu'ils fussent attaqués par ce prince, qui était armé, et qui occupait avec des troupes le canton contesté entre lui et les Carthaginois.

A. POSTUMIUS ALBINUS LUSCUS. An. R. 572.
C. CALPURNIUS PISO. Av. J.C. 180.

La mort du dernier de ces deux consuls retarda un peu le départ des troupes. Cependant P. Cornélius et M. Bébius, qui n'avaient rien fait de mémorable dans leur consulat, passèrent avec leur armée dans le pays des Liguriens Apuans. Ces peuples, qui ne s'attendaient pas qu'on les dût attaquer avant l'arrivée des nouveaux consuls, se rendirent au nombre de douze mille. Les deux proconsuls, après en avoir écrit au sénat pour avoir son avis, résolurent de les transporter des montagnes dans les plaines, et de les éloigner si fort de leur pays, qu'ils perdissent l'espérance d'y retourner jamais. Ils étaient persuadés que c'était l'unique moyen de terminer la guerre de ce côté-là. Ils commandèrent donc à tous les Liguriens Apuans de descendre des hauteurs qu'ils occupaient avec leurs femmes, leurs enfants, et tous leurs effets, pour être transplantés dans le Samnium. Les Liguriens envoyèrent d'abord des députés aux généraux romains pour les conjurer de ne les point contraindre d'abandonner le pays qui leur avait donné la naissance, leurs dieux pénates, et les sépulcres de leurs ancêtres, offrant au reste de livrer leurs armes et de donner des ôtages. Mais trouvant les proconsuls inexorables, et ne se sentant pas assez forts pour soutenir la guerre, ils se déterminèrent à obéir. On les fit donc passer aux dépens de la république dans la demeure qu'on leur avait destinée, au nombre de quarante mille hommes libres avec leurs femmes et leurs enfants. On leur donna une somme d'argent pour acheter les choses dont ils auraient besoin dans leur

Les Liguriens Apuans sont transportés dans le Samnium. Liv. lib. 40, cap. 38-40.

nouvel établissement[1]. Les deux proconsuls furent chargés de la distribution du nouveau terrain, et de tout ce qui y avait quelque rapport. Quand le tout fut terminé, ils ramenèrent à Rome l'armée qu'ils avaient commandée, et obtinrent l'honneur du triomphe. Ils furent les premiers commandants qui triomphèrent sans avoir fait la guerre.

Les Celtibériens sont défaits par Fulvius dans les embûches mêmes qu'ils lui avaient dressées. Liv. lib. 40, cap. 39.

Cette même année les Celtibériens, sachant que le propréteur Fulvius Flaccus devait passer par un certain défilé, lui dressèrent des embûches; et dès que les Romains y furent entrés, ils vinrent tout d'un coup les charger en même temps par deux endroits. Flaccus, ayant ordonné aux soldats de s'arrêter tout court, fait mettre tous les bagages en un tas; et sans faire paraître aucune crainte ni aucun embarras, il range ses troupes en bataille, en représentant aux soldats « qu'ils avaient « affaire à un ennemi qu'ils avaient déja forcé deux fois « à se rendre : que ce qu'il avait de plus qu'auparavant, « ce n'était point la force ni le courage, mais le crime « et la perfidie : qu'ils lui auraient l'obligation d'un « retour illustre et glorieux dans leur patrie; au lieu « qu'ils se préparaient à y rentrer seulement avec la « gloire de leurs anciens exploits : qu'en arrivant à « Rome ils y porteraient leurs épées presque encore « fumantes d'un sang récemment versé, et décore- « raient leur triomphe de dépouilles fraîchement en- « sanglantées ».

Il n'en dit pas davantage. Les ennemis tombaient sur les Romains; et le combat, déja engagé aux extrémités, passa bientôt à toutes les parties de l'armée. On se bat-

[1] Le texte ici est vicieux, et l'on ne peut en conclure rien de fixe.

tait partout avec une égale animosité. Mais bientôt les Espagnols, voyant qu'ils ne pouvaient résister aux légions romaines en les combattant de front, tâchèrent de les enfoncer en les attaquant en pointe. C'est un genre de combat dans lequel ils avaient tant d'avantage, qu'en quelque endroit qu'ils attaquassent il n'était pas possible de les soutenir. Ils mirent en effet quelque désordre parmi les légions, et peu s'en fallut qu'ils n'ouvrissent le corps de bataille; mais Flaccus, poussant son cheval vers les cavaliers des légions : « Si vous « n'arrêtez pas l'effort des ennemis, leur dit-il, notre « infanterie sera bientôt en déroute. Doublez vos rangs, « en réunissant la cavalerie des deux légions; et afin de « tomber sur les ennemis avec plus de force, débridez « vos chevaux et les poussez à toute outrance ». Cette pratique singulière était ordinaire aux Romains. Ils exécutèrent sur-le-champ ce qui leur était commandé, fondirent sur les Espagnols, rompirent toutes leurs lances, les repoussèrent fort loin, et en firent un grand carnage. La cavalerie des alliés, à l'exemple de celle des Romains, se jeta aussi sur ce bataillon à demi vaincu, et acheva de le renverser. Comme ce corps faisait toute l'espérance des ennemis, sa défaite entraîna celle de toute l'armée. Le carnage fut grand; il resta sur la place dix-sept mille Celtibériens : il y en eut plus de trois mille de pris avec deux cent soixante et dix-sept drapeaux,, et près de onze cents chevaux. Cette victoire coûta cher à Fulvius. Il perdit quatre cent soixante et douze citoyens, mille dix-neuf alliés du nom latin, et trois mille Espagnols des troupes auxiliaires. Les Romains, après cet avantage qui les comblait d'une nouvelle gloire, s'en retournèrent à Tarragone.

Fulvius, comblé de gloire, retourne à Rome.

Le préteur Ti. Sempronius, qui y était arrivé deux jours auparavant, vint au-devant de Fulvius, et le félicita des grands avantages qu'il avait remportés sur les ennemis de la république. Ces deux généraux convinrent aisément des troupes qui seraient congédiées, et de celles qui resteraient dans la province. Après qu'ils eurent réglé le tout avec un parfait concert, Fulvius embarqua les soldats qui avaient leur congé, et Sempronius conduisit ses troupes dans la Celtibérie.

Expéditions des consuls dans la Ligurie. Liv. lib. 40, cap. 41.

Les deux consuls avaient eu pour département la Ligurie. Ils y menèrent leurs légions par des chemins différents. Postumius, avec la première et la troisième, s'empara des montagnes de Baliste et de Suismont; et, en fermant les passages étroits par où les ennemis recevaient leurs provisions, il les affama, et, par la disette de toutes les choses nécessaires à la vie, les réduisit à la nécessité de se soumettre. Fulvius, qui avait été nommé en la place de Calpurnius, ayant attaqué du côté de Pise, avec la seconde et la quatrième légion, les Apuans qui habitaient aux environs du fleuve Macra, les força à se rendre, et, en ayant embarqué jusqu'à sept mille, il les transporta à Naples en côtoyant la Toscane. De là il les fit passer dans le Samnium, et les incorpora avec leurs compatriotes, leur donnant aussi quelques terres à cultiver. A l'égard des Liguriens qui habitaient les montagnes, Postumius fit arracher leurs vignes, brûler leurs moissons, et à force de leur faire souffrir toutes les calamités de la guerre, il les contraignit à se rendre et à lui livrer leurs armes.

Plaintes contre Gentius, roi d'Illyrie. Liv. lib. 40, cap. 42.

Cette même année, L. Duronius, préteur de l'année précédente, qui avait été chargé de réprimer les courses que faisaient les pirates illyriens sur les côtes de l'Italie,

revint à Rome. Après avoir exposé dans le sénat ce qu'il avait fait dans sa province, il assura « que le roi « Gentius était l'auteur de tous les brigandages qui « s'exerçaient par mer : que tous les vaisseaux qui « avaient pillé les côtes de la mer supérieure lui appar- « tenaient : qu'il avait envoyé des ambassadeurs à ce « prince pour se plaindre de ces hostilités, mais qu'ils « n'avaient pu parvenir jusqu'à lui ». D'un autre côté Gentius avait envoyé les siens à Rome, pour représenter au sénat « que précisément dans le temps que les am- « bassadeurs de Rome étaient venus à sa cour pour lui « faire leurs remontrances, il était à l'extrémité de son « royaume, dangereusement malade : qu'il priait le « sénat de ne pas ajouter foi à de fausses accusations « que ses ennemis avaient imaginées pour lui nuire ». Cependant Duronius ajoutait à ce qu'il avait dit que plusieurs citoyens romains ou alliés du nom latin avaient été maltraités dans ses états ; que l'on disait même qu'il retenait à Corfou plusieurs Romains prisonniers. Le sénat ordonna que tous ceux qui se plaignaient de pareilles violences seraient amenés à Rome, et que le préteur C. Claudius prendrait connaissance de cette affaire avant que l'on rendît réponse à Gentius et à ses ambassadeurs.

Grand nombre d'empoisonneurs condamnés. Liv. lib. 40, cap. 43.

C. Ménius, préteur de Sardaigne, à qui l'on avait donné la commission d'informer contre les empoisonneurs dans l'Italie à la distance de dix milles de Rome (plus de trois lieues), manda alors au sénat qu'il avait déja condamné trois mille personnes convaincues de ce crime ; mais que le nombre des coupables croissait à mesure qu'il faisait des recherches.

On accorda à ceux de Cumes, qui étaient Grecs

d'origine, la permission de se servir de la langue latine dans les actes publics, et de faire annoncer par les crieurs dans la même langue les marchandises qu'ils vendaient à l'encan.

Fulvius triomphe des Celtibériens, et est nommé consul.

En ce même temps, Q. Fulvius Flaccus revint d'Espagne à Rome, comblé de gloire; et dans le temps qu'il séjournait hors de Rome en attendant le jour de son triomphe, il fut créé consul avec L. Manlius Acidinus son frère [1]. C'est le seul exemple de deux frères collègues dans le consulat, comme le remarque Velleius Paterculus, II. 8. Peu de jours après il triompha des Celtibériens.

Première loi *annale*. Liv. lib. 40, cap. 44.

Le tribun du peuple L. Villius porta alors la première loi, qui détermina l'âge nécessaire pour posséder chaque magistrature : ce qui fit donner aux Villius le surnom d'*Annalis*. Nous avons déja remarqué ailleurs que l'âge requis pour la questure était vingt-sept ans; pour l'édilité curule, trente-sept; pour la préture, quarante; pour le consulat, quarante-trois. L'usage, pour l'ordinaire, était déja tel auparavant : cette loi ne fit que le confirmer et le fixer.

An. R. 573. Av. C. J. 179.

Q. FULVIUS FLACCUS.
L. MANLIUS ACIDINUS.

Jeux célébrés par le consul Fulvius.

Le consul Fulvius, dans son dernier combat contre les Celtibériens, s'était engagé par vœu à faire célébrer des jeux en l'honneur de Jupiter, et à faire bâtir un temple à la Fortune équestre. Les jeux furent célébrés pendant dix jours avec une grande magnificence.

On tint aussitôt après les assemblées pour nommer

[1] Ce Manlius était propre frère de Fulvius, mais il etait passé par adoption dans la famille des Manlius.

les censeurs. Le choix du peuple tomba sur M. Æmilius Lépidus, qui peu auparavant avait été élevé à la dignité de grand-pontife, et sur M. Fulvius Nobilior, qui avait triomphé des Étoliens. Il y avait entre eux une inimitié réciproque, qui avait éclaté par des contestations violentes et dans le sénat, et devant le peuple. Alors donc les nouveaux censeurs étant venus, selon la coutume, se placer sur leurs chaises curules dans le Champ-de-Mars, auprès de l'autel de ce dieu, les plus considérables des sénateurs les y suivirent avec une grande multitude de citoyens; et Q. Cécilius Métellus leur parla en ces termes :

Réconciliation des deux censeurs, qui depuis long-temps étaient ennemis déclarés. Liv. lib. 40, c. 45, 46, et 51, 52.

« Nous savons bien, censeurs, que le peuple romain « vient de vous rendre les arbitres et les juges de notre « conduite, et qu'en cette qualité c'est nous qui devons « recevoir vos avis et vos remontrances, et non pas « vous les nôtres. Permettez-nous cependant de vous « indiquer ce qui choque en vous tous les gens de bien, « ou du moins ce qu'ils souhaiteraient que vous vou- « lussiez bien réformer. Quand nous vous considérons « chacun séparément, Æmilius, et vous Fulvius, nous « ne connaissons personne dans Rome que nous vou- « lussions vous préférer, si l'on nous renvoyait aux « suffrages. Mais quand nous vous envisageons tous « deux ensemble, nous ne pouvons pas nous empêcher « d'appréhender que vous ne soyez mal assortis, et « qu'ayant le cœur ulcéré l'un contre l'autre, inutile- « ment ayez-vous et l'estime et l'affection de tout le reste « des citoyens. Depuis long-temps vous vous faites une « guerre qui ne peut manquer de vous être à charge. « Mais il est bien à craindre que de ce jour elle ne le « devienne infiniment plus pour nous et pour la répu-

« blique qu'elle ne l'est pour vous. Nous pourrions vous « rapporter plusieurs raisons qui justifieraient notre « crainte, si ce n'était vous faire une sorte d'injure que « de regarder votre dissension et votre haine comme « irréconciliable. Nous venons tous ensemble vous con- « jurer de mettre fin aujourd'hui à vos inimitiés dans « ce lieu saint et respectable. Après que le peuple ro- « main vous a unis par l'association à une même charge, « donnez-nous la joie de pouvoir nous flatter que de « notre côté nous vous aurons réunis par une sincère et « parfaite réconciliation : vous avez à dresser le tableau « des sénateurs, à faire la revue des chevaliers, à tra- « vailler au dénombrement des citoyens, à clore la « cérémonie du lustre : dans ces fonctions, et dans « presque toutes celles de votre charge, vous emploierez « cette formule de prière : *Fassent les dieux que l'af-* « *faire que nous traitons tourne à l'utilité de mon* « *collègue et à la mienne.* Faites ce qui est en vous pour « persuader le public que vous avez dans le cœur aussi- « bien que dans la bouche ces vœux solennels, et que « vous désirez avec sincérité l'accomplissement des « prières que vous adresserez aux dieux. T. Tatius et « Romulus, après avoir combattu les armes à la main « au milieu de Rome, régnèrent ensuite dans cette « même ville en paix et en union : non-seulement les « dissensions particulières, mais les guerres mêmes se « terminent par un accord pacifique; et l'on a vu sou- « vent des peuples, d'ennemis qu'ils étaient, devenir des « alliés fidèles, et quelquefois les concitoyens d'une « même patrie. Les Albains, après la ruine de leur « ville, passèrent à Rome, et furent incorporés avec ses « habitants. Des Latins, des Sabins, ont été associés

« au peuple romain. Cette maxime, *Les amitiés doivent « être immortelles, et les inimitiés mortelles*, n'est de« venue un proverbe que parce qu'elle est d'une vérité « qui a frappé tous les esprits. »

Un murmure d'applaudissement interrompit le discours de Métellus, et tous les assistants joignirent leurs prières aux siennes, et exhortèrent avec instance les censeurs à vouloir bien se réconcilier ensemble. Après quelques plaintes mutuelles de part et d'autre, chacun d'eux témoigna en son particulier que, si son collègue y consentait, il se rendrait à l'empressement de tant d'illustres citoyens. Sur les instances redoublées de tous les assistants, ils s'embrassèrent avec tendresse, et protestèrent qu'ils oubliaient de bon cœur tout le passé, et qu'ils renonçaient à tout ressentiment. La joie fut générale, et alla jusqu'à faire verser des larmes : on ne se lassait point de les louer, de les admirer : toute l'assemblée les suivit au Capitole, où ils se rendirent dans le moment même. Le sénat approuva beaucoup et le soin que les premiers de la ville avaient pris de réconcilier les deux censeurs, et la facilité de ces magistrats à se rendre à leurs désirs. Il parut, par la manière dont ils se conduisirent pendant toute leur magistrature, que c'était du cœur et sincèrement qu'ils s'étaient réconciliés : M. Æmilius Lépidus, l'un des deux censeurs, fut nommé par son collègue prince du sénat : ils firent plusieurs ouvrages, plusieurs bâtiments publics fort utiles et fort considérables.

De tels exemples sont d'un grand poids dans un état, et produisent de merveilleux effets sur les esprits, même dans des siècles postérieurs. Je vois avec joie que Cicéron, long-temps après, cite le fait dont nous venons de

De Prov. Caus. n. 20-24.

parler, pour justifier sa démarche à l'égard de César, avec qui il avait cru devoir renouer l'amitié qui les avait liés long-temps ensemble, et qui depuis avait été interrompue. « Si, dit-il, je sacrifie mes ressentiments « à la république, qui peut m'en savoir mauvais gré, « surtout me piquant, comme je le fais, de régler ma « conduite sur celle des grands hommes de l'antiquité? « L'histoire ne nous apprend-elle pas que M. Lépidus, « qui fut élevé deux fois au consulat, et grand-pontife, « le jour même qu'on le nomma censeur, se réconcilia « dans le Champ-de-Mars avec M. Fulvius, son col- « lègue, qui jusque-là avait été son ennemi déclaré, « afin de remplir d'un commun accord les fonctions « d'une charge qui leur était commune? Et cette même « histoire ne nous apprend-elle pas encore, aussi-bien « que les vers d'un grand poète [1], que cette action fut « généralement applaudie par tous les ordres de l'état?... « J'ai toujours senti [2], vous le savez, messieurs, un zèle « incroyable pour la république. C'est ce zèle qui me « réunit aujourd'hui, qui me réconcilie, qui me remet « en bonne intelligence avec C. César. On en portera « tel jugement que l'on voudra : mais je ne puis pas « ne point être ami de quiconque rend service à cette « république, notre commune mère. »

[1] Apparemment Ennius, qui était attaché à M. Fulvius Nobilior, et l'avait accompagné à la guerre d'Étolie.

[2] « Ardeo, mihi credite, Patres conscripti... incredibili quodam amore patriæ... Hic me meus in rempublicam animus pristinus ac perennis cum C. Cæsare reducit, reconciliat, restituit in gratiam. Quod volent denique homines existiment; nemini ego possum esse benè de republica merenti non amicus. »

§ V. *Caractères et comparaison d'Annibal et de Scipion l'Africain.*

Annibal et Scipion ayant joué un rôle éclatant dans l'histoire romaine, et méritant l'un et l'autre d'être étudiés attentivement et connus à fond, j'ai cru devoir placer ici ce que j'en ai dit ailleurs [1], et réunir sous un même point de vue les grandes qualités qui leur sont communes, et les différences qui se rencontrent entre eux. Je m'imagine, en comparant ainsi leurs caractères, les mettre encore en quelque sorte aux prises ensemble: mais je laisserai aux lecteurs le soin de donner la préférence et d'adjuger la victoire à celui des deux héros qu'ils en jugeront le plus digne. Je n'entreprends pas néanmoins d'en faire une comparaison exacte, mais seulement d'en marquer les principaux traits. J'examinerai dans ce parallèle les vertus militaires, et les vertus morales et civiles : ce qui fait le grand capitaine, et ce qui fait l'honnête homme.

VERTUS MILITAIRES.

1. *Étendue d'esprit pour former et exécuter de grands desseins.*

Je commence par cette qualité, parce que c'est, à proprement parler, celle qui fait les grands hommes, et qui a plus de part au succès des affaires : c'est ce que Polybe appelle, σὺν νῷ πράττειν τὸ προτεθέν. Elle consiste

[1] Dans le Traité des Études,

à avoir de grandes vues; à se former de loin un plan; à se proposer un but et un dessein dont on ne s'écarte jamais; à prendre toutes les mesures, et à préparer tous les moyens nécessaires pour le faire réussir; à savoir saisir les moments favorables de l'occasion, qui passent rapidement et ne se remontrent plus; à faire rentrer dans son plan les accidents même subits et imprévus; en un mot, à prévoir tout, et à veiller à tout, sans se troubler ni se déconcerter par aucun événement : car, comme le remarque le même Polybe, à peine le concours de toutes les mesures le plus sagement concertées et exécutées est-il suffisant pour faire réussir un dessein; au lieu que souvent l'omission d'une seule, quelque légère qu'elle paraisse, suffit pour en empêcher le succès.

Pag. 552.

Tel fut le caractère d'Annibal et de Scipion. Tous deux formèrent un projet grand, hardi, singulier, d'une vaste étendue, d'une longue suite, capable d'exercer les plus fortes têtes, mais seul salutaire, et seul décisif.

Annibal, dès le commencement de la guerre, comprit que le seul moyen de vaincre les Romains était de les aller attaquer dans leur propre pays. Il disposa tout de loin pour ce grand dessein. Il prévit toutes les difficultés et tous les obstacles. Le passage des Alpes ne l'arrêta point. Un capitaine si sage, comme l'observe Polybe, n'aurait eu garde de s'y engager, si auparavant il ne s'était assuré que ces montagnes n'étaient point impraticables. Le succès répondit à ses vues. On sait quelle fut la rapidité de ses victoires, et combien Rome se vit près de sa perte.

P. 201, 202.

Scipion forma un dessein qui ne paraissait guère

moins hardi, mais qui eut un succès plus heureux; ce fut d'attaquer l'Afrique dans l'Afrique même. Que d'obstacles semblaient s'opposer à ce dessein! N'était-il pas naturel, disait-on, de défendre son pays avant que d'attaquer celui de l'ennemi, et d'assurer la paix dans l'Italie avant que de porter la guerre en Afrique? Quelle ressource resterait-il à l'empire, si Annibal vainqueur marchait contre Rome? Serait-il temps pour-lors de rappeler à son secours le consul? Que deviendrait Scipion et son armée, s'il venait à perdre une bataille? et que ne devait-on pas craindre des Carthaginois et de leurs alliés réunis tous ensemble et combattant pour leur liberté et pour leur vie, sous les yeux de leurs femmes, de leurs enfants et de leur patrie? C'étaient les réflexions de Fabius, qui paraissaient fort plausibles, mais qui n'arrêtèrent point Scipion : le succès de l'entreprise fit assez voir avec quelle sagesse elle avait été formée, et avec quelle habileté elle fut conduite; et l'on reconnut que dans les actions de ce grand homme rien ne venait du hasard, mais que tout était l'effet d'un solide raisonnement et d'une prudence consommée; ce qui fait le capitaine, au lieu que les coups de main ne font que le soldat.

2. *Profond secret.*

Un des moyens les plus nécessaires pour faire réussir une entreprise, est le secret; et Polybe veut qu'un général soit tellement impénétrable sur cet article, que non-seulement l'amitié ni la familiarité la plus intime ne puisse jamais arracher de lui une seule parole indiscrète, mais qu'il ne soit pas possible, même à la plus Pag. 552.

subtile curiosité, de rien découvrir sur son visage ni dans son air de ce qu'il a dans l'esprit.

Le siége de Carthagène fut la première entreprise de Scipion en Espagne, et comme le premier degré à toutes ses autres conquêtes. Il ne s'en ouvrit qu'à Lélius seul, et il ne le mit dans sa confidence que parce que cela était absolument nécessaire. Ce ne put être aussi que par le silence et par un profond secret que réussit une autre entreprise encore plus importante, et qui entraîna la conquête de l'Afrique, lorsque Scipion brûla de nuit les deux camps et tailla en pièces les deux armées des ennemis.

Les fréquents succès qu'eut Annibal à dresser des embuscades aux Romains, et à y faire périr tant de généraux avec leurs meilleures troupes; à leur dérober ses marches, à les surprendre par des attaques imprévues, à se porter d'un endroit de l'Italie à l'autre sans y trouver d'obstacles de la part des ennemis, sont une preuve du profond secret avec lequel il concertait et exécutait toutes ses entreprises. La ruse, la finesse, le stratagème, étaient son talent dominant; et tout cela ne peut réussir que par un secret impénétrable.

3. *Bien connaître le caractère des chefs contre qui l'on a à combattre.*

C'est une grande habileté, et une partie importante de la science militaire, de bien connaître le caractère des généraux qui commandent l'armée ennemie, et de savoir profiter de leurs défauts : car, dit Polybe, c'est l'ignorance ou la négligence des chefs qui fait échouer la plupart des entreprises. Annibal possédait cette

science en perfection; et l'on peut dire que son attention continuelle et suivie à étudier le génie des généraux romains fut l'une des principales causes qui lui firent gagner les batailles de Trébie et de Trasimène. Il savait ce qui se passait dans le camp ennemi [1], comme ce qui se passait dans le sien. Quand on eut envoyé contre lui Paul Émile et Varron, il fut bientôt informé du différent caractère de ces deux chefs et de leurs divisions, *dissimiles discordesque imperitare;* et il ne manqua pas de profiter du caractère vif et bouillant de Varron, en jetant un appât et une amorce à sa témérité par quelques légers avantages qu'il lui laissa remporter, qui furent suivis de la fameuse défaite de Cannes.

Ce que Scipion apprit du peu de discipline que les généraux des ennemis faisaient garder dans leurs camps, fut ce qui lui donna la pensée d'y mettre le feu pendant la nuit: entreprise dont le succès lui valut, comme je l'ai dit, la conquête de l'Afrique. *Hæc relata Scipioni spem fecerant, castra hostium per occasionem incendendi.* Liv. lib. 30, cap. 3.

4. *Entretenir dans les troupes une discipline exacte.*

La discipline militaire est comme l'ame de l'armée, qui en lie et unit ensemble toutes les parties, qui les met en mouvement ou les tient en repos selon le besoin, qui marque et distribue à chacune ses fonctions, et qui les contient toutes dans le devoir.

[1] « Omnia ei hostium haud secùs, quàm sua, nota erant. (Liv. 22, 41.) Nec quidquam eorum quæ apud hostes agebantur, eum fallebat. » (Ibid. 28.)

On convient que nos deux généraux excellèrent dans cette partie; mais il faut avouer que, dans ce genre, le mérite d'Annibal doit paraître fort supérieur à celui de Scipion. Aussi l'on a toujours regardé comme le dernier effort, et comme le chef-d'œuvre de l'habileté militaire, qu'Annibal, pendant seize ans qu'il fit la guerre dans une terre étrangère, si loin de sa patrie, avec des succès si différents, à la tête d'une armée composée, non de citoyens carthaginois, mais d'un amas confus de plusieurs nations, qui n'avaient rien de commun ni pour les coutumes, ni pour le langage; dont les habits, les armes, les cérémonies, les sacrifices, les Dieux même étaient différents : qu'Annibal, dis-je, les ait tellement liés ensemble, qu'il ne se soit jamais élevé de sédition, ni entre elles, ni contre lui, quoique souvent les vivres leur eussent manqué, et que le paiement de leur solde eût été long-temps différé. Combien fallait-il pour cela que la discipline fût solidement établie et inviolablement observée parmi les troupes!

5. *Vivre d'une manière simple, modeste, frugale, laborieuse.*

C'est un bien mauvais goût, et qui marque peu d'élévation d'esprit et peu de noblesse d'ame, que de faire consister la grandeur d'un officier ou d'un général dans la magnificence des équipages, des meubles, des habits, de la table. Comment des choses si frivoles ont-elles pu devenir des vertus militaires? Que supposent-elles, sinon de grandes richesses? et ces richesses sont-elles toujours la preuve d'un mérite solide et le fruit de la vertu? C'est la honte de la raison et du bon sens, c'est la dégrada-

tion d'un peuple aussi belliqueux que le nôtre, que de nous réduire aux mœurs et aux coutumes des Perses, en introduisant le luxe des villes dans le camp et dans les armées. Le temps, les soins, les dépenses que tout cet attirail entraîne nécessairement après soi, un officier, un commandant, ne trouvent-ils point à quoi les mieux employer? et ne les doivent-ils point à leur patrie? Les anciens capitaines pensaient et agissaient bien autrement.

Tite-Live fait d'Annibal un éloge que nous avons déja rapporté, dont je ne sais si plusieurs de nos officiers ne croiraient pas devoir rougir. « Il n'y avait point de tra-« vail, dit-il, qui pût lasser son corps ou abattre son « esprit. Il supportait également le froid et le chaud. « C'était la nécessité et le besoin, non le plaisir, qui « réglaient son boire et son manger. Il n'avait point « d'heure marquée pour dormir; il donnait au sommeil « le temps que lui laissaient les affaires, et il ne se le « procurait point par le silence ni par la mollesse de « son lit. On le trouvait souvent couché par terre, dans « une casaque de soldat, parmi les sentinelles et les « corps de garde. Il se distinguait de ses égaux, non par « la magnificence de ses habits, mais par la bonté de « ses chevaux et de ses armes. »

Polybe, après avoir loué Scipion sur les vertus éclatantes qu'on admirait en lui, sa libéralité, sa magnificence, sa grandeur d'ame, ajoute que ceux qui le connaissaient de près n'admiraient pas moins en lui [1] la vie sobre et frugale qu'il menait, qui le mettait en état de

[1] Ἀγχίνους καὶ νήπτης, καὶ τῇ διανοίᾳ περὶ τὸ προτεθὲν ἐντεταμένος. (Polyb. pag. 577.)

donner toute son application aux affaires publiques. Il n'était pas fort occupé de sa parure; elle était mâle et militaire, fort convenable à sa taille, qui était grande et majestueuse. *Præterquam quòd suâpte naturâ multa majestas inerat, adornabat promissa cæsaries habitusque corporis, non cultus munditiis, sed virilis verè ac militaris.* Ce que Sénèque nous dit de la simplicité de ses bains et de sa maison de campagne nous laisse à juger de ce qu'il était dans le camp et à la tête des troupes.

Liv. lib. 28, cap. 35.

Seneca, epist. 86.

C'est en menant de la sorte une vie sobre et frugale que les généraux peuvent remplir cette partie de leur devoir que Cambyse recommande à son fils Cyrus avec tant de soin, comme extrêmement propre à animer les troupes et à leur faire aimer leurs chefs, qui est de donner l'exemple du travail aux soldats, en supportant comme eux, et même plus qu'eux, le froid, le chaud et la fatigue. En quoi [1], dit-il, la différence sera toujours fort grande entre le général et le soldat, parce que celui-ci, dans le travail, n'y sent que le travail et la peine; au lieu que l'autre, exposé en spectacle aux yeux de toute l'armée, y trouve l'honneur et la gloire; motifs qui diminuent beaucoup du poids de la fatigue, et qui la rendent plus légère.

Xenoph. in Cyrop. l. 1.

Ce n'est pas que Scipion fût ennemi d'une joie sage et modérée. Tite-Live, en parlant de la réception honorable [2] que lui fit le roi Philippe lorsqu'il passa, avec

[1] « Itaque semper Africanus (*c'est le second Scipion*) socraticum Xenophontem in manibus habebat: cujus imprimis laudabat illud, quod diceret, eosdem labores non esse æquè graves imperatori et militi, quòd ipse honos laborem leviorem faceret imparatorum. » (Cic. lib. 2, *Tusc. Quæst.* n. 62.)

[2] « Venientes regio apparatu ac-

son frère, par ses états, pour marcher contre Antiochus, remarque que Scipion y fut très-sensible, et qu'il admira, dans le roi de Macédoine, l'esprit, la politesse, les graces, dont il sut assaisonner les repas qu'il lui donna; qualités, ajoute Tite-Live, que cet illustre Romain, si grand dans tout le reste, trouvait estimables, pourvu qu'elles ne dégénérassent point en luxe et en faste.

6. *Savoir également employer la force et la ruse.*

Ce que dit Polybe est bien vrai, qu'en fait de guerre, la ruse et la finesse peuvent beaucoup plus que la force ouverte et les desseins déclarés.

C'est ici qu'excelle Annibal. Dans toutes ses actions, dans toutes ses entreprises, dans toutes les batailles qu'il donna, la ruse et la finesse y eurent toujours la plus grande part. La manière dont il trompa le plus avisé et le plus prudent de tous les chefs, en faisant allumer de la paille aux cornes de deux mille bœufs pour se tirer d'un mauvais pas où il s'était engagé, suffirait seule pour montrer combien Annibal était habile dans la science des stratagèmes. Elle n'était pas non plus inconnue à Scipion; et ce qu'il fit pour brûler les deux camps des ennemis en Afrique en est une grande preuve.

Liv. lib. 22, c. 16 et 17.

Id. lib. 30, cap. 2-6.

cepit et prosecutus est rex. Multa in eo et dexteritas et humanitas visa; quæ commendabilia apud Africanum erant, virum, sicut ad cætera egregium, ita a comitate, quæ sine luxuria esset, non aversum. » (Liv. 37, 7.)

7. *Ne hasarder jamais sa personne sans nécessité.*

Pag. 603. Polybe établit, comme une maxime essentielle et capitale pour un commandant, que jamais il ne doit exposer sa personne quand l'action n'est point générale et décisive, et qu'alors même il doit s'éloigner du danger le plus qu'il lui est possible. Il fortifie cette maxime par l'exemple contraire de Marcellus, dont la bravoure téméraire, peu convenable à un chef de son âge et de son expérience, lui coûta la vie et pensa ruiner l'empire. C'est à cette occasion qu'il remarque qu'Annibal, qu'on ne soupçonnera pas sans doute de timidité et d'un trop grand amour de la vie, dans tous les combats qu'il donna, eut toujours soin de mettre sa personne
Pag. 587. en sûreté. Et il fait la même remarque au sujet de Scipion, qui, dans le siége de Carthagène, fut obligé de payer de sa personne et de s'exposer au danger, mais qui le fit avec sagesse et circonspection.

Plutarque, dans la comparaison qu'il fait de Pélopidas et de Marcellus, dit que la blessure ou la mort d'un général ne doit pas être simplement un accident, mais un moyen qui contribue au succès, et qui influe dans la victoire et le salut de l'armée, οὐ πάθος, ἀλλὰ πρᾶξις; et il regrette que les deux grands hommes dont il parle aient sacrifié à leur valeur toutes les autres vertus, en prodiguant sans nécessité leur sang, et qu'ils soient morts pour eux-mêmes, et non pour la patrie, à laquelle les généraux sont comptables de leur mort aussi-bien que de leur vie.

8. *Art et habileté dans les combats.*

Il faudrait être du métier, pour faire remarquer, dans les différents combats qu'ont donnés Annibal et Scipion, leur habileté, leur adresse, leur présence d'esprit, leur attention à profiter de tous les mouvements de l'ennemi, de toutes les occasions subites que le hasard présente, de toutes les circonstances du temps et du lieu; en un mot, de tout ce qui peut contribuer à la victoire. Je comprends bien qu'un homme de guerre doit prendre un grand plaisir à lire dans les bons auteurs la description de ces fameuses batailles qui ont décidé du sort de l'univers, aussi-bien que de la réputation des anciens capitaines, et que c'est un grand moyen de se perfectionner dans la science militaire, que d'étudier sous de tels maîtres et de se mettre en état de profiter autant de leurs fautes que de leurs bonnes qualités. Mais de telles réflexions passent mes forces, et ne me conviennent point.

9. *Avoir le talent de la parole, et savoir manier adroitement les esprits.*

Je mets cette qualité parmi les vertus guerrières, parce qu'un général doit l'être en tout, et que, pour en remplir les fonctions, la langue, aussi-bien que la tête et la main, est souvent pour lui un instrument nécessaire. C'est une des choses qu'Annibal estimait le plus dans Pyrrhus, *artem etiam conciliandi sibi homines miram habuisse;* et il mettait ce talent de pair avec la parfaite connaissance de l'art militaire, par laquelle Pyrrhus se distinguait éminemment.

Liv. lib. 35, cap. 14.

A juger de nos deux capitaines par les harangues que les historiens nous en ont laissées, ils excellaient tous deux dans le talent de la parole : mais je ne sais si ces historiens ne leur ont pas un peu prêté de leur éloquence. Quelques reparties fort ingénieuses d'Annibal, que l'histoire nous a conservées, montrent qu'il avait un fonds d'esprit excellent, et que la nature seule aurait pu faire en lui ce que l'art et l'étude font dans les autres. Mais Cornélius Népos nous apprend qu'il avait des lettres[1], et qu'il avait même composé des ouvrages en grec. Pour Scipion, il avait l'esprit plus cultivé; et quoique son siècle ne fût pas encore aussi poli que celui du second Scipion, surnommé *l'Africain* comme lui, son intime liaison avec le poète Ennius, avec qui il voulut avoir un tombeau commun, fait juger qu'il ne manquait pas de goût pour les belles-lettres. Quoi qu'il en soit, Tite-Live remarque que, lorsqu'il fut arrivé en Espagne pour y commander les troupes, dans la première audience qu'il donna aux députés de la province il parla avec un certain air de grandeur qui attire le respect, et en même temps avec un air simple et naturel qui persuade et qui inspire la confiance; de sorte que, sans laisser échapper aucune parole qui ressentît le moins du monde la hauteur, il gagna d'abord tous les esprits, et s'acquit une estime et une admiration universelles. Dans une autre occasion, où Scipion se trouva avec Asdrubal chez Syphax pour traiter d'affaires, le même historien observe que Scipion savait manier les esprits, et les tourner comme il lui plaisait avec tant de dextérité,

Liv. lib. 26, n. 91.

Lib. 28, n. 18.

[1] « Atque hic tantus vir, tantisque bellis districtus, nonnihil temporis tribuit litteris : namque aliquot ejus libri sunt græco sermone confecti. » (Corn. Nep. in *Annib.*, cap. 13.)

qu'il charma également son hôte et son ennemi par la force et par les attraits de son éloquence; et le Carthaginois avoua depuis que cet entretien particulier lui avait donné une plus haute idée de Scipion que ses victoires et ses conquêtes, et qu'il ne doutait point que Syphax et son royaume ne fussent déja au pouvoir des Romains, tant Scipion avait d'art et d'habileté pour gagner les esprits! Un seul fait comme celui-ci marque assez combien il importe aux personnes destinées à la profession des armes, de cultiver avec soin le talent de la parole: et il est difficile de comprendre comment des officiers, qui d'ailleurs peuvent avoir de grands talents pour la guerre, paraissent quelquefois avoir honte de savoir quelque chose au-delà de leur métier.

CONCLUSION.

Il s'agirait maintenant de décider entre Annibal et Scipion pour ce qui regarde les qualités militaires: mais une telle décision n'est pas de mon ressort. J'entends dire qu'au jugement des bons connaisseurs Annibal est le capitaine le plus consommé qu'on ait vu dans la science de la guerre. C'est à son école en effet que les Romains se sont perfectionnés, après avoir fait leur premier apprentissage contre Pyrrhus. Jamais général, il faut l'avouer, ne sut mieux ni profiter de l'avantage du terrain pour ranger une armée en bataille, ni mettre ses troupes à l'usage où elles étaient le plus propres, ni dresser une embuscade, ni trouver des ressources dans ses disgraces, ni maintenir la discipline parmi tant de nations différentes. Il tirait de lui seul la subsistance et la solde de ses troupes, la remonte de sa

cavalerie, les recrues de son infanterie, et toutes les munitions nécessaires pour soutenir une grosse guerre dans un pays éloigné, contre de puissants ennemis, pendant l'espace de seize années consécutives, et malgré une puissante faction domestique qui lui refusait tout et le traversait en tout. Voilà certainement ce qu'on appelle un grand général.

J'avoue aussi qu'à faire une juste comparaison du dessein d'Annibal et de celui de Scipion, on doit convenir que le dessein d'Annibal était plus hardi, plus hasardeux, plus difficile, plus destitué de ressources. Il lui fallait traverser les Gaules, qu'il devait regarder comme ennemies; passer les Alpes, qui auraient paru insurmontables à tout autre; établir le théâtre de la guerre au milieu du pays ennemi, et dans le sein même de l'Italie, où il n'avait ni places, ni magasins, ni secours assurés, ni espérance de retraite. Ajoutez à cela qu'il attaquait les Romains dans le temps de leur plus grande vigueur, lorsque leurs troupes, toutes fraîches, encore fières et animées par le succès de la guerre précédente, étaient pleines de courage et de confiance. Pour Scipion, il n'avait qu'un court trajet à faire de Sicile en Afrique. Il avait une puissante flotte, et il était maître de la mer. Il conservait une communication libre avec la Sicile, d'où il tirait à point nommé toutes les munitions de guerre et de bouche. Il attaquait les Carthaginois sur la fin d'une guerre où ils avaient fait de grandes pertes, dans un temps où leur puissance penchait déja vers son déclin, et où ils commençaient à être épuisés d'argent, d'hommes et de courage. L'Espagne, la Sardaigne, la Sicile, leur avaient été enlevées, et ils n'y pouvaient plus faire de diversions

contre les Romains. L'armée d'Asdrubal venait d'être taillée en pièces : celle d'Annibal était extrêmement affaiblie par plusieurs échecs, et par une disette presque générale de toutes choses. Toutes ces circonstances paraissent donner un grand avantage à Annibal au-dessus de Scipion.

Mais deux difficultés m'arrêtent : l'une tirée des chefs qu'il a vaincus, l'autre des fautes qu'il a commises.

Ne peut-on pas dire que ces fameuses victoires qui ont rendu si célèbre le nom d'Annibal, il les a dues autant à l'imprudence et à la témérité des généraux romains, qu'à sa valeur et à sa sagesse? Quand on lui eut opposé un Fabius, puis un Scipion, le premier l'arrêta tout court, et l'autre le vainquit.

On prétend que les deux fautes que commit Annibal, la première en ne marchant pas droit à Rome aussitôt après la bataille de Cannes, supposé pourtant que c'en soit une, la seconde en laissant ses troupes s'amollir et s'énerver à Capoue, doivent beaucoup diminuer de sa réputation; car ces fautes paraissent à quelques-uns essentielles, décisives, irréparables, et toutes deux opposées à la principale qualité d'un général, qui est la tête et le jugement. Pour Scipion, je ne sache point que, dans tout le temps qu'il a commandé les armées romaines, on lui ait reproché rien de semblable.

Je ne m'étonne donc pas de ce qu'Annibal, dans le jugement que l'on dit qu'il porta des généraux les plus accomplis, s'étant adjugé à lui-même la troisième place après Alexandre et Pyrrhus, repartit à Scipion, qui lui demandait ce qu'il dirait donc s'il l'avait vaincu, « Alors, « je prendrais le pas au-dessus d'Alexandre et de Pyr- « rhus, et de tous les généraux qui ont jamais été » :

louange fine et délicate, et bien flatteuse pour Scipion, qu'elle distinguait de tous les autres capitaines, comme supérieur à tous, et comme ne devant être mis en comparaison avec aucun.

VERTUS MORALES ET CIVILES.

C'est ici le triomphe de Scipion, dont on vante avec raison la bonté, la douceur, la modération, la générosité, la justice, la chasteté même, et la religion : c'est ici, dis-je, son triomphe, ou plutôt celui de la vertu, infiniment préférable à toutes les victoires, les conquêtes, les dignités les plus éclatantes. C'est la belle pensée que nous avons vue dans Tite-Live, lorsqu'il parle de la délibération du sénat assemblé pour décider qui de tous les Romains était le plus homme de bien.

Liv. lib. 29, cap. 14. *Haud parvæ rei judicium senatum tenebat, qui vir optimus in civitate esset. Veram certè victoriam ejus rei sibi quisque mallet, quàm ulla imperia honoresve suffragio seu Patrum seu plebis delatos.*

Le lecteur ne balancera pas beaucoup ici en faveur de qui il doit se déclarer, surtout s'il consulte l'affreux portrait que Tite-Live nous a laissé d'Annibal. « De « grands vices, dit cet historien après avoir fait son « éloge, égalaient de si grandes vertus : une cruauté « inhumaine, une perfidie plus que carthaginoise, nul « égard pour la vérité ni pour ce qu'il y a de plus saint, « nulle crainte des dieux, nul respect pour les serments, « nulle religion. » *Has tantas viri virtutes ingentia vitia æquabant : inhumana crudelitas, perfidia plusquam punica, nihil veri, nihil sancti ; nullus deûm metus, nullum jusjurandum, nulla religio.*

Id. lib. 21, cap. 4.

Voilà un étrange portrait. Je ne sais s'il est fidèlement tiré d'après nature, et si la prévention n'en a point beaucoup noirci les couleurs; car, en général, on peut soupçonner les Romains de n'avoir pas rendu assez de justice à Annibal, et d'en avoir dit beaucoup de mal, parce qu'il leur en a beaucoup fait. Ni Polybe, ni Plutarque, qui a souvent occasion de parler d'Annibal, ne lui donnent les vices horribles que Tite-Live lui impute. Les faits mêmes rapportés par Tite-Live démentent son portrait. Pour ne parler que de ce seul défaut, *nullus deûm metus*, *nulla religio* [1], il y a preuve du contraire. Avant que de partir d'Espagne, il se transporte jusqu'à Cadix pour s'acquitter des vœux qu'il a faits à Hercule; et il lui en fait de nouveaux, si ce dieu favorise cette entreprise. *Annibal Gades profectus, Herculi vota exsolvit, novisque se obligat votis, si cætera prosperè evenissent.* Est-ce là la démarche d'un homme sans religion et sans dieu? Qu'est-ce qui l'obligeait de quitter son armée pour entreprendre un si long pélerinage? Si c'était hypocrisie pour imposer à des peuples superstitieux, il y aurait eu plus de gain pour lui à prendre ce masque de religion à la vue de toutes ses troupes assemblées, et à imiter les cérémonies religieuses que pratiquaient les Romains dans les lustrations de leurs armées. Bientôt après, Annibal a une vision qu'il croit lui venir de la part des dieux qui lui annoncent l'avenir et le succès de son entreprise. Il passa plusieurs années près du riche temple de Junon Lacinia; et non-seulement il n'en enleva rien dans les plus pressants besoins de son armée, mais, quoique ce temple fût

Liv. lib. 20, cap. 21.

[1] Nulle crainte des dieux, nulle religion.

hors de la ville, il le garantit de toute insulte, et empêcha que jamais aucun de ses soldats n'en tirât rien furtivement; et lui-même, avant que de partir d'Italie, y laissa un superbe monument. C'était reconnaître bien clairement la puissance de la Divinité que de déclarer, comme il fit, que les dieux lui ôtaient tantôt la pensée, tantôt le pouvoir de prendre Rome. Dans le traité qu'il fait avec Philippe, après avoir attesté ses dieux[1], il marque clairement que c'est de leur protection qu'il attend tout le succès de ses armes. Et enfin, en mourant, il invoque les dieux vengeurs de l'hospitalité. Tous ces faits, et plusieurs autres, détruisent absolument le crime d'irréligion dont Tite-Live le charge. Il en est de même de ses parjures et de ses infidélités dans les traités. Je ne sache pas qu'il en ait violé aucun, quoique cela soit arrivé aux Carthaginois, mais sans sa participation. Quoi qu'il en soit, je ne ferai point ici le parallèle de ces deux capitaines, par rapport aux vertus civiles et morales. Je me contenterai de rapporter quelques-unes de celles qui ont le plus brillé dans Scipion.

Liv. lib. 28, cap. 46.

Id. lib. 26, cap. 11.

Id. lib. 23, cap. 33.

Ib. lib. 39, cap. 51.

1. *Générosité, libéralité.*

C'est là la vertu des grandes ames, comme l'amour de l'argent est le vice des ames basses et sans honneur. Scipion connaissait le véritable prix de l'argent, qui est de s'en faire des amis, et d'acheter des hommes. Les largesses qu'il sut faire à propos, les rançons qu'il rendit généreusement à ceux qui venaient racheter leurs

[1] Polybe rapporte cette circonstance.

enfants ou leurs proches, lui gagnèrent presque autant de peuples que ses victoires. Il entrait par là dans les vues et dans le caractère du peuple romain, qui aimait mieux, comme Scipion le dit lui-même, s'attacher les hommes par les bienfaits que par la crainte : *qui beneficio quàm metu obligare homines malit.* Liv. lib. 26, cap. 50.

2. *Bonté, douceur.*

On ne peut pas faire du bien à tous, mais on peut témoigner de la bonté à tous. C'est une monnaie dont plusieurs se contentent, et qui n'épuise point les trésors du général.

Scipion avait un talent merveilleux pour se concilier les esprits et pour gagner les cœurs, par des manières douces, honnêtes, prévenantes.

Il traitait les officiers avec politesse, faisait valoir leurs services, relevait leurs belles actions, les comblait de présents ou de louanges, et en usait ainsi avec ceux même qui auraient pu exciter en lui quelque mouvement de jalousie, s'il en eût été capable. Il tint toujours auprès de lui avec honneur Marcius, ce célèbre officier qui, après la mort de son père et de son oncle, avait maintenu les affaires d'Espagne, montrant par là, dit l'historien, combien il était éloigné de craindre que quelqu'un ne lui fît ombrage : *ut facilè appareret nihil minùs quàm vereri ne obstaret gloriæ suæ.* Liv. lib. 26, cap. 20.

Il savait assaisonner les réprimandes mêmes d'un air de bonté et de cordialité qui les rendait aimables. Celle qu'il fut obligé de faire à Masinissa, qui, aveuglé par sa passion, avait épousé Sophonisbe, l'ennemie déclarée du peuple romain, est un modèle achevé de la manière Liv. lib. 30, cap. 14.

dont on doit se conduire et parler dans des conjonctures aussi délicates. On y voit employés toutes les finesses de l'éloquence, toutes les précautions de la prudence et de la sagesse, tous les ménagements de l'amitié, toute la dignité et la noblesse du commandement sans aucun air de fierté.

Sa bonté éclatait jusque dans les châtiments : il ne les employa qu'une fois, et bien malgré lui ; ce fut dans la sédition de Sucrone, qui demandait nécessairement qu'on en fît un exemple. « Il avait cru [1], dit-il, s'arra-« cher à lui-même ses propres entrailles, lorsqu'il se « vit obligé d'expier par la mort de trente hommes la « faute de huit mille. » Il est remarquable que Scipion ici ne se sert pas de ces mots, *scelus*, *crimen*, *facinus*, mais du mot *noxa*, qui est beaucoup plus doux, et signifie *une faute*. Encore n'ose-t-il décider si c'est une faute, et il laisse la liberté de penser que ce n'a été qu'une imprudence et une légèreté : *octo millium seu imprudentiam*, *seu noxam*.

Il estimait infiniment plus de contribuer à la conservation d'un seul citoyen que de faire mourir mille ennemis. Capitolin remarque que l'empereur Antoninus Pius [2] répétait souvent cette maxime de Scipion et la mettait en pratique.

[1] « Tum se haud secùs quàm viscera secantem sua, cum gemitu et lacrymis, triginta hominum capitibus expiâsse octo millium seu imprudentiam, seu noxam. » (Liv. l. 28, c. 32.)

[2] « Antoninus Pius Scipionis sententiam frequentabat, quâ ille dicebat, malle se unum civem servare, quàm mille hostes occidere. » (Capitol. cap. 9.)

3. *Justice.*

L'exercice de cette vertu est proprement la fonction de ceux qui sont constitués en dignité et en autorité. C'est par elle que Scipion rendit la domination romaine si douce et si agréable aux alliés et aux nations conquises, et qu'il se fit lui-même aimer si tendrement par les peuples, qui le regardaient comme leur protecteur et leur père. Il fallait qu'il eût un grand zèle pour la justice, puisqu'il se piqua de la rendre aux ennemis mêmes, après une action qui les en rendait tout-à-fait indignes. Les Carthaginois, pendant une trève qu'on avait accordée à leurs instantes prières, prirent et pillèrent, au su et par l'ordre de la république, quelques vaisseaux romains qui s'étaient mis en mer; et, pour mettre le comble à l'insulte, les ambassadeurs qu'on avait envoyés à Carthage pour en porter les plaintes furent attaqués à leur retour et presque pris par Asdrubal. Les ambassadeurs de Carthage, qui revenaient de Rome, étaient tombés entre les mains de Scipion. On le pressait d'user du droit de représailles : « Non [1], dit-il : « quoique les Carthaginois aient violé non-seulement « la foi de la trève, mais encore le droit des gens dans « la personne de nos ambassadeurs, je ne traiterai point « les leurs d'une manière qui soit indigne ou des prin- « cipes de la grandeur romaine, ou des règles de la « modération que j'ai toujours suivies jusqu'ici. »

[1] « Etsi non induciarum modò fides a Carthaginiensibus, sed etiam jus gentium in legatis violatum esset, tamen se nihil nec institutis populi romani, nec suis moribus indignum in iis facturum esse. » (Liv. lib. 30, cap. 25.)

4. *Grandeur d'ame.*

Elle éclatait dans toutes les actions et presque dans toutes les paroles de Scipion; mais les peuples d'Espagne en furent surtout frappés lorsqu'il refusa le nom de roi qu'ils lui offraient, charmés de sa valeur et de sa générosité. Ils sentirent [1], dit Tite-Live, quelle grandeur d'ame il y avait à regarder ainsi avec mépris et dédain un titre qui est l'objet de l'admiration et des désirs du reste des mortels.

Liv. lib. 38. C'est avec ce même air de grandeur qu'étant obligé de se défendre devant le peuple, il parla si noblement de ses services et de ses exploits, et qu'au lieu de faire une timide apologie de sa conduite, il marcha vers le Capitole, suivi de tout le peuple, pour y remercier les dieux des victoires qu'ils lui avaient fait remporter.

5. *Chasteté.*

A peine pouvons-nous comprendre qu'un païen ait porté l'amour de cette vertu aussi loin que l'a fait Scipion. L'histoire de cette jeune princesse d'une si rare beauté, qui fut gardée chez lui comme elle l'aurait été dans la maison de son père, est connue de tout le monde. Je l'ai rapportée assez au long, aussi-bien que le beau discours qu'il tint à Masinissa sur la même matière.

[1] « Sensêre etiam barbari magnitudinem animi, cujus miraculo nominis alii mortales stuperent, id ex tam alto fastigio aspernantis. » (Liv. lib. 27, cap. 19.)

6. *Religion.*

J'ai souvent cité le célèbre entretien de Cambyse, roi de Perse, avec son fils Cyrus, que l'on regarde avec raison comme un abrégé des plus utiles leçons qu'on puisse donner à quiconque doit commander les armées, ou être employé au gouvernement. Cet excellent discours commence et finit par ce qui regarde la religion, comme si tous les autres avis, sans celui-là, devaient être inutiles. Cambyse recommande à son fils, avant tout et surtout, de s'acquitter religieusement de tous les devoirs que la Divinité exige des hommes; de ne former jamais aucune entreprise, petite ou grande, sans consulter les dieux; de commencer toutes ses actions par implorer leur secours, et de les faire suivre par des actions de graces, tout bon succès venant de leur protection, qui n'est due à personne, et devant par conséquent leur être rapporté. C'est en effet ce que Cyrus pratiqua toujours très-exactement; et il avoue lui-même, dans l'entretien dont ceci est tiré, qu'il part, pour sa première campagne, plein de confiance dans la bonté des dieux, parce qu'il peut se rendre à lui-même ce témoignage, qu'il n'a jamais négligé leur culte.

Je ne sais si notre Scipion avait lu la Cyropédie, comme cela est certain du second, qui en faisait son étude ordinaire; mais il est visible qu'il a imité en tout Cyrus, et surtout dans le culte religieux. Depuis qu'il eut pris la robe virile, c'est-à-dire depuis l'âge de dix-sept ans, il ne commença jamais aucune affaire, soit publique, soit particulière, sans avoir auparavant été au Capitole pour implorer le secours de Jupiter. On

Liv. lib. 26, cap. 19.

Liv. lib. 29, cap. 27. voit dans Tite-Live la prière solennelle qu'il fit aux dieux en partant de Sicile pour l'Afrique; et le même historien ne manque pas de faire remarquer qu'aussitôt après la prise de Carthagène il remercia publiquement les dieux de l'heureux succès de cette entreprise : *postero*
Id. lib. 26, cap. 48. *die, militibus navalibusque sociis convocatis, primùm diis immortalibus laudesque et grates egit.*

Il ne s'agit pas ici d'examiner quelle était cette religion, ou de Cyrus ou de Scipion : on sait bien qu'elle ne pouvait être que fausse. Mais l'exemple qu'ils donnent à tous les commandants et à tous les hommes de commencer et de terminer toutes leurs actions par la prière et par l'action de graces n'en est que plus fort; car que n'auraient-ils point dit et fait, s'ils avaient été comme nous éclairés des lumières de la vraie religion, et s'ils avaient eu le bonheur de connaître le véritable Dieu! Après de tels exemples, quelle honte serait-ce pour des généraux chrétiens de n'oser paraître aussi religieux que ces anciens capitaines du paganisme!

---

§ VI. Affaires d'Espagne. *Celtibériens domptés. Ils sont vaincus de nouveau. Trouble apaisé chez les Celtibériens.*

Guerre d'Istrie. *L'armée du consul Manlius, après avoir été défaite par les Istriens, remporte sur eux une victoire considérable. Procédé violent du nouveau consul à l'égard des proconsuls. Claudius attaque Nésartie, dont les habitants se portent à un désespoir furieux. L'Istrie est entièrement soumise.*

Expéditions en Ligurie. *Liguriens vaincus par Fulvius, puis par Claudius. Ils sont vaincus une seconde fois par ce consul. Défaite des Liguriens par le consul Popillius, qui les traite fort durement. Le sénat condamne la conduite du consul. La contestation au sujet des Liguriens se renouvelle. On nomme commissaire le préteur Licinius pour informer contre Popillius et pour juger son affaire. Popillius, de retour à Rome, échappe au jugement par la facilité du préteur Licinius. Réflexion sur le procédé de ce préteur.*

Affaires de Sardaigne et de Corse. Affaires arrivées à Rome. *Vestale punie. Plaintes des alliés latins et de quelques autres. Choix d'un fils du grand Scipion pour préteur. Grande peste à Rome. Beaux ouvrages faits par les censeurs. Loi Voconia contre les femmes au sujet des successions. Les tuiles de marbre enlevées du temple de Junon Lacinienne y sont reportées par*

ordre du sénat. Dénombrement. Nuées de sauterelles. Les ambassadeurs des Carthaginois se plaignent dans le sénat des usurpations de Masinissa. Gulussa défend son père. Réponse du sénat. Mort funeste de Fulvius. Colonie de Cartéia en Espagne. Gulussa et les ambassadeurs carthaginois reviennent à Rome. Le consul Postumius commence à vexer les alliés. Vexations que les préteurs exercent en Espagne. Plaintes contre le consul Cassius, contre Licinius son collègue, contre les préteurs Lucrétius et Hortensius. Réflexion sur le changement arrivé dans les mœurs et le gouvernement à Rome.

Le grand objet qui occupera notre histoire pendant les dix ou douze années suivantes, c'est la guerre des Romains contre Persée, dernier roi de Macédoine, laquelle se termine par la ruine de ce royaume et la fin de la puissance macédonienne. Cet événement est mêlé dans Tite-Live de quelques légères expéditions dans l'Espagne, l'Istrie, la Ligurie, la Sardaigne, la Corse, et quelques autres provinces. Je traiterai d'abord de ces expéditions séparément et de la manière la plus succincte qu'il me sera possible, sans pourtant rien omettre de ce qui me paraîtra digne d'attention. J'en userai de même à l'égard des affaires qui concernent en particulier l'intérieur et la police de Rome. De cette sorte, la guerre de Macédoine, n'étant point interrompue par des événements étrangers, pourra être exposée avec plus d'ordre et de clarté.

Affaires d'Espagne.

An. R. 573. Av. J.C. 179. Celtibériens domptés. Liv. lib. 40, cap. 47-50.

L. Postumius et Ti. Sempronius, propréteurs, partagèrent entre eux la Celtibérie, et, chacun de leur côté, ils gagnèrent plusieurs batailles et prirent un grand nombre de villes. Ils reçurent dans la suite l'un et l'autre l'honneur du triomphe. Sempronius en particulier méritait les plus grands honneurs, non-seulement par ses exploits, mais par la sagesse des lois qu'il donna aux peuples vaincus.

Ces nations vivaient alors dans toute la simplicité de la nature, et Lite-Live nous en a conservé un trait que je ne crois pas devoir omettre ici.

Sempronius assiégeait une ville considérable du pays, nommée *Certime*. Lorsqu'il commençait à pousser ses ouvrages, les habitants lui envoyèrent des députés, qui lui parlèrent avec une franchise parfaite; car ils ne dissimulèrent point qu'ils soutiendraient la guerre s'ils avaient des forces suffisantes, et ils demandèrent la permission d'aller dans le camp des Celtibériens assemblés en corps d'armée à peu de distance, et de tâcher d'en obtenir du secours. Sempronius le leur ayant permis, ils partirent, et revinrent peu de jours après avec dix autres ambassadeurs. C'était l'heure de midi; et, avant tout, ils prièrent le préteur de leur faire donner à boire : après qu'ils eurent bu un premier coup, ils en demandèrent un second, ce qui apprêta beaucoup à rire à toute l'assistance, étonnée d'une telle grossièreté de mœurs. Alors le plus âgé des ambassadeurs interrogea Sempronius, et lui demanda ce qui lui donnait la confiance de venir leur faire la guerre. Le préteur

leur répondit qu'il comptait sur de bonnes troupes, sur une excellente armée, et qu'il leur donnerait la satisfaction de s'en convaincre par leurs yeux, afin qu'ils pussent en parler savamment à ceux qui les avaient envoyés. En même temps il donna ses ordres pour que toute l'armée se mît sous les armes et se préparât à faire l'exercice. Les ambassadeurs, après avoir bien examiné toutes choses, retournèrent au camp des Celtibériens, et les dissuadèrent de tenter le secours; et la place se rendit.

An. R. 578. Av. J.C. 174. Ils sont vaincus de nouveau. Liv. lib. 41, cap. 26.

Cinq ans après, les Celtibériens, que Sempronius paraissait avoir entièrement domptés, se révoltèrent avec beaucoup d'insolence, et osèrent même attaquer le camp des Romains, où ils jetèrent d'abord le trouble; mais ils furent bientôt repoussés vigoureusement. Il y eut de leur part dans le combat quinze mille hommes tués, ou faits prisonniers.

An. R. 582. Av. J.C. 170. Trouble apaisé chez les Celtibériens. Flor. lib. 2, cap. 17. Liv. lib. 43, cap. 4.

Un mouvement de révolte excité parmi les Celtibériens par un soldat fanatique qui prétendait avoir reçu du ciel une javeline d'argent, et qui voulait assassiner le préteur, fut apaisé par la mort du coupable, qui fut tué sur-le-champ, et par la sage modération qu'employa le préteur pour ramener les peuples à leur devoir.

Guerre d'Istrie.

An. R. 574. Av. J.C. 178.

M. JUNIUS BRUTUS.

A. MANLIUS VULSO.

L'armée du consul Manlius, après avoir été défaite par les Istriens, remporte

L'Istrie est une province d'Italie dans l'état de Venise, dont les villes principales sont : POLA, appelée aussi *Pietas Julia*; PARENTIUM, *Parenzo*; TERGESTE, *Trieste*, qui en faisaient anciennement partie.

Le consul Manlius avait eu pour son département la Gaule. Ne trouvant point dans cette province de matière à mériter le triomphe auquel il aspirait, il saisit avec joie l'occasion qui se présenta de faire la guerre aux Istriens. Outre le secours qu'ils avaient autrefois accordé aux Étoliens contre les armes de la république, ils venaient tout récemment de faire sur les alliés de Rome quelques courses, qui avaient abouti au pillage, dont cette nation était très-avide. Manlius, sans avoir pris ordre du sénat, partit d'Aquilée, où il était, pour aller attaquer ces peuples. La république avait sur cette mer une escadre pour en défendre les côtes : le consul en envoya une partie dans le port le plus proche des confins de l'Istrie, avec des barques chargées de provisions. Il se rendit lui-même par terre au même endroit, et campa à cinq milles de la mer. Pour assurer les convois et soutenir les fourrageurs, il plaça plusieurs corps de troupes autour de son camp. Un de ces corps regardait l'Istrie, placé entre le camp et la mer ; et il était composé d'une cohorte levée à la hâte dans la colonie de Plaisance, et de quatre compagnies de la seconde légion.

sur eux une victoire considérable. Liv. lib. 41, cap. 1-6.

Les Istriens avaient suivi l'armée ennemie par des chemins de traverse sans en être vus, épiant l'occasion de l'attaquer avec avantage. Ayant reconnu que les corps de garde qui environnaient le camp étaient peu nombreux, et observaient peu d'ordre, ils vinrent fondre sur la cohorte de Plaisance. Un brouillard qui s'était élevé le matin couvrit leur marche ; mais s'étant à moitié dissipé aux premiers rayons du soleil, il laissa paraître une lumière sombre qui, grossissant les objets, présentait aux yeux des Romains l'apparence d'une

armée beaucoup plus nombreuse que n'était réellement celle des ennemis. Les soldats effrayés s'enfuirent dans le camp, où ils causèrent encore plus de terreur qu'ils n'en avaient eux-mêmes apporté. Les cris que l'on jette aux portes, l'obscurité qui augmente encore le tumulte, l'agitation des soldats, qui, en courant chacun de leur côté, s'embarrassent et tombent les uns sur les autres, tout cela fait craindre aux plus éloignés que les ennemis ne soient entrés dans les retranchements. Une voix poussée au hasard exhorte les troupes à courir du côté de la mer. Comme si c'eût été le signal du départ, d'abord quelques soldats, la plupart sans armes, prennent le chemin du port, un plus grand nombre les imite, et enfin toutes les troupes les suivent, jusqu'au consul lui-même, qui avait inutilement employé pour les retenir son autorité, ses ordres, et même ses prières. Il ne resta que le seul M. Licinius Strabon, tribun légionaire, avec environ cinq ou six cents hommes.

Les ennemis, étant entrés dans les lignes, se jetèrent sur cet officier, qui rangeait ses gens en bataille. Le combat fut sanglant, et ne finit que quand le tribun eut été tué avec tous les siens. Les Istriens, ayant trouvé dans le camp une grande abondance de toutes sortes de provisions, leur roi, nommé *Épulon*, se mit à table, et commença à faire bonne chère. Tous ceux qui l'accompagnaient, quittant leurs armes, en firent autant, sans songer aux ennemis. Comme ils n'avaient pas coutume de trouver des mets ni si choisis, ni si abondants, ils se remplirent de vin et de viandes avec une extrême avidité.

Les Romains étaient alors dans une situation bien différente. La consternation régnait parmi eux sur mer

et sur terre. Les marins détendent leurs tentes, et portent au plus vite dans leurs vaisseaux les vivres et autres munitions qui avaient été débarqués sur le rivage. Les soldats de terre, pleins d'effroi, se jettent dans les esquifs, et tâchent de gagner la mer. Les pilotes et matelots, craignant que leurs bâtiments ne soient trop chargés, s'empressent les uns à repousser la foule qui se présente pour s'y réfugier, les autres à éloigner les vaisseaux du rivage, et à les faire avancer en pleine mer. De là naît entre les soldats et la chiourme un combat qui ne se passe pas sans blessures et sans effusion de sang; jusqu'à ce qu'enfin, par l'ordre du consul, la flotte s'éloigne du bord, et gagne le large.

L'armée romaine entière serait devenue la proie des ennemis, s'ils avaient su ce que c'était que faire la guerre. Le consul, mettant à profit leur ignorance, rassembla ce qui lui restait de troupes, après les avoir fait revenir des différents lieux où la fuite les avait dispersées. Sans perdre de temps, il les mène au camp. Le peu d'Istriens qui n'étaient pas encore ivres prennent la fuite; les autres passent du sommeil à la mort. Les Romains recouvrèrent tout ce qu'ils avaient laissé dans leur camp, à l'exception du vin et des viandes que les barbares avaient consumés. Il fut tué environ huit mille Istriens. Leur roi s'enfuit plus qu'à moitié ivre, à l'aide d'un cheval sur lequel les siens le jetèrent, après l'avoir tiré de table à la hâte. La perte des Romains ne fut pas considérable.

La nouvelle de la déroute de l'armée consulaire étant parvenue jusqu'à Rome, y causa une grande alarme. Comme la renommée grossit toujours les objets, surtout en mal, on crut l'armée entièrement défaite. On leva de

nouvelles troupes avec une promptitude extraordinaire. On donna différents ordres pour envoyer de différents côtés des secours au consul. Junius, son collègue, passa de la Ligurie dans la Gaule; mais il apprit en chemin que l'armée romaine était en sûreté, et que les Istriens s'étaient retirés. Il dépêcha sur-le-champ un courrier à Rome pour y porter cette bonne nouvelle, qui délivra les esprits d'une grande inquiétude. Les deux consuls retournèrent à Aquilée pour y mettre les troupes en quartier d'hiver.

An. R. 575.
Av. J.C. 177.

C. CLAUDIUS PULCHER.
TI. SEMPRONIUS GRACCHUS.

Dès que l'hiver fut fini, les deux consuls de l'année précédente, Manlius et Junius, firent entrer leurs troupes dans le pays des Istriens, et y mirent tout à feu et à sang. Ceux-ci, ayant armé toute leur jeunesse, hasardèrent un combat où il en fut tué environ quatre mille. Ils se retirèrent dans leurs villes et dans leurs bourgs, d'où ils envoyèrent demander la paix aux généraux romains, puis leur fournirent les ôtages qu'on avait exigés d'eux.

Procédé violent du nouveau consul à l'égard des proconsuls. Liv. lib. 41, cap. 10.

Lorsque ces nouvelles eurent été annoncées à Rome par les lettres des proconsuls, le consul C. Claudius, à qui l'Istrie était échue pour son département, craignit que ces bons succès ne lui ôtassent l'occasion de se signaler. Il partit donc brusquement de Rome pendant la nuit, sans avoir fait dans le Capitole les vœux accoutumés, sans se faire accompagner de ses licteurs, et n'ayant averti de son dessein que son collègue. Arrivé avec précipitation dans sa province, il s'y conduisit avec encore plus de témérité qu'il n'y était venu; car,

après avoir assemblé l'armée, il commença par déclamer en termes violents contre la lâcheté avec laquelle Manlius avait abandonné son camp; en quoi il choquait tous les soldats, qui les premiers avaient pris la fuite. Il reprocha ensuite à Junius de s'être rendu complice de la mauvaise conduite de son collègue en se joignant à lui. Enfin il termina ses invectives par les ordres qu'il leur donna à l'un et à l'autre de sortir sur-le-champ de la province.

Ils lui répondirent que s'il avait prononcé dans le Capitole les vœux solennels pour le salut de l'empire, s'il était sorti de la ville revêtu de sa cotte d'armes et précédé de ses licteurs, comme la coutume et les lois l'exigeaient, ils ne feraient point de difficulté de lui obéir; mais que jusqu'à ce qu'il eût satisfait à ces obligations, ils ne pouvaient reconnaître en lui l'autorité consulaire. Cette réponse mit le consul en fureur. Il fit appeler le questeur de Manlius, et lui commanda de lui apporter des chaînes, menaçant Junius et Manlius de les envoyer à Rome pieds et mains liés, s'ils n'obéissaient. Cet officier ne respecta pas davantage ses ordres. Toute l'armée entourant ses généraux, dont elle prenait hautement la défense, et ne séparant point leurs intérêts des siens, donnait la confiance et le courage de mépriser le commandement et les menaces d'un consul si violent et si déraisonnable.

Claudius, ne pouvant supporter la résistance qu'on lui opposait, et les railleries des soldats (car on ajoutait l'insulte à la désobéissance), s'en retourna à Aquilée dans le même vaisseau qui l'avait amené. De là il écrivit à son collègue d'ordonner aux troupes que l'on avait destinées pour l'Istrie de se rendre à Aquilée, afin que,

quand il serait arrivé à Rome, et qu'il aurait prononcé dans le Capitole les vœux accoutumés, rien ne le retînt dans la ville, et qu'il pût sur-le-champ en sortir revêtu des marques du commandement. Son collègue exécuta le tout ponctuellement, et ordonna aux légions qui devaient servir sous Claudius de se rendre incessamment à Aquilée. Claudius suivit de près ses lettres, et ne fut pas plus tôt arrivé à Rome, qu'ayant assemblé le peuple pour l'instruire de ce qui s'était passé entre lui et les proconsuls Manlius et Junius, il fit sans différer la cérémonie du Capitole; et, dès le troisième jour, revêtu de la cotte d'armes, et accompagné de ses licteurs, il s'en retourna dans sa province, avec la même précipitation dont il avait usé auparavant.

Claudius attaque Nésartie, dont les habitants se portent à un désespoir furieux. Liv. lib. 41, cap. 11.

Il y avait déja quelques jours que Junius et Manlius attaquaient vigoureusement la ville de Nésartie, où les principaux des Istriens et leur roi Épulon lui-même s'étaient enfermés. Mais dès que Claudius fut arrivé avec deux nouvelles légions, il les congédia eux et les vieilles troupes; et, continuant le siége de cette ville, il entreprit de s'en rendre maître par le moyen des ouvrages et des machines. Pour cet effet, ayant, par un travail de plusieurs jours, fait passer dans un nouveau lit le fleuve, qui, coulant le long des murailles, était un obstacle à ses assauts et fournissait aux assiégés l'eau dont ils avaient besoin, il jeta autant de terreur que de surprise dans l'esprit des barbares, qui se voyaient privés d'un secours absolument nécessaire. Mais par cette extrémité à laquelle il les avait réduits, il ne put les engager à demander la paix. Plutôt que de se rendre, ces furieux prirent le parti de tuer leurs femmes et leurs enfants, et, affectant de présenter aux

assiégeants un spectacle si affreux, ils égorgeaient ces infortunées victimes sur leurs murailles, et ensuite les jetaient dans le fossé. Pendant que les barbares étaient occupés à ces horribles exécutions, sans que les cris des femmes et des enfants fissent aucune impression sur leurs cœurs, les Romains escaladèrent la muraille, et entrèrent dans la ville. Dès que le roi jugea par les cris de ceux qui fuyaient que la place était au pouvoir des ennemis, pour ne point tomber vivant entre les mains des vainqueurs, il se perça de son épée. Tout le reste fut tué ou pris. Le consul prit encore de force deux villes, et les rasa. Il trouva plus de butin qu'il n'en avait espéré d'une nation si pauvre, et l'abandonna tout entier aux soldats. Il vendit à l'encan cinq mille prisonniers, fit battre de verges et décapiter les auteurs de la guerre. L'Istrie, par la mort de son roi et la ruine de trois villes, rentra dans sa première tranquillité, et tous les peuples, donnant des ôtages aux Romains; se soumirent à leur domination. On ordonna des actions de graces à Rome pour ces heureux succès.

L'Istrie est entièrement soumise. Liv. lib. 41, cap. 11.

Expéditions en Ligurie.

Deux ans avant ce que nous venons de rapporter, la Ligurie avait été donnée pour département aux deux consuls, Q. Fulvius et L. Manlius. Le premier, ayant vaincu les ennemis, les fit descendre dans les plaines pour s'y établir, et mit des troupes sur les montagnes pour s'assurer de ces postes. Son collègue, L. Manlius, ne fit rien de considérable. Trois mille Gaulois, ayant passé les Alpes sans commettre aucune hostilité, demandèrent au consul et au sénat une portion de terre en Italie où

Liguriens vaincus par Fulvius. Liv. lib. 40. cap. 53.

ils pussent s'établir, et vivre en paix sous la protection et dans la dépendance du peuple romain. Le sénat ordonna aux Gaulois de sortir d'Italie, et au consul Q. Fulvius de rechercher ceux qui avaient engagé cet essaim à passer les Alpes, et de les punir.

An. R. 575. Av. J.C. 177. Les Liguriens défaits par Claudius. Liv. lib. 41, cap. 12, 13.

L'année suivante se passa sans qu'il fût question des Liguriens. Mais l'an 575, Claudius n'eut pas plus tôt subjugué les Istriens, qu'il reçut ordre du sénat de conduire ses légions dans la Ligurie. Il livra un combat aux ennemis, leur tua quinze mille hommes, en prit plus de sept cents, et leur enleva cinquante-un drapeaux. De retour à Rome, il triompha de l'Istrie et de la Ligurie.

Ils sont vaincus une seconde fois. Liv. lib. 41, cap. 14, 16.

Les Liguriens ne demeurèrent pas long-temps tranquilles. Claudius reçut ordre de nouveau de marcher contre eux. Il les vainquit une seconde fois. Ils se retirèrent sur leurs montagnes.

An. R. 576. Av. J.C. 176. Liv lib. 41, cap. 18.

Le consul Pétilius les y attaqua. Il fut tué dans un combat. Les ennemis ne s'en aperçurent point, et furent encore défaits. Ils perdirent cinq mille hommes.

An. R. 579. Av. J.C. 173. Défaite des Liguriens par le consul Popillius, qui les traite fort durement. Liv. lib. 42, cap. 7.

Trois ans après, le consul M. Popillius combattit les Liguriens près de Caryste, dans le territoire des Statiellates, où leurs troupes s'étaient assemblées à l'arrivée des Romains. D'abord ils se tinrent renfermés dans les murailles de cette ville; mais, s'apercevant que le consul se disposait à l'assiéger, ils se rangèrent en bataille devant les portes. C'est ce que demandait Popillius. Le combat dura trois heures, et fut fort sanglant. Les Liguriens laissèrent sur la place dix mille hommes : les Romains, victorieux, en perdirent plus de trois mille. Après cette défaite, les Liguriens se rendirent à discrétion, espérant que le consul ne les traiterait pas plus

rigoureusement qu'avaient fait les généraux précédents. Mais il leur ôta à tous leurs armes, leur défendit sans doute d'en fabriquer de nouvelles, rasa leur ville, les vendit à l'encan eux et leurs effets, et écrivit au sénat tout ce qui s'était passé dans sa province.

Le sénat condamne la conduite du consul. Liv. lib. 42, cap. 8, 9.

Quant le préteur A. Atilius eut fait lecture de la lettre de Popillius dans le sénat, il n'y eut point de sénateur à qui le procédé du consul ne parût atroce et indigne. On disait « que les Statiellates, les seuls peuples de la « Ligurie qui n'avaient point porté les armes contre la « république, qui même, en cette dernière occasion, « n'avaient point été les agresseurs, et n'avaient fait que « se défendre contre le consul qui les attaquait, méri- « taient sans doute quelque ménagement; que néan- « moins, après qu'ils s'étaient soumis et abandonnés à « la bonne foi du peuple romain, il avait exercé sur eux « toutes les cruautés imaginables; qu'en vendant comme « esclaves tant de milliers d'innocents qui imploraient « la justice du peuple romain, il avait laissé un exemple « pernicieux, qui ferait que, dans la suite, il n'y aurait « point d'ennemis qui n'aimassent mieux combattre jus- « qu'à la dernière extrémité que de se rendre ».

Il fut donc ordonné « que le consul Popillius remet- « trait les Liguriens en liberté, en faisant reprendre à « ceux qui les avaient achetés l'argent qu'il avait reçu « d'eux; qu'il aurait soin de leur restituer tout ce qui « pourrait se retrouver de leurs biens; qu'il leur serait « permis de fabriquer des armes; et qu'enfin le consul « sortirait de la province dès qu'il aurait rétabli les Li- « guriens dans leur premier état ». La maxime du sénat était que ce qui rend une victoire illustre, c'est de

dompter par la force des armes ceux qui résistent[1], et non de traiter cruellement ceux qui se soumettent.

Le consul ne se pressa pas d'exécuter des ordres si mortifiants pour lui. Il mit sur-le-champ ses légions en quartier d'hiver à Pise, et revint à Rome plein de colère et d'indignation. Ayant assemblé le sénat dans le temple de Bellone, il fit des plaintes amères sur le décret qui avait été rendu contre lui, auquel il ne manquait, disait-il, que de l'avoir livré aux vaincus : il demanda qu'il fût cassé, et condamna à une amende le préteur qui l'avait proposé et prononcé. Il insista beaucoup sur les actions de graces publiques qu'il prétendait être dues aux Dieux pour l'heureux succès de ses armes. Il ne reçut pour réponse que des reproches aussi vifs qu'il les méritait, et retourna à son armée sans avoir rien obtenu de ce qu'il demandait.

An. R. 580.
Av. J.C. 172.

C. POPILLIUS LÆNAS.
P. ÆLIUS LIGUR.

La contestation au sujet des Liguriens se renouvelle. Liv. lib. 42, cap. 10.

Au commencement de cette année, les contestations de l'année précédente se réveillèrent. Les sénateurs voulaient qu'on remît en délibération l'affaire des Liguriens, et qu'on renouvelât l'arrêt du sénat qui avait été rendu en leur faveur; et c'était le consul Ælius qui en faisait la proposition. D'un autre côté, Popillius intercédait pour son frère auprès de son collègue et du sénat, déclarant qu'il s'opposerait à tout ce qui serait décerné contre lui. Il n'eut pas de peine à gagner son collègue;

[1] « Claram victoriam vincendo pugnantes, non sæviendo in afflictos fieri. » (Liv.) *C'est ce que marque également Virgile par ce beau vers connu de tout le monde :*

Parcere subjectis, et debellare superbos.

mais les sénateurs n'en furent que plus portés à persister dans leur sentiment. Les consuls ne partaient point pour leurs provinces, parce qu'ils ne voulaient pas permettre au sénat, qui le demandait avec instance, de délibérer sur l'affaire de M. Popillius; et que, de son côté, le sénat voulait la décider avant qu'il fût question d'aucune autre.

Liv. lib. 42, cap. 21.

Cependant M. Popillius se rendit encore plus odieux qu'auparavant, en écrivant au sénat qu'en qualité de proconsul, il avait livré contre les Liguriens Statiellates un second combat, dans lequel il leur avait tué dix mille hommes. Une guerre si injuste avait engagé tous les autres peuples de la Ligurie à reprendre les armes. Alors les sénateurs s'élevèrent avec force, non-seulement contre Popillius absent, qui, au mépris de la justice et du droit des gens, avait déclaré la guerre à un peuple soumis, et engagé à la révolte une nation qui se tenait en repos, mais encore contre les consuls, qui négligeaient de se rendre dans leur département.

On nomme commissaire le préteur Licinius pour informer contre Popillius, et pour juger son affaire. Liv. lib. 42, cap. 21.

Deux tribuns du peuple, animés par ce consentement unanime des sénateurs, déclarèrent qu'ils condamneraient les consuls à l'amende, s'ils n'allaient pas prendre le commandement des armées; et en même temps ils firent lecture dans le sénat de la loi qu'ils avaient dessein de proposer au sujet des Liguriens qui s'étaient rendus à la bonne foi du consul Popillius. Cette loi portait que, s'il se trouvait quelqu'un des Liguriens Statiellates que Popillius avait vendus depuis qu'ils s'étaient rendus à lui, qui n'eût pas été remis en liberté avant les calendes prochaines (le premier jour) du mois d'août, le sénat, assemblé sous le serment, nommerait un commissaire pour informer contre celui qui se trou-

verait coupable de les avoir frauduleusement réduits en servitude, et pour lui faire porter la peine de son injustice. Ils proposèrent en effet cette loi avec l'autorité du sénat. Le peuple l'accepta avec joie; et, en conséquence, le préteur C. Licinius demanda aux sénateurs qui ils voulaient charger de faire les informations qu'elle ordonnait; et ils en donnèrent la commission à ce préteur lui-même.

Les consuls partirent enfin pour leur département, où ils prirent le commandement de l'armée, que leur remit M. Popillius. Mais ce général n'osait encore revenir à Rome, pour n'être pas obligé, odieux comme il était actuellement et au sénat et encore plus au peuple, de répondre de sa conduite devant un préteur qui avait mis en délibération dans le sénat la loi portée pour lui faire son procès. A cette désertion de l'accusé, les tribuns du peuple opposèrent les menaces d'une autre loi, qui portait que, s'il n'était pas revenu dans la ville avant les ides (le 13) de novembre, le préteur C. Licinius le jugerait par contumace.

Popillius, de retour à Rome, échappe au jugement par la facilité du préteur Licinius. Liv. lib. 42, cap. 22.

Il fallut pour-lors nécessairement obéir. Il revint donc à Rome. Dès qu'il parut dans le sénat, le mécontentement général de la compagnie, rallumé tout de nouveau par sa présence, lui attira mille reproches sanglants, suivis d'un arrêt qui portait que ceux des Liguriens qui n'avaient point été ennemis de la république depuis le consulat de Q. Fulvius et de L. Manlius seraient remis en liberté par les soins des préteurs C. Licinius et Cn. Sicinius, et que le consul C. Popillius, frère de l'accusé, les établirait au-delà du Pô. Ce règlement rendit la liberté à plusieurs milliers d'hommes, à qui l'on fit passer le Pô pour y cultiver les terres qu'on leur assigna.

M. Popillius, en vertu de la loi portée par les tribuns en faveur des Liguriens, fut obligé de comparaître comme accusé devant le préteur, et de se défendre en deux audiences. Son affaire n'ayant point été jugée, elle fut appelée une troisième fois. Mais alors le préteur, gagné par la considération pour le consul C. Popillius absent, et par les prières de toute la famille de ces deux frères, remit le jugement aux ides (au 15) de mars, jour où les nouveaux magistrats devaient entrer en charge, et lui sortir de la sienne pour rentrer dans l'état de particulier : par là, n'étant plus en place pour juger, il laissait l'affaire indécise. Tel fut le détour artificieux qui fut pris pour éluder la loi et procurer l'impunité à Popillius.

Réflexion sur le procédé du préteur Licinius.

Mais est-il donc permis à un juge d'éluder ainsi l'autorité des lois, et de soustraire à leur juste sévérité un accusé aussi coupable que celui-ci? Sans parler du mépris insolent qu'il fait d'une compagnie respectable comme l'était le sénat romain, peut-on envisager de sang-froid le malheur d'une infinité de personnes libres condamnées sans raison à un dur esclavage; et, ce qui est bien plus horrible, le meurtre de vingt mille hommes innocents, tués dans deux batailles que donne ce consul, malgré la défense du sénat? Quoi! dans un tel cas, la recommandation, l'amitié, le crédit, l'emportent sur les vues du bien public[1]! N'est-ce pas quelquefois une aussi grande prévarication de renvoyer absous un coupable, que de condamner un innocent, puisque c'est ouvrir la porte à la licence que de laisser le crime impuni? Un magistrat, dans ses fonctions, se croit-il maître

[1] « Ita bonum publicum, ut in plerisque negotiis solet, privatâ gratiâ devictum. » (SALLUST. in *B. Jugurth.*)

de faire tout ce qu'il voudra? Que devient donc cet admirable principe inculqué si fortement par un païen, que la république, en établissant un juge[1], ne lui livre pas absolument son pouvoir, mais le lui confie comme un dépôt dont elle le rend responsable : qu'il doit consulter, dans l'exercice de sa charge, non sa propre inclination, mais la règle inviolable de son devoir : que, quand même il n'aurait ni associés ni témoins, il ne doit point se considérer comme seul, mais envisager autour de lui la loi, la religion, l'équité, la bonne foi, comme autant d'assesseurs qui jugent avec lui, et qui le jugeront lui-même; et surtout écouter et respecter la voix secrète de la conscience, que l'on ne peut jamais entièrement étouffer. Licinius viole ici toutes ces règles. Je trouve bien faible l'expression de Tite-Live, qui qualifie simplement son procédé d'une adresse trompeuse: *Ita rogatio de Liguribus arte fallaci elusa est.*

Affaires de Sardaigne et de Corse.

An. R. 575. Av. J.C. 177. Liv. lib. 41, cap. 6 et 12.

Ce qui se passa dans ces îles est de peu de conséquence. Deux peuples de Sardaigne troublèrent la tranquillité qui y régnait. Le consul Ti. Sempronius fit marcher ses troupes contre eux, et les défit dans une bataille, où ils perdirent douze mille hommes. Il leur

Ibid. c. 17.

[1] « Est sapientis judicis cogitare, tantùm sibi a populo romano esse permissum, quantùm commissum et creditum sit, et non solùm sibi potestatem datam, verùm etiam fidem habitam esse meminisse... Tum verò illud est hominis magni atque sapientis, quum illam, judicandi causà, tabellam sumpserit, non se putare esse solum, sed habere in consilio legem, religionem, æquitatem, fidem... maximique æstimare conscientiam mentis suæ, quam ab diis immortalibus accepimus, quæ a nobis divelli non potest. » (Cic. in *orat. pro Cluent.* n. 159.)

livra encore plusieurs combats, et leur tua plus de quinze mille hommes en différentes actions. Ils se soumirent aux Romains, et leur donnèrent des ôtages. De cette sorte l'île fut pacifiée.

Le préteur Cicéréius vainquit ceux de Corse dans une bataille, où il y eut, de leur part, sept mille hommes de tués et plus de dix-sept cents faits prisonniers. On leur accorda la paix, qu'ils demandèrent avec instance, et l'on exigea de ces insulaires deux cent mille livres pesant de cire, qui équivalent à cent cinquante-six mille deux cent cinquante de nos livres de Paris. Cette victoire procura à Cicéréius l'honneur du triomphe.

An. R. 579. Av J.C. 173. Liv. lib. 42, cap. 7 et 21.

Affaires arrivées à Rome.

M. JUNIUS BRUTUS.
A. MANLIUS VULSO.

An. R. 574. Av. J.C. 178.

Une vestale, qui avait laissé éteindre le feu de Vesta, fut punie du fouet, selon l'usage.

Vestale punie. Liv. Epit. lib. 41.

Dans la clôture du dénombrement fait par les censeurs M. Æmilius Lépidus et M. Fulvius Nobilior, il se trouva deux cent soixante et treize mille deux cent quarante-quatre citoyens.

Dénombrement.

C. CLAUDIUS PULCHER.
TI. SEMPRONIUS GRACCHUS.

An. R. 575. Av. J.C. 177.

Les alliés latins portèrent leurs plaintes au sénat sur un abus qui devenait commun parmi eux. La loi permettait à ceux qui avaient famille, et qui laissaient quelque enfant dans leur patrie, d'aller s'établir à Rome, et de s'y faire inscrire dans le rôle des citoyens. Plusieurs, en éludant la loi par différentes fraudes, aban-

Plaintes des alliés latins, et de quelques autres.

donnaient leur patrie sans y laisser d'enfants qui pussent les représenter. Les Latins remontrèrent que, si cet abus continuait, dans peu d'années leurs villes et leurs campagnes demeureraient désertes, et qu'ils ne pourraient pas fournir à la république le nombre ordinaire de soldats. Les Samnites et les Péligniens représentèrent aussi que quatre mille familles d'entre eux étaient allées s'établir à Frégelles, et que cependant on n'exigeait pas d'eux un moindre nombre de soldats. Le sénat trouva les plaintes des alliés justes et raisonnables, et y remédia en faisant observer avec exactitude la loi portée anciennement sur ce sujet.

An. R. 576. Av. J.C. 176.

CN. CORNÉLIUS SCIPIO HISPALUS. Il mourut, et on lui substitua

C. VALERIUS LÆVINUS.

Q. PETILIUS SPURINUS.

An. R. 577. Av. J.C. 175.

P. MUCIUS SCÆVOLA.

M. ÆMILIUS LEPIDUS. II.

Choix d'un fils du grand Scipion pour préteur. Val. Max. lib. 4, c. 5, et l. 3, c. 5.

Dans l'élection des préteurs pour l'année suivante, il arriva une chose digne d'être remarquée. Cinq préteurs avaient déja été nommés. La sixième place était disputée, d'un côté, par Lucius, ou, selon Valère-Maxime, Cn. Cornélius Scipion, fils du grand Scipion l'Africain, et, de l'autre, par C. Cicéréius, qui avait été greffier du même Scipion. Croirait-on que le peuple pût hésiter un moment à donner la préférence au fils de Scipion? Cependant celui-ci, par sa mauvaise conduite, avait tellement effacé l'impression que devait faire sur les esprits le souvenir de son père, que toutes les centuries se déclaraient pour Cicéréius. Mais il fut assez généreux

pour ne pouvoir souffrir qu'on fît cet affront au fils de son patron; et, quittant la robe de candidat, il lui laissa la place vide, et lui prêta même son crédit. La charge fut donnée à Scipion; mais Cicéréius en eut tout l'honneur.

La gloire des pères est un poids pour les enfants quand ils n'y répondent point par leur mérite; et elle ne sert qu'à mettre leurs vices dans un plus grand jour, et à les rendre, par cet éclat même, plus méprisables. C'est ce qu'éprouva le Scipion dont il s'agit ici, et qui est le même qui, dans la guerre contre Antiochus, avait été fait prisonnier, et ensuite renvoyé par ce prince à son père. Il dégénéra tellement de la vertu de son père et de ses ancêtres, que ses proches furent obligés, selon Valère-Maxime, d'employer leur crédit pour lui faire défendre d'exercer les fonctions de la préture, et lui ôtèrent l'anneau, gravé du portrait de son père, qu'il portait au doigt, comme déshonorant, par sa conduite, la mémoire et le nom de ce grand homme.

Scipion eut un autre fils, par qui fut adopté le second Scipion l'Africain. Caton, dans le livre que Cicéron a composé sur la vieillesse, lui rend un témoignage bien avantageux. Il dit[1] que, sans la faiblesse de sa santé, qui était extrême, il aurait pu être une seconde lumière de Rome, et qu'il ajoutait à la grandeur d'ame de son père l'avantage de l'érudition et du goût pour les belles-lettres. En effet, Cicéron dit,[2] dans un autre livre que quelques discours qu'on avait de lui, et une

[1] « Quàm fuit imbecillus P. Africani filius is, qui te adoptavit (*il parle au second Scipion l'Africain*)! quàm tenui aut nullâ potiùs valetudine! Quod ni ita fuisset, alterum ille exstitisset lumen civitatis. Ad paternam enim magnitudinem animi doctrina uberior accesserat. » (*De Senect.* n. 35.)

[2] « Si corpore valuisset, in pri-

histoire écrite en grec d'un style fort agréable, montrent que, si la force du corps eût répondu en lui à celle de l'esprit, il aurait pu être mis au nombre des orateurs les plus diserts.

An. R. 578. Av. J.C. 174.

SP. POSTUMIUS ALBINUS.

Q. MUCIUS SCÆVOLA.

Grande peste à Rome. Liv. lib. 41, cap. 21.

Il y eut cette année à Rome une peste très-violente, qui emporta un grand nombre de citoyens, même des plus illustres. On eut recours aux Dieux, suivant la religieuse coutume observée de tout temps à Rome. On leur fit des vœux, et on leur offrit un grand nombre de victimes.

Censure exercée avec sévérité. Liv. lib. 41, cap. 27.

La censure de Q. Fulvius Flaccus et d'A. Postumius Albinus fut remarquable par la sévérité qu'ils exercèrent sur neuf sénateurs, qui furent effacés du rôle de cette compagnie, et dont l'un était frère du censeur Flaccus. Le Scipion dont nous venons de parler était aussi de ce nombre. Cette punition ne lui faisait pas perdre la charge de préteur : mais il ne convenait pas qu'un homme déshonoré publiquement par une note flétrissante eût sous sa main l'administration de la justice; et c'est vraisemblablement ce qui mit ses proches en état d'obtenir que l'exercice de cette charge lui fût interdit. Plusieurs, parmi les chevaliers, furent aussi dégradés et effacés du tableau.

Beaux ouvrages faits par les censeurs.

Ces mêmes censeurs se rendirent aussi fort célèbres par un grand nombre d'ouvrages publics qu'ils entreprirent et achevèrent. Entre autres, Tite-Live [1] marque

mis habitus esset disertus : indicant quum oratiunculæ, tum historia quædam græca scripta dulcissimè. » (In *Bruto*, n. 77.)

[1] « Censores vias sternendas silice in Urbe, glareâ extra Urbem substernendas, marginandasque, primi omnium locaverunt. » (Liv.)

qu'ils furent les premiers qui firent paver les rues de Rome de grès, qui firent mettre sous les pierres qui formaient les grands chemins hors de Rome du tuf et de la terre graveleuse, et qui bordèrent ces grands chemins de petites banquettes pour la commodité des gens de pied.

Ce que Tite-Live décrit ici en peu de mots et assez obscurs, peut être éclairci, ce me semble, par ce que j'ai rapporté dans le second tome de cette histoire, en parlant de l'édilité, et que j'ai tiré mot à mot du R. P. Montfaucon. On peut consulter l'endroit.

Loi Voconia contre les femmes au sujet des successions. Cic. in Verr. 1, 107; et de Sen. 14. Dio, l. 56.

La fin de cette année fut célèbre par une nouvelle et importante loi qui regardait les femmes, et qui excita beaucoup de bruit et de mouvement dans la ville. Jusqu'ici elles avaient été admises à toutes sortes de successions comme les hommes. Il arrivait de là que souvent le bien des familles les plus illustres passait dans des maisons étrangères; ce qui causait un grand dommage à la république, à qui il importe que des revenus considérables se conservent et se perpétuent dans les grandes familles, pour mettre ceux qui en sont les chefs en état de soutenir avec honneur l'éclat de leur nom et les dépenses attachées aux grands emplois. Outre cette première raison, il y avait lieu de craindre que, le bien des particuliers croissant tous les jours à proportion que la puissance de l'état s'augmentait, si les dames venaient à s'enrichir considérablement, comme le sexe est naturellement porté à l'ornement et à la parure, ces richesses ne fussent pour elles une occasion de donner dans le luxe et la dépense, et de s'éloigner de l'ancienne pureté de mœurs en s'écartant de l'ancienne simplicité de vie. Pour obvier à ces inconvénients, Q. Vo-

conius Saxa, tribun du peuple, proposa une loi *qui défendait à quiconque aurait fait inscrire son nom dans le rôle des citoyens de Rome, depuis la censure d'Aul. Postumius et de Q. Fulvius, d'instituer pour héritière aucune fille ou femme, et qui défendait aussi qu'aucune fille ou femme pût jamais recevoir d'aucune succession au-delà de cent mille sesterces* [1] (douze mille cinq cents livres). Il ajoutait encore un autre article, qui ne regardait pas particulièrement les femmes. Le premier, qui les excluait généralement de la succession de tout citoyen romain, souffrit de grandes difficultés. Caton, toujours déclaré contre les dames, âgé pour lors de soixante et cinq ans, parla contre elles, en faveur de la loi, avec une grande force de voix et une grande vivacité d'action, et il vint à bout de faire passer la loi.

Les tuiles de marbre enlevées du temple de Junon Lacinienne y sont reportées par ordre du sénat. Liv. lib. 42, cap. 3.

Le censeur Q. Fulvius Flaccus faisait bâtir à Rome le temple de la Fortune équestre, pour accomplir le vœu qu'il avait fait en Espagne dans un combat contre les Celtibériens. Comme il avait l'ambition de le rendre l'édifice de la ville le plus superbe et le plus magnifique, il crut que des tuiles de marbre ne contribueraient pas peu à l'embellir. Dans ce dessein, il s'en alla dans le Brutium, et fit enlever la moitié des tuiles qui couvraient le temple de Junon Lacinienne. Cette quantité lui parut suffisante pour couvrir celui qu'il construisait. Il avait des vaisseaux tout prêts pour enlever ces matériaux et les transporter à Rome; et les alliés, par respect pour sa dignité de censeur, n'osèrent s'opposer à ce sacrilége. Flaccus, étant de retour à Rome, fit

[1] 20,458 fr. — L.

tirer les tuiles des barques, et ordonna qu'on les portât au temple de la Fortune. Quoiqu'il n'eût point dit où il les avait prises, on le sut bientôt à Rome. Le sénat en murmura hautement, et chacun demanda que l'affaire fût mise en délibération. Le censeur y fut appelé. Dès qu'il parut, on commença à s'élever contre lui avec encore plus de force qu'auparavant. Chaque sénateur en particulier, et tous en général, lui faisaient les reproches les plus sanglants : « que, non content de man-
« quer de respect à la divinité la plus honorée dans tout
« ce pays, que Pyrrhus et Annibal même avaient tou-
« jours respectée, il avait découvert son temple, et
« l'avait presque ruiné; qu'il en avait enlevé la couver-
« ture, et l'avait exposé à toutes les injures du temps :
« qu'un censeur, chargé par son emploi de veiller sur
« la conduite des citoyens, et dont une des principales
« fonctions était de prendre soin des temples, courait
« de ville en ville, parmi les alliés, renversant les tem-
« ples des dieux, et les dépouillant de leurs plus beaux
« ornements : qu'une pareille violence, exercée sur des
« édifices profanes et particuliers, paraîtrait indigne à
« tout le monde; mais qu'elle était, à l'égard des temples
« des dieux, un sacrilége abominable, dont les suites
« étaient à craindre pour tout le peuple romain. Pou-
« vait-il s'imaginer qu'il fût permis d'orner un temple
« des ruines d'un autre? comme si les dieux n'étaient
« pas partout les mêmes, et que l'on pût outrager celui-ci
« pour honorer celui-là ».

Avant qu'on allât aux voix, tous les sénateurs avaient déja fait connaître évidemment ce qu'ils pensaient. Ainsi, d'un commun consentement, il fut décidé qu'on reporterait les tuiles dans le temple d'où on les avait

tirées, et qu'on apaiserait la colère de Junon par des sacrifices. C'est ce qui fut ponctuellement exécuté. Mais les gens qui s'étaient chargés de reporter les tuiles déclarèrent au sénat qu'on les avait laissées en bas dans la cour du temple, parce qu'il ne s'était point trouvé d'ouvrier assez habile pour les remettre en leur place.

Dénombrement. Liv. lib. 42, cap. 10.

Les censeurs Q. Fulvius Flaccus et A. Postumius Albinus fermèrent le lustre. Ce fut le dernier, qui en fit la cérémonie. Il se trouva dans le dénombrement deux cent soixante et neuf mille quinze citoyens, nombre inférieur au précédent, parce que le consul L. Postumius avait ordonné, en pleine assemblée, à tous les alliés du nom latin, de se faire inscrire dans leur pays, et défendu qu'on les comprît dans le dénombrement qui se fit à Rome, le tout conformément à l'édit du consul C. Claudius.

Nuée de sauterelles. Id. ibid.

Un vent impétueux, venant de la mer, porta tout d'un coup dans l'Apulie une si prodigieuse nuée de sauterelles, que toute la terre de cette contrée en fut couverte. C. Sicinius, l'un des préteurs désignés, fut envoyé dans l'Apulie pour détruire cette peste fatale aux productions de la terre. Avec un grand nombre de paysans qu'il avait rassemblés pour ramasser ces animaux, il eut encore bien de la peine, et employa beaucoup de temps à en délivrer le pays.

An. R. 579. Av. J.C. 173.

L. POSTUMIUS ALBINUS.

M. POPILLIUS LÆNAS.

An. R. 580. Av. J.C. 172.

C. POPILLIUS LÆNAS.

P. ÆLIUS LIGUR.

Ces consuls étaient tous deux plébéiens, ce qui jus-

que-là n'était arrivé qu'une seule fois; mais les exemples en devinrent fréquents dans la suite.

Les ambassadeurs des Carthaginois se plaignent dans le sénat des usurpations de Masinissa. Liv. lib. 42, cap. 23.

Les ambassadeurs des Carthaginois, qui étaient alors à Rome, eurent dans le sénat de grandes contestations avec Gulussa, fils de Masinissa. Les premiers se plaignaient « qu'outre le territoire à l'occasion duquel le « sénat avait déja envoyé des commissaires en Afrique « pour examiner sur les lieux à qui il appartenait, Ma- « sinissa, depuis deux ans, s'était encore emparé, par « la force des armes, de plus de soixante-dix villes ou « châteaux de la dépendance des Carthaginois : que de « pareilles usurpations étaient aisées à un prince qui ne « comptait pour rien la justice et les lois : que les Car- « thaginois cependant demeuraient dans le silence et « dans l'inaction, liés pour ainsi dire par les clauses du « traité qui leur défendait de sortir en corps d'armée « hors de leurs frontières : qu'il était vrai que, s'ils en- « treprenaient de chasser ce prince numide des terres « dont il s'était emparé, on ne pourrait pas les accuser « d'avoir fait la guerre hors de chez eux; mais qu'ils « étaient retenus par une autre clause qui n'était point « équivoque, et qui leur défendait expressément de faire « la guerre aux alliés du peuple romain : qu'ils auraient « donc encore pris patience, s'il leur avait été possible; « mais que, ne pouvant supporter plus long-temps l'or- « gueil, l'avidité et la cruauté de Masinissa, ils étaient « venus pour prier les Romains de leur accorder l'une « de ces trois graces, ou de vouloir bien entendre dans « un esprit d'équité les raisons de deux parties, dont ils « étaient également alliés; ou de permettre aux Cartha- « ginois d'opposer des armes justes et légitimes à la « violence dont on usait pour les accabler; ou enfin, si

« la faveur avait plus de pouvoir sur eux que la raison « et la justice, de leur déclarer, une fois pour toutes, « en quoi précisément et jusqu'à quel point ils vou- « laient gratifier Masinissa du bien d'autrui : qu'au « moins le sénat serait modéré dans sa libéralité, et s'en « tiendrait à ce qu'il aurait ordonné; au lieu que le roi « numide ne suivait d'autre règle dans ses usurpations « que celle que lui prescrivaient son avidité et son am- « bition : que, s'ils n'obtenaient aucun de ces trois points, « et qu'ils eussent fait, depuis la paix que Scipion leur « avait donnée, quelque faute qui leur eût attiré l'in- « dignation du peuple romain, il ordonnât lui-même « de la punition qu'ils méritaient : qu'ils aimaient mieux « être esclaves sous des maîtres qui les mettraient au « moins en sûreté, que de conserver une liberté qui « serait continuellement en butte aux invasions injustes « de Masinissa : qu'enfin il leur était plus avantageux « de périr une bonne fois que de languir dans une vie « malheureuse et toujours exposés à la cruauté du plus « violent des tyrans ». Après avoir ainsi parlé, ils se prosternèrent par terre les larmes aux yeux, et, par leur abattement et leur douleur, ils excitèrent autant d'indignation contre le roi que de compassion pour eux-mêmes.

Gulussa défend son père. Liv. lib. 42, cap. 24.

On demanda ensuite à Gulussa ce qu'il avait à répondre aux objections des Carthaginois, à moins qu'il n'aimât mieux informer auparavant le sénat des raisons qui l'avaient amené à Rome. Ce jeune prince répondit « qu'il ne lui était pas aisé de s'expliquer sur des affaires « au sujet desquelles son père ne lui avait donné au- « cune instruction ni aucun pouvoir, et n'avait pas même « pu lui en donner, puisqu'il ne savait point ce qui ame-

« nait les Carthaginois à Rome, et n'était pas même « assuré qu'ils eussent intention d'y venir : que son père « l'avait envoyé pour supplier le sénat de ne point « ajouter foi aux accusations d'un peuple qui était au- « tant l'ennemi des Romains que de Masinissa, et qui « ne le haïssait qu'à cause de sa fidélité constante et « de son attachement inviolable aux intérêts du peuple « romain ».

Réponse du sénat.

Après que les sénateurs eurent entendu les discours de part et d'autre, et délibéré sur les demandes des Carthaginois, ils répondirent « que leur intention était que « Gulussa retournât sur-le-champ dans la Numidie pour « avertir son père d'envoyer incessamment des ambas- « sadeurs à Rome qui répondissent aux plaintes que « ceux des Carthaginois avaient portées au sénat contre « lui : qu'ils feraient à sa considération tout ce qui leur « paraîtrait raisonnable, comme ils avaient fait jusque-là; « mais qu'ils n'accorderaient rien à la faveur contre la « justice : qu'ils voulaient que chacun fût conservé en « possession de ce qui lui appartenait dans le pays qu'ils « disputaient entre eux, et qu'on s'en tînt aux anciennes « limites sans en établir de nouvelles : que le peuple « romain, après avoir vaincu les Carthaginois, ne leur « avait pas rendu leurs villes et leurs campagnes pour « leur arracher injustement, en temps de paix, ce qu'il « ne leur avait pas ôté, comme il le pouvait, par le « droit de la guerre ». Voilà de belles paroles, mais qui demeureront sans effet.

Le sénat renvoya le prince numide et les ambassadeurs de Carthage avec les présents accoutumés, et après leur avoir donné tous les témoignages d'amitié et

de bienveillance que des amis et des hôtes ont lieu d'attendre.

Mort funeste de Fulvius. Liv. lib. 42, cap. 28.

Fulvius Flaccus, qui, étant censeur, avait enlevé les tuiles du temple de Junon, mourut d'une mort bien funeste. De deux fils qu'il avait, il apprit que l'un était mort, et l'autre attaqué d'une très-dangereuse maladie. Il succomba à la douleur et à la crainte que lui causèrent ces deux tristes nouvelles. Ses domestiques le trouvèrent mort dans sa chambre, où il s'était étranglé. L'opinion commune était que depuis sa censure il avait eu l'esprit troublé; et l'on regarda sa mort comme un effet de la colère de Junon, et une punition du sacrilége qu'il avait commis en dépouillant son temple.

An. R. 581. Av. J.C. 171.

P. LICINIUS CRASSUS.
C. CASSIUS LONGINUS.

Colonie de Cartéia en Espagne. Liv. lib. 43, cap. 3.

Sous ces consuls il vint d'Espagne à Rome une députation d'une espèce singulière. Plus de quatre mille hommes, qui se disaient nés de soldats romains et de femmes de ce pays, demandaient qu'on leur assignât quelque ville où ils pussent s'établir. Le sénat leur ordonna de se présenter au préteur Canuléius, et de lui donner leurs noms, avec pouvoir à ce magistrat d'affranchir ceux d'entre eux qu'il voudrait, et de les faire conduire à Cartéia sur les bords de l'Océan. On laissait aux habitants de cette ville la faculté de rester chez eux, à condition d'y former une colonie avec ces nouveaux venus, et de partager avec eux les terres qu'on leur désignerait. On donna à cette colonie le droit du Latium, et elle fut appelée *la colonie des Affranchis*.

A peu près dans le même temps arrivèrent d'Afrique

Gulussa, fils du roi Masinissa, et des ambassadeurs envoyés par les Carthaginois. Le prince numide ayant été introduit le premier dans le sénat, y exposa les secours que son père avait déja envoyés pour la guerre de Macédoine, et offrit, par son ordre, de fournir encore au peuple romain, par reconnaissance pour ses bienfaits, tous ceux qu'on lui demanderait. Au reste, « il avertit les sénateurs de ne se laisser pas surprendre « par les artifices des Carthaginois : qu'ils avaient résolu « d'équiper une flotte considérable, sous prétexte d'en « aider les Romains contre les Macédoniens ; mais que, « quand une fois ils l'auraient mise en état d'agir, ils « seraient les maîtres de choisir leurs ennemis et leurs « alliés ».

Gulussa et les ambassadeurs carthaginois reviennent à Rome. Liv. lib. 43, cap. 3.

Après ces préliminaires, il en vint sans doute à ce qui faisait le sujet de la contestation entre Masinissa et les Carthaginois. Une lacune qui se rencontre ici dans Tite-Live fait qu'on ignore ce qui fut dit de part et d'autre, et ce qui fut décidé par le sénat. Il paraît seulement que cette contestation demeura assoupie pendant plusieurs années, jusqu'à ce que, venant à se rallumer, elle dégénéra en une guerre cruelle, qui, ayant commencé entre les Carthaginois et Masinissa, engagea insensiblement les Romains dans la querelle, et ne fut terminée que par la ruine de Carthage.

Pour achever ce qui me reste à recueillir des faits détachés et épars avant que d'entreprendre le récit de la guerre contre Persée, je vais ici rassembler plusieurs traits qui feront sentir combien Rome commença à dégénérer d'elle-même, dès que les richesses et les délices de la Grèce et de l'Asie s'y furent introduites.

Dans les temps passés, les magistrats romains en-

voyés dans les provinces s'étaient conduits avec beaucoup d'équité et de modération, et il était rare qu'ils abusassent de leur autorité. Mais depuis quelques années les choses avaient bien changé, et de tous côtés l'on portait des plaintes au sénat, contre la dureté, l'injustice et les malversations des magistrats.

An. R. 579. Av. J.C. 173. Le consul Postumius commence à vexer les alliés. Liv. lib. 42, cap. 1.

L. Postumius, qui était consul l'an de Rome 579, reçut ordre du sénat d'aller dans la Campanie pour y arrêter les usurpations des particuliers, qui, possédant des terres voisines de celles qui appartenaient à la république, s'agrandissaient peu à peu aux dépens de l'état, et gagnaient toujours du terrain. Ce magistrat était indigné contre les Prénestins de ce qu'un jour, étant allé simple particulier dans leur ville pour y offrir un sacrifice dans le temple de la Fortune, il n'y avait reçu aucun honneur ni du corps de ville, ni d'aucun particulier. Pour se venger de cette prétendue injure, il écrivit à leur premier magistrat avant que de partir de Rome, et lui ordonna de venir au-devant de lui, de lui préparer un hôtel dans la ville où il pût loger pendant tout le séjour qu'il y ferait, et de lui tenir des chevaux prêts, et autres bêtes de charge, afin qu'il pût s'en servir à son départ. C'est le premier des magistrats romains qui ait été à charge aux alliés; et c'était pour leur épargner ces sortes de dépenses et de corvées que la république fournissait à ses généraux les mulets, les tentes, et tous les autres ustensiles dont ils avaient besoin pour faire la guerre. Dans leurs routes, ils logeaient chez les particuliers avec qui ils étaient en liaison d'hospitalité, et à qui ils rendaient à leur tour les mêmes offices à Rome. S'il fallait dépêcher subitement des députés pour quelque affaire publique, les villes qui

se trouvaient sur leur route étaient obligées de leur fournir un cheval; et c'était là toute la dépense à laquelle les alliés étaient tenus. Le ressentiment de Postumius, juste peut-être et légitime, dit Tite-Live, mais peu séant dans un magistrat, joint au silence trop modeste ou trop timide des Prénestins, laissa un exemple qui, n'ayant point été condamné, donna aux généraux une espèce de droit d'imposer aux alliés des fardeaux qui sont devenus plus pesants de jour en jour.

Vexations que les préteurs exercent en Espagne. Liv. lib. 43, cap. 2.

L'Espagne se sentit des maux que cette impunité causa, mais par une autre sorte d'abus. Les députés de cette province portèrent leurs plaintes au sénat, et, prosternés en terre, ils le supplièrent de ne pas souffrir qu'ayant l'honneur d'être alliés du peuple romain, ils fussent traités par ses magistrats avec plus de dureté que les ennemis mêmes. Entre autres vexations, les préteurs ou proconsuls romains en exerçaient une à l'occasion du blé. Les peuples des provinces étaient obligés de fournir gratuitement du blé aux magistrats pour leur propre usage et pour leur maison, et d'en fournir aussi au peuple romain pour les armées une certaine quantité qu'on leur marquait et dont on leur payait le prix. L'avarice des préteurs trouva dans ces deux impositions de blé une double occasion de vexer et de piller les alliés, mais par une voie toute différente. Au lieu de recevoir pour leur usage le blé en nature et en espèce, ils le recevaient en argent, en y mettant eux-mêmes le prix, qu'ils faisaient monter très-haut : ce blé s'appelait *frumentum æstimatum*. Au contraire, pour l'autre blé, appelé *frumentum emptum*, ils le mettaient à un très-bas prix, et le faisaient payer toute sa valeur au peuple romain.

Le sénat reçut très-favorablement les plaintes des Espagnols, nomma des commissaires pour en faire l'examen, et donna aux complaignants la liberté de choisir parmi les plus illustres citoyens de Rome des avocats pour plaider leur cause. Les plus estimés pour leur naissance et pour leur mérite se prêtèrent volontiers à un ministère si louable. L'un des accusés, après un long examen réitéré plus d'une fois, fut renvoyé absous; deux autres, qui se sentaient trop coupables pour pouvoir espérer un pareil sort, se condamnèrent eux-mêmes à un exil volontaire.

Tite-Live donne à entendre que les Espagnols auraient encore pu en accuser d'autres; mais qu'on leur ferma la bouche, parce que c'étaient des citoyens puissants, et que le passé fut oublié. Le sénat, pour empêcher à l'avenir de semblables désordres, ordonna, sur la requête des Espagnols, que les magistrats recevraient en nature le blé qui leur était dû pour leur usage domestique, ou que, s'ils aimaient mieux le recevoir en argent, il serait estimé sur le prix courant dans les marchés; et que, par rapport aux blés achetés pour le public, ils seraient aussi payés sur le prix courant.

De tous côtés le sénat recevait des plaintes contre les généraux et les magistrats qui étaient envoyés dans les provinces.

An. R. 581. Av. J.C. 171. Plaintes contre le consul Cassius. Liv. lib. 43, cap. 3.

Cassius et Licinius avaient été consuls l'année de Rome 581. Cincibilus, roi d'une nation gauloise, au-delà des Alpes, qui n'est point autrement désignée par Tite-Live, envoya son frère à Rome à la tête d'une ambassade pour accuser Cassius d'avoir pillé quelques peuples des Alpes, alliés de ce roi, d'en avoir enlevé un grand nombre, et de les avoir réduits en servitude.

D'un autre côté, les Istriens et d'autres nations voisines représentèrent que le même consul Cassius avait mis tout leur pays à feu et à sang, et enlevé tout ce qu'il avait trouvé dans son chemin, sans qu'ils pussent deviner la raison qu'il avait eue de les traiter ainsi en ennemis. Le sénat répondit aux uns et aux autres qu'il n'avait pas prévu ces hostilités, et que, si elles avaient été commises, il les désapprouvait : qu'il n'était pas juste de condamner un homme consulaire sans l'entendre; mais que, si à son retour de Macédoine, où il servait actuellement comme tribun légionaire, ils pouvaient le convaincre en personne des injustices qu'ils lui reprochaient, le sénat ne manquerait pas de leur donner satisfaction. Il envoya même des ambassadeurs au roi gaulois, et aux autres peuples, pour leur faire connaître sa disposition à leur rendre justice.

Contre Licinius son collègue. Liv. Epit. l. 43.

Licinius, collègue de Cassius, comme s'il avait été envoyé pour faire la guerre, non à Persée, mais aux Grecs, alliés du peuple romain, fit souffrir aux habitants de Béotie, où il hivernait, et surtout aux Coronéens, toutes sortes de vexations. Ceux-ci s'en plaignirent au sénat, qui ordonna qu'on rétablît en liberté tous ceux qui avaient été vendus comme esclaves.

Contre les préteurs Lucrétius et Hortensius. Liv. lib. 43, cap. 4

On s'imagine bien que les préteurs n'étaient pas plus modérés que leurs consuls, dont l'exemple les autorisait et semblait les assurer de l'impunité. Le préteur Lucrétius, qui commandait la flotte pendant le consulat de Licinius, avait fait sentir aux alliés de tristes effets de sa cruauté et de son avarice. Les tribuns du peuple ne cessaient de déclamer contre lui avec beaucoup de véhémence dans toutes les assemblées. Ses amis demandaient un délai, alléguant qu'il était absent pour le

service de la république; mais alors on ignorait si fort ce qui se passait dans le voisinage même de Rome, que ce même homme que les discours de ses défenseurs plaçaient en Grèce était actuellement dans la terre qu'il avait aux environs d'Antium, et employait une partie des sommes qu'il avait rapportées de Grèce à faire conduire dans cette ville les eaux de la rivière de Loracine, ouvrage qui coûta cent trente mille as (4062 liv. 10 s.). Il orna aussi le temple d'Esculape de tableaux qui faisaient partie de son butin.

La ville de Chalcis envoya contre lui a Rome des députés. Leur seul abord fit juger de l'extrémité des maux que cette ville avait soufferts. Miction, le chef des députés (c'était un ancien et fidèle allié des Romains), tourmenté d'une goutte qui ne lui permettait pas de marcher, se fit porter au sénat en chaise; preuve parlante d'une nécessité indispensable, puisque, malgré l'état où il était, il n'avait pas pu obtenir qu'on le dispensât de ce voyage, ou n'avait pas cru devoir le demander. Il commença par dire que, de toutes les parties de son corps, la maladie ne lui laissait que la langue de libre pour déplorer les calamités de sa patrie. « Puis il exposa les services, tant anciens que récents, « que sa république avait rendus aux généraux et aux « armées des Romains, soit dans les guerres précé- « dentes, soit dans celle qui se faisait alors contre « Persée. Ensuite il vint aux excès d'avarice et de « cruauté auxquels le préteur C. Lucrétius s'était porté « contre les habitants de Chalcis, et enfin à ceux qu'ils « souffraient actuellement de la part de L. Hortensius, « qui lui avait succédé : ajoutant qu'après tout, dût-on « les traiter encore avec plus d'inhumanité, ils étaient

« résolus à tout souffrir plutôt que de se joindre au « parti du roi de Macédoine : qu'à l'égard de Lucrétius « et d'Hortensius, il aurait été bien plus avantageux « pour ceux de Chalcis de leur fermer les portes que de « les recevoir dans la ville : que les habitants des villes « qui avaient pris ce premier parti avaient conservé « leur liberté et leurs biens ; au lieu que Lucrétius, par « un sacrilége horrible, avait pillé leurs temples, et « en avait fait porter à Antium tous les ornements : « qu'après avoir privé de leurs biens des alliés du « peuple romain, il avait réduit leurs personnes dans « la servitude ; et que, s'il était échappé quelque chose « à son avarice, Hortensius, en marchant sur ses traces, « achevait de le leur enlever : que, l'hiver comme l'été, « il remplissait leurs maisons de ses soldats et de ses « matelots ; de sorte que ces infortunés citoyens avaient « la douleur de voir au milieu d'eux, de leurs femmes, « et de leurs enfants, des gens sans pudeur, sans hu- « manité, et sans foi. »

Le sénat crut qu'il était à propos de mander Lucrétius, afin qu'il entendît lui-même tout ce qu'on avançait contre lui, et qu'il le réfutât, s'il pouvait. Les reproches qu'on lui fit en face étaient encore plus sanglants que tout ce qu'on avait dit en son absence ; et il eut à soutenir deux accusateurs beaucoup plus puissants et plus redoutables dans la personne de deux tribuns du peuple, qui, non-contents de le déchirer en plein sénat, le traduisirent devant le peuple, et, après l'avoir accablé de reproches, l'assignèrent en forme à comparaître au tribunal souverain du peuple pour répondre à leurs accusations. Quant aux députés de Chalcis, le préteur Q. Ménius fut chargé de leur témoigner « que le sénat

« connaissait qu'ils n'avaient rien avancé que de vrai « en parlant des services qu'ils avaient rendus au peuple « romain dans la guerre présente et dans les précé- « dentes, et qu'il en avait toute la reconnaissance qui « leur en était due. A l'égard des outrages qu'ils avaient « reçus de C. Lucrétius, et qu'ils recevaient encore de « L. Hortensius, on ne pouvait pas soupçonner que le « sénat les approuvât, pour peu qu'on fît réflexion que « le peuple romain avait déclaré la guerre à Persée, et « auparavant à Philippe, son père, pour délivrer les « Grecs de la tyrannie de ces princes, et non certaine- « ment pour leur attirer ces mauvais traitements de la « part des Romains eux-mêmes : que le sénat écrirait à « L. Hortensius pour lui marquer qu'il désapprouvait « la conduite que ceux de Chalcis l'accusaient d'avoir « tenue à leur égard ; lui ordonner de faire chercher les « personnes libres de cette ville qui avaient été réduites « en servitude, et de leur rendre au plus tôt la liberté ; « et lui défendre de loger chez les habitants aucun « soldat ou officier de la flotte, excepté les capitaines « de vaisseaux ». Telle fut la substance des lettres qui furent écrites à Hortensius de la part du sénat. On fit les présents ordinaires aux députés, et l'on fournit aux dépens du public les voitures et les commodités nécessaires à Miction pour le conduire doucement jusqu'à Brindes.

Lorsque le jour où C. Lucrétius était assigné à comparaître fut venu, les tribuns l'accusèrent devant le peuple, et conclurent contre lui à une amende d'un million d'as (cinquante mille livres). Toutes les tribus, d'une commune voix, le condamnèrent à payer cette somme.

Réflexion sur le changement arrivé dans les mœurs et le gouvernement à Rome.

Quelle différence entre les magistrats dont nous venons de rapporter les injustices, les rapines, les violences, et les grands hommes dont l'équité, la sagesse, le désintéressement, ont fait tant d'honneur au peuple romain, et ont plus contribué à ses conquêtes que la force des armes et le courage des troupes! Nous avons vu les deux Scipions qui périrent en Espagne autant et plus regrettés par les Espagnols que par les Romains mêmes. Leur successeur, fils de l'un, neveu de l'autre, était regardé par les mêmes Espagnols comme un homme envoyé du ciel pour faire le bonheur des peuples. Loin que les campements d'armées, les quartiers d'hiver et le séjour des généraux dans les villes parussent à charge aux alliés, ils se croyaient d'autant plus heureux qu'ils les conservaient plus de temps chez eux [1] : tant les Romains alors faisaient paraître de tempérance, de douceur, d'humanité! On pourrait appliquer à plusieurs commandants, et surtout au grand Scipion, ce que Cicéron dit de Pompée [2], que sous lui non-seulement on ne contraignait point les peuples de faire de la dépense pour le soldat, mais que même on ne le leur permettait pas quand ils le souhaitaient, car, ajoute le même orateur, nos ancêtres ont voulu que les quartiers d'hiver que l'on passe dans les maisons et sous le toit des alliés servissent de retraite contre les rigueurs de la saison, et non d'occasion d'avarice.

[1] « Hunc audiebant antea, nunc præsentem vident, tantâ temperantiâ, tantâ mansuetudine, tantâ humanitate, ut ii beatissimi esse videantur, apud quos ille diutissimè commoratur. » (Cic. *de lege Man.* n. 13.)

[2] « Non modò, ut sumptum faciat in militem, nemini vis affertur, sed ne cupienti quidem cuiquam permittitur. Hiemis enim, non avaritiæ, perfugium majores nostri in sociorum atque amicorum tectis esse voluerunt. » (Ibid. 39.)

Telles étaient les maximes des bons temps de la république : mais elles commencent depuis quelques années à s'affaiblir beaucoup ; et nous les verrons dans la suite disparaître entièrement. En effet, les divers exemples de malversation que nous avons réunis ensemble montrent que l'on envoyait dans les provinces avec autorité des commandants [1], dont l'entrée dans les terres et villes des alliés ne différait guère d'une irruption d'ennemis, et n'y faisait pas moins de ravages.

Il est remarquable que ce changement dans les mœurs et dans le gouvernement, ces vexations des peuples, inouies presque jusqu'ici, et qui commencent depuis quelque temps à devenir fort communes, cette licence effrénée de s'enrichir par les dépouilles des dieux et des hommes ; que tout cela, comme nous l'avons déja observé, est de même date que l'introduction du luxe dans Rome, et en est certainement l'effet. Ces désordres croissent peu à peu [2], et d'une manière qui d'abord se fait peu sentir. On y oppose des réglements ; on fait de temps en temps, mais faiblement, quelques exemples. Cependant le mal gagne et saisit toute une nation. Alors la face de l'état change ; et le gouvernement, de juste et sage qu'il était, devient tyrannique et insupportable. C'est ce que la suite de l'histoire nous rendra sensible.

[1] « Ejusmodi in provinciam homines cum imperio mittimus, ut.... ipsorum adventus in urbes sociorum non multùm ab hostili impugnatione differant. » (Cic. *de lege Manil.* n. 39.)

[2] « Hæc primò paulatim crescere, interdùm vindicari. Post, ubi contagio, quasi pestilentiæ, invasit, civitas immutata ; imperium, ex justissumo atque optumo, crudele intolerandumque factum. » (Sallust. *Bell. catil.*)

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

Ce livre contient l'histoire de Persée, roi de Macédoine, depuis l'an de Rome 573 qu'il monta sur le trône, jusqu'à l'an 585 qu'il fut mené en triomphe par Paul Émile.

§ I. *Dessein qu'avait formé Philippe de transporter les Bastarnes dans le pays des Dardaniens, voisin de la Macédoine. Ambassadeurs de Persée aux Romains. Ceux-ci accordent à ce prince la confirmation du traité fait avec Philippe, son père. Beaux commencements et qualités vertueuses de Persée. Ambassadeurs des Dardaniens à Rome au sujet des Bastarnes. Ambassadeurs de Persée à Carthage. Rapport des ambassadeurs romains revenus de Macédoine. Eumène vient à Rome pour exhorter le sénat à la guerre contre Persée. Ambassadeurs de Persée mal reçus. Ce prince aposte des meurtriers pour tuer Eumène. Le sénat, après avoir avéré les crimes de Persée, se prépare à la guerre, et la lui fait déclarer par des ambassadeurs. Gentius rendu suspect aux Romains. Dispositions des rois et des peuples libres à l'égard des Romains et de Persée dans la guerre de Macédoine. La guerre est déclarée*

dans les formes à Persée. Les levées se font avec un soin extraordinaire. Disputes au sujet des centurions. Discours d'un ancien centurion au peuple. Ambassadeurs de Persée renvoyés au consul, qui devait bientôt arriver en Macédoine. Ambassadeurs des Romains vers leurs alliés. Entrevue de Persée et des ambassadeurs romains. Trève accordée à Persée pour envoyer à Rome de nouveaux ambassadeurs. Mouvements en Béotie. Elle se déclare presque entière pour les Romains. Secours que fournit la ligue achéenne. Les Rhodiens équipent une flotte considérable pour les Romains. Ambassade de Persée à Rhodes. Ruse des députés condamnés par les anciens sénateurs. Les ambassadeurs de Persée reçoivent ordre de sortir de Rome et de l'Italie.

J'en suis resté, dans le livre précédent, à la mort de Philippe, à qui Persée, son fils, succéda dans le royaume de Macédoine. J'ai ensuite réuni ensemble, sous différents titres, tous les événements qui se trouvent mêlés, pendant l'espace de onze années, avec l'histoire du règne de Persée, sans y avoir un rapport nécessaire, afin de n'être point obligé d'en interrompre plusieurs fois le fil, et de pouvoir la raconter tout entière de suite; ce qui la rendra plus claire et plus agréable.

An. R. 573.
Av. J.C. 179.

Q. FULVIUS.
L. MANLIUS.

Dessein qu'avait

La mort de Philippe était arrivée fort à propos pour

différer la guerre qui menaçait les Romains, et pour leur laisser le temps de s'y préparer. Ce prince avait formé un étrange dessein, et avait déja commencé à le mettre à exécution : c'était de faire venir du pays des Bastarnes, peuple d'origine gauloise ou germanique, transplantés près des embouchures du Borysthène, un nombre considérable de troupes, tant d'infanterie que de cavalerie. Après qu'ils auraient passé le Danube, il devait les établir à la place des Dardaniens, qu'il avait résolu de détruire absolument, parce que, comme ils étaient très-voisins de la Macédoine, ils ne manquaient pas d'y faire des irruptions dès qu'ils en trouvaient l'occasion favorable. Les Bastarnes, laissant leurs femmes et leurs enfants dans ce nouvel établissement, devaient passer en Italie pour s'enrichir du butin opulent qu'ils espéraient y faire. Quel que dût être le succès, Philippe comptait y trouver de grands avantages. S'il arrivait que les Bastarnes fussent vaincus par les Romains, il se consolerait facilement de leur défaite en se voyant délivré par leur moyen du voisinage dangereux des Dardaniens : et si leur irruption dans l'Italie réussissait, pendant que les Romains seraient occupés à repousser ces nouveaux ennemis, il aurait le temps de recouvrer tout ce qu'il avait perdu dans la Grèce. Les Bastarnes s'étaient déja mis en marche, et étaient assez avancés lorsqu'ils apprirent la mort de Philippe. Cette nouvelle, et divers accidents qui leur arrivèrent, suspendirent l'exécution de leur dessein, et plusieurs même y renoncèrent absolument, et s'en retournèrent en leur pays.

formé Philippe de transporter les Bastarnes dans le pays des Dardaniens, voisin de la Macédoine. Liv. lib. 40, cap. 57. Oros. lib. 4, cap. 20.

Persée, dans la vue de se mieux affermir sur le trône, envoya des ambassadeurs aux Romains leur demander

Ambassadeurs de

Persée aux Romains. Liv. lib. 40, cap. 58.

qu'ils renouvelassent avec lui l'alliance qu'ils avaient faite avec son père, et que le sénat le reconnût pour roi. Il ne cherchait qu'à gagner du temps.

An. R. 574. Av. J.C. 178.

M. JUNIUS BRUTUS.

A. MANLIUS VULSO.

Les Romains accordent à Persée la confirmation du traité fait avec Philippe son père.

Ce fut sous ces consuls qu'arrivèrent à Rome les ambassadeurs de Persée. Les Romains n'aimaient pas ce prince. Ils se défiaient de lui, et ne doutaient pas qu'à la première occasion favorable qu'il en trouverait, et lorsque ses forces le lui permettraient, il ne leur déclarât la guerre dont son père avait fait pendant tant d'années les préparatifs, quoiqu'il en cachât soigneusement le dessein. Cependant, afin qu'on ne pût pas leur reprocher de lui avoir cherché querelle pendant qu'il demeurerait en paix, ils lui accordèrent tout ce qu'il leur demandait.

Beaux commencements et qualités vertueuses de Persée. Polyb. apud Vales. l. 26.

Persée, croyant, par le renouvellement du traité, sa puissance solidement établie, ne songea plus qu'à se ménager des amis parmi les Grecs. Pour cet effet, il rappela dans la Macédoine tous ceux qui s'en étaient bannis pour éviter le paiement de leurs dettes, ou qui avaient été condamnés à cette peine par les juges. Il fit afficher en plusieurs villes de la Grèce les édits de leur rappel, qui leur promettaient non-seulement l'impunité, mais la restitution de leurs biens avec les fruits, à compter du jour que chacun s'était absenté. Il remit aux habitants de la Macédoine tout ce qu'ils pouvaient devoir au fisc, et il mit en liberté tous ceux qui étaient retenus dans les prisons pour affaires d'état. Par cette indulgence, il rendit la confiance à une infinité de personnes, gagna l'affection de tous les Grecs, et les rem-

plit des espérances les plus flatteuses. D'ailleurs toute sa conduite, toute sa personne semblait annoncer un prince digne de régner. Sa taille était avantageuse, sa physionomie noble et prévenante; et, comme il était dans la force de l'âge, il se trouvait en état de soutenir et les fatigues de la guerre et le travail des affaires et du gouvernement. Ajoutez qu'il ne se livrait point à ces excès de débauches et de dissolutions par lesquels son père s'était si souvent déshonoré. Ce fut par ces apparences de vertus que ce prince donna, au commencement de son règne, des espérances auxquelles il aurait été à souhaiter que la fin eût répondu.

CN. CORNELIUS SCIPIO HISPALUS. — An. R. 576. Av. J. C. 176.
Q. PETILLIUS SPURINUS.

Ambassadeurs des Dardaniens à Rome au sujet des Bastarnes. Polyb. leg. pag. 62.

Une partie des Bastarnes dont nous avons parlé auparavant avait poursuivi sa route, et était actuellement en guerre avec les Dardaniens. Ceux-ci envoyèrent des ambassadeurs à Rome, pour informer le sénat « que « leur province était inondée d'une multitude de bar- « bares d'une grandeur gigantesque et d'une valeur « extraordinaire, avec lesquels Persée avait fait un traité « d'alliance : qu'on y craignait encore plus ce prince que « les Bastarnes : qu'ils venaient implorer le secours de « la république contre tant d'ennemis ». Le sénat envoya sur les lieux une députation, dont A. Postumius était le chef, pour examiner si ces plaintes étaient fondées.

P. MUCIUS. — An. R. 577. Av. J.C. 175.
M. ÆMILIUS LÉPIDUS. II.

Liv. lib. 41, cap. 19.

Ces députés, ayant trouvé que les choses étaient telles que les Dardaniens les avaient exposées, firent sur ce

pied leur rapport au sénat. Persée s'excusa par ses ambassadeurs, et fit entendre que ce n'était point lui qui avait mandé ces barbares, et qu'il n'avait influé en rien dans leur entreprise. Le sénat, sans approfondir davantage la chose, se contenta de le faire avertir qu'il eût soin d'observer inviolablement les conditions du traité fait avec les Romains. Les Bastarnes, après avoir remporté d'abord quelques avantages, furent enfin obligés, du moins pour la plupart, de retourner dans leur pays. On dit qu'ayant trouvé le Danube glacé, et ayant entrepris de le passer, la glace s'ouvrit sous leurs pieds, et qu'ils furent presque tous engloutis dans le fleuve. Ce fait, qui n'a qu'Orose pour auteur, demanderait peut-être un plus sûr garant.

Oros. lib. 4, cap. 20.

An. R. 578. Av. J.C. 174.

SP. POSTUMIUS ALBINUS.

Q. MUCIUS SCÆVOLA.

Liv. lib. 41, cap. 22.

Des ambassadeurs envoyés par les Romains en Afrique, après s'être abouchés avec le roi Masinissa, et avoir passé de sa cour à Carthage, revinrent à Rome. Ils avaient appris de ce prince ce qui s'était passé à Carthage, beaucoup mieux que des Carthaginois eux-mêmes. Cependant, malgré toute la dissimulation dont on avait usé à leur égard, ils avaient découvert avec certitude qu'il était venu dans cette ville des ambassadeurs de la part de Persée, et que le sénat de Carthage leur avait donné audience la nuit dans le temple d'Esculape. Masinissa, de plus, leur avait assuré que les Carthaginois, de leur côté, en avaient envoyé dans la Macédoine; et les Carthaginois ne le niaient que faiblement. On jugea à propos de faire passer des ambassadeurs en Macédoine pour veiller sur la conduite du roi.

Ambassadeurs de Persée à Carthage.

L. POSTUMIUS ALBINUS. An. R. 579.
M. POPILLIUS LÆNAS. Av. J.C. 173.

Rapport des ambassadeurs romains revenus de Macédoine. Liv. lib. 42, cap. 2.

Ces ambassadeurs marquèrent, à leur retour, qu'ils n'avaient pu approcher de la personne du roi, qui s'était soigneusement tenu caché, sous des prétextes toujours également faux, ou d'incommodité ou d'absence : qu'au reste, il leur avait paru clairement que tout se préparait à la guerre, et qu'il fallait s'attendre qu'elle éclaterait au premier jour. En effet, l'on s'y disposa à Rome, et l'on commença par les cérémonies de la religion, qui, chez les Romains, précédaient toujours les déclarations de guerre ; c'est-à-dire, par l'expiation des prodiges, et par divers sacrifices qu'on offrait aux Dieux.

C. POPILLIUS LÆNAS. An. R. 580.
P. ÆLIUS LIGUR. Av. J.C. 172.

Eumène vient à Rome pour exhorter le sénat à la guerre contre Persée. Liv. lib. 42, cap. 11-13.

Sous ces consuls, Eumène, roi de Pergame, vint à Rome. On l'y reçut avec toutes les marques de distinction possibles. Ayant été introduit dans le sénat, il déclara « qu'outre le désir de venir rendre ses hommages « aux dieux et aux hommes, à qui il était redevable d'un « puissant et glorieux établissement qui ne lui laissait « rien à désirer, il avait exprès entrepris ce voyage pour « avertir le sénat d'aller au-devant des entreprises de « Persée : que ce prince avait hérité de la haine de Phi- « lippe son père contre les Romains aussi-bien que de « son sceptre, et qu'il ne négligeait rien pour se pré- « parer à une guerre qu'il croyait lui être échue comme « par droit de succession : que la longue paix dont la « Macédoine avait joui lui fournissait de nombreuses « troupes et en très-bon état : qu'il avait un riche et

« puissant royaume : qu'il était lui-même dans la fleur « de l'âge, plein d'ardeur pour les expéditions guerrières, « dont il avait fait l'apprentissage sous les yeux et sous « la conduite de son père, et où il s'était depuis fort « exercé en diverses entreprises contre ses voisins : qu'il « était extrêmement considéré dans les villes de la Grèce « et de l'Asie, sans qu'on pût bien dire par quelle sorte « de mérite il avait acquis ce crédit, si ce n'est que sa « haine pour les Romains lui en tenait lieu : que les « plus puissants rois recherchaient son alliance ; qu'il « avait épousé la fille de Séleucus, et donné sa sœur en « mariage à Prusias : qu'il avait su s'attacher les Béo- « tiens, nation fort belliqueuse, que son père n'avait ja- « mais pu gagner ; et que, sans l'opposition de quelques « particuliers affectionnés aux Romains, il serait venu « à bout de renouer commerce avec la ligue achéenne : « que c'était à Persée que les Étoliens, dans leurs troubles « domestiques, s'étaient adressés pour lui demander du « secours, et non aux Romains : que, soutenu par de « si puissants alliés, il faisait encore par lui-même des « préparatifs de guerre qui le mettaient en état de se « passer de secours étrangers : qu'il avait trente mille « hommes de pied, cinq mille chevaux, des vivres pour « dix ans : qu'outre les revenus immenses qu'il tirait « chaque année des mines, il avait en réserve de quoi « stipendier, pendant un pareil nombre d'années, dix « mille hommes de troupes étrangères, sans compter « celles du pays : qu'il avait amassé dans ses arsenaux « des armes pour équiper trois armées aussi grosses que « celle qu'il avait actuellement ; et que, quand la Macé- « doine serait hors d'état de lui fournir des troupes, il « avait à sa disposition la Thrace, qui était une pépi-

« nière d'hommes inépuisable. » Eumène ajouta « qu'il « n'avançait rien ici sur de simples conjectures, mais « sur la connaissance certaine qu'il avait prise des faits « par d'exactes informations. Au reste, dit-il en finissant, « après m'être acquitté d'un devoir que mon respect et « ma reconnaissance pour le peuple romain m'impo- « saient, et avoir, s'il m'est permis de parler ainsi, « délivré ma conscience, il ne me reste qu'à prier les « dieux de vous inspirer les pensées et les desseins qui « conviennent à la gloire de votre empire, et à la sûreté « de vos alliés et de vos amis, dont le sort est attaché « au vôtre ».

Ce discours toucha fort les sénateurs. Au reste, on ne sut point pour le présent ce qui s'était passé dans le sénat, sinon que le roi Eumène y avait parlé, et rien ne transpira au-dehors; tant on gardait un secret inviolable dans cette sage compagnie, où il ne se trouvait pas moins de trois cents hommes. Ce ne fut qu'après la fin de la guerre que l'on divulgua et le discours de ce prince, et la réponse qu'on lui avait faite : grand et rare exemple de sagesse et de discrétion, et presque incroyable.

Ambassadeurs de Persée mal reçus. Liv. lib. 42, cap. 14.

On donna audience quelques jours après aux ambassadeurs du roi Persée. Ils trouvèrent le sénat fort prévenu contre leur maître, et à peine daignait-on les écouter. Le chef de l'ambassade, il s'appelait Harpale, aigrit encore les esprits par la fierté de son discours. Il dit « que Persée souhaitait qu'on le crût sur sa parole « lorsqu'il déclarait n'avoir rien dit ni fait qui pût le « faire regarder comme ennemi : qu'au reste, s'il s'aper- « cevait qu'on cherchât contre lui un sujet de guerre, « il saurait bien se défendre avec courage : que le sort

« des armes est toujours hasardeux, et l'événement de « la guerre incertain ».

Les villes de la Grèce et de l'Asie, inquiètes de l'effet que ces ambassades produiraient à Rome, y avaient aussi envoyé des députés sous divers prétextes; les Rhodiens surtout, qui se doutaient bien qu'Eumène les aurait mêlés dans les accusations qu'il avait formées contre Persée; et ils ne se trompaient pas. Dans une audience qui leur fut accordée, ils s'emportèrent avec violence contre Eumène, en lui reprochant qu'il avait soulevé la Lycie contre les Rhodiens, et qu'il s'était rendu plus insupportable à l'Asie qu'Antiochus même. Ce discours flatta les peuples de l'Asie, qui favorisaient sous main Persée, mais déplut fort au sénat, et n'eut d'autre fruit que de rendre les Rhodiens suspects, et de faire considérer davantage Eumène par cette espèce de conspiration que son attachement aux Romains attirait contre lui. On le renvoya comblé d'honneurs et de présents.

Harpale, étant retourné en Macédoine avec le plus de diligence qu'il lui fut possible, rapporta à Persée qu'il avait laissé les Romains dans la disposition de ne pas tarder long-temps à lui faire la guerre. Le roi n'en était pas fâché, se croyant en état, avec les grands préparatifs qu'il avait faits, de la soutenir avec succès. Il en voulait surtout à Eumène, par qui il soupçonnait que Rome avait été instruite de toutes ses démarches les plus secrètes; et ce fut contre lui qu'il commença à agir, non par la voie des armes, mais par celle du crime et de la trahison. Il aposta Évandre de Crète, général de ses troupes auxiliaires, et trois Macédoniens qui lui avaient déja prêté leur ministère en semblables oc-

Persée aposte des meurtriers pour tuer Eumène. Liv. lib. 42, cap. 15.

casions, pour assassiner ce prince. Persée savait qu'il se préparait à faire un voyage à Delphes. Les assassins, le voyant engagé dans un défilé fort étroit au milieu des montagnes, roulèrent sur lui, de la hauteur où ils s'étaient placés, deux grosses pierres, et lui en jetèrent encore d'autres plus petites, comme une grêle dont ils cherchaient à l'accabler : puis, l'ayant laissé pour mort, ils prirent la fuite. Lorsque le roi, qui fut long-temps sans mouvement et presque sans vie, fut un peu revenu à lui, ses officiers le transportèrent tout couvert de sang à Corinthe, et de là dans l'île d'Égine, où l'on travailla à le panser de ses blessures : et quand sa santé lui permit de se remettre en mer, il retourna à Pergame. Une femme chez qui les assassins avaient logé à Delphes fut menée à Rome, et découvrit au sénat tout ce noir complot. On fut averti en même temps d'un autre projet non moins odieux formé par Persée : c'était d'empoisonner les généraux et les ambassadeurs Romains, qui logeaient tous à Brindes chez le premier citoyen de cette ville, nommé L. Rammius. Le roi de Macédoine avait voulu engager ce Rammius à lui rendre un si criminel service ; mais celui-ci, ayant eu horreur d'un pareil dessein, en informa les Romains.

Le sénat, après avoir avéré les crimes de Persée, se prépare à la guerre, et la lui fait déclarer par des ambassadeurs. Liv. lib. 42, cap. 25.

Sur ces avis, le sénat ne délibéra plus, après des traits si horribles, s'il fallait déclarer la guerre à un prince qui employait les assassinats et le poison pour se délivrer de ses ennemis. Le reste de cette année fut destiné aux préparatifs nécessaires pour réussir dans cette importante entreprise. On commença par envoyer des ambassadeurs vers Persée pour lui porter les plaintes de la république et lui demander satisfaction. Voyant que pendant plusieurs jours ils ne pouvaient

obtenir audience, ils partirent pour retourner à Rome. Le roi les fit rappeler. Ils lui représentèrent que le traité conclu avec Philippe son père, et renouvelé depuis avec lui-même, portait en termes exprès qu'il ne pourrait faire la guerre hors de son royaume, ni attaquer les alliés du peuple romain. Ils lui citèrent ensuite toutes ses contraventions à ce traité, et le sommèrent de restituer aux alliés de la république tout ce qu'il leur avait enlevé de force. Le roi ne leur répondit que par des emportements et des injures, se plaignant de l'avarice et de l'orgueil des Romains, qui traitaient les rois avec une hauteur insupportable, et se croyaient en droit de leur faire la loi comme à des esclaves. Les ambassadeurs lui demandant une réponse positive, il les remit au lendemain, voulant la leur donner par écrit. Elle portait « que le traité conclu avec son père « ne le regardait point : que, s'il l'avait accepté, ce « n'était point qu'il l'approuvât, mais parce qu'il n'avait « pas pu faire autrement, n'étant pas encore bien af- « fermi sur son trône : que, si les Romains voulaient « songer à un nouveau traité, et proposer des con- « ditions raisonnables, il délibérerait sur ce qu'il aurait « à faire ». Le roi, après leur avoir remis cet écrit, se retira brusquement. Les ambassadeurs lui déclarèrent que le peuple romain renonçait à son alliance et à son amitié. Il se retourna plein de colère, et leur dénonça d'un ton menaçant qu'ils eussent à sortir de son royaume avant trois jours. De retour à Rome, ils rendirent compte de tout ce qui s'était passé dans leur ambassade, et ils ajoutèrent qu'ils avaient remarqué dans toutes les villes de Macédoine par où ils avaient passé qu'on travaillait fortement aux préparatifs de la guerre.

Le rapport des députés d'Issa [1], qui se présentèrent alors au sénat, donna lieu de craindre aussi que Gentius, roi des Illyriens, ne se déclarât contre Rome; car, après s'être plaints que ce prince avait ravagé leurs terres, ils avaient ajouté « qu'il vivait dans une par- « faite union avec le roi de Macédoine : que tous deux « de concert ils se préparaient à faire la guerre aux « Romains; et que les Illyriens, qui étaient venus à « Rome avec la qualité apparente d'ambassadeurs, « n'étaient en effet que de véritables espions envoyés « par Gentius pour observer ce qui s'y passait ». Les Illyriens furent mandés; et comme leur réponse confirmait ce soupçon, ils furent congédiés, et le sénat nomma des députés pour aller se plaindre en son nom des griefs dont les alliés chargeaient Gentius.

Gentius rendu suspect aux Romains. Liv. lib. 42, c. 26 et 27.

On pensa en même temps à commencer tout de bon la guerre contre Persée : et en attendant que l'on pût assembler de plus grandes forces, et les faire partir sous la conduite d'un consul, le préteur Cn. Sicinius fut envoyé en Macédoine avec quelques troupes de terre et de mer, suffisantes pour tenir le roi en inquiétude et pour entamer l'entreprise.

P. LICINIUS CRASSUS.
C. CASSIUS LONGINUS.

An. R. 581. Av. J.C. 171.

Tous les rois et toutes les villes, tant de l'Europe que de l'Asie, avaient les yeux tournés sur les deux grandes puissances qui allaient entrer en guerre.

Dispositions des rois et des peuples libres à l'égard des Romains et de Persée dans la guerre de Macédoine. Liv. lib. 42, cap. 29, 30.

Eumène était animé par une ancienne haine contre Persée, et encore plus par l'attentat récemment commis sur sa personne dans son voyage à Delphes.

[1] Petite île dans la mer Adriatique.

Prusias, roi de Bithynie, avait résolu de ne point prendre de parti, et d'attendre l'événement. Il se flattait que les Romains n'exigeraient pas qu'il prît les armes en leur faveur contre le frère de sa femme; et il espérait, si Persée était vainqueur, que ce prince se laisserait aisément fléchir aux prières de sa sœur.

Ariarathe, roi de Cappadoce, outre qu'il avait promis en son nom du secours aux Romains, se tenait inviolablement attaché, soit pour la guerre, soit pour la paix, au parti que suivait Eumène, depuis qu'il avait contracté avec lui affinité en lui donnant sa fille en mariage.

Antiochus songeait à s'emparer de l'Égypte, comptant sur la faiblesse du roi pupille, et sur l'indolence et la lâcheté de ses tuteurs. Il s'imaginait avoir trouvé un prétexte plausible de faire la guerre à ce prince en lui disputant la Célésyrie; et il se flattait que les Romains, occupés à la guerre de Macédoine, n'apporteraient point d'obstacle à ses desseins ambitieux. Cependant il avait offert au sénat, par ses ambassadeurs, toutes ses forces et toutes ses troupes pour le service de la république, et il avait répété la même promesse aux ambassadeurs que Rome lui avait envoyés.

Ptolémée, à cause de la faiblesse de son âge, n'était pas en état de disposer de lui-même. Ses tuteurs se préparaient à la guerre contre Antiochus pour s'assurer la possession de la Célésyrie, et ils promettaient tout aux Romains pour la guerre de Macédoine.

Masinissa aidait les Romains de blé, de troupes, d'éléphants; et il songeait à envoyer à cette guerre son fils Misagène; et voici quel était son plan et ses vues politiques, selon les différents succès que pouvait avoir

cette guerre. Masinissa souhaitait de détruire la république de Carthage. Si les Romains étaient vainqueurs, il comptait demeurer dans l'état où il se trouvait actuellement sans aller plus loin, parce que les Romains ne souffriraient jamais qu'il poussât à bout les Carthaginois. Si au contraire la puissance romaine, qui seule, par politique, l'empêchait d'étendre ses conquêtes, et qui soutenait alors Carthage, venait à succomber, il comptait se rendre maître de toute l'Afrique.

Gentius, roi d'Illyrie, n'avait réussi qu'à se rendre très-suspect aux Romains, sans savoir néanmoins lui-même encore quel parti il devait suivre; et il paraissait que ce serait l'occasion plutôt qu'un plan fixe et un dessein suivi, qui le déterminerait à s'attacher aux uns ou aux autres.

Enfin Cotys de Thrace, roi des Odryses, s'était déclaré ouvertement pour les Macédoniens.

Telle était la disposition des rois à l'égard de la guerre entre Persée et les Romains.

Pour ce qui regarde les peuples et les villes libres, presque partout la multitude, qui prend pour l'ordinaire le plus mauvais parti, penchait du côté du roi et des Macédoniens. Les sentiments des principaux citoyens de ces peuples et de ces villes étaient partagés comme en trois classes.

Quelques-uns se livraient si bassement aux Romains, que, par un dévouement si aveugle et une partialité si déclarée, ils perdaient parmi leurs citoyens tout crédit et toute autorité; et de ceux-là peu étaient touchés de la justice du gouvernement romain, le grand nombre n'envisageaient que leur propre intérêt, persuadés qu'ils

auraient du crédit dans leurs villes à proportion des services qu'ils rendraient aux Romains.

Le seconde classe était de ceux qui étaient absolument livrés au roi : les uns parce que leurs dettes et le mauvais état de leurs affaires leur faisaient souhaiter du changement, ne croyant pas pouvoir subsister sans quelque révolution ; les autres, parce que leur caractère vain et avide de bruit et d'ostentation les déterminait à se ranger du côté de la multitude, dont le penchant était déclaré en faveur de Persée.

Une troisième classe, et c'était la plus sensée et la plus prudente, s'il eût fallu prendre nécessairement parti, et qu'on lui eût laissé le choix d'un maître, aurait préféré les Romains au roi : mais elle aurait encore mieux aimé, s'il eût été possible, qu'aucune des deux puissances n'accrût excessivement ses forces en opprimant l'autre, et que, conservant une sorte d'égalité et d'équilibre, elles demeurassent toujours entre elles en paix ; parce qu'alors l'une des deux prenant la protection des villes faibles que l'autre voudrait envahir, rendrait leur condition bien plus tranquille et plus assurée. Dans cette espèce de neutralité indécise, ils regardaient comme d'un lieu sûr les combats et les dangers de ceux qui avaient pris parti pour les uns ou pour les autres. Nous verrons, après la fin de la guerre, qu'ils se trompaient beaucoup en se croyant en sûreté par cette conduite.

La guerre est déclarée dans les formes à Persée. Les levées se font avec un

Les Romains, après avoir satisfait, selon leur louable coutume, à tous les devoirs de la religion, avoir offert aux dieux des prières publiques et des sacrifices, et leur avoir fait des vœux pour l'heureux succès de l'en-

treprise à laquelle ils se préparaient depuis long-temps, déclarèrent en forme la guerre à Persée, roi de Macédoine, s'il ne donnait une prompte satisfaction sur divers griefs qu'on lui avait déja expliqués plus d'une fois. Les levées se firent avec plus de soin que jamais. Les deux légions qui devaient servir en Macédoine étaient de six mille hommes de pied, et de trois cents chevaux, au lieu que les légions ordinaires n'étaient que de cinq mille deux cents hommes de pied; pour le nombre des cavaliers, il était toujours le même. On permit aussi au consul qui serait chargé de cette guerre d'incorporer dans son armée tous les centurions et les soldats vétérans qu'il voudrait choisir jusqu'à l'âge de cinquante ans. Enfin le peuple, en conséquence d'un arrêt du sénat, ordonna que cette année les tribuns légionaires seraient choisis, non par les suffrages des citoyens, selon la coutume ordinaire, mais par les consuls et les préteurs. Toutes ces précautions donnaient beaucoup d'avantages aux légions destinées pour la Macédoine, et montraient combien cette guerre paraissait importante.

soin extraordinaire. Liv. lib. 42, cap. 30, 31.

Les consuls ayant tiré au sort, la Macédoine échut à Licinius, et Cassius son collègue resta en Italie.

Ce qui venait d'être statué au sujet des centurions donna lieu à une dispute assez considérable. J'ai marqué ailleurs que dans chaque manipule il y avait deux centuries, et par conséquent deux centurions. Celui qui commandait la première centurie du premier manipule des *triaires* [1] était le plus considérable de tous les

Dispute au sujet des centurions. Liv. lib 42, cap. 32-35.

[1] Les hastaires, les princes et les triaires étaient trois corps de troupes dont chaque légion était composée, et qui, dans un combat, étaient rangés sur trois lignes.

centurions, et avait place dans le conseil de guerre avec les premiers officiers : on l'appelait *primipilus* ou *primipili centurio*. Les autres centurions ou capitaines étaient aussi distingués par le rang de leur compagnie dans les différents ordres de la légion, et c'étaient de belles places que celles de premier capitaine des hastaires ou des princes. Ils passaient d'un ordre inférieur à un ordre supérieur, non simplement par l'antiquité, mais par le mérite.

Cette distinction de degrés et de places d'honneur, qui ne s'accordait qu'à la bravoure et à des services réels et connus, jetait parmi les troupes une émulation incroyable, qui tenait tout en haleine et dans l'ordre. Un simple soldat devenait centurion; et, passant ensuite par tous les différents degrés, il pouvait s'avancer jusqu'aux premières places. Cette vue, cette espérance les soutenait au milieu des plus rudes fatigues, les animait, les empêchait de faire des fautes ou de se rebuter, et les portait aux actions les plus courageuses. C'est ainsi que se forment des troupes invincibles.

Jusqu'ici nous n'avons aucun exemple que les officiers romains se piquassent de conserver toujours le rang qu'ils avaient eu une fois. Il paraît au contraire constant qu'ils roulaient entre différentes places, tantôt plus élevées, tantôt inférieures, selon le bon plaisir des généraux, chacun se trouvant honoré de rendre service à la patrie, en quelque rang que ce fût. La délicatesse sur ce point d'honneur se fit sentir pour la première fois dans l'occasion dont il s'agit ici. Pendant que le consul Licinius, à qui le sénat avait donné le pouvoir de rappeler au service autant de centurions et de soldats vétérans qu'il lui plairait du nombre de ceux

qui n'auraient pas cinquante ans passés, était occupé de ce soin, vingt-trois centurions qui avaient été *primipiles* refusèrent de servir, à moins qu'on ne leur accordât le même rang qu'ils avaient eu dans les campagnes précédentes.

L'affaire fut portée devant les tribuns du peuple. M. Popillius, qui avait été consul deux ans auparavant, prenant la parole en faveur des centurions, représenta « que ces vieux guerriers, outre qu'ils étaient « émérites, avaient le corps tout usé de vieillesse et des « travaux qu'ils avaient essuyés sans relâche pendant un « grand nombre d'années : que néanmoins ils étaient « prêts à donner le reste de leur vie à la république, « pourvu que leur condition ne fût pas pire qu'elle avait « été, ni leur rang inférieur à celui qu'ils avaient eu « dans leur dernier service ».

Le consul représenta de son côté « que la demande « des centurions n'était fondée sur aucun titre, et « qu'elle était contraire au droit qu'il avait par sa « charge de distribuer les places d'honneur selon le « mérite; et, pour preuve, il fit faire la lecture de l'arrêt « du sénat qui ordonnait d'enrôler le plus grand nombre « de centurions vétérans qu'il se pourrait, et qu'aucun « ne serait exempt du service, à moins qu'il n'eût plus « de cinquante ans; arrêt qui ne disait pas un mot de la « prétention nouvelle des centurions ». Il conclut, en priant les tribuns du peuple « de ne point troubler les « tribuns des soldats dans les levées dont ils étaient « chargés, et de ne point s'opposer au consul lorsqu'il « assignerait à chaque officier le rang et l'emploi qu'il « croirait lui convenir pour le bien de la république ».

Après que le consul eut parlé, Spurius Ligustinus,

Discours d'un ancien centurion au peuple.

l'un des centurions qui avaient imploré le secours des tribuns du peuple, pria le consul et ces mêmes tribuns de lui permettre de s'expliquer devant le peuple; et, avant obtenu la permission qu'il demandait, il parla de la sorte : « Messieurs, je m'appelle Spurius Ligustinus. « Je suis de la tribu Crustumine, du pays des Sabins. « Mon père m'a laissé un arpent de terre et une petite « cabane, où je suis né, et où j'ai été élevé; et j'y habite « actuellement. Dès que je fus en âge de me marier, il « me donna pour femme la fille de son frère. Elle ne « m'a apporté pour dot que la liberté, la chasteté, et « une fécondité suffisante pour les plus riches maisons. « Nous avons six fils et deux filles, mariées toutes deux. « De mes six fils, quatre ont pris la robe virile, et « deux portent encore la robe de l'enfance [1]. J'ai com- « mencé à porter les armes sous le consulat de P. Sul- « picius et de C. Aurélius. J'ai servi deux ans en qualité « de simple soldat dans l'armée qui fut employée en « Macédoine contre le roi Philippe. La troisième année, « T. Quintius Flamininus, pour me récompenser de « mon courage, me fit capitaine de centurie dans le der- « nier manipule des hastaires. Je servis ensuite comme « volontaire en Espagne sous le consul M. Porcius « Caton; et ce général, si juste estimateur du mérite, « me jugea digne d'être mis à la tête du premier mani- « pule des hastaires. Je redevins encore une fois soldat « volontaire dans l'armée qu'on envoya contre Antio- « chus et les Étoliens, et ce fut en cette guerre que « Manius Acilius me fit premier centurion du premier « manipule des princes. J'ai fait encore depuis, plusieurs

[1] *Prætexta*, robe bordée de pourpre, que les enfants portaient jusqu'à l'âge de dix-sept ans, où ils prenaient la robe virile.

« campagnes ; et dans un assez petit nombre d'années « j'ai été quatre fois primipile, j'ai été récompensé « trente-quatre fois par les généraux. J'ai reçu six cou- « ronnes civiques [1], j'ai fait vingt-deux campagnes, et « je passe cinquante ans. Quand je n'aurais pas rempli « toutes mes années de service, quand mon âge ne me « donnerait pas mon congé, pouvant substituer quatre « de mes enfants en ma place, je mériterais bien d'être « exempté de la nécessité de servir ; mais dans tout ce « que j'ai dit je n'ai prétendu que faire voir la justice « de ma cause. Du reste, tant que ceux qui font des « levées me jugeront en état de porter les armes, je ne « refuserai point le service. Les tribuns des soldats me « mettront au rang qu'il leur plaira, c'est leur affaire ; « la mienne est de faire en sorte que personne n'ait le « rang au-dessus de moi pour le courage, comme j'en « suis en possession, ne craignant point de prendre ici « à témoin et tous les généraux sous qui j'ai servi, et « tous mes camarades. Pour vous, centurions, qui êtes « dans le même cas où je me trouve, quoique vous ayez « aussi-bien que moi imploré le secours des tribuns du « peuple, comme néanmoins pendant votre jeunesse « vous n'avez jamais résisté à l'autorité des magistrats « et du sénat, il me semble qu'à l'âge où vous êtes il « convient que vous vous montriez soumis au sénat et « aux consuls, et que vous trouviez honorable toute « place qui vous mettra en état de rendre service à la « république. »

Quand Ligustinus eut fini, le consul, après l'avoir comblé de louanges devant le peuple, sortit de l'assem-

[1] C'étaient des couronnes de feuilles de chêne, données pour avoir sauvé la vie à un citoyen dans le combat.

blée et le conduisit dans le sénat. Là on lui rendit de publiques actions de graces au nom de cette auguste compagnie; et les tribuns militaires lui assignèrent, pour marque et pour prix de son courage et de son zèle, le *primipile*, c'est-à-dire la première place de centurion dans la première légion. Les autres centurions, suivant son exemple, se désistèrent de leur demande, et ne firent plus de difficulté d'obéir.

Rien n'est plus propre que de pareils faits à nous donner une juste idée du caractère romain. Quel fonds de bon sens, d'équité, de noblesse même et de grandeur d'ame dans ce soldat! Il parle de sa pauvreté sans honte, et de ses glorieux services sans vanité; il ne s'entête point mal à propos sur un faux point d'honneur; il défend modestement ses droits, et y renonce; il apprend à tous les siècles à ne point disputer contre la patrie, à faire céder ses intérêts particuliers au bien public; et il est assez heureux pour entraîner dans son sentiment tous ceux qui se trouvaient dans le même cas, et qui s'étaient associés à lui. De quelle force est l'exemple! Il ne faut quelquefois qu'un bon esprit dans une compagnie pour ramener tous les autres à la raison.

Ambassadeurs de Persée renvoyés au consul qui devait bientôt arriver en Macédoine. Liv. lib. 42, cap. 36.

A peu près dans le temps dont nous parlons arrivèrent des ambassadeurs de la part de Persée, qui dirent que le roi leur maître était fort étonné qu'on eût fait passer des troupes en Macédoine, et qu'il était prêt à donner au sénat toutes les satisfactions que l'on exigerait de lui. Comme on savait que Persée ne cherchait qu'à gagner du temps, on leur répondit que le consul Licinius arriverait bientôt avec son armée en Macédoine, et que, si le roi demandait la paix de bonne foi, il pourrait lui faire ses propositions; mais qu'il ne son-

geât point à envoyer de nouveaux ambassadeurs en Italie, où ils ne seraient plus reçus; et pour ceux-ci, ils eurent ordre d'en sortir avant douze jours.

Ambassadeurs des Romains vers leurs alliés. Liv. lib. 42, cap. 37, 38.

Les Romains n'omettaient rien de tout ce qui pouvait contribuer au succès de leurs entreprises. Ils envoyèrent de tous côtés des ambassadeurs dans toutes les parties de la Grèce, pour animer et fortifier ceux des alliés qui leur étaient constamment attachés, pour déterminer ceux qui étaient flottants et incertains, et pour intimider ceux qui paraissaient mal disposés.

Entrevue de Persée et des ambassadeurs romains.

Pendant que deux de ces ambassadeurs, Marcius et Atilius, étaient à Larisse, en Thessalie, il y arriva des envoyés de Persée, qui avaient ordre de s'adresser particulièrement à Marcius, de le faire souvenir de l'ancienne liaison et amitié que le père de ce Romain avait eue avec le roi Philippe, et de lui demander une entrevue avec leur maître. Marcius répondit qu'effectivement son père lui avait souvent parlé de l'amitié et de l'hospitalité qui le liait avec Philippe, et il marqua pour l'entrevue un endroit près du fleuve Pénée. Ils s'y rendirent peu de jours après. Le roi avait un grand cortége, et était environné d'une foule de grands seigneurs et de gardes. Les ambassadeurs n'étaient pas moins bien accompagnés, plusieurs des citoyens de Larisse et des députés des villes de Grèce, qui s'y étaient rendus, s'étant fait un devoir de les suivre, d'autant plus qu'ils étaient bien aises de rapporter chez eux ce qu'ils auraient vu et entendu. On était curieux d'assister à cette entrevue d'un grand roi et des ambassadeurs du plus puissant peuple de la terre.

Après quelques difficultés qui intervinrent sur le cérémonial, et qui furent bientôt levées à l'avantage

du Romain, ils s'abouchèrent. L'abord fut très-gracieux de part et d'autre. Ils ne se traitèrent point comme ennemis, mais plutôt comme des amis liés par le droit sacré de l'hospitalité. Marcius, qui prit le premier la parole, « commença par s'excuser sur la triste nécessité « où il se trouvait de faire des reproches à un prince « pour qui il avait une grande considération. Il déduisit « ensuite fort au long tous les sujets de plainte que le « peuple romain formait contre lui, et les différentes « atteintes que Persée avait données aux traités. Il « insista beaucoup sur l'attentat commis contre Eumène; « et il finit en témoignant qu'il désirait que le roi pût « lui fournir de bonnes raisons, et le mettre en état de « plaider sa cause et de le justifier pleinement devant « le sénat ».

Persée, après avoir coulé légèrement sur le fait d'Eumène, qu'il paraissait étonné qu'on osât lui imputer, sans aucune preuve, plutôt qu'à tant d'autres ennemis qu'avait ce prince, descendit sur le reste dans un grand détail, et répondit le mieux qu'il lui fut possible à tous les chefs d'accusation formés contre lui. « Ce que je puis « assurer, dit-il en finissant, c'est que je n'ai point à me « reprocher d'avoir fait sciemment et de propos délibéré « aucune faute contre les Romains; et, si j'en ai com- « mis quelqu'une par inattention, averti comme je viens « de l'être, je puis m'en corriger. Je n'ai rien fait cer- « tainement qui mérite qu'on me poursuive avec une « haine opiniâtre comme vous faites, en me supposant, « ce semble, coupable de crimes énormes et atroces, « qui ne peuvent s'expier ni se pardonner. C'est bien « sans fondement qu'on vante partout la clémence et la « bonté du peuple romain, si, pour de si légers sujets,

Liv. lib. 42, cap. 39-43.

« qui à peine méritent une explication, vous prenez les « armes et portez la guerre contre des rois qui sont vos « alliés. »

Le résultat de la conférence fut que Persée enverrait de nouveaux ambassadeurs à Rome, afin de tenter toutes les voies possibles pour n'en point venir à une rupture et à une guerre ouverte. C'était un piége que l'ambassadeur tendait au roi pour gagner du temps. Il feignit d'abord de trouver de grandes difficultés à la trève que demandait Persée pour envoyer à Rome ses ambassadeurs, et il ne parut enfin s'y rendre que par considération pour le roi. Il la désirait néanmoins, et l'intérêt des Romains l'exigeait. Ils n'avaient encore ni troupes, ni général en état d'agir; au lieu que du côté de Persée tout était prêt, et que, s'il n'eût point été aveuglé par une vaine espérance de paix, il aurait dû saisir ce moment, qui lui était si favorable et si contraire aux ennemis, et se mettre d'abord en campagne.

Trève accordée à Persée pour envoyer à Rome de nouveaux ambassadeurs.

Après cette entrevue, les ambassadeurs romains s'avancèrent vers la Béotie, où il y avait eu de grands mouvements, les uns s'y déclarant pour Persée, les autres pour les Romains : mais enfin ce dernier parti l'emporta. Les Thébains, et, à leur exemple, presque tous les autres peuples de la Béotie, firent alliance avec le peuple romain, chacun par leurs députés particuliers (car les Romains le voulaient ainsi), et non par le consentement du corps entier de la nation, selon l'ancien usage. C'est ainsi que les Béotiens, pour avoir pris témérairement le parti de Persée, après avoir formé pendant long-temps une république, qui, en différentes occasions, s'était heureusement délivrée des plus grands périls, virent leur état pour ainsi dire mis en pièces,

Mouvements en Béotie. Elle se déclare presque entière pour les Romains. Liv. lib. 42, cap. 43, 44. Polyb. leg. pag. 68.

et gouverné par autant de conseils qu'il y avait de villes dans la Béotie : car elles demeurèrent toutes dans la suite indépendantes les unes des autres, et ne formèrent plus comme auparavant une seule ligue. Et ce fut un effet de la politique romaine, qui les divisa pour les affaiblir, sachant qu'il était bien plus aisé par là de les gagner et de les asservir, que si elles fussent demeurées toujours unies toutes ensemble.

Secours que fournit la ligue achéenne. Liv. lib. 42, cap. 43, 44.

De la Béotie les députés passèrent dans le Péloponnèse. L'assemblée de la ligue achéenne fut convoquée à Argos. Ils demandèrent mille hommes seulement pour les mettre en garnison dans Chalcis, jusqu'à ce que l'armée romaine passât dans la Grèce ; et ces mille hommes y furent envoyés sur-le-champ. Marcius et Atilius, ayant terminé les affaires de la Grèce, retournèrent à Rome au commencement de l'hiver.

Les Rhodiens équipent une flotte considérable pour les Romains. Liv. lib. 42, cap. 45. Polyb. leg. pag. 64.

Vers le même temps Rome envoya encore de nouveaux députés dans les îles de l'Asie les plus considérables, pour les exhorter à lui donner un puissant secours dans la guerre contre Persée. Les Rhodiens se signalèrent dans cette occasion. Hégésiloque, qui pourlors était prytane (on appelait ainsi le premier magistrat), avait préparé les esprits, et avait représenté qu'il fallait effacer par des actions, et non simplement par des paroles, toutes les mauvaises impressions qu'Eumène avait tâché d'inspirer aux Romains sur leur fidélité. Ainsi, à l'arrivée des ambassadeurs, ils leur montrèrent une flotte de quarante galères tout équipée, et prête à se mettre en mer au premier ordre. Une surprise si agréable fit un grand plaisir aux Romains ; et ils s'en retournèrent extrêmement contents d'un zèle si marqué, qui avait même prévenu leurs demandes.

Persée, en conséquence de son entrevue avec Marcius, envoya des ambassadeurs à Rome pour y négocier le traité de paix qu'il supposait avoir ébauché dans cette conférence. En même temps il écrivit à différents peuples, leur faisant le récit de ce qui s'était passé dans l'entrevue, et tournant les choses de manière que l'avantage paraissait lui être resté. Il fit plus pour les Rhodiens; il leur dépêcha une ambassade pour les exhorter à demeurer en repos, et à attendre en simples spectateurs quel tour les affaires prendraient. « Si, malgré « les traités, les Romains m'attaquent, vous serez, leur « disait-il, médiateurs entre eux et moi. Ce personnage « ne convient à aucun peuple mieux qu'aux Rhodiens [1]. « Défenseurs non-seulement de votre liberté, mais de « celle de toute la Grèce, plus vous l'emportez en gloire « et en puissance sur tous les autres, plus vous avez « d'intérêt à maintenir la balance. Vous sentez assez « que c'est réduire les Grecs dans une véritable servi- « tude que de les faire dépendre d'un seul peuple, sans « leur laisser d'autre recours. » On reçut poliment les ambassadeurs : mais la réponse fut « qu'en cas de guerre, « ce qu'on souhaitait qui n'arrivât pas, on priait le roi « de ne point compter sur les Rhodiens, et de ne leur « rien demander qui fût contraire à l'amitié qu'ils avaient « vouée aux Romains ». Les mêmes ambassadeurs passèrent en Béotie, où ils n'eurent pas beaucoup plus de contentement, si ce n'est de la part de quelques petites

Ambassade de Persée à Rhodes. Liv. lib. 42, cap. 46. Polyb. leg. pag. 65.

[1] « Quum cæterorum id interesse, tum præcipuè Rhodiorum, quò plus inter alias civitates dignitate atque opibus excellant : quæ serva atque obnoxia fore, si nullus aliò sit quàm ad Romanos respectus. » (Liv.)

villes[1], qui se séparèrent des Thébains pour embrasser le parti du roi.

Ruse des députés condamnée par les anciens sénateurs. Liv lib. 42, cap. 47.

Marcius et Atilius étant de retour à Rome, rendirent compte au sénat de leur commission. Ce qu'ils firent valoir, surtout, fut la ruse et l'adresse avec lesquelles ils avaient trompé Persée, en concluant avec lui une trève qui le mettait hors d'état de commencer dès-lors la guerre à son avantage comme il le pouvait, et qui donnait aux Romains le temps d'achever entièrement leurs préparatifs et de se mettre en campagne. Ils n'oublièrent pas de se vanter aussi d'avoir dissipé habilement le corps de république que formaient les Béotiens, et mis ces peuples dans l'impossibilité de se réunir pour faire alliance avec les Macédoniens.

La plus grande partie du sénat leur sut bon gré d'une conduite si prudente, qui marquait une profonde politique et une dextérité non commune à manier les affaires. Mais les anciens, imbus d'autres principes, et qui s'en tenaient aux maximes des vieux temps, dirent « qu'ils ne reconnaissaient point ici le caractère romain : « que leurs ancêtres, comptant plus sur le vrai courage « que sur la ruse, avaient coutume de faire la guerre « ouvertement, et non par des souterrains : qu'il fallait « laisser ces lâches et indignes artifices aux Carthagi- « nois et aux Grecs, chez qui il était plus glorieux de « tromper l'ennemi que de le vaincre les armes à la « main : qu'à la vérité quelquefois la ruse, dans le mo- « ment même, paraissait mieux réussir que le courage; « mais qu'une victoire remportée hautement dans un « combat où l'on mesurait de près ses forces, et que

[1] Coronée et Haliarte.

« l'ennemi ne pouvait attribuer ni au hasard, ni à la « tromperie, était d'une durée beaucoup plus stable, « parce qu'elle laissait dans les esprits une conviction « intime de supériorité de force et de courage de la part « du vainqueur ».

Malgré les remontrances des anciens, qui ne pouvaient goûter ces nouvelles maximes de politique, la partie du sénat qui préférait l'utile à l'honnête eut assez de crédit pour faire passer à la pluralité des voix que l'ambassade de Marcius serait approuvée, et qu'il serait renvoyé dans la Grèce avec pouvoir d'achever ce qu'il avait commencé, et de faire tout ce qu'il jugerait convenable au bien de la république.

Aulus Atilius fut aussi envoyé dans la Thessalie, pour s'assurer de Larisse, dans la crainte qu'à l'échéance de la trève Persée ne se rendît maître de cette importante place, qui était la capitale du pays. On envoya en même temps Lentulus à Thèbes pour veiller sur la Béotie.

Les ambassadeurs de Persée reçoivent ordre de sortir de Rome et de l'Italie. Liv. lib. 42, cap. 48.

Quoiqu'à Rome on fût déterminé à faire la guerre contre Persée, le sénat donna audience à ses ambassadeurs. Ils répétèrent à peu près les mêmes raisons que ce prince avait employées dans la conférence avec Marcius; et ils tâchèrent de justifier leur maître, principalement par rapport à l'attentat qu'on l'accusait d'avoir commis sur la personne d'Eumène, mais sans pouvoir convaincre les sénateurs de son innocence, le fait étant trop notoire pour être pallié. Le reste de leur discours se réduisait à des prières fort humbles : mais les esprits étaient tellement indisposés à leur égard, que, bien loin de se laisser fléchir à leurs supplications, à peine pouvait-on les écouter. On leur ordonna de sortir de la

ville sur-le-champ, et de toute l'Italie dans l'espace de trente jours.

Le consul Licinius, qui devait commander en Macédoine, eut ordre de se préparer à partir au plus tôt avec son armée. Le préteur C. Lucrétius, qui avait le commandement de la flotte, partit avec quarante-cinq galères, et en cinq jours passa de Naples dans la Céphallénie, où il attendit que les troupes de terre fussent arrivées en Grèce, et commençassent à se mettre en action.

§ II. *Départ du consul Licinius. Persée tient un conseil où la guerre est résolue. Il assemble ses troupes, et les harangue. Il se met en campagne, et s'arrête en Thessalie. Le consul s'y rend aussi. Eumène se joint au consul. Légère escarmouche. Action de cavalerie où Persée remporte l'avantage. Le consul fait passer de nuit le fleuve Pénée à ses troupes pour les mettre en sûreté. Persée reconnait les fautes qu'il a commises. Douleur et honte des Romains. Joie et triomphe de Persée et de son armée. Il envoie demander la paix au consul. Sur sa réponse, il se prépare de nouveau à la guerre. Défaut de prudence dans Persée. Les Grecs applaudissent à la victoire de ce prince. Prise d'Haliarte. Les deux armées, après quelques légères expéditions, se retirent en quartier d'hiver. L'Épire se déclare contre les Romains. Sentiment de Tite-Live sur les prodiges. Expédition de Persée contre l'Illyrie. Basse avarice de ce prince. Les Romains sont reçus dans Stratus au lieu de Persée. Le consul Marcius s'avance*

vers la Macédoine. Secours préparé par les Achéens pour le consul. Persée place des corps de troupes dans les passages des montagnes. Marcius passe par des chemins d'une difficulté incroyable. Manière dont on fit descendre les éléphants sur la pente escarpée de la montagne. Polybe expose au consul les offres des Achéens. Il part pour retourner en Achaïe. Extrême frayeur du roi à l'approche des ennemis. Le consul entre en Macédoine. Diverses expéditions. Retour de Polybe dans l'Achaïe. Prusias et les Rhodiens envoient des ambassadeurs à Rome en faveur de Persée. Réponse du sénat au discours insolent des Rhodiens. Lettres du consul Marcius au sénat. Onésime, Macédonien, passe dans le parti des Romains.

Départ du consul Licinius. Liv. lib. 42, cap. 49.

Le consul Licinius, après avoir offert ses vœux aux dieux dans le Capitole, partit de la ville revêtu d'une cotte-d'armes selon la coutume. Cette cérémonie du départ des consuls, dit Tite-Live, se fait toujours avec beaucoup de solennité et un concours très-grand, surtout quand il s'agit d'une guerre importante et contre un puissant ennemi. Outre l'intérêt que plusieurs particuliers peuvent prendre à la gloire du consul qui part, les citoyens sont attirés à ce spectacle par la curiosité de voir le général à la prudence et au courage duquel ils confient le sort de la république. Mille pensées inquiètes s'offrent alors à l'esprit sur le succès de la guerre, qui est toujours douteux et incertain. On se représente les défaites arrivées par l'ignorance et la

témérité des généraux, et au contraire les victoires que l'on a dues à leur prudence et à leur courage. *Qui des mortels*, dit-on, *peut savoir quel sera le sort du consul qui est près de son départ, et si on le verra de retour avec son armée victorieuse monter en triomphe à ce même Capitole d'où il est parti après y avoir offert ses prières aux dieux, ou si peut-être cette joie ne sera point pour les ennemis?* La gloire ancienne des Macédoniens, celle de Philippe, qui s'était rendu célèbre par la guerre surtout qu'il avait faite contre les Romains, augmentaient beaucoup la réputation de Persée; et l'on se rappelait que, depuis qu'il était monté sur le trône, son nom n'avait point cessé d'occuper les esprits par l'attente d'une guerre prochaine. Pleins de ces pensées, les citoyens conduisirent en foule le consul hors de la ville. C. Claudius et Q. Mucius, qui tous deux avaient été consuls, et par conséquent avaient commandé des armées, ne crurent pas se dégrader en servant sous lui en qualité de tribuns des soldats, (comme qui dirait en qualité de colonels ou de brigadiers) et partirent avec le consul. On remarquait encore parmi les tribuns militaires trois jeunes Romains illustres, P. Lentulus, et deux Manlius Acidinus. Licinius se rendit avec eux à Brunduse, où était le rendez-vous de l'armée; et ayant passé la mer avec toutes ses troupes, il arriva à Nymphée sur les terres des Apolloniates.

Persée tient un conseil où la guerre est résolue. Liv. lib. 42, cap. 50.

Peu de jours auparavant, Persée, sur le rapport des ambassadeurs revenus de Rome, qui assuraient qu'il ne restait plus aucune espérance de paix, tint un grand conseil. Les avis y furent partagés. Quelques-uns croyaient qu'il fallait, ou payer un tribut, si on l'exi-

geait, ou céder quelque portion de son domaine, si on l'y condamnait; en un mot, souffrir, pour obtenir la paix, tout ce qui serait supportable, plutôt que d'exposer sa personne et son royaume au danger de périr absolument : que, pourvu qu'il restât en possession de son royaume, le temps et l'occasion pourraient lui faire naître des conjonctures favorables, qui le mettraient en état, non-seulement de recouvrer tout ce qu'il aurait perdu, mais de se rendre formidable à ceux qui maintenant faisaient trembler la Macédoine.

Le plus grand nombre était d'un sentiment bien différent. Ils soutenaient « que, pour peu qu'il cédât, il « fallait se résoudre à perdre tout son royaume : que « ce n'était pas l'argent ni les terres qui piquaient l'am- « bition des Romains; qu'ils aspiraient à la souveraineté « et à la domination universelle : qu'ils savaient que les « plus grands royaumes et les plus puissants états étaient « sujets à bien des révolutions : qu'ils avaient abattu « l'empire des Carthaginois, et élevé sur leurs têtes et « dans leur voisinage un roi puissant et belliqueux : « qu'ils avaient relégué Antiochus et sa postérité au-delà « du mont Taurus : qu'il n'y avait plus que le royaume « de Macédoine capable de faire ombrage aux Romains, « parce qu'étant placé dans leur voisinage, il pouvait, « au premier échec qu'ils recevraient, reprendre sa pre- « mière vigueur, et rendre à ses rois la fierté et l'am- « bition de leurs prédécesseurs : que c'était à lui de voir, « pendant qu'il en était encore temps, s'il voulait, en « cédant diverses parties de ses états l'une après l'autre, « se voir à la fin dépouillé de toute sa puissance, chassé « du royaume de ses pères, et obligé de demander

« comme par grace aux Romains la permission d'aller « se confiner dans la Samothrace, ou dans quelque « autre île, pour y passer le reste de ses jours dans le « mépris et la misère, avec la douleur de survivre à sa « gloire et à son empire; ou, s'il n'aimait pas mieux, « en prenant les armes pour défendre sa fortune et son « honneur, s'exposer courageusement à tout ce qu'il « plairait aux dieux d'ordonner de son sort, et, en cas « qu'il fût vainqueur, avoir la gloire de délivrer l'uni- « vers du joug des Romains : qu'il pouvait les chasser « de la Grèce comme eux-mêmes avaient chassé An- « nibal de l'Italie : que ce serait la plus grande des in- « dignités à Persée, après avoir défendu avec courage « son royaume contre un frère qui le lui disputait in- « justement, de le céder lâchement à des étrangers qui « voulaient l'en dépouiller : qu'enfin, quoique la paix « fût préférable à la guerre, tout le monde convenait « qu'il n'y avait rien de plus honteux que de céder « l'empire sans résistance, et rien de plus glorieux que « d'avoir mis tout en œuvre pour s'y maintenir ».

Ce conseil se tenait à Pella, dans l'ancien palais des rois de Macédoine. Persée, se déclarant sans hésiter pour le dernier avis : *Puisque vous en jugez ainsi*, dit-il, *faisons donc la guerre, et prions les dieux de nous être favorables.* Il donna ordre en même temps à tous ses généraux d'assembler leurs troupes à Citium, ville de Macédoine; et il s'y rendit, bientôt après, lui-même avec tous les seigneurs de sa cour et toute sa garde. Il y trouva l'armée déja assemblée. Elle montait, en comptant les troupes étrangères et celles du pays, à trente-neuf mille hommes de pied, dont à peu près la moitié

Il assemble ses troupes, et les harangue.

composait la phalange[1], et à quatre mille chevaux. On convenait[2], dit Tite-Live, que, depuis l'armée qu'Alexandre-le-Grand avait menée en Asie, nul roi de Macédoine n'en avait eu une si nombreuse.

Il y avait vingt-six ans que Philippe avait fait la paix avec les Romains; et comme pendant tout ce temps la Macédoine avait été tranquille et sans guerre considérable, elle se trouvait une nombreuse jeunesse en âge de porter les armes. Persée l'avait tenue en haleine par de légères expéditions contre les Thraces du voisinage, plus propres à l'exercer qu'à la fatiguer. D'ailleurs, Philippe en premier lieu, et, après lui, Persée, avaient depuis long-temps formé le dessein de renouveler la guerre contre les Romains. Ainsi tout était prêt pour la commencer avantageusement.

Persée, avant que de se mettre en campagne, crut devoir haranguer ses troupes. Il monta donc sur un tribunal, qui lui avait été élevé au milieu du camp; et de là, ayant ses deux fils à ses côtés, il parla d'une manière tout-à-fait propre à animer les soldats. « Il « commença par faire un long dénombrement de toutes « les injustices que les Romains avaient commises à « l'égard de son père, lesquelles l'avaient engagé à « prendre le parti de leur faire la guerre, si la mort ne « l'eût empêché de mettre son dessein à exécution. Il « ajouta que lui-même il n'avait pas de moindres sujets « de plaintes, et que les Romains l'avaient amusé par « des entrevues trompeuses et par une trève simulée, « sous prétexte de travailler à une réconciliation. Il

Liv. lib. 42, cap. 52.

[1] On peut voir une description exacte de la phalange dans l'Histoire Ancienne, t. 5, p. 383.

[2] Selon tous les auteurs, l'armée d'Alexandre n'était pas tout-à-fait si nombreuse que celle de Persée.

« comparait l'armée du consul, qui était actuellement « en marche, avec celle des Macédoniens; et il donnait « à celle-ci une grande supériorité, et pour le nombre, « et pour la valeur. Il ne vous reste donc, Macédoniens, « leur dit-il en finissant, que de montrer maintenant « le même courage que firent paraître vos ancêtres lors- « qu'ayant dompté toute l'Europe, ils passèrent en Asie, « ne mettant d'autres bornes à leurs conquêtes que celles « de l'univers. Aujourd'hui il ne s'agit pas de porter vos « armes jusqu'au fond des Indes, mais de vous con- « server vous-mêmes dans la possession de la Macé- « doine contre les Romains : ce peuple ambitieux ne « peut souffrir d'avoir pour voisin aucun roi, ni laisser « des armes entre les mains d'aucune nation belliqueuse; « car, n'en doutez point, si vous ne soutenez la guerre « avec vigueur, si vous étiez capables de vouloir vous « soumettre aux ordres de ces maîtres orgueilleux, il « faudrait vous résoudre à leur livrer vos armes avec « votre roi et son royaume. »

A ces mots, toute l'armée, qui l'avait déja interrompu plus d'une fois par des applaudissements, se livra plus vivement encore aux différents mouvements qui la transportaient, et jeta des cris de colère et d'indignation, exhortant le roi à concevoir d'heureuses espérances, et demandant avec instance qu'on la menât contre les ennemis.

Persée ensuite donna audience aux ambassadeurs des villes de Macédoine, qui venaient lui offrir de l'argent et des vivres pour les besoins de l'armée. Le roi les remercia avec bonté, mais n'accepta point leurs offres, disant que son armée était abondamment fournie de tout ce qui lui était nécessaire. Il leur demanda seule-

ment des voitures pour transporter les béliers, les catapultes, et les autres machines de guerre.

Il partit ensuite avec toutes ses forces, et, marchant vers l'Éordée, il arriva le lendemain dans l'Élimée sur les bords du fleuve Haliacmon; et, ayant passé les monts Cambuniens, il s'empara du pays appelé Pélagonie ou Tripolis. Il assiégea ensuite Cyréties et Myle, qu'il prit de vive force. N'ayant pas osé attaquer Gyrton, qu'il trouva trop bien défendu, il se saisit d'Élatée et de Gonne, villes situées à l'entrée du défilé qui conduit à Tempé, et enfin il s'arrêta à Sycurie, au pied du mont Ossa, résolu d'y attendre l'ennemi.

Persée se met en campagne, et s'arrête en Thessalie. Liv. lib. 42, cap. 53, 54.

Pendant le même temps le consul Licinius sortit des terres d'Apollonie, et, pour conduire son armée dans la Thessalie, il traversa l'Épire, où il trouva d'abord des chemins assez aisés; mais quand il fut passé dans l'Athamanie, le terrain raboteux et presque impraticable ne lui permit pas de faire de grandes journées, et ce ne fut qu'avec de grandes difficultés, et après bien du temps, qu'il arriva à Gomphes en Thessalie. Et si Persée eût pris son temps pour venir avec ses troupes rangées en bataille à la rencontre d'une armée nouvellement levée, et dont les hommes et les chevaux étaient épuisés de fatigue, les Romains eux-mêmes convenaient qu'ils n'auraient pu le combattre sans s'exposer à une défaite certaine. Quand Licinius vit qu'il avait gagné Gomphes sans aucun obstacle de la part des Macédoniens, la joie de s'être tiré d'un passage si dangereux ne lui laissa que du mépris pour un ennemi qui connaissait si peu ou qui savait si mal prendre ses avantages. Ayant appris que les Macédoniens couraient la Thessalie, et pillaient les terres des alliés de la répu-

Le consul s'y rend aussi. Liv. lib. 42, cap. 55.

blique, comme il voyait ses soldats suffisamment remis de leurs travaux, il les conduisit du côté de Larisse, et campa sur les rives du fleuve Pénée.

Eumène se joint au consul.

Pour-lors Eumène arriva à Chalcis avec ses frères Attale et Athénée : le quatrième, nommé Philétère, était resté à Pergame pour la défense du pays. Eumène et Attale se joignirent au consul avec quatre mille hommes de pied et mille chevaux. Ils avaient laissé à Chalcis deux mille hommes de pied sous la conduite d'Athénée pour fortifier la garnison de cette importante place. Il vint aussi de la part des autres alliés quelques troupes, mais dont le nombre était peu considérable, et quelques galères.

Persée cependant envoya plusieurs détachements pour ravager le pays voisin de Phères, espérant que, si le consul quittait son camp pour venir au secours des alliés de la république, il pourrait le surprendre et l'attaquer à son avantage. Mais son espérance fut vaine : il fit seulement quelque butin, particulièrement de bestiaux de toute espèce, qu'il distribua à ses soldats.

Légère escarmouche. Liv. lib. 42, cap. 57.

Le consul et le roi tinrent conseil dans le même temps, chacun de leur côté, pour décider par où ils devaient commencer la guerre. Le roi, tout fier de ce qu'on lui avait laissé ravager impunément les terres des Phéréens, était d'avis d'aller, sans perdre de temps, attaquer les Romains dans leur camp. Les Romains sentaient bien que leur lenteur et leurs retardements les décriaient dans l'esprit des alliés, et ils se reprochaient à eux-mêmes de n'avoir point porté de secours à ceux de Phères. Pendant que le consul, avec les principaux officiers et avec Eumène et Attale, tenait conseil sur le parti qu'il convenait de prendre, on vient tout

d'un coup leur annoncer que Persée approche avec toute son armée. Sur-le-champ on donne le signal pour faire prendre les armes aux soldats, et l'on détache pour aller à la découverte cent chevaux, et autant de fantassins, gens de trait. Persée, sur les dix heures du matin, ne se trouvant éloigné du camp des Romains que d'une petite demi-lieue, fait faire halte à son infanterie, et s'avance avec sa cavalerie et les soldats armés à la légère. A peine avait-il fait un quart de lieue, qu'il aperçoit le détachement romain. Il détacha de son côté un petit corps de cavalerie, soutenu de quelque infanterie légère. Comme le nombre était à peu près égal, et que ni de part ni d'autre on n'envoya point de nouvelles troupes à leur secours, le combat finit sans qu'on pût dire de quel côté était la victoire. Persée retourna à son camp de Sycurie.

Action de cavalerie, où Persée remporte l'avantage. Liv. lib. 42, cap. 58, 59.

Le lendemain à la même heure il fait avancer de nouveau toutes ses troupes vers le camp des Romains. Elles étaient suivies de chariots chargés de vaisseaux remplis d'eau; car pendant près de quatre lieues le pays était aride, et le chemin plein de poussière. Ainsi il aurait pu arriver que les troupes se fussent trouvées épuisées par la soif lorsqu'il aurait fallu combattre, ce qui les aurait fort incommodées. Les Romains s'étant tenus en repos, et ayant même fait rentrer les corps de garde dans les retranchements, les troupes du roi s'en retournèrent dans leur camp. Elles firent la même chose pendant quelques jours, dans l'espérance que la cavalerie romaine se détacherait pour venir attaquer leur arrière-garde; et que pour-lors, tournant tête tout à coup, ils l'engageraient au combat à une distance considérable de son camp. Et comme la cavalerie du

roi l'emportait de beaucoup sur celle des Romains, aussi-bien que ses troupes armées à la légère, ils comptaient qu'ils en viendraient aisément à bout.

Ce premier dessein ne réussissant pas, le roi alla camper plus près de l'ennemi, n'en étant guère plus éloigné que d'une lieue et demie. Dès la pointe du jour, ayant rangé son infanterie dans le même lieu où il avait coutume de le faire les jours précédents, c'est-à-dire à mille pas de l'ennemi, il mène toute sa cavalerie et ses troupes armées à la légère vers le camp des Romains. La poussière qui paraissait et plus proche que de coutume, et excitée par un plus grand nombre de troupes, y jeta l'alarme; et à peine le premier qui en apporta la nouvelle put-il faire croire que l'ennemi fût si près, parce qu'auparavant plusieurs jours de suite il n'avait paru que sur les dix heures, et que pour-lors le soleil ne commençait qu'à se lever. Mais les cris réitérés de plusieurs qui annonçaient la même chose ne laissant plus lieu d'en douter, le trouble fut fort grand dans le camp. Les officiers se rendent de toutes parts à la tente du général, et les soldats courent s'armer précipitamment. La négligence du consul, si mal instruit des mouvements d'un ennemi qui était tout près de lui, et qui devait jour et nuit le tenir en haleine, ne donne pas grande idée de son mérite.

Persée avait rangé ses troupes à moins de cinq cents pas des retranchements du consul. Cotys, roi des Odryses dans la Thrace, commandait la gauche avec la cavalerie de sa nation : les armés à la légère étaient distribués d'espace en espace dans les premiers rangs. La cavalerie macédonienne, mêlée de même de Cretois, formait l'aile droite. A côté et en dedans des deux ailes

étaient distribuées des troupes de cavalerie que Tite-Live appelle *royales* [1] (parce qu'elles faisaient peut-être partie de *la maison du roi*), et quelques auxiliaires de différentes nations. Le roi occupa le centre avec le corps de cavalerie qui accompagnait toujours sa personne; et il plaça devant lui les frondeurs et les gens de traits, qui pouvaient être au nombre de quatre cents.

Le consul, ayant rangé en bataille son infanterie dans le camp même, en fit sortir la cavalerie seule et les troupes armées à la légère, qu'il rangea devant les retranchements. L'aile droite, composée de toute la cavalerie d'Italie, était commandée par C. Licinius Crassus, frère du consul; la gauche, composée de la cavalerie des Grecs alliés, par M. Valérius Lévinus : l'une et l'autre étaient entremêlées de leurs troupes armées à la légère. Q. Murcius était placé au centre avec un corps choisi de cavalerie; il avait devant lui deux cents cavaliers gaulois, et trois cents tirés des troupes d'Eumène. Quatre cents cavaliers de Thessalie étaient placés un peu au-dessus de l'aile gauche, comme un corps de réserve. Le roi Eumène et Attale, son frère, avec leurs troupes, occupaient l'espace entre les retranchements et les derniers rangs.

Ce ne fut ici qu'un combat de cavalerie, laquelle, de part et d'autre, était à peu près égale pour le nombre, et pouvait monter de chaque côté à quatre mille hommes, sans compter les armés à la légère. L'action commença par les frondeurs et les gens de traits, qui étaient placés à la tête. Mais après ce prélude, les

[1] Vraisemblablement, il s'agit de la troupe, appelée ἄγημα βασιλικὸν, qui formait la garde du roi, dans les armées des Ptolémées et des Séleucides. — L.

Thraces, comme des bêtes que l'on a tenues long-temps enfermées, et qui n'en deviennent que plus féroces, se jetèrent les premiers avec fureur contre la cavalerie d'Italie qui formait l'aile droite, et qui, malgré sa bravoure et son intrépidité, ne put soutenir un choc si rude et si violent. Les armés à la légère que les Thraces avaient parmi eux abattaient avec leurs épées les lances des ennemis, et tantôt ils coupaient les jarrets de leurs chevaux, tantôt ils les perçaient dans le flanc. Persée lui-même, attaquant les Grecs avec vigueur, les mit en désordre dès le premier choc, et les poursuivit vivement. La cavalerie thessalienne, laquelle, séparée de l'aile gauche par un médiocre intervalle, comme nous l'avons dit auparavant, formait un corps de réserve, et qui, dans le commencement de l'action, n'avait été que spectatrice et témoin du combat, fut d'un grand secours à l'aile gauche quand elle eut commencé à plier: car cette cavalerie, se retirant devant le roi à petits pas et en bon ordre, après qu'elle se fut jointe aux troupes auxiliaires d'Eumène, donna aux fuyards, aussi-bien que ce prince, une retraite assurée dans ses rangs; et, voyant que l'ennemi ne les poursuivait plus si vivement, elle osa même aller en avant pour les soutenir et les rassurer. Et les Macédoniens, qui eux-mêmes s'étaient débandés dans leur poursuite, n'osèrent pas tenter un nouveau combat avec des gens qui marchaient en bonne disposition et de pied ferme.

Hippias et Léonat, qui étaient restés derrière avec l'infanterie de Persée, ayant appris l'avantage que sa cavalerie avait remporté, pour ne pas faire manquer au roi une occasion si favorable de mettre le comble à la gloire de cette journée, en poussant vivement les

ennemis et allant les attaquer dans leurs retranchements, lui amenèrent, de leur propre mouvement et sans ordre, la phalange macédonienne. Il paraissait en effet que, pour peu d'efforts qu'eût fait le roi, il pouvait rendre sa victoire complète, et que, dans l'ardeur où étaient ses troupes, et dans l'effroi qu'elles avaient jeté parmi les Romains, la pleine défaite de ceux-ci était assurée.

Pendant que ce prince, partagé entre l'espérance et la crainte, hésitait sur le parti qu'il devait prendre dans une conjoncture si délicate, Évandre de Crète, en qui il avait beaucoup de confiance, ayant vu la phalange en marche, accourut promptement vers Persée, « et « l'exhorta, dans les termes les plus forts, à ne se pas « livrer à la joie aveugle d'un léger avantage, et à ne « pas engager témérairement une nouvelle action, qui « n'était point nécessaire, et où il risquait tout. Il lui « représenta que ce premier succès, s'il se tenait en re- « pos, le mettrait en état, ou de conclure la paix avec « honneur, ou d'attirer dans ses intérêts un plus grand « nombre d'alliés, pour faire ensemble la guerre aux « Romains ». Le roi penchait déja par lui-même vers cet avis. C'est pourquoi, ayant loué les vues et le zèle d'Évandre, il rappela sa cavalerie du combat, et donna ordre qu'on ramenât l'infanterie dans le camp.

Il périt ce jour-là, du côté des Romains, deux cents cavaliers et plus de deux mille hommes de pied; au lieu que Persée ne perdit pas plus de vingt cavaliers et le double de fantassins.

Le consul fait passer de nuit le fleuve Pénée à ses troupes

Les vainqueurs rentrèrent dans leur camp pleins de joie, les Thraces surtout, qui portaient au haut de leurs piques, en chantant et comme en triomphe, les têtes

pour les mettre en sûreté. Liv. lib. 42, cap. 60.

des ennemis qu'ils avaient tués. Les Romains, au contraire, plongés dans une profonde tristesse, gardaient un morne silence, et, frappés de terreur, s'attendaient à tout moment que l'ennemi allait venir les attaquer dans leur camp. Eumène était d'avis qu'on transportât le camp de l'autre côté du fleuve Pénée, afin que ce fleuve servît comme de rempart à leurs troupes, jusqu'à ce qu'elles fussent revenues de leur frayeur. Le consul avait quelque peine à prendre ce parti, qui, par un aveu si public de crainte, était tout-à-fait déshonorant pour lui et pour son armée; mais cependant, vaincu par la raison et cédant à la nécessité, il fit passer ses troupes sans bruit pendant la nuit, et alla camper sur l'autre rive du fleuve.

Persée reconnaît les fautes qu'il a commises. Liv. ibid.

Persée, le lendemain, s'avança pour attaquer les ennemis et leur livrer combat; mais il n'en était plus temps, et il trouva leur camp abandonné. Quand il les vit retranchés de l'autre côté de la rivière, il reconnut l'énorme faute qu'il avait commise la veille, de ne pas les poursuivre vivement aussitôt après leur défaite; mais il avoua que c'en était encore une plus grande d'être demeuré tranquille et sans action pendant la nuit: car, sans mettre le reste de l'armée en mouvement, s'il avait seulement détaché ses troupes armées à la légère contre les ennemis pendant qu'ils passaient la rivière avec précipitation, il aurait pu sans peine défaire une partie de leur armée.

Cette double faute, et surtout la dernière, a quelque chose de si étrange, qu'il est difficile de n'y pas reconnaître un esprit d'aveuglement envoyé par l'ordre de Dieu même, qui avait condamné Persée et son royaume à périr. Ni le roi, ni aucun de ses officiers, ne pense

au moins à observer les démarches nocturnes de l'ennemi. Un tel engourdissement ne peut être comparé, ce semble, qu'à l'assoupissement des officiers de Saül, dont l'Écriture parle en ces termes : *Il n'y en eut pas un seul qui vît rien, qui s'aperçût de rien, ou qui s'éveillât; mais tous dormaient parce que le Seigneur les avait assoupis d'un profond sommeil.* 1 Reg. c. 26, v. 12.

Douleur et honte des Romains.

Les Romains, à la vérité, ayant mis une rivière entre eux et l'ennemi, ne se voyaient plus dans le danger prochain d'être attaqués et mis en déroute; mais l'échec qu'ils venaient de recevoir, et l'atteinte qu'ils avaient donnée à la gloire du nom romain, les pénétraient de la plus vive douleur. Tous, dans le conseil de guerre qu'avait assemblé le consul, en rejetèrent la faute sur les Étoliens. On disait que c'étaient eux qui avaient pris l'alarme, que le reste des Grecs avait été entraîné par leur exemple, et qu'on avait vu cinq des principaux de leur nation prendre les premiers la fuite. Les Thessaliens au contraire furent loués pour leur courage, et leurs chefs gratifiés de plusieurs marques d'honneur.

Joie et triomphe de Persée et de son armée. Liv. lib. 42, cap. 61.

Les dépouilles remportées sur les Romains étaient considérables. On comptait plus de quinze cents boucliers, plus de mille cuirasses, et un bien plus grand nombre de casques, d'épées et de traits de toute sorte. Le roi en fit des récompenses d'honneur pour tous les officiers qui s'étaient le plus distingués; et, ayant assemblé l'armée, il commença par dire « que ce qui venait « d'arriver était à leur égard un présage heureux et un « gage assuré de ce qu'ils devaient espérer pour l'avenir. « Il fit l'éloge des troupes qui venaient de combattre, « rehaussa en termes magnifiques la victoire remportée « sur la cavalerie des Romains, qui faisait la principale

« force de leur armée, et qu'ils avaient crue jusque-là « invincible. Il s'en promit une encore plus considérable « sur leur infanterie, qui n'avait échappé de leurs mains « que par une fuite honteuse pendant la nuit, mais qu'il « serait aisé de forcer dans les retranchements où la « crainte la tenait renfermée ».

Les soldats victorieux, qui portaient sur leurs épaules les dépouilles des ennemis qu'ils avaient tués, écoutèrent ce discours avec un sensible plaisir, et se promettaient tout de leur courage, jugeant de l'avenir par le passé. L'infanterie, de son côté, surtout celle qui composait la phalange macédonienne, piquée d'une louable jalousie, prétendait bien égaler à la première occasion et même passer la gloire de leurs compagnons. Tous en un mot demandaient, avec une ardeur et un empressement incroyable, qu'on les mît seulement aux mains avec les ennemis. Le roi, après avoir renvoyé l'assemblée, se mit en marche le lendemain, et vint camper auprès de Mopsie : c'était une hauteur située entre Tempé et Larisse.

Les Romains, sans s'éloigner des bords du Pénée, allèrent s'établir un camp dans un poste plus sûr, où Misagène, fils de Masinissa, vint joindre le consul avec mille chevaux, autant de gens de pied, et vingt-deux éléphants.

La joie du succès heureux d'une si importante bataille s'était fait sentir d'abord à Persée dans toute son étendue. Il se regardait comme supérieur à un peuple qui lui-même l'était à l'égard de tous les princes et de toutes les autres nations. Ce n'était point une victoire surprise et comme dérobée par ruse et par adresse, mais enlevée à force ouverte par la bravoure et le courage

de ses troupes, et cela sous ses yeux et par ses ordres. Il avait vu la fierté romaine plier devant lui jusqu'à trois fois dans une journée : d'abord en se tenant renfermée par crainte dans son camp ; puis, dès qu'elle avait osé en sortir, en prenant honteusement la fuite, et enfin en fuyant de nouveau pendant l'obscurité de la nuit, et en ne trouvant de sûreté que dans l'enceinte de ses retranchements, asyle ordinaire de la peur et de la lâcheté. Ces pensées étaient bien flatteuses, et capables de faire illusion à un prince déja trop rempli de son propre mérite.

Persée envoie demander la paix au consul. Sur sa réponse, il se prépare de nouveau à la guerre. Liv. lib. 42, cap. 62. Polyb. leg. pag. 69.

Mais quand ces premiers transports se furent un peu rassis, et que cette vapeur enivrante d'une joie subite se fut dissipée et eut fait place à la réflexion, Persée alors, rendu à lui-même et envisageant de sang-froid toutes les suites de sa victoire, commença à en être en quelque sorte effrayé. Ce qu'il y avait de sages courtisans auprès de lui, profitant de ces heureuses dispositions, hasardèrent de lui donner un conseil dont elles le rendaient capable : c'était de se servir de l'avantage qu'il venait de remporter, pour obtenir des Romains une paix honorable. Ils lui représentèrent « que la marque « d'un prince prudent et heureux à juste titre était de « ne point compter sur les faveurs présentes de la for- « tune, et de ne se point livrer à l'éclat d'une prospé- « rité éblouissante : qu'ainsi il ferait bien d'envoyer au « consul pour renouveler avec lui le traité aux mêmes « conditions que T. Quintius vainqueur avait imposées « à Philippe son père : qu'il ne pouvait pas finir la « guerre plus glorieusement pour lui qu'après une ba- « taille si mémorable, ni espérer jamais une occasion « plus favorable de conclure une paix stable et assurée,

« que dans une conjoncture où l'échec que venaient de « recevoir les Romains les rendrait plus traitables et « mieux disposés à lui accorder de bonnes conditions : « que, si, malgré cet échec, les Romains, par une fierté « qui ne leur était que trop naturelle, rejetaient un ac- « commodement juste et équitable, ils seraient visible- « ment en tort, et qu'autant qu'ils auraient à craindre « la juste colère des dieux ennemis de l'orgueil, autant « la modération de Persée lui rendrait-elle et les dieux « et les hommes favorables ».

Le roi se rendit à ces sages remontrances, et les conseils qui tendaient à la paix le trouvaient toujours disposé à s'y prêter. Le plus grand nombre aussi dans le conseil y applaudit. On envoya donc des ambassadeurs au consul, qui assembla un conseil nombreux pour leur donner audience. Ils dirent « qu'ils venaient demander « la paix : que Persée paierait aux Romains le même « tribut que Philippe leur avait payé, et qu'il abandon- « nerait les villes, les terres, et tous les postes que Phi- « lippe avait abandonnés ».

Quand ils furent sortis, le conseil délibéra sur la réponse qu'il convenait de leur faire. La fermeté romaine parut ici avec éclat. C'était alors la coutume[1] de montrer dans l'adversité toute l'assurance et la fierté de la bonne fortune, et de faire paraître de la modération dans la prospérité. La réponse fut « qu'il n'y avait « point d'espérance de paix pour Persée, s'il ne laissait « au pouvoir du sénat de disposer de sa personne et de « son royaume comme il lui plairait ».

Cette réponse ayant été rapportée au roi, ceux qui

[1] « Ita tum mos erat, in adversis vultum secundæ fortunæ gerere, moderari animos in secundis. » (Liv.)

composaient son conseil furent étrangement frappés d'un orgueil si extraordinaire, et, selon eux, si mal placé; et la plupart crurent qu'il ne fallait plus parler de paix, et que bientôt les Romains seraient obligés de venir demander eux-mêmes ce qu'ils refusaient maintenant. Persée ne pensa pas de même. Il vit bien que Rome n'était si fière que parce qu'elle sentait sa supériorité; et c'est ce qui lui inspira une extrême crainte. Il envoya de nouveau au consul, et offrit un tribut plus considérable que celui dont Philippe avait été chargé. Quand il vit que le consul ne rabattait rien de la hauteur de ses demandes, n'ayant plus de paix à attendre il retourna à son camp de Sycurie, d'où il était parti, déterminé à tenter de nouveau les hasards de la guerre.

Défaut de prudence dans Persée.

Toute cette conduite de Persée donne lieu à penser qu'il fallait qu'il eût entrepris cette guerre bien imprudemment, et sans avoir comparé ses forces et ses ressources avec celles des Romains, puisqu'il se croyait heureux, après une victoire signalée, de pouvoir demander la paix, et de se soumettre aux conditions, si onéreuses, auxquelles son père Philippe ne s'était soumis qu'après une sanglante défaite. Il paraît clair qu'il n'avait guère bien pris ses mesures, ni bien concerté les moyens de réussir, lorsqu'on le voit, après une première action, dont tout l'avantage est pour lui, commencer par sentir toute sa faiblesse et son infériorité, et pencher en quelque sorte vers le désespoir. Pourquoi donc rompre le premier la paix? pourquoi se rendre l'agresseur sans nécessité? pourquoi se presser si fort pour s'arrêter au premier pas? pourquoi attendre à connaître sa faiblesse jusqu'à ce que sa propre victoire

l'en eût instruit? Ce ne sont pas là les marques d'un prince sage et avisé.

Les Grecs applaudissent à la victoire de Persée. Liv. lib. 42, cap. 63.

La nouvelle du combat de cavalerie s'étant répandue dans la Grèce, fit connaître ce qu'on y pensait, et découvrit à nu la disposition des esprits : car non-seulement les partisans des Macédoniens, mais un grand nombre de ceux qui avaient reçu des Romains les bienfaits les plus considérables, ceux même qui avaient éprouvé la violence et l'orgueil des rois de Macédoine, firent éclater leur joie à cette nouvelle; la plupart n'en ayant point d'autre raison qu'un caprice bizarre, mais assez commun, qui, dans les spectacles même, dit Tite-Live, où des combattants s'exercent pour le plaisir de la multitude, fait qu'on se déclare volontiers pour le plus faible contre le plus fort.

Prise d'Haliarte. Liv. ibid.

Le préteur Lucrétius assiégeait dans ce même temps Haliarte en Béotie. Après une longue et vigoureuse résistance, cette ville fut prise enfin d'assaut, livrée au pillage, puis ruinée de fond en comble.

Les deux armées, après quelques légères expéditions, se retirent en quartier d'hiver. Liv. lib. 42, cap. 64-67.

Persée cependant, qui n'était pas loin du camp des Romains, les incommodait fort, harcelant leurs troupes, et tombant sur leurs fourrageurs pour peu qu'ils s'écartassent. Il prit un jour jusqu'à mille chariots, remplis la plupart de blé que les Romains venaient de moissonner, et fit six cents prisonniers. Il alla ensuite attaquer un petit corps de troupes qui était dans le voisinage, dont il espérait se rendre maître sans peine; mais il y trouva plus de résistance qu'il n'avait cru, et, le consul étant survenu avec toute son armée, Persée se retira, non sans quelque perte. Ayant laissé une forte garnison à Gonne, il remena ses troupes en Macédoine. Le consul, après avoir soumis la Perrhébie, retourna à Larisse.

De là il renvoya tous les alliés, excepté les Achéens, répandit ses troupes dans la Thessalie, où il les laissa en quartier d'hiver, et passa dans la Béotie à la prière des Thébains, que ceux de Coronée inquiétaient.

Persée de son côté ne demeurait pas oisif : il remporta quelques avantages, soit sur la flotte romaine auprès d'Oréum, ville de l'Eubée, soit en Thrace, contre les ennemis de Cotys son allié.

L'Épire se déclare contre les Romains. Polyb. et Diod. apud Vales.

Dans le même temps la nation des Épirotes passa dans son parti, déterminée par l'autorité surtout de Céphale, l'un des principaux de l'Épire, qui fut néanmoins plutôt forcé par la nécessité à se jeter entre les bras de Persée, qu'il ne s'y porta d'inclination : car ce Céphale était un homme sage et judicieux, et sa façon de penser avait été celle des plus honnêtes gens de la Grèce. Il avait souhaité que la rupture n'éclatât point entre les Romains et Persée, sentant bien que la Grèce serait la proie du vainqueur. Depuis que, contre ses vœux, la guerre avait été déclarée, il avait résolu d'agir en bon et fidèle allié des Romains, et de faire pour eux tout ce qui était dû, mais sans bassesse, et sans courir au-devant de la servitude.

Il ne lui fut pas possible de suivre un plan si bien concerté. Il y avait alors en Épire un certain Charopus, petit-fils d'un autre Charopus qui avait autrefois rendu un service signalé aux Romains en fournissant au consul Quintius le moyen de forcer le défilé où Philippe s'était retranché sur les bords du fleuve Aoüs. Le jeune Charopus fut envoyé à Rome par son aïeul pour y apprendre la langue et les lettres romaines. De retour en Épire, fier de l'amitié d'un grand nombre de Romains, et d'ailleurs étant d'un caractère brouillon et malfai-

sant, il attaquait et harcelait sans cesse les chefs de la nation, soit par des déclamations et des invectives en public, soit par des délations secrètes, dans lesquelles, mêlant un peu de vrai à beaucoup de faux, il donnait un mauvais tour à toutes leurs actions, et travaillait non sans succès à les rendre suspects et odieux aux Romains. Céphale, et ceux qui pensaient comme lui, méprisaient d'abord ce jeune factieux, comptant sur la netteté de leur conduite, et se rendant ce témoignage, que s'ils avaient eu autrefois des liaisons avec la maison royale de Macédoine, ç'avait été sans préjudice de l'amitié des Romains, à qui ils avaient gardé une fidélité inviolable. Mais lorsqu'ils virent que les Romains prêtaient l'oreille aux discours de Charopus, frappés surtout de l'exemple de quelques Étoliens des plus illustres, qui sur des accusations vagues avaient été transportés à Rome, ils crurent devoir prévenir une pareille disgrace; et, ne trouvant point d'autre ressource que l'amitié de Persée, ils furent contraints d'y avoir recours, et de faire entrer leur nation dans son alliance.

Nous verrons dans la suite quel malheur attira sur l'Épire cette fatale démarche, dont la cause ne doit être imputée qu'aux calomnies de Charopus; et c'est ainsi qu'un misérable délateur peut causer la ruine de toute une nation.

An. R. 582.
Av. J.C. 170.

A. HOSTILIUS MANCINUS.
A. ATILIUS SERRANUS.

Le consul Hostilius, à qui la Macédoine était échue par le sort pour département, se hâtant d'aller joindre son armée dans la Thessalie, passa par l'Épire. Il ne

savait pas le changement qui y était arrivé, parce qu'elle ne s'était pas encore déclarée ouvertement contre les Romains. Peu s'en fallut qu'il n'y fût surpris et arrêté par une trahison concertée avec le roi de Macédoine. Étant passé en Thessalie, Persée le vainquit dans un combat, et l'obligea de prendre la fuite. Sa conduite ne fut pas plus sage ni plus heureuse pendant tout le reste de la campagne.

Q. MARCIUS PHILIPPUS. II. — An. R. 583. Av. J.C. 169.
CN. SERVILIUS CÆPIO.

Le soin de la guerre de Macédoine occupait fort les Romains. Le consul Q. Marcius en fut chargé.

Sentiment de Tite-Live sur les prodiges. Liv. lib. 43, cap. 13.

Tite-Live, avant que de rapporter, selon sa coutume, les prodiges, fait une réflexion qui nous fait connaître en lui une façon de penser religieuse en même temps et sensée, exempte de superstition, mais sans affectation d'esprit fort. « Je sais, dit-il, qu'au-« jourd'hui l'on n'annonce plus guère de prodiges, et « que les historiens ne daignent pas en parler dans « leurs écrits. Cette négligence est un effet de la même « irréligion qui porte maintenant bien des gens à as-« surer que les dieux ne se mêlent point de ce qui se « passe ici-bas, et n'avertissent point les hommes de ce « qui doit leur arriver. Pour moi, en rapportant les « actions des anciens, je prends aussi le goût antique; « j'adopte les sentiments et les maximes de nos pères, « et je me ferais une espèce de scrupule de juger in-« dignes d'entrer dans mes Annales des faits auxquels « ces personnages, les plus sages de leur temps, ont cru « que la république et la religion devaient faire une « attention si sérieuse. »

Expédition de Persée contre l'Illyrie. Liv. lib. 43, cap. 18.

Persée avait cru devoir profiter du temps de l'hiver pour faire une expédition contre l'Illyrie, qui était le seul endroit dont la Macédoine eût à craindre des irruptions pendant que le roi serait occupé contre les Romains. Cette entreprise lui réussit fort heureusement et presque sans aucune perte de sa part. Il commença par le siége de la ville d'Uscana, qui était tombée au pouvoir des Romains, et il la prit après une assez longue résistance. Il se rendit maître ensuite de toutes les places fortes du pays, dont la plupart avaient garnison romaine, et il fit un grand nombre de prisonniers.

Basse avarice de ce prince. Liv. lib. 43, cap. 19, 20. Polyb. Leg. pag. 76, 77.

Il envoya dans le même temps des ambassadeurs à Gentius, un des rois d'Illyrie, pour l'engager à faire alliance avec lui. Ces ambassadeurs, ayant franchi le sommet du mont Scordus, traversèrent la partie de l'Illyrie dont les Macédoniens avaient fait exprès une horrible solitude en y ravageant toute la campagne, pour ôter aux Dardaniens les moyens de passer dans l'Illyrie ou dans la Macédoine; et enfin, après des peines infinies, ils arrivèrent à Scodra. Le roi Gentius était alors à Lisse. Ce fut là qu'il leur donna audience, et les reçut d'une manière fort obligeante. Après avoir entendu les propositions qu'ils lui firent de la part de leur maître, il leur répondit qu'il était fort disposé par lui-même à faire alliance avec Persée : mais que, n'ayant ni préparatifs de guerre ni argent, il ne se trouvait point en état de se déclarer contre les Romains. C'était s'expliquer assez clairement. Persée, qui était avare, n'entendit point ou plutôt fit semblant de ne point entendre sa demande. Il lui envoya une seconde ambassade, sans parler d'argent; et il en reçut la même réponse.

Polybe observe que cette crainte de faire de la dépense dans des conjonctures importantes et décisives comme était celle dont il s'agit ici, crainte qui marque une ame basse et des sentiments indignes d'un prince, fit manquer à Persée plusieurs belles occasions, et que, s'il eût voulu sacrifier quelques sommes assez peu considérables, il aurait engagé dans son parti plusieurs républiques et plusieurs souverains. Il ne comprend pas comment un roi, pour conserver des richesses, qui ne sont estimables que par le bon usage que l'on en fait, peut s'exposer à se perdre lui-même et son royaume, et il regarde cet aveuglement comme une terrible punition de la part des dieux.

Les Romains sont reçus dans Stratus au lieu de Persée. Liv. lib. 43, cap. 21, 22.

Persée, quelque temps après ce que nous venons de rapporter, fit marcher une partie de ses troupes vers Stratus, ville très-forte des Étoliens, à peu de distance du golfe d'Ambracie. On lui avait fait espérer qu'elle se rendrait aussitôt qu'il paraîtrait devant ses murailles : mais les Romains le prévinrent, et y firent entrer du secours. Il se retira dans la Macédoine, regrettant fort la peine inutile qu'il avait prise de fatiguer ses troupes par une marche précipitée dans des chemins très-difficiles, pour se voir fermer les portes d'une ville où il s'était flatté d'entrer sans résistance. Tout ce que nous venons de raconter s'était passé pendant l'hiver.

Le consul Marcius s'avance vers la Macédoine. Liv. lib. 44, cap. 1, 2.

Dès que le printemps fut venu, le consul Marcius partit de Rome, se rendit en Thessalie, et de là, sans perdre de temps, s'avança vers la Macédoine, persuadé que c'était dans le cœur de ses états qu'il fallait attaquer Persée. Le préteur C. Marcius Figulus, commandant de la flotte, ne fit pas moins de diligence.

Sur le bruit que les armées Romaines étaient prêtes

Secours préparé par les Achéens pour le consul. Polyb. Leg. pag. 78.

à se mettre en campagne, Archon, premier magistrat des Achéens, pour justifier par des faits sa république des soupçons et des mauvais bruits que l'on avait répandus contre elle, conseilla aux Achéens de dresser un décret par lequel il serait ordonné qu'on mènerait une armée dans la Thessalie, et qu'on partagerait avec les Romains tous les périls de la guerre. Le décret ayant passé, l'on donna ordre à Archon de lever des troupes et de faire tous les préparatifs nécessaires. On résolut ensuite d'envoyer des ambassadeurs au consul pour l'informer de la résolution que la république avait prise, et pour savoir de lui où et quand il jugerait à propos que l'armée achéenne joignît la sienne. Polybe, notre historien, fut choisi pour cette ambassade avec quelques autres. Ils trouvèrent en arrivant les Romains hors de la Thessalie, campés dans la Perrhébie entre Azore et Doliché, et fort embarrassés sur le chemin qu'ils devaient tenir. Ils les suivirent, pour attendre une occasion favorable de parler au consul, et partagèrent avec lui tous les dangers qu'il courut pour entrer dans la Macédoine.

Persée place des corps de troupes dans les passages. Liv. lib. 44, cap. 2.

Persée, qui ignorait quelle route prendrait le consul, avait placé des troupes assez considérables dans deux endroits par lesquels il était vraisemblable qu'il tenterait le passage. Il fit camper le reste de son armée près de Dium, parcourant lui-même avec un petit corps de cavalerie les rivages voisins, et marchant tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, sans beaucoup de dessein.

Marcius passe par des chemins d'une diffi-

Marcius, après une longue délibération, se détermina à passer les montagnes près d'un lieu qui se trouve nommé *Octolophe* dans le texte de Tite-Live,

tel que nous l'avons aujourd'hui. On peut douter s'il n'y a point de faute dans ce nom. Mais ce qui est constant, c'est qu'il ne faut point confondre le lieu dont il s'agit ici, avec Octolophe dans le pays des Dassarétiens, vers la partie occidentale de la Macédoine; et que notre historien a voulu parler d'un lieu situé à peu de distance du mont Olympe, de Dium, et de Phila. Quoi qu'il en soit, le consul eut des peines incroyables à surmonter, tant les chemins étaient escarpés et impraticables. Il avait eu la précaution de s'emparer d'une hauteur qui favorisait son passage, et d'où l'on découvrait le camp des ennemis, qui n'était pas éloigné de plus de mille pas, et les environs de Dium et de Phila; ce qui anima beaucoup les soldats, qui avaient sous les yeux des contrées si opulentes où ils espéraient s'enrichir. Hippias, que le roi avait placé dans ce passage pour le défendre avec un corps de douze mille hommes, voyant la hauteur occupée par un détachement de Romains, marcha à la rencontre du consul, qui s'avançait avec toute son armée, harcela ses troupes pendant deux jours, et les incommoda fort par les fréquentes attaques qu'il leur livrait.

culté incroyable. Liv. lib. 44, cap. 3-5.

Marcius était fort inquiet, ne pouvant ni avancer avec sûreté, ni reculer sans honte, et même sans beaucoup de danger. Il ne lui restait d'autre parti que de pousser vivement une entreprise formée peut-être trop hardiment et trop témérairement, mais qui pouvait réussir par une constance opiniâtre, seule ressource en pareil cas, et souvent heureuse. Il est certain que, si le consul avait eu affaire à un ennemi semblable aux anciens rois de Macédoine, dans le défilé étroit où ses troupes se trouvaient enfermées, il aurait infaillible-

ment reçu un grand échec. Mais Persée, au lieu d'envoyer des troupes fraîches pour soutenir celles d'Hippias, dont il était si voisin, que de son camp il entendait les cris qu'elles jetaient en combattant, au lieu d'aller lui-même attaquer les ennemis, continuait ses courses inutiles avec sa cavalerie aux environs de Dium; et par cette négligence il donna lieu aux Romains de se tirer du mauvais pas où ils s'étaient engagés. Ce ne fut point sans des peines infinies, les chevaux chargés du bagage succombant sous le poids dans la descente de la montagne, et tombant presqu'à chaque pas qu'ils faisaient. Les éléphants surtout leur causèrent un grand embarras. Il fallut trouver un nouveau moyen de les faire descendre dans ces endroits extrêmement escarpés; et voici comme ils s'y prirent. Ils étendaient dans le penchant de la montagne deux longues poutres, soutenues par le haut sur la terre même, et à leur extrémité inférieure sur des étais enfoncés en terre, qui élevaient ce bout d'en bas à une hauteur telle, que la pente devînt douce et aisée. Ces poutres étaient distantes l'une de l'autre un peu plus que de la largeur du corps d'un éléphant. Ensuite ils traversaient ces deux poutres, qui étaient parallèles, de plusieurs solives de trente pieds de long qui formaient une espèce de pont, et on les couvrait de terre. Au bout de ce premier pont, mais à quelque distance, on en construisait un second tout semblable, puis un troisième, et ainsi de suite, partout où la pente était trop roide pour être descendue sans secours. L'éléphant passait de la terre ferme sur le pont; et avant qu'il fût arrivé au bout, on coupait les étais: le pont tombait, l'animal était obligé de glisser doucement, et avançait jusqu'à ce qu'il rencontrât le com-

Manière dont on fit descendre les éléphants sur la pente escarpée de la montagne.

mencement d'un autre pont, où, trouvant un terrain égal et uni, il se remettait et marchait tranquillement comme il avait fait sur le premier pont; et l'on recommençait alors la même manœuvre. Il faut supposer, ce que ne dit point Tite-Live, que chaque pont était capable de contenir tout ce qu'il y avait d'éléphants dans l'armée romaine : et le nombre ne devait pas en être grand. La manière dont Annibal s'y prit pour faire passer le Rhône à ses éléphants a quelque rapport avec ce que pratiquent ici les Romains; mais l'embarras fut beaucoup moindre.

Il est difficile d'exprimer les fatigues que les Romains eurent à essuyer dans ce passage, les soldats étant souvent obligés de se glisser aussi par terre avec leurs armes, parce qu'ils ne pouvaient pas s'y soutenir en marchant sur leurs pieds. On convenait qu'avec une poignée de gens les ennemis auraient pu défaire entièrement toute l'armée romaine. Enfin, après bien des peines et des dangers, elle arriva dans la plaine, et se trouva en sûreté.

Polybe expose au consul les offres des Achéens. Polyb. Leg. pag. 78.

Comme le consul semblait alors avoir heureusement terminé ce qu'il y avait de plus difficile dans son entreprise, Polybe prit ce moment pour lui présenter le décret des Achéens, et pour l'assurer de la résolution où ils étaient de venir avec toutes leurs forces partager avec lui tous les travaux et tous les périls de cette guerre. Marcius, après avoir remercié gracieusement les Achéens de leur bonne volonté, leur dit qu'ils pouvaient s'épargner la peine et la dépense où cette guerre les engagerait : que dans l'état où il voyait les affaires, il ne croyait point avoir besoin du secours des alliés.

Après ce discours, les collègues de Polybe retournèrent dans l'Achaïe.

Il part pour retourner en Achaïe.

Polybe resta seul dans l'armée romaine, jusqu'à ce que le consul, ayant appris qu'Appius, surnommé *Centon*, avait demandé aux Achéens un secours de cinq mille hommes pour agir en Épire, le renvoya dans son pays en l'exhortant de ne pas souffrir que sa république donnât ces troupes, et s'engageât dans des frais qui étaient tout-à-fait inutiles.

Extrême frayeur du roi à l'approche des ennemis. Liv. lib. 44, cap. 6.

Pendant que le roi était au bain, on vint lui apprendre que les ennemis approchaient. Cette nouvelle le jeta dans une terrible alarme. Incertain du parti qu'il devait prendre, et de moment à autre changeant de résolution, il jetait des cris, et plaignait son sort de se voir vaincu sans combat. Il fit revenir les deux officiers à qui il avait confié la garde des passages, fit transporter sur sa flotte les statues dorées qui étaient à Dium [1], de peur qu'elles ne tombassent entre les mains des Romains; donna ordre qu'on jetât dans la mer les trésors qu'il avait à Pella, et qu'on brûlât à Thessalonique toutes ses galères. Pour lui, il se retira à Pydna. La frayeur et le trouble à la vue d'un danger subit décèlent le fond du cœur d'un prince, et le font paraître tel qu'il est.

L'armée romaine dut son salut à l'imprudente et stupide crainte de Persée, laquelle fit regarder comme une hardiesse louable la témérité qu'avait eue le consul de s'engager dans un pays d'où il ne se serait jamais tiré,

[1] C'étaient les statues des cavaliers qui avaient été tués au passage du Granique, qu'Alexandre avait fait faire par Lysippe, et qu'il avait placées à Dium. Il sera encore parlé ailleurs de ces statues.

si la tête n'avait pas tourné à ses ennemis. Il n'avait que deux chemins pour sortir de ce mauvais pas : l'un en perçant les vallons de Tempé pour entrer en Thessalie, l'autre en passant le long de Dium pour pénétrer dans la Macédoine. Or ces deux postes importants étaient occupés par de bons corps de troupes que le roi y avait placés. Si donc Persée eût eu un peu plus de résolution, et qu'il eût résisté seulement dix jours à la frayeur qui l'emporta à l'approche des Romains, le consul n'aurait pu ni se retirer par Tempé dans la Thessalie, ni faire arriver des provisions dans les défilés où il s'était avancé; car les chemins par Tempé sont bordés de précipices si profonds, que l'œil n'en saurait soutenir la vue sans éblouissement. Les troupes du roi gardaient ce passage en quatre endroits différents, dont le dernier était si étroit, que dix hommes seulement bien armés pouvaient en défendre l'entrée. Ainsi, les Romains ne pouvant ni recevoir des vivres par les défilés étroits de Tempé, ni passer eux-mêmes, il aurait fallu regagner les montagnes par où ils étaient descendus; ce qui leur serait devenu impraticable, si les ennemis avaient continué d'en occuper les hauteurs. Il ne leur serait donc resté d'autre ressource que de pénétrer dans la Macédoine du côté de Dium, en passant à travers les ennemis : ce qui ne leur aurait pas été moins difficile, *si les dieux*, dit Tite-Live, *n'eussent ôté à Persée le conseil et la prudence;* car, en faisant un fossé et des retranchements au défilé fort étroit qui se trouve au pied du mont Olympe, il leur en fermait absolument l'entrée et les arrêtait tout court. Mais, *dans l'aveuglement où la terreur avait jeté le roi, il ne vit rien et ne fit rien de tout ce qui pouvait le sauver,*

laissa toutes les entrées de son royaume ouvertes et libres à l'ennemi, et se réfugia avec précipitation à Pydna. Les expressions de Tite-Live sont ici fort remarquables, et nous expliquent quels moyens Dieu emploie pour détruire les plus grands empires. *Nisi dii mentem regi ademissent..... Quorum nihil quum dispexisset cæcata mens subito terrore.*

Le consul entre en Macédoine. Liv. liv. 44, cap. 7.

Le consul, voyant qu'il pouvait tout espérer de la frayeur et de l'imprudence de ses ennemis, donna ordre au préteur Lucrétius, qui était à Larisse, de s'emparer des postes voisins de Tempé, que Persée avait abandonnés, afin de préparer à ses troupes une issue en cas de besoin, et il envoya Popillius pour examiner les passages près de Dium. Quand il sut que les chemins étaient ouverts et libres, il avança; et, étant arrivé à Dium le second jour, il fit camper son armée près d'un temple de Jupiter qui était dans le voisinage, pour en empêcher le pillage. Étant entré dans la ville, qui était remplie d'édifices magnifiques et très-bien fortifiée, il fut dans le dernier étonnement de voir que le roi l'eût si facilement abandonnée. Il continua sa marche, et se rendit maître de plusieurs places sans éprouver presque aucune résistance. Mais plus il avançait, plus les vivres devenaient rares, plus la disette augmentait; ce qui le força de revenir à Dium. Il fut même obligé de quitter cette ville pour se retirer à Phila, où le préteur Lucrétius lui avait marqué qu'il trouverait des vivres en abondance. Cette dernière démarche fut mal reçue de l'armée, et donna lieu à des discours peu favorables au consul. En effet, son départ de Dium avertit Persée qu'il devait maintenant recouvrer par son courage ce qu'il avait perdu par son excessive timidité. Il se remit

donc en possession de cette ville, et répara promptement le dégât que les Romains y avaient fait.

Popillius, de son côté, assiégea et prit Héraclée, qui n'était éloignée de Phila que d'un quart de lieue. Le consul alla camper près de cette ville, comme s'il eût eu dessein de chasser Persée de Dium, et de passer de là dans la Piérie. Mais, songeant dès-lors à prendre ses quartiers d'hiver, il envoya quelques corps de troupes pour s'assurer des chemins par où ses provisions lui viendraient de la Thessalie, et pour choisir des lieux où l'on pût établir des greniers et construire des logements de passage pour ceux qui conduiraient les convois.

Persée, revenu de sa frayeur, et ayant repris ses esprits, souhaitait fort qu'on n'eût pas exécuté les ordres qu'il avait donnés de jeter dans la mer les trésors qu'il avait à Pella, et de brûler à Thessalonique toutes ses galères. Andronic, chargé de ce dernier ordre, avait traîné en longueur, pour laisser lieu au repentir qui pourrait suivre de près ce commandement, comme en effet cela arriva. Nicias, moins précautionné, avait jeté dans la mer ce qu'il avait trouvé d'argent à Pella. Sa faute fut bientôt réparée, des plongeurs ayant retiré du fond de la mer presque tout cet argent. Pour récompense, le roi les fit tous mourir en secret, aussi-bien qu'Andronic et Nicias; tant il avait honte de l'indigne frayeur à laquelle il s'était livré, dont il ne voulait laisser aucun témoin ni aucune trace! Mais une faute légère en un certain sens, puisqu'au moins elle ne faisait tort qu'à celui qui l'avait commise, devait-elle donc être couverte par une cruauté plus que barbare et tyrannique? Était-ce même un bon moyen pour y réussir?

et quand il aurait pu venir à bout d'arrêter pour quelque temps les plaintes de ses sujets sur une action aussi noire, espérait-il pouvoir aussi en étouffer le souvenir?

Diverses expéditions. Liv. lib. 44, cap. 10 - 13.

Il se fit de part et d'autre plusieurs expéditions tant par mer que par terre, qui n'eurent pas beaucoup de suites, et ne furent pas fort importantes. Le préteur C. Marcius forma quelques siéges, qu'il fut obligé de lever.

Retour de Polybe dans l'Achaïe. Polyb. Leg. pag. 78.

Quand Polybe revint dans le Péloponnèse après son ambassade, la lettre d'Appius, par laquelle il demandait cinq mille hommes, y avait déja été portée. Peu de temps après, le conseil assemblé à Sicyone pour délibérer sur cette affaire, jeta Polybe dans un grand embarras. Ne point exécuter l'ordre qu'il avait reçu du consul Q. Marcius, c'eût été une faute inexcusable : d'un autre côté, il était dangereux de refuser des troupes qui pouvaient être utiles aux Romains, et dont les Achéens n'avaient pas besoin. Pour se tirer d'une conjoncture si délicate, il eut recours à un décret du sénat romain, qui défendait qu'on eût égard aux lettres des généraux, à moins qu'elles ne fussent accompagnées d'un ordre du sénat, et Appius n'en avait pas joint aux siennes. Il dit donc qu'avant de rien envoyer à Appius, il fallait informer le consul de sa demande et attendre ce qu'il en déciderait. Par là Polybe épargna aux Achéens une dépense qui serait montée à plus de six-vingt mille écus.

Prusias et les Rhodiens envoient des ambassadeurs à Rome en faveur de Persée.

Cependant il arriva à Rome des ambassadeurs de la part de Prusias, roi de Bithynie, et de celle des Rhodiens en faveur de Persée. Le discours des premiers n'avait rien que de modeste par rapport aux Romains, mais marquait peu de droiture à l'égard de celui pour

lequel Prusias feignait de s'intéresser. Ils déclarèrent « que leur maître avait toujours été attaché au parti des « Romains, et ne cesserait point de l'être tant que dure- « rait la guerre : mais qu'ayant promis à Persée d'em- « ployer pour lui ses bons offices auprès des Romains « pour en obtenir la paix, il les priait, s'ils pouvaient « se résoudre à mettre bas leur ressentiment, de donner « à entendre qu'ils le faisaient à sa considération, en « sorte qu'il pût s'en faire un mérite auprès du roi de « Macédoine ». Les Rhodiens tinrent un langage bien différent. « Après avoir étalé d'un style fastueux les ser- « vices qu'ils avaient rendus au peuple romain, et s'être « attribué la plus grande part dans les victoires rem- « portées avec leur secours sur les ennemis de Rome, « et particulièrement sur Antiochus, ils ajoutèrent que, « pendant que la paix subsistait entre les Macédoniens « et les Romains, ils avaient commencé à entrer en « alliance avec Persée ; qu'ils avaient interrompu cette « alliance malgré eux, et sans aucun sujet de plainte « contre le roi, parce qu'il avait plu aux Romains de « les engager dans la guerre : que depuis trois ans que « cette guerre durait ils en souffraient beaucoup d'in- « commodités : que, le commerce de la mer étant inter- « rompu, l'île sentait une grande disette par le retran- « chement des revenus et des émoluments qu'ils en « retiraient : que, ne pouvant plus supporter des pertes « si considérables, ils avaient envoyé des ambassadeurs « en Macédoine au roi Persée, pour lui déclarer que les « Rhodiens jugeaient nécessaire qu'il fît la paix avec « les Romains : qu'on les avait aussi envoyés à Rome « pour y faire la même déclaration : que, si l'une ou « l'autre des deux puissances refusait de se rendre à une

Liv. lib. 44, cap. 14, 15.

« proposition si raisonnable et de mettre fin à la guerre, « les Rhodiens verraient ce qu'ils auraient à faire. »

Réponse du sénat au discours insolent des Rhodiens.

On juge aisément de quelle manière fut reçu un discours si follement vain et si présomptueux. Il y a des historiens qui ont dit que, pour toute réponse, on fit lire en leur présence une ordonnance du sénat, qui déclarait les Cariens et les Lyciens libres. C'était les piquer au vif et les mortifier par l'endroit le plus sensible; car ils regardaient comme leurs sujets ces deux peuples, qui leur avaient été soumis par un décret du sénat après la guerre contre Antiochus. Selon d'autres, le sénat répondit, en peu de mots, « qu'on connaissait depuis « long-temps à Rome la disposition des Rhodiens et « leurs intelligences secrètes avec Persée : que, quand « Rome l'aurait vaincu, ce que l'on espérait qui arrive- « rait au premier jour, elle verrait à son tour ce qu'elle « aurait à faire, et traiterait alors chaque peuple selon « la conduite qu'il aurait tenue dans cette guerre ». On offrit pourtant à leurs ambassadeurs les présents ordinaires; mais ils ne les acceptèrent point.

Lettres du consul Marcius au sénat. Liv. lib. 44, cap. 16.

On fit ensuite lecture de la lettre du consul Q. Marcius, dans laquelle il rendait compte de la manière dont il était entré dans la Macédoine, après avoir essuyé des peines incroyables dans le passage d'un défilé fort étroit. Il ajoutait que le préteur lui avait ramassé de tous les pays voisins des vivres pour l'hiver, et qu'en particulier il avait reçu des Épirotes[1] vingt mille mesures de froment et dix mille d'orge, dont le prix devait

[1] Il a été dit plus haut que les Épirotes étaient entrés dans le parti de Persée. De deux choses l'une, ou il y a faute ici dans le texte de Tite-Live, ou une partie de la nation des Épirotes était demeurée fidèle aux Romains.

être payé à leurs ambassadeurs, qui étaient à Rome : mais qu'il fallait lui envoyer d'Italie des habits pour les soldats, et qu'il avait besoin de deux cents chevaux numides, s'il se pouvait : que le pays où il était ne lui fournissait rien de ce qui est nécessaire à une armée. Tous ces articles furent exécutés promptement et exactement.

Onésime, Macédonien, passe dans le parti des Romains. Liv. lib. 44. cap. 16

On donna après cela audience à un seigneur de Macédoine, appelé *Onésime*. Il avait toujours porté le roi à la paix ; et, le faisant souvenir que Philippe, son père, jusqu'au dernier jour de sa vie s'était toujours fait lire, régulièrement deux fois chaque jour, le traité qu'il avait conclu avec les Romains, il l'avait exhorté d'en faire autant, sinon avec la même régularité, du moins de temps en temps. Ne pouvant le détourner de la guerre, il avait commencé par se retirer des conseils sous différents prétextes, pour ne point être témoin des résolutions que l'on y prenait, et qu'il ne pouvait point approuver. Enfin, voyant qu'il était devenu suspect, et regardé tacitement comme un traître, il se réfugia chez les Romains, et fut d'un grand secours au consul. Ayant exposé au sénat tout ce que je viens de dire, il en fut très-bien reçu, et le sénat lui donna un établissement honnête à Tarente ; savoir, une belle maison dans la ville, et deux cents arpents de terre à la campagne.

§ III. *Inquiétude générale à Rome sur le choix prochain des consuls. Paul Émile est nommé consul avec Licinius Crassus. Sages précautions de Paul Émile. Ambassade d'Égypte à Rome. Les commissaires revenus de Macédoine rendent compte des armées de terre et de mer. On hâte le départ des généraux. Dénombrement de leurs troupes. Attention sur le choix des tribuns légionaires. Discours de Paul Émile au peuple avant son départ. Préparatifs de Persée contre les Romains. Différentes ambassades de ce prince vers Gentius, les Rhodiens, Eumène et Antiochus. Persée se prive, par son avarice, du puissant secours des Bastarnes. Avarice et perfidie de Persée à l'égard de Gentius. Conquête rapide de l'Illyrie par le préteur Anicius. Persée se campe avantageusement. Paul Émile rétablit la discipline dans son armée. Il découvre des eaux dans un lieu qui en manquait. On apprend la nouvelle de la victoire remportée en Illyrie. Les ambassadeurs des Rhodiens arrivent dans le camp. Paul Émile délibère sur la manière d'attaquer Persée. Il envoie Scipion Nasica avec un gros détachement pour s'emparer de Pythium. Il amuse Persée par de légères escarmouches sur les bords de l'Énipée. Scipion s'empare de Pythium, et demeure maître du passage. Persée quitte l'Énipée, et s'avance vers Pydna, résolu d'y hasarder le combat. Paul Émile diffère sagement de le donner. Sulpicius Gallus prédit aux Romains une éclipse de lune. Paul Émile expose les raisons qu'il a eues de*

différer le combat. Enfin la bataille se donne. Persée est défait et mis en déroute.

Q. MARCIUS. II. — An. R. 583. Av. J.C. 169.
CN. SERVILIUS.

Inquiétude générale sur le choix prochain des consuls. Plut. in Æmil. p. 259, 260.

Le temps des assemblées pour l'élection des consuls approchant, tout le monde attendait avec inquiétude sur qui tomberait un choix si important, et l'on ne parlait d'autre chose dans toutes les conversations. On n'était point content des consuls qui depuis trois ans avaient été employés contre Persée, et qui avaient assez mal soutenu l'honneur du nom romain. On se rappelait dans l'esprit les éclatantes victoires remportées sur Philippe son père, ce puissant roi de Macédoine qui avait été obligé de demander par grace la paix; sur Antiochus, prince célèbre par ses exploits, jusqu'à mériter le surnom de *grand*, qui avait été relégué au-delà du mont Taurus, et forcé de payer un gros tribut; enfin sur un ennemi plus redoutable qu'aucun roi du monde, c'est-à-dire sur Annibal, contraint, quelques années auparavant, de quitter l'Italie après plus de seize ans de guerre, et vaincu dans sa patrie presqu'au pied des murailles de Carthage. On trouvait qu'il y avait pour Rome une espèce de honte que ses consuls fussent si long-temps aux prises avec le roi Persée, lors même qu'il ne combattait contre eux qu'avec les misérables restes de la défaite de son père. Ils ne savaient pas que Philippe avait laissé la Macédoine plus puissante à sa mort qu'elle ne l'avait été avant sa défaite.

On sentait bien, surtout depuis les dernières nouvelles reçues de Macédoine, qu'il n'était plus temps de

donner le commandement des armées à la brigue ou à la faveur, et que l'on devait apporter la dernière attention à choisir un général qui eût de la sagesse, de l'expérience et du courage; en un mot, qui fût en état de conduire une guerre aussi importante que celle dont il s'agissait actuellement.

Tout le monde jetait les yeux sur Paul Émile. Il y a des occasions où un mérite singulier réunit tous les suffrages; et rien n'est plus flatteur qu'un tel jugement, fondé, non sur la naissance ou le crédit, mais sur la connaissance des services qu'un homme a déja rendus, sur l'estime que les troupes font de sa capacité, et sur le besoin pressant qu'a l'état de sa valeur et de sa sagesse. Paul Émile avait près de soixante ans : mais l'âge, sans rien diminuer de ses forces, n'avait fait que lui ajouter une maturité de conseil et de prudence, plus nécessaire encore à un général que le courage et la bravoure.

Il avait été nommé consul pour la première fois il y avait quatorze ans; et, s'étant fait estimer généralement par sa bonne conduite, il avait terminé son consulat par une glorieuse victoire, qui lui avait mérité l'honneur du triomphe. Comme il se sentait encore en état de servir la patrie, il avait désiré un second consulat, et même il se mit une fois au rang de ceux qui demandaient cette charge. Le peuple se refusa à ses désirs; et Paul Émile, déchu de cette espérance, substitua la douceur du repos à l'éclat des emplois. Comme augure, il s'appliqua uniquement aux choses de la religion, et, comme père, à l'éducation de ses enfants. Fort réservé et économe pour tout ce qui n'a trait qu'au luxe et au faste, mais noble et magnifique pour les dépenses d'hon-

neur et de devoir, il n'épargna rien pour leur procurer une éducation digne de leur naissance : grammairiens, rhéteurs, philosophes, sculpteurs, peintres, écuyers habiles à dompter et à dresser des chevaux, veneurs destinés à instruire les jeunes gens aux exercices de la chasse, il donna à ses fils tous les secours et tous les maîtres propres à leur former l'esprit et le corps. Lui-même, lorsqu'il n'était point occupé aux affaires publiques, il assistait à leurs études et à leurs exercices, témoignant par ces soins assidus que, de tous les Romains, il était le père qui avait pour ses enfants le plus d'amour et de tendresse [1].

Il serait à souhaiter que cet exemple fût suivi par toutes les personnes constituées en dignité, qui sont à la vérité redevables de leur temps au public, mais qui ne sont pas par là déchargées du soin qu'elles doivent à leurs enfants par un droit naturel et imprescriptible; d'autant plus que travailler à leur instruction, c'est travailler pour le public.

Paul Emile est nommé consul avec Licinius Crassus.

Tous les parents et tous les amis de Paul Émile le pressaient de se rendre aux vœux du peuple qui l'appelait au consulat. Pour lui, il ne songeait qu'à se dérober aux vifs empressements de ce peuple, comme ne se souciant point de commander, et aimant mieux se renfermer dans la vie tranquille qu'il menait depuis un temps. Cependant, quand il vit que tous les matins on s'assemblait en foule à sa porte, qu'on l'appelait à la place, et qu'on se plaignait hautement de son refus opiniâtre, il ne put résister plus long-temps à de si fortes instances, et il se joignit à ceux qui aspiraient

[1] Φιλοτεχνότατος Ῥωμαίων γενόμενος.

à cette dignité. Ce fut une grande joie et une espèce de triomphe pour le peuple romain, qui regarda comme un présage assuré de la victoire sur les ennemis celle qu'il venait de remporter sur Paul Émile en le forçant d'accepter le consulat. Cet honneur lui fut déféré d'un consentement unanime. On lui donna pour collègue C. Licinius Crassus. Le peuple ne voulut point abandonner au caprice du sort le département des provinces, et décerna à Paul Émile le commandement des armées de Macédoine. Licinius commanda en Italie. Tite-Live dit pourtant qu'ils tirèrent au sort : mais le récit de Plutarque paraît plus vraisemblable; car le sort aurait pu rendre inutile toute la bonne volonté et tout l'empressement du peuple.

On dit que Paul Émile, rentrant chez lui accompagné de la multitude qui le suivait en foule pour lui faire honneur, trouva sa fille Tertia, encore enfant, qui pleurait. Il l'embrasse, et lui demande le sujet de ses larmes. Tertia, le serrant avec ses petits bras et le baisant : *Vous ne savez donc pas, mon père*, lui dit-elle, *que notre Persée est mort?* Elle parlait d'un petit chien qu'elle élevait, et qui avait nom *Persée*. Paul Émile, frappé de ce mot, lui dit : *A la bonne heure, ma chère enfant; j'accepte de bon cœur cet augure.* Les anciens portaient fort loin la superstition sur ces sortes de rencontres fortuites.

Sages précautions de Paul Émile. Liv. lib. 44, cap. 18.

La manière dont Paul Émile s'y prit pour se préparer à la guerre dont on l'avait chargé, fit juger du succès qu'on devait attendre. Avant même que d'entrer en charge, il demanda au sénat qu'on envoyât des commissaires en Macédoine pour visiter les armées et les flottes, et pour faire ensuite leur rapport, après une

exacte enquête, de ce qu'ils auraient appris, et de ce qu'il faudrait ajouter de troupes, soit par terre, soit par mer. Ils devaient aussi s'informer, autant que cela serait possible, à quel nombre montaient les troupes du roi, où elles étaient actuellement, aussi-bien que celles des Romains; si ceux-ci avaient leur camp dans les gorges des montagnes, ou s'ils les avaient entièrement passées et étaient dans la plaine : sur quels alliés on pouvait certainement compter; qui étaient ceux dont la fidélité paraissait douteuse et chancelante, et quels peuples l'on devait regarder comme ennemis déclarés : pour combien de temps on avait de vivres, et d'où il fallait en faire transporter, soit par des voitures de terre, soit dans des vaisseaux : enfin ce qui s'était passé dans la dernière campagne, tant sur terre que sur mer. En général habile et expérimenté, il voulait qu'on descendît dans ce détail, persuadé qu'on ne pouvait former le plan de la campagne où il allait entrer, ni en bien régler les opérations, que sur toutes ces connaissances. Les militaires savent de quel prix est cet esprit de prévoyance et ce caractère d'exactitude qu'on ne peut porter trop loin. Le sénat approuva fort de si sages mesures, et nomma des commissaires au gré de Paul Émile, qui partirent deux jours après.

L. ÆMILIUS PAULUS. II. — An. R. 584. Av. J.C. 168.
C. LICINIUS CRASSUS.

Ambassade d'Égypte. Liv. lib. 44, cap. 19.

Paul Émile et son collègue entrèrent en charge avant que les commissaires fussent de retour. Dans l'intervalle on donna audience aux ambassadeurs de Ptolémée et Cléopatre, roi et reine d'Égypte, qui portaient des plaintes à Rome contre les entreprises injustes d'An-

tiochus, roi de Syrie. On envoya en Égypte trois députés. L'affaire est racontée au long dans l'Histoire Ancienne.

Les commissaires revenus de Macédoine rendent compte de l'état des armées de terre et de mer. Liv. lib. 44, cap. 20.

Les commissaires avaient fait une grande diligence. Étant de retour à Rome, ils dirent que « Marcius avait « forcé les passages de la Macédoine, mais avec plus « de péril que d'utilité : que le roi était maître de la « Piérie, où l'armée romaine s'était engagée : que les « deux camps étaient fort voisins l'un de l'autre, n'étant « séparés que par le fleuve Énipée : que le roi évitait « le combat, et que l'armée romaine n'était point en « état de l'y contraindre, ni de le forcer dans ses lignes : « qu'aux autres incommodités était survenu un hiver « fort rude, qui se faisait sentir vivement dans un pays « de montagnes, et qui empêchait absolument d'agir ; « et qu'il ne restait de vivres que pour peu de temps : « qu'on faisait monter l'armée des Macédoniens à trente « mille hommes : que si Appius Claudius avait eu aux « environs de Lychnide, dans l'Illyrie, où il était « campé, des forces assez considérables, il aurait pu « faire une diversion embarrassante pour Persée, mais « qu'actuellement ce général et ce qu'il avait avec lui « de troupes était en grand danger, si on ne lui en- « voyait au plus tôt un renfort considérable, ou si l'on « ne lui faisait quitter le poste qu'il occupait : qu'après « avoir visité le camp, ils s'étaient rendus à la flotte ; « qu'ils avaient appris qu'une partie de l'équipage avait « péri de maladie, que ce qui en était échappé, sur- « tout les Siciliens, étaient retournés chez eux, et que « la flotte manquait absolument de matelots et de sol- « dats ; que ceux qui étaient restés n'avaient point reçu « leur paie, et manquaient d'habits : qu'Eumène et sa

« flotte, après s'être un peu montrés, avaient disparu « presque aussitôt sans qu'on en pût dire de bonnes « raisons, et qu'il ne paraissait pas qu'on pût ni qu'on « dût compter sur ses dispositions ; mais que, pour At- « tale, son frère, sa bonne volonté n'était pas douteuse. »

On hâte le départ des généraux. Liv. lib. 44, cap. 21.

Sur ce rapport des commissaires, le sénat ordonna que le consul partirait incessamment pour la Macédoine, aussi-bien que le préteur Cn. Octavius, qui avait le commandement de la flotte, et L. Anicius, autre préteur qui devait succéder à Appius Claudius, aux environs de Lychnide, dans l'Illyrie. Le nombre des troupes que chacun d'eux devait commander fut réglé de la manière qui suit.

Dénombrement de leurs troupes.

Les troupes qui composaient l'armée de Paul Émile montaient à vingt-cinq mille huit cents hommes : savoir, deux légions romaines, chacune de six mille hommes de pied et de trois cents chevaux, ce qui faisait douze mille six cents hommes ; plus, autant d'infanterie, et le double de cavalerie des alliés du pays latin. On lui assignait encore d'autres troupes, dont la destination était de remplir les garnisons. L'armée du préteur Anicius, qui devait commander en Illyrie, montait à vingt et un mille huit cents hommes ; savoir, deux légions romaines, composées chacune de cinq mille deux cents hommes de pied, et de trois cents chevaux : dix mille hommes d'infanterie latine, et huit cents chevaux. On assigna au préteur Octavius, amiral de la flotte, cinq mille soldats qui y devaient servir sous lui.

Attention sur le choix des tribuns légionaires.

Comme l'on se proposait de finir cette année la guerre de Macédoine, on prit toutes les précautions que l'on put imaginer pour le bien du service. Les tribuns des

soldats étaient les premiers officiers de la légion, et la commandaient tour à tour. Il fut dit qu'on ne choisirait pour cet emploi que des hommes qui eussent été en charge; et sur les quarante-huit tribuns qu'il s'agissait de nommer pour huit légions que la république avait actuellement sur pied, on donna à Paul Émile la liberté de choisir ceux qu'il lui plairait, au nombre de douze pour les deux légions qu'il devait avoir sous ses ordres.

Il faut avouer que Rome se conduisit ici avec une grande sagesse. Elle avait, comme on l'a vu, nommé d'un consentement unanime pour consul et pour général celui des Romains qui était incontestablement le plus habile guerrier de son temps. Elle veut qu'on élève à la charge de tribuns les officiers qui ont le plus de mérite, le plus d'expérience, le plus d'habileté reconnue par des services réels, avantages que ne donnent pas toujours ni la naissance ni l'ancienneté, auxquelles aussi les Romains n'étaient point du tout astreints. Rome fait plus; et par une exception singulière, compatible avec le gouvernement républicain, elle laisse Paul Émile maître absolu de choisir parmi les tribuns ceux qu'il lui plaira, sachant de quelle importance il est qu'il y ait une parfaite union entre le général et les officiers subalternes qui servent sous lui, afin que les ordres que donne le premier, qui est comme l'ame de toute l'armée, et qui en doit régler les mouvements, soient exécutés avec la dernière exactitude : ce qui ne peut se faire, s'il ne règne entre eux une parfaite intelligence, fondée sur l'amour du bien public, et que ni l'intérêt, ni la jalousie, ni l'ambition, ne soient capables de troubler.

Après que tous ces réglements eurent été faits, le

consul Paul Émile passa du sénat à l'assemblée du peuple, et il y tint ce discours : « Il me semble, Ro-« mains, qu'en me chargeant du soin de la guerre de « Macédoine d'un consentement si unanime, vous avez « paru concevoir une espérance presque assurée que ce « sera sous mes auspices que l'on verra finir à la gloire « du peuple romain cette guerre qui traîne beaucoup « en longueur. J'espère de la protection des dieux « qu'elle me soutiendra dans une si grande entreprise, « et remplira vos désirs : mais de quoi je puis vous ré-« pondre avec assurance, c'est que je ferai tous mes « efforts pour ne point tromper votre attente.

Discours de Paul Émile au peuple avant son départ. Liv. lib. 44, cap. 22.

« Le sénat a réglé sagement tout ce qui est néces-« saire pour l'expédition dont je suis chargé; et comme « il m'a ordonné de partir incessamment, si je laisse « quelque chose à faire par rapport à la levée et au « départ des troupes qui me sont destinées, je sais que « C. Licinius, mon collègue, plein de zèle pour le bien « public et d'affection pour moi, y travaillera avec la « même ardeur et la même promptitude que si c'était « pour lui-même.

« J'aurai soin de vous mander exactement tout ce qui « arrivera, et vous pouvez compter sur la certitude et la « vérité des nouvelles que j'enverrai, soit au sénat, soit « à vous. Mais je vous demande en grace de ne point « ajouter foi ni donner du poids par votre crédulité à « des bruits vagues et sans auteur certain; car, de la « manière dont les choses se passent parmi vous, sur-« tout depuis cette guerre, il n'y a point de général, « quelque fermeté d'ame qu'il ait, que les discours que « l'on tient ici ne soient capables d'ébranler et de dé-« courager.

« Il y a des gens qui dans les cercles et les conversa-
« tions, et même au milieu des repas, conduisent les
« armées, règlent les démarches du consul, et pres-
« crivent toutes les opérations de la campagne. Ils savent
« mieux que le général qui est sur les lieux, où il faut
« camper, et de quels postes il faut se saisir; où il est
« à propos d'établir des greniers et des magasins; par
« où, soit par terre, soit par mer, on peut faire venir
« des vivres; quand il faut en venir aux mains avec
« l'ennemi, et quand il faut se tenir en repos : et non-
« seulement ils prescrivent ce qu'il y a de meilleur à
« faire, mais, pour peu qu'on s'écarte de leur plan,
« ils en font un crime au consul, et le citent à leur
« tribunal.

« Sachez, Romains, que cette licence qu'on se donne
« à Rome apporte un grand obstacle au succès de vos
« armes et au bien public. Tous vos généraux n'ont pas
« la fermeté et la constance de Fabius, qui aima mieux
« voir son autorité insultée par la témérité d'une multi-
« tude indiscrète et imprudente que de ruiner les affaires
« de la république en se piquant à contre-temps de bra-
« voure pour faire cesser les bruits populaires.

« Je suis bien éloigné de croire que les généraux
« n'aient pas besoin de recevoir des avis; je pense, au
« contraire, que quiconque veut tout conduire par ses
« seules lumières et sans consulter, marque plus de
« présomption que de sagesse. Que peut-on donc exiger
« raisonnablement? C'est que personne ne s'ingère de
« donner des avis à vos généraux, que ceux première-
« ment qui sont habiles dans le métier de la guerre,
« et à qui l'expérience a appris ce que c'est que de com-
« mander; et secondement, ceux qui sont sur les lieux,

« qui connaissent l'ennemi, qui sont en état de juger des « différentes conjonctures, et qui, se trouvant comme « embarqués dans un même vaisseau, partagent avec « nous les dangers. Si donc quelqu'un se flatte de « pouvoir m'aider de ses conseils dans la guerre dont « vous m'avez chargé, qu'il ne refuse point de rendre « ce service à la république, et qu'il vienne avec moi « en Macédoine : galère, chevaux, tentes, vivres, je le « défraierai de tout. Mais si on ne veut pas prendre « cette peine, et qu'on préfère le doux loisir de la ville « aux dangers et aux fatigues du camp, qu'on ne s'avise « pas de vouloir tenir le gouvernail en demeurant tran- « quille dans le port. S'ils ont une si grande déman- « geaison de parler, la ville, par elle-même, leur fournit « assez d'autres matières : celle-ci n'est point de leur « compétence. En un mot, qu'ils sachent que nous ne « ferons cas que des conseils qui se donneront dans le « camp même. »

Il n'est pas imaginable combien ce discours, où Paul Émile parlait à ses maîtres avec une noble mais sage fierté, exigeant d'eux qu'ils ne s'amusassent point, comme ils avaient coutume de le faire, à contrôler les actions de leur général, lui attira d'estime et de respect. Chaque citoyen, en particulier, s'applaudissait d'avoir eu le courage de mépriser, dans le choix d'un consul, la flatterie de ceux qui briguaient bassement ses suffrages, et d'avoir confié le commandement des armées à un homme plein de noblesse et de franchise, qui le refusait : tant, dit Plutarque, le peuple romain, pour dominer sur tous les autres peuples, se rendait esclave de la vertu et du vrai mérite!

Plut. in AEmil. Paul.

Au reste, l'abus dont se plaint Paul Émile dans ce

discours, dicté par le bon sens et la raison, nous montre que les hommes dans tous les temps se retrouvent les mêmes. On se fait un plaisir secret et comme un mérite d'examiner, de critiquer, de condamner la conduite des généraux; et l'on ne s'aperçoit pas qu'en cela l'on pèche visiblement et contre le bon sens, et contre l'équité : contre le bon sens; car quoi de plus absurde et de plus ridicule que de voir des gens sans aucune connaissance de la guerre et sans aucune expérience, s'ériger en censeurs des plus habiles généraux, et prononcer d'un ton de maîtres sur leurs actions? contre l'équité; car les plus experts même n'en peuvent juger sainement, s'ils ne sont sur les lieux, la moindre circonstance du temps, du lieu, de la disposition des troupes, des ordres même secrets qui ne sont pas connus, pouvant changer absolument les règles ordinaires. Mais il ne faut pas espérer que l'on se corrige de ce défaut, qui a sa source dans la curiosité et dans la vanité naturelles à l'homme; et les généraux, à l'exemple de Paul Émile, font sagement de mépriser ces bruits de ville et ces rumeurs de gens oisifs, sans occupation, et souvent sans jugement.

Départ de Paul Émile. Liv. lib. 44, cap. 22.

Paul Émile, après avoir satisfait aux devoirs de religion, partit pour la Macédoine avec le préteur Cn. Octavius, destiné à commander la flotte. Jamais consul, partant pour sa province, ne fut accompagné d'une si grande multitude de citoyens. Dès ce jour-là, tous les Romains conçurent une espérance ferme qu'il terminerait la guerre de Macédoine, et reviendrait bientôt à Rome victorieux et triomphant.

Préparatifs de Persée contre les

Pendant qu'on avait travaillé à Rome aux préparatifs de la guerre, Persée, de son côté, ne s'était pas en-

dormi. La crainte du danger prochain dont il était menacé l'ayant enfin emporté sur son avarice, il convint de donner à Gentius, roi d'Illyrie, trois cents talents d'argent [1] (trois cent mille écus), et d'acheter à ce prix son alliance.

Romains. Différentes ambassades de ce prince vers Gentius, les Rhodiens, Eumène et Antiochus. Liv. lib. 44, cap. 23-25. Polyb. Leg. pag. 85.

Il envoya en même temps des ambassadeurs à Rhodes, persuadé que, si cette île, très-puissante alors sur mer, prenait son parti, Rome serait fort embarrassée. Il en députa aussi vers Eumène et Antiochus, les deux plus grands rois de l'Asie, et qui étaient fort en état de le secourir. C'était sagesse à Persée de recourir à ces moyens, et de chercher à se fortifier par de tels appuis; mais il s'en avise trop tard. Il aurait fallu commencer par là, et en faire le premier fondement de son entreprise. Il ne songe sérieusement à remuer ces puissances éloignées que lorsque le péril le menace déja de près. C'était appeler plutôt des spectateurs et des associés de sa ruine que des soutiens et des appuis. Les instructions qu'il donne à ses ambassadeurs sont très-solides et très-capables de persuader, comme on va le voir; mais il les fallait employer trois ans plus tôt, et en attendre l'effet avant que de s'embarquer seul dans la guerre contre un peuple si puissant, et qui avait tant de ressources dans ses malheurs.

Les ambassadeurs avaient les mêmes instructions pour Eumène et Antiochus. Ils leur représentèrent « qu'il y avait une inimitié naturelle entre les répu-« bliques et les monarchies : que le peuple romain at-« taquait les rois l'un après l'autre, et, ce qui était le « comble de l'indignité, qu'il employait les forces des

[1] 1,650,000 fr. — L.

« rois mêmes pour les ruiner successivement : qu'ils « avaient accablé Philippe son père par le secours d'At- « tale; que par celui d'Eumène, et en partie aussi de « Philippe, Antiochus avait été subjugué; qu'actuelle- « ment ils avaient armé Eumène et Prusias contre lui « (Persée) : qu'après que le royaume de Macédoine « aurait été détruit, viendrait le tour de l'Asie, dont « ils avaient déja envahi une partie sous le spécieux pré- « texte de rétablir les villes dans leur ancienne liberté; « et que la Syrie suivrait de près : qu'on commençait « déja à mettre Prusias au-dessus d'Eumène par des « distinctions d'honneur particulières, et qu'on obli- « geait Antiochus de renoncer au fruit de ses victoires « en Égypte[1]. Persée les exhortait, ou à porter les « Romains à laisser la Macédoine en paix, ou, s'ils « persévéraient dans l'injuste dessein de lui faire la « guerre, à les regarder comme les ennemis communs « de tous les rois ». Les ambassadeurs agirent ouvertement et sans détour avec Antiochus.

Pour ce qui regarde Eumène, ils couvrirent leur voyage du prétexte de racheter les prisonniers, et ne traitèrent qu'en secret ce qui en était la véritable cause. Il y avait déja eu sur le même sujet plusieurs pourparlers en différents temps et en différents lieux, qui avaient commencé à rendre ce prince fort suspect aux Romains. Ce n'est pas qu'Eumène, dans le fond, souhaitât que Persée pût remporter la victoire sur les Romains; l'énorme pouvoir qu'il aurait eu pour-lors lui aurait fait ombrage, et aurait vivement piqué sa jalousie. Il ne voulait pas non plus se déclarer ouvertement

[1] Le fait auquel ces paroles font allusion sera raconté au commencement du livre suivant.

contre lui, ni lui faire la guerre. Mais, croyant voir les deux partis également disposés à la paix, Persée par la crainte des maux qui pouvaient lui arriver, les Romains par l'ennui d'une guerre qui traînait fort en longueur, il cherchait à se rendre le médiateur de cette paix, et à vendre chèrement à Persée sa médiation, ou du moins son inaction et sa neutralité. On était déja convenu du prix, qui était mille talents [1] (trois millions) pour ne point donner de secours aux Romains ni par terre ni par mer; et quinze cents talents [2] (quatre millions cinq cent mille livres) pour obtenir d'eux qu'ils laissassent Persée en paix. Il n'y avait plus de dispute que sur le temps du paiement. Persée voulait attendre que le service fût rendu, et cependant mettre l'argent en dépôt dans la Samothrace. Eumène ne croyait pas que par là sa somme lui fût assurée, parce que la Samothrace dépendait de Persée, et il exigeait que dès-lors on lui en payât une partie. C'est ce qui rompit le traité. Il n'était guère honorable ni pour l'un ni pour l'autre.

Persée manque, par son avarice, le puissant secours des Bastarnes. Liv. lib. 44, cap. 26, 27. Plut. in AEm. Paul. p. 260, 261.

Persée en manqua encore un autre qui ne lui aurait pas été moins avantageux. Il avait fait venir des pays au-delà du Danube un corps de troupes gauloises composé de dix mille cavaliers et d'autant de fantassins; et il était convenu de donner dix pièces d'or à chaque cavalier, cinq à chaque fantassin, et mille à leur général. Ces Gaulois étaient ceux dont nous avons déja parlé sous le nom de *Bastarnes*, colonie gauloise établie sur les bords du Borysthène, appelé maintenant le *Niéper*. Cette nation n'était accoutumée ni à labourer la terre, ni à nourrir des troupeaux, ni à

[1] 5,500,000 fr. — L.

[2] 8,250,000 fr. — L.

faire le commerce : elle vivait de guerre, et vendait ses services aux peuples qui voulaient l'employer. Quand il les sut arrivés sur les frontières de ses états, il alla au-devant d'eux avec la moitié de ses troupes, et donna ordre que dans les villes et les villages par où ils devaient passer on tînt des vivres préparés en abondance, du blé, du vin et des bestiaux. Il avait quelques présents pour les principaux officiers, des chevaux, des harnais, des casaques. Il y joignit aussi quelque argent, qui devait être distribué entre un petit nombre. Et pour ce qui est de la multitude, il croyait que l'espérance suffirait pour les attirer. Le roi s'arrêta auprès du fleuve Axius [1], et y campa avec ses troupes.

Il députa Antigone, l'un des premiers de sa cour, vers les Gaulois, qui étaient environ à vingt-cinq lieues de là. Antigone fut étonné quand il vit des hommes d'une taille extraordinaire, adroits à tous les exercices du corps, habiles à manier les armes, fiers et audacieux en paroles pleines de bravades et de menaces. Il leur fit beaucoup valoir les ordres que son maître avait donnés pour qu'ils fussent bien reçus par où ils passeraient, et les présents qu'il leur préparait; ensuite il les invita à s'avancer jusqu'à un certain lieu qu'il leur marquait, et à envoyer les principaux d'entre eux vers le roi. Les Gaulois n'étaient pas gens à se payer de paroles. Clondicus, le chef et le roi de ces étrangers, alla droit au fait, et demanda si l'on apportait la somme dont on était convenu. Comme on ne lui donnait point de réponse positive : *Allez*, dit-il, *déclarer à votre prince qu'avant qu'il ait envoyé les ôtages et les sommes con-*

[1] Aujourd'hui *Vardari*. C'est sur ce fleuve qu'était située *Pella*, capitale de la Macédoine.

venues, les Gaulois ne partiront pas d'ici. Le roi, au retour de son député, assembla son conseil. Il pressentit où iraient les avis ; et, comme il était meilleur gardien de son argent que de son royaume, pour colorer son avarice il s'étendit fort sur la perfidie et la férocité des Gaulois, ajoutant qu'il serait dangereux de donner entrée dans la Macédoine à une multitude si nombreuse de qui l'on aurait tout à craindre, et que cinq mille cavaliers lui suffiraient. On sentait bien qu'il ne craignait que pour son argent, mais personne n'osa le contredire.

Antigone retourna vers les Gaulois, et leur dit que son maître n'avait besoin que de cinq mille cavaliers. A cette parole, il s'éleva un frémissement et un murmure général contre Persée, qui les avait fait venir de si loin pour leur insulter. Clondicus, ayant encore demandé à Antigone s'il apportait de l'argent pour les cinq mille cavaliers, comme celui-ci cherchait des détours et ne répondait point nettement, les Gaulois entrèrent en fureur, et peu s'en fallut qu'ils ne se jetassent sur lui pour le mettre en pièces, et lui-même l'appréhendait fort. Cependant ils respectèrent la qualité de député, et le renvoyèrent sans lui avoir fait aucun mauvais traitement. Les Gaulois partirent sur-le-champ, reprirent le chemin du Danube, et ravagèrent la Thrace, qui se trouvait sur leur passage.

Persée, avec un renfort si considérable, aurait fort embarrassé les Romains. Il pouvait faire passer ces Gaulois dans la Thessalie, où ils auraient pillé le plat pays et pris les places les plus fortes. Par là, demeurant tranquille auprès du fleuve Énipée, il aurait mis les Romains hors d'état et de pénétrer dans la Macédoine

dont il leur fermait l'entrée par ses troupes, et de subsister plus long-temps dans le pays, parce qu'ils n'auraient plus tiré, comme auparavant, leurs vivres de la Thessalie, qui aurait été entièrement ravagée. L'avarice qui le dominait, l'empêcha de profiter d'un si grand avantage.

Avarice et perfidie de Persée à l'égard de Gentius. Liv. lib. 44, cap. 27. Plut. in AEm. Paulo pag. 261.

Elle le priva encore du fruit qu'il aurait pu tirer d'une autre alliance qui devait lui être précieuse. Pressé par l'état de ses affaires, et par l'extrême danger dont il se voyait menacé, il avait enfin consenti de donner à Gentius les trois cents talents qu'il lui avait demandés depuis plus d'un an pour lever des troupes et équiper une flotte. Pantauchus avait ménagé ce traité de la part du roi de Macédoine, et avait commencé par faire toucher au prince illyrien dix talents[1] (dix mille écus) sur la somme qui lui était promise. Gentius fit partir ses ambassadeurs, et avec eux des gens sûrs pour transporter le reste de l'argent. Il leur donna ordre aussi, quand tout aurait été terminé, de se joindre aux ambassadeurs de Persée, et d'aller ensemble à Rhodes pour porter cette république à faire alliance avec eux. Pantauchus lui avait représenté que, si les Rhodiens y consentaient, Rome ne pourrait tenir contre ces trois puissances réunies. Persée reçut ces ambassadeurs avec toutes les marques de distinction possibles. Après que de part et d'autre on eut livré les ôtages et prêté les serments, il ne restait plus qu'à fournir les deux cent quatre-vingt-dix talents. Les ambassadeurs et les agents de l'Illyrien se rendirent à Pella, où l'argent leur fut compté, et mis dans des caisses scellées du cachet des

[1] 55,000 fr. — L.

ambassadeurs pour être transporté en Illyrie. Le voilà, ce semble, bien en sûreté pour Gentius. Persée avait fait dire sous main à ses gens chargés de ce transport de marcher lentement et à petites journées; et, quand ils seraient arrivés aux frontières de Macédoine, de s'y arrêter et d'attendre ses ordres. Pendant tout ce temps-là, Pantauchus, qui était demeuré à la cour d'Illyrie, pressait fort le roi de se déclarer contre les Romains par quelque acte d'hostilité. Gentius avait déja touché dix talents, comme des arrhes; et ayant reçu nouvelle que la somme entière était en chemin, il la comptait dans ses coffres. Sur les instances réitérées de Pantauchus, violant tous les droits divins et humains, il fit emprisonner deux ambassadeurs romains, qu'il avait actuellement auprès de lui, sous prétexte que c'étaient des espions.

Dès que Persée en eut reçu la nouvelle, le croyant engagé suffisamment et sans retour contre les Romains par ce coup d'éclat, il fit revenir ceux qui portaient les deux cent quatre-vingt-dix talents, se félicitant lui-même en secret de l'heureux succès de sa perfidie qui lui avait sauvé son argent. Mais il ne faisait que le garder et le mettre en réserve pour l'ennemi, au lieu qu'il aurait dû s'en servir pour se défendre contre lui et pour le vaincre. Il devait savoir que c'était la maxime de Philippe et d'Alexandre, les plus illustres de ses prédécesseurs, *que l'on doit acheter la victoire par l'argent, et non pas conserver l'argent aux dépens de la victoire.*

Les ambassadeurs de Persée et de Gentius étant arrivés à Rhodes, y furent reçus d'une manière fort gracieuse. On leur fit part du décret par lequel la répu-

blique avait résolu d'employer tout son crédit et toutes ses forces pour obliger les deux partis à faire la paix, et de se déclarer contre celui qui refuserait d'entrer dans des propositions d'accommodement.

Dès le commencement du printemps, les généraux romains s'étaient rendus chacun à leurs départements : le consul en Macédoine, Octavius à Orée avec la flotte, Anicius dans l'Illyrie.

Conquête rapide de l'Illyrie par le préteur Anicius. Liv. lib. 44, cap. 30, 32.

Ce dernier eut un succès aussi rapide qu'heureux. Il avait à faire la guerre contre Gentius : il la termina avant qu'on sût à Rome qu'elle était commencée; elle ne dura que trente jours. Dès qu'il fut entré dans l'Illyrie, toutes les villes se soumirent à lui avec d'autant plus de facilité, qu'il montrait beaucoup de clémence et de justice envers les vaincus. Gentius se renferma dans Scodra, sa capitale; et, ayant tenté une sortie qui lui réussit mal, il perdit courage, et vint se jeter aux pieds d'Anicius, implorant sa miséricorde, et avouant, les larmes aux yeux, sa faute ou plutôt sa folie, d'avoir pris les armes contre les Romains. Le préteur le traita humainement. Son premier soin fut de tirer de prison les deux ambassadeurs. Il envoya l'un d'eux, nommé *Perperna*, à Rome, pour y porter la nouvelle de sa victoire; et, peu de jours après, il y fit conduire Gentius, sa mère, sa femme, ses enfants, son frère, avec les principaux seigneurs du pays. La vue de prisonniers si illustres augmenta fort la joie du peuple. On rendit des actions de graces publiques aux dieux, et il se fit aux temples un grand concours de personnes de tout âge et de tout sexe.

Persée se campe avantageusement.

Paul Émile, de son côté, ne demeurait pas dans l'inaction. Quand il se fut approché des ennemis, il trouva

Persée campé avantageusement près de la mer au pied du mont Olympe, dans des lieux qui paraissaient inaccessibles. Il avait devant lui l'Énipée, qu'on pouvait passer à gué, mais dont les bords étaient fort élevés; et sur la rive qui était de son côté il avait construit de bons retranchements, avec des tours d'espace en espace, où il avait placé des balistes et d'autres machines pour lancer des traits et des pierres contre les ennemis, s'ils osaient en approcher. Persée s'y était fortifié de telle sorte, qu'il se croyait dans une entière sûreté, et qu'il espérait consumer et rebuter enfin Paul Émile par la longueur du temps, et par les difficultés qu'il aurait à faire subsister ses troupes dans un pays ennemi et à s'y maintenir.

Plut. in AEm. Paulo. Liv. lib. 44, cap. 32.

Il ne savait pas quel adversaire on lui avait mis en tête. Paul Émile n'était occupé que du soin de tout préparer pour une action, et cherchait continuellement dans son esprit toutes sortes d'expédients et de moyens pour rendre inutiles toutes les précautions de l'ennemi. Il commença par établir une exacte et sévère discipline dans son armée, qu'il avait trouvée corrompue par la licence où on l'avait laissée vivre. Il réforma plusieurs choses, soit pour la manière dont les ordres du général devaient se distribuer dans l'armée, soit par rapport aux sentinelles et aux gardes. Les soldats étaient accoutumés à critiquer leur général, à examiner entre eux toutes ses actions, à lui prescrire ses devoirs, et à marquer ce qu'il devait faire ou ne pas faire. Il leur parla avec fermeté et dignité, comme il avait fait aux citoyens à Rome. Il leur fit entendre « que ces discours convenaient mal au soldat; que trois choses seulement devaient l'occuper : le soin de son corps, pour le rendre

Paul Émile rétablit la discipline dans son armée. Liv. lib. 44, cap. 33, 34. Plutarch.

« robuste et agile; le soin de ses armes, afin qu'elles fus-
« sent toujours propres et en bon état; le soin d'avoir
« toujours des vivres cuits, afin d'être prêts à partir au
« premier ordre : que du reste il devait s'en reposer sur la
« bonté des dieux immortels et sur la vigilance du gé-
« néral : que, pour lui, il n'omettrait rien de tout ce
« qui serait nécessaire pour leur donner occasion de
« montrer leur courage : qu'ils eussent soin seulement,
« quand on leur en donnerait le signal, de bien faire
« leur devoir ».

Quand les choses sont raisonnables par elles-mêmes, et qu'elles sont dites avec un air de dignité et d'autorité, elles font toujours impression sur les esprits. On ne peut dire combien ce discours, quoique mêlé d'une sorte de réprimande, plut aux troupes et les anima. Les vieux soldats avouaient que ce n'était que de ce jour qu'ils avaient appris leurs devoirs. On aperçut tout d'un coup un changement merveilleux dans le camp. Personne n'y demeurait oisif. On voyait les soldats aiguiser leurs épées, polir leurs casques, leurs cuirasses, leurs boucliers; s'essayer à se mouvoir aisément sous leurs armes; agiter avec bruit leurs javelots, et faire briller leurs épées nues; enfin, se rompre et s'endurcir dans tous les exercices militaires : de sorte qu'il était aisé de juger qu'à la première occasion qu'ils auraient d'en venir aux mains avec les ennemis, ils étaient déterminés à vaincre ou à mourir.

Paul Émile découvre des eaux dans un lieu qui en manquait. Liv. lib. 44, cap. 33. Plut.

Le camp était placé dans un endroit très-favorable d'ailleurs, mais qui manquait d'eau; et c'était une grande incommodité pour l'armée. Paul Émile, qui savait profiter de tout, voyant devant lui le mont Olympe très-haut, et tout couvert d'arbres fort verts et fort touffus,

jugea, par la quantite et la qualité de ces arbres, qu'il y avait nécessairement dans le creux de cette montagne des sources d'eau vive, et donna ordre en même temps de faire des ouvertures au pied et de creuser des puits dans le sable. A peine en eut-on effleuré la surface, qu'on vit sortir de plusieurs sources des eaux, troubles d'abord et en petite quantité, mais bientôt après très-claires et très-abondantes. Cet événement, qui était tout naturel, fut regardé par les soldats comme une faveur singulière des dieux, qui avaient pris Paul Émile sous leur protection; ce qui le leur rendit encore plus cher et plus respectable.

Quand Persée vit ce qui se passait dans le camp des Romains, l'ardeur des soldats, les mouvements qu'ils se donnaient, les divers exercices par lesquels ils se préparaient au combat, il entra dans une vraie inquiétude, et vit bien qu'il n'avait plus affaire à un Licinius, un Hostilius, un Marcius, et que dans l'armée romaine tout était changé avec le général. Il redoubla ses soins et son attention de son côté, anima ses soldats, s'appliqua aussi à les former par différents exercices, ajouta de nouveaux retranchements aux anciens, et travailla à mettre son camp hors d'insulte.

On apprend la nouvelle de la victoire remportée en Illyrie. Liv. lib. 44, cap. 34, 35.

Cependant arrive la nouvelle de la victoire remportée sur les Illyriens, et de la prise du roi avec toute sa famille. Elle causa dans l'armée des Romains une joie incroyable, et excita parmi les soldats une ardeur extrême de se signaler pareillement de leur côté : car c'est l'ordinaire qu'entre deux armées qui agissent en divers endroits, l'une ne veuille point céder à l'autre en courage ni en gloire. Persée tâcha d'abord d'étouffer cette nouvelle; mais le soin qu'il prenait de la dissimuler ne

servit qu'à la rendre plus publique et plus certaine. L'alarme fut générale parmi ses troupes, et leur fit craindre un sort pareil.

Les ambassadeurs des Rhodiens arrivent dans le camp. Liv. lib. 44, cap. 35.

Ce fut alors que les ambassadeurs rhodiens vinrent faire, touchant la paix, à Paul Émile la même proposition qui avait excité à Rome une si grande indignation dans le sénat. Il est aisé de juger comment elle fut reçue dans le camp. Quelques-uns, transportés de colère, voulaient qu'on les renvoyât avec insulte. Le consul crut leur marquer mieux son mépris en leur répondant froidement qu'il leur rendrait réponse dans quinze jours.

Paul Émile délibère sur la manière d'attaquer Persée. Liv. ibid.

Pour montrer le peu de cas qu'il faisait de la médiation pacifique des Rhodiens, il assembla le conseil de guerre pour délibérer sur les moyens d'entrer en action. Quelques-uns voulaient qu'on entreprît de forcer les retranchements des ennemis sur les bords de l'Énipée : ils prétendaient que les Macédoniens, qui l'année précédente avaient été chassés d'endroits plus élevés et plus fortifiés, ne pourraient soutenir le choc des légions romaines. D'autres étaient d'avis qu'Octavius, avec la flotte, allât vers Thessalonique ravager les côtes maritimes, afin d'obliger le roi, par cette diversion, à retirer une partie de ses troupes des bords de l'Énipée pour la défense de son pays, et à laisser ainsi quelque passage ouvert. Il est bien important qu'un général habile et expérimenté soit maître de prendre le parti qui lui plaît davantage. Paul Émile avait des vues toutes différentes. Il voyait que la rive de l'Énipée, tant par sa situation naturelle que par les fortifications que l'on y avait ajoutées, était inaccessible. D'ailleurs il savait, sans parler des machines disposées de toutes parts, que

les troupes ennemies étaient beaucoup plus habiles que les siennes à lancer des javelots et des traits. Entreprendre de forcer des lignes aussi impénétrables que celles-là, c'eût été exposer les troupes à la boucherie; et un bon général épargne le sang des soldats, parce qu'il s'en regarde comme le père, et qu'il croit devoir les ménager comme ses enfants.

Il se tint donc quelques jours en repos sans faire le moindre mouvement. En tout autre temps, le soldat, plein d'ardeur et d'impatience, aurait murmuré; mais Paul Émile lui avait appris à se laisser conduire. Enfin, à force de chercher et de s'informer, il apprit de deux marchands perrhébiens, dont la prudence et la fidélité lui étaient connues, qu'il y avait un chemin qui conduisait à Pythium, ville située au plus haut du mont Olympe; que ce chemin n'était pas d'un difficile accès, mais qu'il était bien gardé : Persée y avait envoyé un détachement de cinq mille hommes. Paul Émile conçut que, si l'on pouvait surprendre ce corps de troupes par une attaque subite et imprévue, il serait peut-être aisé de les chasser de ce poste et de s'en emparer.

Il envoie Scipion Nasica avec un gros détachement pour s'emparer de Pythium.

Il s'agissait de tromper l'ennemi, et de lui cacher son dessein. Il fait venir le préteur Octavius; et, s'étant ouvert à lui, il lui ordonne d'aller à Héraclée avec sa flotte, et de prendre assez de vivres pour mille hommes pendant dix jours, afin de faire croire à Persée qu'on se proposait de ravager la côte maritime. En même temps il fait partir Scipion Nasica, gendre de Scipion l'Africain, et Fabius Maximus, son fils, alors fort jeune, leur donne un détachement de cinq mille hommes de troupes choisies, et leur fait prendre le

chemin de la mer vers Héraclée, comme s'ils devaient s'y embarquer, selon ce qui avait été proposé dans le conseil de guerre. Quand ils furent arrivés, Nasica découvrit aux principaux officiers les ordres dont il était chargé. Dès que la nuit fut venue, quittant le chemin de la mer, ils s'avancèrent, sans s'arrêter, vers Pythium, à travers les montagnes et les rochers, conduits par les deux guides de Perrhébie. On était convenu qu'ils y arriveraient le troisième jour, et qu'ils attaqueraient le fort vers la fin de la nuit.

Paul Émile amuse Persée par de légères escarmouches sur les bords de l'Éuipée.

Cependant Paul Émile, pour amuser l'ennemi, et l'occuper tellement des objets présents qu'il ne pensât à rien autre chose, le lendemain, dès le matin, détache ses troupes armées à la légère pour attaquer les Macédoniens qui gardaient l'entrée de la rivière, dont la rive avait dans sa pente de chaque côté, depuis le haut jusqu'en bas, trois cents pas d'étendue, et le lit en avait plus de mille de largeur. Ce fut dans cet espace que l'action se passa à la vue du roi et du consul, qui étaient, chacun avec leurs troupes, à la tête de leur camp. Le consul fit sonner la retraite vers le midi. La perte fut à peu près égale de part et d'autre. Le jour suivant le combat commença encore de la même sorte, et à peu près à la même heure; mais il fut plus vif et dura plus long-temps. Les Romains n'avaient pas affaire seulement à ceux avec qui ils en venaient aux mains; ils étaient encore accablés de traits et de pierres que lançaient contre eux les ennemis du haut des tours disposées le long du rivage. Le consul perdit beaucoup plus de monde ce jour-là, et fit retirer ses troupes plus tard. Le troisième jour, Paul Émile se tint en repos, et parut avoir dessein de tenter un autre passage

plus près de la mer. Persée ne se doutait en aucune manière du danger qui le menaçait.

Scipion s'empare de Pythium, et s'ouvre un passage. Plut. in AEm. Paulo.

Scipion était arrivé la nuit du troisième jour près de Pythium. Ses troupes étaient fort fatiguées : il les fit reposer pendant le reste de la nuit. Les officiers macédoniens qui gardaient le passage à Pythium étaient si négligents, que personne ne s'aperçut de l'approche des Romains. Scipion, selon Polybe, les trouva endormis, et n'eut pas de peine à les déloger de ce poste. La plupart furent tués : le reste se sauva par la fuite, et porta la terreur dans le camp.

Persée quitte l'Enipée, et se retire vers Pydna, résolu d'y hasarder le combat. Plut. ibid.

Persée, saisi de frayeur, et craignant que les Romains, après s'être ouvert ce passage, ne vinssent l'attaquer par ses derrières, décampa sur-le-champ, pour se mettre en sûreté. Ensuite il tint un grand conseil sur le parti qu'il fallait prendre. Il s'agissait de savoir s'il devait s'arrêter devant les murailles de Pydna, ville voisine et bien fortifiée, pour tenter le hasard d'une bataille; ou partager ses troupes dans ses places, et y attendre les ennemis, qui ne pourraient pas subsister long-temps dans un pays qu'il aurait pris soin de ravager, et qui ne fournirait ni fourrages pour les chevaux, ni vivres pour les hommes. Ce dernier parti avait de grands inconvénients, et marquait un prince réduit à la dernière extrémité, et à qui il ne restait ni ressource ni espérance, sans parler de la haine qu'exciterait contre lui le ravage des terres, commandé et exécuté par le roi même. Aussi les principaux officiers lui représentent que son armée est fort supérieure à celle des Romains : que les troupes sont résolues de bien faire leur devoir, combattant pour la défense de leurs femmes et de leurs enfants : qu'ayant leur roi

lui-même pour témoin de toutes leurs actions, et le voyant combattre à leur tête, elles redoubleront de courage, et donneront à l'envi des marques de leur valeur. Ces raisons raniment le prince. Il se retire sous les murs de Pydna, y établit son camp, se prépare à donner bataille, n'oublie rien pour profiter de l'avantage des lieux, assigne à chacun son poste, et donne tous les ordres nécessaires, résolu d'attaquer les Romains dès qu'ils paraîtront.

Paul Émile diffère sagement le combat. Liv. lib. 44, cap. 36.

Cependant Paul Émile, ayant rejoint le détachement de Scipion, marchait en ordre de bataille vers l'ennemi, en côtoyant toujours la mer, d'où la flotte romaine lui envoyait des vivres sur des barques. Quand il fut arrivé à la vue des Macédoniens, et qu'il eut considéré la bonne disposition de leur armée et le nombre de leurs troupes, il fit halte pour penser à ce qu'il avait à faire.

Le lieu où campait Persée était une campagne rase et unie, très-propre à mettre en bataille un corps nombreux de gens de pied pesamment armés, telle qu'était la phalange. A droite et à gauche il y avait des coteaux, qui, touchant les uns aux autres, fournissaient une retraite sûre à l'infanterie légère et aux gens de trait, et leur donnaient aussi moyen de dérober leur marche, et d'aller envelopper l'ennemi en l'attaquant par les flancs.

On était dans le fort de l'été. Il était près de midi. Ses gens avaient fait une assez longue marche dans un chemin rempli de poussière et brûlé par le soleil. La chaleur et la lassitude se faisaient déja sentir, et, à cette heure du jour, il était visible qu'elles augmenteraient encore. Il résolut donc, pour toutes ces considérations, de ne les pas mettre aux mains avec un ennemi frais et reposé.

Mais l'envie de combattre était si vive dans les deux armées, que le consul n'eut pas moins de peine à éluder l'ardeur de ses soldats qu'à réprimer la fougue des ennemis. Comme ils n'étaient pas encore tous rangés en bataille, il affectait de presser les tribuns de se mettre chacun dans son poste. Il parcourait lui-même les rangs, exhortant les soldats à se montrer gens de cœur. Et d'abord ils lui demandaient le signal avec empressement; mais insensiblement, et à mesure que le soleil devenait plus ardent, l'air de leur visage paraissait moins animé, le ton de leur voix s'affaiblissait, et quelques-uns même, déja fatigués, s'appuyaient sur leurs boucliers ou sur leurs javelines. Alors il commanda ouvertement aux premiers capitaines des légions de prendre l'alignement du camp, et de placer les bagages. Les soldats reconnurent avec joie que leur général n'avait pas voulu les mener au combat las et fatigués comme ils étaient.

Le consul avait autour de lui ses lieutenants et les commandants des troupes étrangères, du nombre desquels était Attale, qui tous approuvaient le dessein de combattre qu'ils lui supposaient; car ils ne savaient pas encore sa pensée. Quand ils virent les arrangements changés, tous demeurèrent dans le silence. Scipion, dont le courage et la hardiesse étaient fort augmentés par le succès qu'il venait d'avoir sur le mont Olympe, osa seul prendre la parole et lui faire de vives instances. Il lui représenta « que les généraux qui l'avaient précédé « avaient donné lieu à l'ennemi, par leurs délais, de « s'échapper de leurs mains : qu'il était à craindre que « Persée ne s'enfuît pendant la nuit, et qu'on ne fût « obligé de le poursuivre avec grande peine et grand

« danger à travers les défilés impénétrables des mon-
« tagnes de la Macédoine, comme il était arrivé les
« dernières années. Il lui conseillait donc, pendant que
« l'ennemi était dans une plaine campagne, de l'atta-
« quer sur-le-champ, et de ne pas perdre une si belle
« occasion de le vaincre ».

Autrefois, répondit le consul, adressant la parole à Nasica, *j'ai eu la même façon de penser que vous avez aujourd'hui, et un jour vous penserez comme je pense présentement. Je vous rendrai compte de ma conduite dans un autre temps : reposez-vous-en maintenant sur la prudence d'un ancien général.* Le jeune officier se tut, bien persuadé que le consul avait de bonnes raisons pour se déterminer au parti qu'il préférait.

Dans le moment Paul Émile commanda que les troupes qui étaient à la tête de l'armée exposées à la vue de l'ennemi se missent en bataille, et présentassent un front comme pour combattre. Elles étaient rangées, selon la coutume des Romains, sur trois lignes[1]. En même temps des pionniers, couverts par ces troupes, travaillèrent à former le camp. Comme ils étaient en grand nombre, l'ouvrage fut bientôt achevé. Alors le consul fit défiler peu à peu ses bataillons, en commençant par les derniers qui étaient les plus voisins des travailleurs, et retira toute son armée dans ses retranchements, sans confusion, sans désordre, et sans que l'ennemi pût y mettre obstacle. Le roi, de son côté, après avoir été dans la disposition de combattre ce jour-là, fit aussi rentrer ses soldats dans leur camp,

[1] Hastati. Principes. Triarii.

ne manquant pas de leur faire observer que c'était l'ennemi qui avait reculé.

C'était chez les Romains une loi inviolable[1], n'eussent-ils eu qu'un jour ou une nuit à séjourner dans un endroit, de s'enfermer dans un camp, et de s'y bien fortifier. Par là ils se mettaient hors d'insulte, et évitaient toute surprise. Les soldats regardaient cette demeure militaire comme leur ville : les retranchements leur tenaient lieu de murailles; et les tentes, de maisons. En cas de bataille, si l'armée était vaincue, le camp lui servait de retraite et d'asyle; et si elle était victorieuse, elle y trouvait un repos tranquille.

Sulpicius Gallus prédit aux Romains une éclipse de lune. Liv. lib. 44, cap. 37. Plut. in AEm. Paulo.

Quand les Romains se furent mis en sûreté dans leurs retranchements, C. Sulpicius Gallus, tribun des soldats de la seconde légion, qui avait été préteur l'année précédente, assembla les soldats avec la permission du consul, et les avertit « que la nuit suivante « il y aurait éclipse de lune depuis la seconde heure de « la nuit jusqu'à la quatrième, afin qu'ils ne fussent « point effrayés d'un phénomène qui arrivait en certains « temps fixés par des causes tout-à-fait naturelles, et « qu'il était aisé, par cette raison, de prévoir et d'an- « noncer d'avance : qu'ainsi, comme ils n'étaient point « surpris du lever ni du coucher du soleil et de la « lune, parce que l'un et l'autre arrivaient à certaines « heures marquées, non plus que des inégalités qu'ils « avaient coutume de voir dans le disque de la lune, « tantôt plus grand, tantôt plus petit, de même ils ne

[1] « Majores vestri castra munita portum ad omnes casus exercitûs ducebant esse.... Patria est militaris hæc sedes; vallumque pro mœnibus, et tentorium suum cuique militi domus ac penates sunt... Castra sunt victori receptaculum, victo perfugium. » (Liv. lib. 44, c. 39.)

« devaient pas regarder comme un événement prodi-
« gieux l'obscurcissement de cet astre, qui n'était occa-
« sioné que par l'ombre de la terre qui la cachait à
« nos yeux ». Cette éclipse, arrivée la nuit du trois au quatre du mois d'août[1], fit regarder Sulpicius comme un homme inspiré des dieux, par tous les soldats de l'armée romaine, et remplit les Macédoniens de frayeur, comme si c'eût été un pronostic de la ruine du royaume et de toute la nation. On n'entendit dans leur camp que des cris et des hurlements, jusqu'à ce que la lune eut repris son éclat ordinaire.

Le lendemain au point du jour, Paul Émile, qui était fort religieux observateur de toutes les cérémonies prescrites pour les sacrifices, ou plutôt qui était fort superstitieux, se mit à immoler des bœufs à Hercule. Il en immola jusqu'à vingt de suite sans pouvoir trouver dans ces victimes aucun signe favorable. Enfin, au vingt et unième, il crut en voir qui lui promettaient la victoire, s'il ne faisait que se défendre sans attaquer. En même temps il fait vœu d'offrir à ce dieu un sacrifice de cent bœufs, et de célébrer des jeux publics en son honneur.

Paul Émile expose les raisons qu'il a eues de différer le combat. Liv. lib. 44, cap. 38, 39. Plutarch.

Ayant achevé toutes ces cérémonies de religion vers les neuf heures, il assembla le conseil de guerre. Il avait entendu les plaintes qu'on faisait de sa lenteur à attaquer les ennemis. Il voulut bien, dans cette assemblée, rendre compte de sa conduite, surtout par rapport à Scipion à qui il l'avait promis. « Les principales raisons
« qu'il avait eues de ne pas donner le combat la veille
« étaient, premièrement, parce que l'armée ennemie

[1] On peut consulter la note de M. Crevier sur les num. 30 et 37 du livre 44 de Tite-Live.

« était beaucoup supérieure en nombre à la sienne, « qu'il avait été obligé d'affaiblir encore considérable- « ment par le gros détachement destiné à garder les « bagages; en second lieu, y aurait-il eu de la pru- « dence de mettre aux mains avec des troupes toutes « fraîches les siennes qui étaient épuisées par une longue « et pénible marche, par le poids excessif de leurs « armes, par l'ardeur brûlante du soleil, et par une « soif qui les tourmentait violemment? » En dernier lieu, il insista fortement sur la nécessité indispensable pour un bon général, de ne point donner la bataille avant que d'avoir derrière lui un camp bien retranché, qui pût, en cas d'accident, servir de retraite à l'armée. La conclusion de son discours fut de se préparer au combat pour ce jour-là.

On voit ici qu'autre est le devoir des soldats et des officiers subalternes [1], autre celui du général. Les premiers ne doivent s'occuper que du soin et du désir de combattre. C'est au général, qui a dû tout prévoir, tout peser, tout comparer, à prendre son parti après une mûre délibération. Et souvent, par un sage délai de quelques jours, ou même de quelques heures, il sauve une armée qu'un empressement inconsidéré aurait exposée au danger de périr.

Enfin la bataille se donne. Persée est défait et mis en déroute. Liv. lib. 44, cap. 40, 41. Plutarch.

Quoique des deux côtés la résolution de combattre fût prise, cependant ce fut plutôt une espèce de hasard qui engagea la bataille que l'ordre des généraux, qui de part ni d'autre ne se pressaient pas beaucoup. Des soldats thraces chargèrent quelques Romains qui re-

[1] « Divisa inter exercitum ducesque munia. Militibus cupidinem pugnandi convenire: duces providendo, consultando, cunctatione sæpiùs quàm temeritate prodesse. » (Tacit. *Hist.* III, 20.)

venaient du fourrage. Sept cents Liguriens coururent au secours de ces fourrageurs. Les Macédoniens firent avancer des troupes pour soutenir les Thraces; et les renforts qu'on envoyait aux uns et aux autres grossissant toujours, enfin la bataille se trouva engagée.

Il est fâcheux que nous ayons perdu l'endroit où Polybe, et après lui Tite-Live, décrivaient l'ordre et les circonstances de cette bataille. C'est ce qui met hors d'état d'en donner une juste idée, ce que nous en dit Plutarque étant tout différent du peu qui en reste dans Tite-Live.

La charge étant commencée, la phalange macédonienne se distingua parmi toutes les troupes du roi d'une manière particulière. Paul Émile alors s'avance aux premiers rangs, et trouve que les Macédoniens, qui formaient la tête de la phalange, enfonçaient le fer de leurs piques dans les boucliers de ses soldats, de sorte que ceux-ci, quelque effort qu'ils fissent, ne pouvaient les atteindre avec leurs épées; et il voit en même temps toute la première ligne des ennemis joindre ensemble leurs boucliers et présenter leurs piques. Ce rempart d'airain et cette forêt de piques impénétrables à ses légions le remplirent d'étonnement et de crainte. Il parlait souvent, depuis, de l'impression dont l'avait frappé ce terrible spectacle jusqu'à le faire douter de la victoire. Mais, pour ne pas décourager ses troupes, il leur cacha son inquiétude; et, leur montrant un visage gai et serein, il parcourut à cheval tous les rangs sans casque et sans cuirasse, les animant par ses discours, et encore plus par son exemple. On voyait le général, âgé de plus de soixante ans, s'exposer au danger et à la fatigue comme un jeune officier.

Les Péligniens[1], qui avaient attaqué la phalange macédonienne, ne pouvant la rompre avec tous leurs efforts, un de leurs officiers prit l'enseigne de sa compagnie et la jeta au milieu des ennemis. Les soldats s'élancent donc à corps perdu pour éviter la honte de perdre leur drapeau. Il se fait là des exploits inouis de part et d'autre. Les Péligniens tâchent de couper avec leurs épées les piques des Macédoniens, ou de les repousser avec leurs boucliers; ou ils essaient avec leurs mains de les arracher, ou de les détourner pour s'ouvrir une entrée. Mais les Macédoniens se serrant toujours, et tenant à deux mains leurs piques, présentent ce rempart de fer, et donnent de si grands coups à ceux qui s'avancent sur eux, que, perçant boucliers et cuirasses, ils jettent morts à la renverse les plus hardis de ces Péligniens, qui sans aucun ménagement allaient comme des bêtes féroces s'enferrer eux-mêmes et se précipiter dans une mort qu'ils voyaient devant leurs yeux.

Toute cette première ligne étant donc mise en désordre, la seconde, découragée, commença à se ralentir. Paul Émile vit avec une extrême douleur que les Romains rebutés n'osaient attaquer la phalange. Elle présentait un front redoutable, couvert de longues piques serrées les unes contre les autres; et l'on ne voyait aucun moyen de la rompre ni de l'entamer. Mais enfin l'inégalité du terrain et la grande étendue du front de la bataille ne permettant pas à l'ennemi de continuer partout cette haie de boucliers et de piques, Paul Émile remarqua que la phalange des Macédoniens était forcée

[1] C'est un peuple d'Italie qui fournissait, comme allié, des troupes aux Romains.

de laisser des ouvertures et des intervalles, et qu'elle demeurait en arrière d'un côté pendant qu'elle avançait de l'autre. Le consul, en habile capitaine qui observe tout, et qui sait prendre son parti sur-le-champ, séparant ses troupes par pelotons, leur ordonne de se jeter dans les espaces vides de la bataille des ennemis, et de ne plus attaquer tous ensemble de front et d'un commun effort, mais par troupes détachées, et par différents endroits tout à la fois.

Cet ordre, donné si à propos, fut cause du gain de la bataille. Les Romains s'insinuent d'abord dans les intervalles, et mettent par là l'ennemi hors d'état de se servir de ses longues piques. Ils le prennent en flanc et en queue, par où il était découvert. En un moment cette phalange est rompue, et toute sa force, qui ne consistait que dans son union et dans l'impression qu'elle faisait toute ensemble, s'évanouit et disparaît. Quand on en vint à combattre d'homme à homme, ou par pelotons séparés, les Macédoniens avec leurs petites épées ne frappaient que des coups faibles sur les boucliers des Romains, qui étaient forts et solides, et qui les couvraient presque depuis la tête jusqu'aux pieds : et au contraire ils n'opposaient que de petits pavois aux épées des Romains qui étaient lourdes et massives, et maniées avec tant de force et de roideur, qu'elles ne portaient et ne déchargeaient point de coup qui ne perçât ou ne fît voler en éclats et bouclier et cuirasse, et qu'on ne vît couler le sang. Ainsi les phalangites, tirés de leur avantage et pris par leur faible, ne résistèrent qu'avec beaucoup de peine, et furent enfin renversés.

Le roi de Macédoine, se laissant emporter à sa frayeur, s'était sauvé à toute bride dès le commence-

ment du combat, et s'était retiré dans la ville de Pydna, sous prétexte d'aller faire un sacrifice à Hercule : comme si, dit Plutarque, Hercule était un dieu à recevoir les timides sacrifices des lâches et à exaucer des vœux injustes, car il n'est pas juste que celui qui n'ose attendre l'ennemi remporte la victoire; au lieu que ce dieu recevait favorablement les prières de Paul Émile, parce qu'il lui demandait la victoire les armes à la main, et qu'en combattant avec courage il s'en rendait digne.

Ce fut à l'attaque de la phalange que se fit le plus grand effort, et où les Romains trouvèrent le plus de résistance. Et ce fut là aussi que le fils de Caton, gendre de Paul Émile, après avoir fait des prodiges de valeur, perdit malheureusement son épée, qui lui échappa de la main. A cet accident, hors de lui-même et inconsolable, il parcourt les rangs, et, ramassant autour de lui une troupe de jeunes gens hardis et déterminés, il se jette avec eux tête baissée et à corps perdu sur les Macédoniens. Après des efforts extraordinaires et une boucherie horrible, ils les poussent, et, demeurés maîtres du terrain, ils se mettent à chercher cette épée, qu'ils trouvent enfin, à grande peine, ensevelie sous des monceaux d'armes et de morts. Ravis de cette bonne fortune, et poussant des cris de victoire, ils se jettent sur ceux des ennemis qui font encore ferme; de sorte qu'enfin un corps de trois mille Macédoniens d'élite, qui étaient la fleur de la nation pour la force et pour le courage, fut entièrement taillé en pièces, sans qu'aucun quittât son rang et cessât de combattre jusqu'au dernier soupir.

Après cette défaite tout le reste prit la fuite; et on en tua un si grand nombre, que toute la plaine jusqu'au

pied de la montagne était couverte de morts. On dit qu'il périt dans ce combat, du côté des Macédoniens, plus de vingt-cinq mille hommes : les Romains n'en perdirent que cent (cela paraît bien difficile à croire : il pourrait bien y avoir quelque erreur dans les chiffres). Ils firent onze ou douze mille prisonniers.

La cavalerie, qui n'avait point eu de part au combat, voyant la déroute de l'infanterie, s'était retirée; et les Romains, acharnés sur les phalangites, ne songèrent point pour-lors à la poursuivre.

Cette grande bataille fut décidée si promptement, qu'ayant commencé vers les trois heures après midi, la victoire se déclara avant quatre heures. Le reste du jour fut employé à courir après les fuyards, que l'on poursuivit fort loin; de sorte que l'on ne revint que bien avant dans la nuit. Tous les valets de l'armée coururent au-devant de leurs maîtres avec de grands cris de joie, et les ramenèrent aux flambeaux dans leurs tentes, où l'on avait fait des illuminations, et que l'on avait couvertes de festons de lierre[1] et de couronnes de laurier.

Inquiétude de Paul Émile au sujet de son fils qui ne paraissait point. Liv. lib. 44, cap. 24. Plut.

Mais, au milieu de cette joie, le général était plongé dans une extrême affliction. De deux fils qu'il avait à ce combat, le plus jeune, qui n'avait que dix-sept ans, et qu'il aimait le plus tendrement, parce qu'il donnait dès-lors une grande espérance, ne paraissait point. On craignit qu'il n'eût été tué. L'alarme fut générale dans le camp, et changea les cris de joie en un morne silence. On le cherche avec des flambeaux parmi les morts, mais

[1] C'était la coutume des Romains. César marque, dans le troisième livre de la Guerre civile, qu'il trouva dans le camp de Pompée les tentes de Lentulus et de quelques autres couvertes de lierre, *L. etiam Lentuli et nonnullorum tabernacula protecta hederâ.*

inutilement. Enfin, comme la nuit était déja fort avancée, et qu'on désespérait de le retrouver, il revint de la poursuite des fuyards, accompagné seulement de deux ou trois de ses camarades, tout couvert du sang des ennemis. Paul Émile crut le recouvrer d'entre les morts, et ne commença à sentir la joie de sa victoire que dans ce moment. Il était réservé à d'autres larmes et à d'autres pertes non moins sensibles. Le jeune Romain dont nous parlons ici est le second Scipion, qui dans la suite fut surnommé *l'Africain* et *le Numantin* pour avoir ruiné Carthage et Numance. Il avait été adopté par le fils de Scipion vainqueur d'Annibal. Le consul fit partir sur-le-champ trois courriers distingués (Fabius, son fils aîné, en était un) pour porter à Rome la nouvelle de cette victoire.

FIN DU TOME DIX-HUITIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME DIX-HUITIÈME.

HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

§ I. Sur le rapport que les dix commissaires revenus de Grèce font dans le sénat au sujet de Nabis, on laisse Quintius maître de prendre tel parti qu'il jugera à propos. La guerre contre Nabis est résolue dans l'assemblée des alliés, convoquée à Corinthe par Quintius. Il s'approche de Sparte pour en former le siége. Prise de Gythium par le frère de Quintius. Entrevue de Nabis et de Quintius. Celui-ci amène les alliés à son avis, qui était d'accorder la paix à Nabis. Conditions proposées à ce tyran. L'entrevue n'ayant point eu d'effet, Quintius presse vivement le siége de Sparte. Nabis se soumet. La paix lui est accordée. Argos recouvre sa liberté. Quintius y préside aux jeux néméens. Mécontentement des alliés au sujet du traité conclu avec le tyran. Quintius, pendant l'hiver, règle les affaires de la Grèce. Beau discours de Quintius dans l'assemblée des alliés à Corinthe. Les esclaves romains répandus dans la Grèce sont rendus à Quintius. Il fait sortir les garnisons romaines de la citadelle de Corinthe, de Chalcis et de Démétriade. Il règle les affaires de Thessalie. Quintius retourne à Rome et y reçoit l'honneur du triomphe. *Affaires de la Gaule.* Heureux suc-

cès des deux consuls. Le triomphe est accordé à l'un d'eux, et refusé à l'autre. Nouvelles défaites des Gaulois. Nouvelle guerre contre ces peuples. Le consul Minucius, délivré d'un extrême danger par la courageuse hardiesse des Numides. Acharnement furieux des Liguriens. Victoire et triomphe du consul Nasica sur les Boïens. *Affaires d'Espagne.* Échec que reçoivent les Romains dans l'Espagne citérieure. Départ de Caton pour l'Espagne. Description d'Empories. Ruse de Caton. Il remporte une victoire sur les Espagnols. Il désarme tous les peuples en-decà de l'Èbre, et fait abattre toutes les murailles des villes. Eloge de Caton. Il va dans la Turdétanie au secours du préteur. Triomphe de Caton. Page 5

§ II. Contestations dans Rome au sujet de la loi Oppia. Discours du consul Caton en faveur de cette loi. Discours du tribun Valère contre la loi. Elle est abrogée. Printemps sacré. Places distinguées pour les sénateurs dans les jeux. Rumeur qu'excite la distinction des places accordées aux sénateurs dans les spectacles. Réglement contre l'usure. Ambassade des Rhodiens vers Antiochus, roi de Syrie. Réponse des commissaires de Rome aux ambassadeurs d'Antiochus. Ambassade des Romains vers ce prince. Retour des dix commissaires à Rome. Ils marquent qu'il faut se préparer à la guerre contre Antiochus. Annibal devient suspect aux Romains. Ambassadeurs envoyés de Rome à Carthage. Annibal sort de Carthage et se sauve. Il va trouver Antiochus à Éphèse. Discours d'un philosophe en présence d'Annibal. Conférence entre Quintius et les ambassadeurs d'Antiochus sans effet. Antiochus prend des mesures avec Annibal pour faire utilement la guerre aux Romains. Contestation entre Masinissa et les Carthaginois laissée indécise par les députés de Rome. Clôture du lustre. Forte brigue pour le consulat. Le crédit de Quintius l'emporte sur celui de Scipion l'Africain. Page 44

§ III. Les Étoliens envoient des ambassadeurs à Nabis, à Philippe et à Antiochus, pour les engager à prendre les armes contre les Romains. Nabis commence la guerre. Ambassadeurs romains vers Antiochus. Conversation entre Scipion et Annibal. Entrevue de Villius avec le roi, puis avec son ministre. Antiochus tient un grand conseil sur la guerre des Romains. Annibal entre en éclaircissement avec Antiochus, et en est favorablement écouté. Retour des ambassadeurs à Rome. Députés envoyés dans la Grèce. Expédition de Philopémen contre Nabis. Thoas, député par les Étoliens vers Antiochus, le presse de passer dans la Grèce. Quintius détrompe les Magnètes; ils demeurent attachés plus que jamais aux Romains. Assemblée générale des Étoliens, où, malgré les remontrances de Quintius, on appelle Antiochus pour venir délivrer la Grèce. Entreprise perfide des Étoliens contre trois villes. Meurtre du tyran Nabis. Antiochus songe à passer dans la Grèce. Thoas lui inspire de la jalousie contre Annibal. Antiochus passe en Europe. Discours de ce prince dans l'assemblée des Étoliens. Il est déclaré généralissime. Il fait

une tentative inutile sur Chalcis. Assemblée des Achéens. Discours de l'ambassadeur des Étoliens. Réponse de Quintius. Les Achéens se déclarent contre Antiochus. Ce prince se rend maître de Chalcis et de toute l'Eubée. Page 77.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

§ I. Préparatifs pour la guerre contre Antiochus du côté de la religion. Préparatifs du côté des soins humains. Départ du consul Acilius pour la Grèce. Réponse du sénat aux ambassadeurs de Philippe, de Ptolémée, de Masinissa, et des Carthaginois, qui venaient offrir des secours aux Romains. Antiochus tient un conseil de guerre à Démétriade. Beau discours d'Annibal, dont les conseils ne sont suivis en rien. Antiochus prend quelques villes de Thessalie. Il épouse une jeune fille de Chalcis, et passe tout l'hiver en festins. Le consul Acilius arrive dans la Grèce. Beaucoup de villes se rendent à lui. Antiochus, destitué de tout secours, se retire dans le défilé des Thermopyles. Victoire considérable remportée par le consul Acilius sur le roi Antiochus au pas des Thermopyles. Caton eut une grande part à cette victoire. Antiochus se retire à Chalcis, et de là à Éphèse. Caton porte à Rome la nouvelle de la victoire. Acilius tâche en vain de gagner par la douceur les Étoliens. Il assiége Héraclée, et la force après plus d'un mois de résistance. Philippe assiége la ville de Lamia : le consul lui ordonne d'en lever le siége. Les Étoliens pressent Antiochus de continuer la guerre. La prise d'Héraclée détermine les Étoliens à demander la paix. Les dures conditions que leur impose le consul les rebutent. Acilius forme le siége de Naupacte. Quintius sauve cette ville, qui était sur le point d'être forcée. Ambassadeurs de Philippe à Rome. Annibal tire Antiochus de la sécurité où il était à Éphèse. Victoire navale remportée par Livius, amiral de la flotte romaine, sur celle d'Antiochus. L. Cornélius Scipion et C. Lélius sont nommés consuls. Page 102.

§ II. Les ambassadeurs étoliens sont renvoyés sans avoir obtenu la paix. Scipion l'Africain fait donner à son frère la Grèce pour département. Le sénat laisse au consul la liberté de passer en Asie, s'il le juge à propos. Cornélius part de Rome. Le sénat fait construire une nouvelle flotte. Inquiétude des Étoliens. Retour de leurs ambassadeurs. Le nouveau consul arrive en Grèce. Après bien des refus, enfin il accorde aux Étoliens une trève de six mois pour envoyer des ambassadeurs à Rome. Le consul prend le chemin de l'Asie, après avoir pressenti les dispositions de Philippe. Ce prince le reçoit, lui et son ar-

mée, avec une magnificence royale. Grands préparatifs d'Antiochus, surtout pour équiper une nouvelle flotte. Livius se met en mer, passe dans l'Hellespont et se rend maître de Seste. Polyxénidas, ayant trompé Pausistrate, défait entièrement la flotte rhodienne. Livius abandonne le siége d'Abyde. Les Rhodiens équipent une nouvelle flotte. Les deux flottes unies s'approchent d'Éphèse, et ne peuvent attirer les ennemis au combat. Æmilius Régillus prend le commandement de la flotte à la place de Livius. Séleucus assiége Pergame. Eumène, et, bientôt après lui, les Romains et les Rhodiens, viennent au secours de cette ville. Antiochus envoie proposer la paix au préteur Æmilius, mais inutilement. Les Achéens, commandés par Diophanès, font lever le siége de Pergame. La flotte d'Antiochus, commandée en partie par Annibal, est défaite par les Rhodiens. Antiochus tâche d'engager Prusias dans son parti. Les lettres des Scipions le déterminent à se tourner du côté des Romains. Combat naval entre le préteur Æmilius et Polyxénidas près de Myonnèse, où les Syriens sont vaincus. Page 135.

§ III. Antiochus, troublé par la perte du combat naval, abandonne aux Romains le passage de l'Hellespont. Réflexion sur l'imprudence et sur l'aveuglement d'Antiochus. Il ramasse le plus de troupes qu'il peut. Æmilius envoie des galères pour le passage du consul. Il assiége Phocée, qui se rend. Le consul passe l'Hellespont, et entre en Asie. Antiochus envoie proposer la paix aux Romains. L'ambassadeur d'Antiochus tâche de gagner Scipion l'Africain par des offres considérables. Belle réponse de Scipion. Antiochus se prépare à la guerre. Il renvoie à Scipion son fils. Le consul va chercher le roi pour le combattre. Les armées se rangent en bataille de part et d'autre. Chariots armés de faux. Le combat se donne près de Magnésie. L'armée du roi est vaincue et taillée en pièces. Les villes de l'Asie-Mineure se rendent aux Romains. Antiochus demande la paix. Discours de ses ambassadeurs. Réponse de Scipion l'Africain. Conditions de paix imposées au roi. Eumène part pour Rome avec les ambassadeurs. Cotta rend compte au sénat et au peuple romain de la victoire remportée sur Antiochus. Audience donnée à Eumène, puis aux Rhodiens. Audience donnée aux ambassadeurs d'Antiochus. Le traité de paix est ratifié. Dix commissaires nommés pour régler les affaires d'Asie. Conditions principales du traité. Triomphe naval de Régillus. L. Scipion, de retour à Rome, prend le surnom d'Asiatique, et reçoit l'honneur du triomphe. La conquête d'Asie introduit le luxe dans Rome. Réflexions sur la conduite des Romains à l'égard des républiques grecques et des rois tant de l'Europe que de l'Asie, et, en même temps, sur les rapports que tous ces événements ont à l'établissement de l'Église chrétienne. Page 159.

Description du triomphe de Paul Émile, tirée des œuvres de Plutarque. Page 202.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

§ I. Manius Acilius triomphe des Étoliens. Défaite des Romains en Espagne sous Paul Émile. Jeunesse de Paul Émile. Famille du même général. Les ambassadeurs étoliens sont chassés de Rome et de l'Italie sans avoir obtenu la paix. Mort du préteur Bébius. Paul Émile gagne une grande bataille sur les Lusitaniens en Espagne. Vive dispute au sujet de la censure. Amynandre est rétabli dans son royaume par les Étoliens. La nouvelle de l'arrivée prochaine du consul jette les Étoliens dans un grand trouble. Le consul Fulvius arrive dans la Grèce. Il forme le siége d'Ambracie, qui se défend vigoureusement. Les Étoliens demandent et obtiennent enfin la paix. Ambracie se rend. Les ambassadeurs des Étoliens partent pour Rome. Le traité de paix y est enfin ratifié. Le consul Manlius entreprend la guerre contre les Gallo-Grecs. Origine de ce peuple. Manlius marche contre les Gallo-Grecs. Il arrive sur leurs terres, et exhorte ses soldats à bien faire leur devoir. Deux des trois corps des Gaulois se retirent sur le mont Olympe. Ils y sont attaqués par les Romains, et vaincus. Le consul s'approche d'Aucyre pour attaquer le troisième corps des Gaulois. Action extraordinaire d'une prisonnière gauloise. Seconde victoire remportée sur les Gaulois. Manlius retourne à Éphèse. Censure exercée avec beaucoup de douceur. Le consul Fulvius prend d'assaut Samé, et réduit toute l'île de Céphallénie. Nouveaux consuls. Éclipse de soleil. Ambassade des peuples de l'Asie vers Manlius. Autres ambassades d'Antiochus, des Gaulois et d'Ariarathe. Conditions du traité conclu entre le peuple romain et Antiochus. Réflexions sur Antiochus. Mort funeste de ce prince. Décrets et ordonnances au sujet des rois et des villes de l'Asie. Manlius repasse en Europe, et conduit son armée dans la Grèce. Page 208.

§ II. Deux Romains livrés aux Carthaginois. La Ligurie donnée pour département aux deux consuls. Fulvius accusé par les Ambraciens, à la sollicitation du consul Æmilius. Arrêt du sénat en faveur des Ambraciens. Départ des consuls. Manlius demande le triomphe, qui lui est contesté par les commissaires du sénat. Discours des commissaires contre Manlius. Réponse de Manlius. Le triomphe est décerné à Manlius. Scipion l'Africain est appelé en jugement. Griefs des tribuns contre Scipion l'Africain. Scipion, au lieu de leur répondre, entraîne avec lui au Capitole toute l'assemblée pour remercier les dieux de ses victoires. Il se retire à Literne. Ti. Sempronius Gracchus, ennemi de Scipion, se déclare pour lui contre ses collè-

gues. Réflexions de Tite-Live sur P. Scipion. Variations des historiens sur ce qui regarde Scipion. Fille de Scipion mariée à Gracchus. Loi proposée sur les sommes d'argent reçues d'Antiochus. L. Scipion condamné comme coupable de péculat. On veut le mener en prison. Discours de Scipion Nasica en sa faveur. Gracchus empêche que L. Scipion ne soit mené en prison. La vente et la modicité des biens de L. Scipion le justifient. Page 245.

§ III. Description du pays des Liguriens, ennemis perpétuels des Romains. Les Liguriens domptés par les deux consuls. Justice rendue aux Gaulois Cénomans. Règlement par rapport aux alliés latins. M. Fulvius demande le triomphe, et l'obtient malgré les difficultés que lui suscite le consul Æmilius. Triomphe de Cn. Manlius. Étrange et abominable fanatisme des Bacchanales découvert à Rome et puni. Q. Marcius est surpris, battu et mis en fuite par les Liguriens. Succès plus heureux en Espagne. Combat d'athlètes. Origine de la guerre contre Persée. Griefs de Philippe contre les Romains. Il se met en état de recommencer la guerre. Sur les plaintes de divers peuples contre Philippe, Rome envoie trois commissaires sur les lieux, qui, après avoir écouté les parties, prononcent. Heureux succès en Espagne et en Ligurie. Retour des commissaires de Grèce à Rome. Le sénat y envoie une nouvelle commission. Philippe fait égorger les premiers de Maronée. Il envoie Démétrius, son jeune fils, à Rome. Page 277.

§ IV. Dispute fort vive au sujet de la censure. Caton est élu censeur malgré la violente brigue des nobles : il a pour collègue L. Valérius. Caton nomme prince du sénat son collègue. Il dégrade L. Quintius Flamininus. Efforts de Caton contre le luxe. Gaulois qui viennent s'établir en Italie. Ils entreprennent de bâtir une place. Plaintes contre Philippe portées à Rome. Démétrius, son fils, qui y était, est renvoyé en Macédoine avec des ambassadeurs. Mort de trois illustres capitaines. Gaulois chassés d'Italie, où ils voulaient s'établir. Nouvelles colonies. Divers bruits sur le retour de Démétrius en Macédoine. Il cause beaucoup d'inquiétude à son frère et de jalousie à son père. Démarches violentes et cruelles de Philippe par rapport à ses peuples. Philippe, sur la délation de faux témoins subornés par Persée, fait mourir Démétrius. Il meurt lui-même de chagrin. Persée lui succède. Dispute entre les Carthaginois et Masinissa. Heureuse expédition contre les Liguriens. Défaite considérable des Celtibériens. Le tombeau de Numa trouvé dans la terre. Première statue dorée à Rome. Les Liguriens demandent la paix. Otages rendus aux Carthaginois. Les Liguriens Apuans sont transportés dans le Samnium. Les Celtibériens sont défaits par Fulvius dans les embûches mêmes qu'ils lui avaient dressées. Fulvius, comblé de gloire, retourne à Rome. Expédition des consuls dans la Ligurie. Plaintes contre Gentius, roi d'Illyrie. Grand nombre d'empoisonneurs condamnés. Fulvius triomphe des Celtibériens, et est nommé consul. Première loi annale. Jeux

célébrés par le consul Fulvius. Réconciliation des deux censeurs, qui depuis long-temps étaient ennemis déclarés. Page 309.

§ V. Caractère et comparaison d'Annibal et de Scipion l'Africain. 345.

Vertus militaires.

1. Étendue d'esprit pour former et exécuter de grands desseins. *Ibid.*
2. Profond secret. Page 347.
3. Bien connaître le caractère des chefs contre qui l'on a à combattre. 348.
4. Entretenir dans les troupes une discipline exacte. 349.
5. Vivre d'une manière simple, modeste, frugale, laborieuse. 350.
6. Savoir également employer la force et la ruse. 353.
7. Ne hasarder jamais sa personne sans nécessité. 354.
8. Art et habileté dans les combats. Page 355.
9. Avoir le talent de la parole, et savoir manier adroitement les esprits. *Ibid.*

§ VI. Affaires d'Espagne. Celtibériens domptés. Ils sont vaincus de nouveau. Trouble apaisé chez les Celtibériens. 369.

Vertus morales et civiles. 360.

1. Générosité, libéralité. 362.
2. Bonté, douceur. 363.
3. Justice. 365.
4. Grandeur d'ame. 366.
5. Chasteté. *Ibid.*
6. Religion. 367.

Guerre d'Istrie. L'armée du consul Manlius, après avoir été défaite par les Istriens, remporte sur eux une victoire considérable. Procédé violent du nouveau consul à l'égard des proconsuls. Claudius attaque Nésartie, dont les habitants se portent à un désespoir furieux L'Istrie est entièrement soumise. Page 369.

Expéditions en Ligurie. Liguriens vaincus par Fulvius, puis par Claudius. Ils sont vaincus une seconde fois par ce consul. Défaite des Liguriens par le consul Popillius, qui les traite fort durement. Le sénat condamne la conduite du consul. La contestation au sujet des Liguriens se renouvelle. On nomme commissaire le préteur Licinius pour informer contre Popillius et pour juger son affaire. Popillius, de retour à Rome, échappe au jugement par la facilité du préteur Licinius. Réflexion sur le procédé de ce préteur. 369.

Affaires de Sardaigne et de Corse. Affaires arrivées à Rome. Vestale punie. Plaintes des alliés latins et de quelques autres. Choix d'un fils du grand Scipion pour préteur. Grande peste à Rome. Beaux ouvrages faits par les censeurs. Loi Voconia contre les femmes au sujet des successions. Les tuiles de marbre enlevées du temple de Junon Lacinienne y sont reportées par ordre du sénat. Dénombrement. Nuées de sauterelles. Les ambassadeurs des Carthaginois se plaignent dans le sénat des usurpations de Masinissa. Gulussa défend son père. Réponse du sénat. Mort funeste de Fulvius. Colonie de Cartéia en Espagne. Gulussa et les ambassadeurs carthaginois reviennent à Rome. Le consul Posthumius commence à vexer les alliés. Vexations que les préteurs exercent en Espagne. Plaintes contre le consul

Cassius, contre Licinius son collègue, contre les préteurs Lucretius et Hortensius. Réflexion sur le changement arrivé dans les mœurs et le gouvernement à Rome. Page 369.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

§ I. Dessein qu'avait formé Philippe de transporter les Bastarnes dans le pays des Dardaniens, voisin de la Macédoine. Ambassadeurs de Persée aux Romains. Ceux-ci accordent à ce prince la confirmation du traité fait avec Philippe son père. Beaux commencements et qualités vertueuses de Persée. Ambassadeurs des Dardaniens à Rome au sujet des Bastarnes. Ambassadeurs de Persée à Carthage. Rapport des ambassadeurs romains revenus de Macédoine. Eumène vient à Rome pour exhorter le sénat à la guerre contre Persée. Ambassadeurs de Persée mal reçus. Ce prince aposte des meurtriers pour tuer Eumène. Le sénat, après avoir avéré les crimes de Persée, se prépare à la guerre, et la lui fait déclarer par des ambassadeurs. Gentius rendu suspect aux Romains. Dispositions des rois et des peuples libres à l'égard des Romains et de Persée dans la guerre de Macédoine. La guerre est déclarée dans les formes à Persée. Les levées se font avec un soin extraordinaire. Disputes au sujet des centurions. Discours d'un ancien centurion au peuple. Ambassadeurs de Persée renvoyés au consul, qui devait bientôt arriver en Macédoine. Ambassadeurs des Romains vers leurs alliés. Entrevue de Persée et des ambassadeurs romains. Trève accordée à Persée pour envoyer à Rome de nouveaux ambassadeurs. Mouvements en Béotie. Elle se déclare presque entière pour les Romains. Secours que fournit la ligue achéenne. Les Rhodiens équipent une flotte considérable pour les Romains. Ambassade de Persée à Rhodes. Ruse des députés condamnée par les anciens sénateurs. Les ambassadeurs de Persée reçoivent ordre de sortir de Rome et de l'Italie. Page 409.

§ II. Départ du consul Licinius. Persée tient un conseil où la guerre est résolue. Il assemble ses troupes, et les harangue. Il se met en campagne, et s'arrête en Thessalie. Le consul s'y rend aussi. Eumène se joint au consul. Légère escarmouche. Action de cavalerie où Persée remporte l'avantage. Le consul fait passer de nuit le fleuve Pénée à ses troupes pour les mettre en sûreté. Persée reconnaît les fautes qu'il a commises. Douleur et honte des Romains. Joie et triomphe de Persée et de son armée. Il envoie demander la paix au consul. Sur sa réponse, il se prépare de nouveau à la guerre. Défaut de prudence dans Persée. Les Grecs applaudissent à la victoire de ce prince.

Prise d'Haliarte. Les deux armées, après quelques légères expéditions, se retirent en quartier d'hiver. L'Épire se déclare contre les Romains. Sentiment de Tite-Live sur les prodiges. Expédition de Persée contre l'Illyrie. Basse avarice de ce prince. Les Romains sont reçus dans Stratus au lieu de Persée. Le consul Marcius s'avance vers la Macédoine. Secours préparé par les Achéens pour le consul. Persée place des corps de troupes dans les passages des montagnes. Marcius passe par des chemins d'une difficulté incroyable. Manière dont on fit descendre les éléphants sur la pente escarpée de la montagne. Polybe expose au consul les offres des Achéens. Il part pour retourner en Achaïe. Extrême frayeur du roi à l'approche des ennemis. Le consul entre en Macédoine. Diverses expéditions. Retour de Polybe dans l'Achaïe. Prusias et les Rhodiens envoient des ambassadeurs à Rome en faveur de Persée. Réponse du sénat au discours insolent des Rhodiens. Lettres du consul Marcius au sénat. Onésime, Macédonien, passe dans le parti des Romains. Page 438.

§ III. Inquiétude générale à Rome sur le choix prochain des consuls. Paul Émile est nommé consul avec Licinius Crassus. Sages précautions de Paul Émile. Ambassade d'Égypte à Rome. Les commissaires revenus de Macédoine rendent compte des armées de terre et de mer. Ou hâte le départ des généraux. Dénombrement de leurs troupes. Attention sur le choix des tribuns légionaires. Discours de Paul Émile au peuple avant son départ. Préparatifs de Persée contre les Romains. Différentes ambassades de ce prince vers Gentius, les Rhodiens, Eumène, et Antiochus. Persée se prive, par son avarice, du puissant secours des Bastarnes. Avarice et perfidie de Persée à l'égard de Gentius. Conquête rapide de l'Illyrie par le préteur Anicius. Persée se campe avantageusement. Paul Émile rétablit la discipline dans son armée. Il découvre des eaux dans un lieu qui en manquait. On apprend la nouvelle de la victoire remportée en Illyrie. Les ambassadeurs des Rhodiens arrivent dans le camp. Paul Émile délibère sur la manière d'attaquer Persée. Il envoie Scipion Nasica avec un gros détachement pour s'emparer de Pythium. Il amuse Persée par de légères escarmouches sur les bords de l'Énipée. Scipion s'empare de Pythium, et demeure maître du passage. Persée quitte l'Énipée, et s'avance vers Pydna, résolu d'y hasarder le combat. Paul Émile diffère sagement de le donner. Sulpicius Gallus prédit aux Romains une éclipse de lune. Paul Émile expose les raisons qu'il a eues de différer le combat. Enfin la bataille se donne. Persée est défait et mis en déroute. Page 476.

FIN DE LA TABLE DU TOME DIX-HUITIÈME.

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 00101335 7b
D 57 .R6 1830 V18
ROLLIN, CHARLES.
OEUVRES COMPLETES.

CE D 0057
.R6 1830 V018
COO ROLLIN, CHAR OEUVRES COMP
ACC# 1055304

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 04 01 04 02 8